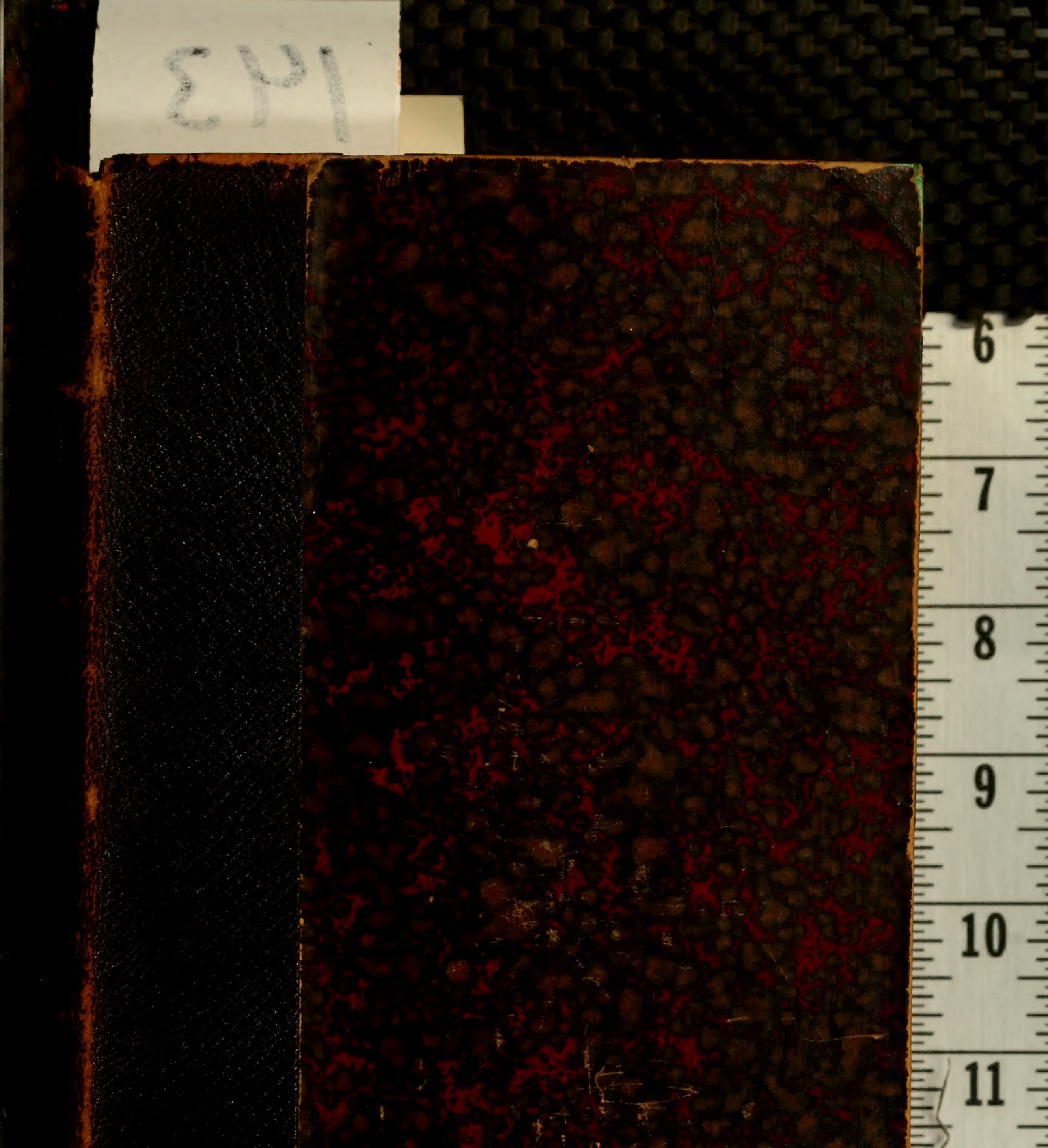
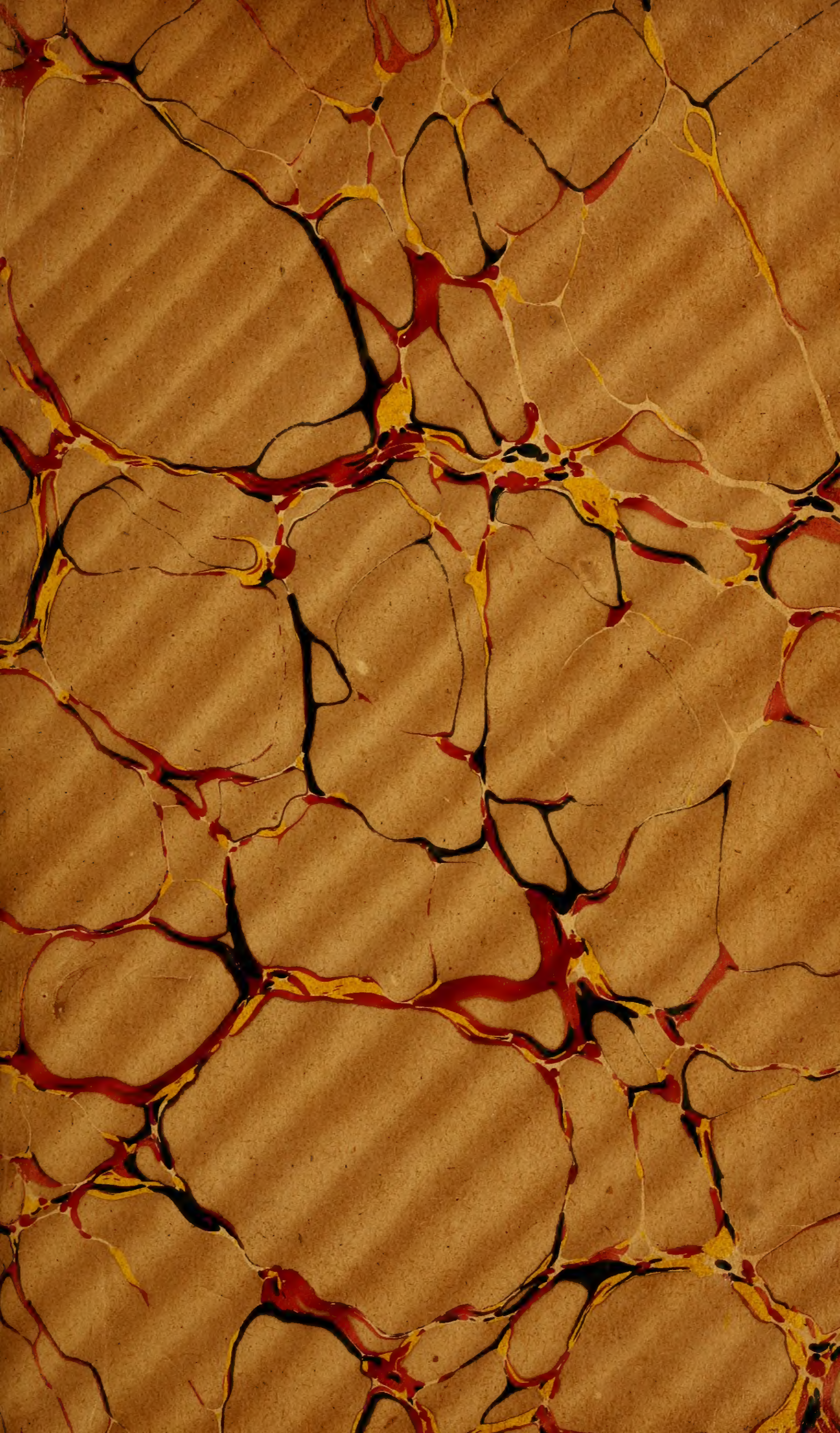




EX LIBRIS
HARVEY CUSHING
Ex Libris
DOCTEUR
MAURICE de FLEURY
YALE
MEDICAL LIBRARY
אורים
ותמים
LUX ET VERITAS
HISTORICAL
LIBRARY





PARIS. Glyptographie SILVESTRE et Cie, rue Oberkampf, 97.

LE DOCTEUR E. TURNER

N° 2468. — Dessin de H. AXENFELD, *Salon 1881*

Un Compilateur moderne

ÉDOUARD TURNER

ÉTUDES HISTORIQUES

LES PLANCHES ANATOMIQUES DE J. DRYANDER ET DE G. H. RYFF. — LES SIX PREMIÈRES PLANCHES ANATOMIQUES DE VÉSALE ET LEURS CONTREFAÇONS. — LE PORTRAIT D'ANDRÉ VÉSALE AU MUSÉE DU LOUVRE. — LES PLANCHES DU GRAND LIVRE D'ANATOMIE ET DE L'EPITOME (1543). — CE QUE SONT DEVENUES LES PLANCHES ANATOMIQUES DE VÉSALE PUBLIÉES EN 1543.

(Extraits de la *Gaz. hebd. de méd.*, 1876-1877-1878.)

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore.

PREMIER FASCICULE

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1878

» d'un art naissant qui allait bientôt atteindre la perfection.
» Quant aux planches que Jean Dryander, de la Hesse, avait
» promises en 1537, elles n'ont pas paru. A ce qui est pris
» dans l'Isagoge de Carpus, il a ajouté une figure qui donne
» le simulacre des vaisseaux pulmonaires et deux autres
» représentant les muscles superficiels. Les os de la cage
» thoracique, l'estomac, les intestins, la rate, le foie, les reins,
» les organes de la génération, la tête, ont été dessinés plus
» tard, en 1541, après les premières planches de Vésale et
» celles de Ryff, qui s'y trouvent reproduites. »

Or, dans cette petite revue historique, faite pour montrer la supériorité des planches de Vésale, il y a de nombreuses erreurs qui se sont perpétuées sous la grande autorité de Boerhaave et d'Albinus. D'abord Ryff ne mérite pas, comme on va le voir, l'honneur qui lui est fait ici, et les seules belles figures de sa compilation, celles de la tête, appartiennent à Dryander.

Je n'ai pas à m'étendre sur les planches bien connues de Bérânger de Carpi. Je rappellerai seulement qu'elles ont paru en 1521 avec ses énormes commentaires sur l'anatomie de Mundinus. Elles sont reproduites dans son court Isagoge de 1523, avec quelques figures nouvelles.

Dryander publia l'anatomie de la tête humaine, en 1536 et 1537. Son premier ouvrage a pour titre : *Anatomia capitis humani, in Marpurgensi academiâ superiori anno publicè exhibita per Johannem Dryandrum, medicum. Marpurgi, in officinâ Eucharii Cervicorni Agrippinatis, anno* 1536, *mense septemb.*

Cet in-4° de 14 feuillets, extrêmement rare, puisque Haller le cite, sans l'avoir vu, d'après le catalogue de Thomassino, se trouve à la Bibliothèque nationale. Il est dédié à Jean Ficin, chancelier du très-illustre prince de Hesse, qui avait aidé à la fondation de l'Académie de Marbourg, très-estimé des savants, etc… *quæ inter dissecandum nuper in humani capitis anatomia ad vivum typis atque figuris exceperam, tibi ob id maxime nuncupanda putavi…*

Puis le recteur de l'Académie de Marbourg annonce (*rerum medicarum studioso*) que le prince Philippe de Hesse, plein de sollicitude pour son école de médecine, a décidé de son autorité royale que tous les ans deux cadavres de prisonniers ou de suppliciés serviraient aux démonstrations publiques d'anatomie; qu'avec cette permission Jean Dryander, professeur ordinaire de médecine, très-exercé dans ce genre d'études, en a fait deux avec le plus grand succès, l'une en juin 1535

et l'autre en mars 1536. Le recteur ne comprend pas comment l'Allemagne (Germania) a négligé jusqu'à présent de recueillir les fruits qu'on peut retirer des études anatomiques. C'est pour leur restituer leur antique splendeur que Dryander a été invité à publier les figures de l'anatomie de la tête humaine qui ont été si bien dessinées d'après nature sur ses préparations. On tâchera plus tard (*quas si placere viderimus*) de donner les figures d'anatomie du corps humain tout entier.

Après une pièce de vers (*Reinhardus Hadamarius ad lectorem*) commencent les planches, qui devaient être au nombre de douze; nous allons voir que onze seulement parurent cette année-là. Elles sont toutes disposées de la même manière : sur le recto est la figure avec son numéro d'ordre; en face, au verso de la figure précédente, se trouve l'explication. Quelques-unes donnent, en outre, les instruments qui ont servi à la préparation.

N° 1. Cuir chevelu avec incision cruciale; une ficelle autour de la tête au niveau du front; instruments.

N° 2. Les deux enveloppes extérieures du crâne rabattues; os à nu; instruments, scie courbe, etc.

N° 3. La calotte du crâne, sciée circulairement, est enlevée et mise de côté; la dure-mère est rabattue, le cerveau apparaît sous la pie-mère.

N° 4. La pie-mère est enlevée; cerveau à nu.

N° 5. La moitié droite du cerveau est conservée; l'autre est coupée jusqu'aux ventricules, pour montrer les membranes de séparation de la dure-mère.

N° 6. La coupe horizontale à trois travers de doigts de profondeur, pour montrer les ventricules latéraux, qui apparaissent sous forme de croissants.

N° 7. Tout le cerveau enlevé pour mettre à découvert le cervelet et l'origine des nerfs; le pressoir d'Avicenne (*torcular*).

N° 8. Cervelet enlevé à moitié; description peu compréhensible du quatrième ventricule, probablement ouverture du canal qui sera l'aqueduc de Sylvius.

N° 9. La partie inférieure du crâne où le cou est implanté.

N° 10. Trois figures : I. Tête de profil : suture coronale sur le côté; les os qui la forment. II. Tête de face : milieu de la suture coronale et cavité des yeux. III. La mâchoire inférieure avec ses dents.

N° 11. Deux figures : le reste des os du crâne avec les sutures de la partie postérieure et supérieure de la tête.

Ces quatre dernières figures des os de la tête ont été

copiées sur les deux petits squelettes de Béranger de Carpi. La première appartient au squelette vu de face; les trois autres au squelette vu de dos qui tient dans la main droite une tête de profil et dans la gauche une autre tête présentant le sommet ou vertex. Elles sont exactement pareilles, mais considérablement agrandies.

Au verso du n° 11 on lit : *Finis figurarum anatomiæ capitis humani.*

Totius autem corporis humani singulas partes anatomico negocio absolutas adeoque ad vivum expressas expectabis brevi.

Contrairement à ce qu'on a toujours répété partout, d'autres figures n'ont pas tardé à paraître. Quelques-unes même portent la date 1536, bien qu'elles se trouvent dans l'ouvrage suivant, dont le titre est inscrit dans un frontispice très-curieux de composition :

Anatomiæ, hoc est, corporis humani dissectionis pars prior, in qua singula quæ ad caput spectant recensentur membra, atque singulæ partes, singulis suis ad vivum commodissime expressis figuris delineantur. Omnia recens nata.
Per Io. Dryandrum medicum et mathematicum.
Item
Anatomia { *Porci, ex traditione Cophonis.*
Infantis, ex Gabriele de Zerbis. }

Marpurgi apud Eucharium Cervicornum.
Anno 1537, *mense Junio.*

C'est la première partie de l'Anatomie universelle du corps humain, que Dryander s'était promis de faire et qu'il n'a pu achever. Nous allons voir tout à l'heure où il l'a laissée.

In-4 de 36 feuillets, beaucoup moins rare que le précédent. On y retrouve le même avertissement du recteur de l'Académie de Marbourg, la même dédicace de Dryander à Jean Ficin, les mêmes vers au lecteur de Reinhard d'Hadamar (ville du duché de Nassau). Après un grand discours de J. Dryander sur l'utilité de l'anatomie, prononcé à Marbourg le 25 octobre 1536, viennent les figures de l'anatomie de la tête dessinées d'après nature. Les sept premières avec leurs explications sont entièrement conformes à celles de la première édition, avec cette petite différence qu'en tête de chaque page on lit : à gauche, *Anatomia, id est dissectionis*, etc.; à

droite, *capitis humani figura prima, secunda, tertia*, etc. Pour la huitième, l'explication est plus complète, et la planche a été mise dans un autre sens. La neuvième figure représente la cavité buccale, la langue avec épiglotte. La planche portant le n° 9 dans l'édition précédente (base du crâne où le cou est implanté, à laquelle on a ajouté la mâchoire inférieure) forme ici : *Capitis humani figura decima*. Les figures 11[e] et 12[e] sont un peu différentes des autres; elles ont été dessinées sur des pièces montées chacune sur un socle qui porte une inscription la première INEVITABILE FATUM, la seconde HOMO BULLA, avec la même date 1536. Elles sont destinées à montrer la forme et la position des os et des sutures du crâne. Malgré cela les quatre figures d'après Béranger de Carpi, sortes de schémas d'un dessin beaucoup plus simple, ont été conservées avec une explication nouvelle, mais sans numéros.

Ces douze planches de l'anatomie de la tête sont précédées et suivies d'une même figure schématique assez compliquée mais fort curieuse : *Universalis figura omnium partium capitis humani cum suâ explicatione*. Personne, que je sache, n'a songé à faire remarquer qu'elle est la reproduction exacte d'une grossière esquisse à la plume qui se trouve répétée deux fois dans l'ouvrage de Magnus Hundt (*Anthropologium de hominis dignitate, naturâ et proprietatibus*, etc. Lipsiæ, 1501, in-4). Les lettres explicatives mêmes ont été conservées; le dessin seul est meilleur. Si l'on avait la curiosité de les comparer l'une avec l'autre, on pourrait les voir dans un même volume de la bibliothèque Mazarine, n° 15510.

Après avoir terminé l'anatomie de la tête humaine, Dryander prévient le lecteur qu'il n'a pas pu, *partim per occupationes, partim per sculptores*, rédiger l'explication des planches représentant les organes de la cavité thoracique, ni composer l'anatomie du troisième ventre (comme on disait alors et qui était le premier pour les anatomistes). Il s'est décidé à donner comme avant-goût aux hommes studieux les figures de l'ouvrage commencé, qu'il a placées ici en appendice pour qu'elles puissent servir en attendant les autres.

Le thorax revêtu de ses parties molles, *detractâ priori cuticulâ*, avec la date 1537.

Les poumons vus par leur face postérieure, avec la trachée et ses divisions.

Le cœur et les gros vaisseaux qui en partent.

Le thorax osseux.

Une nouvelle pièce de vers, *Ad anatomiæ contemptorem*, termine le volume. Nous y voyons que le nom de famille de

Reinhard d'Hadamar était Lorich, professeur de rhétorique à l'Académie de Marbourg.

J'aurais dû dire déjà que toutes ces planches ont été dessinées par le même artiste, un inconnu qui a laissé les initiales G. V. B., et le plus souvent l'une d'elles, G, combinées de différentes façons avec un compas ouvert. Cette variété de monogrammes a conduit Brulliot à une singulière méprise (*Dict. des monogr.*, 2e part. Le n° 2834)., la figure onzième de Dryander, signée G., est attribuée à un graveur en bois allemand du XVIe siècle, et le n° 2839, la figure quatrième du même ouvrage et du même artiste, signée G. V. B., appartient cette fois à un graveur sur bois italien du XVIIe siècle.

Je me suis arrêté un peu longuement sur ces deux ouvrages de Dryander parce qu'aucun historien en France n'en a tenu compte. Lauth (*Hist. de l'anat.*, p. 367) n'avait pas pu se procurer même l'anatomie de la tête de 1537. M. le docteur Chéreau (*Dict. encycl.*, art. ANATOMIE) n'en parle même pas.

Les six premières planches de Vésale, imprimées à Venise en 1538 et dessinées par un peintre célèbre de cette époque, *Joannes Stephanus Calcarensis*, sont presque aussi inconnues. Elles ont été cependant décrites par L. Choulant (*Geschichte und Bibliographie der Anatomischen Abbildung*... Leipsik, 1852), mais dans un ordre qu'il faut changer. La première, avec la dédicace à Narcissus Vertunus, de Magdebourg (Parthenopæus), contient la veine porte, avec le foie et la rate, *Jecur sanguificationis officina... Generationis organa*... La deuxième, *Venæ cavæ, jecorariæ descriptio quæ sanguis omnium partium nutrimentum per universum corpus diffunditur*. La troisième, *Arteria magna... ex sinistro cordis sinu oriens, et vitalem spiritum toto corpori deferens, naturalemque calorem per contractionem et dilatationem temperans*. La quatrième, *Humani corporis ossa parte anteriori expressa*. La cinquième, *Lateralis* σκελετου *figuræ designatio*, avec ce distique sur le nombre des os :

Adde quater denis bis centum senaque, habebis
Quam sis multiplici conditus osse, semel.

Enfin la sixième planche, Σκελετον *à tergo delineatum*.

Ce sont de très-grandes feuilles, imprimées d'un seul côté. La figure principale a 43 centimètres de hauteur. L'explication est sur les côtés. Elles sont rarissimes et ne se trouvent pas dans les bibliothèques de Paris. Les cinq dernières ont été reproduites dans de moindres dimensions par Ryff, mais leur

dessin grossier ne peut donner qu'une faible idée de ces planches célèbres qui avaient été dessinées par un grand artiste.

En 1541, l'imprimeur Christian Egenolf publie à Marbourg : *Anatomia Mundini, ad Vetustissimorum eorundemque aliquot manuscriptorum codicum fidem collata, justoque suo ordine restituta, per Joannem Dryandrum, medicum, professorem Marpurgensem;*

Adjectæ sunt quarumcumque partium corporis ad vivum expressæ figuræ;

Adsunt et scholia non indocta quæ prolixorum commentariorum vice esse possunt.

Cet autre in-4 de 67 feuillets donne uniquement le texte de ce manuel d'anatomie de Mondini, qui datait de 1315 et qui avait été l'objet de tant de commentaires avant Dryander. Le professeur de l'université de Marbourg ne trouve rien de plus parfait que ce petit livre élémentaire, qui n'est pas sorti des écoles depuis plus de deux cents ans. Il doit être conservé encore, malgré la barbarie de son style, bien que, dit-il dans sa préface à Hieronymus Glauberger, savant jurisconsulte de Francfort, on ne veuille admettre aujourd'hui pour les études que des ouvrages bien écrits, comme ceux d'Alexandre Benedetti, Jean d'Andernach, André Lucana, Vésale et autres. Il s'est borné à ajouter quelques annotations très-courtes au texte de Mondini, mais il l'a illustré de nombreuses figures : d'abord celles de l'anatomie de la tête et de la poitrine, énumérées plus haut, et six planches nouvelles, sorte de schémas, assez peu exacts du reste, des organes de la cavité abdominale, savoir : I, la masse intestinale ; II, le foie, l'estomac et la rate en place ; III, la rate et ses vaisseaux ; IV, le foie à cinq lobes ; V, les organes de la génération de l'homme, et VI, ceux de la femme. Toutes les autres planches du livre sont empruntées à Béranger de Carpi : les six corps entiers, pour la démonstration des muscles de la paroi abdominale antérieure, dessinés de nouveau par le même artiste aux initiales G. B. Deux corps de femmes assis avec le ventre ouvert pour montrer les organes de la génération. Plusieurs figures détachées par trop réduites dans leurs dimensions : les veines superficielles du membre supérieur et du membre inférieur, les os de la main et du pied. Enfin les trois écorchés (toujours de Béranger de Carpi), destinés à montrer tous les muscles superficiels du corps : le premier *a fronte*, tenant une corde ; le deuxième *a tergo*, le bras gauche fléchi, l'autre

étendu ; le troisième un Christ en croix où l'on voit *très-bien* les muscles des bras, *ut reddantur medici cauti circa sectiones ulcerum atque vulnerum.*

Les squelettes, de face et de dos, qui se trouvent tout à fait à la fin du livre de Dryander avec une description qui a pour titre : *Osteotome, id est, ossium corporis humani divisio, ex Galeno præcipue collecta,* ont été empruntés aux six premières planches de Vésale ; mais ils sont d'un dessin grossier et malheureusement réduits à 13 centimètres de hauteur.

La même année 1541 parut l'ouvrage de Ryff :

Des aller furtrefflich sten hochsten vund adelichsten gs'chopffs aller Creaturen... Das ist des Menschen warhaftige beschreibung oder Anatomi... (je ne continue pas, ce titre a une page), *erstmals inn tutsche sprach verfasset Durch Magistrum Gualtherum Hermenium Ryff, argentinum medicum.* MDXLI. A la fin : *Zu Straszburg bey Balthassar Beck.*

La dédicace à Albert (IV dit le Bel), duc de Mecklembourg, prince de Vendalie, comte de Schwerin, Rostock et Stargard, est datée du 1er septembre 1541.

Cet in-folio de 73 feuillets, imprimé en caractères gothiques, se trouve à la bibliothèque Mazarine, n° 4465. Il contient, plusieurs fois répétées, dix-neuf figures qui, suivant Douglas (*Bibl. anat.*, 2e édit., 1634, p. 91), auraient été publiées séparément à Strasbourg, avec explications en langue allemande, sans titre, avec cette courte préface au bienveillant lecteur : « Ici je t'ai mis sous les yeux ce qu'il y a d'essentiel dans l'anatomie, la véritable anatomie, avec la représentation des organes externes et internes... publiée pour la première fois en langue allemande, comme il n'a jamais été fait, ni vu, ni lu jusqu'à ces temps. »

Ces mêmes figures de Ryff, au nombre de dix-neuf, ont été exactement reproduites à Paris, chez Christian Wechel, en 1543, avec texte latin, sous ce titre : *Anatomia omnium corporis partium descriptio, picturæ lineamentis singula membra ad vivum exprimens in tabulas redacta, opera et diligentia M. Gualteri. H. Ryff, argentini medici.*

Quibus præmissi sunt Phlebotomia Canones aliquot... opera ejusdem.

La première figure a pour sujet : *Omnium hum. corp. interiorum membrorum seu viscerum ocularis descriptio.* Dans les cavités thoraciques et abdominales ouvertes d'un corps d'homme assis, Ryff a logé trois planches de Dryander. On y reconnaît facilement, en effet, le cœur avec ses deux

incisions ventriculaires (feuillet 39 de l'*Anatomia Mundini*); l'estomac, le foie et la rate, avec la masse intestinale rejetée sur le côté (feuillet 15) pour montrer les organes de la génération (feuillet 24).

La deuxième figure : *Generationis membra in muliebri sexu*. Dans la cavité abdominale ouverte d'un corps de femme faisant pendant à la figure précédente, se retrouvent les organes de la génération de la femme du feuillet 25 du même livre de Dryander.

La troisième, *Omnium venarum hum. corp. ocularis demonstratio*, est une mauvaise reproduction de la seconde des six premières planches de Vésale. Le foie est sur la ligne médiane. Naturellement la rate et la veine porte, qui formaient la première planche de Vésale, manquent ici.

La quatrième, *Arteria magna aorti ex sinistro cordis sinu oriens et vitalem spiritum toti corpori deferens, naturalemque calorem per contractionem et dilatationem temperans*, est aussi une reproduction des premières planches de Vésale, qui avait admis pour la grande artère 187 branches. Ryff, bien entendu, conserve ce nombre, mais il ajoute à la planche de Vésale le cœur aux incisions ventriculaires de Dryander et fait représenter d'une façon grotesque les détails de la tête qu'il ne pouvait comprendre.

Les deux écorchés (*a fronte* et *a tergo*) qui viennent ensuite, destinés à montrer tous les muscles du corps situés immédiatement sous la peau, ont peut-être été imités de Béranger de Carpi, mais ils ne sont pas copiés cette fois.

Quant aux figures de l'anatomie de la tête, neuf sur dix sont la reproduction exacte de celles de Dryander. Ryff a laissé de côté la onzième et la douzième, parce qu'elles étaient un peu trop spéciales, et il a remplacé la cinquième, trop difficile à comprendre pour lui, par une autre à moitié copiée (*Cranium a substantia cerebri evacuatum*).

Ces figures de l'anatomie de la tête humaine, au nombre de dix pour Ryff (Dryander en a douze), ont dû leur succès à leur plus grand format. En effet, leur dessin paraît plus correct au premier abord ; mais on s'aperçoit bientôt, en les examinan plus attentivement, qu'elles sont inférieures à celles dont il s'est servi. Une remarque encore : les instruments qui accompagnent les deux premières figures de Ryff sont les mêmes qui se trouvaient déjà dans les planches correspondantes de Dryander, publiées en 1536 et 1537.

Enfin les trois squelettes (*Hum. corp. ossa parte anteriori expressa*, Σκελετὸν *a tergo delineatum*, *Lateralis* σκελετοῦ *figuræ*

designatio), sont de très-grossières reproductions des squelettes des six premières planches de Vésale maladroitement réduits à de moindres proportions. On y a conservé les lettres explicatives, les explications et le distique sur le nombre des os.

Ainsi Ryff a tout copié. Il n'était pas anatomiste et l'on s'accorde à dire qu'il vivait de compilations. Wechel n'en savait probablement rien, et dans sa publication il a vu seulement l'utilité qui en résulterait pour l'étude de l'anatomie. Il dit dans sa préface au lecteur qu'avec ces planches et les quatre livres des *Institutions anatomiques* de Guinter d'Andernach il sera beaucoup plus facile de comprendre, d'apprendre et de retenir les plus minutieuses particularités du corps humain : la place et la figure de tous les os, les rameaux des veines, des artères et des nerfs, les connexions des muscles avec tous les autres organes, intérieurs et extérieurs...

Ainsi Lauth (*Hist. de l'anat.*, p. 366) se trompe quand il dit que Ryff « a recommandé la lecture de l'anatomie de Guinter et que c'est sans doute pour cette raison qu'il n'a pas décrit lui-même beaucoup d'organes dont il donne la figure. » C'est Wechel, comme on vient de le voir, qui a parlé de Guinter.

Je dois ajouter qu'il n'y a pas eu de traduction française du livre de Ryff, comme quelques auteurs l'ont écrit, et à propos d'erreurs, qu'on me permette en passant d'en relever une bien autrement grave qui s'est glissée dans le DICT. ENCYCL. DES SC. MÉD., t. IV, p. 226, où il est question des « *Tabulæ* de Louis Vassæus, de Châlons (1540), qui se font surtout remarquer par une finesse extrême et par une expression nette des plus petits détails. » Or ces *Tabulæ* sont des tableaux très-complets (et non pas des figures) où Loys Wassé a résumé ce que Galien et d'autres savants avaient écrit sur l'anatomie pour rendre plus facile la voie qui conduit au divin ouvrage de Galien sur l'usage des parties du corps humain. C'est la phrase de Douglas (*Bibl. anat.*, p. 73) : *Hæ tabulæ adeo sunt gratiores quod nulla fere in corpore tam minuta pars sit quæ ibi non pervestigatur*, qui, traduite trop légèrement, a fait tout le mal. Eloy (*Dict. hist. de la méd.*, 1755, t. II, p. 438) ne s'y était pas laissé prendre. Voici sa traduction : « Il n'y a presque pas une partie du corps humain, si petite qu'elle soit, dont on ne trouve une description dans ces tables. » Après le titre du livre : *Ludovici Vassæi catalaunensis in anatomen corporis humani tabulæ quatuor*, *Lutet*, 1540, Douglas ajoute que Jean Canappe en a donné en

1555, à Paris, une édition en français dans laquelle l'ordre suivi par l'auteur a été un peu modifié · mais de figures point.

Enfin, au mois de mars 1542, Christian Egenolf fit paraître à Francfort un autre ouvrage de Dryander en allemand : *Der gantzen Artzney gemeiner Inhalt*, in-folio de 110 feuillets que je n'ai pu me procurer. Il est décrit par Choulant (ouvr. cit.), il contiendrait un grand nombre de figures prises de tous côtés dans différents auteurs. C'est sans doute ce dernier ouvrage qui a fait dire à Malgaigne (Introd. aux Œuvres complètes d'Ambroise Paré, p. CCVII) que « Dryander publia *en allemand, de* 1538 *à* 1547, des traités d'anatomie et de médecine où il semble avoir pris pour guides les arabistes des écoles italiennes ». D'après les descriptions qui précèdent, on peut juger de l'inexactitude de cette appréciation.

Cette revue, dont on voudra bien nous pardonner la longueur, va nous permettre d'établir avec sûreté les conclusions suivantes :

Les planches de Carpus (Béranger de Carpi) ont paru à Bologne en 1521, dans les *Commentaires sur l'anatomie* de Mondini, et en 1523 dans l'*Isagoge*. Destinées à des in-8, elles sont malheureusement trop petites. Malgré cela, il faut reconnaître qu'elles sont très-remarquables par la hardiesse du dessin, et presque toutes fort belles au point de vue artistique. Autre édition moins bonne pour les figures : *Anatomia Carpi*. Venetiis... 1535.

Jean Dryander a donné les douze planches de l'anatomie de la tête, et les quatre planches sur la cavité de la poitrine en 1536 et 1537, à Marbourg.

Les six premières planches de Vésale, dessinées par Jean de Calcar, imprimées et publiées à Venise, sont de 1538.

On sait que, malgré le privilége de l'empereur, du roi de France et de la république de Venise, qui devait les couvrir, ces planches ont été l'objet d'indignes contrefaçons, dont Vésale se plaint amèrement dans la lettre (septembre 1542) à son illustre ami Oporin, professeur de langue grecque à Bâle, pour l'impression de ses deux ouvrages d'anatomie parus en 1543 : *De humani corporis fabrica, libri septem*, et leur *Epitome*. Voici ce qu'on y trouve à l'adresse de Ryff : *Cæterum Argentinensis ille quem Fuchsius* (*Apologia adversus Gualtherum Ryffium*, Basileæ, 1536, in-8) *tantis conviciis ob quædam denuo transcripta proscindit quemque ego longe alio jure quam ipse plagarium appellare possem, de studiis pessime est meritus, quod tabulas, quæ nunquam satis magnæ studiosis proponi poterunt, tam fœde contraxerit et turpis-*

sime pictas ac præter omnium rationem circumscriptas cum Augustani versione tanquam suas emiserit Seulement il ne faudrait pas traduire *et turpissime pictas* par *et de les barbouiller de hideux coloriages*, comme l'a fait Firmin Didot (*Essai sur la gravure sur bois*, p. 90); *turpissime pictas* veut dire simplement *très-mal dessinées.*

Vésale fait ensuite allusion aux ouvrages de Dryander, publiés par Christian Egenolf, à Marbourg, 1541, et à Francfort, mars 1542; mais il y a une nuance au commencement de la phrase que personne n'a songé à faire ressortir: *Hujus gloriæ is invidere visus est, qui undicumque citra delectum compilatis ex aliorum libris, imaginibus Marpurgi et Francofordiæ ejus generis libros adhuc emittere pergit.*

Malgré la nuance, Dryander garda rancune à Vésale de ce reproche, peut-être un peu sévère, et dans la suite, comme tant d'autres, il se donna le malin plaisir de critiquer les découvertes de son jeune et redoutable rival, qui devait rester le grand réformateur de l'anatomie.

FIN

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

LES SIX PREMIÈRES

PLANCHES ANATOMIQUES DE VÉSALE

ET LEURS CONTREFAÇONS

Par le Dr E. TURNER

Ancien interne des hôpitaux de Paris
Membre titulaire de la Société anatomique, etc.

Dans un précédent travail (*Gaz. hebd.*, 1876, nos 50 et 52), à propos des planches anatomiques de Dryander et de Ryff, j'ai dû seulement énumérer les six premières planches de Vésale, imprimées à Venise en 1538. Mais cela ne suffit pas, puisque, malgré la description qu'en a donnée L. Choulant (*Geschichte und Bibliographie des anatomischen Abbildung*, etc. Leipsig, 1852), elles sont restées tout à fait inconnues. Signalées deux fois dans la préface des OPERA OMNIA VESALII sans que Boerhaave et Albinus en aient indiqué le nombre, elles ont été négligées par la plupart des historiens. M. Burggraeve (*Etudes sur André Vésale.* Gand, 1841) dit (p. 60) qu'elles parurent en 1540; M. Chéreau répète cette erreur et en fait une autre en ajoutant qu'elles « vinrent enrichir le DE HUMANI CORPORIS FABRICA (*Dict. encycl. des sc. méd.*, p. 226).

Cependant Vésale lui-même en avait longuement parlé dans la lettre à Jean Oporin, son ami très-cher, professeur de langue grecque à Bâle et qui avait en même temps une imprimerie. Oporin présente cette lettre au lecteur en ces termes : « Quoniam Epistola, quam una cum Tabulis, ad hosce de Humani corporis fabrica libros et ipsorum Epitomen paratis, ab Andrea Vesalio ex Italia missam accepimus, plera-

que continere nobis visa est, quorum alioquin Lectorem initio admonendum putassemus, quæque typographis, præcipue ita parvi Principum decreta pendentibus, et ad ea quæ in rei litterariæ usum evulgantur depravanda natis, significanda videbantur : operæ pretium duximus, illam ita quoque, uti ad nos missa est, candidis Lectoribus communicare. » Je prends dans l'édition de 1543 ce qui, dans cette lettre, a rapport à notre sujet : « *Nam quid Principum decreta apud Bibliopolas, et in omnibus angulis nunc densissime satos Typographos valeant, abunde in meis anatomicis tabulis ante annos tres Venetiis primum impressis, et postmodum misere passim depravatis, majoribusque interim titulis exornatis, est animadvertere. Augustæ enim, mea ad Narcissum Vertunum, Cæsaris et regni Neapolitani primarium medicum, rarumque profecto nostræ ætatis medicorum exemplar, subducta Epistola, nescio quid rabula Germanice est præfatus et præter meritum in Avicennam reliquosque Arabes blaterans, me inter quosdam succinctos Galenos commemorat et (ut emptori fucum faceret) me coegisse in sex tabulas falso asserit, quæ Galenus pluribus quam trigenta libris diffuse complexus est; dein Latina se Germanico idiomate donasse subjungens, attestatur Græcas et Arabicas voces ab ipso adhibitas; quum interim non solum tales omnino subduxerit, sed ea omiserit quæ convertere nequivit, quorumque nomine tabulæ in primis debebant esse commendatiores.* Præterquam quod Venetam sculpturam perverse istic sunt imitati. *Hoc Augustano sculptore longe rudior imperitiorque extitit, qui Coloniæ iisdem tabulis manum admovit, quantumvis illic nescio quis in typographi gratiam scribat, non tantum ex meis tabulis hominis constructionem melius quam ex humanæ fabricæ resectione intueri posse, verum etiam ipsos ex elegantissimis fecisse multo elegantiores : quam tamen et picturam valde corruperit et nervorum delineationem parum faciliter imitatam adjecerit, quam ego characterum adjecto indice, uni atque alteri amico, qui id tantisper dum ipse eam ederem, a me expectabant, ruditer delineaveram. Parisiis tres priores eleganter expresserunt, aliis interim propter sculpturæ, uti conjicio, difficultatem omissis ; quam potius a prioribus, si studiosorum habita esset ratio, abstinendum fuisset. Cæterum Argentinensis ille quem Fuchsius tantis conviciis ob quædam denuo transcripta proscindit, quemque ego longe alio jure quam ipse plagarium appellare possem, de studiis pessime est meritus, quod tabulas, quæ nunquam satis magnæ studiosis p oponi poterunt, tam fœde contraxerit et turpissime*

pictas ac præter omnem rationem circumscriptas cum Augustani versione tanquam suas emiserit. Hujus gloriæ is invidere visus est, qui undicumque citra delictum compilatis ex aliorum libris, imaginibus Marpurgi et Francofordiæ ejus generis libros adhuc emittere pergit. . . . .
Venetiis, nono calendas septembres (1542).

Ces six premières planches, grandes feuilles volantes, imprimées d'un seul côté et sans numéros d'ordre, ont été mal classées par L. Choulant (ouvrage cité), qui les a décrites d'après l'exemplaire (le seul connu) que possédait son éditeur, Rodolphe Weigel, de Leipsig. Évidemment, la première feuille est celle qui contient la dédicace à Narcissus Vertunus Parthenopæus, et la dernière, l'écusson placé au pied d'un tronc d'arbre coupé, où on lit : *Imprimebat Venetiis B. Vitalis, Venetus, sumptibus Joannis Stephani Calcarensis. Prostant vero ex officina D. Bernardini. A(nno)* 1538.

La dédicace, sur laquelle nous allons revenir, occupe le tiers supérieur de la première planche. Les deux tiers inférieurs sont remplis par des figures. La principale représente le foie et la rate avec les branches de la veine porte ; deux autres plus petites, les organes de la génération dans les deux sexes avec les vaisseaux sanguins et spermatiques ; elles ont pour titre : *Jecur sanguificationis officina... ; Generationis organa...* L'explication de la figure principale se trouve à gauche ; les plus petites n'en ont pas. Dans la marge inférieure, branches de la veine porte, au nombre de huit (L. Choulant, ouvr. cit., p. 191).

Voici le texte de cette importante dédicace que ne pourrait remplacer une traduction :

Præstantissimo clarissimoque Viro Domino D. Narcisso Vertuno Parthenopæo, Cæsariæ majestatis medico primario, Domino Suo et patrono, Andræas Wesalius Bruxellensis. S. D. (Vesalius s'écrivait alors par un W, ce qui montre bien que le nom de Vésale vient de la ville de Wesel, dont sa famille était originaire. Son nom primitif était Witing). *Non ita pridem, Narcisse doctissime, quum Patavii ad medicinæ chirurgicæ lectionem delectus, inflammationis curationem pertractarem, divi Hippocratis et Galeni de revulsione ac derivatione sententiam explicaturus, venas obiter in charta delineavi, ita ratus quid per κατ' ἴξιν Hippocrates intellexisset, facile posse demonstrari. Nosti namque quantum hac tempestate, ea dictio dissentionum atque contentionum, etiam inter eruditos, de vena secanda concitaverit, dum alii fibrarum consensum ac rectitudinem, alii aliud*

nescio quid, indicasse Hippocratem affirmant. Verum illa venarum delineatio tantopere medicinæ professoribus studiosisque omnibus arrisit, ut arteriarum quoque et nervorum descriptionem, a me obnixe contenderent. Quia vero ad meam pertinebat professionem Anatomes administratio, ipsis deesse non debui, potissimum quum scirem ejusmodi lineamenta, his qui secanti adfuissent, non mediocre commodum allatura. Alias siquidem aut partium corporis, aut simplicium pharmacorum cognitionem ex solis picturis, seu formulis velle assequi, ut arduum, sic quoque vanum ac impossibile omnino arbitror : sed ad memoriam rerum confirmandam apprime conducere, nemo negaverit. Cæterum cum plurimi hæc frustra imitari conarentur, rem prælio commisi, atque illis tabellis, alias adjunximus, quibus meum σκελετον nuper in studiosorum gratiam constructum Joannes Stephanus, insignis nostri sæculi pictor, tribus partibus appositissime expressit, *magno sane usu eorum, qui non modo honestum, aut pulchrum, sed etiam utile ac necessarium judicant summi opificis solertiam artificiumque contemplari et domicilium illud animæ (ut Plato ait) introspicere. Præterea singulis partibus, quanquam id in præsenti negocio non admodum ex sententia confici potuit, sua nomina ascripsimus, barbaris, quæ etiam peritiores in plurimorum libris subinde remorari solent, minime prætermissis. Quod autem ad rei veritatem attinet, nullum hic apicem ductum puta, quem Patavini studiosi in hujus anni consectione, a me demonstratum non attestabuntur : ut interim sileam de Parisinis præceptoribus meis longe doctissimis Lovaniensibus medicis, apud quos non semel Anatomen publice administrari. Porro ut novus hic noster conatus, alicujus patrocinio commendatior..... Si gratum tibi ac studiosis fore intellexero, aliquando majora adjiciam. Vale. Patavii, calend. Apri. An. salutis M. D. XXXVIII.*

Nous y voyons que « peu de temps après sa nomination à la chaire de médecine chirurgicale de Padoue, Vésale, devant faire des leçons sur le traitement de l'inflammation, avait, pour expliquer les doctrines du divin Hippocrate et de Galien sur la révulsion et la dérivation, fait faire une planche des veines, persuadé qu'il était qu'on pouvait facilement démontrer ce que Hippocrate avait entendu par κατ' ἴξιν..... Cette planche plut tellement aux professeurs de médecine et à tous les étudiants qu'ils le supplièrent de donner aussi la description des artères et des nerfs, et comme l'administration de l'anatomie dépendait de son enseignement, il n'a pu manquer de le

faire..... Il ne faut pas croire, dit-il très-judicieusement, qu'on puisse arriver par ce seul moyen à la connaissance des parties du corps; mais personne ne niera qu'il ne serve à se rappeler les choses. Voyant enfin qu'elles étaient trop difficiles à copier, il a fait imprimer ces planches en y joignant les trois autres où Joannes Stephanus, peintre illustre de son temps, avait supérieurement représenté dans des positions différentes le squelette préparé tout récemment pour l'usage des études..... Il affirme que tout ce qu'il a fait dessiner il l'a montré à ses auditeurs de Padoue dans l'année. Il atteste aussi ses très-savants maîtres de Paris et les médecins de Louvain, chez lesquels il a plus d'une fois démontré publiquement l'anatomie. » On sait que les maîtres auxquels il fait allusion sont Jacques Sylvius et Jean Guinter d'Andernach.

La deuxième planche ne contient qu'une seule gravure sur bois occupant toute la feuille; elle a 43 centimètres de hauteur. C'est le système veineux complet, avec le foie, à cinq lobes. En haut le titre : *Venæ cavæ*, *jecorariæ*, κοίλης, etc.; en bas, branches des veines caves, au nombre de 168. L'explication est sur les deux côtés de la figure.

La troisième planche donne une gravure de la même dimension que la précédente et offrant la même disposition. En haut le titre: *Arteria magna*, ἀορτὴ, etc.; en bas, le nombre de ses branches : 147. C'est le système artériel avec le cœur non ouvert et les reins : « Les deux carotides internes qui vont se jeter dans le *rete mirabile* de Galien ; par devant se voient les deux plexus veineux des ventricules latéraux à leur point de départ. Ils sont désignés ici comme *Plexus reticularis ad cerebri basim, Rete mirabile, in quo vitalis spiritus ad animalem præparatur*, tandis que dans les livres *De corporis humani fabrica* (1543, p. 310, 621, 642), ce réseau est considéré comme existant chez les animaux et non chez l'homme. » (L. Choulant, ouvr. cité.)

La quatrième planche montre un squelette debout vu de face, le bras gauche pendant le long du corps, le bras droit fléchi, la main droite dirigée en haut, ouverte. La figure occupe le côté droit de la feuille. L'explication est à gauche avec les noms des os en grec, latin, hébreu et arabe.

La cinquième planche, disposée comme la précédente, donne le même squelette vu de profil, le bras gauche pendant, le droit demi-fléchi. Dans la marge inférieure est le distique sur le nombre des os : *Adde quater denis bis centum senaque*, etc.

Dans la sixième planche, le même squelette, vu de dos,

est placé cette fois à gauche et l'explication à droite. Je rappelle l'écusson qui s'y trouve au pied d'un tronc d'arbre coupé avec l'inscription : *Imprimebat..... Anno* 1538. Dans la marge inférieure, on a mis le privilége du pape, de l'empereur et de la république de Venise, qui devait garantir ces planches de la contrefaçon, sous des peines sévères.

Vésale nous a appris lui-même ce que valaient les décrets des souverains auprès des libraires (*nam quid principum decreta apud bibliopolas.....*). Mais avant de décrire les contrefaçons dont il s'est plaint si amèrement et qui ont surgi dès 1539 malgré ce puissant privilége, je dois faire remarquer que les six premières planches de Vésale n'ont pas servi à son grand livre d'anatomie ni à l'*Epitome*. Il dit lui-même quelque part que c'était un essai, une première tentative. Les trois squelettes, vus de face, de profil et de dos, ont des attitudes tout à fait différentes, et des autres planches de Venise une seule peut-être a été conservée, et encore après avoir subi de profondes modifications (*De hum. corp. fabr. libri septem*, p. 313 (1) ; la même figure est répétée deux fois dans l'*Epitome*).

Les trois squelettes des six premières planches de Vésale, qu'on pourrait appeler les squelettes de Jean de Calcar, se retrouvent cependant ailleurs que dans les contrefaçons. On ne s'était guère douté jusqu'à présent que ce sont les trois petits squelettes, réduits de 43 à 12 centimètres, inversés, qui se voient aux feuillets 76 et 77 des *Andreæ Vesalii magnæ chirurgiæ libri septem*, in-8 publié en 1569, à Venise, par Prosper Borgarutius. Il leur a adjoint un quatrième squelette beaucoup plus mal dessiné que les trois autres et qui s'en distingue encore par l'absence de lettres explicatives. Boerhaave et Albinus (*Opera omnia Vesalii*, p. 933) les ont fait reproduire sur cuivre exactement tous les quatre et dans les mêmes dimensions; les lettres des trois premiers ont été conservées, bien qu'elles ne servent dans le texte à aucune démonstration. Je possède une feuille (71), plus large que haute, signée Lesueur l'aisné, dépendant de je ne sais quel ouvrage, où sont grossièrement représentées ces trois ré-

(1) C'est en réalité la page 413, parce qu'il y a eu erreur dans l'impression : après la page 312 on a recommencé 213. Bien que cette faute ait été relevée dans l'*errata* de Vésale, on continue, L. Choulant comme les autres, à croire que l'édition de 1555 contient 165 pages de plus que celle de 1543, et qu'en conséquence elle est plus complète. La différence est de 65 pages seulement, et d'autre part les caractères sont plus gros. Ceux qui se donnent la peine de lire savent bien qu'il n'y a entre les deux éditions que de minimes changements difficiles à trouver.

ductions des squelettes originaux de Jean de Calcar ou des six premières planches de Vésale.

J'arrive aux contrefaçons. La première est celle d'Augsbourg, où la lettre à Narcissus Vertunus a été remplacée par la préface de cet enragé d'Allemand, qui reproche à Vésale d'avoir voulu renfermer en six tableaux ce que Galien avait à peine mis en trente livres. Haller (*Bib. anat.*, I, p. 180) nous en donne le titre : *Ein gar Kunstlich, allen Zeib und Wundarzten neitzliches Werk in* 6 *Figuven, mit Ianhalt aller Blutschag und Flechsadern samt den Gebeinen des gantzen Leibes* (un très-bel ouvrage, extrêmement utile aux médecins et chirurgiens, en 6 figures, contenant tous les vaisseaux ainsi que les os de tout le corps), Augsbourg, 1539, in-fol. Et il ajoute : *Auctorem Johannem de Necker vocat Trew. Nonne Vesalii?*

L. Choulant (ouvr. cité, p. 53) nous apprend que c'est la contrefaçon non pas de Johan, mais de Jobst (de Necker), dont il a vu une édition imprimée à Cologne, *chez O. O. und J.*, in-fol. avec le même titre auquel on a ajouté seulement : *Auch andrer künsten Leibhabern* (ainsi qu'aux amateurs des autres arts). Il est dit, en effet, dans la préface de cette édition, que ce chef-d'œuvre a été écrit par André Vésale en latin, édité et dessiné par l'habile peintre Johannes Stephanus et imprimé par Bernard Vitalis à Venise. Il y a aussi la petite malice sur les trente livres de Galien mis en six tableaux. (*Also hat Stephanus Intemplæus in sechs Figur gebracht, was Galenus in sechs gantzen, subtilen, auch hochnutzlichen buchern gehaudlet hat, und yetzund ist durch Andream Wessalium in sechs kunstliche und nutzlich Figur mit herlichen verstand zusamen getsagen, was durch den Galenum wol in dreissig, oder noch mer buchern lang und vil geschriben ist, welches kunstlich Werck dureh Andream Wessalium latinisch beschriben, darnach auss verlegen und aurichten des kunstreichen Malers Joannis Stephani durch den Bernardum Vitalem ein Venediger mit fleyss in den Druck gebracht ist worden.*)

Les six feuilles d'Augsbourg, imprimées d'un seul côté, ont des figures tout à fait pareilles à celles de Vésale. On a mis sur la droite une traduction allemande de l'explication en latin, qui est conservée à gauche. Ce serait la meilleure imitation des six premières planches de Venise ; et cependant Vésale s'écrie : *Præterquam quod Venetam sculpturam perverse istic sunt imitati!* Dans l'édition sans date signalée par L. Choulant, les figures, quoique copiées sur la précédente,

sont encore plus imparfaites. Elles sont absolument disposées de la même manière, seulement le texte latin est imprimé en italique.

La contrefaçon de Cologne, dont Vésale parle ensuite, est celle qui contient une mauvaise reproduction de la planche des nerfs, qu'il avait communiquée à quelques amis. On sait, en effet (*Epist. docens venam axillarem dextri cubiti in dolore laterali secandam*. Bâle, 1539), que Vésale avait deux planches de nerfs, *priori cerebri septem paria delineata sunt, in altera universæ dorsalis medulæ ramuli exprimuntur*, qu'il gardait en réserve jusqu'à ce qu'il eut celle des muscles et de toutes les parties intérieures..... Eh bien, c'est la première qui a été si grossièrement défigurée à Cologne par Macrolios. L. Choulant (ouvr. cité, p. 52) en donne une réduction, et il décrit minutieusement cette feuille rarissime, imprimée d'un seul côté comme les autres et dans les mêmes dimensions. « Elle représente, dit-il, un cerveau de grandeur naturelle coupé horizontalement, de manière à faire voir les ventricules latéraux; au-dessous les nerfs, qui partent de la base, et un morceau du palais, le nerf vague avec sa distribution dans la poitrine et la cavité abdominale. » Les nerfs sont plus gros que nature. Quelques explications sont gravées sur bois, d'autres sont imprimées en caractères typographiques. En haut on lit : *Cerebrum animalis fons et principium, sensum voluntarium per nervos communicans ab se et dorsali medulla enatos universo corpori*. L'explication en latin se trouve à gauche, en italique. A droite : *Ægidius Macrolios medicinæ apud Agrippam Coloniam professor anatomicus studiosis. Andreas Wesalius, quo nemo post Galenum in anatome diligentius et verius versatus est, tabulis aliquot superiore anno editis maximam commoditatem studiosis, quibus non datur* αὐτοψίας *copia, creavit. Sed ut animus hominis docti ociosus esse nequit, ita singularis industria, ab eodem istam quoque tabulam, quæ nervorum syzygiam septenariam, sensuum scilicet instrumenta et loca, ob oculos evidentissime ponit, elegantissime expressit. Eam nos dudum nacti, quanquam depictam tantummodo, verum adeo concinne, ut arbitrer authorem in omnium manibus illam esse optavisse, typographis tradidimus ne soli nos, quod plurique per invidiam faciunt, thesauro tali frueremur. Cur enim non thesaurum appellem quod ingeniosam naturæ machinam exprimit et docet? Nec priores sex tabulæ, quæ venarum, arteriarum et sceleti imagines dant, quicquam habent tam ingeniosum, quod cum prima ista (sic enim*

nuncupare libet, quod prima hominis et veluti principium depingat) sit comparandum. Valete. Je ne puis faire l'injure au lecteur, quel qu'il soit, de mettre en français un latin si simple. Pas n'est besoin d'insister davantage, et je renvoie au grand ouvrage d'anatomie (édition de 1543, p. 319), où l'on trouvera la planche originale de Vésale (la deuxième figure).

Chose singulière! On ne connaît pas les trois premières planches contrefaites à Paris ni l'éditeur qui les a données seules, « à cause de la difficulté de graver les autres, suppose Vésale, et cependant, dit-il, les étudiants pouvaient bien mieux se passer des premières. » On soupçonne, il est vrai, Christian Wechel, qui les aurait remplacées en 1543 par la compilation de Ryff, parue en 1541 à Strasbourg, chez Balthasar Beck, et dont nous avons déjà parlé (*Gaz. hebd.*, 1876, n° 52).

Dans cette contrefaçon de Strasbourg, on a copié cinq planches sur six, les cinq dernières, savoir : la distribution des veines et des artères dans tout le corps et les trois squelettes; on trouve ces derniers aux pages 354 et 355 du beau livre de Tagault : *De chirurgica institutione*, imprimé par Wechel en 1543 (1). Je serais tenté de croire que Borgarutius, voyant cette mauvaise contrefaçon des trois squelettes des six premières planches de Vésale dans *la Chirurgie* de Tagault, s'est déterminé à les faire graver de nouveau et à les mettre à la même place (après le livre des luxations), dans la *Grande Chirurgie de Vésale*, qu'il a publiée, en 1569. Il a eu probablement cette double intention de donner une meilleure idée des trois squelettes de Jean de Calcar, et de rappeler qu'ils appartenaient à Vésale. Ils sont malheureusement trop petits.

J'ai déjà fait remarquer la nuance des reproches que Vésale adresse à Christian Egenolph pour les ouvrages de Dryander, publiés à Strasbourg, 1541, et à Francfort, 1542. Ces livres, dont les figures ont été prises de tous côtés dans les ouvrages des autres, ne pouvaient convenir à Vésale; mais il est loin de jeter cette fois à leurs auteurs l'épithète de plagiaires. Je me bornerai à rappeler que dans l'*Anatomie* de

(1) Ce n'est pas un livre rare. La bibliothèque de la Faculté de médecine en possède deux exemplaires. L'un d'eux contient l'opuscule de Wechel, qui donne avec les canons de la saignée les dix-neuf planches de la compilation de Ryff. Ces deux ouvrages, sortis de l'imprimerie de Christian Wechel, la même année 1543, ayant le même format et des figures pareilles (les trois squelettes), bien que tout à fait indépendants l'un de l'autre, ont été reliés ensemble.

Mondinus annotée et illustrée par Dryander, les deux petits squelettes seulement ont été grossièrement imités de Vésale, et que je n'ai pu me procurer l'ouvrage publié à Francfort en 1542, sous le titre: *Der gantzen Artzenei gemeiner Inhalt.*

Je termine en faisant observer que des six premières planches imprimées à Venise en 1538, très-probablement les squelettes seuls ont été dessinés par Jean de Calcar. On attribue à tort à ce peintre célèbre toutes les figures de l'*Anatomie de Vésale*, qui comprend les sept livres *De humani corporis fabrica* et leur *Epitome.* Un travail prochain, mais écrit cependant depuis plusieurs mois, cherche à établir ce qui lui revient dans cette œuvre prodigieuse. La première partie contient l'histoire du portrait d'André Vésale de Bruxelles par Johann Stephan Von Calcar, qui se trouve au musée du Louvre, n° 95 de l'école italienne.

FIN

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2



Musée du Louvre. — Un Portrait par Jean de Calcar. — Dessin de Chevignard.

au milieu de beaucoup d'autres jeunes gens qu'un travail incessant lui faisait négliger, quand son humeur jalouse ne les rendait pas victimes de ses rigueurs, comme Pâris Bordone ou le Tintoret. — Calcar devint un des plus heureux imitateurs de son maître. Vasari nous apprend qu'il était connu comme peintre habile de figures de toute dimension, et surtout comme excellent portraitiste, *nei ritratti maraviglioso*, réputation difficile à conquérir à Venise, dans ce pays où l'art du portrait avait été porté si haut. Quelques-uns de ses ouvrages, attribués aux premiers peintres de son temps, gardent encore le nom de ces maîtres dans beaucoup de galeries. C'est ainsi que Léonard, Raphaël et Titien absorbent, sans aucun doute, dans leur magnifique rayonnement, plus d'une étoile secondaire. L'unique peinture de Calcar que possède le Musée national du Louvre et que nous reproduisons, ce portrait de jeune homme si fier et si digne, était, il y a peu de temps encore, attribué à un maître vénitien, au Tintoret; heureusement l'inventaire des tableaux du roi, dressé par Bailly, vers 1709, a permis de restituer ce chef-d'œuvre à son véritable auteur.

Imitateur habile du Titien, Jean de Calcar s'assimila de même le style de Raphaël, au point de tromper la sagacité d'amateurs contemporains. Nos idées actuelles sur l'individualité dans les arts nous rendent cette faculté d'imitation assez étrange chez un homme d'un rare mérite, et l'on se prend à regretter la facilité extrême de cet Allemand à devenir si complétement Italien. Après tout, la recherche du beau était la grande affaire au seizième siècle, et l'on pensait qu'il était suffisant de l'atteindre, fût-ce en suivant les voies tracées par les illustres chefs de Rome, de Venise ou de Florence.

En 1537, le célèbre André Vésale, professeur de médecine à Padoue, chargea Calcar de dessiner les planches de son Traité de la structure du corps humain, qu'il publia à Bâle, en 1543. Cette longue, difficile et répugnante tâche de copier, d'après nature, des préparations anatomiques, valut à l'artiste un nouveau genre de succès. Vasari loue ce travail qui, dit-il, lui fera toujours grand honneur, *che gli doverà in tutti tempi essere d'onore.* Une telle approbation du docte biographe, de l'ami de Michel-Ange, gardien trop fidèle des connaissances anatomiques de l'école florentine, est justifiée par l'excellence de l'œuvre; et si la science moderne a dépassé les travaux de Vésale, les figures de Calcar demeurent encore sans rivales. Il est impossible, en effet, de présenter sous une forme plus noble les tristes réalités de l'amphithéâtre. Tout en restant dans les limites du vrai, le dessinateur a su donner quelque chose du charme de la vie à ces corps dépouillés. Aussi les belles planches taillées en bois de l'*Humani corporis fabrica* ont-elles été reproduites au burin, depuis le dix-septième siècle, par Tortebat et différents graveurs, non sans qu'on en ait altéré le grand caractère et effacé, cette fois encore, le nom de Calcar pour y substituer injustement celui plus fameux de Titien.

Vers la fin de sa carrière, le peintre allemand se rendit

Calcar les portraits de la seconde édition des Vies des peintres du Vasari, publiée chez les Giunti, en 1568, vingt-deux ans après la mort du peintre allemand. C'est une erreur. Quatre ans après lui, en 1550, parut la première édition; elle ne contient pas de portraits. Comment admettre que Vasari, possesseur de ces planches, eût volontairement privé, au début, son livre d'un complément si curieux? Les encadrements accusent d'ailleurs le style de la seconde moitié du seizième siècle.

MAGASIN PITTORESQUE.

Jean de Calcar.

Parmi les élèves du Titien, plusieurs étaient venus de loin : le Hollandais Barents; Lambert Züster, aussi d'Amsterdam; Christophe Schwartz, d'Ingolstadt; Jean de Calcar, de Clèves. Les nations du Nord étaient particulièrement séduites, à cette époque, par l'éclat de l'école

[illegible] sensible aux charmes de la couleur [illegible] la forme, [illegible] de la tradition flamande et n'envoyait guère en Italie que les architectes et les [illegible]

Johan Stephan von Calcar [illegible]

naissance, Calcar, petite ville du duché de Clèves, était né en 1499. A l'école du Titien, l'artiste allemand eut le bonheur d'être admis parmi les disciples favorisés du maître, troupe peu nombreuse, recevant directement ses conseils,

à Naples, et y fit de nombreux portraits; quand il y mourut, en 1546, il était dans toute la force de l'âge et du talent.

La Pinacothèque de Munich conserve de Jean de Calcar ou Giovanni Fiamingo, comme l'appellent les Italiens, une *Mater dolorosa;* on cite également de lui une Adoration des bergers qui ornerait la galerie du Belvédère, à Vienne. Selon toute probabilité, c'est cette Nativité, due au pinceau de Calcar, que Rubens possédait, et dont il ne voulut jamais se dessaisir. Après sa mort, Sandrart l'acheta et la revendit à l'empereur Ferdinand. On attribue encore à

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

LE PORTRAIT D'ANDRÉ VÉSALE AU MUSÉE DU LOUVRE

LES PLANCHES ANATOMIQUES DU GRAND LIVRE D'ANATOMIE ET DE L'ÉPITOME (1543)

PAR

Le Dr E. TURNER

Ancien interne des hôpitaux de Paris
Membre titulaire de la Société anatomique, etc.

Tout occupé d'autre chose, le 4 septembre 1875, dans une visite au musée céramique de la Manufacture de Sèvres, je m'arrêtai devant la belle plaque de porcelaine, exécutée par madame Adélaïde Ducluseau, représentant un inconnu d'après le Tintoret. La perfection de l'œuvre m'avait attiré. La date ANNO 1540, ÆTATIS 26, inscrite sur le piédestal de la colonne où s'appuie le personnage, fixa mon attention, et comme depuis quelque temps je fais des recherches sur l'album de portraits du commencement du XVIe siècle, que la tradition fait remonter à la famille du grand maître de Boisy, je me promis de découvrir aussi le nom de ce grave jeune homme de vingt-cinq ans. La tentative était un peu téméraire, mais ma curiosité fut vivement excitée, et je continuai ma promenade à travers l'admirable musée, fort préoccupé de ces pavots placés dans l'écusson du portrait, et que je disais en plaisantant être les armoiries d'un médecin. Bientôt je m'absorbai dans la contemplation de la coupe et des morceaux de couvercle qui composent le spécimen des faïences dites de Henri II, pour lesquelles

j'étais venu à Sèvres, et ma satisfaction étant complète, après avoir vu le cadre qui renferme les quatre carreaux émaillés provenant de la chapelle du château d'Oiron, et un cinquième carreau de même provenance, exposé à part avec une note de M. Benjamin Fillon, je revins avec mon projet de recherches.

Dès le lendemain, je pus consulter le catalogue du musée du Louvre. Le portrait attribué au Tintoret était rendu à Johann Stéphan Von Calcar (*Notice des tableaux*, par Frédéric Villot, 1874). — « 95. PORTRAIT D'HOMME. Hauteur, $1^{m},09$; largeur, $0^{m},88$; toile, fig. à mi-corps, de gr. nat. Il a la barbe rousse et fourchue, la tête nue, vue de trois quarts, tournée à gauche, et les cheveux courts; il est vêtu d'une robe noire, mise par dessus un pourpoint violet; la main gauche pose sur la hanche, et la droite, appuyée sur le piédestal d'une colonne, tient un papier. On remarque sur la colonne un écusson portant d'azur à trois têtes de pavots d'or, timbré d'un casque d'acier, grillé, fermé et surmonté d'un cimier formé de deux pavots d'or et accompagné de lambrequins azur et or. Au-dessous on lit cette inscription : ANNO 1540, ÆTATIS 26. Le blason est répété sur la bague que porte le personnage avec l'addition des trois lettres : N. V. B. »

Je ne reproduis pas ici l'article bibliographique de F. Villot sur Jean de Calcar, parce qu'il contient quelques erreurs. Il suffira au lecteur de savoir que dans cet article le nom de Vésale revient si souvent que ma première idée fut de chercher la date de la naissance du célèbre anatomiste, 1514. En 1540 il était donc dans sa vingt-sixième année. De plus, il est né à Bruxelles. Des trois lettres du chaton de la bague N. V. B, les deux dernières indiquaient assez Vesalius Bruxellensis; mais il s'appelait Andræas, et il y a une N. Un simple examen avec une loupe, au musée du Louvre, permet de s'assurer qu'on s'est trompé et que la première lettre est bien un A. Inutile d'ailleurs de discuter sur cette lettre microscopique. Il vaut mieux avoir recours à l'estampe de Vésale, qui se trouve au commencement de l'EPITOME et du GRAND LIVRE D'ANATOMIE. On y voit les mêmes dates à deux ans de distance : ANN. ÆT. XXVIII. — M. D. XLII. Plus de pavots dans cette gravure sur bois; mais elle porte la devise des chirurgiens : OCIVS, IVCVNDE ET TVTO.

J'étais donc en présence du portrait du grand Vésale, et ce portrait était un chef-d'œuvre! Pour moi, médecin, tomber sur le réformateur de l'anatomie, c'était avoir la main heureuse. Aussitôt les recherches commencèrent avec ardeur, et

pendant ce temps je me demandais comment il se faisait que les collections du Louvre eussent gardé plus de cent soixante-dix ans ce tableau sous la dénomination d'un personnage inconnu, quand le texte de Vasari pouvait si bien servir à le faire connaître; comment Félibien, Sandrart, et après eux Bailly, Lépicié, Depiles et F. Villot ne l'ont pas deviné; comment celui-ci laisse imprimer, en 1874, une dernière édition de sa notice sans avoir égard à l'article *Jean de Calcar* de l'Histoire des peintres, où M. Charles Blanc signale enfin le portrait d'André Vésale (livraison 496, éc. ital., 119, déc. 1867). Peut-être que le peu de fermeté de la conclusion : « En voilà bien assez pour appuyer notre hypothèse et lui donner au moins de la vraisemblance », et les quelques erreurs qui se sont glissées dans cet article lui ont retiré un peu de son importance. J'y reviendrai dans la deuxième partie de ce travail, qui a pour sujet les planches anatomiques de Vésale.

On admet généralement aujourd'hui qu'elles sont toutes de Jean de Calcar, et, sans faire de distinction, on les comprend sous le nom beaucoup trop vague de l'Anatomie de Vésale. Or, il y a les planches du Grand livre d'anatomie et celles de l'Epitome, publiées la même année 1543, et l'on verra bientôt qu'elles sont loin d'être pareilles. De plus, en 1538 avaient déjà paru à Venise six premières planches; trois de celles-ci, sûrement, ont été dessinées par Joannes Stephanus Calcarensis (*Gaz. hebd.*, 1877, n° 17). Toutes les autres sont-elles de ce peintre? Voilà ce qu'on ne s'est pas donné la peine de rechercher. On conviendra cependant qu'il est très-intéressant de savoir ce qui appartient à Jean de Calcar dans l'œuvre immense des planches de Vésale.

M. Ch. Blanc (ouvr. cit.) et Ambroise Firmin Didot (*Essai sur l'histoire de la gravure sur bois*, p. 91), comme tant d'autres, paraissent même ignorer l'existence de l'Epitome, à moins qu'ils ne le confondent avec le Grand livre d'anatomie. L'illustre éditeur s'extasie devant la perfection des gravures du grand ouvrage, *De humani corporis fabrica libri septem*, dont il possède les magnifiques exemplaires de 1543 et 1555. Que serait devenue son admiration si elle s'était portée sur les planches de l'Epitome, qui sont de beaucoup supérieures? Pour faire la lumière au milieu de cette confusion, il fallait une étude plus longue et plus attentive. Cette tâche, tout naturellement, devait échoir à un médecin.

LE PORTRAIT D'ANDRÉ VÉSALE PAR JEAN DE CALCAR.

L'histoire en est fort curieuse. On sait tout d'abord qu'il n'a pas toujours été attribué à ce peintre. Et cependant on lit dans Vasari (*Le vite de piu eccellentissimi pittori, scultori e architectori*, in Fiorenza, appresso i Giunti, in-fol., 1568, IIIe p., V, 1), à l'article *Vita de Marc Antonio Bolognese e d'altri intagliatori*, p. 319 : « Come furono anco glundici » pezzi di carte grandi di notomia, che furono fatte da Andrea » Vessalio, e disegnate da Giovanni di Calcare Fiammingo, » pittore eccellentissimo, le quali furono poi ritratto in minor » foglio e intagliati in rame dal Valverde che scrisse della » notomia dopo Vessalio. » Et à l'article *Tisiano da Cador, pittore* (IIIe p., V, 11, p. 818) : « E stato con esse lui fra gli » altri un Giovanni Fiammingo che di figure, cosi piccole, » come grandi, e stato assai laudato maestro, e ne i ritratti » maraviglioso, come se vide in Napoli, dove e vivuto alcun » tempo, e finalmente morto. Furono de man di costui (il che » gli dovera in tutti i tempi essere d'onore), i disegni dell' » Anatomia, che fece intagliare, e mandar fuori con la sua » opera l'eccellentissimo Andrea Vessalio. » Et dans le même volume, à la page 858 : « Connobi ancora in Napoli, e fu mio » amicissimo, l'anno 1545, Giovanni di Calker, pittore Fiam- » mingo, molto raro, e tanto pratico nella maniera d'Italia, » che le sue opere non erano conosciute per mano di Fiam- » mingo. Ma costui mori giovane in Napoli mentre si sperava » grand cose di lui : il quale disegno la sua Notomia al » Vessalio. »

C'est cette dernière phrase seulement que conserve Félibien dans la trop courte mention qu'il fait de Calcar (*Entretiens*, 1666, p. 78) : « Il y eut encore un Flamand, nommé Jean de Calker, qui imita la même manière de peindre (Titien). C'est de lui les figures d'anatomie qui sont dans Vésale. Il mourut à Naples, encore fort jeune. »

Enfin Sandrart (*Deutsche Academie*..... Nurnberg, 1675, t. I, p. 243, Johann de Calchar) redit aussi : « C'est lui qui a fait les dessins du beau livre d'Anatomie de Vésale, et leur perfection atteste qu'ils sont d'un grand artiste. » Sandrart, qui lui attribue par erreur les portraits de l'ouvrage de Vasari (éd. de 1568), nous apprend qu'il mourut en 1546. On admet généralement qu'il était né en 1499, à Calcar, dans le duché de Clèves.

Vésale lui-même l'avait nommé deux fois. La première, dans

la dédicace des six premières planches à Narcissus Vertunus Parthenopæus, datée de Padoue, calendes d'avril 1538 (*Gaz. hebd.*, 1877, n° 17). Il livre à l'impression trois planches qu'il avait déjà, auxquelles il en ajoute trois autres, *atque illis tabellis, alias adjunximus quibus meum* σκελετὸν, *nuper in studiosorum gratiam constructum, Joannes Stephanus, insignis nostri seculi pictor, tribus partibus appositissime expressit.* Et sur la dernière planche, l'écusson où on lit : *Imprimebat Venetiis B. Vitalis, Venetus, sumptibus Joannis Stephani Calcarensis. Prostant vero in officina D. Bernardini. A.* 1538. Ce sont les planches qui furent présentées par le père de Vésale à l'empereur Charles-Quint. *Neque unquam obliviscar qua voluptate tabulas meas anatomicas inspexeris, quamque curiose de singulis percunctatus sis, quas pater meus Andreas Majestatis tuæ a pharmacis primarius juxta ac fidelissimus aliquando tuendas obtulit* (préface du Grand ouvrage). Puis à la fin de la lettre à Nicolaus Florenatus (*Epistola docens venam axillarem dextri cubiti in dolore laterali secandam*), datée de Padoue, chez les fils du très-illustre comte Gabriel d'Ortembourg, calendes de janvier M.D.XXXIX, et imprimée à Bâle la même année, au mois d'avril, chez Robert Winter (le prédécesseur d'Oporin), on voit que Joannes Stephanus avait cessé de dessiner pour Vésale : *Quamobrem si corporum dabitur opportunitas et suam operam Joannes Stephanus, insignis nostræ ætatis pictor, non denegaverit, nequaquam ego eum laborem subterfugero.* Contrairement à ce qu'on a pu écrire sans le vérifier, ce peintre n'est nommé nulle part ailleurs dans les ouvrages de Vésale, et surtout il n'y est jamais appelé *Calcarensis*, comme on le répète un peu à la légère.

On devine comment l'artiste éminent et le grand anatomiste se sont rencontrés en Italie, l'*Ingeniorum vera Altrix* de cette belle époque de la Renaissance. Vésale y est conduit avec les armées de Charles-Quint, et en 1537 le sénat de Venise le nomme professeur de médecine chirurgicale à l'université de Padoue. En 1536, Giovanni Fiammingo vient se perfectionner à l'école de Titien. C'est de Venise que Jean de Calcar aura été attiré à Padoue pour dessiner les pièces anatomiques préparées par Vésale. Il ne faut pas oublier qu'ils étaient du même pays. Vésale était né à Bruxelles, mais sa famille était originaire de Wesel (on a d'abord écrit Wesalius, et la ville de Wesel, comme celle de Calcar, faisait partie du duché de Clèves); s'ils ne se connaissaient pas déjà cette circonstance a dû les rapprocher. Vésale, voyant l'ha-

bileté de son compatriote et son ardeur au travail, n'aura pas eu de peine à lui faire comprendre le service qu'il pouvait lui rendre. L'infatigable anatomiste songeait à relever les erreurs de Galien; il préparait une nouvelle édition du livre de Jean Guinter d'Andernach (appelé bien à tort Gontier), qui enseigna d'abord le grec à Louvain, et devint ensuite professeur d'anatomie à Paris: *Institutionum anatomicarum secundum Galeni sententiam ad candidatos medicinæ libri quatuor per Joannem Guinterium Andernacum, medicum, ab Andrea Wesalio Bruxellensi, auctiores et emendatiores redditi. Venetiis, in officina D. Bernardini, M.D.XXXVIII.* Des planches anatomiques devaient singulièrement aider à saper l'édifice du médecin de Pergame, auquel personne n'osait toucher : de là les six premières planches de Venise. Il y avait encore deux planches de nerfs que Vésale conservait jusqu'à ce qu'il eut celles des muscles et des organes intérieurs, quand, nous dit-il quelques lignes après, la coopération de Joannes Stephanus lui fit défaut (*Epistola docens venam....*). Ainsi, à ce moment, janvier 1539, Calcar ne dessinait plus sur bois. A l'école de Titien il était devenu un grand peintre, et le portrait de 1540 en est une preuve manifeste. Mais cette date prouve aussi que des relations s'étaient renouées entre eux, et nous rechercherons si Calcar n'aurait pas consenti à dessiner alors les cinq planches de muscles et les deux figures nues de l'Epitome, qui n'ont pas d'égales dans toute l'œuvre de Vésale.

D'après ces documents historiques, lorsque le portrait qui nous occupe vint enrichir par les soins de Colbert les collections de Louis XIV, comme en fait foi l'inventaire manuscrit de Bailly (1710), il n'était pas difficile de savoir le nom du personnage qu'il représentait et qui cependant est demeuré si longtemps inconnu. Ce précieux document attribue, en effet, à Jean Van Calcard « un tableau représentant un portrait d'homme, la main droite appuyée sur un piédestal et la gauche sur le côté; figure comme nature, ayant de hauteur trois pieds et demi sur deux pieds six pouces de large. » Avec l'inscription ANNO 1540, ÆTATIS 26, et ce qu'on savait de l'histoire de Calcar, on aurait pu, n'est-il pas vrai? dès cette époque, reconnaître le portrait d'André Vésale. S'il en avait été ainsi, la célébrité du grand anatomiste eut sauvé Calcar de l'oubli, et son œuvre admirable n'eut pas été sans raison plausible donnée à un autre, au Tintoret, auquel elle est restée attribuée jusqu'en 1848. On fait généralement remonter cette erreur au catalogue de Lépicié, qui, dans le

tome II, 1754, décrit parmi les tableaux du Tintoret « *le portrait d'un Vénitien*, sur toile, 3 pieds 7 p. 1/2 sur 3 pieds de large. Ce portrait représente un Vénitien avec une longue barbe, la tête nue et les cheveux courts; il est vêtu d'une robe noire dont les manches sont pendantes, et d'une espèce de pourpoint d'étoffe violette. Son attitude est simple et noble : il a la main gauche posée sur la hanche et de la main droite il tient un papier. La tête et les mains sont d'une grande beauté et dignes du pinceau de Titien. »

Sauf la forme ovale, la longue barbe, l'absence des dates et de l'écusson, on ne peut nier que cette description se rapporte au tableau de Jean de Calcar de l'inventaire de Bailly. Peut-être ne l'ont-ils pas cru ceux qui n'en ont pas parlé jusqu'en 1801. Desallier d'Argenville (1762) est de ce nombre.

Le catalogue de 1793 est une simple énumération par salles des tableaux connus. Il n'y a pas de description, et notre portrait n'y est pas mentionné. Mais en 1801 on a reçu l'ordre de ranger par écoles et par maîtres les tableaux du musée Napoléon. On suit malheureusement la route ouverte par Lépicié, et sans s'occuper de la forme ovale, des dimensions, des dates, on l'attribue au Tintoret : « N° 1206. Portrait d'homme. Il représente un Vénitien. La barbe est rousse, la tête nue et les cheveux sont courts. Il est vêtu d'une robe noire dont les manches sont pendantes et d'une espèce de pourpoint d'étoffe violette. La main gauche est posée sur la hanche et de la droite il tient un papier. »

Dès lors, avec quelques légères variantes dans la description, les catalogues continueront à l'attribuer au Tintoret jusqu'en 1849. Ainsi fait la notice des tableaux exposés dans les galeries du musée Napoléon en 1810. Déjà ce n'est plus un Vénitien : « N° 1177. Portrait d'homme, dont la barbe rousse est *fourchue*, la tête nue et les cheveux courts. *Il est couvert d'une robe noire sur un pourpoint violet*, la main gauche pose sur la hanche et la droite tient un papier. »

En 1816 le musée Napoléon est devenu le musée Royal; mais la description du n° 1067 n'a pas changé; elle reste la même en 1826 et 1827 au n° 1208.

Le catalogue de 1830 offre une très-légère différence dans la rédaction. Il donne enfin les dimensions du tableau : « N° 1243. Portrait d'homme. Il a la barbe rousse et fourchue, etc. Hauteur, $1^m,09$; largeur, $0^m,88$. »

En 1833 et 1836 même numéro 1243, même description. J'ai rendu ainsi compte de tous les catalogues qui se trouvent à la Bibliothèque nationale.

Avant de poursuivre, revenons un peu en arrière et reportons-nous en 1828, l'année où parut, sous le nom de *Galeries du musée de France*, la continuation de l'ouvrage de Filhol (10 volumes avec ce titre : *Galeries du musée Napoléon*, 1802 à 1815). La planche 47 du tome XI donne le portrait qui nous occupe. Le dessinateur ne s'est pas donné la peine de mettre l'inscription ANNO 1540, ÆTATIS 26. Je passe son nom avec celui du graveur, et je me hâte d'enregistrer ici le morceau précieux contenu dans la 8e livraison et qui est très-probablement le produit de l'imagination d'Auguste Jal, le futur auteur du DICTIONNAIRE CRITIQUE DE BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE publié en 1864 :

« TINTORET (Jacopo-Robusti dit le). Portrait d'homme. En toile. Hauteur, 1m,10 ou 3 p. 4 p. 7 l.; largeur, 0m,87 ou 2 p. 8 p. Voici un des plus beaux portraits que possède le musée Royal. Le nom de l'original nous est inconnu; et de fait il ne nous importe guère. Qu'il soit Capulet ou Montagu, Guelfe ou Gibelin, aïeul de la tendre et malheureuse Desdemona ou descendant du doge Faliero, voilà ce que nous ne prendrons pas la peine d'éclaircir, quoique ce ne fût pas encore tout à fait impossible. Par l'inscription que le peintre a placée sur le socle de la colonne où ce personnage a pris un point d'appui, nous savons que l'ouvrage fut exécuté en 1540 et que le modèle du Tintoret avait vingt-six ans; nous voyons des armoiries qui pourraient nous guider dans nos recherches et peut-être qu'à l'aide des cinq pommes d'or de ce blason nous parviendrons à découvrir le nom du gentilhomme à qui il appartint, comme à une croix surmontée d'une mitre entre quatre merlettes le savant Mumblazen reconnut la demeure des abbés d'Abingthon (Walter Scott, *Kenilworth*, ch. XII); mais, encore une fois, que nous importe? Le jeune homme qui nous occupe a l'air réfléchi, sa méditation ne provient pas sans doute de la lecture du billet qu'il a dans la main droite; ou bien le billet ne traite ni d'intérêt d'amour, ni d'affaires d'ambition, car la figure de celui qui l'a reçu ne porte l'empreinte d'aucune passion vive, d'aucun désir brûlant. Notre gentilhomme pose devant le chevalet du Tintoret et s'ennuie un peu de la contrainte où sa vanité l'a placé; il a voulu que le célèbre élève de Titien fît son portrait, et il paye l'honneur qu'il en reçoit.

» Le style de ce morceau du Tintoret est noble sans affectation. La tête est bien dessinée; sa chevelure courte et sa barbe rousse et fourchue lui donnent un caractère qu'il n'a pas tenu à l'artiste de rendre plus distingué, mais qui est

cependant loin d'être laid. Le ton vigoureux et blond à la fois de sa carnation est superbe; le modelé de ses joues, de son front et de son nez est énergique. Les mains de ce portrait sont admirables. Les accessoires sont faits avec une facilité et une vigueur dignes d'éloges. Ce tableau, que nous regrettons de ne pouvoir louer plus convenablement, est l'œuvre d'un coloriste habile en même temps que d'un homme de goût. »

Mais pourquoi l'avoir attribué au Tintoret? Je dis à mon tour : Qu'importe! puisque tout l'éloge est pour Calcar!

Je dois faire observer en passant que l'indication du recueil de Sandon, donnée par F. Villot, n'est pas exacte. Dans le III vol., pl. 18, se voit une statue. J'ai dû feuilleter les quinze volumes de l'ouvrage et les quatre du supplément sans pouvoir trouver le portrait attribué au Tintoret.

En 1841, lorsque M. Burggraeve publia ses ETUDES SUR VÉSALE, le nom de Calcar n'était pas encore au catalogue du musée du Louvre. La très-fidèle reproduction sur porcelaine de madame A. Ducluseau porte avec sa signature la date 1842 d'après le Tintoret. A cette époque, le vent était à l'oubli pour Johann Stephan von Calcar! Et l'auteur belge met en tête de son livre un portrait de Vésale *fidèlement* reproduit par M. Onghena d'après une gravure sur bois de l'Anatomie (éd. de Bâle, 1555), sans faire remarquer que cette gravure se trouve déjà dans l'édition de 1543 et dans l'Epitome, et qu'elle se voit aussi un peu modifiée dans les OPERA OMNIA VESALII de Boerhaave et Albinus. Quoi qu'il en soit, dire que le portrait arrangé par M. Onghena est une reproduction fidèle de la célèbre gravure sur bois, vraiment c'est plus que de l'exagération. Qu'on ait supprimé le sujet sur lequel Vésale fait la démonstration des muscles qui meuvent les doigts, je le comprends; mais pourquoi n'avoir pas conservé les mains du portrait et la table où se trouvent inscrites la date importante AN. ÆT. XXVIII. M. D. XLII, et la devise des chirurgiens OCIVS, IVCVNDE ET TVTO. En revanche, on a ajouté l'écusson du frontispice, qui est assurément intéressant mais qui demandait une explication (1).

C'est d'après le même type que le sculpteur belge M. Geefs a fait la statue érigée le 31 décembre 1847 sur l'une des places publiques de Bruxelles et que le peintre Hamman a composé ce tableau dont la lithographie, œuvre remarquable de Mouilleron, est si répandue. Pourquoi faut-il citer encore

(1) Ce sont trois belettes. Or belette en flamand se dit *wezel*. Il n'en fallait pas davantage pour en faire les armoiries de Vésale.

le portrait donné à l'Académie de médecine par le baron Portal, si audacieusement attribué à Titien et qui est tout simplement un tableau ancien composé d'après la même estampe de Vésale? Il y a lieu de s'étonner vraiment que personne n'ait saisi ces diverses occasions de revenir aux citations de Vasari sur Jean de Calcar et de faire des recherches sur un portrait qui devait intéresser si vivement. Bien qu'il ne fût pas attribué à ce grand artiste par les catalogues qui conservaient le nom du Tintoret, quelques personnes savaient cependant qu'il était de lui. Dès 1842, la première édition du DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE de Bouillet, dans les quelques lignes consacrées à Jean de Calcar, signale, *au musée royal, un de ses meilleurs portraits.*

C'est seulement après 1848 que F. Villot a eu l'honneur de rendre à Calcar ce qui lui appartenait. « Cette peinture, dit-il, qui était restée attribuée au Tintoret dans la notice de 1841, n'est évidemment pas de ce maître. Nous avons cru devoir lui rendre sa plus ancienne attribution, qui nous semble incontestable » (*Not. des tabl. du musée du Louvre*, 1849, école italienne). En 1852, F. Villot, dans une 2e édit., fait quelques corrections à son article *Jean van Calcar*, qu'il nomme définitivement Johann Stephan von Calcar. Il ajoute ce renseignement précieux : « Le blason est répété sur la bague que porte le personnage avec l'addition des trois lettres N. V. B. » Chose singulière ! Cette découverte ne l'engage point encore à faire d'autres recherches ! il ne dit pas comme M. Jal : « Que m'importe? » mais il passe outre.

En 1860, le MAGASIN PITTORESQUE reproduit par la gravure l'œuvre restituée à Jean de Calcar. L'auteur de la notice qui accompagne le portrait parle en fort bons termes des planches de Vésale, mais il ne s'inquiète nullement de savoir quel est *le jeune homme si fier et si digne* qu'il a sous les yeux ; il ne rapporte même pas les trois lettres initiales N. V. B. Et cependant tout le mystère est là !

M. Ch. Blanc a essayé de le pénétrer en 1867. Mais, comme je l'ai déjà dit, sa conclusion n'a pas été assez ferme. Pour reconnaître Vésale dans le portrait du Louvre, il s'est servi de la gravure sur bois de 1543 et croit être arrivé à une démonstration par la ressemblance des deux physionomies qu'il décrit dans les plus minutieux détails. A mon avis, on devine simplement la même personne par le rapprochement des dates. J'ai fait remarquer déjà combien les portraits composés d'après l'estampe de Vésale sont différents de celui de Jean de Calcar que nous connaissons maintenant. C'est bien

le même personnage assurément, mais les deux visages présentent la différence énorme qui ne peut manquer d'exister entre une petite gravure sur bois faite à la hâte (1) et un portrait de grandeur naturelle soigneusement peint sur toile. On verra d'ailleurs bientôt que le dessin de la gravure ne doit pas être de Calcar. Aussi M. Ch. Blanc ajoute-t-il très-justement : « Nous avons poussé plus loin nos investigations, et nous avons fait plusieurs remarques sinon décisives du moins importantes et assez fortes par leur concordance. D'une part on lit sur le tableau : 1540, *ætatis* 26, et sur la gravure : 1542, *ætatis* 28. Les deux personnes ont donc le même âge, l'une ayant vingt-six ans en 1540, et l'autre vingt-huit en 1542 (1). D'autre part, dans la peinture du Louvre on voit sur l'une des bagues de la main gauche les lettres initiales, parfaitement lisibles M. V. B. (et non pas N. V. B, comme il est dit dans la notice de M. Villot). Or ces initiales M. V. B. on peut les traduire : *Magister Vesalius Bruxellensis*, maître Vésale Bruxellois.

L'erreur était facile à commettre. Mais pourquoi n'avoir pas songé à l'A d'André et n'avoir pas vu dans cette apparence d'M un A dont les jambages sont un peu écartés. Je m'imagine en outre que le peintre a dû encore exagérer cet écartement pour rendre plus distincte une aussi petite lettre. Est-il besoin de faire remarquer d'ailleurs que jamais personne n'a dit : *Magister Vesalius?* tandis qu'on voit en tête de ses livres, partout, *Andreas Vesalius Bruxellensis*, les trois initiales A. V. B. du chaton de la bague.

Il n'y a donc aujourd'hui plus de doute sur le portrait de Jean de Calcar. Le personnage qu'il représente est sûrement André Vésale, et il y a urgence à mettre son nom au catalogue du musée du Louvre à la place qu'il devrait occuper depuis 1867. On comprend bien mieux maintenant, sous ce puissant coloris et ce dessin irréprochable, la distinction du modèle, sa dignité, sa nationalité même ; à voir ces cheveux tirant sur le roux, cette barbe rousse, ces lèvres épaisses, cette blonde carnation, on retrouve agréablement le vrai Vésale, un Flamand, bien différent de cette tête à l'œil farouche, au teint brun, du faux portrait donné à l'Académie de médecine par le baron Portal. En faisant la part des changements apportés à

(1) Et comme de souvenir. Infidélité dans les reproductions des gravures de cette époque. Voyez les planches de Marc-Antoine d'après Raphaël.

(1) Pour être exact, il aurait fallu dire : vingt-cinq ans en 1540 et vingt-sept ans en 1542.

la physionomie par vingt années de plus, on reconnaît les mêmes traits dans le célèbre tableau attribué à Titien, sous le n° 80 du musée Pitti, à Florence.

LES PLANCHES ANATOMIQUES DE VÉSALE.

Quand les artistes et ceux qui s'occupent de beaux-arts parlent des planches de Vésale, ils disent tous, comme l'historien Vasari : l'Anatomie de Vésale (*De humani corporis fabrica*). Cette indication est inexacte et trop vague, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer ce qui, dans cette œuvre prodigieuse, revient à Jean de Calcar.

Outre les six premières planches de Venise (*Gaz. hebd.*, 1877, n° 17), imprimées en 1538, et qui furent l'objet de nombreuses contrefaçons énumérées dans la fameuse lettre à Oporin, datée de Venise 24 août (1542), *nono calendas septembres*, parurent, en 1543, le Grand ouvrage d'anatomie et le « Suorum de humani corporis fabrica librorum Epitome ». Ils avaient été envoyés en même temps à l'imprimerie d'Oporin, à Bâle. La dédicace du Grand ouvrage à Charles-Quint est datée de Padoue, 1er août 1542 (*calendas augusti*); celle de l'Epitome au prince Philippe, son fils, est du 13 août 1542 (*idibus augusti*). Sur la dernière feuille du Grand ouvrage, on lit au recto : *Basiliæ ex officina Joannis Oporini, M.D.XLIII, mense junio*, et au verso se trouve la marque de l'imprimeur : ARION avec sa lyre sur un dauphin en mer, entouré de cette devise : INVIA VIRTVTI NVLLA EST VIA. A la fin de l'Epitome, qui paraît inachevé ou manquer de ses dernières feuilles, il n'y a pas de date d'impression. Ils se sont donc trompés ceux qui ont cru qu'il avait été publié avant le Grand ouvrage, n'ayant eu égard qu'à la date de la dédicace, 1542. Imprimés en même temps, ces deux livres ont absolument le même frontispice. Le portrait à mi-corps atteste que Vésale les avait achevés l'un et l'autre dans sa vingt-huitième année. Le format de l'Epitome est un peu plus grand (*folio maximo*), ce qui a permis de mettre au-dessous du frontispice l'avertissement au lecteur. Au-dessous du frontispice du Grand ouvrage il y a seulement *Basiliæ* dans l'édition de 1543, et *Basiliæ per Joannem Oporinum* dans celle de 1555.

Le texte de l'Epitome occupe les feuilles B, C, D, E, F ; le portrait à mi-corps est au recto de la feuille G.

Viennent ensuite les cinq planches de muscles. Le squelette de profil est au recto de la feuille K; puis les figures nues de

l'homme et de la femme, avec la description des parties extérieures placée de chaque côté et finissant au verso de la feuille L; enfin deux feuilles imprimées d'un seul côté représentant les artères et les veines dans la figure principale, et autour, divers organes séparés destinés à être découpés et collés sur la cinquième planche des muscles. Ces feuilles imprimées d'un seul côté se retrouvent dans le Grand ouvrage, p. 313, ainsi que le squelette, p. 164; les autres sont propres à l'Epitome. Sauf le squelette, elles ont toutes 43 centimètres de hauteur : c'est pourquoi elles n'ont pu entrer dans le Grand ouvrage sans être pliées en deux.

Les grandes planches de ce livre (*De hum. corp. fabricâ*) mesurent seulement 34 centimètres; il y en a vingt-cinq. Les autres, en nombre infini et de toutes dimensions, sont intercalées dans le texte, chacune avec son explication particulière. Les trois squelettes, complétement différents de ceux des six premières planches de Venise, sont d'un dessin admirable, et bien mieux posés. Le premier, de face, s'appuie sur une bêche; le second, de profil (celui de l'*Epitome*), médite sur un crâne qu'il tient sous sa main gauche; le troisième, de dos et un peu de trois quarts, a les mains jointes dans l'attitude de l'affliction. Le sol sur lequel repose ce dernier présente aussi un tronc d'arbre coupé, mais point d'écusson avec le nom de Calcar. L'artiste qui l'a dessiné aurait bien dû mettre des initiales sur un des rochers voisins, au lieu de ce lézard qui ne peut faire songer qu'à la gloire naissante de Bernard Palissy. Les quatorze planches de muscles ne présentent, aucune, les organes disséqués placés à terre qu'on remarque dans toutes celles de l'Epitome. Des autres grandes planches, je me bornerai à signaler celle des nerfs, qui manque dans l'Epitome, bien qu'elle soit annoncée dans l'avertissement au lecteur. Mesurant 43 centimètres, elle est pliée en deux et occupe les pages 353 et 354 du Grand ouvrage.

Dans la même année 1543, deux mois seulement après, parut aussi, à Bâle, avec les mêmes gravures sur bois, une édition de l'Epitome, traduite en allemand par Albanus Torinus. Cette fois la planche des nerfs s'y trouve. Quelques bois, empruntés au Grand ouvrage, ont été maladroitement ajoutés à cette publication et la déparent; mais ils attestent que ces trois livres sont sortis de la même imprimerie. Ils ont tous les trois le même frontispice et le même portrait à mi-corps. Le titre seul est différent. L. Choulant dit que le signe Φ, placé en haut du frontispice et qui ressemble à un *phi* majuscule, est le monogramme de Jean Oporin. Ce qui ten-

drait à le faire croire, c'est que dans l'édition de 1555 on l'a supprimé pour mettre en bas « Per IOANNEM OPORINUM ».

J'ai eu entre les mains un exemplaire de cette édition rarissime, en 1876, à la vente Trosser, et j'ai pu le feuilleter tout à mon aise. Le portrait est placé au dos du frontispice. Comme pour l'édition latine, chaque feuille est désignée par une lettre, mais la pagination est différente. La feuille A contient la dédicace de Vésale au prince Philippe, et au verso celle d'Albanus zum Thor à Christophe, fils du duc de Wurtemberg et Teck. Elle est datée du 5 août 1543 (Alban de la Porte, professeur à Bâle, était de Zurich). Le texte comprend les feuilles B, C, D, E, F, G. Les lettres illustrées qui commencent les six chapitres sont celles du Grand ouvrage et de l'édition latine de l'Epitome. Au verso de la feuille G les figures commencent par la 5e planche des muscles. Viennent ensuite les deux feuilles imprimées d'un seul côté destinées à être découpées et collées sur la précédente. La feuille H donne, sous l'explication des figures, au recto, le fœtus et ses enveloppes, qu'on retrouve p. 282 du Grand ouvrage, et au verso quatre figures du cœur, p. 565, 566, 567 du même livre. Feuille I, 4e et 3e planches des muscles. Feuille K, au-dessous des explications, au recto, l'utérus et ses annexes, p. 380 et au verso fig. 24, p. 277 du Grand ouvrage. Feuille L, 2e et 1re planches des muscles. Feuille M, avec les explications, au recto, les figures de la p. 378 du Grand ouvrage, et, au verso, celles de la p. 364. Feuille N, le squelette de profil; à côté, fig. 27 de la p. 381 du Grand ouvrage; au verso de cette feuille et au recto de la feuille O, les deux figures nues de l'homme et de la femme avec la description des parties extérieures qui se termine au verso. Feuille P, explications. A la fin se voit la planche des nerfs, où on lit, en bas, à droite: « Imprimé à Bâle par Johan Herpst, dit Oporin, et terminé le 9e jour du mois d'août 1543. » (*Herbst*, en allemand moderne, veut dire automne, et d'automne, en grec, on a fait Oporin.)

Le magnifique exemplaire sur vélin de l'Anatomie de Vésale, avec figures superposées, que possède l'université de Louvain, au dire de M. Burggraeve (p. 75, ouvr. cité) semble être l'Epitome. Cependant le même travail a été fait récemment dans l'exemplaire de l'édition de 1555 que possède la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Paris (p. 505).

Maintenant, qui a dessiné ces grandes et belles planches, et surtout les cinq planches de muscles et les deux figures nues de l'homme et de la femme, lesquelles ne se trouvent pas dans le Grand ouvrage d'anatomie? C'est ici qu'il faut

faire intervenir la citation de Vasari, que personne n'a invoquée : « Et les onze morceaux *di carte grandi di Notomia*, dessinés par le célèbre peintre flamand Jean de Calcar. » Vasari n'avait-il pas alors en vue les planches de l'Epitome, qui sont de grande dimension et précisément au nombre de onze? Il est très-probable que Vésale les avait mises à part dans ce livre, parce que, telles qu'elles étaient, elles ne pouvaient pas se prêter aux descriptions méthodiques du Grand ouvrage. Elles avaient dû lui servir dans ses démonstrations publiques. Quoi qu'il en soit, l'Epitome, dédié au prince Philippe qui n'avait alors que quatorze ans, ne pourrait-il pas être considéré comme l'album des dessins anatomiques de Jean de Calcar? Contrairement à l'opinion générale, je ne puis admettre que cet artiste, devenu le grand peintre de 1540, ait dessiné les planches du Grand ouvrage d'anatomie. Le frontispice et le portrait à mi-corps ne sont pas même de lui. Vésale nous apprend d'ailleurs qu'il a eu affaire à plusieurs peintres et graveurs, dont il lui a fallu diriger avec vigilance la main et les idées. Il exprime d'une façon saisissante ses tribulations : « *Neque sculptoribus et pictoribus me ita exercitandum dabo, ut sæpius ob eorum hominum morositatem me illis infeliciorem esse putarem qui ad sectionem mihi obtigissent.* » (Ep. rad. chyn., p. 194.) Il ne faut pas oublier non plus que lors de la composition du Grand ouvrage, achevé en août 1542, Calcar ne dessinait plus pour Vésale : depuis 1539 il était tout entier à la peinture. C'est donc avant cette époque qu'on doit placer l'exécution des magnifiques dessins de l'Epitome. Quant au frontispice et au portrait à mi-corps, Calcar était déjà à Naples lorsqu'ils ont été composés. Il faut bien en convenir du reste, le portrait à mi-corps n'est point un portrait, mais une estampe destinée à prouver que Vésale était dans sa vingt-huitième année quand ses deux ouvrages, achevés en 1542, furent envoyés à l'imprimerie.

Je crois aussi que la planche reproduite dans le livre de L. Choulant au tiers de sa grandeur, p. 43, et signée d'un K, n'est pas non plus une étude originale de Kalker (Jean de Calcar), comme pense l'auteur allemand, mais bien plutôt un dessin au crayon rouge d'après quelques figures du Grand ouvrage d'anatomie.

Ainsi on ne connaît pas les auteurs (dessinateurs et graveurs) des planches du Grand ouvrage. On sait seulement que Vésale avait envoyé les bois tout préparés de Venise à Bâle (lettre à Oporin). Il est donc très-probable que si quel-

ques dessins ont été faits à Padoue d'après nature, les bois ont été exécutés à Venise avant 1542.

Les planches de Vésale, faites primitivement pour les études anatomiques, sont devenues depuis, à cause de leur beauté, des modèles pour les artistes. Mais je ne puis pardonner à De Piles, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, d'avoir laissé mettre dans un livre qui porte son nom (*Abrégé d'anatomie accommodée aux arts*....., 1667), que les douze planches de François Tortebat prises dans Vésale (les 3ᵉ, 4ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ et 9ᵉ sont propres à l'*Epitome*) étaient de Titien, quand ce même De Piles devait donner quelques années plus tard un ABRÉGÉ DE LA VIE DES PEINTRES où, à l'article *Jean de Calcar*, il répète, comme ses devanciers : « C'est lui qui a dessiné les figures anatomiques du livre de Vésale..... » Assurément il connaissait l'ouvrage de Vasari; mais il a trouvé plus commode de faire son article d'après Sandrart dont il reproduit les erreurs, que de rechercher dans l'historien célèbre les trois citations rapportées exprès en italien au commencement de cette notice. M. Ch. Blanc montre aussi qu'il n'a pas été puiser à cette source si connue, quand il dit : « Le biographe toscan le nomme, lui, Giovanni Fiammingo, Jean le Flamand, suivant l'habitude qu'avaient les Italiens de joindre au prénom des artistes le nom de leur ville natale ou de leur pays. Calcar est une ville de Westphalie qui fait partie du duché de Clèves. Jean de Calcar était donc un Allemand, un *Tedesco*, plutôt qu'un Fiammingo. Mais Vasari n'y regardait pas de si près quand il s'agissait d'un artiste étranger. »

Si le biographe toscan place hors ligne, parmi les élèves de Titien, un *Giovanni Fiammingo* qui faisait des portraits merveilleux et devait être honoré dans tous les temps par ses dessins anatomiques de l'ouvrage de Vésale, il le nomme dans deux autres endroits *Giovanni di Calcare Fiammingo, pittore eccellentissimo* et *Giovanni di Calker, pittore Fiammingo*. Vasari ne pouvait l'appeler autrement que tout le monde et *Tedesco* eut été une injure, puisque la ville de Calcar et cette partie du duché de Clèves sont sur la rive gauche du Rhin. Il faut convenir du reste que, pour un étranger, il a été très-bien traité (*è stato assai laudato maestro*). M. Ch. Blanc se trompe encore quand il écrit qu'André Vésale lui-même, dans sa *lettre à Oporin*, « fait honneur de ses dessins à Jean de Calcar, qu'il appelle Johannes Stephanus Calcarensis. » A. Firmin Didot, Fr. Villot et bien d'autres, sans y avoir regardé davantage, retrouvent la même chose dans la préface du livre

d'anatomie. J'ai déjà dit où Vésale nomme deux fois Joannes Stephanus sans ajouter Calcarensis, et, je le répète, il n'en parle nulle part ailleurs.

Tant d'erreurs se sont accumulées sur ce point qu'il me faut absolument citer les deux premières phrases de cette fameuse lettre à Oporin *l'imprimeur du livre de Vésale*, mais professeur de langue grecque à Bâle. « *Accipies..... per mediolanenses mercatores Dananos, tabulas ad meos de humani corporis fabricâ libros et eorumdem epitomen sulptas. Utinam tam integre ac tuto Basileam perferantur, atque sedulo cum sculptore, et Nicolao Stopio, hic Bombergorum negotiorum fidelissimo curatore, in humanioribus studiis apprime versato juvene, eas composui; ne aliqua ex parte atterantur aliudve incommodum ipsis vectura inferat.* » Après cela, comment Ambroise Firmin Didot écrit-il : « En envoyant à Oporin les dessins originaux de l'Anatomie du corps humain, avec les bois gravés dans une moindre dimension, Vésale lui annonce que le graveur lui-même ira les lui porter en compagnie du gérant de l'imprimerie de Bomberg ; il espère qu'ils lui arriveront sans accident. » Mais le commencement de cette lettre a donné lieu à une confusion bien plus singulière encore. On lit dans la préface des Opera omnia Vesalii, de Boerhaave et Albinus : « *Pictore usus videtur precipue Joanne Stephano, insigni ea œtate artifice, cujus opera et industria imprimis egere se scribit ipse anno* 1539. *Laudat et prestitam sibi in his operam a Nicolao Stopio. Sculptorem quoque suum commemorat ibidem, non nominat, quem omnium artificiosissimum Johannem Calcar fuisse cognoscimus. Utique versati in arte viri, hujusce manum agnoscere vel hoc seculo fatentur.* » Si bien que des noms de la même personne on a fait deux artistes, un peintre et un graveur. Cette erreur étrange a été reproduite par M. Burggraeve, qui, embarrassé de choisir entre Giovanni Stephano et Hans Van Kalcker, comme il les appelle, se décide à penser que Vésale a bien pu lui-même faire ses dessins. « Cette supposition, dit-il page 75, acquiert une grande valeur quand on songe que presque tous les grands anatomistes ont été également d'excellents dessinateurs. Scarpa, Cuvier nous en fournissent des exemples remarquables. »

On me permettra d'adresser à M. Ch. Blanc le seul reproche de ne s'être pas fait aider par un médecin dans cette tâche difficile. Sa notice, d'ailleurs très-intéressante, y aurait gagné en précision, et par cela même elle aurait eu sans doute plus

de retentissement. J'ai été heureux d'y trouver cette déclaration très-nette : « Sans compter que ce peintre n'a pas été graveur, mais dessinateur sur bois; aussi n'est-ce pas lui qui a entaillé dans le bois des figures pour l'Anatomie de Vésale. » Il fallait s'arrêter là et ne pas ajouter : « mais bien un certain Valverde que Vasari a nommé et qui écrivit sur l'anatomie après Vésale. » Car Valverde n'était pas un graveur, mais un médecin espagnol, « né au diocèse de Palencia, dans le royaume de Léon. Il étudia à Padoue sous Realdus Columbus, et passa ensuite à Rome, où il fut médecin du cardinal Jean Tolet qui devint archevêque de Compostelle... C'est à ce médecin que l'Espagne doit l'émulation qu'on y vit depuis lui dans l'étude de l'anatomie quand il publia les planches de Vésale qu'il avait fait graver en cuivre, à Rome, par Gaspar Bezzerra, l'ouvrier le plus habile de son temps, en 1556. » (Eloi, *Dictionnaire hist. de la méd. anc. et mod.*, 2e édit., 1778.)

Et maintenant cette notice, plus heureuse que l'article de l'HISTOIRE DES PEINTRES, fera-t-elle savoir que le musée du Louvre possède un magnifique portrait d'André Vésale par Jean de Calcar? Ce portrait est une merveille. Il est donc à souhaiter qu'on en fasse de nombreuses reproductions et surtout une belle gravure pour le plus grand bonheur du monde médical et chirurgical. Quant aux planches anatomiques, il demeure certain que Joannes Stephanus Calcarensis a dessiné au moins les trois squelettes des six premières planches de Venise; que les grandes planches de l'Epitome (*gl' undici pedzi di carte grandi*), et en particulier les cinq planches de muscles et les deux figures nues de l'homme et de la femme, doivent être attribuées à ce grand artiste; que, contrairement à ce que l'on répète partout, les figures du livre d'anatomie de Vésale (*De humani corporis fabricâ*) ne sont pas de Jean de Calcar. Les planches, de 43 centimètres, qui s'y trouvent pliées en deux à cause de leur trop grande dimension, appartiennent à l'*Epitome*.

Dans un autre travail, je dirai ce que sont devenues les planches des deux ouvrages de Vésale imprimés à Bâle en 1543; comment elles ont servi pendant près de deux siècles aux auteurs qui ont traité de l'anatomie humaine; comment, bien plus longtemps encore, les peintres et les sculpteurs y ont étudié l'anatomie artistique.

Joannes Imperialis (*Museum historicum*, Venise, 1640)

donne à Vésale ce distique dont il ne connaît pas l'origine :

Qui vivis hominum depinxit membra figuris,
Æternum vivis vivet imaginibus.

C'est J. Aubry (Auberius), de Moulins, qui l'avait adressé à son maître Dulaurens. Ne revient-il pas, en effet, de droit à l'immortel auteur des prodigieuses planches anatomiques du XVIe siècle ?

FIN

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON.

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

CE QUE SONT DEVENUES LES PLANCHES ANATOMIQUES DE VÉSALE

Publiées en 1543

On sait (*Gaz. hebd.*, 1877, n° 33) que cette année 1543, deux mois après l'apparition du Grand ouvrage d'anatomie (De humani corporis fabrica libri septem) et de son Epitome, sortit de la même imprimerie l'Epitome d'André Vésale traduit en allemand par Albanus Torinus. On y retrouve le même frontispice, le portrait à mi-corps, les mêmes lettres illustrées. Il contient toutes les planches de l'Epitome et, de plus, quelques bois du Grand ouvrage. Il faut donc le comprendre dans la publication de 1543. On peut y rattacher encore la Lettre sur la racine de squine (Bâle, 1546), in-4 imprimé aussi chez J. Oporin, avec le portrait à mi-corps et quelques lettres illustrées. A la fin de ce dernier ouvrage, Vésale se plaint de la contrefaçon de Thomas Gemini, qui venait de paraître à Londres (1545). Je m'y arrêterai longuement; mais auparavant je dois parler de quelques éditions du Grand ouvrage.

LES ÉDITIONS ULTÉRIEURES.

L'édition de 1555 a été revue et corrigée par Vésale lui-même. Il y a bien, en effet, quelques corrections, quelques suppressions et additions; mais elle est loin d'être aussi augmentée que l'ont prétendu ceux qui, pour tout examen, se sont contentés de regarder au nombre des pages. Et encore n'ont-ils pas vu une erreur de typographie qui a fait donner à l'édition de 1543 cent pages de moins; en outre, l'édition de

1555 est imprimée en caractères plus gros. Sauf trois figures explicatives et quelques planches de minime importance (p. 560, 588, 674), ce sont les mêmes bois qui ont servi à la 2e édition ; aussi quelques-uns manquent-ils de la netteté première. En revanche, l'impression du texte est splendide. Haller a dit avec raison (*Meth. stud. med.*, 1751, p. 271) : « Hinc qui utramque editionem sibi comparare possit ; secundæ textum et tabulas primæ consulere deberet. »

Le portrait de Vésale à mi-corps est pareil. Le frontispice n'a subi que de légères modifications. L'homme de la fenêtre à gauche est vêtu. Le squelette tient une faux au lieu d'une houlette. Deux bêtes au lieu d'une sont introduites à droite. Le manteau du personnage debout à côté n'a plus de festons. Le privilége (*cum Cæsareæ Maiest. Galliarum Regis, ac Senatus Veneti gratia et privilegio, ut in diplomatis eorundem continetur*) n'est plus écrit dans un cadre, mais sur une planche à vivisections. Le monogramme Φ, qui désignait Jean Oporin, a été supprimé ; il était devenu inutile, puisqu'on a ajouté au bas du frontispice : BASILEÆ, PER IOANNEM OPORINVM. En somme, l'ordonnance du dessin (une leçon d'anatomie) est la même. C'est une copie moins bonne, à mon avis, que l'original. Au centre est Vésale, la tête un peu plus de face. La manche droite du vêtement est collante. Le cadavre et les objets qui sont sur la table devant lui présentent aussi de très-légères modifications. L'écusson des belettes est plus grand. Le titre : ANDREÆ VESALII BRUXELLENSIS, *invictissimi* CAROLI V *imperatoris medici, de humani corporis fabrica libri septem* (André Vésale n'est plus professeur à l'école de médecine de Padoue). A la fin : BASILEÆ, *ex officina Joannis* OPORINI, *anno salutis per Christum partæ MDLV, mense Augusto*. Puis la marque de l'imprimeur un peu modifiée aussi. Au-dessous de la devise : INVIA VIRTUTI NULLA EST VIA, Arion avec sa lyre est remplacé par un homme debout qui joue du violon, un pied sur la terre, l'autre sur un dauphin en mer. Je ne suis pas de l'avis de L. Choulant (ouvr. cité), qui trouve souvent l'impression des gravures de cette édition plus belle et plus vigoureuse. Sauf le texte, elle est certainement inférieure à la première édition de 1543, qui est bien autrement précieuse. Les lettres illustrées surtout sont loin d'être aussi belles. Les quatre grandes initiales O, T, Q, I, ont été conservées et permettent la comparaison avec un grand V, qui a été ajouté avec une composition nouvelle (Marsyas attaché à un arbre et écorché vif). Toutes les autres petites lettres, dessinées sans doute par le même artiste qui

a fait le grand V, présentent les mêmes sujets, mais bien moins heureusement traités.

Cette édition de 1555 a été reproduite en 1568 à Venise avec le même titre, *apud Franciscum Franciscium Senensem et Johannem Criegher Germanum*, en un moindre format et avec des caractères plus fins. C'est un petit in-folio de 510 pages, très-soigné, sans frontispice et sans portrait. Les gravures sur bois sont malheureusement réduites à de plus petites dimensions, mais néanmoins fort belles. Dans sa dédicace « Antonio Monticatino, *doctori in Ferrariensi gymnasio clariss.* », François de Franciscis, imprimeur à Sienne, dit qu'il a ainsi rapetissé le volume énorme de Vésale pour la commodité des étudiants, « studiosorum gratia, eorum præsertim quibus res domi est angustior. Porro icones exculpsit Joannes Criegher Pomeranus, juvenis diligentissimus. Cætera vero quantis studiis et quantis nostris sumptibus confecta sint, incredibile est ; sed arduum tamen hoc opus... Venetiis, XV cal. Februarii, M. D. LXVIII (24 janvier 1568) ». Suivant L. Choulant, Criegher serait Kruger. Pourquoi?

Les mêmes bois ont servi à une deuxième édition, Venise, 1604, *chez Joan. Anton. et Jac. de Franciscis*, les fils du précédent libraire. Quoique répondant page par page à la précédente, elle a été imprimée de nouveau. On y a ajouté avec un titre à part : « Universa antiquorum Anatome..... et Rufo Ephesio tribus tabellis (tableaux, et non pas figures) explicata per Fabium Paulinum, ut et fragmentum Sorani de Matrice. »

Sauf le texte du Grand ouvrage d'anatomie publié, sans figures, à Lyon, chez J. Tornœsius, 2 vol. in-16 1552 ; à Francfort, 1604 et 1632, in-4, et de l'Epitome à Paris, chez André Wechel, 1560, in-8, Wittemberg, 1582, in-8, il n'y a pas d'autres éditions régulières des œuvres anatomiques de Vésale jusqu'aux OPERA OMNIA VESALII de Boerhaave et Albinus, Leyde, 1725, deux grands in-folios où se trouvent, exactement gravées sur cuivre par Wandelaer, toutes les planches du Grand ouvrage et de l'Epitome. Le frontispice et le portrait à mi-corps (par trop modifié) sont loin de valoir les gravures sur bois originales.

Je ferai remarquer en passant que les OPERA OMNIA VESALII ne contiennent pas le Commentaire sur le neuvième livre de Rhazes (1537), ni la lettre sur la saignée au bras droit dans la douleur pleurétique (1539). Par contre, on y a ajouté les observations anatomiques de G. Falloppe pour la réponse de Vésale. (Anatomicorum observationum examen.)

LES CONTREFAÇONS OU IMITATIONS.

Toutes les autres publications où se trouvent les planches de Vésale sont des contrefaçons, des compilations où les éditeurs se sont plu à déformer ses œuvres sans trop chercher à dissimuler leur fraude.

Thomas Gemini. — La première contrefaçon, la plus célèbre, qui a donné lieu dans la suite à un grand nombre d'imitations, est celle de Thomas Gemini. Elle a paru en 1545, deux ans après l'apparition du Grand ouvrage d'anatomie et de l'Epitome. *Compendiosa totius anatomiæ delineatio ære exarata, per Thomam Geminum, Londini.* Ce titre est au bas d'un grand frontispice assez compliqué ayant au milieu les armes d'Angleterre entourées de figures allégoriques, entre autres : Victoria, Justitia, Prudentia. A la fin du volume : *Londini, in officina Joannis Herfordie, anno Domini* 1545, *mense octobri*, in-folio composé de 44 feuillets imprimés des deux côtés et de 40 planches, ce qui fait, avec le frontispice, 85 feuillets sans pagination.

Le texte comprend d'abord la dédicace : *Serenissimo invictissimoque Angliæ, Franciæ et Hiberniæ* (Irlande) *Regi, Henrico octavo, fidei defensori, suæque Ecclesiæ Anglicanæ simul et Hiberniæ sub Christo, capiti supremo*, signée Thomas Geminus Lysensis. Cette anatomie est son œuvre, *primam meam fœturam*, dit-il. Cependant pour les planches il a suivi (copié) André Vésale de Bruxelles, l'homme le plus habile en cet art à son époque ; mais s'il l'a suivi, il l'a atteint par un chemin de traverse. *Secutus vero illum sum, et plane* (*ni me fallit opinio*) *assecutus sum ; sed per transversam semitam.* Ce que Vésale avait mis assez confusément dans d'énormes livres, il l'a résumé dans un volume beaucoup plus commode pour les étudiants, et quoique d'un prix incomparablement moins élevé, son ouvrage contient cependant, comme l'autre, toute l'anatomie. Le compilateur anglais a pris, en effet, un chemin très-court. D'abord le texte de l'Epitome avec les deux figures nues de l'homme et de la femme, un chapitre du Grand ouvrage sur le nombre des os, « Brevis enumeratio universorum corporis ossium » (éd. 1543, p. 162, ch. xl, *De ossium numero*, dont on a supprimé les deux premières phrases, puis 39 planches exactement copiées sur celles du Grand ouvrage, dont il a reproduit aussi exactement les explications. Voilà le procédé du graveur

Gemini, qui se serait fait aider par Nicholas Udall (1) et d'autres, car il ne savait ni l'anatomie, ni le latin, ni même l'anglais; sauf l'arrangement, quelques notes et la dédicace, tout a été pris dans le Grand livre d'anatomie de Vésale et son Epitome.

Les figures nues de l'homme et de la femme, réduites de 43 à un peu moins de 34 centimètres, ont subi une légère modification. Représentant pour Vésale les parties extérieures du corps, ces deux figures personnifient pour les artistes la Force et la Beauté, Hercule et Vénus. Thomas Gemini les a transformées en Adam et Eve. Pour qu'on ne pût s'y tromper, à la place de la tête que l'homme de Vésale tenait dans la main gauche, il a mis une pomme, et du crâne qui était à terre il a fait sortir un serpent.

Qu'on me permette de mentionner ici une dernière transformation de ces deux figures de l'Epitome de Vésale; on peut la voir dans l'ouvrage de François-Michel Disdier, maître ès arts en chirurgie, démonstrateur en anatomie et autres matières chirurgicales, etc., avec ce titre : *Exposition exacte des tableaux anatomiques en taille douce des différentes parties du corps humain*....., 1758, encadré dans un joli frontispice de F. Boucher. Voici d'abord le texte : « Explication de la planche première. Dans le dessein que nous avons formé de présenter au public un ouvrage qui a pour objet la connaissance des parties du corps humain, nous pensons ne pouvoir mieux le commencer qu'en exposant sous les yeux des curieux la représentation de nos premiers parents tels qu'ils étaient aussitôt après leur prévarication, car comme les différentes maladies qu'ils essuyèrent pendant le cours de leur vie, et auxquelles nous sommes nous-mêmes exposés pendant celui de la nôtre, doivent leur source funeste à cette première désobéissance aux ordres de l'Etre suprême, nous sommes, par une malheureuse suite, dans la nécessité indispensable de nous appliquer à l'étude de l'anatomie, afin de pouvoir combattre victorieusement les différentes indispositions qui nous surviennent; aussi nous croyons qu'il est à propos de commencer ce travail par l'examen des premiers auteurs qui nous y ont assujettis.

» La première figure représente Adam déplorant la perte de son innocence, tenant encore dans la main gauche le reste

(1) L'auteur de *Ralph Royster Doyster*, la plus ancienne comédie anglaise connue On suppose qu'elle a été composée en 1540 et imprimée pour la première fois en 1565.

de la funeste pomme que lui donna sa compagne, et ayant voilé ses parties génitales avec les feuilles de figuier.

» La seconde figure représente Eve dans l'état de confusion où la réduisit son péché, tenant sa main droite sur le lieu que la pudeur oblige naturellement de cacher. La description des parties extérieures du corps humain devant avoir lieu dans une autre figure, nous nous sommes dispensés de la placer ici, en faisant néanmoins observer qu'on n'apercevra *aucune trace de l'ombilic dans ces deux sujets*, parce que cette partie étant le résultat de la ligature du cordon ombilical lors de la naissance de l'enfant, nos premiers pères n'ayant point été soumis à cette opération de chirurgie, puisqu'ils ont été créés d'une autre manière que le reste des hommes, ne doivent point avoir de nombril. »

La planche est signée : Natoire invenit, Vasseur sculps. C'est l'homme et la femme de l'Epitome, déjà transformés en Adam et Eve par Gemini, qui ont servi de modèles. Ils sont de moindre dimension. Le bras de la femme, étendu comme dans le modèle, n'aurait pu rentrer dans le cadre ; l'artiste a dû le placer autrement, la face dorsale de la main contre le corps ; aussi est-il trop court et d'un dessin sensiblement plus mauvais que le reste. Le tout est arrangé au goût de l'époque et l'ensemble ne manque pas de grâce. Les cheveux, allongés, tombent en boucles sur les épaules. La feuille de figuier est à sa place. La pomme et le serpent comme dans Gemini. Les ombilics ont été supprimés pour se conformer à l'idée de Disdier, qui, j'ai à peine besoin de le dire, ne parle pas de Vésale.

Les 39 planches de Gemini, avec leurs explications copiées dans le Grand ouvrage d'anatomie, ne sont pas divisées en sept livres, mais elles se suivent dans le même ordre. Du livre Ier (os et cartilages) on n'a conservé que les trois squelettes ; on a omis maladroitement les figures de tous les os isolés, qui pouvaient si bien servir aux études, ainsi que les ongles, l'os hyoïde, les cartilages du larynx et de la trachée. Les figures des autres livres ont été reproduites intégralement. Ainsi, livre II, les quatorze grandes planches de muscles, une planche de muscles isolés, une autre planche comprenant les muscles du larynx et les muscles du pénis. (Cette deuxième partie de la planche est inversée) — Livre III, cinq planches du système vasculaire, la dernière se trouve aussi dans l'Epitome, elle est réduite, comme les autres, aux dimensions des figures du Grand ouvrage. — A partir du livre IV, les figures ont les mêmes numéros que dans Vésale. Trois planches des nerfs

I à VIII (la dernière est la planche des nerfs de l'Epitome). — Le livre V, organes de la digestion et annexes; reins I à XXII; la planche des organes génitaux de la femme est à part, I à IX. — Livre VI, les poumons et le cœur forment une seule planche I à XIII. — Livre VII, les planches du cerveau avec le crâne et les osselets de l'ouïe sont réparties en quatre pages 1, 2, 3, 4, mais les numéros I à XXIIII sont placés par erreur sur deux rangs, ainsi que l'explique une note. Enfin, une dernière planche donne les figures de l'œil I à XIX; on y a ajouté le cochon lié sur la planche à vivisections qui se trouve à la fin du livre VII et la table avec les instruments de dissection qui termine le premier livre.

Ces détails minutieux étaient indispensables pour bien faire connaître la compilation de Th. Gemini, dont on a fait des imitations ou des copies en Allemagne et en France.

Les planches de Gemini, gravées sur cuivre, sont d'ailleurs très-belles, très-nettes et très-exactes, de 4 à 5 millimètres seulement moins grandes que celles du Grand ouvrage, 33 centimèt. Aussi Vésale croit-il devoir se plaindre seulement de la réduction fâcheuse des figures de l'Epitome, qui avaient 43 centimètres. « Comme récemment en Angleterre, où les figures de mon Epitome ont été si mal reproduites sur cuivre qu'il n'a pu venir à l'idée de personne qu'elles étaient de moi; car pour ne parler que des vaisseaux sanguins, ils ont été à ce point obscurcis qu'on ne se douterait pas du soin que j'ai mis à les faire représenter. Ajoutez qu'en Angleterre tout a été ridiculement diminué outre mesure, et l'on sait pourtant que les figures de cette sorte ne sont jamais assez grandes. Je m'étonne que ces ineptes imitateurs n'aient pas tenu compte de ce que j'avais dit dans les priviléges et les diplômes qui m'avaient été octroyés : que je préférais mettre mes planches à la disposition des typographes plutôt que de les voir reproduire si peu fidèlement..... Et l'on s'imagine que les éditions nouvelles sont d'autant meilleures qu'elles sont décorées par leurs auteurs des titres les plus pompeux. Si les dieux ne m'abandonnent pas, je promets d'employer tous les moyens possibles pour réduire à néant ces imitateurs maladroits et tous ceux qui ont l'habitude de se servir des travaux des autres parce qu'ils sont incapables de rien faire de nouveau..... » C'est ainsi que finit la lettre sur la racine de squine, datée de Ratisbonne, ides de juin 1546. Le frère de Vésale, François, qui fait imprimer cette lettre à Bâle répète la même chose dans sa dédicace au grand-duc de Toscane Côme de Médicis.

Quoi qu'il en soit, la création de Gemini, prise tout entière, texte et figures, dans les livres de Vésale, eut une grande vogue.

En 1552, une deuxième édition parut à Londres : c'est la traduction en anglais de la précédente par Nicholas Udall. Sur le frontispice, on a substitué le portrait d'Edouard VI aux armes d'Angleterre. Dans la troisième édition, 1559, *printed at London Within the Blac Friars, by Thomas Gemini*, le portrait de la reine Elisabeth a remplacé celui d'Edouard VI. Ce serait le plus ancien portrait gravé de cette reine. Il se trouve dans le IV[e] volume des *Typographical antiquities* de Dibdin, p. 538.

La première imitation de Gemini est celle de Jacques Bawman de Zurich, imprimée à Nuremberg par Jules-Paul Fabricius au mois d'août 1551, in-folio en langue allemande, caractères gothiques. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale a quelques figures en moins.

Anatomia Deutsch. Ein kurtze Auszug, etc. (Court extrait de la description de tous les membres du corps humain tiré des livres du très-savant docteur André Vésale, de Bruxelles, premier médecin de Sa Majesté rom. imp., avec des figures et leur explication, traduit en faveur des amateurs de cet art qui ont le désir d'étudier l'inexprimable merveille de Dieu dans la nature et particulièrement pour les chirurgiens de la nation allemande). Au-dessous l'aigle noir à deux têtes d'Allemagne avec un écusson portant les armes de la ville de Nuremberg, et au bas de la page : *Gedruckt zu Nürnberg bey Jul. Paul. Fabricio, mense Augusto* 1551.

La dédicace au bourgmestre de la ville de Nuremberg est signée Jacob Bawman, Wundarzt (chirurgien). Le texte et les explications remplissent 78 feuillets : les parties semblables et dissemblables; le texte de l'Epitome en 6 chapitres; la description des parties extérieures de l'homme et de la femme ; le nombre des os ; l'explication des 40 planches, qui sont exactement celles de Gemini, où l'on a remplacé la légende latine par une légende allemande. Plus finement gravées peut-être, elles sont remarquables par leur grande netteté. La planche des muscles du pénis, inversée dans Gemini, est redressée ici.

Une 2[e] édition du même ouvrage, publiée en 1575 avec ce titre : *Anatomia, das ist Ein kurtze klare Beschreybung*, etc. (Anatomie, ou courte, claire description du corps humain, tirée des livres du savant docteur André Vésale, de nouveau publiée en langue allemande par Jacques Bowman, chirurgien

de Zurich), *In Truck verfertiget*, contenant 80 feuillets imprimés et 40 gravures tirées sur les planches précédentes, ne nous est pas connue.

Je devrais placer ici l'Anatomie de Valverde, parue en 1556, mais j'y reviendrai. Je continue les imitations de Gemini :

Anatomes totius œre insculpta delineatio, cui addita est Epitome innumeris mendis repurgata, quam de corporis humani fabrica conscripsit clariss. And. Vesalius; Eique accessit partium corporis tum simplicium tum compositarum brevis elucidatio per Jacobum Grevinum, Claromontanum, Bellovacum, medicum Paris. Lutetiæ Parisiorum apud Andream Wechelum, sub Pegaso, in vico Bellovaco, M.D.LXV. In-folio de 52 feuillets, sans compter ceux du titre et de la dédicace. Le verso du titre est couvert d'une belle composition représentant les armes du héros de la dédicace, Philippe de Boulainvilliers-Dammartin, comte de Courtenay et de Faucamberge. L'écusson est soutenu par deux hommes couverts de poils. En bas, sur fond noir dans un cadre, l'inscription : *Sæpe manent suprema cadentes*, ayant de chaque côté des Φ couronnés.

Le typographe André Wechel, « qui s'est promis de ne jamais manquer l'occasion d'être utile au public, rappelle la supériorité des livres d'anatomie de Vésale, où se trouvent décrites avec soin les parties les plus menues qui avaient été passées sous silence par les anciens, et il ajoute que les graveurs se sont plu à reproduire des planches dont l'origine n'est pas douteuse ; dès qu'il les a eues dans les mains, il a cru devoir satisfaire l'impatience générale en les ajoutant au texte de l'Epitome, qui avait paru si plein de fautes dans les dernières années, et que le très-savant médecin Jacques Grévin avait bien voulu corriger et augmenter de quelques annotations. » C'est tout simplement le livre de Thomas Gemini annoté par J. Grévin pour Wechel. Les figures, en effet, sont absolument pareilles et disposées dans le même ordre, avec la légende latine ; mais elles sont moins nettes, d'un dessin plus mou. En revanche, l'impression du livre est meilleure. Le texte ancien est en lettres italiques ; les notes de Grévin, après chaque chapitre de l'Epitome, en petits caractères romains ; au feuillet 50, on a ajouté les explications qui avaient été omises dans Gemini pour quelques os du crâne et les osselets de l'ouïe. Le livre se termine par : « Jacobi Grevini, Claromontani, Bell., medici Paris. ad partium compositarum delineationes expositio, de hominis procreatione », aussi en petits caractères romains.

En 1569, le même ouvrage paraît en français : *Les portraicts anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravéz en taille douce, par le commandement de feu Henry huictième, roi d'Angleterre. Ensemble l'abrégé d'André Vésale et l'explication d'iceux, accompagnée d'une déclaration anatomique par Jacques Grévin, de Clermont en Beauvoisis, médecin de Paris. A Paris, chez André Wechel, M.D.LXIX.* In-folio de 106 pages, sans compter le titre et l'avertissement au lecteur. Ce sont les mêmes cuivres qui ont servi à l'impression des planches, souvent un peu effacées. Le contenu du livre est toujours le même. Après l'avertissement de J. Grévin au lecteur sur les noms français imposés à quelques parties du corps humain, sorte de dictionnaire fort curieux, se trouve la traduction de l'Epitome d'André Vésale, justement appelé abrégé ; à la page 19, la brefve déclaration des parties du corps humain, tant simples que composées, avec une préface et 12 chapitres dont le dernier a pour titre : De la procréation de l'homme, se compose des annotations de l'édition précédente traduites en français. Après son *explication anatomique*, Grévin a dressé un tableau original, page 28, qui reflète les théories médicales de l'époque, « Méthodique division et dénombrement de toutes les parties du corps humain. » Vient ensuite la première figure, qui représente les parties extérieures tant de l'homme que de la femme (Adam et Eve de Gemini); page 29 « les noms des parties extérieures du corps, lesquelles apparaissent sans aucune decouppeure (dissection) », et à la fin de la page 30 « bref dénombrement de tous les os du corps », l'un et l'autre traduits de Vésale. Enfin, les planches avec « l'explication des charactères marquez en chaque figure » ; page 106, « à Paris, de l'imprimerie d'André Wéchel, rüe S.-Jean-de-Beauvais, au Cheval Volant. »

Une autre imitation de la compilation de Gemini parut en 1601 à Cologne : c'est celle d'Henricus Botterus. Elle a un frontispice avec ce titre : *Andreæ Vesalii Bruxellensis suorum de humani corporis fabrica librorum Epitome cum iconibus elegantissimis juxta Germanam authoris delineationem artificiose jam pridem ex ære expressis : additis unicuique notis et indicibus alphabeticis, quibus philosophiæ ac medicinæ studiosi ad facilem et absolutam anatomes cognitionem tanquam manu ducantur. Opus perinsigne, nunc primum in Germania renatum, hacque forma quam emendatissime editum anno* 1600. A la base du frontispice : *Coloniæ Ubiorum formis et expensis Joan. Buxmacheri et Georgii Mentingi.*

Dans la lettre dédicatoire « amplissimis nobilibus, pru-

dentissimis atque integerrimis viris ac D.D. consulibus ac senatoribus, inclytæ, imperialis et hanseaticæ civitatis Coloniensis ad Rhenum..... Datum Coloniæ Agrippinæ, 7 calend. septemb., anno salutiferi partus 1600 », signée « Henricus Botterus D., ac facultatis medicinæ pro tempore decanus », on voit qu'on avait fini par croire que Vésale lui-même avait joint à l'abrégé de ses livres les figures du Grand ouvrage. « Eosdem libros ipsemet in succinctam Epitomen non gravatius contraxit, ac magni operis tabulas sive figuras....., huic compendio subjunxit..... » Cet opuscule, déjà publié ailleurs, et non sans avantage pour ceux qui l'avaient copié, les exemplaires des éditions précédentes étant en grande partie épuisés, les héritiers de Hogenberg, chez nous, ont entrepris de le mettre de nouveau sous presse ; et de même qu'ils avaient fait des cartes de géographie et de chorographie pour le grand monde, ils ont voulu montrer leur sollicitude envers les arts libéraux en représentant le microcosme, c'est-à-dire l'homme.

Après un « hexastichon ad studiosos » pour leur recommander son ouvrage, et un mauvais portrait de Vésale d'après l'estampe de 1542, le doyen H. Botterus donne comme Gemini le texte de l'Epitome et la description des parties extérieures avec le fragment du chapitre XL du Grand ouvrage sur le nombre des os, puis le premier groupe des planches désignées par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z, suivi de l'explication des figures. Le deuxième groupe des planches, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, est à la fin du livre. La même marque se trouvait déjà sur les planches de Bawman, qui ont seulement la légende allemande. Celles-ci sont évidemment pareilles ; on y a ajouté une légende latine, souvent gravée assez grossièrement. Cet in-folio contient aussi 45 feuillets imprimés des deux côtés, et avec le frontispice, la dédicace et le portrait, 49 sans pagination. Les squelettes B et C sont sur le même feuillet ; tous les autres feuillets des planches sont gravés d'un seul côté. Je possède un exemplaire de cette édition, qui manque dans les bibliothèques de Paris.

Sur la dernière page, avant la 2[e] série des figures, on voit que l'ouvrage a été imprimé par Etienne Hemmerden de Cologne en 1601. Le frontispice et la lettre dédicatoire ont été faits l'année précédente.

Le même livre a été publié à Amsterdam en 1617, avec un titre un peu différent dans le même frontispice : *Anatomia viri in hoc genere princip. Andreæ Vesalii Bruxellensis, in*

qua tota humani corporis fabrica, iconibus elegantissimis, juxta genuinam auctoris delineationem ære incisis, lectori ob oculos ponitur, additis, etc...... *Amstelodami excudebat Joannes Janssonius*, 1617. L'ovale qui contient ce titre est soutenu de chaque côté par un squelette vu de profil. Parmi les autres ornements au-dessus, un cochon et un singe, les animaux qu'on avait jusque-là disséqués le plus habituellement. Au-dessous, trois petits dessins, celui du milieu plus grand, empruntés très-probablement à des ouvrages d'anatomie antérieurs. Tout est pareil, la lettre dédicatoire datée de 1600, le texte, les planches et même l'inscription de la fin : *Coloniæ Agrippinæ typis, Stephani Hemmerden, anno M. DCI.* Mais sur l'*I* on a mis *XVII*, pour transformer la date 1601 en 1617, ce qui pourrait faire supposer que Joannes Janssonius, dans l'édition d'Amsterdam, s'est servi du livre imprimé en 1601 et s'est contenté de faire graver un titre nouveau.

Enfin, en 1642, le même typographe publia une dernière édition du même livre, avec des annotations de Nicolas Fonteyn, médecin à Amsterdam. Un grand frontispice donne ce titre : *Librorum Andreæ Vesalii Bruxellensis De humani corporis fabrica Epitome, cum annotationibus Nicolai Fontani Amstelædamensis medici*, sur une draperie soutenue par un corps nu à gauche, un squelette (mal dessiné) à droite. En haut, les armes de Frédéric-Henri de Nassau. Au-dessous une leçon d'anatomie : cinq personnages autour d'un cadavre de femme, le ventre ouvert pour laisser voir les vaisseaux, les reins, les ovaires et l'utérus. En bas *Amstelodami, apud Joannem Janssonium,* clɔ.lɔ.CXLII.

La dédicace du médecin d'Amsterdam, datée du 10 septembre 1642, à très-haut prince Frédéric Henri de Nassau, prince d'Orange. général en chef de l'armée des provinces unies de Belgique, gouverneur de la Frise, de Groningue, Hollande, etc., dont le fils va épouser la fille du grand roi d'Angleterre Charles Ier, est pleine de louanges. « Auriacus vivat felix, multosque per annos Imperet in Batavia. » Nicolas Fonteyn était un savant et un littérateur. Son « drama cercopithecium » est imprimé aussitôt après la dédicace. Dans l'avertissement au lecteur, il dit qu'il a cédé difficilement à la prière de J. Janssonius, qui lui demandait de joindre quelques annotations aux planches qu'il voulait imprimer de nouveau et dont les cuivres étaient évidemment en sa possession. Nous venons de voir qu'il avait déjà publié sous son nom, en 1617, le reste de l'édition de Cologne imprimée en 1601. Vient ensuite le mauvais portrait de Vésale d'après l'estampe de 1542. On y a

supprimé les inscriptions du bord de la table et l'on a mis au-dessous *ANDREÆ VESALII, æt.* 28.

Le texte latin de l'Epitome est accompagné des notes de Nicolas Fonteyn après chaque chapitre, comme dans l'édition de Wechel pour les notes de Grévin. On trouve dans ces notes trois figures nouvelles assez insignifiantes. Les parties extérieures et le nombre des os sont sans annotations. Les planches n'ont pas toutes conservé la légende allemande. On dirait celles de Bawman laissées par les héritiers de Hogenberg. Les explications des figures XXI, XXII, XXIII, XXIV pour les os de la tête, le sphénoïde et les osselets de l'ouïe, manquent comme dans l'édition première de Gemini.

En résumé, cette première contrefaçon des planches de Vésale n'a été reproduite que sous trois formes : 1° Gemini, Wechel, Grévin, avec légende latine ; 2° Bawman, avec légende allemande ; 3° Botterus, Janssonius et Nicolas Fontanus, avec légendes latine et allemande.

J. VALVERDE. — La deuxième contrefaçon est celle de Valverde, qui écrivit sur l'anatomie après Vésale (1556). Le titre de son ouvrage est dans un beau frontispice : *Historia de la composicion del cuerpo humano, escrita per Joan de Valverde de Humasco.* En bas : *Impressa por Antonio Salamanca y Antonio Lafrerii, en Roma, anno de M.D.LVI.* Au dos de cette feuille, le privilége du pape Paul IV, daté du 4 mai 1556.

La dédicace « Al illustriss. y reverendiss. S. Don Fray Joan de Toledo, cardenal y arçobispo de Santiago, el dotor Joan de Valverde, su medico », porte la date de Rome, 13 septembre 1554.

Après l'avertissement au lecteur, la table des chapitres et la table des matières, dont l'ensemble forme 12 feuillets non numérotés, le texte de l'ouvrage comprend 106 feuillets. Il est divisé en 7 livres, comme celui de Vésale, dont on a conservé les titres mais qu'on a cru devoir mettre dans un ordre différent. Les vaisseaux et les nerfs sont à la fin. Pour les planches avec leurs explications, elles forment ensemble 60 feuillets et sont placées par groupes à la fin de chaque livre correspondant. « Quand il publia les planches de Vésale qu'il avait fait graver en cuivre à Rome par Gaspard Bezerra, l'artiste le plus habile de son temps, il fit quelques additions aux descriptions de cet auteur et il ajouta à ses planches quatre figures nouvelles. La première marque la direction et le cours des fibres qui composent les muscles de l'extérieur du corps ; la seconde représente une femme grosse ; la troi-

sième et la quatrième indiquent toutes les veines qui se trouvent à la surface externe du corps humain. Tout ce que l'on peut dire à l'avantage de Valverde, c'est que si ses travaux sont louables dans le fond, ils ne suffisent cependant pas pour lui assigner une place parmi les anatomistes de premier rang » (Eloy, *Dict. hist. de la méd. anc. et mod.*, 1778, 2e édit.). Je vais revenir sur cette citation.

Les planches qui seules nous intéressent ici sont au nombre de 42. On s'est servi pour les faire de la contrefaçon de Gemini ou de l'imitation de Bawman, ce qui est tout un. On en a supprimé quelques-unes, ajouté d'autres et modifié légèrement un plus grand nombre. Toutes sont réduites de 33 centimètres 5 millimètres à 23 centimètres : elles sont, par conséquent, beaucoup trop petites ; mais de là est venu leur succès, parce qu'elles ont pu entrer dans des livres d'un petit format. Celles de Gemini, faites pour les grands in-folio, n'ont dû leur vogue qu'à leur beauté, c'est-à-dire leur ressemblance avec les planches originales de Vésale.

Dans les planches de Valverde, on ne retrouve plus les figures nues de l'homme et de la femme, ou d'Adam et Eve, tirées de l'Epitome. Le livre Ier contient 7 planches. Les trois squelettes de face, de profil et de dos (le premier présente une incurvation de la colonne lombaire qui le fait partout reconnaître), sont inversés sans inconvénient, comme toutes les figures des organes qui sont symétriques. Les asymétriques ont été forcément redressés. Les planches 4, 5, 6 (os séparés de Vésale) et la planche 7 (cartilages du larynx, de la trachée et des bronches) sont nouvelles, c'est-à-dire qu'elles ne se trouvent pas dans Gemini. Les 16 planches de muscles du livre II sont les mêmes, sauf la première, et encore on voit qu'on a eu recours à la 3e planche des muscles pour la dessiner. C'est une figure à effet. Elle représente un écorché tenant sa peau, qui a été enlevée d'une seule pièce, dans la main droite, et un couteau dans la main gauche. Pour quelques autres, de légères modifications. Elles sont toutes inversées, excepté la 15e. Dans la 16e, les muscles du pénis, inversés dans Gemini, ont repris la position normale, tandis que les figures du larynx de lamême planche ont fait le contraire. Le IIIe livre reproduit les 5 planches de Gemini. Ce sont en général des torses pour montrer les organes de l'abdomen. Ces organes ont été copiés, mais on a ajouté par ci par là des têtes, des bras, des espèces de vêtements romains. Ici se trouve une 6e planche qui est réellement nouvelle, c'est la femme grosse dont parle Eloy, un corps de femme nu dans

l'attitude de la Vénus marine. En bas les enveloppes du fœtus qui appartenaient à la planche précédente dans Gemini. Il faut noter cependant que ces quatre petites figures de Gemini avaient été prises dans l'édition de 1543 de Vésale, et que celles de Valverde ont été empruntées à l'édition de 1555. La planche unique du livre IV est aussi celle de Gemini ; seulement, des deux premières figures l'une a été redressée et on lui a donné des bras pour fouiller dans la poitrine de l'autre, qui est restée dans la position horizontale. Les 2 planches du livre V contiennent les cerveaux, qui occupent 3 planches et demie ; aussi ces figures sont-elles infiniment trop petites. 1re planche: fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6. 2e planche : 7, 8, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX ; il a supprimé avec raisón XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV, qui se trouvent ailleurs. La 3e planche de ce livre, les figures de l'œil, le cochon, la table avec les instruments, est pareille. Dans les trois planches du livre précédent, les figures sont toutes inversées. Elles ne peuvent plus l'être dans le livre VI, qui donne exactement en quatre planches les cinq planches de Gemini ; elles sont précédées d'une planche propre à Valverde, où sont représentées d'une façon absolument fantaisiste les veines superficielles dans deux figures que j'appellerais volontiers les arlequins, à cause de leurs poses. Enfin, dans le VIIe livre, les planches des nerfs sont absolument pareilles : les trois dernières sont inversées.

Ainsi, excepté la première, toutes les planches de Gemini ont été reproduites par Valverde. Son ouvrage contient 6 planches différentes. Mais 2 seules ne sont pas dans Vésale, la Vénus marine (la femme grosse) et les 2 arlequins (les veines superficielles). Les 4 autres sont les os séparés et les cartilages, qui n'avaient pas été représentés par Gemini. En somme, 42 planches ($7 + 16 + 6 + 1 + 3 + 5 + 4 = 42$). Le texte est bien imprimé avec de belles lettres illustrées, grandes et petites. A la fin : *Imprimiose la presente obra en Roma, en casa de Antonio Blado, impresor de Su Santidad. Anno de M. D. LVI.* Puis une page d'*Errata.*

Ces planches ont été tirées à part avec ce titre dans le même frontispice : *Compendio de la anatomia hecho por Joan de Valverde, dirigado al Illustriss. S. don Frai Joan de Toledo, C. de Santiago* (s. l. n. d.). Cabinet des estampes, à la Bibliothèque nationale.

Les mêmes planches se retrouvent dans la traduction en langue italienne de l'ouvrage de Valverde parue en 1559, petit in-folio dont le titre, *Anatomia del corpo humano composta per*

M. Giovan Valverde, de Humasco, et da luy con molte figure di rame, et eruditi discorsi in luce emendata in Roma per Ant. Salamanca et Antonio Lafreri, 1560, est contenu dans l'ovale d'un frontispice que soutiennent deux squelettes de profil ; parmi les ornements on remarque en haut un singe à gauche, un cochon à droite ; au-dessous une leçon d'anatomie, et de chaque côté un petit dessin analogue, qui semblent empruntés à un ouvrage plus ancien. Nous avons vu que H. Botterus, dans l'édition de Cologne (1601), avait reproduit ce frontispice inversé et agrandi, porté de 25 à 33 centimètres. Dans la dédicace *alla S. C. R. Maesta del Re Filippo*, et datée de Rome le 20 mai 1559, Valverde nous apprend qu'il s'est fait aider par son jeune élève Antonio Tabo da Albenga. On comprend qu'il n'ait pas fait faire une traduction latine, car on avait déjà l'ouvrage de Vésale et celui de son maître Realdus Colombus, qui venait de paraître.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui a appartenu à Falconet, est magnifiquement imprimé sur un beau papier. Les lettres illustrées, plus rares, sont aussi fort belles. Les figures, peut-être moins énergiques, sont plus claires et partant tout aussi bonnes. A la fin, on lit : *In Vinegia, appresso Nicolo Bevilacqua, Trentino.*

En 1607 la vogue de cet ouvrage n'était pas éteinte, puisque Michael Columbus en donna une traduction latine qui fut imprimée à Venise par les Junta, afin qu'elle pût se répandre chez les nations étrangères : « in externarum potissimum gentium gratiam ». Nous verrons tout à l'heure que les planches ont été fort peu réussies. Dans l'ovale d'un frontispice pareil au précédent est le titre : *Anatome corporis humani, autore Joanne Valverdo, nunc primum a Michaele Columbo latine reddita, et additis novis aliquot tabulis exornata.* Dans la moitié inférieure de l'ovale est une marque d'imprimeur avec les lettres L. A.(1), et au-dessous une vue de Venise. Sur la bordure du frontispice, en bas : « Venetiis, studio et industria IUNTARUM. M. D. C. VII », et en dehors : « Cum licentia et privilegiis. » Grand in-folio de 340 pages.

La dédicace : « serenissimo Sabaudiæ duci », etc. (Charles-Emmanuel, surnommé le Grand), est signée : « Michael Columbus Centallensis medicus et philosophus. »

Ce duc de Savoie, Charles-Emmanuel, surnommé le Grand (1562-1636), était fils d'Emmanuel-Philibert, qui avait épousé en 1559 Marguerite de France, fille de François Ier, morte en

1. L'ancienne marque de Luc Antoine Junta.

1574. Charles-Emmanuel avait épousé en 1585 Catherine d'Autriche, fille de Philippe II et d'Elisabeth de France, sa troisième femme, morte en couches à trente ans, en 1597. Leur fils Victor-Amédée (1587-1537) épousa, en 1619, Christine de France, fille de Henri IV, morte en 1663. C'était *madame Royale*, pendant la minorité de ses deux fils jusqu'en 1648. Charles-Emmanuel était savant, ami des gens de lettres, et parlait le français, l'espagnol et l'italien.

Après une préface où il est beaucoup parlé de Galien et pas du tout de Vésale, on a mis un portrait de Joannès Valverdus Hispanicus signé NB., comme les 4e et 5e pl. de muscles des éditions espagnole et latine.

Les planches de ce livre sont très-défectueuses. Les quatre nouvelles, assez mauvaises, représentent des muscles (p. 172, 173, 175, 177); les autres sont les planches de Valverde si maladroitement inversées que dans la figure de la veine porte, par exemple, la rate se trouve à droite; dans celle des veines caves, ces vaisseaux se trouvent à gauche; dans celle de la grande artère, la crosse de l'aorte est à droite; dans la dernière, le cœur est à droite, le foie à gauche et les autres rganes séparés en sens opposé aussi de ce qu'ils devraient être. La figure première des muscles n'a rien perdu de son air tragique dans cette inversion générale, au contraire; le poignard se trouve dans la main droite et la peau est soulevée par la main gauche. L'impression du texte est très-belle. A la fin : « Venetiis apud JUNTAS, M.D.C.VII. »

Dans le temps où André Wechel publiait à Paris, en 1565, une imitation des planches de Gemini, CHRISTOPHE PLANTIN à Anvers, s'occupait d'une imitation des planches de Valverde, *Vivæ imagines partium corporis humani æreis formis expressæ. Antverpiæ.* Ce titre est dans un frontispice très-orné, fort bien gravé sur cuivre. En haut on lit : « Dominus mihi adjutor » ; en bas, la devise : « Labore et constantia » ; du côté gauche, un homme (Adam) tenant une pomme dans la main droite; de l'autre côté, une femme (Ève), avec une longue chevelure; dans la partie inférieure de ce frontispice (il manque dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, mais il existe dans celui de la Bibliothèque Mazarine, n° 4442) : « apud Christophorum Plantinum, anno MLLXV ». Petit in-folio dont la dédicace « Clarissimo prudentissimoque Senatui Antverpiano » est datée d'Anvers, mars 1565, et est signée : « Civis atque cliens vester, Christophorus Plantinus ». Il cite Valverde et ensuite Vésale, qu'on ne peut dépasser pour les planches anatomiques.

Après l'avis « Artis medicinæ studiosis » viennent les planches de Valverde, divisées en 7 livres avec leurs explications traduites en latin, explications d'ailleurs fort peu différentes de celles de Vésale.

Les 42 planches de Valverde sont copiées, mais elles ont été gravées de nouveau. Quelques-unes sont malheureusement inversées, ce qui a eu le grave inconvénient, pour les planches III et IV du livre VI, de mettre la rate et l'aorte à droite. Les planches I du même livre et IV du livre VII ont pu être transposées sans produire un changement aussi fâcheux. En tout, 153 pages. Plantin donne ensuite le texte de l'Epitome de Vésale, avec la description des parties extérieures et le fragment sur le nombre des os que nous avons déjà vu dans les livres de Gemini et de Wechel; puis « Jacobi Grevini Claromontani Bell. medici Paris. partium corporis tum simplicium tum compositarum brevis elucidatio », qui se termine par le XIIe chapitre, « De hominis procreatione », et enfin le tableau de Grévin, qui résume toutes les parties du corps humain. C'est une nouvelle forme de l'Epitome de Vésale où les planches de Valverde ont remplacé celles de Gemini. Le livre de C. Plantin est composé des planches de Valverde et du texte de l'édition de Wechel annotée par Grévin. Eloy (*Dict.*, IVe vol.), qui parle de cet ouvrage à propos de la bibliographie d'André Vésale, dit que « c'est Christophe Plantin, célèbre imprimeur d'Anvers, qui a fait graver les planches dont cette édition est ornée. On y a mis le plus grand soin et la plus grande exactitude pour les bien rendre; mais le montant de la dépense surpassait la fortune de Plantin, qui aurait été arrêté au milieu de l'ouvrage si le magistrat de la ville d'Anvers ne lui eut donné des secours en argent pour l'achever. » Pour moi, il est douteux que la copie toute simple des planches de Valverde ait coûté si cher. On ne s'est pas même donné la peine de refaire les planches si malheureusement inversées. Le privilége de S. M. I. Maximilien II, placé à la fin du livre, est daté de Bruxelles, le 28 janvier 1565.

Trois ans après, Plantin donnait une nouvelle édition du même livre en langue néerlandaise : *Anatomie, oft Levense beelden Vande dulen des menscheluken lichaems, met de Verclarnighe van dien, inde neder duytsche spraecke. T'Antwerpen*. Ce titre est dans un frontispice semblable au précédent, au bas duquel se trouve : *By Christoffel Plantiin, M.D.LXVIII* (petit in-fol. de 197 pages, magnifiquement imprimé, qui se trouve à la Bibliothèque nationale). La dédicace « à très-honorable, vertueux et prudent seigneur Gérard

Grammay, seigneur de Sgrevenwegel, trésorier des Etats pour le faict de guerres », est en français : ce qui ferait croire à la vérité de cette allégation de Balzac que Plantin ne savait pas le latin. Il écrit là dans sa langue maternelle, car il était né près de Tours, à Saint-Avertin, en 1514. Après être resté quelque temps en France, il avait été s'établir à Anvers en 1550, où il était devenu architypographe du roi d'Espagne, Philippe II. Il y mourut en 1589. Dans cette longue dédicace, à propos « de la fabrique du corps humain et de ceux qui nous ont donné la description d'icelle », il dit : « D'entre ceux de notre temps, Vésalius est célèbre devant tous autres, tant pour son expérience que pour avoir été le premier qui, à bon escient, y a mis la main..... Il s'en est après trouvé d'autres qui, regardant soigneusement les premiers pourtraicts et descriptions, y ont amendé et déclaré beaucoup d'articles nécessaires. Or, les plus savants m'ayant, passé quelques années, affirmé que Valverde y avait le mieux besongné, je fis tailler les figures en cuivre et traduire en latin l'explication d'icelles; et puis, ayant mis le tout en lumière sous l'autorité du très-prudent sénat de ceste tant renommée ville d'Anvers, je n'ai maintenant seu adviser personnage, la faveur duquel je deusse plus tost desirer ne requérir, pour bien auctoriser ceste autre impression en vulgaire, que la vôtre. » Pourquoi choisir Valverde? Mais il ne pouvait en être autrement. Si Plantin s'était servi des planches de Gemini, son ouvrage eût été complétement pareil à celui de Wechel; tandis qu'en prenant les planches de Valverde, qui sont plus petites, il avait l'avantage d'offrir l'Epitome de Vésale avec les figures du Grand ouvrage, dans un format moins cher et plus commode pour les étudiants.

F. Plater. — Avant de parler des auteurs qui se sont servi en partie des planches de Vésale, je dois encore faire la description du livre de Félix Plater, qui a donné aussi une reproduction presque complète des planches du Grand ouvrage de l'édition de 1555 : *De corporis humani structura et usu Felicis Plateri Bas. medici antecessoris libri III, tabulis methodice explicati, iconibus accurate illustrati, ex officina Frobeniana per Ambrosium Frob. M.D.LXXXIII.* Petit in-folio dont les deux premiers livres (ensemble 197 pages), dédiés au généreux et illustre seigneur Egenolf de Rapolstein, petit roi de Hohen-Gerolseck, sont composés de tableaux contenant le premier les parties simples (os, muscles, vaisseaux, etc.), et le second les parties composées du corps humain (ventre, thorax, tête, membres). Le troisième livre, le seul qui nous

intéresse ici, renferme les planches. Il a un titre particulier qui permettait de le séparer du reste de l'ouvrage : *Liber tertius. Corporis humani partium per icones delineatarum explicatio.* Il est dédié au généreux seigneur Eberhard de Rapolstein, fils du précédent. Plater, dans l'avertissement au lecteur, dit qu'il n'y a pas de meilleures planches anatomiques que celles de Vésale et qu'il a obtenu la permission de les reproduire (*hasce ab hæredibus coemendi*), seulement il les a réduites en un format plus petit pour la commodité des étudiants. Elles ont 25 centimètres, 2 de plus que celles de Valverde ; ce sont de très-bonnes et belles figures, fort bien arrangées, gravées finement et avec grand soin, où l'on a supprimé aussi souvent que possible les lettres sur un côté, aux grandes figures, pour laisser mieux voir les détails du dessin sur l'autre côté. Il y a 50 pages d'explications et 50 planches ; les planches II, III et L seules ne sont pas de Vésale. Plater n'a donné que le squelette vu de face : il a compris qu'il valait mieux insister sur les os séparés. Il a ajouté quelques figures relatives à la structure de l'oreille interne (pl. VII et XLIX). La IIIe planche des os du fœtus, que Lauth (*Hist. de l'anat.*, p. 576) lui attribue, est de Wolcherus Coiter ; la IIe, le squelette au sablier vu de trois quarts, et la L^{e}, les veines superficielles, seulement sont nouvelles.

Une deuxième édition, tout à fait semblable, a paru dans la même ville, *apud Ludovicum König*, 1603. Félix Plater y est désigné avec le titre de premier médecin (archiatri) et professeur. Il était né à Bâle en 1536, l'année où le grand Erasme y mourait. Il va étudier la médecine à Montpellier en 1553. Reçu docteur le 28 mai 1556, il prend de nouveaux degrés, comme dit Eloy (*Dict.*, IIIe vol.), à Bâle, en 1557. Professeur de médecine en 1560, il enseigna pendant cinquante ans dans l'Université, et mourut le 28 juillet 1614. La dédicace de son livre d'anatomie (1583) nous apprend qu'il avait déjà disséqué depuis trente ans plus de cinquante cadavres humains et beaucoup d'animaux.

LES AUTEURS.

Le premier auteur qui s'est servi en partie des planches de Vésale est un Espagnol qui mérite à peine d'être nommé. Le titre de son ouvrage, *Libro de la anathomia del hombre, nuevamente compuesto por el doctor Bernardino Montaña de Monserrate..... Impreso en Valladolid en casa de S. Martinez, año de* 1551, est trop long pour l'écrire tout

entier. C'est assez de la traduction : « Livre de l'anatomie de l'homme, nouvellement composé par le docteur Bernardin Montagna de Monserrat (en Catalogne), médecin de Sa Majesté, très-utile et nécessaire aux médecins et chirurgiens qui veulent être parfaits en leur art, et agréable à tous ceux (*los otros hombres discretos*) qui aspirent à savoir les secrets de la nature. Dans ce livre il est traité de la structure et de la composition (*fabrica y compostura*) de l'homme, de la manière dont il est engendré, comment il naît, et des causes pour lesquelles il doit nécessairement mourir; conjointement avec une exposition (*declaracion*) d'un songe qu'eut (*que soño*) le très-illustre seigneur Don Luys de Mendoça, marquis de Mondejar, etc., placé à la fin de cet ouvrage, lequel songe, sous une forme amusante, traite brièvement de ladite structure de l'homme, avec tout le surplus qui est contenu dans cet ouvrage, dédié audit seigneur marquis. » Avec le privilége impérial, imprimé au dos du titre et signé Juan Vasquez.

C'est un petit in-folio de 135 feuillets, qui donne douze figures sur lesquelles nous allons revenir. Je dois dire d'abord que le titre est surmonté d'une sorte d'écusson sur lequel est écrit : AVE MARIA, BVENA GVIA (bon guide). Après les tables, la lettre dédicatoire au seigneur Don Luys Hurtado de Mendoça, marquis de Mondéjar, avec ses autres titres, comte de Tendilla, seigneur de la ville de Almoguera et de sa province, des conseils de guerre et d'état de Sa Majesté, et son président dans le conseil des Indes, etc. Il n'y est pas question de Vésale. Le premier livre, divisé en deux parties, contient 73 feuillets, et le deuxième, avec 129 feuillets, a un titre à part : c'est le dialogue entre le marquis et le docteur concernant la conception (*generacion*), la naissance et la mort de l'homme.

A la fin sont quelques figures nécessaires pour entendre plus clairement les choses les plus importantes qui ont été traitées dans le livre précédent (*passado*) de l'anatomie de l'homme, comme on l'avait promis. Ce sont des gravures sur bois. Les trois premières (fig. I, II et IX des muscles de Vésale) ne sont pas trop mal reproduites, quoique trop petites (16 centimètres de hauteur); les trois suivantes, les veines, les artères et les nerfs de tout le corps, sont de plus en plus mauvaises, le dernière surtout est d'une fantaisie incroyable : on reconnaît la planche de Vésale, bien que le dessinateur ait ajouté une tête, et quelle tête ! Les deux planches qui essayent de donner une idée des cavités thoracique et abdominale ont les contours des figures de Vésale, mais les organes contenus sont impossibles. La planche des sept paires

cérébrales est un peu moins mauvaise. Le squelette vu de face avec sa bêche, le premier de Vésale, est assez bien dessiné. Le squelette vu de dos est horrible : il a été emprunté à Béranger de Carpi, ainsi que la main et le pied qui viennent ensuite.

Ambroise Paré est véritablement le premier et le seul auteur qui se soit servi convenablement des planches de Vésale. Il en a pris des fragments pour ses démonstrations anatomiques, et il les a reproduits exactement sans les diminuer ; ainsi dans la première partie de sa « *Méthode curative des plaies et fractures de la teste humaine..., par M. Ambroise Paré, chirurgien ordinaire du roy et juré à Paris*, 1561, se trouvent dix-neuf figures, « lesquelles, dit-il dans l'avertissement au lecteur, j'ai extrait du livre d'André Wésal, auquel la république est grandement attenue, tant pour sa grande diligence que pour les grands frais qu'il a soutenus en l'œuvre de son Anatomie ». Cette première partie contient cxiv feuillets et a pour titre : *L'anatomie de la Teste humaine, illustrée par les figures de ses parties*. La première figure est, en effet, la première du VIIe livre de Vésale, à la page 755 de l'édition de 1555 ; la seconde aussi, p. 757 ; la troisième, p. 767 ; la quatrième, p. 760 ; la cinquième, p. 511 ; la sixième, p. 761 ; la septième, p. 766 ; la huitième, p. 771 ; la neuvième, p. 512 ; la dixième, p. 221 ; la onzième, p. 224 ; la douzième, p. 285 ; la treizième, p. 523 ; la quatorzième, p. 43 ; la quinzième, p. 238 ; la seizième, p. 246 ; la dix-septième, p. 248 ; la dix-huitième, p. 221 (répétée) ; la dix-neuvième, p. 232. Ce sont aussi de fort belles gravures sur bois très-fidèlement reproduites. Elles sont coloriées dans le magnifique exemplaire de la Bibliothèque nationale.

Cet ouvrage, qui avait été achevé d'imprimer le 28 février 1561, a été refondu dans un autre, publié peu après, la même année : *Anatomie universelle du corps humain, composée par A. Paré, chirurgien ordinaire du roy et juré à Paris, reveue et augmentée par ledit auteur, avec I. Rostaing du Bignosc, Provençal, aussi chirurgien juré à Paris*. C'est un in-8 de cclxxvii feuillets sans les dédicaces et la table. Dans l'avertissement au lecteur, il parle encore des figures « de l'invention desquelles je ne me veuil pas par une gloire desmesurée si hautement eslever, que je n'en reconnaisse une bonne part extraite du livre d'André Vésale, homme autant bien versé en ces secrets qu'autre de notre temps, ainsi qu'en mon espitre des playes de la teste je te l'ai voulu aucunement dissimuler. »

L'anatomie générale de tout le corps humain, illustrée des

figures de ses parties, a été divisée par A. Paré en quatre livres. Ils ont été reproduits exactement dans les œuvres complètes, texte et figures. — Le premier livre donne les figures du Ve livre de Vésale (organes de la nutrition et de la génération); les parties naturelles contenues dans le ventre inférieur, treize figures qui se trouvent dans l'édition de Vésale de 1555 aux pages 555, 556, 568, 569, 561, 567, 572, 577, 575, 392, 505, 581. — Le deuxième livre, lequel contient les parties vitales, contenues dans le thorax, nommé des Français poitrine; trois figures des veines, des artères et de la trachée artère ou chiflet, p. 450, 483, 523. — Le troisième livre, contenant les parties animales situées en la teste. Dix figures, pages 755, 757, 767, 760, 761, 766, 511, 512, 771, 526; cette dernière est la spinale médulle. — Le quatrième livre, auquel sont contenus principalement les muscles et les os de tout le corps avec descriptions de toutes les autres parties des extrémités. Dix-huit figures, pages 203, 205, 241, 173, 71, 161, 221, 224, 232, 285, 244, 246, 238, 240, 248, 527. Quelques-unes de ces planches, destinées à des vues d'ensemble des os, des vaisseaux et des nerfs, ont été réduites à de petites dimensions, p. 581, 450, 483, 71, 527, 203, 205. Celles qu'A. Paré a fait dessiner lui-même et qui ont été ajoutées à celles de Vésale, deux au commencement et deux à la fin de son livre, sont aussi beaucoup trop petites, surtout les dernières, celles qui ne sont disséquées que d'un côté.

Quelques figures des os d'après Vésale se trouvent encore dans *dix livres de chirurgie*, 1564, et *cinq livres de chirurgie*, 1572. Deux in-8 qui sont la Bibliothèque nationale.

Ces fragments des planches de Vésale, si bien reproduits par Ambroise Paré, se retrouvent dans les livres d'anatomie et de chirurgie de toutes les éditions de ses œuvres complètes : Paris, 1575, 1579, 1585, 1598, 1607, 1614, 1628; Lyon, 1633, 1641, 1652, 1664, 1685. Et aussi dans la traduction latine de Jacques Guillemeau : Paris, 1582; Francfort sur le Mein, 1594. De même dans la traduction en langue néerlandaise : Amsterdam, 1615, 1636. La traduction anglaise par Th. Johnson : Londres, 1634, 1678, donne les planches de Vésale d'après Valverde, et surtout d'après Félix Plater. Je ne connais pas de traduction allemande.

Les planches empruntées à Vésale par A. Paré illustrent *L'anatomie pacifique nouvelle et curieuse, conforme à la doctrine d'Hippocrate et de Galien, qui donne les moyens d'accorder les récents avec les anciens par des expériences nouvelles, principalement touchant les actions du cœur et*

des poulmons, par D. Fournier, *M. C. juré à Paris*, 1678, in-4, chez l'auteur, rue des Ecouffes, *Au divin Hippocrate*, et chez Sébastien Cramoisy, rue Saint-Jacques. Je croirais volontiers que pour les figures de ce livre on a utilisé les bois mêmes d'Ambroise Paré. Si l'on veut bien se reporter à la dernière édition de Paris des œuvres complètes, 1628, on verra qu'on a aussi conservé les en-tête aux armes royales et une partie de l'encadrement du titre de cette édition.

Les ouvrages d'anatomie de Jacques Sylvius, l'ennemi acharné de Vésale (1478-1555), de Jean Fernel (1506-1558), de Léonard Fusch (1501-1566) n'ont pas de planches. Realdus Colombus (+ 1559), Gabriel Fallope (1522-1562), Jérôme-Fabrice d'Aquapendente (1537-1619), successeurs du grand anatomiste dans la chaire de l'université de Padoue, n'ont pas cru devoir en donner après lui (1). Ingrassias (1510-1580), Arantius (1530-1589), Cabrol ont fait de même. C. Varole (1543-1575), emporté par une mort prématurée, n'a laissé que deux figures dans le livre publié par J.-B. Cortesius, *Anatomia sive de resolutione corporis humani libri IV*, Padoue, 1575 (ce que M. Chéreau appelle une anatomie ornée d'excellentes figures!) (*Dict. encycl. d. sc. m.*, t. IV, p. 226). Les quatre planches d'Archange Piccolomini : *Anatomiæ prælectiones*, etc., Rome, 1586, fol. 414, sont insignifiantes. Je reviendrai sur celles d'Eustachi, l'émule de Vésale, qui sont restées ensevelies dans l'obscurité depuis 1552 jusqu'en 1714, époque à laquelle elles furent découvertes et publiées par Jean-Marie Lancisi, médecin du pape Clément XI.

Volcherus Coiter, élève de Fallope (1534-1576), dont l'ouvrage *Externarum et internarum principalium humani corporis partium tabulæ*..... Norinbergæ, 1573, gr. in-fol., contient de grandes et belles figures représentant le crâne, des squelettes de fœtus et de singes, n'a emprunté que deux planches à Vésale : le squelette vu de face, dont la bêche a été remplacée par une faux, et le squelette, vu de dos, aux mains jointes.

John Banister, dans sa compilation *The History of man*, etc., London, 1578, fol. min. 112 feuillets (exemplaire à la Bibliothèque Mazarine, n° 4477), donne seulement cinq planches, toutes empruntées à Vésale : le squelette de face avec la bêche; le squelette aux mains jointes, f. 38; la pre-

(1) Les planches de Fabrice sont relatives aux organes des sens et ne regardent pas seulement l'anatomie humaine.

mière planche des muscles, f. 41 ; la neuvième (partie postérieure), f. 63, et la planche des instruments de dissection, tout à fait à la fin du volume. Elles sont un peu réduites dans leurs dimensions mais fidèlement copiées, quoi qu'en dise Douglas (ouvr. cit., p. 145).

Jacques GUILLEMEAU (1550-1609), qui avait publié en 1582 l'édition en latin des œuvres complètes d'Ambroise Paré, son maître, avec les fragments des figures de Vésale, se sert de la contrefaçon de Valverde pour illustrer son propre livre : *Tables anatomiques avec les portraicts et déclarations d'Icelles, ensemble une démonstration de cinq cents maladies diverses; au Roy, par Jac. Guillemeau, d'Orléans, chirurgien du Roy et juré à Paris. Chez J. Charron, à l'Arche, rue Saint-Jacques,* 1586. Petit in-folio de 106 pages. Le titre est renfermé dans l'ovale d'un frontispice très-orné et fort bien gravé : *Hippocrates* à gauche; *Galenus* à droite; au-dessus, *CHIRVRGIA;* autour, quatre petits tableaux avec chacun un animal approprié aux quatre éléments : *aer* (caméléon), *aqua* (dauphin), *ignis* (?), *terra* (taupe); quatre figures allégoriques pour les quatre humeurs; *sanguis* (Vénus), *pituita* (Diane), *cholera* (Mars), *melancholia* (?); enfin, au-dessous, l'arche avec cette inscription : *Hic salus*. Après la dédicace « au Roy » est une longue pièce de vers d'A Paré à la louange de Guillemeau, son élève pendant huit années; j'en détache seulement ce passage :

> Toi de nouveau, ayant enrichi tes propos
> De visibles portraicts, tailles ingénieuses,
> De figures et traicts de mains industrieuses,
> Sans y rien espargner : en cela beaucoup mieux
> Tu contentes l'oreille et l'esprit et les yeux.
> . . . .
> Ainsi pour le loyer que tu as mérité,
> Toujours loué seras de la postérité!

Après d'autres éloges en vers français et latins, vient un beau portrait de Jacques Guillemeau par A. Vallée, le peintre qui avait fait celui d'Ambroise Paré, la même année 1585. Le portrait de Guillemeau porte : *Anno ætatis* 35; celui d'Ambroise Paré : *Anno ætatis* 75.

Dans l'avertissement au lecteur, Guillemeau nous apprend que longtemps auparavant il avait résumé l'anatomie en six tables « illustrant le tout par portraicts convenables, mis chacun en son ordre et lieu, avec une ample déclaration et illustration d'iceux, lesquels pour la plupart j'avais fait tirer

sur les planches et dessins de Vésale. C'est à l'imitation des mouches à miel, dit-il, qui tirent des fleurs la plus douce liqueur, et de Galien, qui confirme avoir rédigé en Epitome les Commentaires que Marinus avait faits de la dissection du corps humain, qu'il a composé son ouvrage. » L'*Anatomie universelle du corps humain en tables méthodiques...* est divisée en 7 livres, avec 19 planches d'après Valverde. Livre I (os) : planche 1, squelette de face avec un bâton au lieu de bêche; planche 2, squelette de profil, planche 3 des os séparés. Livre II (ventre inférieur) : quatre planches, la troisième est la femme grosse (Vénus marine). Livre III (Veines) : une seule planche, celle de l'Epitome, avec les organes séparés, maladroitement inversée, de sorte que le cœur est à droite, le foie à gauche, etc. Livre IIII (ventre moyen ou poitrine) : la planche de Valverde, encore inversée. Livre V (ventre supérieur ou tête) : deux planches de Valverde, chacune avec six figures du cerveau. Livre VI (les nerfs) : deux planches. Livre VII (les muscles) : six planches seulement, toujours d'après celles de Valverde, dont elles ont exactement les dimensions (23 centimètres); elles sont encore inversées; mais ici l'inversion ne fait rien. On devine qu'elles ont été calquées. Ces 19 planches se retrouvent dans les *Œuvres de chirurgie de Jacques Guillemeau*, gr. in-fol. de 863 pages, Paris, chez Nicolas Buon, l'éditeur des œuvres d'A. Paré, 1612; Rouen, 1649.

André Dulaurens (1560-1609) a aussi donné 26 planches qu'il a fait placer au milieu de son livre pour qu'il fût plus commode au lecteur de les consulter. *Historia anatomica humani corporis et singularum ejus partium, multis controversiis et observationibus novis illustrata, auctore Andrea Laurentio, Regis consiliario et medico ordinario ejusdemque in Monspeliensi Academia professore, ad Henricum IIII, Galliæ et Navarræ regem Christianissimum* (1600), gr. in-fol., splendide exemplaire à la Bibliothèque nationale. Le titre est dans un beau frontispice gravé par C.-D. Malleri. En bas : *Parisiis excudebant Jametus Mettayer et Marcus Ourry.* Sans date; le privilége porte celle du 4 octobre 1599; l'avertissement au lecteur aussi l'année 1599. Après de nombreux éloges en vers grecs et latins, parmi lesquels je signale le distique de son élève, Jean Aubry de Moulins (1) :

Qui vivis hominum depinxit membra figuris,
Æternum vivis vivet imaginibus.

(1) Son livre, *L'antidote de l'amour*, imprimé à Delft en 1663, est dédié à Dulaurens (Eloy).

Se voit un magnifique portrait d'André Dulaurens dans sa trente-neuvième année, ce qui, pour le dire en passant, reporte la date de sa naissance en 1560. Or les auteurs le font naître en 1532 pour le faire mourir en 1619, à quatre-vingt-sept ans (Douglas) : ces deux dates sont fausses. Eloy, d'après Guy-Patin, fixe l'époque de sa mort en 1609. On ne peut se ranger à l'opinion d'Astruc, bien qu'il réfute vigoureusement Guy-Patin à cet endroit. Ce qui m'a frappé dans cette discussion, c'est que Dulaurens était allé étudier la médecine à Montpellier en 1583; à ce compte-là, il aurait commencé ses études médicales à cinquante et un ans. Pourquoi ne pas admettre la date du portrait comme la véritable? Né en 1560, il était étudiant à Montpellier à vingt-trois ans, et lorsqu'il fut appelé à la cour, grâce à la protection de la comtesse de Tonnerre, en 1594, il avait trente-quatre à trente-cinq ans.

Mais je reviens aux 26 planches, placées après le Ve livre (p. 213 à 268). Dulaurens avertit le lecteur studieux, qu'il a fait représenter les principales figures d'après les planches des autres, parce que ses occupations à la cour ne lui ont pas permis d'en faire dessiner lui-même, ainsi qu'il en avait eu le projet. Pour les nouvelles (*novas addidi*), les erreurs qui s'y trouvent doivent être attribuées aux artistes (*pictori et sculptori*), comme on le verra bien par le texte de son livre. Les planches des autres (*aliorum icones*) sont les 19 planches de Guillemeau gravées de nouveau. Deux sont signées : J. de Weert. Guillemeau en copiant Valverde avait ajouté aux planches de muscles quelques figures isolées prises dans une autre planche : c'est à cela qu'on peut facilement les reconnaître. Dulaurens a pris soin de faire redresser les figures inversées; les deux figures nues de la première planche et celles des veines superficielles de Valverde (les arlequins) ont été prises dans l'ouvrage de Guillemeau publié en 1594 : *La chirurgie française recueillie des anciens médecins et chirurgiens avec plusieurs figures nécessaires pour l'opération manuelle*, in-folio qui contient au commencement « quatre figures du corps humain, deux desquelles montrent toutes les parties externes en iceluy et les deux autres les veines saignables qui sont semées soubz le cuir. » Les squelettes des fœtus sont de Félix Plater d'après Coiter.

Restent quatre planches, la moelle avec une vraie queue de cheval, — *vasa spermatica a nemine adhuc descripta*, — la veine porte de Vésale et ses communications avec la veine cave et la veine azigos, — le cœur et les gros vais-

seaux du fœtus (la veine artérieuse de Vésale s'y trouve), qui appartiendraient à Dulaurens.

Telles quelles, ces 26 planches ont eu une grande vogue, et, quoi qu'en dise Jean Aubry, toute la gloire en revient à Vésale.

On les retrouve à leur place (p. 153 à 210) « in medio fere operis », dans l'édition si commune de Francfort, 1600. Même titre : *Historia anatomica.....*, dans un autre frontispice où se voit, en haut, le portrait de Dulaurens toujours dans sa trente-neuvième année. *Apud Matthæum Beckerum, impensis Theodorici de Bry viduæ et duorum filiorum*, petit in-folio. Les figures sont moins nettes. La signature J. de Weert n'y est plus.

Elles reparaissent avec cette signature dans *Toutes les œuvres d'André Du Laurens... traduites en français par Théophile Gelée, médecin ordinaire de la ville de Dieppe*, Paris, 1613, in-folio. Frontispice de l'édition de Paris, 1600, signé : Maller. sc. Beau papier. Magnifique impression de Raphaël du Petit-Val, imprimeur à Rouen, 385 feuillets, avec plusieurs autres traités du même auteur traduits en français. La préface est datée de Dieppe, 1613. On y trouve aussi la correspondance de Dulaurens avec le traducteur de 1605 à 1606.

Une deuxième édition, 1611, est tout à fait pareille : *Les œuvres de maître André Du Laurens, traduites par Gelée et revues par E. Sauvageon, d. m., agrégé au Collége des médecins de Lyon*. Paris, chez Jean Petit-Pas, 1639. 597 pages et 395 d'autres traités, sans frontispice, moins belle impression, contiennent aussi les mêmes figures mais plus petites, pareilles à celles de l'édition de Francfort. On a eu le soin de corriger les planches inversées.

Une autre édition, 1646. Paris, chez Taupinart. Les trois premières figures portent au bas : *Humbelot fecit*.

Ces 26 planches de Dulaurens, avec les explications qui les accompagnent, reparaissent au XVIII[e] siècle dans l'*Anatomie universelle de toutes les parties du corps humain, représentée en figures et exactement expliquée par ***. Paris, chez F. Gérard Jollain*, 1731. *Ouvrage curieux et utile aux étudiants en médecine, chirurgie, sages-femmes, et aux peintres et sculpteurs*. In-folio de 55 pages, gravé. La planche 19 a été ajoutée. Le squelette de face et la quatrième planche des muscles ont conservé la signature J. de Weert.

Deux autres éditions de Paris, l'une chez Antoine Humblot, 1741, l'autre chez Crépy, 1748, mais portant sur la dernière

planche, comme la précédente : *Humblot ex.*, sont pareilles à celle de 1731, avec ce petit changement dans le titre : « Expliquée par le célèbre André Dulaurent, revue par M. H***, chirurgien juré de Saint-Côme. »

Tous ces livres se trouvent à la Bibliothèque nationale.

Gaspard Bauhin, de Bâle (1560-1624), a reproduit aussi presque toutes les planches de Vésale; mais il les a prises dans Valverde et Félix Plater. C'est ce qu'on peut constater dans le *Theatrum anatomicum novis figuris æneis illustratum et in lucem emissum opera et sumptibus Theodori de Bry, p. m. relictæ viduæ et filiorum Joannis Theodori et Joannis Israelis. Francofurti ad Mœnum, typis Matthæi Beckeri*, 1605. In-8 de 1314 pages. Ce titre est dans un petit frontispice orné de chaque côté de deux figures de Valverde, à gauche une des figures des veines superficielles (l'arlequin qui a un bras replié derrière le dos), et à droite la femme grosse; au revers un portrait de Bauhin, professeur d'anatomie et de botanique (*ætat.* 45, *ann.* 1605), est signé : *Io. Theo. de Bry fec.* La dédicace au landgrave Maurice de Hesse, dont on a fait imprimer les armes, est du mois d'août 1605. L'ouvrage est divisé en quatre livres : ventre, thorax, tête, membres, et les figures sont mêlées au texte; les premières seules ont des explications. Ce sont : les deux figures de Guillemeau pour les parties extérieures, et qu'on retrouve dans les planches de J. Casserius; les deux figures des veines superficielles de Valverde, aussi d'après Guillemeau. Vient ensuite l'écorché de Valverde, qui tient sa peau dans une main et un poignard dans l'autre. Elles n'ont que 16 centimètres de hauteur. Les quatre livres donnent successivement, et conformément au texte, les planches de Vésale mêlées à quelques autres des auteurs qui sont venus ensuite, Valverde, F. Plater, A. Paré, V. Coiter, A. Dulaurens et Fabrice d'Aquapendente. Presque toutes sont malheureusement réduites à de trop petites dimensions.

Bauhin les a publiées ensuite séparément dans un recueil qui a pour titre : *Vivæ imagines partium corporis humani æneis formis expressæ. Francofurti*, 1621. In-4 de 265 pages. On a mis cette fois en regard des figures les explications qui étaient dans un appendice à la fin de la première édition du *Theatrum anatomicum* de 1605. L'auteur avertit dans la préface qu'on pourra les joindre à la nouvelle édition du *Theatrum* qui est sous presse ou les garder séparément pour servir à la lecture des institutions anatomiques et aux dissections. Il nomme le jeune étudiant en médecine très-

distingué qui a dessiné quelques planches nouvelles d'après nature : c'est Jo. Huldricus Frolich, de Bâle. Il lui en a fait corriger d'autres.

En 1640, Jean-Gaspard Bauhin fit paraître une troisième édition des planches de son père : *Vivæ imagines partium corporis humani æneis formis expressæ et ex theatro anatomico Caspari Bauhin Basilien. archiatri desumpto, opera sumptibusque Matthæi Meriani. Francofurti*, 1640. In-4. Ce titre est dans un frontispice pareil à celui de la deuxième édition du *Theatrum anatomicum* de 1621. De chaque côté une figure de Valverde : la première planche des muscles à gauche, la femme grosse à droite; en bas le cochon attaché sur la planche à vivisection avec des instruments de dissection, le tout de provenance Vésalienne; en haut, entre deux squelettes assis (de profil et de dos aux mains jointes), le portrait de Gaspard Bauhin, de 1614, dans sa cinquante-quatrième année, lorsqu'il avait été nommé premier médecin de la ville de Bâle, en même temps qu'il demeurait professeur ordinaire de l'Académie de la même ville. Ce portrait diffère du précédent par sa collerette plissée serré.

Jean-Gaspard Bauhin, dans l'avertissement « lectori et spectatori », glorifie la mémoire de son père, publie de nouveau ses planches, comme lui, à part, « quo iis seorsim in dissectionibus, et conjunctim cum nova theatri editione uti, ne institutionibus anatomicis autoris jungere possis : hacce tertiatione quo fieri potuit emaculatas. »

Peter Lowe, dans son ouvrage : *A discourse of the whole art of Chirurgerie*. London, 1612; 3° édition, 1634; exemplaire à la bibliothèque Mazarine, n° 15500, in-4 de 447 pages, caractères gothiques, ne reproduit que le squelette de face de Vésale réduit à 13 centimètres et assez mal dessiné (p. 349). L'autre figure a été empruntée à la planche des veines superficielles de Valverde (les arlequins). Les instruments de chirurgie ont été pris à d'Ambroise Paré.

Les figures prises à Vésale sont plus nombreuses dans un in-8 paru à la même époque, à Onolsbach (Brandebourg) : *Disputationes anatomicæ et psychologicæ, recens editæ et plurimis in locis locupletatæ figuris etiam variis et novis illustratæ, additis humani corporis affectibus præcipuis... auctore Tobia* Knoblochio *Marcobrettana*... 1612. Je me borne à dire que ces copies, faciles à reconnaître, sont pourtant loin d'avoir la netteté des figures originales.

Dans l'*Ars medicinalis*, qui contient les œuvres de Vidus Vidius, publiées à Venise en 1611 par son neveu Vidus Vidius

le jeune, se trouve à la fin du tome III le traité d'anatomie du premier professeur de médecine au Collége royal (Collége de France). Les planches qui ont été ajoutées à ce traité demandent à être examinées avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Vidi Vidii Florentini De anatome corporis humani, libri VII, nunc primum in lucem editi; atque LXXVIII tabulis in æs incisis illustrati et exornati. Ce titre est dans un frontispice signé : « Franc° Vallegio et Catarin Dolno sculpsit. » On reconnaît dans les deux figures principales, à gauche et à droite, des imitations des planches de Valverde. Dans la partie inférieure : *Venetiis, apud Juntas, MDCXI.*

Les figures de cet in-folio, de 342 pages, sont groupées en 78 planches (*tabulæ*). Au premier abord elles paraissent nouvelles, et Douglas (ouvr. cit., p. 202) a pu dire que quelques-unes seulement avaient été empruntées à Vésale, « ex iis tamen paucæ ex Vesalio desumptæ sunt. » Lauth (*Hist. anat.*, p. 253) et M. Chéreau (*Dict. encycl.*, t. IV, p. 227) n'en disent rien. Cependant l'artiste qui a été chargé de les dessiner a pris aux imitateurs de Vésale plus encore que ne le laisse supposer Douglas; il suffira pour s'en convaincre de voir : livre III, nerfs, veines, artères (*tab. XVIII ad XXVII*); livre IV, muscles (*tab. XXVIII ad XXX*); livre V, organes de la digestion (*tab. LXI ad LXXI*) ; livre VII, cerveau, œil, langue (*tab. LXXVI ad LXXVIII*).

Les planches des os (livre II) sont peut-être les plus mauvaises. Les squelettes de face et de dos ont des colonnes vertébrales à inflexions impossibles, et le nombre des vertèbres a été singulièrement augmenté. Les muscles séparés, et surtout ceux de la tête et du cou, ne sont pas beaucoup meilleurs. Si, parmi ces figures, quelques-unes paraissent se rapprocher de la nature, on peut être sûr qu'elles ont été copiées en totalité ou en partie. C'est ce qu'il est facile de constater encore dans la planche des instruments, reproduite dans le premier livre.

Vidus Vidius, de Florence, professeur au collége royal et médecin de François I[er] (1542-1547), revint dans sa patrie, où il enseigna pendant vingt ans à Pise, comblé des bienfaits de Come de Médicis. Il avait accepté les découvertes d'André Vésale et de Gabriel Fallope, auxquelles s'opposa si obstinément Jacques Sylvius, son successeur au Collége de France.

On reconnaît aussi quelques figures d'après les imitations de Vésale, et surtout Plater, dans les trois planches où Jean Remmelin, d'Ulm en Souabe, a grossièrement fait représenter les parties extérieures et intérieures de l'homme et de la

femme avec une multitude d'accessoires grotesques. C'est une sorte de traité d'anatomie à l'usage des gens du monde avec des planches composées d'organes découpés et superposés comme dans certains ouvrages modernes.

Stephan Michelspacher, du Tyrol, les imprima pour la première fois en 1613, avec ce titre : Κάτοπτρον μιχροχόσμιχον *absolutam admirandæ partium hominis creaturarum divinarum præstantissimi fabricæ, eximio artificio sculptam structuram revidendam exhibens : cum enarratione historica brevi et perspicua et explicationis et indicis vice addita. Visio prima, secunda, tertia. J. R. inventor.* In-fol. Dans l'édition de 1639, le graveur (*sculptor*) signe L. K.

L'année suivante, 1614, le même Stéphan Michelspacher publia un in-4 avec ce titre : *Elucidarius, tabulis synopticis, microcosmi laminis incisi æneis, admirandam partium fabricam repræsentantis; catoptri litteras et characteres explicans, nunc primum luci publicæ datus, divulgatusque a Stephano Michelspachero Tirolensi.*

Et enfin, en 1615, un autre in-4 avec le titre : *Pinax microcosmograficus, hoc est, admirandæ partium hominis, etc. Historia brevis et perspicua enarratio, microcosmico tabulis sculpto æneis catoptro lucidissimo, explicationis vice addita, impensisque maximis Stephani Michelspacheri, divulgata.*

Douglas (ouvr. cit., p. 219) dit avec raison que l'in-fol. de 1613 contenait les planches de l'invention de Jean Remmelin ; que les in-4 de 1614 et 1615 en étaient l'explication payée par Michelspacher.

Le véritable auteur explique dans la préface comment il fu conduit à revoir son ouvrage, auquel il avait réfléchi pendant quatorze ans, et à le publier sous son nom : *Joannis Remmelini suevo-ulmensis, philosophiæ et medicinæ doctoris catoptrum microcosmicum suis œre incisis visionibus splendens, cum historia, et pinace, de novo prodit Augustæ Vindelicorum,* 1619.

Cette édition d'Augsbourg se trouve à la Bibliothèque Nationale, et celle qui parut à Ulm en 1639 « sumptibus Johannis Gerlini Bibliopolæ » est à la Faculté. C'est un grand in-folio de 28 pages, avec le titre *Cum Deo Johannis Remellini... Catoptron microcosmicum*, etc., dans un frontispice assez ridicule. L'impression du livre ne fait pas honneur au typographe Balthazar Rhüne.

Après la dédicace à Dieu le père et créateur, vient le texte (*Historia... ac brevis et perspicua enarratio*); à la page 9,

Visio prima, l'homme de face et la femme de dos, pour montrer les parties extérieures et similaires par couches superposées, peau, muscles, os. Cette première planche est signée : *I. R. inventor, L. K. sculptor, Stephan Michelspacher excudit*. A la page 15, *Visio secunda*, l'homme, et à la page 21, *Visio tertia*, la femme, pour montrer les organes intérieurs situés dans les trois ventres, tête, thorax, abdomen.

Autre édition entièrement semblable : *Francofurti ad Mœnum. Hæredes A. Hermmen*, 1660. In fol.

Eloy indique une édition en allemand, Augsbourg, 1632-1661.

En 1634, le *Pinax microcosmographicus* de Stephan Michelspacher, à l'usage des médecins, chirurgiens et pharmaciens, est publié à Amsterdam en langue néerlandaise par un certain I. F. L. M. Q., qui dédie son opuscule à Nicolas Fontayn (*Fontanus*). Les figures ont été gravées de nouveau par Cornelis Dankersz. On a fait précéder les trois planches de Jean Remmelin de celle des veines superficielles de Valverde (les arlequins), d'après Guillemeau ou Dulaurens. Un exemplaire très-complet de cet ouvrage se trouve au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, J f. Outre les trois *visiones* avec leurs organes superposés, on y voit les trois feuilles où sont représentés, pêle-mêle, les organes destinés à être découpés et mis en place.

Cet ouvrage ne m'aurait pas arrêté si longtemps s'il n'avait donné lieu à de nombreuses erreurs qu'il était important de relever. La première, que n'a pas su éviter M. Chéreau, c'est que Michelspacher et Remmelin ne font qu'un ; on ne peut prétexter un *lapsus* : la chose est répétée deux fois, p. 226 et 227 (*Dict. encycl. des sc. méd.*, t. IV). Si M. Chéreau y avait regardé d'un peu plus près, il n'aurait pas mis l'éditeur Michelspacher parmi les médecins ; il ne l'aurait pas fait aider du burin de Cornélius Daneker (Cornélis Danckersz) et il ne l'aurait pas appelé Spach ou Spacherus, en prenant la première moitié du nom propre pour un prénom. Il y aussi de la part de M. Chéreau une confusion de dates : 1615 est celle de la première impression du *Pinax microcosmographicus* par Stephan Michelspacher, et 1634 celle de sa traduction en langue néerlandaise, avec la collaboration de Cornélis Danckersz, Amsterdam, chez Joost Broersz.

C'est d'après l'édition d'Amsterdam que Clopton Havers a publié à Londres, en 1702 : *A Survey of the microcosme, Wherein all the viscera are accurately delineated, and so disposed by pasting as that all the parts of the said bodies*

are exactely represented in their proper site by Michael Spacher of Tirol and Remelinus. Corrected... Il ne contient que quatre planches sans texte, les trois *visiones* et la planche des veines superficielles.

Ici se place l'ouvrage de Helkiah CROOKE, London, 1615, in-fol. de 1111 pages; 1631, 1012 pages : ΜΙΚΡΟΚΟΣΜΟΓΡΑΦΙΑ ; *A description of the Body of Man.....* (Description du corps humain, d'après les meilleurs autheurs et particulièrement Gaspard Bauhin et André Dulaurens...). 13 livres. Le premier, qui traite de l'excellence de l'homme, prouve qu'il s'est aussi servi d'Ambr. Paré. Mauvaise impression; quantité de figures dans le texte, très-grossières, empruntées à Ambroise Paré, au *Theatrum anatomicum* de Bauhin et à l'*Histoire anatomique* de Dulaurens, c'est-à-dire aux tables anatomiques de Guillemeau, qui elles-mêmes avaient été prises à Valverde et à Plater, c'est-à-dire de Vésale.

Pierre PAAW (1564-1617) a mis aussi quelques planches de Vésale dans une édition de l'Epitome qu'il a accompagnée de notes et commentaires, *Lugd. Batav.* (Leyde), *ex officina Justi a Colster, ann.* 1616, in-4 de 226 pages; savoir : la tête avec une dent de moins qui se voit dans l'édition du Grand ouvrage de 1555, à la page 46; la colonne vertébrale, p. 71; le sacrum et le coccyx, p. 98; le thorax, p. 107; les muscles du dos, moitié supérieure de la figure de Vésale, p. 234; l'estomac, p. 569; le cœur, p. 702 (maladroitement inversé, figure mal comprise); la dure-mère, p. 755; les organes génitaux internes de l'homme, p. 575; de la femme, p. 581. — Quelques autres figures de Vésale, mais en petit nombre, se trouvent encore dans les *Primitiæ anatomicæ* du même auteur. *De humani corporis ossibus. Lugd. Batav.*, 1615; *Amstelodami*, 1633, in-4, 172 pages; et dans : *Succinturiatus anatomicus continens commentaria in Hippocratem de capitis vulneribus*, 270 pages; *Additæ in aliquot capita lib. VII C. Celsi explicationes*, 128 pages; *Lugd. Batav.*, 1616, in-4. Ainsi le cerveau de la page 62, *De capitis vulneribus*, et page 115 deux têtes, appartiennent à Vésale (fragments des pl. III[e] et IV[e] des muscles).

En 1627, Daniel BUCRETIUS, de Breslaw, publia l'ouvrage posthume de son maître Adrien Spiegel, de Bruxelles : *De humani corporis fabrica, libri decem.* Jules Casserius, de Plaisance (1545-1615), le prédécesseur d'Adrien Spiegel (1578-1625) dans la chaire d'anatomie et de chirurgie de l'école de Padoue, avait laissé 78 planches qui devaient faire partie d'un traité d'anatomie que la mort ne lui permit pas

d'achever. Daniel Bucretius jugea à propos de les mettre à la suite de l'anatomie de Spiegel avec ce titre : *Julii Casserii Placentini olim in Patavino Gymnasio anatomiæ et chirurgiæ professoris celeberrimi Tabulæ Anatomicæ LXXIIX omne novæ nec ante hac visæ. Daniel Bucretius Vratislawensis Phil. et med. D. XX quæ dcerant supplevit et omnium explicationes addidit. Venetiis, anno* 1627. Grand in-folio.

Le frontispice est pareil. En haut, trois figures allégoriques : au milieu ANATOMIA ; à gauche DILIGNTIA ; à droite INGENIUM. Sur les côtés : à gauche le squelette vu de face et la première planche des muscles de Vésale à droite. Au-dessous une table avec des instruments de dissection. Enfin, sur le piédestal des colonnes où se trouvent à gauche un singe et à droite un cochon, on lit le nom du graveur Franc. Valésius et celui du peintre Edoardus Fialetus.

Après une préface, Daniel Bucretius donne la table des vingt planches qu'il a ajoutées à celles de J. Casserius. Cette table nous permet de constater que les planches empruntées à Vésale sont parmi celles de Brucretius. Elles ont été conservées dans leurs dimensions premières (34 centimètres); ainsi feuillets 3 et 4, les squelettes de face et de dos aux mains jointes sont ceux de Vésale (p. 203 et 205, édit. de 1555), on n'a pas même oublié le lézard qui est sur cette dernière. Valesio, qui les a gravées de nouveau, les a inversées, mais cela n'a aucune importance. Feuillet 58, les veines caves et leurs branches, page 450; feuillet 60, la grande artère et ses ramifications, page 483; feuillet 61, les sept paires cérébrales avec les ramifications du nerf pneumogastrique, page 512; feuillet 62, les paires médullaires antérieures, pages 527; feuillet 63, postérieures ou dorsales, page 528. Outre ces sept planches copiées sur celles de Vésale, Daniel Bucretius semble s'être servi des figures isolées des os du premier livre pour en faire encore huit planches. Il n'y aurait donc, à vrai dire, que cinq planches sur vingt qui n'auraient pas été prises à Vésale.

Le même ouvrage a paru dans un format plus petit, grand in-4, même titre, dans le même frontispice un peu rapetissé. On a remplacé : « Jussu authoris in lucem profert..... » par *Francofurti, impensis et cœlo Mattæi Meriani..., anno* 1632. » Anciennes dédicaces. Ce sont les mêmes planches, mais réduites à 18 centimètres pour les grandes figures ; les autres ont conservé leurs dimensions premières ; elles occupent en tout 108 feuillets. Exemplaire à la Bibliothèque Nationale (réserve).

Les planches de Bucretius sont reproduites exactement dans leurs dimensions premières dans *Andriani Spigelii Bruxellensis... opera omnia, ex recensione John. Antonidœ Vanderlinden. In-fol. Amsterdam, apud Joannem Bluev.* 1645. Le frontispice est pareil. Signé : *Franc. Valesius sc. et Edoardus Fialatus delin.* Un portrait de Spiegel dans sa quarante-sixième année, peu de temps avant sa mort. Les œuvres complètes de Spiegel ont été publiées avec les veines lactées d'Aselli, le mouvement du sang de Harvey et le mouvement du sang et du chyle de Walæus.

En 1614, à l'exemple de Vidus Vidius pour les ouvrages de son oncle, Thomas Bartholin a ajouté des planches à celui de son père : *Casp. Bartholini D. et profess. regii Institutiones anatomicæ..... figurisque auctæ ab auctoris filio Thoma Bartholino. Lug. Batavorum, apud Franciscum Hackium,* 1641. C'est un bel in-8 de 496 pages, sans compter les tables et les préfaces, magnifiquement imprimé sur un beau papier, et dont les gravures, de J. Voort-Kamp, sont admirables par leur netteté. Sept seulement sont originales, pages 29, 33, 161, 231, 257, 261, 279. Le dessin en est médiocre. Soixante-cinq reproduisent les planches mêmes de Vésale ; elles sont absolument exactes, mais souvent séparées en plusieurs morceaux. Puis trois ont été prises à Bauhin, pages 59, 81, 95; une à Azelli, page 353; une autre à Spiegel, page 175. Aussi Th. Bartholin a-t-il pu dire dans sa préface : « Partim ad ipsius naturæ veritatem expressæ, partim ad imitationem accuratissimarum Vesalii, Bauhini, Spigelii, Aseliique figurarum effectæ. » Mais Vésale a la grosse part, il faut en convenir.

Les mêmes planches se retrouvent dans la traduction française du même ouvrage, Paris, 1647, chez Mathurin Hénault : *Institutions anatomiques de Gaspard Bartholin, augmentées et enrichies pour la seconde fois tant des opinions et observations nouvelles des modernes, dont la plus grande partie n'a jamais esté mise en lumière, que de plusieurs figures en taille douce par Thomas Bartholin, fils de l'auteur, et traduites en français par Abr. Du Prat, doc. en méd. de Paris.* In-4 de 656 pages, moins beau papier, impression moins belle. Le même frontispice, formé d'une série de portraits. En haut, Casp. Barth. ; au-dessous, de chaque côté, Hippocrates, Galenus, — Vesalius, Riolanus, — C. Bauhinus, Spigelius, — Pavius, O. Heurnius. En bas, A. Falcoburgius, professant l'anatomie. Puis, après la préface,

un portrait de Thomas Bartholin, *ætat.* 28, *ann.* 1644, fils de Gaspard et d'Anna Finck.

Les figures sont les mêmes, un peu moins nettes quoique fort belles. Les lettres de Jean Valæus sur le mouvement du chyle et du sang ont été reportées à la fin du livre.

Les *Opera omnia Vesalii* de Boerhaave et Albinus avaient paru en 1725 à Leyde. Ils contiennent toutes les planches de l'Epitome et du Grand ouvrage d'anatomie gravées de nouveau par Wandelaer. Peu après, en 1728, fut imprimé dans la même ville le livre suivant : *Andreæ Vesalii Bruxellensis tabulæ ossium humanorum edidit eorumque explicationem adauxit Eduardus* Sandifort. *Lugd. Batav., apud Luchtemans.* In-fol., 52 pages, qui contient 24 planches gravées sur cuivre d'après celles de l'édition de Boerhaave et Albinus. L'ordre seul a été interverti.

Enfin, dans les planches anatomiques attribuées à Pierre de Cortone et publiées en 1741 à Rome par l'imprimeur Faustus Amideus sous ce titre : *Tabulæ anatomicæ a celeberrimo pictore Petro Berettino Cortonensi, delineatæ et egregie æri incisæ nunc primum prodeunt et a Cajetano Petrioli, romano, doctore regis Sardiniæ chirurgo, publico anatomico et inter arcades Erasistrato Coo, notis illustratæ.* Grand in-folio. A côté de la figure principale, on a dessiné dans une autre manière (comme complément) un grand nombre de planches de Vésale d'après Valverde ou un autre imitateur. Sur la première planche on a écrit au bas : « Petr[s] Berret[s] Corton[s] delin. » A côté, le signe L, répété sur une autre planche encore, doit être le monogramme du graveur. Il y a en tout 27 planches (*tabulæ*) ; 7 seulement (XI, XII, XXI, XXII, XXIII, XXIIII, XXV) n'ont rien de Vésale. Les trois squelettes, de face, de dos, de profil, sont mal imités dans la planche XXVI ; mais on reconnaît très-bien dans le corps de femme dont le ventre est ouvert (planche XXVII[e] et dernière) la figure de l'Epitome de Vésale d'après Gemini ou ses imitateurs. La planche XXIIII (veines superficielles pour la saignée) avait déjà paru ajoutée dans le recueil des planches de Dulaurens, publiées à Paris par Jollain, 1731. Voyez plus haut la planche 19.

On a beaucoup discuté sur la provenance de ces planches, attribuées à Pierre de Cortone, et les remarques que je viens de faire sur les XXVI, XXVII et XXIII me font croire que cette opinion est admise un peu à la légère. On sait d'ailleurs que Haller ne l'a pas acceptée : il croit qu'elles ont été dessinées par Guillaume Riva, et suivant d'autres auteurs

elles seraient de Jean-Marie Castellano. Ces diverses attributions ont été longuement discutées dans la dédicace d'une autre édition splendide où l'auteur, prétendant que les planches de Vésale avaient été surajoutées, a pris le parti de les supprimer ; il garde cependant les squelettes du Grand livre d'anatomie et la femme de l'Epitome. *Tabulæ anatomicæ ex archetypis pictoris Petris Berettini Cortonensis expressæ et in æs incisæ, opus chirurgis et pictoribus apprime necessarium. Alteram hanc editionem recensuit, nothas iconas* (sic) *expunxit perpetuas, explicationes adjecit Franciscus Petraglia phil. et med. professor. Romæ, impensis Venantii Monaldini*, 1788. Grand in-fol. Au-dessous du titre se voit un petit tableau qui était déjà dans l'édition précédente. La dédicace est signée de J.-Ant. Monaldini, *bibliopola*, le frère de l'imprimeur probablement. Il discute longuement l'origine de ces planches dites de Pierre de Cortone ; rien ne prouve qu'elles soient de ce peintre.

A ce propos, qu'on me permette une petite digression. On sait que les planches du célèbre anatomiste de Rome, Barthelemy Eustachi, de San-Severino dans la marche d'Ancône, gravées, dit-on, sur cuivre en 1552 et restées dans l'oubli près d'un siècle et demi, avaient été publiées par Jean-Marie Lancisi en 1714. La dédicace en avait été faite de concert avec le pape Clément XI. Pinus, élève d'Eustachi, en avait reçu le dépôt après la mort de son maître. Le pape savait que la succession de la famille Pinus était passée dans celle des Rossi ou de Rubeis, et c'est là qu'elle auraient été retrouvées. En 1717, elles parurent de nouveau à Genève à la suite du *Theatrum anatomicum* de G.-J. Manget. — Nouvelle édition de Lancisi, Rome. 1720. — Rome, 1748, avec explications nouvelles de Cajetan Petrioli. Je me bornerai à dire que ces figures n'ont pas la facture du XVIe siècle.

Cette résurrection singulière des planches d'Eustachi et le bruit qui se fit autour d'elles donnèrent sans doute l'idée de publier les planches attribuées à Pierre de Cortone. Le mouvement, commencé en 1714 par Lancisi et le pape Clément XI, continué par Justus Amideus en 4747, se termine par la publication, en 1750, des huit planches que Gaetan Petrioli ajouta encore aux planches d'Eustachi : *Le otto tavole... In Roma*, 1750. Ces huit figures, élégamment dessinées par Giov. Pesci, ann. 1740, et gravées par Bald Gabbuggiani, portent l'inscription : *Orig. di Gaet. Petrioli, romano.*

L'édition d'Albinus, 1744, donne le 48 planches de Lancisi

avec des figures au trait en regard. Elle sont vantées à juste titre. Quelques-unes se retrouvent dans l'Anatomie de Winslow. Mais ici, rien de Vésale.

LES ARTISTES.

Le premier qui fit un ouvrage pour offrir comme modèles aux artistes les planches de Vésale est un peintre de La Haye, Jacob Vander Gracht. Son livre, en langue néerlandaise, a pour titre : *Anatomie der wtterlicke deelen van het Menschelick Lichaem a Dinende om te verstaen ende volkomentlick wt te beelden all beroerlicheit des selden Lichaems. Aengewesen door Jacob Vander Gracht, Schilder. Bequaem voor Schilders, Beelthouwers, Plaetsuyders, als oock Chirurgiens. Wtgegeven door den Auteur in s'Graven Hagæ*, 1634 (Anatomie des parties extérieures du corps humain, servant à faire comprendre la perfection des formes et des mouvements dudit corps, composée par Jacob Van der Gracht, peintre ; à l'usage des peintres, des statuaires, des graveurs et même des chirurgiens). In-folio. Ce titre est dans un beau frontispice où la figure allégorique principale, ayant une palette à la main gauche, porte suspendu au cou un masque sur lequel est écrit : *Imitatio*.

Le texte se compose d'extraits des livres de Dulaurens, de Cabrol et de Vésale, traduits en langue néerlandaise, ainsi que les explications des planches. Elles sont au nombre de 18 : les deux squelettes, de face et de dos aux mains jointes, et les quatorze planches de muscles de Vésale, fort bien reproduites, quoique gravées dans une manière différente. Elles ont leur dimension originale, 34 centimètres. Les deux autres planches, pour l'anatomie de la main et du pied, sont de J. Casserius.

La plus belle reproduction des planches de Vésale pour les artistes est sans contredit celle de François Tortebat : *Abrégé d'anatomie accommodée aux arts de peinture et de sculpture, mis en lumière par Fr Tortebat, peintre du roy dans son Académie royale de peinture et de sculpture. A Paris*, 1667. Grand in-fol. J'en possède un très-bel exemplaire. Il ne porte pas le nom de Roger de Piles, qui passe pour l'avoir inspiré. A la fin, après le privilége, on voit qu'il a été « achevé d'imprimer pour la première fois le douzième janvier 1668 ».

Sans discussion, les planches de Vésale sont attribuées à

Titien, et cette fausse attribution est demeurée jusque dans ces derniers temps. « Pour ce qui est des figures, est-il dit à la fin de la préface, elles sont d'après celles que le Titien avait desseignées pour le livre de Vésale; vous les trouverez assurément fort justes; et je m'en suis servi parce que j'ai cru qu'il était impossible de mieux faire pour le sujet. »

L'ouvrage contient, avec leurs explications, douze figures gravées sur cuivre et de tous points fort belles, mais toute s inversées, ce qui est d'ailleurs sans inconvénient. D'abord les trois squelettes du Grand ouvrage d'anatomie : A, de face; B, de dos, aux mains jointes; C, de profil. Ils ont été agrandis; mesurant 34 centimètres dans l'original, ils ont ici 41 et 42 centimètres. Puis sept figures des muscles; les IIIe, IIIIe, VIe et VIIe, calquées sur celles de l'Epitome, ont 43 centimètres; les Ire, IIe, Ve, empruntées au Grand livre d'anatomie, ont été agrandies pour atteindre à peu près les mêmes dimensions. Enfin les deux belles figures nues de l'homme et de la femme sont l'exacte reproduction de celles de l'Epitome. Le sol sur lequel repose chaque figure représente des paysages variés qui proviennent du Grand ouvrage d'anatomie. Les squelettes et les figures I, II, V, ont conservé celui qu'ils avaient. Pour les figures de l'Epitome, on retrouve dansles IIIe et IIIIe les paysages des planches 13e et 12e des muscles; dans les VIe et VIIe ceux des planches 5e et 4e, et dans les deux figures nues ceux des planches 10e et 11e. L'auteur dit, à propos de la première figure des muscles, que « Titien l'avait desseignée exprès pour les peintres, comme Vésale le témoigne ». Ce qui n'est pas exact. Après l'explication de la septième : « Je m'arrête ici tout court, mon cher lecteur... Si votre curiosité vous porte à vous instruire plus à fond de l'anatomie, je vous conseille de voir Vésale : les figures que le Titien lui a desseignées sont d'un prix et d'une beauté inestimables. » Enfin cette dernière note : « Pour détromper ceux qui croyent qu'on ne peut pas savoir l'anatomie sans faire dur, j'ai bien voulu vous faire voir à la fin de ce livre les deux figures que le Titien a mises à la fin de l'Epitome de Vésale : vous en jugerez. »

Le recueil de Fr. Tortebat a eu autant de vogue que l'imitation de Th. Gemini. Il a été reproduit nombre de fois, mais avec dix planches seulement : les sept figures des muscles et les trois squelettes qui portent les numéros 8, 9, 10. Les figures nues de l'Epitome n'existent que dans la première édition de 1667.

C'est dans un format un peu plus petit qu'ont été faites les

planches de la traduction allemande publiée en 1706 à Berlin : *Kurge Verfassung der Anatomie wie selbige zu der Malhery und Bildhauern, erfordert wird, zum Besten der königl. preussischen Akademie, erstlich aus licht gegeben von François Tortebat, nun aber in diese bequeme, from gebracht. Berlin by Rudiger*, 1706. Petit in-folio (Court extrait d'anatomie indispensable aux peintres et aux sculpteurs, publié pour la première fois par François Tortebat, maintenant donné dans le format commode). L. Choulant (ouvr. cit., p. 57) l'attribue à Samuel Théodor Geriche, et fait peu de cas des gravures dessinées par Lorenz Beger d'après Tortebat. Elles mesuraient environ 34 centimètres, comme les planches du Grand ouvrage de Vésale. Les quatre planches tirées de l'Epitome seules auraient été réduites dans leurs dimensions.

La même année 1706, parut à Augsbourg une autre imitation de Tortebat, bien que le titre ne le nomme pas : *Andreæ Vesalii Bruxellensis Zergliederung dess menschlichen Corpers. auf Mahlerey und Bildhauerkunst gericht. Die Figuren von Titian gezeichnet. Auspurg. Gedruckt und verlegt durch Andreas Maschenbaur*, 1706 (Anatomie du corps humain faite au point de vue de la peinture et de la sculpture. Les figures dessinées par Titien, Augsbourg, imprimées et publiées par André Maschenbauer). In-folio, 16 feuillets. L'attribution des planches de Vésale à Titien indique bien François Tortebat. L. Choulant (ouvr. cit., p. 50) décrit ainsi ce livre, que nous ne connaissons pas : « Sur le frontispice cinq crânes du Grand ouvrage, et cinq autres à la fin ; trois squelettes et quatre figures de muscles ensemble ; quatre autres figures de muscles et les deux figures nues de l'Epitome. »

Une autre édition parut en 1723, avec cette variante dans le texte : « Zergliederung des Menschlichen Cörpers, *inso fern sie Mahlern und Bildhauern dienlich ist. Auspurg, Verlegt von Maschenbauer.* » 14 feuillets. Mêmes planches ; les crânes du frontispice sont à la fin, et des cinq autres trois seulement ont été conservés et mis avec les figures.

Jacques Douglas avait eu aussi l'idée de publier séparément quelques planches de Vésale. Dans la première édition de sa *Bibliographie anatomique*, 1715, il dit qu'il a publié récemment (*nuper*), avec des explications qu'il a mises sur les planches elles-mêmes, huit figures : trois des muscles (1, 2, 9 du Grand ouvrage), les trois squelettes, et les deux figures nues représentant les parties extérieures (de l'Epitome). Je suppose que les planches publiées par J. Douglas ont été copiées sur Gemini plutôt que sur Tortebat.

Notomia de Titiano, dedicata all illustriss. signor Franç. Ghisilieri, senatore di Bologna, per Domenico Bonavera. In-folio, sans lieu ni date, et sans texte, a dû paraître vers la même époque. Bonavera, élève de Canuti, était né à Bologne, en 1640. Ce sont 18 planches de Vésale attribuées alors à Titien, comme l'avait fait Tortebat. Le même ouvrage a paru en latin avec ce titre : *Liber anatomicus. Titianus invenit et delineavit. Domenicus de Bonavera sculpsit.* S. l. n. d. (Haller, *Bibl. anat.*, t. II, p. 740). Je ne connais ni l'un ni l'autre.

En 1733, Pierre-Jean Mariette fils réimprime l'*Abrégé d'anatomie accommodé aux arts de peinture et de sculpture, mis en lumière par F. Tortebat.* Il ajoute seulement dans le titre : *par M. de Piles.* Même texte absolument; mêmes figures avec les signatures de F. Tortebat. On dirait que les planches de 1667 ont servi à cette édition. Les deux figures nues de l'Epitome n'y sont pas, autrement la reproduction est complète.

Les planches sont aussi absolument pareilles dans la réimpression de Charles-Antoine Jombert, 1765; mais le texte est un peu changé. Certaines notes ont été supprimées. C'est le même titre que dans l'édition précédente avec le nom de De Piles. Le livre est divisé en deux parties : Myologie et Ostéologie. L'Abrégé tiré du *Traité des os* de M. Duverney n'est qu'une amplification du texte donné par Tortebat ou De Piles en 1668. Les squelettes sont transportés à la fin, pl. VIII, IX, X; mais dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale il n'y a que le squelette de face A, les autres ont été perdus.

Dix-neuf ans plus tard (1784), le même Charles-Antoine Jombert, dans sa *Méthode pour apprendre le dessin... Paris, chez L. Cellot, libr. impr., gendre et successeur de l'auteur*, donne «six planches d'anatomie qui représentent un squelette et un écorché vus de différents côtés. Ces gravures sont faites, dit-il, d'après les planches originales dessinées par le Titien pour le livre d'anatomie de Vésale. » Ce sont les trois squelettes et les trois figures de muscles de face (1re de Vésale), de dos (9e) et de profil (2e). Elles ont 23 centimètres de hauteur, fort bien gravées par Poletnich. Au lieu de F. Tortebat, on a mis : le Titien *delineavit.* Le fils de Charles-Antoine Jombert avait épousé, en 1772, la fille d'Ambroise Didot. Son beau-frère, Firmin Didot, lui succéda.

Quelques années auparavant, en 1760, avait paru chez J.-B. Crépy, rue Saint-Jacques, une édition en plus petit format de l'ouvrage de Tortebat. Le titre est dans un frontis-

pice sans nom d'auteur, qui mesure, comme les planches, 26 centimètres de hauteur. La dédicace de Tortebat manque. L'avertissement aux « amateurs de l'art de peinture et de sculpture » est le même que celui des autres éditions « au lecteur ». Puis les trois squelettes et les sept figures de muscles avec leurs explications : rien n'est changé.

Le même ouvrage, absolument pareil de tous points, mais avec une meilleure impression, a été publié chez Jean, rue Saint-Jean-de-Beauvais, 10, sans date, au commencement de ce siècle, peu après la tentative suivante du même éditeur : *Traité d'anatomie accommodée aux arts de peinture et de sculpture, par Tortebat. Nouvelle édition. A Paris, chez Jean, éditeur*, etc. Grand in-folio. L'ancienne préface est suivie d'un avis de l'éditeur où il est dit que cet ouvrage fut imprimé pour la première fois en 1667, du vivant de l'auteur Roger de Pille (*sic*)..., et que « ce fut F. Tortebat, gendre et élève de Simon Vouet, qui se chargea du soin de cette édition ; il en grava même à l'eau-forte les figures, d'après l'indication et le choix faits par de Pille, des figures du *Traité d'anatomie* de Vésale dessinées par le Titien. » L'éditeur Jean a fait exécuter les planches dans le genre du crayon, cette manière étant plus favorable pour les jeunes élèves... P. Thomas Leclère, peintre et dessinateur, s'est chargé de conduire et de diriger cette nouvelle édition. La gravure est de Petit. Le texte est celui de l'édition de Jombert, divisé en myologie et ostéologie. Sur le dernier squelette, on lit : P.-T. Leclère, an VII (1798). Les figures sont de grande dimension, 43 centimètres. La pièce cataloguée à la Bibliothèque Nationale Ta[10]5, avec la date probable (1826), est le texte de cette édition de l'an VII.

Après Jombert, d'autres libraires qui avaient acheté son fonds publièrent une autre édition du même ouvrage sous leur nom : Barrois l'aisné, libr., r. de Savoie, 23, et Magimel, libr., quai des Augustins, près le Pont-Neuf, 8. Paris, sans date. On imprime encore aujourd'hui de temps en temps, pour les besoins des artistes et des curieux, ces planches de F. Tortebat en feuilles séparées, chez M. Lelogeais, marchand d'estampes, rue de Seine, nº 18, où se trouvent très-bien conservés les cuivres (1) du célèbre graveur du XVIIe siècle. Les épreuves sont toujours fort belles.

Le petit format de 1760, publié par J.-B. Crépy, reproduit ensuite par l'éditeur Jean et par ses successeurs P. Ma-

(1) Achetés à la vente de madame veuve Jean, vers 1846.

rie et A. Bernard, continue à paraître chez Bernard, 1, rue des Grands-Augustins, ainsi que les grandes planches dans le genre du crayon de Leclère.

Ainsi depuis Tortebat, 1668, jusque dans ces derniers temps, on s'était fort peu occupé de Jean de Calcar, auquel Vasari attribuait les planches de Vésale, et, sans discussion, on continuait à les abriter sous le grand nom de Titien, pour leur donner sans doute plus de poids aux yeux des artistes, et des professeurs de dessin.

Mais revenons un peu en arrière. Onze ans après le recueil de Tortebat, en 1679, Giuseppe Montani publia à Venise : *Anatomia ridotta* (réduite) *all' uso di pittori e scultori, dal signor Giacopo* Moro, *consecrata all' illustrissimo ed eccellentissimo signore il signor Gio.-Andrea Raciborsko, conte di Morstin e gran tesoriero del regno de Polognia. In Venegia, presso G.-T. Valuasense,* 1679. In-folio. Dix-neuf planches au trait d'après Vésale : trois contenant les os séparés ; une autre avec les trois squelettes (I de face, II de dos, III de profil, elle est repliée) ; les quatorze planches de muscles et une dernière des muscles séparés des membres supérieurs et inférieurs. Les explications des lettres alphabétiques qui se trouvent sur les figures sont de Giuseppe Montani. Est-ce la reproduction d'un ancien ouvrage ? (Cabinet des estampes, J f. 6.)

En résumé, on vient de voir que ces étonnantes planches de Vésale, après avoir servi à illustrer pendant plus d'un siècle les livres d'anatomie, ont été utilisées ensuite, à cause de la perfection de leur dessin, comme modèles pour les artistes jusqu'à notre époque.

Tarin, chargé de l'article Anatomie dans la grande *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, choisit trente-trois planches dans les meilleurs auteurs. Il fait reproduire (*Recueil des planches sur les sciences et les arts,* 1762, t. Ier) les trois squelettes de l'*Anatomie* de Vésale, donnant ainsi sa part d'admiration à cette œuvre incomparable !

PARIS. — IMPRIMERIE D. E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

AMBROISE PARÉ

(1510-1590)

LA DATE DE SA NAISSANCE — SA FAMILLE — SA DEMEURE SA RELIGION — SES ŒUVRES

PAR

M. LE Dr E. TURNER

Membre honoraire de la Société anatomique, etc.

[Ce travail était déposé à la *Gazette hebdomadaire*, quand elle fit paraître une série d'articles de M. Emile Bégin sur Ambroise Paré. Au sujet de ces articles, je me contenterai de faire remarquer que le voyage d'Ambroise Paré dont il y est question a eu lieu, non à *Dourdan-sur-Orge* (Seine-et-Oise), mais bien à *Dourlan*, *Durlentium*, *Dourlens*, aujourd'hui *Doullens* (voy. *Gaz. hebd.*, nº 1 de janvier 1879, p. 6.).]

I. Quand il s'agit d'Ambroise Paré, on est heureux de trouver le monument littéraire élevé par J.-F. Malgaigne à la gloire du grand chirurgien du seizième siècle (*Œuvres complètes*, 3 vol., 1840). L'étude si connue et si remarquable sur sa vie et ses œuvres, qui forme la troisième partie de l'introduction (pages CCXXIII à CCCLI), tout en étant digne d'éloges mérités, n'est pas cependant sans quelques erreurs et quelques omissions sur les points que je viens d'indiquer.

C'est pour corriger les unes et réparer les autres que ce petit travail a été entrepris.

L'erreur principale a été de fixer l'époque de la naissance d'A. Paré à l'année 1517. Et malheureusement, sous l'autorité de l'éminent professeur, elle a été acceptée et propagée par tous les historiens qui ont écrit depuis 1840. Jusque-là on avait cru, et j'espère qu'on croira encore, d'après Pierre de l'Estoile, que « maistre Ambroise Paré, chirurgien du roy, mort le jeudi 20 décembre 1590, la veille de la saint Thomas, à Paris, en sa maison, à l'âge de quatre-vingt ans, » était né en 1510. Pourquoi Malgaigne a-t-il refusé de se ranger à l'opinion commune? Uniquement parce que les dates des divers portraits d'A. Paré, qui se trouvent en tête de la plupart de ses ouvrages, ne concordent pas. Il les met soigneusement en regard les unes des autres, se complaît en quelque sorte à augmenter leur confusion, et arrive à ce résultat incroyable, p. CCXXV : « C'est que Paré n'était pas sûr de son » âge, qu'il accusait successivement pour date de sa naissance » les années 1510, 1514, 1516, 1518. La date de 1516 est » celle qu'il adoptait dans son âge mûr ; les trois autres, adop- » tées tour à tour par lui dans sa vieillesse, semblent accuser » un affaiblissement de mémoire qui ne permet pas de leur » accorder grande confiance. » Nous verrons bientôt que ce sont justement les dates des derniers ouvrages qui seules sont exactes. « Tel était le point où j'étais arrivé, ajoute Malgaigne, lorsque me sont parvenus les renseignements de M. E. Bégin, qui tranchent la difficulté ; A. Paré était véritablement né en 1517. » Et alors on s'attend à voir Malgaigne établir la valeur de ces renseignements. Vain espoir ! il se borne à dire, ouvrage cité, Introduction, p. CCXXIV : « Louis, le secrétaire de l'Académie de chirurgie, avait fait faire à Laval des recherches spéciales sur la famille et l'époque de la naissance d'A. Paré ; mais rien n'avait été publié sur ces documents, et l'on en ignorait jusqu'à l'existence, lorsqu'ils tombèrent entre les mains de M. E. Bégin, docteur en médecine à Metz. » Voilà tout. On ne sait seulement pas qui a fait cette en-

quête (1), dont les résultats n'avaient pas même été jugés dignes de l'impression. Comprend-on que Malgaigne se soit ainsi laissé prendre à si peu de chose? Je suis persuadé que, sans ce hasard qu'il a cru favorable, il aurait suivi, pour arriver à la vérité, une autre voie, celle que je vais parcourir avec le lecteur, en cherchant moi-même au lieu de me fier à un autre.

Le portrait d'Ambroise Paré le plus connu, le plus répandu, est celui de A. Vallée : ANNO ÆTATIS 75 — 1585, qui a été fait pour la quatrième édition des *Œuvres complètes*, que j'appellerai l'édition par excellence. Mais il avait été précédé par un autre, à peu près pareil, signé S. F.,en parfaite concordance de dates : ANNO ÆTATIS 72 — 1582, qui est en tête du discours sur la mumie.

C'est le portrait de Vallée qui a prévalu. On le retrouve dans les cinquième et septième éditions des *Œuvres complètes*, Paris, 1598 et 1614, et gravé plus grossièrement dans les autres, imprimées à Lyon : neuvième, 1633; dixième, 1641; onzième, 1652; douzième, 1664, toujours avec l'inscription ANNO ÆTATIS 75 — 1585.

Le portrait de 1582 : ANNO ÆTATIS 72, signé S., a été reproduit exactement par Giullis Horbeck pour la sixième édition, 1607, et pour la huitième, 1628, avec cette légère variante : ANNO ÆTATIS 75 — 1584. Pourquoi ce changement? Est-ce une rectification? On sait que dans la première moitié du seizième siècle l'année commençait à Pâques. Peut-être A. Paré est-il né à la fin de 1509, comme le veulent quelques historiens. Inutile de faire des suppositions. Il vaut mieux établir que les deux portraits de 1582 et de 1585 fixent l'un et l'autre l'époque de la naissance d'Ambroise Paré à l'année 1510. Ils se ressemblent tellement qu'on a cru qu'ils avaient été copiés l'un sur l'autre. Seulement Malgaigne se

(1) D'après le docteur Hubert (*Notice sur le monument élevé à la mémoire d'Ambroise Paré*. Laval, 1840), ce serait le professeur Lassus qui, en 1804, présidant le jury médical à Laval, aurait reçu la mission d'y rechercher les descendants de Paré que l'empereur voulait honorer de ses bienfaits.

trompe quand il dit que Giullis Horbeck a copié Vallée. G. Horbeck a reproduit en 1607 le portrait signé S. de 1582. Le portrait signé A. Vallée est de 1585. Pour les distinguer l'un de l'autre, il faut les avoir sous les yeux. Le dessin n'est pas tout à fait le même, et d'ailleurs il y a une différence matérielle. Le portrait signé S. et copié par G. Horbeck n'a que six boutons au pourpoint, tandis que celui de Vallée en a sept.

Au-dessous du portrait d'A. Paré de 1582, ANNO ÆTATIS 72, et signé S, qui se trouve en tête du discours sur la mumie, on lit :

Quæ tibi sit facies, satis hæc pictura docebit;
Doctrinæ facient, sed tua scripta fidem.

A. GAUDINUS.

Tous les autres portraits ont ce distique bien connu :

Humanam Ambrosii verè hæc pictura Paræi
Effigiem, sed opus continet ambrosiam.

JO. HEROARDUS.

Seulement, pour la copie de Giullis Horbeck, *ambrosiam* des portraits de Vallée est écrit : Αμβροσίαν, comme pour le portrait des deux premières éditions des *Œuvres d'Ambroise Paré*, Paris, 1575 et 1579.

Cette image est tout à fait différente de celles que nous venons d'examiner. La main est placée sur le devant de la poitrine. Le dessin, très-fin et très-remarquable, est d'un auteur resté inconnu. Le portrait de 1575 est sans inscription. A côté de celui de 1579, on a mis : *Ætatis suæ* 65, et Malgaigne relève la divergence, bien qu'il entrevoie la réalité ; c'est-à-dire que la date se rapporte au portrait et non à 'édition. Lors de la première édition des Œuvres complètes, en 1575, A. Paré est représenté dans sa soixante-cinquième année, ce qui le fait naître encore en 1510. Dans la deuxième édition, 1579, on a reproduit le portrait de 1575 avec l'indication : *Ætatis suæ* 65, qui était exactement l'âge du modèle en 1575.

L'erreur *Ætatis suæ* 65 — 1579 est donc par trop facile à expliquer pour qu'on s'y arrête davantage; mais elle en a fait commettre une autre plus sérieuse en apparence.

L'édition en latin des Œuvres complètes d'A. Paré, par Jacques Guillemeau, a été faite sur l'édition de 1579 (voy. les préfaces, etc.), et comme elle a paru trois ans après 1582, le graveur, non prévenu, a tout simplement changé *Ætatis suæ* 65 en *Ætatis suæ* 68, pour tenir compte du temps écoulé. De là encore cet assemblage fautif *Ætatis suæ* 68 — 1582 qui a si bien dérouté Malgaigne. Il n'était pourtant pas difficile de deviner que *Ætatis suæ* 65 se rapportait à l'année 1575, et que l'inscription placée à côté du portrait de l'édition de Guillemeau aurait dû être justement *Ætatis suæ* 72, comme pour le portrait signé S. du discours sur la mumie : ANNO ÆTATIS 72 — 1582. Il n'y a donc là encore qu'une contradiction apparente, et rien n'empêche d'admettre la date 1510 pour l'époque de la naissance d'Ambroise Paré, conformément au renseignement fourni par Pierre de l'Estoile : « mort en 1590 à quatre-vingt ans ».

Restent les dates variables et non concordantes de la première petite estampe ovale, qui porte en exergue : LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT. Elle se trouve en tête de la *Méthode curative des plaies et fractures de la teste humaine* et de l'*Anatomie universelle du corps humain*, ouvrages publiés à trois mois de distance, la même année 1561, à Paris, chez Jean Leroyer, imprimeur du roy es mathématiques, demeurant en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du vrai Potier, près les Mathurins. Au bas est cette inscription : A. P. — AN. ÆT. 45.

Malgaigne s'est trompé en mettant l'*Anatomie universelle* avant l'autre ouvrage, et en disant que l'un des portraits est gravé sur cuivre et l'autre sur bois : ils sont absolument pareils; mais je n'insiste pas. Ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que l'année 1561 n'a pas été placée à côté de AN. ÆT. 45. Dès lors, pourquoi ne pas admettre que l'estampe ovale des ouvrages de 1561 a été exécutée d'après un

portrait d'A. Paré fait en 1555, lorsqu'il était dans sa quarante-cinquième année?

Il était déjà célèbre. En 1552 avait paru la deuxième édition de la *Manière de traicter les plaies faites tant par hacquebutes que par flèches*, que « par adveu et exhortement de monsieur de Rohan, amateur des armes, etc., il avait dédié au Roy Henri II ». La première édition, dédiée à René de Rohan, prince de Léon, etc., est de 1545. *La briève collection de l'administration anatomique, avec la manière de conjoindre les os et d'extraire les enfants tant morts que vivants du ventre de leur mère*, etc., est de 1550. Jusque-là A. Paré est maître barbier-chirurgien. Dans les ouvrages publiés en 1561, il a le titre de chirurgien ordinaire du roy et juré à Paris. En 1564, lors de la publication des *dix livres de la Chirurgie*, il est devenu premier chirurgien du roy. Ce dernier ouvrage est orné d'un nouveau portrait gravé sur cuivre, qui ressemble beaucoup au portrait gravé sur bois dont nous venons de parler. Seulement il n'a plus de cadre ovale, et la devise LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT est reportée en bas avec la légende A. P. — AN. ÆT. 48, et puis un R et un B emmêlés, le monogramme de René Boivin. Malgaigne, p. CCCXIV, l'a remplacé à tort par un R, sans ajouter la moindre réflexion. Le célèbre graveur, chargé par le même imprimeur Jean Leroyer de reproduire le portrait d'A. Paré dans un ouvrage publié trois ans après, a tout simplement mis un 8 à la place du 5. De là vient la concordance de ces deux dates : AN. ÆT. 45 (1561) et AN. ÆT. 48 (1564), relevée par Malgaigne. Mais cela ne prouve rien, pas plus que la divergence singulière que donne le portrait ovale A. P. — AN. ÆT. 45, reproduit en 1572 et 1573 avec la légende A. P. — AN. ÆT. 55, en tête des *cinq livres de chirurgie :* 1° des bandages; 2° des fractures; 3° des luxations; 4° des morsures et piqueures venimeuses; 5° des gouttes; et des *deux livres de chirurgie :* I. *de la génération de l'homme*, etc.; II. *des monstres*, etc. Ici l'imprimeur André Wechel n'a pas cru devoir modifier l'âge du portrait pour deux années cependant différentes.

Peut-être même aurait-il mieux fait de conserver l'inscription primitive 45, puisque c'est le même portrait d'A. Paré, dans sa quarante-cinquième année, qu'on retrouve avec l'inscription 55, dans les ouvrages parus en 1572 et 1573.

Il n'y a donc pas de contradiction absolue entre les dates des portraits d'Ambroise Paré, comme l'avait cru Malgaigne.

Le premier, A. P. — AN. ÆT. 45, qui est en tête des ouvrages publiés en 1561, et reproduit dans ceux de 1572 et 1573, avec la nouvelle inscription A. P. — AN. ÆT. 55; le second, avec la légende *Ætatis suæ* 65, pour les premières éditions des *Œuvres complètes* en 1575 et 1579, ne peuvent infirmer la valeur des deux autres, qui seuls ont les années en regard de l'âge : ANNO ÆTATIS 72 — 1582 et ANNO ÆTATIS 75 — 1585. Ils fixent exactement l'époque de la naissance à 1510, peut-être 1509, suivant l'inscription rectifiée de Giullis Horbeck : ANNO ÆTATIS 75 — 1584.

Malgaigne en adoptant la date 1517 des documents fournis par M. E. Bégin aurait dû admirer la précocité de son héros; car, à ce compte-là, A. Paré aurait fait des observations sur les monstres à sept ans, en 1525, à Angers (ch. XX, XXI, XXII). Venu à Paris à quinze ou seize ans, en 1532 ou 1533, comme apprenti barbier, à dix-neuf ans il aurait déjà fait ses études et passé ses trois années à l'Hôtel-Dieu, et c'est à vingt ans, qu'en 1537, il aurait été chirurgien de M. de Montejean, à cette expédition du pas de Suze, où il fit ses premières observations sur les plaies par armes à feu. Malgaigne a même accepté sans la vérifier la date 1536, donnée par A. Paré. Cependant, au voyage de Thurin, 1536 (grande apologie), « quand le grand roi François envoya une grande armée pour ravitailler Thurin et reprendre les villes et châteaux qu'avait pris le marquis Dugaast », on était en août 1537, et le pas de Suze ne fut franchi par le connétable de Montmorency qu'en octobre (1). Si l'illustre historien avait songé à rectifier

(1) Thierry de Héry, qui observa des faits « d'intempérature froide » en même temps qu'A. Paré, fixe l'année 1537. « Ce que amplement je practiquay en passant les monts

la date 1536, il n'aurait pas eu l'idée, p. CCLXV, dans un parallèle entre André Vésale et Ambroise Paré, de les croire « peut-être en face l'un de l'autre » dans des armées ennemies. En 1536, Paré n'était pas en Italie, et en 1537, lorsqu'il y vint, au pas de Suze, Vésale était professeur à Padoue.

Mais, pendant que j'y suis, qu'on me permette de relever encore quelques erreurs. Au bas de la même page on lit : « De nombreuses éditions latines avaient répandu partout les ouvrages et les planches de Vésale, triste avantage pour qui ne savait pas le latin? Enfin, en 1559, il en parut une édition française. Dès lors Paré se mit ardemment à l'œuvre. » Malgaigne parle évidemment des œuvres de Vésale d'après le dire des autres, et il se trompe gravement. Le grand ouvrage d'anatomie de Vésale a seulement deux éditions, 1543 et 1555, sans aucune traduction française. Il parut, il est vrai, des reproductions des planches de Vésale avec le texte de l'*Epitome*, en divers endroits (CE QUE SONT DEVENUES LES PLANCHES DE VÉSALE, *Gaz. hebd.*, n° 5, 1878); un de ces livres, l'*Epitome*, par conséquent, fut traduit en français par Jacques Grévin en 1569 et non pas en 1559. A. Paré ne pouvait donc pas le lire dix ans auparavant. Mais je reviens à mon sujet.

Les documents de M. E. Bégin n'ont pas mieux servi Malgaigne pour les détails qui regardent la famille d'A. Paré.

« Le père de Paré était coffretier. Outre son fils Ambroise, il en avait un autre qui fut coffretier comme son père et qui s'établit à Paris, rue de la Huchette; et une fille qui épousa maître Claude Viart, chirurgien à Paris » (p. CCXXVI).

Ambroise Paré « se maria, en 1541, avec la fille du valet chauffecire de la chancellerie de France » (p. CCXXXVI).

« Il avait perdu sa première femme; cette même année 1573, il se remaria avec la fille d'un certain Rousselet, chevalier

environ le Noel 1537, avec gens de guerre du Roy François premier de ce nom. Plusieurs de notre trouppe endurerent telle froidure qu'aucuns non-seulement le nez ou les oreilles, mais aussi..... (Page 185 de la MÉTHODE CURATIVE *de la maladie vénérienne... composée par Thierry de Héry, lieutenant-général du premier barbier-chirurgien du Roy*, 1552.)

ordinaire de l'écurie du roy, dont il eut deux filles » (p. CCLXXXII).

« Il ne paraît pas que Paré ait eu des enfants de son premier mariage; du second il eut deux filles, déjà nées en 1575, puisque dans l'édition de cette année il raconte qu'il leur incisa les gencives. L'une d'elles épousa un certain Simon, etc. » (p. CCCII).

D'abord il n'est pas question de ses filles au livre de la génération. Ch. 95, il dit : « Ce que j'ai fait à mes enfants. » Ce passage n'existe même pas encore dans l'édition des *Œuvres* de 1575. Enfin tout cela aurait dû paraître à Malgaigne un peu précipité et au moins invraisemblable. La vérité est que cette partie de son histoire est à refaire; elle fourmille d'erreurs.

Il n'est pas juste de dire (p. CCXCV) que la date de la mort d'A. Paré resta longtemps inconnue. Elle n'a été ignorée, évidemment, que par ceux qui n'ont pas voulu consulter Pierre de l'Estoile ou les registres de la paroisse Saint-André-des-Arcs. Eloy (*Dict. de méd. anc. et mod.*, 1778) la fixe exactement au 20 décembre 1590 et l'inhumation au 22. Malgaigne cite ce passage de Portal : « Son corps fut déposé à Saint-André-des-Arts (*sic*), au bas de la nef, près du clocher, comme le portent les registres de la paroisse. » Comment, ainsi averti, cet esprit fin et chercheur n'a-t-il pas couru à cette source précieuse. Il aurait eu l'immense joie d'y voir les vingt-six pièces relevées par Auguste Jal dans le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1864 (art. A. PARÉ), et une autre encore qui a été omise. A. Paré a eu plusieurs enfants de ses deux femmes. La première s'appelait Jeanne Maselin ou Mazelin. Les registres donnent la naissance de sa sœur Madeleine en octobre 1525. Leur père, Jean Maselin, était au service du chancelier Duprat (*famulus domini cancelarii Franciæ*). Jeanne, portant le nom du père, devait être l'aînée.

Le premier acte, se rapportant à la famille Paré, est du 4 juillet 1545 : « Fust baptisé François, fils d'Ambroise Paré,

barbier, et de Jeanne Maselin, sa femme. » A. Paré se serait marié par conséquent de 1541 à 1544. Les incidents de sa vie me font pencher vers cette dernière année. Lors du baptême de son second fils, Isaac, né quatorze ans après, et qui mourut au bout d'un an, août 1560, A. Paré est chirurgien ordinaire du roy. Le 30 septembre de la même année 1560 est baptisée sa fille Katherine, qui épousa, en 1581, François Rousselet, dont elle eut trois enfants, tous présentés au baptême à la même paroisse : Florentin, 1587; Charles, 1590; Catherine, 1599.

« Le mercredy quatrième jour du mois de novembre, au dict an 1573, décéda en son logis, rue de l'Arondelle, Jehanne Maselin, femme de Me Ambroise Paré, chyrurgien du roy, et le même jour fust son corps inhumé en la dicte église de Sainct-André. » L'acte suivant, qui enregistre, le 16 juillet 1575, le baptême d' « Anne, fille d'Ambroyse Paré, premier cyrurgien du roy, et de Jacqueline Roussel (Rousselet), sa femme », prouve que A. Paré s'était remarié en 1574, moins d'un an après la mort de sa première femme. Il avait alors soixante-quatre ans, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir encore cinq enfants. J'énumère les actes successifs : le 30 mai 1576, baptême d' « Ambroyse », qui fut enterré huit mois après, le 13 janvier 1577, « en l'église de Sainct-André ». Le 6 février 1578, baptême de « Marie, fille d'A. Paré, premier cyrurgien du roy, et de Jacqueline Rousselet »; une des marraines est « Marie Boullaye, vefve de feu Jacques Rousselet ». Le 8 octobre 1579, baptême de « Jacquelaine », morte à trois ans environ, le 13 septembre 1582. Le 12 février 1581, baptême d'une deuxième « Katherine »; ses marraines : « Barbe Rousselet, femme de Didier Martin, archer de la garde du corps du roy, et Katherine Paré, une des filles du dict maître Ambroise Paré. » Aug. Jal a omis l'acte de baptême, daté du mercredi 8 novembre 1583, d'un second Ambroise, qui ne vécut pas beaucoup plus longtemps que le premier. Il fut enterré le 19 août 1584 « dans l'église, près le cloché ». Lors de la naissance de ce dernier enfant, A. Paré avait soixante-treize ans.

Le 15 avril 1581, mariage de Catherine Paré, née le 30 septembre 1560, avec « François Rousselet, thrésaurier de monseigneur le duc (d'Anjou), frère du roy », et très-probablement le frère de Jacqueline, la deuxième femme d'A. Paré. Nous verrons bientôt qu'ils demeuraient tous ensemble dans le grand logis de la rue de l'Hirondelle.

« Le vendredi vingt-quatrième jour de juillet 1587 fut baptisé Florentin, fils de François Rousselet, contrôleur général de la maison de la reine de Navarre, et de Catherine Paré. » La marraine est « Jeanne Paré, veuve de feu Claude Viart, en son vivant chirurgien juré à Paris ». Le dimanche 29 novembre de la même année 1587 ont lieu ses fiançailles avec « François Forest, natif d'Orléans, clerc de M. le Lieutenant civil au Chatetet de Paris ». Le mariage est célébré le 11 janvier 1588, et le 20 avril 1589 on baptisa « François », enfant issu de cette union. Si Jeanne Paré, veuve de Claude Viart, est la sœur d'A. Paré, comme on s'accorde à le dire, il faut avouer qu'elle était bien plus jeune que son frère. A supposer qu'elle eût quarante-cinq ans lors de son second mariage, elle serait née en 1543, par conséquent trente-trois ans après son frère. C'est beaucoup. Ne serait-elle pas plutôt sa nièce, la fille d'Antoine Paré, mentionné dans l'acte suivant? Le 4 janvier 1590, baptême de Charles, deuxième fils de François Rousselet et de Catherine Paré. Parrains : Ch. Maselin (frère sans doute de la première femme d'A. Paré) et Jacques Guillemeau, chirurgien juré à Paris; une des marraines, « Anne Paré, fille de *Me Antoine Paré*, aussi chirurgien juré à Paris ». Il ne faut pas confondre cette Anne Paré avec la fille d'Ambroise, premier chirurgien du roy, née en 1575, qui épousa en juillet 1596 « Me Henry Symon, conseiller du roy et trésorier principal de l'extraordinaire des guerres en Bourbonnais et Nivernais, demeurant en la paroisse de Saint-Etienne-du-Mont », et qui, vers 1599, près de périr d'une hémorrhagie pendant le travail de l'enfantement, fut sauvée par J. Guillemeau (*L'heureux accouchement*, liv. II, ch. XIII).

A. Jal (*ouv. cit.*) nous dit qu'il n'a rien trouvé relativement

à cet autre frère d'Ambroise Paré, nommé dans ses ouvrages (livre *Des monstres*, ch. XXI, XXII), Jehan Paré, chirurgien à Vitré, en Bretagne, ni sur l'autre frère, le coffretier de la rue de la Huchette, bien qu'il ait parcouru avec soin les registres de la paroisse de Saint-Séverin. Mais pourquoi ne nous parle-t-il pas de cet Antoine Paré, chirurgien juré à Paris, qui devait être aussi un frère du chirurgien du roy, si toutefois Antoine n'a pas été mis pour Ambroise sur les registres de l'état civil de la paroisse Saint-André-des-Arcs?

Voici l'acte de décès d'Ambroise Paré : « En ce même jour de sabmedi vingt-deuxième de décembre 1590 a esté enterré dans l'église Sainct-André-des-Arcs, à Paris, en bas de la nef, proche le cloché, Me Ambroise Paré, premier chirurgien du roy. » Et celui de sa femme : « Le lundi vingt-sixième jour du mois de Juing, an mil six cent, décéda, rue de l'Yrondelle, Jacqueline Rousselet, vefve de deffunct Me Ambroise Paré, le corps de laquelle fut inhumé le jour suivant en l'église Sainct-André-des-Arcs. »

La deuxième Catherine (née en 1581) épousa à la même église, « le 29 septembre 1603, Claude Hédelin, conseiller en la chambre du trésor, demeurant sur le territoire de la paroisse Saint-Germain-le-Vieil, dans la cité » (lieutenant-général à Nemours en 1610). Leur fils, François, qui devint le fameux abbé d'Aubignac, était né le 4 août 1604. Ils eurent encore onze enfants (Moreri).

Enfin un dernier acte trouvé dans les registres de Saint-André-des-Arcs : « Le 21 septembre 1616, décéda, environ une heure après midi, demoiselle Catherine Paré, femme de Me Rousselet, en sa maison, scise rue de l'Arondelle. »

D'après les documents fournis par le docteur E. Bégin (de Metz), A. Paré « possédait trois maisons à Paris, une hôtellerie dans le faubourg Saint-Germain et une campagne à Meudon ». D'après un passage du vingt-sixième chapitre du livre *Des opérations*, « un sien voisin et amy, nommé Anthoine de la Rue, maistre tailleur d'habits, demeurant au bout du pont Saint-Michel, » Malgaigne présume que la demeure d'A. Paré

était dans la rue même Saint-André-des-Arts (p. CCXCVII). Il est encore là à côté de la vérité, et la fameuse enquête ne donne rien non plus de précis sur ce point.

Aujourd'hui, dans la portion de la rue de l'Hirondelle qui n'a pas été détruite, au bas de l'escalier et des arcades qui la séparent de la place Saint-Michel, une grande maison frappe encore le regard de l'observateur. Elle a subi de profondes modifications; mais sa porte a conservé la forme des ouvertures de la Renaissance. Le morceau de sculpture qu'on voit au-dessus de son cintre surbaissé, et celui qui est au fond de la cour, encastré dans le mur, ont le cachet de l'ancienneté. La tradition n'a pas gardé le nom du premier chirurgien du roy, et le propriétaire actuel de la maison croit savoir qu'elle aurait appartenu à Diane de Poitiers. Je m'imagine que c'est précisément la demeure d'Ambroise Paré, le logis qui abritait sa nombreuse famille et ses collections. Il n'avait eu que quelques pas à faire pour aller, pendant les rigueurs du siége de Paris, avec le menu peuple mourant de faim, à l'encontre de l'archevêque de Lyon, qui débouchait avec son escorte au bout du pont Saint-Michel, lorsqu'il força le fougueux prélat d'entendre les magnifiques paroles que nous a conservées Pierre de l'Estoile (*Archives curieuses*, 1re série, t. X). On était alors à la fin du mois d'août, huit ou dix jours avant la levée du siége, qui eut lieu le 29. Le sage et courageux vieillard mourut quatre mois après, le 20 décembre 1590.

Je reconnais que A. Jal nous a fourni les renseignements les plus précieux sur la famille d'Ambroise Paré. Mais il était bien inutile de nous démontrer une fois de plus que, « contrairement à l'opinion générale, il n'était pas huguenot ». Quoi qu'il en dise, cette démonstration avait été faite très-complétement par Malgaigne (*loc. cit.*, p. CCLXXVIII à CCLXXXII), et il faut avoir envie de dénaturer les textes par des citations incomplètes, pour faire croire que le savant professeur « n'osa pas déclarer que le premier chirurgien du roy était catholique ». Malgaigne dit en commençant : « Surtout quand cet » examen m'aura conduit à la conclusion fort inattendue

» qu'Ambroise Paré n'était point huguenot. » Puis il réfute successivement les citations bien connues de la Vie de Coligny, des Mémoires de Sully et du Discours de Brantôme. Il trouve enfin d'autres preuves de son assertion dans la vie et les ouvrages de Paré; son allocution au bout du pont Saint-Michel et sa sépulture dans l'église de sa paroisse, dont le curé était ce fougueux ligueur « Christofle Aubry, grand dénicheur de protestants ».

Mais à un certain moment n'aurait-il pas été du parti huguenot? C'est une question qu'on doit se poser en présence de ce passage qui se trouve uniquement dans la première édition de ses Œuvres, au traité des rapports, au bas de la page 939 (Malgaigne, III, p. 662, note) : « Après la prise » de Rouen, me trouvay à disner en quelque compaignie, où » en avait quelques uns qui me hayoyent à mort pour la reli- » gion; on me présenta des choux où il y auoit du sublimé » ou arsenic..... Et voilà comme je me garanti de la main de » l'empoisonneur : et depuis ne voulu manger des choux, ny » autre viande en la dicte compaignie. » Malgaigne, sans chercher de détours (*ouv. cit.*, III, préface, p. XIV), dit : « Le mot unique qu'il a laissé tomber de sa plume sur *la religion*, en prenant ce mot dans l'acception du seizième siècle, semble indiquer que les empoisonneurs étaient catholiques, et que Paré, alors du moins, était passé au calvinisme. » Pour moi, cette conclusion est discutable, et je ferai remarquer qu'à cette époque il n'était pas nécessaire d'être de la religion pour être traité en ennemi : il suffisait qu'on fût du parti de la tolérance. Dans ces temps si troublés, en 1562, au début de la guerre civile, après le massacre de Vassy, après les atrocités de la prise et du sac de Rouen, on peut croire que l'honnête et vertueux Paré était pour ceux de la religion contre les ultramontains. Paré était à la cour, et il appuyait les sages conseils du chancelier de L'Hôpital. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la haine d'un parti violent. Quand A. Paré raconte la tentative d'empoisonnement dont il aurait été victime après la prise de Rouen, il veut qu'on

sache bien que c'est pour la religion et non pour une autre cause. Voilà la seule explication raisonnable de cette phrase, qui en somme ne peut pas prouver que Paré ait jamais été huguenot.

Quant à l'époque de la naissance adoptée par Malgaigne, A. Jal l'accepte, mais avec un point d'interrogation (? 1517), en faisant cette réflexion très-judicieuse : « Sans doute, on a gardé à Laval un acte officiel précisant le jour de cette naissance ; car si nous avions encore affaire à une tradition, nous devrions nous tenir dans une prudente réserve. » Hélas ! il n'y a qu'une tradition « que perpétuent dans le pays de vieux manuscrits, sans authenticité bien constatée, il est vrai, dit M. le docteur Hubert. Suivant cette tradition, Ambroise Paré serait né vers l'année 1509, au petit village de Bourg-Hersent (contigu au bourg d'Avenières), près Laval, dans une dépendance de la maison seigneuriale du comte de Laval, et dans la domesticité de ce seigneur, dont son père aurait été le valet de chambre barbier. » (Malgaigne, *ouv. cit.*, 1841, préface du IIIe vol., p. IX et X. — *Notice sur le monument élevé à la mémoire d'A. Paré.* Laval, 1840, p. 27.)

Ce renseignement n'a pas déterminé Malgaigne à changer d'opinion. Il avait dit qu'Ambroise Paré était né en 1517, d'après les documents de M. le docteur E. Bégin, et il n'avait pas envie de refaire cette partie de son introduction déjà imprimée. Aujourd'hui on peut affirmer hardiment que ces documents sont sans aucune valeur. Et ce « petit cahier, écrit de la main de Paré lui-même, rempli d'une infinité de notes sur différents sujets et chargé de nombreuses ratures » (p. CCXXIX, introduction), peut tout aussi bien être du premier écolier venu.

On devra donc continuer à croire que maître Ambroise Paré (de Laval, au Maine), homme docte et des premiers en son art, est né en 1510 (peut-être 1509), et qu'il est mort en 1590 à quatre-vingts ans, comme l'a écrit son contemporain et voisin, Pierre de l'Estoile.

J'ajoute en *post-scriptum* que les planches des œuvres anatomiques d'A. Paré ont été empruntées à Vésale (*Gaz.*

hebd. de méd., 1878, n° 8). Je n'en aurais pas parlé si M. Chéreau n'avait oublié d'inscrire Ambroise Paré parmi les auteurs qui se sont servis des célèbres planches du grand ouvrage d'anatomie (page 226 du tome IV du *Dict. encycl. des sc. méd.*). Cette mention aurait remplacé avantageusement celle des « figures qu'on trouve dans le *De conceptu de generatione hominis* de Jacques Rueff, 1554 », qui n'appartiennent pas du tout à André Vésale. M. Chéreau confond ici, comme tant d'autres, Rueff avec Ryff, ce compilateur qui avait copié les six premières planches de Vésale parues à Venise en 1538 (*Gaz. hebd.*, 1876, n° 52; 1877, n° 17).

II

Ce travail était achevé déjà depuis longtemps quand j'ai eu connaissance d'un fragment d'article de M. A. Chéreau : « Dame Censure à la Faculté de médecine. — Ambroise Paré » (*Union médicale*, octobre 1875, n° 122). Je m'arrête à cette première conclusion, page 560 : « Hélas! oui, le grand et noble chirurgien fut vaincu dans cette guerre acharnée qui lui était livrée! Il dut, par l'intermédiaire de Guillaume Lusson, médecin attaché à la cour, accepter la censure de la Faculté. L'on ne sait quels coups de ciseaux Liebault, Marescot, Duval, La Mer, Hautin, Courtin, Martin, Lusson, Rebours, Héron, tous commissaires nommés par les médecins pour examiner ce livre, donnèrent dans les pages de ce dernier. Mais il est certain que l'ouvrage imprimé doit être notablement différent de l'ouvrage manuscrit, et que sur les œuvres d'Ambroise Paré la main de la Faculté s'est appesantie. » Que le lecteur se rassure! M. Chéreau n'a pas lu avec assez d'attention les *Commentaires* de l'ancienne Faculté. Il applique à la première édition des œuvres d'Ambroise Paré ce qui fut fait pour la seconde, et fort inutilement, comme on va voir. Si bien que l'une et l'autre ont paru dans leur intégrité : la première, publiée en 1575, avec le privilége du roy;

la seconde, en 1579, soumise avec de très-légères modifications par A. Paré lui-même à la censure de la Faculté.

Ouvrons donc le huitième volume des précieux *Commentaires*. Au verso du feuillet 20 et au feuillet 21, nous voyons que la Faculté essaya d'empêcher la vente de l'édition de 1575, et qu'elle ne put y réussir. Le privilége est daté d'Avignon, le dernier jour de novembre 1574, et quand, le 5 mai suivant, la Faculté se réunit pour s'opposer à la publication du livre, il était déjà imprimé, depuis treize jours, chez Gabriel Buon. *Achevé d'imprimer le* 22 *avril* 1575. Je traduis exactement le texte des *Commentaires*. Ce n'est pas un procès-verbal, mais de l'histoire, écrite de la main du doyen, qui était alors Etienne Gourmelen :

« Le 5 mai (1575), la Faculté a présenté au parlement une supplique où nous demandions que les œuvres d'Ambroise Paré, homme très-impudent (*impudentissimi*), très-inexpérimenté (*imperitissimi*) et surtout téméraire (*maxime temerarii*), ou en d'autres termes les livres inscrits sous son nom, ne fussent pas publiés avant d'avoir été examinés par la Faculté. Le parlement a répondu à la supplique en renvoyant le différend au conseil royal (*controversiam ad viros regios remisit*). Paré, appelé trois fois devant le conseil, fit enfin (*tertio tandem*) comparaître quelqu'un avec son procureur, et le conseil du roi renvoya de nouveau la cause au parlement (*viri regii causam rursus ad Senatum remiserunt*). »

Quelques semaines après, la Faculté croit devoir expliquer plus clairement ses droits et chercher à mettre les chirurgiens de son côté. Elle avait peur de ne pas gagner son procès. Sa cause n'était pas bonne.

« Le samedi 28 mai, la Faculté fut convoquée pour délibérer sur deux articles : le premier était le procès commencé contre Ambroise Paré, qui avait publié (*in lucem emiserat*) sous son nom un gros volume (*magnum quoddam volumen*) contenant plusieurs livres sur la médecine et sur la chirurgie, contrairement à l'arrêt du parlement par lequel il avait été décidé, le 2 mai 1535, que quiconque écrirait des livres de

médecine ne pourrait les mettre en vente sans que la Faculté ait été consultée. Et comme cet Ambroise Paré, barbier, admis dans la Société des chirurgiens par l'autorité du roy, était absolument ignorant (*plane ignarus*), et qu'il ne connaissait ni le latin ni le grec, ni même les premiers éléments de la grammaire, la Faculté a cru devoir adresser au parlement une requête (*supplicem libellum*) par laquelle elle le priait d'ordonner que ces livres ne fussent pas vendus avant d'avoir été soigneusement examinés, comme le prescrivait l'arrêt. Le parlement aurait voulu (*communicari voluisset*) que toute l'affaire fût communiquée aux membres du conseil royal. Mais ces derniers, après avoir entendu les parties, renvoyèrent de nouveau le débat devant le parlement. La Faculté, émue de cet événement, a pensé que le collége des chirurgiens devait aussi faire une demande au parlement, et montrer quel inconvénient, au point de vue de la chirurgie, pourrait en résulter pour le public, et qu'alors il fallait en avertir les chirurgiens. Le second article était relatif à des demandes pour subir des examens (*supplicationibus*). »

La Faculté avait inutilement remué ciel et terre. « Le jeudi 14 juillet, disent les *Commentaires*, nous sommes en procès devant le parlement contre Ambroise Paré. La Faculté de médecine demandait au parlement que les livres publiés sous le nom d'Ambroise Paré fussent examinés par des docteurs en médecine nommés par elle, suivant l'arrêt du 2 mai 1535, avant de les mettre en vente. Les chirurgiens réclamaient aussi pour ce qui était relatif à la chirurgie. Le prévôt de la ville et les échevins, au nom de l'intérêt public (*reipub. nomine*), étaient d'avis de jeter au feu (*comburandos*) les livres d'Ambroise Paré, parce qu'ils contenaient beaucoup de choses contraires à l'intérêt public et aux bonnes mœurs (*contra rempublicam et contra bonos mores*). André Malezieu, chirurgien, réclamait comme siennes la plupart des théories qui se trouvaient dans les livres de Paré, lequel n'était qu'un plagiaire (*veluti a plagario repetebat*). Enfin, l'affaire étant entendue, l'arrêt du 2 mai 1535

fut confirmé et le débat retenu au conseil, en français *apoincté* au conseil. »

Ce qui fait que la Faculté conserva ses droits, et que l'ouvrage d'Ambroise Paré fut publié tel qu'il avait été imprimé le 22 avril 1575.

Il n'est pas besoin de redire, après J.-F. Malgaigne, comment la Faculté fut entraînée par son doyen Etienne Gourmelen à cette poursuite inutile. [Voy. ch. XII, XIV et XVI de la troisième partie de l'Introduction, p. CCLXXV, CCLXXXIII, CCXCI; ou bien *Réplique à une apologie publiée sous le nom de M. Ambroise Paré..., par B. Compérat, de Carcassonne* (qui n'est autre que Gourmelen), p. 7, 11, 12, 32, 38, 39, 47 (*Bibl. nat.*, Td 72, 12). J'y renvoie M. Chéreau, qui semble être peu au courant de la question.]

PREMIÈRE ÉDITION. — De quoi se compose donc ce magnifique in-folio de 945 pages, sans compter la table, l'avis au lecteur et la dédicace à Henri III? Le titre : ŒUVRES DE M. AMBROISE PARÉ, *conseiller et premier chirurgien du roy..., le tout divisé en 26 livres... A Paris, chez Gabriel Buon*, 1575, manque dans l'exemplaire de la Faculté. Après une Introduction ou voye pour parvenir à l'étude de la chirurgie (42 pages), les quatre premiers livres comprennent l'anatomie avec ses figures. C'est une réédition exacte avec les mêmes bois qui ont servi, non pas à la BRIÈVE COLLECTION DE L'ADMINISTRATION ANATOMIQUE (1550), mais à la partie anatomique de la MÉTHODE CURATIVE DES PLAIES ET FRACTURES DE LA TESTE HUMAINE (1561), et à l'ANATOMIE UNIVERSELLE DU CORPS HUMAIN, même année (voy. *Gaz. hebd. de méd.*, 1878, n° 8). Le cinquième livre (*Des fièvres*, p. 205) est nouveau. Les quatre livres suivants (p. 228 à 357), contrairement à ce que croyait Malgaigne, ne se trouvaient pas dans les CINQ LIVRES DE CHIRURGIE publiés en 1572; ce sont les tumeurs contre nature et les plaies récentes et sanglantes, en général et en particulier. La plus grande partie de ces livres, sauf les plaies et tumeurs de la tête, est nouvelle. Les autres livres (X à XXIV, p. 357 à 851), plus de la moitié du volume

par conséquent, avaient paru déjà dans : 1° LA MANIÈRE DE TRAICTER *les playes faites tant par hacquebutes que par flèches*, etc....., *par Ambroyse Paré, maistre barbier chirurgien à Paris*, 1552. Nouvelle édition de LA MÉTHODE *de traicter les playes faites par hacquebutes et autres bâtons à feu et celles qui sont faites par flèches, dards et semblables ; aussi des combustions généralement faites par poudre à canon, composé par Ambroyse Paré, maistre barbier chirurgien à Paris, chez Vivant Gaulterot*, 1545. 2° DIX LIVRES DE CHIRURGIE, *avec le magasin des instruments nécessaires à icelle, par A. Paré, premier chirurgien du roy et juré à Paris*, 1564. 3° LE TRAICTÉ DE LA PESTE, *de la pétite vérolle et rougeolle, avec une briève description de la lèpre*, 1568. 4° CINQ LIVRES DE CHIRURGIE : 1° *Des bandages ;* 2° *Des fractures ;* 3° *Des luxations, avec une apologie touchant les harquebusades ;* 4° *Des morsures et piqueures venimeuses ;* 5° *Des gouttes. A Paris, chez André Wechel*, 1572, in-8 de 470 pages, avec figures, dédié au très-puissant et très-chrestien roy de France, Charles neufième de ce nom. C'est le seul livre d'Ambroise Paré qui ait échappé aux recherches vigilantes de Malgaigne. Depuis, la Bibliothèque nationale en a acquis un exemplaire fort bien conservé. 5° DEUX LIVRES DE CHIRURGIE : I. *De la génération de l'homme...*—II. *Des monstres, tant terrestres que marins, avec leurs portraits, plus un petit traité des plaies faites aux parties nerveuses. A Paris, chez Wechel*, 1573. Le vingt-cinquième livre (p. 851, *De la faculté et vertu des médicaments simples, ensemble de la composition et usage d'iceux*) et le vingt-sixième (p. 907, *Des distillations*) sont nouveaux, ainsi que les *Aphorismes et canons* de la chirurgie, qui suivent, avec le *Traité des rapports et du moyen d'embaumer les corps morts*, lequel ne comptait pas encore pour un livre.

On voit, d'après cette énumération, que la Faculté avait de quoi exercer son droit de censure sur le livre des fièvres d'abord et sur les autres livres nouveaux qui touchaient à la médecine. Elle ne manqua pas de viser aussi les traités de

la génération et des monstres, qu' « il avait écrit un peu irrévéremment ». C'est même pour cela, et non pas pour les « nombreuses gravures montrant des sujets d'anatomie et de chirurgie pratique, et par conséquent des nudités », comme le dit à tort M. Chéreau, que le prévôt et les échevins de Paris le déclarèrent contraire aux bonnes mœurs. On peut lire maintenant à la Bibliothèque nationale une petite pièce (Td 72, 5) qui ne s'y trouvait point du temps de Malgaigne, puisqu'il n'en parle pas :

Response de M. Ambroise Paré, *premier chirurgien du roy, aux calomnies d'aucuns médecins et chirurgiens, touchant ses œuvres.*

Elle est adressée à Messeigneurs de la cour.

« Messieurs, il y a plus de trente ans que j'ay faict imprimer plusieurs traictez de la chirurgie, auxquels non-seulement personne ne s'était opposé, mais, au contraire, ont esté receus de chacun avec faveur et applaudissement, qui m'a faict penser que si je les recueillais en un corps, je ferais chose très-agréable au public. Ce que par moi exécuté, et avec frais incroyables, comme je pensais leur faire voir le jour, voicy, messieurs, les medecins et chirurgiens se sont opposés pour les obscurcir et esteindre, non pour autre raison, que pour ce qu'il sont mis en nostre langue vulgaire, et ce en termes fort intelligibles; car ceux là craignaient qu'un chacun de ceux es mains desquels tels livres parviendraient, s'estimant assez garnis de conseil pour se gouverner en ses maladies, ne daignast les appeler. Et ceux-ci se doutant que les barbiers recevraient pleine instruction par la lecture de mes dites œuvres de toutes les opérations de la chirurgie, ne vinssent à manier le baston aussi bien qu'eux, et par ce moyen les empiéter. Au reste, les uns et les autres en général piqués de hayne volontaire, envie et jalousie de voir Ambroise Paré en quelque réputation d'homme bien entendu en son estat; et pour donner couleur à leur faict, ont démembré d'emblée quelques demi-sentences de mes œuvres, prises des anciens autheurs, mis en françois par eux-mêmes. Pensant par tel moyen abuser de

votre bonté pour rendre ma cause plus odieuse. Par quoy pour leur respondre, j'ai voulu mettre ce mot d'écrit en avant, pour me servir comme de salvation ; afin aussi de leur donner à entendre que j'ay de quoi payer. Vous suppliant, messieurs, de penser que c'est toute autre chose de traicter de la civilité des mœurs, en philosophe moral, pour l'instruction de la tendre jeunesse, et autre chose de parler des matières naturelles en vray médecin et chirurgien pour l'instruction des hommes jà tous faicts. »

Ambroise Paré, prenant ensuite un à un les différents passages incriminés, y répond d'une manière victorieuse. Cette réponse, assez salée, a toute la verve et l'aisance de Rabelais.

La petite pièce conservée à la Bibliothèque est sans date ; mais l'indication des pages de la première édition des œuvres d'Ambroise Paré prouve suffisamment qu'elle a paru pendant le procès de 1575.

André Malezieu (Malesius), que M. Chéreau appelle Malaisé, a osé crier au plagiat, parce que dans les livres nouveaux (*Des tumeurs contre nature* et *Des playes*) se trouvaient des sujets déjà traités dans le *Synopsis chirurgiæ* de Gourmelen, dont il avait donné une traduction française en 1571. (Les deux premiers livres, qui forment à eux seuls presque tout l'ouvrage, portent justement le même titre : I. *Des tumeurs contre nature.* — II. *Des playes.*) Or, il n'y avait de commun, évidemment, que ce que l'un et l'autre avaient emprunté à Tagault, qui lui-même avait pris à Guy de Chauliac et autres. Malgaigne a relevé avec beaucoup de soin (*loc. cit.*, p. CCCXXXV et suivantes) les nombreux emprunts faits par A. Paré à ses prédécesseurs jusqu'à Hippocrate, auxquels il n'a pas fait plus de tort « qu'une chandelle qui s'allume à une autre chandelle ». Mais A. Paré n'a pas copié ; il a tout arrangé à sa manière. Si bien que les menées de la Faculté contre l'ouvrage du premier chirurgien du roi ne pouvaient réussir et furent sans effet ; ainsi, contrairement au dire de M. Chéreau, nous avons les œuvres de maître Ambroise Paré dans toute leur originalité première.

Deuxième édition. — Après sa fâcheuse tentative, la Faculté dut se calmer, et Paré y compta bientôt plus d'amis que parmi les chirurgiens. On trouve à la date du mardi 10 avril 1576, toujours sous le décanat d'Estienne Gourmelen (huitième volume des *Commentaires*) : « Dans la même séance, maître Nonantheuil entretient la Faculté au sujet d'un procès devant le parlement entre le collége des chirurgiens et Ambroise Paré, dont le débat public devait avoir lieu le lendemain. Il pensait que notre avocat (*patronum*) devait être averti de ce procès, afin que si les défenseurs (*eorum patroni*) causaient quelque préjudice à la Faculté de médecine, il eût alors, au nom de la Faculté, à demander au parlement de ne rien décréter qui pût porter atteinte à ladite Faculté, sans l'avoir entendue. Ce qui fut adopté à l'unanimité. » (*Noster patronus etiam nomine Facultatis senatum moveret ut nihil in ejusdem Facultatis præjudicium decernere ipsa inaudita, quod omnium suffragiis confirmatum fuit.*)

On ne sait ce qui advint de ce procès avec les chirurgiens, et Paré y resta probablement fort indifférent. Il n'aimait pas les querelles. Au milieu de ses nombreuses occupations à la cour, il préparait une nouvelle édition de ses œuvres, revues et augmentées, qu'il devait présenter à la censure de la Faculté. On se rappelle que l'arrêt du 2 mai 1535 avait été confirmé. Il avait ajouté à ses œuvres un nouveau livre, *Des animaux et de l'excellence de l'homme*, et pour être agréable aux médecins il avait supprimé le livre des fièvres, qu'il avait « transporté et accommodé » au livre des tumeurs contre nature. Mais revenons aux *Commentaires*. Au verso du feuillet 98, le doyen Claude Rousselet a écrit de sa main : « Le samedi 5 du mois d'avril (1578), après le service divin, M. Ambroise Paré, premier chirurgien du roy, par l'intermédiaire de M. Lusson, a prié (*supplex rogavit*) l'école de médecine, mettant de côté la contestation survenue entre nous, il y a deux ans, au sujet de la publication de son livre, de faire subir à ce livre la censure publique de notre école de médecine. Après avoir été examiné mûrement, il serait

ensuite publié (*in lucem posthac ederetur*), avec des corrections approuvées par la Faculté tout entière réunie en assemblée générale. La demande de cet homme ayant ainsi paru à tous conforme au décret du parlement et aux principes de l'équité, on convient que l'examen de ce gros livre, contenant un énorme travail (*haud exiguæ molis maximique laboris*), serait confié à quelques-uns de nos docteurs, qui pourraient et voudraient y consacrer (*collocare*) leur soin, qu'ils se formeraient une opinion (*de eo quid sintirent*) et qu'ils feraient ensuite un rapport fidèle à toute l'école, qui donnerait son avis et ajouterait en quelque sorte sa petite pierre. C'est ainsi que la mission de lire ce livre et de l'examiner avec soin a été acceptée par MM. Liebault, Marescot, Duval, La Mer, Haultin, Courtin, Martin, Lusson, Rebours, Héron, qui tous avertis par moi, ouvertement et publiquement, de conserver toujours la dignité et l'autorité publique de notre ordre, d'en montrer l'utilité et d'en soutenir les intérêts, promirent d'agir, dans cet office, de façon que toute sorte de bonne foi, d'attention, de convenance, et surtout ce qui regarde la stabilité, l'intégrité, l'honneur, l'agrément et l'utilité de la profession médicale, dans tous ses droits, ne laissât rien à désirer. »

Qu'advint-il de toutes ces belles paroles? Les *Commentaires* le disent au feuillet 102. Au bout de quatre mois, « le lundi 11 du mois d'août (1578), tous les docteurs furent convoqués *per juramentum*, dans les écoles supérieures, pour entendre le rapport des dix hommes choisis qui avaient reçu la mission d'examiner le livre écrit sous le nom d'Ambroise Paré, premier chirurgien du roy. Mais d'après ces dix hommes, dont quelques-uns manquaient, il est convenu que tous déclareraient, devant l'école assemblée, leur jugement sur ce livre, après avoir apposé chacun sa signature au bas du rapport; qu'enfin l'école déciderait un jour (*aliquando*) quelle autorité (*quid et quantum authoritatis*) serait accordée à l'auteur de ce livre. En attendant, les dix hommes sont avertis que les différents traités de cet ouvrage distribués par l'école à

chacun d'eux, pour examiner s'ils doivent être approuvés, seront présentés ouvertement et publiquement (*palam et publice*) à toute l'école, afin que leur censure (*illorum castigatione*) demeure bien établie, et que ces traités ne soient pas publiés autrement que corrigés par eux (*quam sicut ab iis emendati fuerunt*). »

Le projet n'était assurément pas facile à exécuter. Les *Commentaires* sont muets sur ce qui se passa au sein de la Faculté. Mais il est probable qu'on ne put s'entendre, et la deuxième édition, achevée d'imprimer le 8 février 1579, parut avec ce titre : ŒUVRES D'AMBROISE PARÉ..., divisées en 27 livres....., reueuz et augmentez par l'auteur....., 1105 pages. Le traité des animaux, qui forme le premier livre, n'a que 29 pages. Le vingt-septième est celui des rapports et des moyens d'embaumer les corps morts. Dans l'Avis au lecteur, quelques justes reproches sont ajoutés à l'adresse des chirurgiens et des médecins. « Je sçay bien toutesfois » que les chirurgiens qui me deuoyent prester la main, pour » me souleuer le menton, de peur que je n'allasse au fond de » l'eau, m'ont voulu plonger la teste, pour me faire noyer, » m'ont voulu rendre odieux au magistrat civil, à l'ecclé- » siastique et au populaire, n'ont laissé pierre à remuer, » pour me faire chopper s'ils pouvoyent..., car la bonté de » ma cause m'asseurait tout, et l'iniquité de leur faict me » donnait telle deffiance de leur parti, que le cœur me crois- » sait de iour en iour, pour avancer mon desseing, etc.

. . . .

» Les médecins disoyent que i'avois passé les bornes et » limites de la chirurgie, et principalement en traictant des » fieuvres. Or ie leur demanderois volontiers qui a faict le » partage de la médecine et de la chirurgie? Et où aucun en » seroit faict, qui sont ceux qui se sont contentés de leur part, » sans quelque entreprise sur l'autre? Car, etc. »

C'est donc absolument le contraire de la conclusion de M. Chéreau qui est la vérité. Et l'on peut dire en reprenant son texte : Fort heureusement! le grand et noble chirurgien

ne fut pas vaincu dans cette guerre acharnée qui lui était livrée. Par l'intermédiaire de Guillaume Lusson, nullement attaché à la cour (il était docteur régent depuis quatre ans à peine), Ambroise Paré présenta son livre à la censure de la Faculté. On sait très-bien que les dix commissaires nommés par les médecins pour l'examiner ne donnèrent aucun coup de ciseaux dans les pages de ce dernier. Il est donc certain que l'ouvrage imprimé doit être tout à fait pareil à l'ouvrage manuscrit, et que, sur les œuvres d'Ambroise Paré, la main de la Faculté n'a pas réussi à s'appesantir.

Troisième édition. — Ce que M. Chéreau dit ensuite de l'édition latine, la troisième édition de 1582, n'est pas plus exact. Il s'agit du titre, qui aurait été encore imposé par la Faculté. Or, il n'en est rien. Ouvrons ce tome VIII des *Commentaires*.

Au verso du feuillet 166, le doyen Guillaume de Baillou a écrit sur les admirables registres que, le 21 du mois de décembre (1581), la Faculté s'est réunie régulièrement (*legitime*). Parmi les sujets mis en discussion (*hoc in medium adducta*), se trouve « la traduction du français en latin des œuvres de M. Ambroise Paré, que s'était à tort appropriée Jacques Guillemeau. Comme il n'y a qu'un membre de l'école qui ait pu la faire, est-il convenable (*quod indignum*) de la laisser aux trop présomptueux chirurgiens qui ne seraient pas capables de faire une page de latin ? »

Une commission, composée de MM. J. Piètre, Nicol. Jacquart, Leconte, Ellain, Rebours et Marescot, donne son avis sur les diverses questions qui occupent la séance et qu'il serait trop long d'énumérer. « Au sujet du titre du livre de M. Ambroise Paré, il faut agir prudemment (*De titulo lib.* M. Ambro. Paré *caute agendum*) ».

Au verso du feuillet 167, le 30 décembre, les commissaires ont fait part à la Faculté du résultat de leurs délibérations (*Deputatorum sententia est facultati patefacta*). Celle-ci a partagé leur manière de voir (*probavit judicium eorumdem*). Elle s'est occupée surtout (*maxime laboravit*) de changer le titre

des œuvres de M. Ambroise Paré. Elle a pensé qu'il fallait encore changer entièrement (*omnino immutandam esse*) la lettre qui se trouve en tête des livres et de tout l'ouvrage. Elle a été d'avis d'y mettre ce titre (*probavit hunc præfigendum titulum :*

« *Ambrosii Paræi primarii regis chirurgi opera latinitate donata a Docto quodam viro : Cura et diligentia Jacobi Guillemeau chirurgi parisiensis.*

» Ce titre sera donné au typographe Jacques Dupuys. Les feuillets qui porteraient en haut un titre falsifié (*adulterinum*) seront effacés, déchirés et gardés pour un vil usage (*expuncta et lacerata et in viliorem usum asservata*). »

Cette fois encore, les décisions de la Faculté ne furent pas suivies, et l'ouvrage parut dès le mois de janvier 1582, avec le titre qui très-probablement était sur le manuscrit :

OPERA AMBROSII PARÆI *regis primarii et parisiensis chirurgi A docto viro plerisque locis recognita : Et latinitate donata, Jacobi Guillemeau, regii et parisiensis chirurgi labore et diligentia.*

M. Chéreau place à tort les deux points (:) après *latinitate donata.* Et il tire des conséquences des deux membres de phrase mis ensemble. Mais sa plus grande erreur est de croire que ce dernier titre est celui qui a été imposé par la Faculté. Celle-ci ne réclamait que la traduction en latin pour un de ses membres (*latinitate donata a docto quodam viro :*). Haultin (*Altinus*), dit-on, y aurait collaboré plus que tout autre, sous la direction de Guillemeau. N'importe. Le titre réel de l'édition latine dit tout autre chose. On sait que la traduction en latin avait été faite sur la deuxième édition revue et augmentée par l'auteur. Guillemeau a préféré mettre *a docto viro plerisque locis recognita*, suivant l'usage d'alors. Le savant homme dans le titre de Guillemeau est donc tout simplement l'auteur, Ambroise Paré. Et le privilège en français, daté du 8 décembre 1581, qui traduit ensuite *par un savant personnage reuues en plusieurs lieux*, n'a pas la moindre importance.

La Faculté s'était imaginée probablement tout confondre dans le *latinitate donata a docto quodam viro,* mais cette prétention n'a pas été acceptée. Le titre qui est resté dit en somme que les œuvres d'A. Paré revues par ce savant homme (c'est-à-dire la 2e édition de 1579) ont été données en latin par les soins de Jacques Guillemeau (*labore et diligentia*). Et là encore le privilège, en traduisant avec trop de légèreté, *Et mises en latin par le labeur et le travail de M. Jacques Guillemeau,* s'est trompé. Dans sa dédicace à Marc Myron, premier médecin du roy, Jacques Guillemeau dit en effet qu'il a trouvé un homme dévoué qui a bien voulu consentir à faire la traduction sans que son nom fût mis sur l'édition qu'il préparait. (*Peritum igitur et mei publicæque utilitatis amantissimum nactus, præcibus impetrari ut translationem absolveret : sed ea conditione ne editioni quam ipse videbar meditari nomen suum inscriberem.*)

Après le Discours d'Ambroise Paré..... *Savoir de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste,* 1582 et il avait été un peu question dans les deux premières éditions de ses œuvres, et la Réplique..... *à la response faicte contre son discours de la licorne,* aussi chez Gabriel Buon, au Clos Bruneau, à l'enseigne de Saint-Claude, 1584, vinrent les Œuvres d'Ambroise Paré..... *divisées en vingt-huit liures..... reuues et augmentées par l'auteur. Quatrième édition.*

C'est la plus complète et évidemment la meilleure. A. Paré y avait mis la dernière main. L'introduction est ici le premier livre; le traité des rapports, etc., le vingt-huitième. L'ouvrage se termine par la grande *Apologie* et le *Traicté contenant les voyages,* qui paraissaient pour la première fois. Après la table générale et l'errata, on lit : « Touchant les voyages, le lecteur ne s'arrestera à l'ordre des années, lequel n'y a esté gardé; toutes fois les histoires et discours n'en sont de rien changés ni corrompus. »

Je rappelle ici l'erreur au sujet de la date du *Voyage de Thurin,* 1536, que tous les historiens, même Malgaigne, ont laissée passer. Le pas de Suse fut forcé dans le courant d'oc-

tobre 1537 (Henri Martin, *Hist. de France*, VIII, p. 246, quatrième édition).

La *cinquième* édition (Paris, chez la veufue Gabriel Buon, 1598) est aussi fort importante. Elle contient 1228 pages ; mais il y a 58 lignes à la page, ce qui donne quelques augmentations sur la quatrième édition (Malgaigne); le privilége, daté de Paris le 11 mai 1597, est accordé *à la veufue et héritiers de feu maistre Ambroise Paré* pour l'espace de neuf ans. Cette édition posthume présente quelques remaniements et des additions, qui ne sont pas toujours d'Ambroise Paré. Les éditeurs ont fait de *Apologie et Traicté contenant les voyages*, un vingt-neuvième livre.

Les deux éditions qui suivirent, la *sixième*, 1607, et la *septième*, 1614, sont, à quelques corrections près, la reproduction de la cinquième. Elles ont le même nombre de pages, 1228. Le privilége en date du 10 janvier 1607, pour dix ans, est accordé à Nicolas Buon. Et cependant ces deux éditions furent publiées en même temps par deux libraires : Barthélemy Macé, au mont Saint-Hilaire à l'Escu de Bretaigne, dont la sixième édition est à la Bibliothèque de la Faculté et la septième à la Bibliothèque nationale ; et Nicolas Buon, rue Saint-Jacques, à l'image de saint Claude, dont les deux éditions se trouvent à la Bibliothèque nationale (Td. 72, 1, C et D). Pour l'impression celle de 1607 vaut mieux que celle de 1614.

La *huitième* édition des œuvres d'A. Paré, divisée en trente livres, nous ramène à M. Chéreau. Cette fois, hâtons-nous de le dire, il a été vraiment heureux.

Après le titre gravé habituel, un second titre, imprimé en caractères noirs et rouges, annonce que cette édition est augmentée *d'un fort ample Traicté des fiebures, tant en général qu'en particulier, et de la curation d'icelles, nouvellement treuué dans les manuscrits de l'autheur*. Un peu plus loin, le catalogue des livres dit plus particulièrement : « 30. Le traicté de toutes sortes de fiebures, tant en général qu'en particulier, avec les remèdes et curations d'icelles, treuué dans les manuscrits de l'autheur par ses enfants. »

Donc, M. Chéreau a découvert dans une lettre de Guy Patin que le susdit traité n'est pas d'Ambroise Paré. La lettre à Claude Belin du 4 novembre 1631 (Bibl. nat., Ms., LETTRES ORIGINALES DE GUY PATIN, in-fol. n° 9358) renferme en effet cette phrase : « Le Paré des dernières impressions, bien » relié, vaut huit livres, sans rien rabattre; il est augmenté » en cette dernière d'un nouveau traité des fièvres qui a esté » adiousté sur la fin du livre, et fait par un médecin *intus et* » *in cute mihi noto*, sans y avoir mis son nom; lequel est » très-bon. » Ce précieux renseignement était passé inaperçu parce que, au lieu de *le Paré*, les éditeurs négligents des lettres de Guy Patin avaient mis *le prix*. Réveillé-Parise ne s'est probablement pas donné la peine de revoir dans l'original les lettres déjà publiées. Il a copié simplement la septième du *Nouveau recueil des lettres choisies de feu Guy Patin*, t. IV, p. 19. Rotterdam, chez Reinier Leers, 1725.

Ainsi le livre des fièvres de la huitième édition des œuvres d'Ambroise Paré n'est pas de lui. C'est bien certain. Mais M. Chéreau se hâte un peu trop de conclure qu'il est de Guy Patin. Nous n'imaginons pas pourquoi notre confrère a supprimé dans sa citation : *lequel est très-bon* (*Union médicale*, *loc. cit.*, p. 562). Or ce petit bout de phrase adressé par Guy Patin à un de ses confrères, qu'il connaissait depuis peu et avec lequel il n'avait pas pris l'habitude de plaisanter, est très-important. Pour moi, il me dispose à croire que justement le fameux traité est d'un autre médecin bien connu de Guy Patin, mais point de lui. La phrase qui suit : « Le » dernier La Framboisière qui est aussi bien augmenté, et de » bonnes choses, vaut au dernier mot six livres dix sols » présente la même appréciation sérieuse. Guy Patin n'aurait pas pu dire de son ouvrage *lequel est très-bon*. Rien ne prouve non plus que cette huitième édition ait été publiée par les soins de Guy Patin. D'abord, sauf le traité des fièvres, elle n'est pas différente des autres, et ce n'était pas dans le caractère du sévère et honnête Guy Patin de faire ce mensonge inutile : « Trouvé dans les manuscrits de l'autheur par

ses enfants ». C'est bien là, au contraire, un procédé d'éditeur qui veut attirer l'attention du public sur une nouvelle réimpression.

Guy Patin d'ailleurs n'aurait pas fait cette maladresse d'écrire un nouveau traité des fièvres, quand il savait que Paré en avait déjà donné un dans la première édition de ses œuvres. Il était bien trop fin et trop attentif pour que, voulant imiter le style et l'orthographe d'Ambroise Paré, il n'ait pas même pris soin d'écrire comme lui le mot fièvre. L'auteur du nouveau traité a écrit *fiebures*. A. Paré écrivait *fieures*.

Malgaigne s'est donc bien trompé en ne voyant pas cette supercherie (vol. III, p. 67). Je m'étonne que sa sagacité ait pu ainsi être mise si facilement en défaut. Il aurait dû pourtant se méfier en examinant l'exemplaire de la huitième édition qui est à la Bibliothèque de la Faculté. Un savant, très malin et très-habile, a placé à la fin du volume un manuscrit qui a pour titre : « *Livre des fieures,* recueilli de Galien, Fernel et autres autheurs », et qui est précisément la copie du traité d'A. Paré lui-même, divisé en quinze chapitres, celui de la première édition de 1575. L'écriture est ancienne : probablement une protestation immédiate ou un moyen de confrontation.

Le volume est ainsi énorme. Il avait déjà 1320 pages imprimées. Ses 1228 premières répondent à celles des trois éditions précédentes. Le reste est pour le nouveau traité des fièvres. Le privilége donné au camp devant la Rochelle, le 18 juin 1628 (1), est pour huit ans. L'exemplaire de la Bibliothèque de la Faculté a appartenu à Carolus Séron, D. M.

C'est sur la huitième édition, la dernière de Paris, chez Nicolas Buon, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de saint Claude et de l'Homme sauvage (Bias avec la devise : OMNIA MEA MECUM PORTO), qu'ont été faites les éditions des œuvres d'Ambroise Paré imprimées à Lyon, inférieures de tous points, pour le papier moins fort, les caractères plus petits, le texte rempli de trop nombreuses incorrections (Malgaigne).

(1) Guy Patin était docteur depuis huit mois.

En voici l'énumération. *Neuvième* édition, avec le titre imprimé noir et rouge, chez la veuve de Claude Rigaud et Claude Obert, rue Mercière, à la Fortune, 1633; exemplaires à la Faculté et à la Bibliothèque nationale (Td. 72, 1, F).

Dixième édition, même titre. Chez Claude Prost, rue Mercière, à l Occasion, 1641; exemplaire à la Faculté.

Onzième édition, titre un peu changé. Chez Pierre Rigaud, rue Mercière, à la Fortune, 1652. L'exemplaire actuel de la Bibliothèque nationale (Td. 72, 1, G) n'y était pas du temps de Malgaigne.

Douzième édition. Même titre avec une légère modification : chez Jean Grégoire, rue Mercière, à l'image de la Renommée, 1664; deux exemplaires à la Faculté. Celui du legs Grisolle, facile à reconnaître bien que les pages du commencement et de la fin soient absentes, pourrait être supprimé. Il est catalogué 249, A, et par conséquent pas à sa place.

Treizième édition. Les éditions de Lyon sont de plus en plus mauvaises jusqu'à cette dernière, corrigée et *mise en plus beau langage*, ce qui est pire. Chez Pierre Volfray, rue Mercière, à la Couronne d'or, 1685.

Jean Grégoire, qui avait eu l'idée de cette détestable édition, avait pris un privilége dès le 20 juin 1666, pour dix ans. Sa veuve le céda avec les planches de l'ouvrage à Pierre Volfray. Sur la même page, on lit : achevé d'imprimer le 25 janvier 1685. Un exemplaire à la Faculté, donné par P. Sue, professeur et bibliothécaire de l'Ecole de santé.

On peut caractériser d'un mot chacune de ces treize éditions des œuvres d'Ambroise Paré. Les deux premières, rarissimes, n'ont été probablement tirées qu'à un petit nombre d'exemplaires. On peut les appeler, la première, *édition de* 1575; la deuxième, *édition de* 1579. La troisième est l'*édition latine*, 1582. La quatrième, la plus complète, la meilleure, revue par Ambroise Paré, qui y a ajouté la grande apologie, l'*édition par excellence*, 1585. La cinquième, très-appréciable, la *première des éditions posthumes*. La sixième et la septième, des éditions posthumes, 1607 et 1614, ou encore

celles des deux éditeurs. La huitième, la dernière édition de Paris avec le nouveau traité des fièvres qui n'est pas d'A. Paré. C'est l'*édition définitive*, ce qui veut dire que les *éditions de Lyon* reproduisent son texte. La neuvième, 1633, la dixième, 1641, la onzième, 1652, la douzième, 1664, de plus en plus mauvaises pour le papier et l'impression, jusqu'à la treizième et dernière, l'édition mise en plus beau langage, 1685.

Une reproduction exacte de l'édition latine a été faite à Francfort, 1594. Pour les traductions en langues étrangères, je renvoie à l'introduction de l'*édition de Malgaigne* dont on ne saurait dire trop de bien. L'éminent professeur y a répandu abondamment les trésors de son labeur infatigable.

FIN

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

REMARQUES

Au sujet de la lecture faite à l'Académie de médecine par M. Chéreau

LE 15 JUILLET 1879

Par le Dr Edouard TURNER

Ancien interne des hôpitaux de Paris
Membre honoraire de la Société anatomique, etc.

Oui, je suis aussi de cet avis. Servet n'a rien inventé, et Flourens a eu tort de lui attribuer la découverte de la circulation pulmonaire. Elle doit revenir à Colombo, qui se vante assez de l'avoir faite. Mais M. Chéreau a beaucoup trop grandi cet anatomiste de deuxième ordre, aux dépens de Servet et de Vésale.

Le jugement de Schelhorn (*amenitates literariæ*, t. XIV, p. 393), que « Servet peut être rangé parmi les aliénés », ne sera accepté par personne. On continuera à s'apitoyer sur le sort de ce grand esprit, victime de l'intolérance de son siècle. Ce qui n'empêchera pas de traiter d'orgueilleux aujourd'hui comme autrefois, tous ceux qui cherchent la vérité en dehors de la légende officielle.

L'opinion de Haller invoquée, d'ailleurs, par M. Chéreau, est encore la plus vraie. La voici toute entière : « Dans le cinquième livre de son ouvrage, *Christianismi restitutio*, il est un passage reproduit par Wotton, Douglas et Moshemius, où la circulation du sang à travers les poumons est manifestement décrite. L'esprit vital est formé de l'air et du sang dans

le poumon. Le poumon prépare ce sang dans un long trajet, et de la veine artérieuse dans l'artère veineuse le sang passe à travers les branches de ces vaisseaux, tout comme dans le foie, de la veine porte dans la veine cave. Parmi les arguments qu'il donne à l'appui de son opinion, se trouvent l'ampleur de la veine artérieuse, qui serait bien plus petite si elle était destinée seulement à nourrir le poumon, le peu de perméabilité de la cloison interventriculaire et d'autres moins importants. En somme, dit Haller, il aurait vu ce que Galien lui-même ne savait pas, ce que un peu auparavant Realdo Colombo paraît avoir connu, bien que la grande découverte n'ait été publiée par ce dernier que plus tard. » Je ne sais pas pourquoi M. Chéreau a mis PAULO POST PRIUS. Il y a dans le texte de Haller PAULO PRIUS (*Bibl. anat.*, I, 204). Pour compléter l'idée de Haller, il faut ajouter ce qu'il dit, p. 213, à l'article COLOMBO : « Dans le livre VII de son ouvrage, *De re anatomica*, il a décrit très exactement (verissime) le cours du sang à travers les poumons, et il a enseigné que le sang avec l'air était conduit par l'artère veineuse dans le ventricule gauche, *mieux* (*accuratius*) que Servet. » Voilà la vérité. En dehors de cela, je ne vois qu'exagération. Et parce que Flourens s'était trompé, il n'était pas nécessaire de faire tant de bruit autour de Colombo. « Et du moment, dit M. Chéreau, que, par une conception hardie, un éclair de génie a pu faire deviner après des siècles d'attente que le sang parvenu aux derniers ramuscules d'un ordre de vaisseaux, pouvait être repris, après avoir été modifié dans ses caractères par les ramuscules d'un autre ordre de vaisseaux, le chemin conduisant à une des plus brillantes acquisitions de la physiologie était ouvert. » (*Bulletin de l'Académie de Médecine*, 1879, p. 759). Mais, depuis longtemps, on savait que les choses ne se faisaient pas autrement dans le foie. Et la connaissance du passage du sang à travers les poumons n'a été pour rien dans la découverte de Harvey, voir p. 789.

Passons à la page 782 du Bulletin. « L'ouvrage de Colombo est un chef-d'œuvre par la méthode, la pureté du style, etc. » Assurément, il est plus facile à lire que celui de Vésale. Mais on ne peut comparer ce manuel d'anatomie, *De re anatomica*,

1559, petit in-folio de 296 pages, au *De humani corporis fabrica*, grand in-folio de 759 pages, 1543, et de 824 pages, 1555. « L'auteur a passé plus de 40 années de sa vie à scruter les rouages merveilleux de notre organisation ; dès son jeune âge, il disséquait de nombreux cadavres à Padoue, à Pise, à Rome. » Cela ne s'accorde guère avec l'histoire, et Colombo n'a pas donné tout ce temps-là à l'anatomie. M. Chéreau a oublié de dire que Colombo avait étudié la pharmacie. Car il a été d'abord pharmacien, *Pharmacopola* (Haller, ouv. cit., p. 213), puis élève pendant sept ans du grand chirurgien Jean-Antoine Plato, surnommé Lonigo (*De re anatomica*, 1559, p. 24). C'est après qu'il devint le disciple et l'ami de Vésale. « Il examinait plus de 600,000 crânes en plusieurs lieux ! ! !... Ses observations sur les animaux vivants ne se comptent pas, et c'est lui qui le premier, dans ses vivisections, a employé les chiens à la place des cochons ». Ce qui n'est pas exact, voir Vésale. « Il a même écrit un livre tout entier, destiné à diriger les investigations dans ce sens. » Ce livre est tout simplement le 14[e] chapitre, lequel a six pages, de l'ouvrage *De re anatomica*, Venise, 1559.

Il est bon qu'on sache ce qu'il contient. On y verra d'abord justifiée cette phrase de Haller sur Colombo, ouv. cit., p. 214 : « Errores commisisse non diffitemur, nimisque acriter non solum contra Galenum, sed etiam contra præceptorem Vesalium dixisse. » Nous ne cacherons pas qu'il a commis des erreurs et qu'il s'est exprimé trop aigrement non-seulement contre Galien, mais contre son maître Vésale. Il s'agit uniquement dans ce chapitre XIV, p. 259, de l'ouverture des animaux vivants, De viva sectione. La première page est employée à se moquer de Galien, qui n'a disséqué que des singes, et qui alors ne devait pas reprendre les anciens anatomistes, qui avaient fait, eux, de l'anatomie humaine. Il est dit ensuite pourquoi il faut se servir du chien de préférence à tout autre animal. Ce n'est qu'au milieu de la deuxième page qu'on voit le chien lié sur sa planchette et ouvert. On examine d'abord en quoi consiste la voix ; on voit comment le poumon enveloppe le cœur ; puis on contemple les mouvements du diaphragme, « quod inspirando dilatatur et expirando cons-

tringitur. » C'est le contraire qui est la réalité. Mais n'importe ! Ensuite les mouvements du cœur à l'occasion desquels Colombo fait cette réflexion, au haut de la page 258 : « Ita ut ex hac vivi canis sectione plus una diecula discas, quam multis mensibus ex pulsu arteriarum : neque tantum tribus integris mensibus voluptatis, atque pulsum cognitionis capies ex lib. Gal. de Puls. quantum una horula ex inspectione cordis morientis, » que M. Chéreau traduit trop librement, p. 782 : « Les *vivisections*, fait-il remarquer, en apprennent plus en un jour que trois mois de lecture des livres de Galien. » On est déjà à la troisième page. Si l'on ouvre une chienne prête à mettre bas, après l'incision de l'utérus, on voit les diverses enveloppes et surtout la position des petits chiens, les pattes de devant ou les mains placées en croix, comme s'ils demandaient à Dieu de leur donner le jour (ac si omnipotenti Deo supplices pro eorum creatione, atque in lucem exitu preces effunderant). Mais ce qu'on ne croirait pas, continue à observer Colombo dans ses *vivisections*, c'est que la chienne mourante a moins de sollicitude pour elle que pour ses petits, que l'anatomiste vient de retirer de son ventre. Plus de la moitié de la page est occupée à démontrer ce grand amour des bêtes pour leurs petits et à nommer les grands personnages qui en ont été les témoins. A la quatrième page, 259, erreur d'Aristote, qui a osé dire que le cœur avait trois ventricules : le droit avec du sang très-chaud, le gauche avec du sang très-froid et celui du milieu avec du sang tiède (mediocris). Suivant Colombo, si l'on met le doigt dans le ventricule droit, on sent une chaleur tiède. Dans le ventricule gauche la chaleur est si forte qu'on ne peut la supporter ! Il est plus heureux quand il repousse la ridicule supposition des vapeurs fumeuses de l'artère veineuse, et il dit ensuite, avec juste raison, qu'on ne peut tout voir sur le même chien, qu'il faut en ouvrir plusieurs. Alors il décrit la première vivisection, qui sert à montrer les nerfs récurrents et à faire des expériences sur les modifications de la voix qu'on obtient en comprimant ces nerfs (1). Il nomme ensuite les assistants et

(1) Tout cela était bien connu de Vésale et même de Galien.

la quatrième page est finie. Au commencement de la cinquième (p. 260) il triomphe des partisans d'Aristote, qui croyaient que la voix vient du cœur, compression de la carotide, explication de l'erreur. On peut voir encore sur le même chien les mouvements du diaphragme, après avoir incisé l'abdomen ; puis les mouvements du poumon, après l'ouverture de la poitrine, et, contrairement à ce que l'on croit, le péricarde contenant une certaine quantité de liquide chez les animaux vivants. Et la cinquième page tire à sa fin. La sixième et dernière est mieux remplie. Sur un deuxième chien, on observe les battements du cœur et leurs variations. On constate que les battements de la grande artère dans l'abdomen alternent avec ceux du cœur. Mais un spectacle admirable vous sera encore donné par ce pauvre chien. Si l'on vient à souffler de l'air par un tube placé dans une ouverture de la trachée artère, on verra les poumons se dilater, envelopper le cœur, dont les battements ne tarderont pas à reparaître. Tout cela, bien entendu, est dans Vésale ! Sur un troisième chien placé dans les mêmes conditions, on pourra mieux observer les mouvements des poumons ; constater que dans le ventricule droit le sang n'est pas très-chaud et s'assurer non sans danger (animadvertere tuo periculo poteris) que la chaleur est si forte dans le ventricule gauche qu'on ne peut y mettre la main, ce qui est loin de la doctrine d'Aristote, qui le dit très-froid. Sur un quatrième chien, on pourra faire une incision, mais près du cœur, à l'artère veineuse, pour voir si elle contient du sang ou de l'air. Sur un cinquième chien, il s'agit d'aller vite, et alors, chose admirable, le cœur enlevé de la poitrine continue à battre, et le chien, mis sur ses pattes, pourra aboyer et marcher. Et après cela, dit Colombo, qu'on vienne encore jurer par Aristote et dire que ce grand philosophe savait tout. Sur un sixième chien, il faudra rapidement briser le crâne et ouvrir les membranes pour voir les mouvements du cerveau, qui, comme le cœur, a ses alternatives de dilatation et de contraction ; car il ne peut en être autrement pour la formation de l'esprit animal, que presque tous les philosophes et les médecins placent dans le cerveau. Et c'est tout. Voilà les vivisections sans nombre qui

portent le sceau du génie, p. 771, et Colombo est fait du coup le Claude Bernard du XVIe siècle. Que l'on mette donc à côté le chapitre correspondant de Vésale (DE VIVORUM SECTIONE NONNULLA, tout à fait à la fin du volume), qui traite des points bien autrement variés et difficiles, et l'on verra ce que vaut cette phrase du Bulletin, p. 780 : « Vésale est admirable dans tout ce qui regarde l'anatomie descriptive, l'anatomie des détails, mais il est presque *déplorable* quand il s'agit de la physiologie, du jeu des rouages de l'économie. » Colombo « est bien autrement osé, » dit M. Chéreau quelques lignes plus bas. En effet, il n'hésite pas à dire que Galien *s'est trompé* en donnant cinq lobes aux poumons, trois à droite, deux à gauche, *De re anatomica*, p. 222, tandis qu'il n'y en a que quatre. Le cinquième lobe, dit Colombo, n'existe que chez les animaux où le foie, étant loin du cœur, il a fallu un coussin pour empêcher la veine cave de se rompre. Et Galien ne devait pas critiquer si fort les anciens anatomistes, puisqu'il n'avait pas fait d'anatomie sur l'homme !

N'importe. M. Chéreau tombe sur Vésale, et, entraîné dans sa philippique, il fait dire à Colombo dans sa préface au lecteur ce que Colombo lui-même n'aurait pas osé dire, p. 781 du Bulletin : « Car on peut adresser aux deux derniers anatomistes (Galien et Vésale), que je viens de nommer, ce vers qu'on adressait aux anciens (1) :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Voici le texte : Quippe qui nova de rebus anatomicis in lucem edentibus suum Avicennam, principem omnium, ut ipsi asserunt, disciplinarum, Mundinum, Carpum, proceres in anatomi vivos magno cum fastu objiciunt, quorum scriptis in hoc argumento nihil quicquam adjici posse videatur. *Alios non modo quos dixi, sed Galenum, Vessaliumque in medium afferre. Post quorum scripta de humanis corporibus secandis,*

---

(1) Ce vers appartient à une épigramme que Martial adressait à ses propres œuvres.

tractare, superbi, ambitiosique scriptoris officium arbitrantur esse. Verum tamen ex his nemo me a scribendo deterrere potuit, cum eorum frivolis scilicet objectionibus facile, vereque responderi possit. Quod enim ad TRES *illos authores attinet, quos* PRIMO *objiciebant, carmen illud tritum illis existimo convenire : Sunt bona, etc.*

Non-seulement les autres dont j'ai parlé, mais encore Galien et Vésale ! Après eux traiter de la dissection des corps humains, n'est-ce pas le fait d'un vaniteux et d'un ambitieux ! Malgré cela aucun d'eux n'a pu m'empêcher d'écrire, puisqu'il est facile de répondre simplement à leurs minces objections. Car aux trois auteurs qu'ils m'ont objecté d'abord, convient, je crois, ce vers connu :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Il ne s'applique donc pas à Galien et à Vésale, auxquels, d'ailleurs, Colombo rend justice dans le reste de sa préface.

Je reviens à ce qu'on est convenu d'appeler la circulation pulmonaire ou la petite circulation. Colombo l'a décrite mieux que ses devanciers. C'est entendu. Mais pourquoi vouloir que ces pages admirables aient été écrites dans la première moitié du XVIe siècle, p. 785, puisqu'elles sont de 1559. Je laisserai croire à M. Chéreau, puisqu'il y tient, que ni dans Vésale, ni dans Fallope, on ne saurait en trouver de pareilles : « Servet s'efface devant cette grande figure de Colombo.... » Passe. Mais cette phrase singulière, sinon incompréhensible ! « Servet n'en est que le copiste, parfois maladroit, toujours mystique » (même page). Je m'attacherai seulement au mot copiste, et je ferai remarquer tout d'abord qu'en 1553, Servet n'a pu copier le *De re anatomica* de 1559, qui n'était pas, je suppose, alors en manuscrit. D'ailleurs, il est facile de voir que la description de Servet n'est pas du tout celle de Colombo, et le mot *flavus* tant critiqué par M. Chéreau, le prouve bien. *Flavus* veut dire jaune. Mais il signifie aussi rouge clair, et il me semble que pour désigner le changement de coloration du sang, cette expression vaut bien celle de *floridus*.

Au moment où Servet écrit, on enseigne, en Italie, que la cloison interventriculaire n'est pas perméable. Le sang doit prendre une autre voie pour aller du ventricule droit au ventricule gauche, celle des poumons. C'est ce que Servet écrit le premier. Vésale, dans la deuxième édition de son ouvrage, en 1555, dit aussi que les fossettes de la cloison du cœur ne sont pas percées. C'est contraire aux idées de Galien qu'il a professées jusque-là. Mais il est occupé à la cour, il se borne à signaler le fait sans en tirer les conséquences.

Valverde, élève de Colombo (*Historia de la composition del cuerpo humano*, Rome, 1556), ne dit pas autrement que Servet. Il faut arriver en 1559 pour avoir la description si exacte et si particulière de Colombo.

M. Chéreau n'a démontré pour personne que Servet a copié Colombo. Après des calculs assez compliqués, il arrive à cette conclusion au haut de la page 788 : « donc Realdo Colombo a écrit son livre bien avant l'année 1555». A moins que 1555 ait été mis pour 1559, je ne comprends pas. Car Paul IV étant mort en 1559, au milieu de l'année, Colombo a pu écrire cette année-là : « J'éprouve une joie immense d'avoir terminé sous le règne de Votre Sainteté cet ouvrage, que j'avais commencé il y a plusieurs années » (*De re anatomica*, Paris, 1562). Le permis d'imprimer (*De re anatomica*, Venise, 1559), est du 24 janvier. C'est donc, à la fin de 1558, que M. Chéreau aurait dû écrire.

Du reste, cette page 788 du Bulletin est pleine de suppositions, parfois erronées. Ainsi « Colombo mourut dans la première moitié de l'année 1559. » Le privilége de la très-sainte Eglise romaine (*De re anatomica*, Venise, 1559), prouve qu'il était encore vivant le 17 juin 1559. « Il devait avoir alors de soixante à soixante-cinq ans. C'est bien là, ce semble, l'âge de ce maître (Colombo), à la longue barbe, au crâne absolument dénudé, qui est représenté dans le frontispice de l'édition donnée par ses fils. » On peut être chauve bien plus tôt. Et puis, quel âge avaient ses enfants? Ils pouvaient être encore jeunes. La date de sa naissance, placée vers 1494, me paraît peu probable. A ce compte-là, il aurait eu vingt ans de plus que Vésale. C'est difficile à croire.

Toujours même page, « Colombo était alors (1540) et depuis longtemps connu pour l'un des professeurs les plus en renom, à Pise surtout... ». Il n'a été à Pise que plus tard, lorsqu'il était professeur à Padoue, et il succéda à Vésale en 1543. Le *De humani corporis fabrica* nous apprend qu'il était alors professeur *sophistices* (1) à Padoue, anatomiste très-studieux, « *nunc sophistices apud Patavinos professor, anatomes studiosissimus,* » 1re édition, 1543, p. 56. Il alla à Rome en 1547, n'ayant occupé que quatre ans la chaire d'anatomie à Padoue et à Pise. M. Chéreau suppose que l'Espagnol (Servet) a dû entendre dans ce temps-là Colombo « professer la théorie de la circulation pulmonaire. » Qu'est-ce qui autorise à faire croire que Colombo savait alors ce qu'il a écrit dix à douze ans plus tard? En veine de suppositions, M. Chéreau finit par se demander, au commencement de la page 789, si Servet n'a pas appris, en 1537, à Paris, des « Italiens, ses amis, presque ses compatriotes, le véritable cours du sang dans la petite circulation (*sic*). » Quel secret bien gardé par eux et par lui !

Je suppose à mon tour, que Colombo n'a été définitivement fixé sur le trajet du sang à travers le poumon qu'après 1556. Valverde, l'élève de Colombo à Rome, s'exprime encore à cette époque comme Servet : « Je crois que de la veine artérieuse le sang est transféré dans les poumons, où il se purifie et se prépare à pouvoir le plus aisément se convertir en esprits. Et après s'être mélangé avec l'air qui entre par les rameaux de la trachée, il va avec cet air dans l'artère veineuse qui le porte au ventricule gauche du cœur. » J'ai pris cette citation dans le Bulletin, page 791.

Dans la lettre de Monavius, le *cuidam hispano* dont il ne se rappelle pas le nom est évidemment Valverde. Quoi qu'en dise M. Chéreau, jamais personne n'a gardé dans sa mémoire l'italien Colombo à l'état d'Espagnol. C'est comme si l'on allait faire aussi de Vésale un Espagnol, parce que sa patrie dépendait de l'Espagne.

---

(1) Etait-ce de pharmacie?

Je ne puis pas non plus laisser passer telle qu'elle est, la citation qui se trouve au bas de la page 772 : « J'ai eu, dit-il, dans mes travaux deux auxiliaires, savoir : André Vésale, qui me prêta même son concours habile dans l'édition publiée à Venise, de mes *Commentaires*; l'autre est Michel Villanovanus, mon aide ordinaire dans les dissections, jeune homme orné de toute espèce de littérature, et à nul autre pareil en fait de doctrine de Galien. » Ce fragment si intéressant de la dédicace de la deuxième édition des *Anatomicarum institutionum, libri IV* (Quatuor) *per Joannem Guinterium Andernacum* (qu'on s'obstine à appeler Gonthier), demande à être reproduit plus fidèlement. « Cæterum quod ad partes meas attinet, *Commentarium hunc* ante annos aliquot, editum, multis deinde consectionibus administratis, et sedula partium inspectione, recognovi, auxi, et absolvi. *Qua in re, non admodum sane facili, auxiliarios habui primum Andream Wesalium*, juvenem me Hercules in anatomis diligentissimum, purioris-que medicinæ professorem non pœnitendum : *qui etiam nuper in eodem hoc meo commentario Venetiis excusso, egregiam operam præstitit.* Post hunc, Michael Villanovanus familiariter mihi in consectionibus adhibitus est, vir omni litterarum genere ornatissimus, in Galeni doctrina vix nulli secundus. » Donc Guinter, après de nombreuses dissections nouvelles, donne une 2e édition de son livre, *Commentarium hunc*, etc. Dans cette tâche difficile il a eu deux auxiliaires; d'abord André Vésale, etc., *qui même dernièrement a mis tous ses soins à publier une autre édition de mon commentaire à Venise* (1638). (Ce livre, très-rare, est à la bibliothèque Mazarine, nº 28,657). La 2e édition des institutions anatomiques de J. Guinter, d'Andernach, a été imprimée à Bâle (1539); à Lyon (1541). Quant à Michel Villanovanus, Haller l'avait déjà dit (*Bibl. anat.*, I, 204), c'est Michel Servet. Il s'appelait peut-être de Villeneuve, et il n'y a plus à se préoccuper de savoir s'il était de l'Aragon. Il a déclaré lui-même être né en Navarre.

Autre inexactitude à relever, p. 779 : « Et regarde les *veines* comme des conduits chargés de porter à toutes les parties du corps le *sang mêlé au principe vital.* » Il n'y a pas

encore de principe vital. Pour tous, y compris Colombo, le sang avec l'esprit naturel, venu du foie, est dans les veines et sert à la nutrition de tous les organes (1) ; l'esprit vital formé dans le poumon et le cœur est porté par les artères dans tout le corps ; l'esprit animal est formé dans le cerveau et conduit par les nerfs.

Pourquoi dire encore, p. 777 : « Licencié, il fut présenté comme ses collègues au chancelier de l'Université ; docteur, il eût approuvé de sa signature les comptes.... » M. Chéreau sait bien qu'on était présenté au chancelier pour obtenir la licence, et qu'on n'était *licencié* qu'après la bénédiction apostolique, et que, pour signer aux fameux registres de la Faculté, il ne fallait pas seulement être docteur, mais docteur régent. Il n'en coûte pas plus de dire les choses comme elles sont.

A la page 768, ligne 12, au lieu de *cœur* il faut mettre *foie* ; p. 770, ligne 20; au lieu de *encore* mettre *mieux*.

Je ne veux pas finir sans appliquer à la lecture de M. Chéreau le vers usé (*tritum*) de Martial : *Sunt bona*, etc. Les bonnes choses sont : l'histoire du livre de Servet, *Christianismi Restitutio*, et le fragment si instructif trouvé dans les *Commentaires*.

---

(1) Pour Colombo la veine artérieuse (artère pulmonaire) est une branche de la veine cave. (P. 166, 177 et 178. *De re anatomica.*)

VERSAILLES — CERF ET FILS, IMPRIMEURS, 59, RUE DUPLESSIS

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

QUELQUES
THÈSES A IMAGE
EXPOSÉES MOMENTANÉMENT
DANS LES SALLES D'EXAMENS DE L'ECOLE DE MÉDECINE DE PARIS

PAR

M. LE Dr E. TURNER

Ancien interne des hôpitaux de Paris
Membre honoraire de la Société anatomique

Quand M. Vulpian fut nommé doyen, on prit soin de faire nettoyer les nombreux portraits abandonnés dans les greniers de la Faculté. On y découvrit alors de belles thèses à image, qui furent mises sous verre, et qui ornent aujourd'hui les nouvelles salles d'examens pendant l'installation provisoire de l'Ecole de médecine.

Ces thèses sont au nombre de dix : une est de 1673; neuf de 1750 à 1763. Celle de 1673 est une thèse de philosophie imprimée sur satin. Toutes les autres sont des thèses de chirurgie soutenues dans le fameux Collège des chirurgiens de Paris, qui avait été longtemps la simple communauté de Saint-Côme.

En les voyant, on songe aussitôt à ce passage de la scène II du deuxième acte du *Malade imaginaire :*

THOMAS DIAFOIRUS (*tirant de sa poche une grande thèse*

roulée qu'il présente à Angélique). — « J'ai, contre les circu-
» lateurs, soutenu une thèse (*saluant Argan*) qu'avec la
» permission de monsieur, j'ose présenter à mademoiselle,
» comme un hommage que je lui dois des prémices de mon
» esprit. »

Angélique. — « Monsieur, c'est pour moi un meuble inu-
» tile, et je ne me connais pas à ces choses-là. »

Toinette (*prenant la thèse*). — « Donnez, donnez. Elle est
» toujours bonne à prendre pour l'*image;* cela servira à parer
» notre chambre. »

Molière a fait représenter le *Malade imaginaire* justement en 1673. A cette époque, les thèses à image étaient déjà fort à la mode, et l'on sait que cette mode a duré pendant la fin du dix-septième siècle et presque tout le dix-huitième. Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale en possède une riche collection en deux grands volumes. Les premières sont dédiées à Louis XIII (1622, 1625) et à quelques autres (1641, 1642); puis successivement au cardinal Mazarin (1648, 1657, 1658); à Louis XIV (1661, 1664, 1665, 1667); au chancelier Séguier (1663); à François-Michel Letellier (1668), et j'en passe. Les plus belles peut-être sont de la fin du dix-septième siècle (1677, 1679, 1680, 1683, 1684, 1690, 1699, 1700). Celle de Pierre de Montmorency, qui se trouve, sans date, au commencement du premier volume, est de cette dernière époque. Une autre, dédiée à Armand de la Porte, marquis de la Meilleraye (1631-1713), est antérieure. Une troisième, aussi sans date, est encore plus ancienne. Le deuxième volume renferme des thèses à image du dix-huitième siècle qu'il serait trop long d'énumérer. Ce qu'il importe surtout de faire remarquer ici, c'est que parmi les nombreuses thèses de théologie et de philosophie, on compte à peine trois ou quatre thèses de droit et pas une de médecine ou de chirurgie. M. F. Pouy, le seul auteur qui ait écrit sur les thèses *historiées*, comme il les appelle (*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1867. — *Iconographie des thèses dites historiées soutenues ou gravées notamment par des Picards*,

1869), laisse entendre que des thèses de médecine auraient été aussi illustrées ou ornées d'une gravure, sans en décrire aucune. Dans le Dictionnaire de Richelet de 1728, imprimé à Lyon, on lit au mot thèse : « TÈSE (*conclusions, propositions*), terme de philosophie, de théologie, de médecine ou de droit ou autre science de laquelle on dispute. C'est une grande feuille de papier, ou deux grandes feuilles de papier collées l'une sur l'autre, au haut de l'une desquelles il y a un portrait ou une image, et au bas de ce portrait ou de cette image les propositions que prétend soutenir le répondant et sur lesquelles on dispute un certain temps réglé (Une belle tèse. Sa tèse lui coûte cent pistoles). » Et le Richelet de 1759 ajoute : « On fait aussi des thèses de forme in-4° en une ou plusieurs feuilles, sans portrait ni image. »

La thèse à image de philosophie, précieusement conservée à l'Ecole de médecine, s'y trouve parce qu'elle a été dédiée au corps des docteurs régents de l'ancienne Faculté. Elle est de Philippe-François Collot, sur lequel j'ai dû faire des recherches qui seront publiées dans un article séparé.

Cette thèse, qui remonte à l'année 1673, est imprimée sur satin. Le premier volume de la collection du Cabinet des estampes en contient une tout à fait pareille, de 1657. Le morceau de satin blanc, mesurant 86 centimètres de hauteur, a sa largeur première, 61 centimètres, car ses bords ont un liséré de couleur. L'image, de 36 centimètres de haut sur 48 de large, assez nette, est un peu trop noire, comme toutes les impressions de gravure sur soie. Elle représente des groupes allégoriques montrant : à droite, l'écusson armorié du personnage auquel la thèse est dédiée; à gauche, deux autres écussons avec les devises illustrées : *Flammisque undisque resistit.* — *Fortius quo altius*, qui se rapportent au même personnage et qu'il serait trop long de décrire (1).

(1) Une pyramide sur laquelle on répand de l'eau d'un côté et de l'autre des flammes. Deux angles ayant la même ouverture; le plus élevé, le plus aigu, figurant une voûte plus résistante que l'autre.

Au-dessous de cette gravure, non signée, se trouve encadrée la dédicace : « Altissimo potentissimoque Viro Dom. D. Gabrieli Aldonso de Guilhem de Castelnau, comiti de Clermont, Carmaing, et Foix, Marchioni de Saissac, vice-comiti de Lautrec, Dom. et baroni de Castelnau, Caulmond, Venes, Queilhe, Beaulieu, Baussagues, etc.... Suas ex universa philosophia assertiones addictissimus cliens Petrus Jaubert, Bonaviolensis, D. D. D. (dat, donat, dedicat). » D'autres cadres aussi sans ornements comprennent les différentes parties de la thèse « PROPOSITIONES DE ENTE », qui a été soutenue en juillet 1657 dans le collège des jésuites de Cahors : « Has positiones (Deo auspice) tuebitur in Collegio cadurcensi Societatis Jesu. Die mensis julii, anno 1657. » En bas on lit : « Cadurci, apud Petrum Daluy, 1657, » ce qui prouverait qu'elle a été imprimée à Cahors.

La thèse de Ph.-Fr. Collot est de Paris. Le satin a un peu jauni dans son encadrement de fils or et argent, devenus noirs et ressemblant aujourd'hui à de la passementerie ; mais c'est absolument la même disposition, les mêmes dimensions : hauteur, 88 centimètres ; largeur, 65 centimètres. Au-dessous de l'image, toujours trop noire, et que nous décrirons tout à l'heure, est placé la dédicace : SALUBERRIMO ET CELEBERRIMO MEDICORUM PARISIENSIUM ORDINI. — *Philosophia, viri clarissimi, vitæ sol humanæ est. Ab ea mortales habent, etc..*. Puis la thèse : CONCLUSIONES PHILOSOPHICÆ *ex logica, ex ethica, ex metaphysica, ex physica,* avec dix propositions sur chaque sujet, et enfin la formule : « *Has theses, Deo duce et auspice Deiparæ, propugnabit Philippus Franciscus Collot, parisinus. Die Jovis* 10 *Augusti qui sacer est S. Laurentio* 1673, *a secunda ad sextam.* » Le président (*Arbiter*) était Charles Touraine, professeur de philosophie, et l'acte public soutenu au Collège royal de Navarre était pour obtenir le grade de maître ès arts, « *pro actu publico et laurea artium in regia Navarra.* »

L'image de cette thèse de Ph.-Fr. Collot se trouve encore,

mais imprimée cette fois sur papier (1), en tête du IIIe volume des thèses in-folio de l'ancienne Faculté, mises en ordre par Hyacinthe-Théodore Baron, en 1754. Elle serait évidemment mieux à sa place dans le VIIIe volume de ce recueil (1663 à 1690). Quoi qu'il en soit, il est bien plus facile de l'examiner là que sur la thèse de satin, encadrée. Les deux gravures (35 centimètres de haut sur 46 centimètres de large), absolument pareilles, sont signées : *S. Le Clerc in.—G. Scotin, sculp.—Cum privil. Regis.* Elles portent également le cachet des Collot, qui a été ajouté après coup sur la planche. Les armoiries sont les mêmes; mais la petite inscription placée au-dessous n'est pas tout à fait semblable. Sur la thèse de satin il y a : *d. d. p. f. Collot* (*dono dedit*), et sur la gravure séparée : *Off. ph. fr. Collot* (*offerebat*). En outre, sur cette dernière, on a mis six vers latins qui donnent l'explication de l'image :

Quid prosunt tot nata meis felicia campis
Gramina? Quia succis tot condita munera divum?
Languida si nequeo morborum pellere noxas :
Ni melior Deus accedat; qui desuper orbi
Prospiciens, opibus nostris utatur, et illis
Inclusam expediat divina mente salutem.

(A quoi bon toutes ces plantes qui naissent dans mes campagnes? A quoi bon les sucs bienfaisants que les dieux ont mis en elles? Si, languissante, je ne puis détruire les ravages des maladies; s'il n'advient un Dieu meilleur qui, veillant du haut des cieux, nous fasse utiliser ces richesses et découvrir, par son divin esprit, le salut qu'elles renferment ?)

Ce dieu propice, c'est Apollon avec sa lyre, le dieu soleil, sur un nuage à gauche. Au-dessous, sur la terre, la nature languissante, reconnaissable à ses quatre mamelles, est soutenue par une ville qui a l'empire du monde, Paris. Elle a une couronne de tours et le globe terrestre à ses pieds. En

(1) Et dans l'œuvre de Scotin, au Cabinet des estampes, *d. d. p. f. Collot*, avec les vers latins.

face de ce groupe, à droite, sur un plan plus élevé, Esculape avec le coq et la baguette où s'enroule un serpent, lui désigne la Faculté de médecine qu'il protège. Celle-ci est couronnée de lauriers ; un petit enfant ailé à côté d'elle soulève et montre l'écusson aux cigognes, avec le soleil rayonnant et la devise : Urbi et orbi salus. Ce groupe est sur un nuage avec Mercure, qui arrive derrière tenant à la main une fleur coupée. Au milieu, au second plan, Hercule accroupi déracine avec le petit bout de sa massue une grande ombellifère. A gauche, rampe un serpent. Çà et là des plantes : un aloès, deux pieds de chardon bénit, un lierre terrestre.

Au temps de ces thèses de satin (1657-1673), il y en avait de bien plus belles sur papier, comme on peut le voir dans la collection du Cabinet des estampes. Leur disposition générale était toute différente, et il y en avait une grande variété. Ces énormes gravures, composées de deux feuilles grand in-folio collées ensemble, sont souvent d'une richesse inouïe ; ce qui ne doit pas étonner, si l'on considère qu'elles portent des noms de princes et de très-hauts personnages. Mais combien n'ont pu se donner ce luxe ! Beaucoup de ces thèses de théologie, de philosophie, de droit, de médecine, surtout au commencement, n'avaient pour toute image que des armoiries plus ou moins historiées. Pour éviter des frais trop considérables, et avoir cependant de grandes thèses illustrées, on dut se borner, dès la fin du dix-septième siècle (voy. le premier volume des thèses du Cabinet des estampes), à imprimer la thèse dans un cadre fait d'avance, et à le surmonter d'une gravure ou d'un portrait qui ne s'accordait plus complètement avec lui. C'est de ce procédé qu'on s'est servi pour les thèses de chirurgie (1750-1763) dont j'ai à parler maintenant.

Les grandes thèses illustrées de théologie et de philosophie avaient perdu leur splendeur première ; la mode, qui avait duré plus d'un siècle, était passée. « Dailleurs, dit M. Pouy (*Iconographie*, p. 21), le luxe des thèses historiées, comme toutes les dépenses somptuaires, fut défendu sous Louis XV ;

mais néanmoins cet usage continua d'exister. » La Faculté de médecine, qui a eu aussi ses thèses à image (cette étude sera faite à part), avait abandonné le format in-folio pour prendre définitivement l'in-4° en 1725, et par cela même presque cessé d'illustrer ses thèses.

En cette même année 1725, la communauté des chirurgiens de Saint-Côme, grâce à Georges Mareschal, premier chirurgien du roi, et à François de la Peyronie, qui avait cette charge en survivance depuis 1719, fut dotée de cinq démonstrateurs royaux. Bientôt une Académie de chirurgie fut fondée : première séance, le 18 décembre 1731. Les chirurgiens du collège de Saint-Côme en faisaient tous partie. Nouveau règlement en 1739. « Par la déclaration du 23 avril 1743, on sépare entièrement l'exercice de la *barberie* du corps des chirurgiens, qui se trouvait avili par le mélange d'une profession si *inférieure*, et on ordonna qu'aucun de ceux qui se destinaient *à l'art de la chirurgie* ne pourrait à l'avenir être reçu maître, pour exercer cet art dans la bonne ville et faubourgs de Paris, s'il n'avait obtenu le grade de *maître ès arts* dans quelques-unes des Universités du royaume. » Enfin l'Académie royale de chirurgie, autorisée jusque-là, fut établie par lettres patentes le 2 juillet 1748. C'est alors que le Collège des chirurgiens de Paris songea à faire revivre pour lui le luxe des thèses illustrées ou à images. La thèse ou acte public qui conduisait à la maîtrise en chirurgie, et qui a été ordonnée par arrêt du Conseil du roi du 12 avril 1749, se composait de propositions d'anatomie et de chirurgie sur un sujet donné. Elle était imprimée officiellement dans le format in-4°; mais on pouvait ensuite la faire illustrer, c'est-à-dire l'imprimer de nouveau tout entière dans un grand cadre préparé d'avance, auquel on adaptait une gravure de mêmes dimensions, existant déjà, et que chacun choisissait à sa fantaisie. Une devise ou une dédicace placée au-dessous, dans la partie supérieure du cadre, suffisait à l'approprier à sa nouvelle destination.

Antoine Louis, le célèbre secrétaire de l'Académie de

chirurgie, serait le premier qui aurait soutenu pareille thèse le 25 septembre 1749 (*primum renovati Collegii actum publicum propugnante, pro solemni cooptatione salubri chirurgorum parisiensium ordini.* Bibl. nat, T. 6, 313), après avoir fini ses six années d'exercice dans l'hôpital de la Salpêtrière, où il avait servi comme chirurgien gagnant maîtrise. Viennent ensuite (Bibl. nat, T. 7, 162): François Frogier, 14 novembre; Etienne Recolin, 22 novembre; Antoine Deleuze, 24 novembre; Joseph de Villeneuve, 4 décembre; René-Michel Péan, 5 décembre; J.-B. Cassaing, 6 décembre; Jean-Pierre Pujol, 11 décembre; Jacques Daran, 13 décembre; Léonard Georget, 18 décembre; Jacques Bayart, 19 décembre; P. Léonard de Marlat, 20 décembre; Jean Cluseau, 22 décembre; *Bonaventure Fournier*, 14 mai 1750; *Toussaint Bordenave*, 2 juillet; Jean-Charles Duval, 7 juillet; Claude Pipelet, 11 juillet; *Pierre-Vincent Brassant*, 3 août; Jean Bordelin, 13 août; *François-Michel Disdier*, 25 septembre; Joseph Lagonelle, 3 octobre; *Louis-Joseph de la Roche*, 30 novembre; *Jacques Mothereau*, 24 décembre; *Antoine-Toussaint Amy*, 16 janvier 1751; *Ch.-Toussaint Vermond*, 31 juillet; *Jean-Joseph Sue*, 7 août; Jean Pelletan, 24 septembre; *Pierre Fabre*, 30 octobre; *Jean Séréis*, 13 novembre; *Claude-Gabriel Bertrand*, 31 décembre; *Honoré Gabon*, 20 mai 1752; *Raphaël-Bienvenu Sabatier*, 30 mai; *P.-Barthelemot Sorbier*, 15 juillet; *Bertrand Try*, 14 août; *Claude Antoine Cadet*, 18 août; *Gaspard Thevenot*, 19 septembre; *Louis-François Busnel*, 22 septembre; *Antoine Tournay*, 25 septembre; *Jacques Bérard*, 3 octobre; *J.-B. Dupuid*, 17 octobre; *Pierre Brasdor*, 30 octobre; *Jean-Bertrand Sougue*, 17 février 1753; *G.-E.-Marie Ruffel*, 10 juillet; *Antoine-Guillaume Lachaud*, 27 juillet; *Steph.-Pierre Lelaumier*, 30 juillet; *J.-P. Ledoux*, 3 août; *A. Rousseau Duvigneau*, 4 août; *Isaac Goursaud*, 13 août; R. Braillet, 27 août; *Nic.-Louis Berthe*, 28 septembre (dédicace); *J.-B. Loustauneau*, 2 octobre; *Fr.-Dom. Lesne*, 24 novembre; *An.-J. Lagrave*, 29 décembre; *Ch.-Gabriel Hélie*, 31 décembre; *Fr. Gayat*, 28 juin 1754 (dédicace);

J.-B. Louis-Pierre Dumont, 22 juillet; *J.-B. Masquilier*, 26 juillet; *J.-B. de Penne*, 19 août; *Jean-Thomas Vermond*, 10 septembre; *G. Osmont*, 20 septembre; *J.-Fr. Coquerel*, 31 décembre; *P.-J. de Livernette*, 8 avril 1755; *Fr.-Henri Dubois*, 11 avril; *Ed.-Ant. Malot*, 28 juillet (dédicace); *Laurent Herardin*, 13 septembre; *J.-P.-Arnolfe Chaupin*, 15 septembre; *J.-B.-Honoré Bourgarel*, 15 novembre; *Pierre Thomas*, 16 décembre; *Jean Lebas*, 26 janvier 1756; *Nicolas Flambe*, 17 mai; *Jean Bellay*, 30 octobre; *Jacques-René Tenon*, 14 janvier 1757; *Pierre-Etienne Lemaire*, 15 mars (dédicace à la mémoire de Lapeyronie); *G. Picqué*, 30 juillet; *Th. Coste*, 2 septembre; *Jacques-Henri Daviel*, 3 septembre; *J. Gueret*, 22 octobre; *Fr. Pipelet*, 31 décembre; *Cl. Bertholet*, 25 mars 1758; *René Camus*, 23 juin; *Cl.-Fr. Garre*, 14 octobre; *J.-Fr. Lataste*, 27 novembre (dédicace); *Fr.-Ange Deleurye*, 30 décembre; *Fr. Poyet*, 31 août 1759; *Pierre Cosson*, 7 septembre; *J.-Claude Mertrud*, 8 octobre; *P.-Denis Martin*, 13 octobre; *Pierre Dejean*, 26 janvier 1760; *Cl.-Guill. Beaupreau*, 12 juillet; *G.-L. Piet*, 12 septembre (dédicace); *Ant.-Martin Gilles*, 30 septembre; *J.-B. de Cheverry*, 17 octobre; *F.-G. Levacher*, 13 décembre.

Deuxième volume : *Léonard Bonnaud*, 17 janvier 1761; *Jean Picquet*, 24 juillet; *J.-Fr. Debalz*, 14 août; *F. Rojare*, 10 octobre; Fr. de Trussy, 19 octobre; *Nic. Leger*, 24 octobre; *Fr. Sautereau*, 17 avril 1762; *Ant.-L. Joseph Mojault*, 28 août; *Claude Dupont*, 24 septembre; *G.-P. Frigard*, 16 octobre; *J. Debauve*, 24 octobre; *Louis-Benoist Cerrenon*, 20 novembre; *Louis-Ant. Valentin*, 26 février 1763; *P.-M. Allouel*, 8 juillet; *J.-B. Guill. Ferrand*, 9 juillet; *L. Coste*, 23 juillet; *Pierre Dufouart*, 13 août; *Pierre Sue*, 17 septembre; *Ant. Destremeau*, 24 septembre; *P. Capdeville*, 26 novembre; *N. Fromont*, 24 décembre, etc. Les thèses de chirurgie ont duré ainsi jusqu'au 4 juin 1785, *Guillaume Burard*. (Voy. *Dissertationes chirurgicæ parisienses*, qui commencent par Goursaud (13 août 1753), 2 *volumes in*-4°. *Bibliothèque de l'Ecole de médecine*.) Tous ceux dont le nom

est écrit en italique ont leur thèse dans la collection in-4° de Pierre Sue, qui finit le 4 septembre 1773 (*Thesium in Collegio chirurgiæ parisino propugnatarum collectio, ex dono Petri Sue, antiquo ejusdem collegii præposito et quæstore. 2 volumes in-4°*). La première est d'Antoine Louis; la deuxième, de Bonaventure Fournier; la troisième, de Toussaint Bordenave; la quatrième, de Pierre-Vincent Brassant; la cinquième, de François-Michel Disdier; la sixième, de Louis-Joseph de la Roche, etc. Toutes sont sur le même modèle in-quarto et en latin. Celle de Louis, par exemple : au-dessous d'un petit frontispice : « D. O. M. et le titre, POSITIONES ANATOMICÆ ET CHIRURGICÆ. » Puis la thèse divisée en deux parties : « EX ANATOMIA, EX CHIRURGIA. » Elle a pour sujet les plaies de tête. A la fin, selon la formule habituelle : « *Has positiones, Deo favente, et præside* M. Salvatore Morand, artium et chirurgiæ magistro, e regiis scientiarum parisiensi et londinensi academiis, etc., regio librorum censore, militarium nosocomiorum inspectore generali, regiæ chirurg. academ. olim secretario et directore, *tueri conabitur* Antonius Louis, mutensis (de Metz), artium magister Mussipontanus (de Pont-à-Mousson), regiæ chir. acad. Socius et nosocomii generalis parisiensis in domo dicta la Salpêtrière, chirurgus præcipuus. *Parisiis, in regiis chirurgorum scholis.* Die jovis 25ª septembris *a sesqui secunda post meridiem ad septimam.* Anno domini 1749. PRO ACTU PUBLICO ET SOLEMNI COOPTATIONE.

On ne sait pas si cette thèse de Louis, qui a eu au moins deux éditions avec un frontispice différent, a été historiée, c'est-à-dire tirée sur une seule feuille dans un grand cadre illustré et surmonté d'une gravure.

I. Thèse de BONAVENTURE FOURNIER (n° 2 du recueil de Pierre Sue). — La dédicace au saint roi fondateur du Collège des chirurgiens, « DIVO REGI COLLEGII CHIRURGORUM FUNDATORI » (1), semblerait indiquer qu'elle est la première thèse

(1) On est convenu de faire remonter à 1226 la fondation du Collège des chirurgiens jurés.

de chirurgie à image. Elle fut soutenue dans les écoles royales de chirurgie, le jeudi 14 mai 1750, de deux heures et demie à sept heures, sous la présidence de maître Jean-Baptiste-Antoine Andouillé, maître ès arts et en chirurgie, démonstrateur royal, prévôt de l'Ecole et ex-premier chirurgien des hôpitaux militaires et de la garde du roi. Bonaventure Fournier (d'Aix) « aqui sextanus » était maître ès arts et chirurgien principal des hôpitaux à Bicêtre « nosocomii generalis parisiensis in domo dicta Bicêtre chirurgus præcipuus ». Les propositions d'anatomie (sur le thorax) et de chirurgie (sur les plaies de poitrine) sont imprimées les unes au-dessous des autres dans toute la largeur du cadre, tandis que le plus souvent, comme nous le verrons, elles sont disposées sur trois colonnes : la première pour l'anatomie « ex anatomia », les deux autres pour la chirurgie « ex chirurgia ».

L'image n'est pas tout à fait aussi large que le cadre qu'elle surmonte; elle mesure 61 centimètres de largeur sur 46 de hauteur; le cadre, 65 centimètres de largeur sur 51 de hauteur. La gravure signée : *Halle invenit; I. I. sculpsit; à Paris, rue Saint-Jacques, chez Malbouré*, représente le roi saint Louis pansant un blessé. Dans le fond, des tentes et des soldats; au premier plan, sous une belle draperie, le roi, vêtu du manteau fleurdelisé, applique un premier pansement à un homme assis sur un lit, et portant une blessure à la partie supérieure et interne de la jambe droite. Six aides les entourent. A côté de ce groupe principal, à droite, un autre blessé attend sur un matelas, à terre. Cette grande composition est probablement de Noël Halle (1711-1781). On ne devine pas aux initiales I. I. le nom du graveur. Le cadre, sans signature, est très-orné ; il offre toujours la même disposition : un grand espace, au milieu, destiné à l'impression de la thèse ; dans le bord supérieur, un espace plus petit, cartouche supérieur, de forme variable, suivant le dessin, réservé à la dédicace ou à une devise en rapport avec la gravure ; en bas, un autre petit espace, le plus souvent rond ou arrondi, cartouche inférieur, où est mentionné la nature de l'acte : *Pro actu*

publico et solemni cooptatione; ou *pro actu publico et magisterii laurea,* quand il s'agit de la chirurgie; *pro tentativa, pro minore ordine,* etc., pour la théologie; *pro apollinari laurea, pro artium liberalium laurea, pro baccalaureatu,* pour la philosophie; *pro licentiatu,* pour les thèses de droit, etc.

II. Thèse de TOUSSAINT BORDENAVE (n° 3, rec. cit.). — L'image, signée : *Philipe de Champagne pinxit. A Paris, chez I.-F. Cars, rue Saint-Jacques, au N. de Jesus,* ne manque pas de signification. Jésus-Christ ressuscite Lazare. Au lieu de dédicace, on lit en haut du cadre : SIC ET CHIRURGIA. La chirurgie en fait autant. Philippe de Champaigne (1602-1674) a placé la scène de la résurrection de Lazare à l'entrée d'une grotte funéraire qui fait songer à l'époque néolithique. Lazare est placé sur la dalle de pierre qui le recouvrait. Cette belle gravure mesure 66 centimètres de largeur et 47 centimètres de hauteur. Le cadre de la thèse a exactement la même largeur et 51 centimètres de hauteur. Les propositions d'anatomie et de chirurgie sur les blessures par armes à feu sont imprimées en trois colonnes. Il n'y a pas de partie anatomique distincte. Elles ont été soutenues « has positiones tueri conabitur » le 2 juillet 1750, sous la présidence de Prudent Hévin (1715-1789), maître ès arts et en chirurgie, premier chirurgien de la sérénissime dauphine, démonstrateur royal, associé des académies de Stockholm et de Lyon, par Toussaint Bordenave (de Paris), maître ès arts. Il avait alors vingt-deux ans. Il devint bientôt professeur de physiologie à Saint-Côme. On lui doit la traduction des *Eléments de physiologie* de Haller, in-12, 1768.

La quatrième thèse du recueil de Pierre Sue, celle de P.-V. Brassant, qui a été aussi très-probablement illustrée, s'est perdue.

III. Thèse de FRANÇOIS-MICHEL DISDIER (n° 5 du recueil de Pierre Sue). — Elle donne le réservoir de Bethezda. *Bon Bologne* (1649-1717) *pinxit. P. Langlois sculpsit. A Paris, chez L. Cars, graveur du roy, rue Saint-Jacques, au non*

(sic) *de Jésus*. L'image avec son inscription : « INDE EXOPTATA SALUS », n'est pas moins significative que la précédente. L'allusion ne peut pas être plus flatteuse. Quand un malade était plongé dans le réservoir de Bethezda, il était guéri à l'instant (saint Jean, ch. v). On obtenait la même guérison quand on avait recours au Collège des chirurgiens. Les propositions d'anatomie et de chirurgie sur la hernie étranglée sont imprimées sur trois colonnes : la première, « ex anatomia »; les deux autres, « ex chirurgia », dans un beau cadre de la même largeur exactement que l'image, 69 centimètres. Il a 2 centimètres de moins en hauteur, 54 centimètres.

La thèse a été soutenue sous la présidence de Nicolas Jallot, maître ès arts et en chirurgie dans les écoles royales des chirurgiens de Paris, le 25 septembre 1750. Fr.-Michel Disdier, né vers 1708 à Grenoble, avait étudié d'abord à Lyon. Quand il se fit recevoir maître en chirurgie à Paris, il avait déjà publié quelques ouvrages. Plus tard, il fut démonstrateur d'anatomie dans l'Académie de peinture et de sculpture de Saint-Luc. J'ai déjà parlé de son ***Exposition exacte des tableaux anatomiques, en taille-douce, des différentes parties du corps humain***. Paris, 1758. (Voy. *Gaz. hebd.*, 1878, n° 4, p. 54.)

Ces trois belles pièces de 1750, si heureusement préservées de la destruction, constituent le premier groupe des thèses de chirurgie à image. Il donne une idée exacte de ce qu'elles ont été à leur origine. Un second groupe se compose de trois autres pièces presque semblables de 1752. Il y a eu dans l'intervalle, en vingt mois, du 25 septembre 1750 au 20 mai 1752, neuf ou dix thèses, dont l'édition illustrée ne nous est pas parvenue.

IV. Thèse d'HONORÉ GABON, *chez Cars, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus*. — La gravure, 77 centimètres de largeur sur 52 centimètres de hauteur, représente Jésus-Christ guérissant des malades qui venaient toucher ses habits. Ce tableau qui porte dans le catalogue du Louvre de Fr. Villot, 1874, le n° 296, n'est plus exposé aujourd'hui dans les gale-

ries. On lisait au bas, à droite : Matth., chap. 14, *Jouvenet Pinxit*, 1689. Le futur maître en chirurgie, à l'exemple de ses prédécesseurs, a fait mettre dans le haut du cadre cette inscription qui s'adresse au Collège des chirurgiens de Paris : PRO VOTIS CONFERT SALUTEM. Il donne la guérison à qui la demande. Sans image, on n'aurait pas pu faire passer à l'adresse du collège de Saint-Côme ces éloges immodérés. Les propositions d'anatomie et de chirurgie appelées cette fois *theses* au lieu de *positiones* (sur la hernie ombilicale) sont très-courtes et disposées sur trois petites colonnes, occupant peu de place dans un grand cadre, qui par cela même offre un entourage très-orné. Il mesure 81 centimètres de largeur et 59 centimètres de hauteur. C'est celui qui a les plus grandes dimensions. Aussi dépasse-t-il un peu la gravure de chaque côté. La thèse d'Honoré Gabon (Leonensis), né à Lion-la-Forest ? maître ès arts et chirurgien principal de l'hôpital de Paris, était présidée par Toussaint Amy, maître ès arts et en chirurgie, premier chirurgien de l'hôpital des Incurables, le samedi 20 mai 1752. Elle a le n° 14 dans le recueil de Pierre Sue.

V. Thèse de PIERRE BARTHELEMOT SORBIER, n° 16. — Bien que la disposition générale soit la même, il faut noter ici une première différence pour l'image. Ce n'est plus une gravure reproduisant un tableau plus ou moins célèbre, mais une composition spéciale fort bien ordonnée et qui ne manque pas de grandeur. A mon avis c'est de toutes la plus belle. *Antoine Dieu pinxit. Galley sculpsit. Gautret excudit.* En l'examinant avec un peu d'attention, on s'aperçoit que l'éditeur Gautret a utilisé encore une gravure ancienne pour cette thèse, que M. Pierre Barthelemot Sorbier, désireux d'y être admis, offrait et dédiait au Collège royal des chirurgiens de Paris. « Regio et salubri chirurgorum Parisiensium Collegio, cooptationis cupidus, offerebat et vovebat, M. Petrus Barthelemot Sorbier. »

La thèse est de 1752. Antoine Dieu était mort à cette époque, et cependant l'image représente Louis XIV (avec un

peu de bonne volonté on peut y voir Louis XV) trônant sur les nuages et couronné par une renommée. A droite derrière lui, des ennemis vaincus, domptés par Hercule appuyé sur son énorme massue et tourné vers le puissant monarque. A gauche l'Eloquence avec son caducée, suivie des arts, personnifiés par trois femmes, et conduite par Mercure, apporte aux pieds du roi un gros volume (pour le moment, les mémoires de l'Académie de chirurgie). Partout des trophées. En haut, sur celui du milieu, le grand écusson aux armoiries des chirurgiens, avec la devise : Cosilioque manuque. Il portait d'azur aux trois boîtes d'argent posées 2 et 1, ayant au centre la fleur de lis d'argent, que Louis XIII, né le jour des saints Côme et Damien, y avait ajoutée à cause de cette circonstance, et du bien qu'il voulait à la corporation dont il était membre honoraire.

Au temps où les médecins étaient les plus forts, avant la fleur de lis en abîme, il y avait au centre du blason de la confrérie des chirurgiens une vulgaire spatule, comme on le voit sur l'image de la hèse de médecine d'Antoine Ruffin, soutenue aux écoles de la rue de la Bûcherie en 1659. (N° 1102 des thèses in-folio de l'ancienne Faculté, t. VII.)

Plus tard, les rôles étant intervertis, dans les mémoires de l'Académie royale de chirurgie, les vignettes de C. N. Cochin le fils et de Fr. Boucher n'ont plus conservé que la fleur de lis rayonnante.

Le cadre (largeur 73 centimètres, hauteur 50 centimètres), fort bien orné aussi, forme avec l'image (largeur 72 centimètres, hauteur 54 centimètres) un très-bel ensemble. Les propositions d'anatomie et de chirurgie, disposées sur trois colonnes, ex anatomia le testicule, ex chirurgia le sarcocèle, ont été soutenues, sous la présidence de M. Roch Dubertrand, maître ès arts et en chirurgie, de l'Université de Paris, prévost des Écoles, par Pierre Barthelemot Sorbier, de Sarlat, maître ès arts, et chirurgien ordinaire de sérinissime prince le duc d'Orléans, le samedi 15 juillet 1752.

Au Cabinet des estampes, à la fin des œuvres d'Ant. Dieu,

qui a dessiné plusieurs grandes thèses, se trouve une pièce intéressante : *Veüe de l'*AMPHITHÉATRE ANATOMIQUE *construit sous le règne de Louis le Grand par les soins et aux dépens de la compagnie royalle des M*[es] *chirurgiens depuis* 1694. C'est l'école de dessin qui existe encore rue de l'Ecole-de-Médecine, autrefois des Cordeliers. Le dôme portait alors, à son sommet, une lanterne surmontée de la couronne royale.

VI. Thèse de BERTRAND TRY, 14 août 1752, n° 17. — Elle suit donc immédiatement la précédente. L'image, *chez L. Cars, graveur du roi, rue Saint-Jacques*, n'est pas signée ; elle a 69 centimètres de largeur sur 54 centimètres de hauteur. C'est une jolie composition moderne, sorte de sujet biblique avec des personnages en costume Louis XV, dans la manière d'Ant. Coypel. On y devine la première entrevue de Jacob et de Rachel, fille de Laban, sa cousine (*Genèse*, ch. 29, v. 12). Mais il n'est pas aussi facile de pénétrer l'allusion actuelle au Collège des chirurgiens, d'autant plus que l'inscription très-laconique, placée au-dessous, est à moitié détruite : SPEM NON MENT... MER...

Le cadre, de même dimension que l'image (largeur 70 centimètres, hauteur 55 centimètres), renferme comme d'habitude en trois colonnes les propositions d'anatomie et de chirurgie (positiones anatomicæ et chirurgicæ) sur les maladies des os. Il n'y a pas de partie anatomique distincte. Le président de la thèse était Antoine Louis, maître ès arts et en chirurgie, professeur royal des écoles, conseiller secrétaire pour les extraits de l'Académie royale de chirurgie, censeur royal des livres et membre de la Société royale de Lyon. Le postulant était Bertrand Try, de Pau, « polensis » maître ès arts « in alma Parisiensi artium facultate magister » et chirurgien ordinaire de l'hôpital royal des frères de la Charité.

VII. Thèse de JEAN-BAPTISTE HONORÉ BOURGAREL, 15 novembre 1755, n° 50. — Plus de trois années se sont écoulées. Pour les 33 thèses inconnues qui ont paru pendant ce temps là, il a fallu 33 images. Les gravures dont on s'est servi, en y joignant une devise, ont fini par s'épuiser. Force a été, je

suppose, d'entrer dans une voie nouvelle, celle des dédicaces. Mais, si l'image est un peu différente, la disposition générale de la thèse n'a pas changé, bien qu'elle provienne d'un autre éditeur. Sur le cadre comme sur la gravure on lit : *A Paris, chez Hecquet, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-Maur, sur la place Cambrai.* La gravure (largeur 61 centimètres, hauteur 48 centimètres) est signée : *Mignard pinxit. Hecquet sculpsit.* C'est, avec l'entourage de figures allégoriques, le portrait du personnage auquel la thèse est dédiée : « Illustrissimo Augustissimo Galliarum senatus principi, offert, vovet et consecrat Joannes Baptista Honoratus Bourgarel, chirurgiæ studiosus. » Cette dédicace n'est pas renfermée cette fois dans le petit espace qui lui est ordinairement réservé en haut du cadre. Le dessin d'une peau de lion sur laquelle est imprimée la thèse a fait remettre la dédicace sur deux lignes séparées par un simple trait de THESES ANATOMICO-CHIRURGICÆ. Ces propositions d'anatomie et de chirurgie, sur les hémorrhagies à la suite des blessures, sont imprimées dans un cadre qui n'est pas suffisant pour les contenir ; si bien que les dernières lignes de la formule : « quas, Deo juvante et præside M. Raphaele Benevento Sabatier, artium liberalium et chirurgiæ magistro, tueri conabitur Joannes Baptista Honoratus Bourgarel, carnutensis (de Chartres) liberalium artium magister. Parisiis in regiis chirurgorum scholis. Die Sabbati, 15 novembris anno salutis 1755. A sesqui secunda post meridiem ad septinam », empiètent de quelques centimètres sur la gravure de l'ovale inférieur où est inscrit « pro actu publico et solemni cooptatione ». Le cadre (largeur 65 centimètres, hauteur 50 centimètres) est un peu plus grand que l'image. Cette thèse dans son ensemble est de même dimension que la première. Ce sont les deux plus petites.

VIII. Thèse de LOUIS-BENOIST CERVENON, 20 novembre 1762. — Sept ans après la précédente, n° 87; donc 37 entre elles deux. La disposition générale reste la même. L'image mesure

78 centimètres de largeur et 58 centimètres de hauteur. Le cadre, si l'on tient compte de ce qui a été coupé dans la partie inférieure, à des dimensions à peu près pareilles. En somme, la thèse toute entière a 1^{m},16 de hauteur sur 78 centimètres de largeur. C'est la plus grande. Elle vient de *chez J. F. Cars, rue Saint-Jacques*. Malgré l'apparence, c'est encore une ancienne gravure qui a été utilisée, puisqu'on distingue sous de grosses hachures, à gauche, le nom de Charles Lebrun qu'on a cherché à effacer. Dans un grand péristyle, sous un dais aux riches draperies, l'Eloquence avec son caducée, assise, soutient et présente l'écusson des Le Fèvre de Caumartin, *d'azur à* 5 *faces d'argent*. Autour sont groupées d'autres figures allégoriques. Charles Lebrun étant mort en 1690, cette œuvre, si l'écusson actuel n'en remplace pas un autre, a été créé vraisemblablement pour Louis Le Fèvre de Caumartin (1624-1687), conseiller au Parlement, maître des requêtes, etc., le grand-père de celui qui est mentionné sur la thèse de L.-B. Cervenon : Antoine-Louis-François Le Fèvre de Caumartin, chevalier marquis de Saint-Ange, comte de Moret, seigneur de Caumartin, Boissy-le-Châtel, Dormeilles, etc., conseiller du roy, maître des requêtes (en 1721), intendant de justice en Belgique et en Artois. La dédicace : « Illustrissimo ac nobilissimo viro Antonio Ludovico Francisco Le Fèvre de Caumartin, equiti marchioni à Santo Angelo, comiti à Moret, domino à Caumartin, Boissy-le-Châtel, Dormeilles, etc., regi a consiliis, libellorum supplicum magistro, apud Belgas et Atrebates rei judiciariæ præfecto, patrono suo colendo, vovet, dicat et consecrat Ludovicus Benedictus Cervenon chirurgiæ candidatus », est comprise dans l'ovale supérieur du cadre.

Les propositions (*theses*) d'anatomie et de chirurgie, sur les fractures simples du corps du fémur, sont disposées sur trois colonnes si grandes, que malgré les dimensions considérables du cadre, elles en dépassent un peu les limites en haut et à droite. Il faut noter ici un léger changement dans l'inscription de l'ovale inférieur : « Pro actu publico et *ma-*

gisterii Laurea. » Jusqu'à présent il y avait : Et solemni cooptatione.

La thèse de Louis-Benoist Cervenon (de Bourges), maître ès arts dans l'Université de Paris, a été soutenue, le samedi 20 novembre 1762, de deux heures et demie à sept heures, dans les écoles royales de chirurgie, sous la présidence de M. Jean Lebas, maître ès arts et en chirurgie, du Collège et de l'Académie royale de chirurgie de Paris.

IX. Thèse de Pierre Dufouart, 13 août 1763, n° 92 du recueil de Pierre Sue. Publiée moins d'un an après la précédente, elle a avec elle la plus grande analogie pour l'image, le cadre, la dédicace, l'impression en trois grandes colonnes. Il y a cependant une petite différence. Le sujet de la dissertation inaugurale est mis à part : *De intumescentia partium in primis vulnerum sclopetariorum instantibus.* Auparavant il était compris dans les propositions, où l'on était obligé de le chercher.

Comme la première (I), cette thèse à image vient de *chez Malbouré, rue Saint-Jacques, près Saint-Benoist.* On s'est ici servi encore d'une gravure ancienne qui représente aussi, comme nous venons de le voir, les armes de la famille du personnage de la dédicace, puisque les deux artistes qui l'ont composée et gravée, *P. Mignard pinxit, de Poilly sculpsit,* ont vécu dans le siècle précédent. Fr. de Poilly (1622-1693). Elle mesure 74 centimètres de largeur sur 54 centimètres de hauteur. Au milieu d'un grand cadre, les armes des Gontaut-Biron, *un écu en bannière écartelé d'or et de gueules,* entouré de figures allégoriques : à gauche des trophées, à droite l'Histoire qui tient le Temps renversé sous ses pieds, etc. L'écu seul est reproduit sur la thèse de l'édition in-4°. Il avait peut-être été substitué à un autre dans la planche que l'éditeur Malbouré avait en sa possession.

Le cadre a les mêmes proportions que l'image (largeur 75 centimètres, hauteur 55 centimètres). Dans l'ovale supérieur est la dédicace : « Heroi Heroum filio, celcissimo et potentissimo D. de Gontaut, duci de Biron, Gaillarum Pari,

Franciæ mareschallo, generali cohortium prætorianorum præfecto, etc., inaugurales has theses in obsequii perpetui testimonium offert, dicat et consecrat Petrus Dufouart, regii chirurg. Paris, Collegii candidatus. » Ce héros, fils de héros, très-haut et très-puissant seigneur de Gontaut, duc de Biron, pair et maréchal de France, lieutenant général des cohortes prétoriennes, etc., c'est Louis-Antoine (1701-1778). La gravure dessinée par Mignard, a pu être faite pour le grand-père, François de Gontaut, marquis de Biron (1620-1700), lieutenant général des armées du roi, etc.

Dans le grand espace laissé libre pour la thèse se trouvent d'abord le sujet : *De intumescentia*, etc., puis les propositions d'anatomie et de chirurgie (theses anatomico-chirurgicæ), et à la suite la formule, qui n'a pas beaucoup varié : *has theses, Deo juvante et præside* M. Tussano Bordenave, artium et chirurgiæ magistro, Scholarum præposito, professore regio, regiæ chirurgorum academiæ consiliarii et pro commercio extraneo secretario, *tueri conabitur* Petrus Dufouart, tarbiensis, utriusque medicinæ studiosus, nuper adjutor primarii castrorum exercituumque chirurgi : theseos auctor. *Parisiis in regiis chirurgorum scholis*, die Sabbati, 13 Augusti *à sesqui secunda post meridium ad septimam* anno R. S. H. (1) 1763. Ces dernières lignes empiètent sur le dessin de l'ovale inférieur du cadre, où se trouve inscrit : PRO ACTU PUBLICO ET MAGISTERII LAUREA. Le président de l'acte, Toussaint Bordenave, maître ès arts et en chirurgie, comme nous l'avons vu sur sa thèse illustrée (II) du 2 juillet 1750, était devenu successivement prévost des écoles, démonstrateur royal, un des vingt conseillers de l'Académie de chirurgie, et son secrétaire pour la correspondance étrangère. L'auteur de la thèse, Pierre Dufouart (de Tarbes), étudiant en chirurgie, et en médecine, était déjà aide du premier chirurgien des camps et des armées.

L'examen détaillé que je viens de faire de ces neuf thèses

(1) R. S. H. reparatæ salutis hominum.

démontre suffisamment qu'à partir de 1750 le Collège des chirurgiens de Paris, arrivé à l'époque la plus brillante de son existence, fit revivre, pour lui, la mode des thèses à image, qui avait été en grande vogue depuis plus d'un siècle et qui commençait alors un peu à passer.

Les thèses de chirurgie (*positiones anatomicæ et chirurgicæ*), d'après un règlement de 1749, étaient imprimées dans le format in-4°. Elles constituent le recueil de Pierre Sue. Chaque auteur pouvait ensuite, à son gré, les faire tirer à part dans un cadre illustré, auquel on adaptait une gravure, pour les offrir en cadeau. Plus resplendissantes sous cette forme nouvelle, elles étaient destinées à être appendues aux murs, comme une carte, ou à être conservées sous verre.

On allait donc faire son choix de cadre et d'image chez un des marchands graveurs du quartier Saint-Jacques. Ils tenaient à la disposition des candidats une collection de gravures de maîtres qu'on tâchait d'approprier à la circonstance avec une devise ou une allusion flatteuse pour le corps des chirurgiens, ou bien des gravures allégoriques inventées pour un personnage célèbre, avec des armes, qui pouvaient servir à un de ses descendants, ou à d'autres, grâce à quelque substitution toujours facile à opérer sur les planches par le graveur.

On peut suivre dans le recueil des thèses du Cabinet des estampes, les transformations successives d'une belle composition de Charles Lebrun, faites je ne sais pour qui la première fois, et qu'on a ensuite utilisée en 1726, pour la thèse de théologie du carme F. Eugène Mecenati. A Paris, chez I.-F. Cars père et fils, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus. Elle est dédiée à Benoist XIII (*Summo Pontifici Benedicto XIII*). Dans cette vaste composition qu'il est inutile de décrire, la Religion sur un char soutient à côté d'elle le portrait du pape Benoist XIII. Or, Lebrun étant mort en 1690, et Pierre-François des Ursins ayant été pape, sous le nom de Benoist XIII, de 1724 à 1730, il est évident que, dans l'œuvre première, il y avait un autre portrait que celui de Benoist XIII, et que, par conséquent, cette image servait au

moins pour la seconde fois, après avoir subi ce simple changement du portrait.

Dix ans après, la feuille inférieure du dessin de Lebrun sert de cadre à la thèse de Louis Chamillart, *pro tentativa*, clerc parisien, abbé de Saint-Sévère de Coutances, soutenue en Sorbonne le lundi 6 février 1736. La partie supérieure a été remplacée par la gravure d'un tableau de Nicolas Poussin (Moïse devant Pharaon). Cette feuille inférieure, qui s'accordait avec la supérieure, a subi quelques modifications. Il a fallu effacer par de profondes hachures sur la plaque de cuivre le pied du taureau et la patte du lion dont on voit encore la trace en haut et à gauche, supprimer la dédicace gravée : « Summo Pontifici Benedicto XIII », et mettre à la place l'inscription qui se rapporte au tableau de Nicolas Poussin : *Falsa veris evertenti* « A celui qui change le faux en vrai ». La thèse elle-même est imprimée en carré, tandis qu'auparavant elle avait été gravée dans le cadre en suivant les contours du dessin. Enfin l'écusson des Mecenati, en bas et à gauche, a été remplacé par celui des Chamillart, qui portent *d'azur à une levrette d'argent colletée de gueules ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de sable*. Cette pièce, peut-être un peu effacée, conserve les signatures : *Lebrun pinxit I. F. Cars excudit*, à Paris, chez I.-F. Cars père et fis, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus.

Une autre transformation de l'œuvre originale de Charles Lebrun a eu lieu encore pour la thèse de droit « EX UTROQUE JURE », soutenue à Paris, le mercredi 23 juin 1790, par André-François-Anne Broc de la Périère, de Paris. Les deux feuilles, qui forment un ensemble si grandiose, ont été gravées de nouveau dans les mêmes dimensions. Au portrait du souverain pontife, on a substitué un petit tableau : la *Vierge secourant des malheureux*. Et sur la draperie de la feuille inférieure où était gravée l'inscription : « Summo Pontifici Benedicto XIII, on a grossièrement imprimé : DILECTISSIMÆ MATRIS PATRONÆ. Puis on a supprimé en bas et à gauche l'écusson armorié, ce qui a laissé plus d'espace pour la thèse,

laquelle a été imprimée chez P.-R.-C. Ballard, typographe de la Faculté de droit, rue des Mathurins. Cette dernière contrefaçon est signée C. Lebrun pinxit, G. Edelinck sculpsit, C. P. Regis. A Paris, chez Hecquet, sur la place de Cambray, à l'image Saint-Maur.

Cette petite digression était nécessaire pour faire comprendre comment, dans nos thèses de chirurgie, les marchands graveurs ont pu substituer à un écusson ou à un portrait les armoiries du Collège des chirurgiens de Paris, dans la composition d'Antoine Dieu (V) ; mettre le portrait du président du Conseil d'État en 1755, dans l'œuvre de Mignard, mort en 1695 (VII), et faire servir à leurs descendants les écussons armoriés faits pour des ancêtres illustres (VIII et IX).

Quant au cadre, c'était encore plus simple. Il suffisait qu'il fût de même largeur que la gravure à laquelle on le collait et que l'espace laissé vide pour la thèse fût assez grand pour la contenir. Le même cadre servait indistinctement pour la philosophie, la théologie, le droit et la chirurgie.

Ainsi la thèse de Toussaint Bordenave, 2 juillet 1750 (II), est imprimée sur un cadre absolument pareil à celui de la thèse de théologie de Bernard Romegoux, diacre de Bordeaux, laquelle avait été soutenue huit ans auparavant, le vendredi 13 avril 1742, de une heure à deux, en Sorbonne (voy. Cab. des est., II vol. des thèses). On a mis « Sic et Chirurgia » à la place de la dédicace : « *Serenissimo e regia stirpe principi N. Borbonio de Conty, comite Marchiano* ». Sur le portrait de sérénissime prince de race royale, N. de Bourbon, de Conty, comte des Marches, avec armes et attributs, qui est collé au cadre, se voit la signature : chez Cars, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus. Au bas de la thèse, on a imprimé « pro actu publico » au lieu de « pro tentativa ».

Le même cadre, avec des dimensions plus grandes et inversé, a été gravé de nouveau pour la thèse de Pierre Dufouart, 13 août 1763 (IX). Cette reproduction est loin de valoir la première gravure.

La thèse de théologie d'Arnoult-Ferdinand de la Porte,

sous-diacre de Paris, soutenue en Sorbonne, le vendredi 9 avril 1779, de sept heures à midi, a été imprimée dans un cadre pareil à celui de la thèse de chirurgie d'Honoré Gabon, du 20 mars 1752 (IV). Pour une gravure différente, on a mis « Futuræ promissionis Sponsæ » au lieu de « pro votis confert salutem » du tableau de Jouvenet, Jésus-Christ guérissant des malades, et « pro tentativa » au lieu de « pro actu publico et solemni cooptatione ». (Cab. des estampes, II[e] vol. des thèses.)

Dans ce recueil, se voient encore, à côté l'un de l'autre, deux cadres pareils avec des images différentes au-dessus : l'un pour la thèse de philosophie de Jean Cochet, 28 juillet 1730, et l'autre pour la thèse de théologie (pro tentativa) de F. Nicolas-Etienne Souscelier, 17 août de la même année. Naturellement elles proviennent du même éditeur, chez Hecquet, rue Saint-Jacques, sur la place Cambrai, à l'image Saint-Maur.

J'ai en ma possession la feuille inférieure ou cadre de la thèse de philosophie soutenue par Michel-Louis le Pelletier de Saint-Fargeau, de Paris, dans le collège Louis-le-Grand, de la Société de Jésus, le 10 août 1729, qui est aussi le même que celui de la thèse de théologie de Charles-Eutrope de la Laurencie de Villeneuve, du diocèse de Saintes, soutenue au collège de Navarre, le jeudi 7 octobre 1762, trente ans après, et qu'on peut voir au Cabinet des estampes (ouv. cit.). Dans le cartouche supérieur du cadre, on a mis pour la première l'inscription : « *Victimæ pietatis* », qui répondait à une gravure perdue ; et pour la seconde : « *ex aquis divinitus salvato* », répondant à un Moïse sauvé des eaux. En bas, les armes des Lepelletier de Saint-Fargeau sont remplacées par un petit cartouche dans lequel est imprimé : « *Pro tentativa* ». Sur l'un et l'autre cadre, on lit : à Paris, chez J.-F. Cars, rue Saint-Jacques, au nom de Jésus.

Il n'est pas difficile de savoir pourquoi les dix thèses à image qui font le sujet de cette notice ont été trouvées ensemble dans les greniers de la Faculté. L'Ecole de médecine

actuelle, bâtie pour l'Académie royale de chirurgie en 1774, a réuni tout ce que possédaient en livres, objets d'art et collections, la *vieille Faculté de médecine* de la rue de la Bûcherie, reléguée aux anciennes écoles de droit, l'*Académie de chirurgie* et la *Société de médecine*, lorsque ces trois corps rivaux, supprimés ensemble à la Révolution comme toutes les corporations (loi du 18 août 1792), furent fondues en 1794 dans l'Ecole de santé, qui devint l'Ecole de médecine, et plus tard la Faculté.

Antérieurement aux thèses dont je viens de faire l'histoire (1750-1763), n'y a-t-il pas eu d'autres thèses de chirurgie à image? Je n'en connais qu'une seule. Elle se trouve tout à la fin du VIIe volume du recueil in-folio des QUÆSTIONES MEDICÆ de l'ancienne Faculté de médecine de Paris. C'est une feuille de 60 centimètres de hauteur sur 37 centimètres de largeur, contenant en haut l'image ; au-dessous, la dédicace, séparée par un petit trait, de la thèse ou question à discuter pour obtenir la couronne ou bonnet de maître en chirurgie.

Je la transcris en entier :

« Quæstio chirurgica pro Laurea, discutienda Die Mercurii octava Augusti, hora nona matutina, an. Dom. 1657. Paæside perisissimo viro Magistro Joanne Houllier, Chirurgo regio, secundo scholæ Parisiensis Præposito.

Utrum notitia circulationis sanguinis sit necessaria chirurgo?

Asserebat PETRUS VIVIEN, Parisinus, in Aula Regia Chirurgorum Parisiensium. »

Rien de plus, pas d'autre texte. C'est assurément la partie la moins importante pour les yeux. Elle occupe à peine le tiers de la feuille où s'étalent l'image et la dédicace mesurant ensemble 40 centimètres de hauteur. La gravure, de 25 centimètres de hauteur sur 28 centimètres de largeur, représente les armoiries illustrées des Fourcy. L'écu d'*azur à l'aigle éployé, au chef d'or chargé de trois bézans de gueules*, surmonté d'un casque de front, grillé, avec de grands lambrequins découpés à feuilles d'achante, a pour cimier l'aigle nais-

sant de l'écusson. Il est soutenu par deux lévriers dont les pattes de derrière reposent sur un dallage de trois rangs formé d'aigles et de bézans alternés. Le tout est fort bien gravé par I. P.

La dédicace : « Illustrissimo viro Domino D. Henrico de Fourcy, in suprema Galliarum curia Senatori integerrimo, Domino de Chessy, Trianon, Espinay, etc. », n'offre rien de particulier à signaler.

Après l'image de cette thèse, c'est la date surtout qu'il faut considérer. Elle fixe une époque mémorable dans les annales médico-chirurgicales, 1657 ! Le temps où la communauté des chirurgiens de Saint-Côme faisait, avec quelque succès, des tentatives pour secouer le joug de la Faculté et instituer un collège indépendant, ayant ses examinateurs, conférant des grades. (Voy. Corlieu, *l'Anc. Fac. de méd.*, p. 173 et suiv.). « Ils obtinrent, en 1656, des lettres patentes autorisant cette union qui mettait chirurgiens et barbiers sous la juridiction du premier barbier du roi... » Il y avait eu surprise, et les médecins réclamèrent énergiquement leurs privilèges. A la fin de l'année 1659, commença le grand procès qui devait se terminer, le 20 juillet 1660, par le triomphe de la Faculté.

Pierre Vivien, de Paris, qui soutenait sa thèse pendant cette période d'émancipation, le mercredi 8 août 1657, à neuf heures du matin, dans la salle *royale* des chirurgiens, nous est tout aussi inconnu que le très-habile homme qui présidait, maître Jean Houllier, chirurgien du roi, deuxième prévôt de l'Ecole des chirurgiens de Paris. Peut-être descendait-il du fameux Jacques Houllier d'Estampes, qui avait été doyen (1546-1548) dans l'ancienne Faculté de médecine de la rue de la Bûcherie.

Quant à la question sur la circulation du sang, elle n'avait pas été choisie sans intention. Elle était contraire aux idées de la Faculté, qui ne voulait pas encore l'admettre. Mais l'on avait dû se borner à un simple énoncé ; l'on n'avait pas même pu écrire la solution affirmative. Car, depuis l'arrêté du Parlement du 2 mai 1535, la Faculté avait toujours conservé le

droit de censure sur tous les écrits et livres relatifs à la médecine. Et dans ce temps de guerre il fallait de la prudence. De là, sans doute, la forme de cette thèse de 1657 !

Il n'en était pas de même lorsque les chirurgiens, observant le contrat de 1577, c'est-à-dire l'arrêté du 2 mai 1535, soutenaient leurs thèses en présence d'un docteur régent de la Faculté. Alors on pouvait développer la question proposée en quelques courts paragraphes ; mais pas en latin. La docte et sévère Faculté s'était réservée encore le privilège d'écrire et parler en cette langue.

C'est ce que démontrent les deux pièces, plus petites, qui ont été placées immédiatement après la thèse illustrée dont je viens de parler, deux thèses de chirurgie de la même année 1641. Elles ont le même titre : QUESTION DE CHIRURGIE *pour estre disputée en l'Estude de Monsieur le Vasseur, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris et Lecteur ordinaire en chirurgie*. L'une : « *Est-il nécessaire de connaître les os pour la guérison des playes?* » est traitée en trois paragraphes et résolue par l'affirmative : « *Il est donc nécessaire...* » Elle se termine par la formule : « A ces présentes thèses respondra publiquement (Dieu aydant) Léonard Dollé, Parisien, abbé des Escholiers estudians en chirurgie (1), le dimanche troisième mars 1641, à une heure précise, dans les petites rües du Cloître-Saint-Médéric, à l'image de la ville de Rouen. » L'autre : « *Le chirurgien doit-il entreprendre la guérison des os découverts auxquels est survenu érysipèle?* » Après la réponse négative à cette question traitée comme la précédente, en trois points, se trouve aussi la formule : « A ces présentes thèses respondra publiquement (Dieu aydant) Antoine Rolland, lieutenant des Escholiers estudians en chirurgie, le dimanche 14e jour de juillet 1641, à une heure précise, en la rüe de la Verrerie, proche l'asseurance, chez Monsieur Damon. »

(1) L'abbé des étudiants en chirurgie était le chef élu par eux, leur porte-parole, leur mandataire. Il avait un lieutenant. Il y en avait aussi en médecine.

Encadrées dans un petit entourage imprimé, ces deux thèses mesurent 29 centimètres de hauteur sur 23 de largeur. L'impression n'est pas très-belle et le papier assez grossier. On remarque qu'elles sont indiquées pour le dimanche. Les autres jours, les docteurs régents étaient sans doute empêchés.

22 janvier 1879.

PHILIPPE-FRANÇOIS COLLOT

ET

LES COLLOT

J'ai voulu savoir quel était ce Philippe-François Collot, dont j'ai décrit la thèse de philosophie (*Quelques thèses à image exposées momentanément dans les salles de l'Ecole de médecine de Paris*, in *Gaz. hebd.*, 1879, nos 45, 46 et 48). Il appartient, sans aucun doute, à l'illustre famille de ces opérateurs qui « ont eu le don de tailler les malades de la pierre avec une adresse singulière et un succès presque toujours heureux ». Les armoiries qui se trouvent sur l'image de la thèse de 1673, conservée à l'Ecole de médecine, sont celles du portrait de Philippe Collot (1593-1656), qu'on peut voir dans l'ouvrage de Charles Perrault (*Les hommes illustres qui ont paru en France dans le dix-septième siècle.* 1700. vol. II, p. 87). Mais quel est-il? M. Chéreau ne l'a pas inscrit dans le tableau généalogique qu'il a dressé dans son article Colot du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (t. XIX, 1re série), et qu'il fait précéder de cette réserve : « Il y a là peut-être quelques erreurs ; il y a certainement » de nombreuses lacunes. Notre but seul est d'inviter les » chercheurs à faire mieux que nous, à nous compléter, à

» nous corriger. » Qu'il me pardonne de me rendre à cette dernière invitation.

Une transposition malheureuse, il faut bien l'avouer, a produit dans ce tableau une confusion inextricable pour le lecteur non prévenu. Elle est devenue pour l'auteur lui-même la cause d'autres erreurs. Philippe Collot, *mort à quarante-deux ans*, n'est pas celui qui finit ses jours à Luçon en 1656. Je dis 1656, car la date 1659 du tableau est inexacte. Celui qui finit ses jours à Luçon est Philippe Collot, deuxième du nom, qui mourut à soixante-trois ans, étant né en 1593. Ce dernier figure dans le tableau susdit avec cette seule mention : « opérateur du roy ». C'est tout simple. Ce qui lui revient a été donné à son père.

Sa sœur aînée, mariée à Restitut Girault, que M. Chéreau fait naître le 6 février 1634, est née sûrement avant 1593, et nous verrons bientôt que son mariage eut lieu vers 1607.

Il me semble inutile de relever en détail les autres erreurs de ce tableau généalogique (voy. p. 179). Il est à refaire. N'ayant pas les éléments nécessaires pour le reconstituer d'une manière complète, je vais essayer d'en tracer les lignes principales, et mettre au moins à leur vraie place les principaux membres de la grande famille des Collot. Autour d'eux, on essayera ensuite de grouper les autres, en tirant profit des renseignements que M. Chéreau a « pu rassembler, soit aux Archives, soit dans les ex-registres de plusieurs paroisses de Paris ».

Maintenant remarquons l'*histoire*, s'il vous plaît.

Laurent Collot exerçait la médecine dans la petite ville de Tresnel, près de Troyes (en Champagne), quand il apprit d'Octavian de Ville le grand appareil, inventé en 1525 par Jean des Romains, lequel avait transmis le secret à Marianus Sanctus, de Barlette, son meilleur ami. Ils étaient l'un et l'autre avancés en âge, et ce fut Octavian de Ville, chirurgien de Rome, élève de Marianus Sanctus, qui répandit la méthode

nouvelle, « étant appelé de tous côtés, même dans les pays étrangers ». En 1556, Laurent Collot vint s'établir à Paris, par ordre exprès du roi Henri II, qui créa pour lui une charge d'opérateur de sa maison pour la taille. Trois de ses successeurs en ont hérité. François Collot, qui nous donne ces détails dans le *Traité de l'opération de la taille, ouvrage posthume, Paris*, 1727, dit page 68 : « Philippe Collot, mon » père, a été le dernier; il avait pourtant, de son vivant, ob- » tenu pour moi la survivance de cette charge, sans qu'il » m'en dût rien coûter, non plus qu'à mes frères; mais » M. Vallot, qui pour lors était premier médecin de Sa Ma- » jesté, soit par négligence ou par quelque raison que je ne » veux pas pénétrer, me fit perdre cette charge; il apporta » tant de délai, soit pour me faire prêter le serment accou- » tumé, soit pour signer mes lettres, que mon père étant » décédé (1656), il ne me parla plus de la charge que pour » me la vendre; je ne voulus plus l'acheter, croyant que je » ternirais mon nom si je mettais à prix d'argent une charge » qui n'avait été créée que pour récompenser mes ancêtres. »

Mais laissons un instant cet ouvrage. Ambroise Paré parle à plusieurs fois de Laurent Collot et de ses enfants. D'abord, au chapitre XLIX du dix-septième livre des Œuvres complètes : « Comme j'ai vu plusieurs fois faire à maître Laurent Collo, » chirurgien ordinaire du roy, et mesmement à ses deux en- » fants, les plus excellents et parfaits ouvriers en leur voca- » tion, qu'il est possible de trouver en notre temps, et croy » que par ci devants y en a eu peu de tels. » Ceci a été écrit la première fois, au verso du feuillet 186, dans les DIX LIVRES DE CHIRURGIE, *Paris, chez Jean Le Royer, au vray Pottier*, 1564 (Bibl. nat., Te 37.2). — Puis, au chapitre XV du vingt-cinquième livre des Œuvres complètes, primitivement LIVRE DES MONSTRES, *Paris, chez André Wechel*, 1573 : « L'an » 1570, Madame la duchesse de Ferrare envoya quérir en » cette ville Jean Collo, pour extraire une pierre de la vessie » d'un pauvre pâtissier, demeurant à Montargis... L'an 1566, » le frère du dit Jean Collo, nommé Laurent, fit pareillement

» en cette ville de Paris extraction de trois pierres estant en » la vessie... Les dits Collo m'ont donné les susdites pierres » pour mettre en mon cabinet, comme choses monstrueuses... » Je me demande, après cela, comment M. Chéreau appelle les fils de Laurent Collot, Martin et Zacharie, au lieu de Laurent et Jean. Et j'ajoute que l'existence de ce second Laurent Collot, ignorée de M. Chéreau, enlève toute valeur à ce renseignement puisé dans les archives générales K.K : « Les comptes de la maison de Charles IX, celui de l'argentier Johenne, le mentionnent (Laurent) à l'année 1572. » Rien ne prouve qu'il soit question ici du premier Laurent Collot.

Revenons aux renseignements donnés par François Collot (ouv. cité, p. 69). Philippe Collot, petit-fils de Laurent Collot, originaire de Tresnel, « étant valétudinaire et ne pouvant se » dispenser de suivre la cour, ni de s'attacher à la personne » de Henri le Grand, prit la résolution, pour se soulager et » pour se rendre utile au public, d'instruire deux sujets : le » premier fut Restitut Girault, auquel il donna en mariage » sa fille aînée, à condition qu'il instruirait Philippe Collot, » son fils et mon père, quoique fort jeune. Mon père reçut de » lui les lumières suffisantes pour se rendre habile tant dans » la théorie que dans la pratique, et quelques années après » Restitut Girault s'associa avec lui, conjointement avec » Jacques Girault, son fils, et cette société a duré pendant » toute leur vie. L'autre élève fut Séverin Pineau, chirurgien » ordinaire du roy, auquel il fit épouser Geneviève Collot, sa » cousine; enfin tous les deux s'étant perfectionnés, Philippe » Collot mourut âgé de quarante-deux ans. » A quelle époque? Evidemment de 1607 à 1609, comme le prouve le contrat passé « entre nos seigneurs de Sillery, chancelier de France; le duc de Sully, pair de France, pour Sa Majesté; MM. le prévost des marchands et échevins de cette ville de Paris, d'une part, et ledit Séverin Pineau, de l'autre, qui tous s'engagèrent sous le bon plaisir du roy » pour perpétuer la précieuse méthode et instruire dix jeunes chirurgiens choisis. C'est sur l'avis de Dulaurens, premier médecin de Henri IV,

que cette décision fut prise à la mort de Philippe Collot. Or Nicolas Brulart, chevalier marquis de Sillery, a été créé chancelier en 1607, et Dulaurens mourut le 16 août 1609. On peut donc, sans crainte de se tromper beaucoup, faire mourir Philippe Collot vers 1608 et le faire naître en 1566, puisqu'il est mort dans sa quarante-deuxième année. C'est celui-là que M. Chéreau fait mourir en 1659.

Il paraît que l'enseignement de Séverin Pineau (mort en 1619) ne produisit pas d'opérateurs distingués, ce qui fit que Restitut Girault et ses deux élèves continuèrent seuls à pratiquer la taille par le grand appareil.

Philippe Collot (1593-1656), mort à Luçon (Vendée), à soixante-trois ans, le plus célèbre de la famille, avait donc environ quinze ans lorsqu'il perdit son père. Son histoire nous a été donnée à grands traits par Charles Perrault, qui n'était pas « docteur en médecine et membre de l'Académie des sciences », comme le dit par erreur celui qui a publié l'ouvrage posthume de François Colot (*sic*) (ouv. cité, p. 78), mais poète à ses heures, cultivant les arts, et membre de l'Académie française. Le docteur en médecine était Claude Perrault, membre de l'Académie des sciences, son frère aîné, l'immortel architecte de la colonnade du Louvre et de l'Observatoire.

Dans la notice de Charles Perrault, p. 87, je transcris ce passage : « Tel était celui dont je vais parler, et tels étaient » son père, son ayeul, son bisayeul, et depuis son fils et ses » petits-fils... »

C'est de ce même Philippe Collot, deuxième du nom (1593-1656), qu'il s'agit dans la requête du mois d'octobre 1646, relevée par M. Chéreau, dans laquelle Philippe Collot, Charles Collot, Jacques Girault et Antoine Ruffin demandent à établir un hôpital au faubourg Saint-Antoine pour y tailler les pauvres (*Commentaires de l'ancienne Faculté*, t. XIII, fol. 298 recto).

Guy Patin, dans sa lettre à Ch. Spon, datée du mardi 5 décembre 1656 (édition Reveillé-Parise, II, p. 266), dit : « Nous

» avions ici deux cousins, fort excellents hommes à tailler la » pierre par incision de la vessie : le plus jeune des deux, » nommé Gyrault, mourut âgé de cinquante ans, le mois de » juillet dernier, à Evreux, où il était allé pour tailler un » gentilhomme. Il avait autrefois taillé le pape d'aujourd'hui, » à Cologne, l'an 1642. L'autre s'appelait Ph. Colot, âgé » d'environ cinquante-huit ans, qui a été *peritissimus artifex.* » Il était allé tailler un homme près de la Rochelle : il est » tombé malade d'une dysentérie et est mort à Luçon. Voilà » aujourd'hui A. Ruffin, jadis chirurgien de la Charité, le » premier lithotomiste de Paris. Il y en a encore quelques » autres qui courent après cette réputation lucrative, comme » Javot, chirurgien de la Charité; Govin, de l'Hôtel-Dieu; et » un autre Colot, cousin du défunt, qui était à Bordeaux, et » qui vient ici busquer fortune. » M. Chéreau (art. cité, *Dict. encycl.*, t. XIX, 1re série, p. 216), en écrivant : « Colot (Philippe), appelé grand, excellent lithotomiste par Guy Patin (lettre du 5 décembre 1659), et qui mourut à Luçon, en Poitou, après y avoir taillé un huguenot, au mois de novembre 1659 », a fait encore une bien fâcheuse confusion. Au lieu de prendre, dans la lettre du 5 décembre 1656, ce qui appartenait à Philippe Collot, il lui applique ce qui, dans la lettre du 2 janvier 1659, était pour Jérôme Collot. On trouve, en effet, dans une autre lettre de Guy Patin à André Falconet (édition Reveillé-Parise, III, p. 107) : « Je vous donne le » bonjour à ce commencement d'année, et je vous dirai que » ce 2 janvier 1659, ce matin, j'ai rencontré dans nos écoles » un homme qui m'a fait vos recommandations; il s'appelle » Jérôme Colot, *lithotomus expertus et peritus sed non-* » *dum totæ famæ quantum voluisset.* Il m'a dit que vous lui » aviez fait tailler plusieurs malades... » C'est bien évidemment celui qui était venu de Bordeaux (1). La grosse faute de M. Chéreau n'est pas d'avoir traduit le *lithotomus expertus et peritus* au lieu du *peritissimus artifex*, qui était

(1) Jérôme Collot mourut en 1684, selon Tolet

pour Philippe Collot, mais de l'avoir fait mourir en 1659 au lieu de 1656, et surtout d'avoir embrouillé en les mélangeant les dates des lettres de Guy Patin. Pour un admirateur fervent de ces lettres, ce n'est guère pardonnable. Il faut bien dire encore que si M. Chéreau les avait lues avec plus d'attention, il n'aurait pas inscrit au fameux tableau généalogique cet autre Collot, cousin du défunt (Philippe Collot), venu de Bordeaux, Jérôme Collot enfin, comme son frère.

François Collot, qui dévoila le secret si longtemps gardé dans la famille, mourut en 1706. M. Chéreau le fait naître au hasard vers 1652. Que n'a-t-il là-dessus encore consulté la lettre à André Falconet du 13 mai 1659 (édition Reveillé-Parise, III, p. 135) : « Le petit Colot en a taillé d'autres qui » en sont réchappés; j'espère qu'il deviendra aussi bon et » aussi heureux opérateur que son père : *fiat !* » (Il aurait eu alors sept ans.) Et, page 717, une autre lettre au même, du 21 novembre 1669 : « Le petit François Colot a depuis peu » taillé ici M. le marquis de Hauterive, frère de M. le garde » des sceaux de Châteauneuf, qui s'en porte bien à l'âge de » quatre-vingt-cinq ans. Il est allé en Flandres y tailler un » riche bourgeois. » (Et ici dix-sept ans.) Que n'a-t-il feuilleté aussi le *Traité posthume de l'opération de la taille !* il y aurait vu, pages 15, 105 et 159, la relation d'opérations faites en 1658 et 1660. Il faut donc, sans hésitation, remonter à une époque bien plus éloignée, et le faire naître vingt à vingt-cinq ans plus tôt, vers 1630 au moins.

La date 1652, donnée au hasard par M. Chéreau pour la naissance de François Collot, est presque celle de la naissance de son fils, Philippe-François Collot, l'auteur de la thèse de philosophie conservée à la Faculté de médecine. Cette thèse a été soutenue le 10 août 1673, pour obtenir le grade de maître ès arts, le baccalauréat ès lettres d'aujourd'hui. Philippe-François Collot devait avoir alors dix-huit ans à peine. On peut donc admettre qu'il est né vers 1655. Il est resté inconnu à M. Chéreau, malgré les renseignements qu'il était facile d'aller puiser dans le XV[e] volume des *Commentaires*. Ainsi

page 650, au commencement de la séance du 8 juillet 1673, le doyen Jean-Baptiste Moreau prévient l'assemblée que maître François Collot, l'habile lithotomiste, est venu demander à la Faculté (*Proposuit Decanus M. Franciscum Collot peritissimum lithotomum in mente habere*), en reconnaissance des bontés qu'il a maintes fois reçues de ses docteurs, qu'il lui plaise d'accepter la dédicace de la thèse de philosophie que son fils allait bientôt soutenir (*Sibi ut liceat sophisma philosophicum quid quam primum esset propugnatarus ipsius filius, universo medicorum Parisiensium, ordini nuncupare*), et qu'elle veuille bien permettre de le laisser faire lui-même sa demande à l'assemblée. Personne n'y mettant opposition, le sieur Collot fut introduit (*admissus in comitiarum locum, dominus Collot ipse a Facultate ut exoraret*), et fit sa demande en disant qu'il n'aurait jamais souffert d'être taxé d'ingratitude envers la Faculté, etc. Puis, quand il fut sorti, elle déclara (*facta supplicatione egressus e conclave declaravit Facultas*) qu'elle acceptait la dédicace de la thèse, et que, pour reconnaître la gracieuseté qui lui était faite, elle se proposait d'honorer cet acte de sa présence (*Facultatem sua presentia actum istum qua rei potest ratione cohonestaturam*). Et le sieur Collot introduit de nouveau, le doyen lui fit part de la décision unanime de l'assemblée (*atque id, iterum admisso domino Collot, renunciavit decanus de concessu*).

Un mois après, page 658, le jeudi 10 août, le fils du sieur Collot soutint sa thèse. La chose eut lieu comme la Faculté l'avait dit. Douze docteurs, six du premier rang et six du second, convoqués *per schedulam à Bidellis delatam*, étaient présents à deux heures, au collège royal de Navarre, savoir, du premier rang, maîtres : François Blondel, Germain Préaux, Nicolas Richard, Jean Garbe, Jean-Armand de Mauvillain et Jean de Bourges; et du deuxième rang, maîtres : François Gouel, Jean-Baptiste de Revellois, Denys Puylon, Antoine Lemoyne, Charles Marteau et Claude Puylon. Tous, avec le doyen, partirent de la chapelle en grand costume, précédés

des massiers, le doyen en tête, et se rendirent à la salle (*ad locum disputationis*), où les premières places leur avaient été réservées. Ils demeurèrent tous jusqu'à la fin de l'acte, et le sieur Collot leur en témoigna tout son contentement. Il avait offert une très belle thèse, entourée d'un ornement or et argent, au doyen, qui la rendit ensuite (*Thesim elegantissimam aureo argenteo que ornamento munitam obtulerat Decano, quam deindè ei reddidit Decanus*). Cette thèse ainsi ornée fut mise dans un grand cadre doré, et donnée à la Faculté, qui la fit placer dans la salle de ses réunions, pour perpétuer la mémoire de cette gracieuseté envers elle (*Quam adhuc eleganter adornatam aurataque et amplissimia quadra instructam, postmodum obtulit Facultati, eamque in comitiarum loco apponi curavit ad perpetuam grati erga Facultatem animi memoriam*).

Bien que les *Commentaires* ne parlent ni de l'image, ni de l'impression sur satin, qui n'étaient pas choses extraordinaires à cette époque, il ne me semble pas douteux qu'il soit ici question de la thèse qui se trouve aujourd'hui conservée à l'Ecole de médecine.

Philippe-François Collot reçut ensuite le bonnet de maître ès arts de la main du recteur. Et c'est tout ce qu'on sait de son histoire. La dédicace de sa thèse : « *Saluberrimo et celeberrimo medicorum Parisiensium ordini* » aurait pu faire croire qu'il serait un jour docteur régent. Il n'en a rien été. Son nom n'est pas inscrit, même comme bachelier, dans les *Commentaires*. Il aura préféré suivre la carrière de ses illustres ancêtres. Et à ce propos j'ai le regret de trouver encore M. Chéreau en faute (art. cité, p. 216) quand il dit que Colot (François), l'auteur du *Traité de l'opération de la taille*, a été « le dernier des Colot lithotomistes ». Tout le monde sait, au contraire, que son fils (très probablement Philippe-François) fut obligé de le tailler ; et d'ailleurs ce passage (p. 88) de Charles Perrault, dans l'éloge de Philippe Collot, deuxième du nom, ne laisse aucun doute : « Il est vrai encore que, quelque » excellent qu'ait esté dans ses opérations celui dont je parle,

» on a encore enrichi sur ses connaissances. Son petit-fils,
» qui vit présentement et qui est le sixième de père en fils
» qui possède ce précieux talent... »

Est-il besoin de faire remarquer que les Collot d'alors, malgré leur spécialité, avaient trouvé grâce devant la sévère Faculté? Il faut dire qu'elle traversait le moment difficile, où son autorité venait d'être battue en brèche par la création de la Chambre royale, 11 avril 1673. Cette Société rivale était formée de médecins qui, reçus dans les écoles provinciales, et venus à Paris avec de grands personnages, prétendaient y exercer, contrairement aux statuts de la Faculté, sous la haute protection de Daquin, le premier médecin du roi (l'*archiatrorum comes*). Déjà François Collot n'avait point à se louer de Vallot, le prédécesseur de Daquin. C'était une raison suffisante pour avoir la faveur des docteurs régents.

Mais peu importe, j'aime mieux insister sur le renseignement, d'une bien autre importance, qui est donné par la célèbre thèse de 1673, sur l'orthographe du mot Collot. Il faut décidément l'écrire avec deux *l*, et non pas Colot, comme on le fait généralement aujourd'hui, d'après l'auteur anonyme qui a composé le discours-préface et donné le titre de l'ouvrage posthume de *Fr. Colot*. Dans le corps du livre, au contraire, le nom de Collot est toujours écrit comme il faut, avec deux *l*. On a déjà vu Collo écrit de cette manière, dans les citations empruntées à Ambroise Paré, et Moréri, qui a fait l'article de son Dictionnaire d'après Charles Perrault, a mis aussi comme lui deux *l* au nom de Collot. Enfin Armand-Joseph Collot, le docteur régent de l'ancienne Faculté, a toujours signé les registres-commentaires, chaque année : COLLOT.

Cet autre membre de l'illustre famille était né à Paris. Il était déjà docteur en médecine de Reims quand, le 29 janvier 1695 (*Commentaires*, XVII[e] vol., p. 236), il demanda à être admis, après examen, au nombre des bacheliers qui faisaient leur *stadium* de 1694 à 1696. La Faculté avait été obligée d'enfreindre un peu ses statuts pour aider à l'extinction de la chambre royale, qui avait perdu son principal appui,

Daquin, le premier médecin du roi, avait été remplacé par Fagon (un docteur régent!) le 2 novembre 1693. Les registres nous apprennent que deux candidats seulement s'étaient présentés au baccalauréat en 1694 et avaient été admis le 3 avril : André Cressé et Jean-Baptiste Chomel (*Commentaires*, p. 197). Déjà, dans les deux années précédentes (1692-1694), il n'y avait eu que trois bacheliers. Il était donc grand temps d'agir, la Faculté se mourait. Le 3 mai 1694 parut l'arrêté supprimant la chambre royale. Il fut enregistré au Parlement le 29 juin. C'est alors que la Faculté dut instituer des examens supplémentaires pour le baccalauréat. D'abord, le 16 octobre (jubilé de la Saint-Rémy), furent admis neuf docteurs et deux candidats nouveaux (*Commentaires*, p. 207) : Joseph Pithon Tournefort (d'Aix), docteur-médecin d'Orange (1), le 10 mai 1688; — Honoré Michelet, docteur-médecin d'Avignon, 26 août 1670, puis docteur-médecin de Montpellier, 3 mars 1694; — Charles Thuillier, docteur-médecin d'Angers, 30 septembre 1671; — Pierre Jacquemier, docteur-médecin de Toulouse, 3 mai 1679; — Philippe Hecquet, docteur-médecin de Reims, 8 juillet 1684, puis d'Abbeville, 2 août 1694; — Daniel Tauvry, docteur-médecin d'Angers, 7 septembre 1685; — Antoine Serin, docteur-médecin de Toulouse, 26 septembre 1686; — Jean Bompart, docteur-médecin de Reims, 2 mai 1683; — Jacques Souhait, docteur-médecin de Montpellier, 2 mai 1687; — Gilbert Puylon et Antoine Leclerc.

Le 26 février 1695, furent admis Armand-Joseph Collot (de Paris), docteur-médecin de Reims (2), et Mathieu-Denis Fournier (de Paris), aussi docteur-médecin (p. 237); et enfin, le

(1) Le texte manuscrit porte *Auraciensis*. C'est *Arausiensis* qu'il faut lire. Le secrétaire du doyen Claude Berger a fait le même *lapsus calami*, p. 276, où il écrit *Carducensibus* au lieu de *Cadurcensibus*.

(2) Les *Commentaires* ne donnent pas la date de sa réception. Mais je dois à l'extrême obligeance de M. le docteur Maldan, directeur actuel de l'École de Reims, de savoir qu'elle eut lieu le 9 septembre 1692. Rien de plus, les registres de cette époque sont perdus! — Il me faut faire remarquer en passant que M. Chéreau a dû se tromper encore, au moins un peu, quand il a mis la naissance d'Armand-Joseph Collot en 1672. Car il est bien probable que l'École de Reims ne faisait pas des docteurs âgés seulement de vingt ans.

16 avril, cinq autres docteurs : Jacques Minot (de Sancerre), médecin du prince de Bourbon, docteur-médecin de Valence en Dauphiné, 26 octobre 1665; — Joseph Chambon, autrefois médecin du roi de Pologne, docteur-médecin d'Avignon, 6 septembre 1677; — Jean Gaillard, docteur-médecin, 5 février 1689; — Claude Dufresne (de Paris), docteur-médecin de Reims, 24 décembre 1692; — Nicolas Audry de Boisregard (de Lyon), docteur-médecin de Reims, 3 novembre 1693 (p. 240).

Armand-Joseph Collot fut élu le premier de cette licence, le 3 septembre 1696. Tournefort avait la quatrième place et Jean-Baptiste Chomel la sixième. Les thèses d'Arm. J. Collot sont dans le IXe vol. du recueil in-fol., aux numéros 1485, 1490, 1508; 5 mai 1695, 16 juin 1695 et 26 janvier 1696. Les *Commentaires* (*loc. cit.*, p. 294) nous apprennent qu'il donna généreusement à la Faculté cent louis d'or (1400 livres) pour sa première place à la licence (*Pro gratia prioris loci in licentia obtenti accepit decanus centum ludovicos aureos... quos generose obtulit facultati*). Il reçut le bonnet de docteur le 4 octobre 1696, devint ensuite docteur régent, puis professeur de chirurgie à la Faculté en 1710. Il mourut en 1726. Etait-ce un frère de Philippe-François Collot? Je ne le crois pas (1). Ses prénoms semblent indiquer une autre branche de la famille.

M. Chéreau, lui, ne craint pas de l'inscrire, à tout hasard, dans son tableau, comme fils de François Collot, entre un frère aîné, « Colot, lithotomiste à Aix en 1726 », et un autre plus jeune, « Philippe Colot, opérateur du roi en 1754 ». Ce dernier me semble bien plutôt être, à cause de son prénom, un fils du Philippe-François Collot, l'auteur de la thèse de philosophie. Mais je crois inutile de me perdre en suppositions sur tous les personnages du nom de Collot qui ont été réunis dans le tableau généalogique dressé par M. Chéreau. Il vaut mieux signaler les principales impossibi-

(1) S'il avait été fils de François Collot, les *Commentaires* l'auraient dit.

lités qu'il renferme : 1° Charles Collot, opérateur du prince de Condé (1638), du roi (1644)..., et Jacques Collot, chirurgien du prince de Condé (1644), ne peuvent être les frères du premier Philippe Collot, mort à quarante-deux ans (1556-1608). 2° Pierre Collot, né le 6 janvier 1635; François Collot, né le 22 mai 1657, et Philippe Collot, mort en bas âge chez son père, rue Quinquampoix, le 29 septembre 1648, ne sont pas non plus les frères du second Philippe Collot, mort à Luçon à soixante-trois ans (1593-1656). 3° Cette fille du premier Philippe Collot, mariée à Restitut Girault, lithotomiste célèbre que M. Chéreau fait naître le 6 février 1634, a été, en réalité, mariée vers 1607.

Quant à « Marie Akakia, fille de Martin Akakia, célèbre médecin de Paris », je me demande s'il faut en parler au milieu de tant d'incertitudes. Il n'est pas impossible qu'elle ait été la femme du premier Philippe Collot. Mais alors elle ne pourrait être qu'une sœur inconnue de Martin Akakia (1574-1605) et de Jean Akakia. Celle qu'on connaît épousa Pierre Seguin, lequel fut professeur de chirurgie au Collège royal de 1588 à 1599, après son beau-père, Martin Akakia (1539-1588), mort à quarante-neuf ans. En 1599, Pierre Seguin fut remplacé par Martin Akakia, son beau-frère, qui mourut en 1605 sans postérité. Jean Akakia, son frère, docteur en 1612, puis docteur régent, puis médecin de Louis XIII, alla mourir en Savoie à la suite du roi, en 1630, laissant plusieurs enfants. l avait été doyen de la Faculté de 1618 à 1620.

Je n'ai rien à dire des autres femmes des Collot mentionnées par M. Chéreau, si ce n'est que le tableau généalogique ne renferme pas la seule que j'aie pu retrouver, la femme du second Philippe Collot (1593-1656). On lit, en effet, à la page 201 du livre posthume de Fr. Collot, une observation intéressante à plus d'un titre qui commence ainsi : « Une » religieuse de Saint-Magloire, rue Saint-Denis, à Paris, âgée » de soixante-douze ans, sœur aînée de Marie Boucherat, ma » mère, avait dans la vessie une grosse pierre... Je le (corps » étranger) cassai peu à peu par morceaux, et je le réduisis

» ensuite en fragments; et sans rien retirer de la vessie avec » des instruments, je lui fis rendre ces fragments, en sorte » qu'au bout de huit jours il ne lui restait plus rien. Elle » mangea toujours de même qu'elle mangeait en pleine santé. » Elle a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans. »

Je n'ai pu résister au désir de citer la fin de cette observation, et j'aurais voulu en signaler bien d'autres pour montrer que la pratique de Dolbeau (lithotritie périnéale) ne différait pas de celle des Collot. Il est remarquable que le chirurgien de notre temps a eu le même succès que ses illustres devanciers, dont il a singulièrement perfectionné le « dilatatoire ». Cet instrument est représenté au chapitre XLIV du livre XVII des Œuvres complètes d'Ambroise Paré (4e édition et suivantes).

Je regrette que l'exiguïté des colonnes du *feuilleton* m'empêche de reproduire ici le tableau généalogique de M. Chéreau. J'ai dit qu'il était à refaire. Je propose le suivant :

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES COLLOT

Laurent COLLOT, originaire de Tresnel ; à Paris en 1556.

Laurent COLLOT opérait en 1566. — Jean COLLOT opérait en 1570.

Philippe COLLOT (1566-1608). Mort à 42 ans.

Geneviève COLLOT mariée à Séverin PINEAU. — X... COLLOT d'où viendraient Charles, Jacques, Gérôme, ou autres.

N... née avant 1593, épouse Restitut GIRAULT. — Philippe COLLOT 1593-1656, épouse Marie BOUCHERAT. Mort à Luçon, à 63 ans.

Jacques GIRAULT. Mort en 1656.

François COLLOT (1630-1706), auteur du livre posthume publié en 1727.

Philippe-François COLLOT, auteur de la thèse de philosophie de 1673.

Mon tableau est trop incomplet, assurément; mais il a l'incontestable avantage de s'accorder avec cette phrase de

Charles Perrault, dans sa notice sur Philippe Collot, qui a vécu dans le dix-septième siècle, de 1593 à 1656. « Tels étaient son père (Philippe Collot, mort à quarante-deux ans), son ayeul (Laurent Collot), son bisayeul (Laurent Collot de Tresnel), et depuis lui son fils (François Collot) et ses petits-fils (Philippe-François Collot et .....). » Il est plus que probable que, quand Charles Perrault fit sa notice, il avait été se renseigner auprès de François Collot, l'auteur de l'ouvrage qui fut publié seulement vingt et un ans après sa mort, en 1727

Admettant que des deux frères, Laurent et Jean Collot, Laurent soit l'aîné, puisqu'il porte le nom patronymique de la famille, j'ai dû mettre, comme fille de Jean, Geneviève Collot, épouse de Séverin Pineau, qui ne figure pas sur le tableau de M. Chéreau.

Il y manque encore bien évidemment un inconnu, X..., frère de Geneviève ou du premier Philippe Collot, d'où serait issue une seconde branche, à laquelle appartiendraient Charles et Jacques. C'est à ce dernier, probablement, qu'il faudrait donner pour enfants : Pierre, né en 1635; François, né en 1637; et Philippe, mort en bas âge, chez son père, rue Quinquampoix, en 1648. Mais que vaudrait un tableau généalogique bâti sur de pareilles suppositions?

Restent encore : Jérôme Collot, le cousin qui vint de Bordeaux « busquer fortune » à Paris; Armand-Joseph Collot, le docteur régent, mort en 1726, et le « Collot lithotomiste à Aix en 1726 », dont on ne sait que faire, comme de Martin et Zacharie.

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DRESSÉ PAR M. CHÉREAU.

Laurent Colot, originaire de Tresnel, près de Troyes,
chirurgien des rois Henri II, François II et Charles IX. Mort vers l'année 1572.

Martin Colot,
chirurgien du duc d'Alençon en 1572.

Zacharie Colot,
chirurgien de Henri IV en 1590.

Enfants de Martin Colot :

Phillippe Colot,
chirurgien
et valet de chambre du roi.
Mort à Luçon
dans le mois de novembre 1659,
à l'âge quarante-deux ans.
Il épousa
Marie Akakia,
fille de Martin Akakia,
célèbre médecin de Paris.

Charles Colot,
opérateur du prince de Condé (1638),
du roi (1644).
Il épousa, le 29 juillet 1638,
Françoise Reing.

Jacques Colot,
chirurgien
du prince de Condé
en 1644.

Enfants de Charles Colot :

Roger Colot,
mort jeune
le 25 juillet 1644.

Marie Colot,
épouse
Etienne Lemaitre,
chirurgien de Paris.

Enfants de Phillippe Colot :

Une fille mariée
à Restitut Girault,
lithotomiste célèbre.
Elle était née le 6 février 1634.

Jérôme Colot,
lithotomiste,
épouse
Madeleine Moinet.

Philippe Colot,
opérateur
du roi.

Pierre Colot,
né le
6 janvier
1635.

François
Colot,
né le 22 mai
1637.

Philippe Colot,
mort en bas âge
chez son père,
rue Quinquanpoix
le 29 septembre 1648.

Fils de Philippe Colot, opérateur du roi :

François Colot,
né vers 1652; il épousa Marie Moreau. Il est auteur
d'un *Traité de l'opération de la taille* publié après sa mort, en 1727.

Enfants de François Colot :

..... Colot,
lithotomiste à Aix
en 1726.

Armand-Joseph Colot,
médecin de la Faculté de Paris ; né en 1672,
docteur le 4 octobre 1696. Mort le 6 avril 1726.
Il avait épousé, le 8 avril 1716, Françoise Callouët.

Philippe Colot,
opérateur
du roi
en 1754.

HISTOIRE

DE LA

DÉCOUVERTE DE LA CIRCULATION DU SANG

Par FLOURENS, — ANDRÉ CÉSALPIN

PAR

LE Dr E. TURNER.

Ancien interne des hôpitaux de Paris,
Membre honoraire de la Société anatomique, etc.

Où peut conduire un livre d'histoire fait sans souci de la vérité, et publié sous l'autorité d'un grand nom ! Voici, par exemple, M. Ch. Richet qui, voulant faire une préface à sa traduction de Harvey avec les réponses à Riolan le fils, croit pouvoir donner un court historique de la découverte de la circulation du sang, d'après le joli petit volume de Flourens. Il n'est arrivé, par ce moyen, qu'à entasser erreurs sur erreurs, tout en intéressant sans aucun doute, les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* (livraison du 1er juin 1879). Doit-on beaucoup l'en blâmer ? Je ne le crois pas. Il s'est réglé, sans le savoir, *sur de méchants modèles*. Mais, pour mettre un terme à de pareilles méprises, il ne me semble plus permis de taire aujourd'hui ce que j'aurais dû dire librement il y a trois ans déjà, lorsqu'à l'occasion de l'érection de la statue d'André Césalpin, à Rome (1), faisant quelques recherches historiques, je me suis bientôt aperçu que le livre de Flourens n'avait pas été écrit pour des hommes sérieux.

---

(1) Voici l'inscription : ANDREÆ CESALPINO DOMO ARETIO ARCHIATRO EXIMIO SOLERTISSIMO NATURÆ INVESTIGATORI QUOD IN GENERALI SANGUINIS CIRCULATIONE AGNOSCENDA AC DEMONSTRANDA CÆTEROS ANTECES-

Je ne reviendrai pas sur Servet, Vésale et Colombo. (Voir le *Progrès médical*, nos 32 et 33, août 1879. *Remarques au sujet d'une lecture de M. Chéreau, à l'Académie de médecine.*) Il ne sera question ici que de Césalpin, qui aurait « conçu et si bien défini », selon Flourens, la circulation générale.

Et, dès lors, M. Ch. Richet n'hésite pas à écrire : « C'est un » homme de génie, aussi grand que Michel Servet et Harvey, » André Césalpin, qui découvre la circulation générale. » Liv. cit., p. 691.

Retournons à la réalité avec Haller. (*Bibl. anat.*, I., p. 239.) Quelle admirable concision ! « André Césalpin, d'Arezzo, » professeur à Pise, puis médecin (*archiater*) de Clément VIII, » homme de beaucoup d'esprit (*acuti ingenii*), qui n'a pas » compris les choses comme tout le monde (*aptus ad res intuen-* » *das alio angulo, quem reliqui mortales solebant*), et qui, sans » avoir fait d'anatomie, a été le grand défenseur d'Aristote » contre les écoles de Galien (*Et si in anatome se non videtur* » *exercuisse magnus Aristotelis contra scholas et Galenum de-* » *fensor*). On a de lui cinq livres de *Quæstiones peripateticæ*, » Venise, 1571, in-4°. Une 2e édition, augmentée d'une ques- » tion et de 16 pages, a paru à Venise, en 1593, in-4° (1), ré- » imprimée à Venise, en 1614. A Genève, 1588, in-fol. — Les » quatre premiers livres ne nous regardent pas, mais le » cinquième contient beaucoup de physiologie. La petite cir- » culation du sang à travers les poumons y est manifeste-

---

SERIT, PLANTAS NONDUM IN CLASSES TRIBUTAS PRIMUS ORDINANDAS SUSCEPERIT, RERUM PLURIMARUM IMPEDITAM INTELLIGENTIAM EXPLICUERIT, UNIVERSAM MORBORUM DOCTRINAM MAGNO CUM PLAUSU IN HOC ARCHIGYMNASIO TRADIDERIT, ACADEMIA MEDICA URBIS ET X. VIRI A CONSILIIS ARCHIGYMNASIO REGUNDO HONORIS ET MEMORIÆ CAUSA. MDCCCLXXVI. — En outre, M. Céradini, professeur à l'université de Gênes, n'avait pas craint de proposer cette autre inscription, pour l'amphithéâtre de Pise : *Andreas Cesalpinus-Aretinus, Pisana in academia medicinæ lector, Galeni erroribus de jecori, venarumque officio emendatis, sanguinis detexit per universum corpus circumdationem quam etiam vinculis adhibitis vivisectionibus patefecit, suis vero in peripateticis ac medicis quæstionibus anno MDLXIX vel MDXCIII editis, ipsissima circulationis voce usus, plane descripsit. Male sibi consuluit Harveius ille Anglus, hanc qui sibi maximi veritatem momenti ausus anno MDCXXVIII est decernere.* M. Sampson Gangee s'est empressé de relever cette erreur (voyez *the Lancet*, 11 et 25 novembre 1876, 20 janvier et 3 février 1877), que n'avait pas peu contribué à propager le petit livre de Flourens.

(1) C'est celle qui est citée habituellement par les auteurs.

» ment décrite, p. 122 B. Cet homme illustre a même très
» bien vu le jeu (*officium*) des valvules placées aux orifices
» du cœur...

» En outre, dans ce livre V des questions péripatéticiennes,
» il soutient que les veines et les nerfs eux-mêmes viennent
» du cœur (*venas etiam et nervos a corde oriri*), que l'âme y
» habite (*in corde animam habitare*), et que les organes qui
» n'ont pas de sang ne sentent pas (*absque sanguine nullum*
» *sensum locum habere*)...

» Dans un autre ouvrage : *Quæstionum medicarum libri* II,
» Venise, 1593, in-4° (publié avec la 2e édition des *Quæstiones*
» *peripateticæ*), au livre second, *Question XVII*, p. 234, il note
» que les veines se gonflent quand on applique un lien entre
» le cœur et les extrémités et que cela est contraire aux idées
» reçues (*eumque tumorem receptæ sententiæ adversari*) ; cepen-
» dant, il n'en déduit pas le cours du sang dans les veines,
» bien qu'il en ait été très près (*verumtamen sanguinis venosi*
» *ductum inde non eruit, vero licet proximus*) ; il a enseigné
» que pendant le sommeil le sang revient bien au cœur par
» les veines et non par les artères ; mais qu'il est encore loin
» de la réalité (*sed à vero hactenus abfuit*), parce qu'il a cru que
» le sang allait et venait dans les veines comme les flots de la
» mer (*in Euripi modum*) (1).

» Enfin, dans le premier livre, sur les plantes (*de plantis*),
» chapitre II, il y a encore quelque chose sur ce sujet (*aliqua*
» *huc faciunt*.) »

Flourens n'a pas tenu compte de cette juste appréciation de Haller et ne s'est pas certainement donné la peine d'ouvrir les livres de Césalpin. Il aurait, cependant, été bon de s'en préoccuper un peu. Que pouvait-on attendre, en effet, d'un homme, de *beaucoup d'esprit*, qui, après l'effort accompli par Galien et ses successeurs, et ensuite par Vésale, Colombo, Fallope, Eustachi, etc., avaient eu la singulière idée de reporter les philosophes et les savants anatomistes de son époque aux doctrines d'Aristote! Pour le grand philosophe de l'antiquité, le cœur était tout. C'était non seulement le principe des artères, mais encore celui des veines et des nerfs ; le siège de l'âme et des passions, etc.

Constatons d'abord, avec Douglas et bien d'autres, que les

(1) C'est l'expression d'Aristote reproduite par Césalpin.

dissertations de Césalpin étaient justement demeurées dans l'oubli pour tout le monde, que personne surtout n'y avait vu l'indice de la grande circulation, c'est-à-dire le passage du sang des artères dans les veines, quand éclata la découverte de Harvey. C'est seulement lorsque ce grand fait fut démontré et connu, qu'on alla exhumer dans le monceau des divagations de Césalpin certaines phrases qui, prises *isolément*, ont pu donner le change à d'autres auteurs que Haller.

Pour mettre un peu d'ordre dans cette exposition, il me paraît nécessaire d'examiner successivement les divers ouvrages de Césalpin, écrits et publiés à des dates très différentes et qu'on a mêlés dans une confusion fâcheuse (1). Cet examen méthodique servira à établir d'abord, que Césalpin n'a pas eu la moindre idée de la circulation générale. Il sera facile d'apprécier ensuite la valeur des citations avec lesquelles, non sans leur faire subir quelques modifications et leur prêter un sens qu'elles ne peuvent avoir, on a cherché à donner à Césalpin une gloire qui appartient tout entière à Harvey.

I.

Dans le cinquième livre des questions péripatéticiennes (Edition de 1593. Page 115. Troisième proposition (*Quæstio III*): COR NON SOLUM ARTERIARUM SED ET VENARUM ET NERVORUM ESSE PRINCIPIUM), des passages sans nombre, montrent que

(1) Le *Quæstionum peripateticarum libri V* parut à Venise, en 1571. La dédicace à François de Médicis, *prince de Florence*, est datée de Pise, calendes de juin 1569. Côme de Médicis, son père, premier duc de Toscane, meurt en 1574. Aussi le *De plantis libri XVI*, Florence, 1583, est dédié à François de Médicis, devenu *grand duc de Toscane* (*Serenissimo Francisco Medici magno Ætruriæ duci*). Quand avec la 2[e] édition des *Quæst. peripat. libri V*, paraît à Venise, 1593, pour la première fois, *Quæstionum medicarum libri II* et *de Medicamentorum facultatibus libri II*, François de Médicis, deuxième grand duc de Toscane, est mort, en 1587. La dédicace de ces ouvrages nouveaux est adressée à son frère Ferdinand, qui avait été cardinal et qui devint le troisième grand duc de Toscane, *Serenissimo Ferdinando magno Ætruriæ duci III*.

pour Césalpin le cours du sang dans les veines a lieu du cœur aux organes, excepté pour la veine porte et la partie de la veine cave qui lui fait suite, p. 116 A. *Ut igitur rivuli ex fonte aquam hauriunt sic venæ et arteriæ ex corde.* Comme les ruisseaux tirent leur eau d'une fontaine, les veines et les artères sortent du cœur, p. 116 B. *Ibi esse omnium venarum principium. Sunt enim hæc* (1) *quasi venarum capita, fines autem earumdem in capillamenta tenuissime scissa desinunt.* Elles sont, en effet, comme l'origine des veines, qui se terminent par des capillaires extrêmement fins. Le cœur est donc le principe de toutes les veines ! C'est évident. *Ex dictis patet.*

Il n'est pas moins évident que les nerfs y prennent aussi leur origine, p. 116 B. *Sed et nervorum quoque ortum ab eodem duci, hinc manifestum est.* Je laisse de côté une discussion qui ne nous intéresse pas, sur le cœur, siège de toutes les sensations, etc., avec les citations d'Aristote. Pour Galien, qui est de l'avis de Platon, l'âme ou la vie a trois facultés : la nutritive, placée dans le foie et les veines ; la sensitive, qu'il appelle animale, dans le cerveau et les nerfs ; la vitale, dans le cœur et les artères. Comme si la vie, objecte Césalpin, n'était pas l'opération même de l'âme nutritive ! p. 116 E et F. *Putavit enim Platonem insequutus.... Quasi vita non sit ipsa animæ præcipue altricis operatio.* Je n'insiste pas non plus sur l'*alimentum auctivum* contenu dans les veines, et le *nutritivum* distribué par les artères. Je recueille seulement cette réflexion : « Il n'était pas nécessaire qu'il retournât du cœur dans la veine cave, car elle contient l'aliment *auctivum* qui y est perfectionné par la chaleur que lui communique le cœur », p. 119 B. *Non est autem necesse ut regrediatur ex corde in venam cavam, illa enim auctivum alimentum continet, quod in ipsamet propter cordis continuationem perficitur.* Césalpin suppose, en outre, que l'origine des veines pourrait bien être « dans la tête, où l'on voit des sinus non moins grands que ceux qui se trouvent auprès du foie et du cœur », p. 119 B. *Præterea ea ratione dicere possumus in capite esse principium venarum ; sinus enim ibi efficiuntur non minores quam qui juxta hepar et cor spectantur.*

Il est plus important de voir (p. 120) quelle est, pour le philosophe péripatéticien, l'action du cerveau sur le sang, et comment les vaisseaux vont s'y distribuer et devenir des

---

(1) Les valvules placées aux orifices du cœur.

nerfs. Après cela, croira qui voudra à la grande circulation de Césalpin! Pour que le cerveau refroidisse (*temperat sua frigiditate*) le sang très chaud monté du cœur (*sanguinem calidissimum ex corde ascendentem*), des vaisseaux petits et en grand nombre, provenant de la veine cave et de l'aorte, se répandent autour du cerveau, et y portent un sang non plus riche et épais, mais un sang léger et pur, p. 120 B. *Neque sanguis copiosus et crassus, sed tenuis syncerusque tendit eodem.* Or, ces petits vaisseaux répandus dans le cerveau, s'ils s'y terminaient et n'allaient pas aux organes des sens, seraient inutiles; à quoi leur servirait, en effet, d'avoir attiré du sang pur et refroidi ? P. 120 C. *Venulæ autem in cerebrum dispersæ, si inibi desinerent, nec ad organa sensuum ferrentur, inutiles fuissent, quo modo enim hæc sanguinem syncerum ac temperatum haurirent ?* Et comme le sang sorti des vaisseaux se corrompt, et qu'il ne peut être repris d'aucune manière (*reassumi nullo pacto potest*), il est nécessaire que les vaisseaux qui vont partir du cerveau se continuent avec les organes des sens (*ad sensuum instrumenta*), puisqu'on ne voit rien sortir du cerveau, excepté les nerfs, p. 120 D. *At nullum aliud corpus e cerebro egredi videmus præter nervos.* Ils ne se continuent pas canal à canal; plusieurs vaisseaux se réunissent pour former un nerf. Aussi, le nerf peut-il être séparé en plusieurs fibres dans le sens de sa longueur. *Idcirco fissilis est nervus secundum longitudinem.* Car les vaisseaux, se terminent en fibres droites qui forment les nerfs. *Nam venulæ in fibras rectas descinunt nervos continuentes.*

Quoi de plus clair que la théorie d'Aristote! P. 120 D. *Quid potest hoc dicto clarius esse?* « Le nerf en effet n'est rien autre chose que les dernières divisions de l'aorte parvenues dans la tête et qui ont pris dans le cerveau la nature du nerf; d'autres branches se dirigent en bas, c'est-à-dire vers les jambes et les articulations de tout le corps. *Nihil enim aliud est nervus quam extrema aortæ alia quidem in capite, id est in cerebro naturam nervi accipientia; alia autem circa imas partes, id est circa crura et articulos totius corporis.*

« Résumons donc le trajet des nerfs. » P. 120 F. *Colligamus igitur nervorum ductum.* » Du cœur sortent les veines et les artères, les branches qui vont vers la tête, entrées dans le crâne, constituent d'une part les plexus rétiformes dans les ventricules du cerveau, d'autre part, les veines de la dure-mère, d'où partent des vaisseaux sanguins à parois minces. »

Ex corde egrediuntur venæ et arteriæ quarum illæ quæ ad caput feruntur calvariam ingressæ partim in ventriculis cerebri plexus retis modo efficiunt : partim vero in membrana duriore sinus quosdam communes ex utraque vena constituunt, e quibus vasa sanguinis in tenuem membranam sparguntur. Les vaisseaux se répandent dans la substance du cerveau en capillaires si fins qu'on ne peut les voir. Le sang très léger qu'ils contiennent peut ainsi se refroidir au contact de la moelle du cerveau.

Puis les petits vaisseaux sortent de nouveau par les nombreux trous du crâne, pour porter aux organes des sens l'esprit ou la fleur du sang plutôt que du sang ; « d'autres vont, de la même manière, de la moelle spinale aux articulations, aux jambes et aux côtes. » P. 121 A. *Eodem modo alii ex spinali medulla ad artus et crura et costas feruntur.* C'est le sang qui donne aux organes le pouvoir de sentir, etc.

Je cite encore cette phrase. P. 151 B. *Quemadmodum enim in hepate, licet sensui immanifestus sit nexus venæ cavæ cum vena porta, una tamen continua vena est : sic in cerebro continuos esse canales venarum cum nervis ostensum est, quanquam ob vasorum exiguitatem in dissectione ostendi satis nequeant.* « De même que dans le foie, la veine porte se continue avec la veine cave ; de même dans le cerveau, les canalicules des veines se continuent avec les nerfs, bien qu'on ne puisse s'en assurer dans les dissections, à cause de l'exiguïté des vaisseaux. »

Quatrième proposition (*Quæstio IV*). P. 121. Respiratione non intromitti aliquem spiritum externum in cor. « Par la respiration aucun esprit extérieur ne peut être introduit dans le cœur. »

Pour Aristote, il ne faut pas l'oublier, le cœur est tout. Il fait le sang par sa chaleur. P. 123 A. *Continua sanguinis generatio in corde.* Le poumon n'est qu'un organe de réfrigération. « Le mouvement continuel qui se fait du cœur à toutes les parties du corps a pour cause la génération continuelle de l'esprit qui, par son expansion, est apte à se répandre très promptement dans tous les organes. » P. 123 B. *Motus igitur continuus a corde in omnes corporis partes agitur quia continua est spiritus generatio qui sua amplitudine diffundi celerrime in omnes partes aptus est.* « C'est lui qui produit la pulsation des artères plus forte que celle des veines parce que c'est par elle que l'esprit est porté. » P. 123 C. *Apparet autem magis*

hæc pulsatio in arteriis quam venis, quia spiritus per has fertur.

Voici d'ailleurs comment a lieu ce mouvement continuel. « Le cœur attire par sa chaleur l'aliment des veines, qui est porté du cœur dans les artères, la disposition des valvules ne lui permettant pas d'autre route. » *Motus enim fit ex venis in cor caliditate alimentum trahente, simul autem ex corde in arterias quia hoc solum patet iter propter membranorum positionem.*

La circulation pulmonaire seule est bien décrite, p. 125 D. *Idcirco pulmo per venam arteriis similem*..... P. 125 E. *Huic sanguinis circulationi ex dextro cordis ventriculo per pulmonem in sinistrum ejusdem ventriculum*, etc. Cette citation est partout. Je n'insiste pas. Il suffit de faire observer que ce fameux mot de *Circulation*, écrit la première fois par Césalpin, et dont on a fait tant de bruit s'applique à la circulation pulmonaire, déjà beaucoup mieux exposée par Colombo. Ce dernier avait très bien indiqué, sans la comprendre, l'action de l'air sur le sang dans la respiration. Césalpin, avec sa théorie de la réfrigération, vient tout bouleverser ! Et d'ailleurs, il croit à la perméabilité de la cloison interventriculaire. P. 125 F. *Pulchre igitur condita sunt omnia : cum enim fervere oporteret in corde sanguinem, ut fieret alimenti perfectio : primo quidem in dextro ventriculo, in quo crassior adhuc continetur sanguis, deinde autem in sinistro, ubi syncerior jam sanguis est : partim per medium septum, partim per medios pulmones refrigerationis gratia ex dextro in sinistrum transmittitur.* « Tout est donc bien arrangé : Comme il fallait que le sang fût échauffé dans le cœur, pour la perfection de l'aliment, il est porté d'abord dans le ventricule droit, où il est plus épais ; puis dans le ventricule gauche, où il est déjà plus pur. Il est ainsi transmis du ventricule droit au ventricule gauche, pour se refroidir, partie à travers sa cloison, partie par les poumons. »

Je signale encore cette phrase : p. 126 B. *Ob hanc vero causam fit aeris inspiratio per nares juxta cerebrum desinentes, non solum olfactus gratia, sed etiam ut venæ per collum ascendentes ad cerebrum usque, refrigerentur ; protenduntur enim juxta asperam arteriam venæ cerebrum petentes.* « C'est pourquoi il se fait une inspiration d'air par les narines qui finissent près du cerveau, non seulement pour servir à l'olfaction, mais même pour que les veines, montant le long du cou jusqu'au cerveau, soient refroidies ; c'est pourquoi les veines qui vont au cerveau passent auprès de la trachée-artère. »

N'est-il pas évident que, pour Césalpin, le cours du sang dans les veines a lieu du cœur aux organes. Alors, que devient la circulation générale qu'on a eu la malheureuse idée de lui attribuer ?

Cinquième proposition (*Quæstio* V). IN RESPIRATIONE PRINCIPIUM UNDE MOTUS ESSE CORDIS CALOREM. P. 126 D. Ici rien à noter que l'explication des mouvements respiratoires. Elle est curieuse ! Avec Galien, on admettait qu'ils se faisaient au moyen des muscles, diaphragme, intercostaux, etc. Pour Aristote et Césalpin qui veut le faire revivre, « le sang échauffé par le cœur, non seulement le dilate, ce qui produit sa pulsation ; mais encore dilate le poumon, et la respiration se fait par l'action continuelle du sang chaud qui lui arrive. Le poumon se dilatant, il est de toute nécessité que l'air extérieur entre dans la trachée-artère : c'est ce qu'on appelle l'inspiration. Survient la réfrigération, et la masse diminue, comme lorsqu'on projette de l'eau froide dans une marmite en ébullition. Le poumon revenant sur lui-même, il faut que l'air inspiré soit rendu, c'est ce qu'on appelle l'expiration. La chaleur du cœur est donc la cause des mouvements respiratoires. » P. 126 F. *Idcirco necesse est sanguinem in corde ferventem non solum cor ipsum dilatare, unde fit pulsus : sed et pulmonem unde respiratio continua in eum facta calentis sanguinis derivatione. Amplificato igitur pulmone necesse est aerem externum introlabi in asperas arterias, quæ inspiratio vocatur. Inde refrigeratio et molis diminutio sequitur, ut facit in ollis ferventibus aquæ frigidæ instillatio. Desidente autem pulmone necesse est aerem inspiratum reddi, quæ expiratio vocatur. Est igitur calor cordis unde principium motus respirationis.* D'où l'on peut conclure que Césalpin ne connaissait pas non plus la respiration !

En voilà assez, je crois ! Cependant dans la sixième proposition (*Quæstio VI*). P. 127 E. SENSUM NULLI PARTI IN ESSE QUÆ SANGUINE CAREAT IN ANIMALIBUS SANGUINEIS, on voit comment Césalpin comprenait la communication des veines et des artères. « Dans les animaux supérieurs, la conjonction des vaisseaux est beaucoup plus grande à leur origine que dans leur trajet : au cœur, elle se fait par de grands orifices ; dans le trajet des vaisseaux, la communication paraît se faire par de petits orifices, mais elle est faible (*imbecillis*). C'est dans le cerveau que se fait la première conjonction des *vaisseaux* et des nerfs ; dans leur trajet, elle paraît rare (*modica*). » P. 131 B. *In animalibus vero perfectioribus conjonctio vasorum longe*

major est in principiis, quam in ductibus : cor enim conjunctio est venarum et arteriarum maximis osculis, ideo principium est : in ductibus autem parvorum osculorum etiam communicatio apparet, sed imbecillis. Et cerebrum venarum et nervorum est conjunctio prima, modica autem in ductibus videtur....

Enfin une dernière citation. Césalpin, pour faire comprendre la transmission du mouvement du cœur aux muscles, rappelle ce qui se passe aux orgues des églises, qui rendent des sons différents suivant que l'artiste modifie la quantité d'air envoyé par les soufflets. « Les modifications des sensations sont comme les notes du clavier, qui laissent passer plus ou moins d'air. L'esprit est retenu principalement dans le cœur ; le thorax fait l'office de soufflet, et *suivant l'impression* une quantité déterminée est poussée dans les tendons des muscles. C'est pour cela qu'il a fallu que le cœur fût robuste et nerveux, pour supporter ces mouvements. » P. 131. F. *Sic in animalibus alteratio per sensus est veluti tactus disponens instrumentum ad flatum recipiendum : aperit meatus, per quos flatus ex corde præcipue retento spiritu, ac thorace compresso tanquam folle in tendines musculorum impingatur : hujus autem gratia cordis corpus robustum esse oportuit, et nervosum, ut motus hos præstare posset.* Est-ce assez clair ? Césalpin ne peut avoir eu l'idée de la circulation générale, puisque, pour lui, les veines et les artères parties du cœur vont se réunir dans le cerveau et la moelle spinale, pour former les nerfs, et porter le mouvement aux muscles.

Nous allons voir qu'il n'a point modifié sa théorie dans ses autres ouvrages.

II.

Dans le *De Plantis* (Florence, 1583) (1), faisant un parallèle entre les plantes et les animaux, Césalpin dit, liv. I. Ch. I. p. 1, ligne 16 : « Les veines tirent l'aliment du ventre pour le distribuer dans tout le corps ; il semble en être de même

(1) Ouvrage justement vanté par Flourens.

pour les racines des plantes qui tirent l'aliment de la terre qui les porte. » *Natura enim venarum quæ aliméntum ex ventre hauriunt, ut illud in universum corpus distribuunt : aliqua ex parte respondere videtur cum plantarum radicibus ; nam similiter hæ ex terra tanquam ex ventre cui implantantur, trahunt alimentum.* Puis à la page 2, ligne 6. « Pour les animaux comme pour les plantes, l'aliment est porté en haut. Il est rendu léger, la chaleur le porte à s'élever. Les racines alors ont dû s'implanter dans la terre, et la tige se dresser en l'air : car, dans les animaux, les racines des veines sont en bas dans le ventre, et leur tronc se dirige en haut vers le cœur et la tête. » *Cum enim tam in animalibus quam in plantis nutrimentum sursum feratur, leve enim est, quod nutrit, utpote quod a caliditate sursum ducitur ; radices in inferiori parte implantari necesse fuit, caudicem autem recto sursum attolli: nam et in animalibus venarum radicatio in inferiori ventre est caudex autem, sursum petit ad cor et caput.*

Au chapitre II, p. 3, dans le passage si souvent cité et si mal interprété, il s'agit de la nutrition des plantes. « Dans les animaux, nous voyons que l'aliment est conduit par les veines au cœur comme à l'officine de la chaleur naturelle ; qu'après y avoir reçu la dernière perfection, il est distribué par les artères dans tout le corps, à l'aide de l'esprit qui est engendré dans le cœur du même aliment. Dans les plantes nous ne voyons ni veines ni autres conduits », etc. *Nam in animalibus videmus alimentum per venas duci ad cor tanquam ad officinam caloris insiti, et adepta inibi ultima perfectione per arterias in universum corpus distribui agente spiritu, qui ex eodem alimento in corde gignitur. In plantis autem neque venas, neque alios ductus*, etc. Flourens (ouvrage cité, p. 34) remplace *alimentum* par *sanguinem*, et traduit hardiment : « Le sang conduit au cœur par » les veines, y reçoit sa dernière perfection ; et cette perfection » acquise, il est porté par les artères dans tout le corps, » puis s'écrie victorieusement, p. 35 : « On ne pouvait mieux » concevoir la circulation générale, ni la mieux définir dans » une phrase aussi courte. » Et voilà comme on fait l'histoire ! C'est incroyable. Césalpin lui-même en serait épouvanté.

Dans ce fameux passage, il n'y a pas autre chose que la circulation pulmonaire. Ce qui constitue la grande circulation, encore une fois, c'est le retour du sang artériel par les veines. Non seulement Césalpin ne l'a pas soupçonné, mais il a dit tout le contraire.

III.

Reste à examiner un autre ouvrage, *Quæstionum medicarum libri II*, paru en 1593, à Venise, avec la 2e édition des *Questionum peripateticum libri V*. Dans la dix-septième proposition du livre second, p. 233 : SUFFOCATIONEM IN ANGINA FIERI MAGIS OPPLETIS VENIS JUGULARIBUS QUAM CLAUSO LARYNGIS OSCULO. (*Quæstio XVII*) Césalpin fait cette remarque, p. 234 A : « Il serait curieux de rechercher pourquoi les veines se gonflent au-dessous du point comprimé et non pas au-dessus, ce que savent par expérience ceux qui saignent, car ils posent le lien au-dessus du point où sera faite l'incision et non au-dessous, parce que les veines se gonflent au-dessous de la ligature et non au-dessus. Mais il aurait dû en être autrement, si le mouvement du sang et de l'esprit se fait des viscères dans tout le corps. » Flourens borne là sa citation et conclut. Mais continuons. « Aristote résout-il le problème en disant : (*de Somn.*, cap. 3) Ce qui est évaporé doit être poussé quelque part, puis revenir sur lui-même comme l'Euripe (1). Car la chaleur animale se porte naturellement vers les parties supérieures, d'où elle redescend ensuite en revenant sur elle-même. Ainsi parle Aristote. Pour expliquer ce passage, il faut savoir que la nature a disposé les conduits du cœur de façon que l'entrée du sang se fasse par la veine cave dans le ventricule droit du cœur, où s'ouvre l'issue par le poumon ; qu'ensuite, venant du poumon, il y a une autre entrée dans le ventricule gauche du cœur, où enfin s'ouvre la sortie par l'artère aorte, le retour étant fermé par les membranes placées aux orifices des vaisseaux. Il y a ainsi une sorte de mouvement perpétuel de la veine cave à l'artère aorte, à travers le cœur et les poumons, comme nous l'avons expliqué dans les questions péripatéticiennes (liv. V, 94, p. 125, D et E). Mais comme pendant la veille, le mouvement de la *chaleur naturelle* se fait au-dehors, c'est-à-dire vers les organes des sens, et pendant le sommeil,

(1) La mer de Négrepont.

au dedans, c'est-à-dire vers le cœur, on doit croire que pendant la veille, l'esprit et le sang se portent en plus grande abondance aux artères, qui sont en effet le chemin des nerfs. Tandis que *pendant le sommeil*, cette même chaleur revient au cœur par les veines et non par les artères; car l'entrée se fait naturellement dans le cœur par la veine cave, et est impossible par l'artère. La preuve, c'est que les pulsations chez ceux qui s'éveillent deviennent grandes, fortes, fréquentes et accompagnées d'une certaine vibration ; pendant le sommeil, au contraire, elles sont petites, languissantes, lentes et rares (3 *de caus. pul.* 9 et 10). Dans le sommeil, la chaleur naturelle se porte moins vers les artères, elle s'y précipite avec véhémence au réveil. Pour les veines, c'est le contraire : pendant le sommeil, elles sont plus gonflées, et plus vides pendant la veille, comme il est facile de le voir aux mains. Ainsi, pendant le sommeil, la chaleur naturelle passe des artères dans les veines par les orifices de communication qu'on appelle anastomoses, et de là se porte au cœur (1). Or, de même que l'afflux du sang vers les parties supérieures et son reflux, comme les flots de l'Euripe, sont manifestes pendant le sommeil et pendant la veille. Ainsi ce mouvement n'est pas moins évident en quelque point du corps qu'on applique une ligature ou tout autre moyen de clore les veines. Lorsque les conduits sont bouchés, les ruisseaux se gonflent dans la partie où ils coulent d'habitude. Peut-être qu'alors le sang retourne à son principe pour ne pas mourir arrêté. La suffocation n'a pas lieu par l'obstruction de quelques veines, mais lorsqu'elle porte sur celles qui vont à la tête à cause de leur importance et de leurs dimensions. » P. 234 A. B. C. *Sed illud speculatione dignum videtur, propter quid ex vinculo intumescunt venæ ultra locum apprehensum, non citra : quod experimento sciunt, qui venam secant : vinculum enim adhibent citra locum sectionis, non ultra : quia tument venæ ultra vinculum, non citra. Debuisset autem opposito modo contingere, si motus sanguinis et spiritus a visceribus fit in totum corpus : interrupto enim motu non ultra datur progressus : tumor igitur venarum citra vinculum debuisset fieri. An solvitur dubitatio ex eo quod scribit Aristoteles de Som. cap. 3, ubi inquit : Necesse enim quod evaporatur aliquo usque impelli ; deinde converti et permutari sicut*

(1) Remarquez que c'est la chaleur naturelle et non le sang qui passe alors des artères dans les veines.

Euripum : calidum enim cujusque animalium ad superiora natum est ferri : cum autem in superioribus locis fuerit, multum simul iterum revertitur, ferturque deorsum : Hæc Aristoteles. Pro cujus loci explicatione illud sciendum est : Cordis meatus ita a natura paratos esse, ut ex vena cava intromissio fiat in cordis ventriculum dextrum, unde patet exitus in pulmonem : ex pulmone præterea alium ingressum esse in cordis ventriculum sinistrum, ex quo tandem patet exitus in arteriam aortam, membranis quibusdam ad ostia vasorum appositis, ut impediant retrocessum. Sic enim perpetuus quidam motus est ex vena cava per cor et pulmones in arteriam aortam : ut in quæstionibus peripateticis explicavimus. Cum autem in vigilia motus caloris nativi fiat extra, scilicet ad sensoria : in somno autem intra-scilicet ad cor : putandum est in vigilia multum spiritus et sanguinis ferri ad arterias, inde enim in nervos est iter. In somno autem eumdem calorem per venas reverti ad cor, non per arterias : ingressus enim naturalis per venam cavam datur in cor, non per arteriam. Judicio sunt pulsus, qui expergiscentibus fiunt magni, vehementes, celeres, et crebri cum quadam vibratione : in somno autem parvi, languidi, tardi, et rari. 3. de cau. pul. 9 et 10. Nam in somno calor nativus minus vergit in arterias : in easdem erumpit vehementius, cum expergiscuntur. Venæ autem contrario modo se habent : nam in somno fiunt tumidiores, in vigilia exiliores, ut patet intuenti eas quæ in manu sunt. Transit enim in somno calor nativus ex arteriis in venas per osculorum communionem quam anastomosim vocant, et inde ad cor. Ut autem sanguis exundatio ad superiora, et retrocessus ad inferiora instar Euripi manifesta est in somno et de vigilia, sic non obscurus est hujus modi motus in quacumque parte corporis vinculum adhibeatur, aut alia ratione occludantur venæ. Cum enim tollitur permeatio, intumescunt rivuli qua parte fluere solent. Forte recurrit eo tempore sanguis ad principium, ne intercisus extinguitur. Non efficit autem suffocationem quælibet venarum interceptio, sed si eæ intercipiantur, quæ feruntur ad caput ob præstantiam et magnitudinem......

Pour Césalpin, la suffocation dans l'angine est due manifestement à l'occlusion des veines (*in occlusione venarum manifesta est*). Et les tubes proposés par Hippocrate pour faire arriver de l'air au poumon (*quo spiritus ad pulmonem trahatur*), et le remède proposé par lui, l'ouverture de la trachée au-dessous du larynx, sont choses inutiles ; (*Remedium autem aposteribus excogitatum, perforatione asperæ arteriæ sub*

larynge vanum videtur.) P. 234 *D.* Et l'on persiste à écrire que « Césalpin était un de ces génies supérieurs, dont la pénétration surmonte les plus grandes difficultés ! » (Eloi. *Dict. histor. de la médecine*, 1755. — A. Chéreau. *Dict. encyclop. des Sc. méd.*, 1874.)

Mais, je reviens à la circulation générale. Comment a-t-on pu voir dans le passage, que je viens de rapporter tout entier, la démonstration de la circulation du sang dans les veines, c'est-à-dire son retour au cœur. Que veut dire cette phrase de M. Ch. Richet, qui nous paraît s'en être trop fié au livre de Flourens (P. 692, revue citée) :

« Ce qu'il faut retenir de l'œuvre de Césalpin, c'est cette ex-
» périence, ou plutôt cette observation fondamentale relative
» à la circulation du sang dans les veines. Cette expérience
» suffirait à sa gloire, car c'est le fondement de la théorie de
» la circulation, et une grande partie de l'ouvrage de Harvey
» est consacrée à la démonstration du fait que les veines ra-
» mènent le sang au cœur, contrairement à l'idée de Galien
» et des anciens. » Mais Césalpin, c'est un ancien, le restaurateur d'Aristote ! Le véritable cours du sang dans les veines aurait été entrevu par lui, que par respect pour Aristote, il aurait cherché une explication pour ne pas voir. C'est ce qui est arrivé pour le gonflement des veines au-dessous de la ligature. Il discute et conclut à un mouvement de flux pendant la veille et de reflux (au cœur) *pendant le sommeil.* Et cela en 1593 ! Quand Fabrice d'Aquapendente, en 1574, avait décrit les valvules des veines (déjà connues avant lui). Césalpin ne se sert pas de cette découverte et Fabrice lui-même n'en comprend pas l'importance, parce que ni l'un ni l'autre n'a soupçonné la circulation générale. Ils auraient plutôt pensé que ces valvules étaient destinées à modérer le cours du sang veineux allant du cœur ou du foie aux organes (1).

Ainsi, contrairement aux affirmations de M. Ch. Richet qui trouve « la question historique jugée » p. 693 (2), il faut dire

---

(1) M. Ch. Richet fait erreur quand il dit, p. 692, que Fabrice montra qu'elles « facilitaient le cours du sang vers le cœur ».

(2) C'est-à-dire que le livre de Flourens est à refaire. L'histoire doit être traitée plus sérieusement ! Quand on ne se montre pas assez sévère on s'expose à propager des erreurs. Ainsi c'est à tort que M. Richet écrit (Revue citée, p. 698) : « Le célèbre tableau de Rembrant qu'on a appelé la *Leçon d'anatomie* représente l'anatomiste hollandais Tulp faisant la démons-

nettement que, dans sa découverte de la circulation du sang, Harvey n'a pas eu de prédécesseurs.

« Il n'y a, dit M. Ch. Richet, que bien peu de découvertes jaillissant tout entières du cerveau d'un seul homme, comme Minerve sortit tout armée du front (1) de Jupiter. » Eh bien ! Il n'en faut pas douter, la découverte de la circulation du sang a été de celles-là. Harvey ne l'a pas prise dans son cerveau comme aurait pu le faire Césalpin, mais il a établi une série d'expériences physiologiques, toutes plus remarquables les unes que les autres, pour démontrer un fait auquel personne n'avait songé avant lui. Son ouvrage : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* a paru à Francfort en 1628, in-4°. Honneur, gloire et louanges à Guillaume Harvey !

Semper honos nomenque viri laudesque manebunt.

---

tration des chylifères ? » Le ventre du cadavre n'est pas ouvert. Un seul bras est disséqué, et Tulpius fait très probablement la démonstration des muscles qui meuvent les doigts et la main.

(1) Pourquoi ne pas mettre du cerveau, comme le dit la fable.

VERSAILLES. — CERF ET FILS, IMPRIMEURS, RUE DUPLESSIS, 59

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

NOTICE

SUR

JEAN LE BON

MÉDECIN DU CARDINAL DE GUISE (1)

PAR

M. LE Dr E. TURNER
Ancien interne des hôpitaux de Paris
Membre honoraire de la Société anatomique

L'auteur a fait suivre sa notice de la prosopopée *le Rhin au Roy*, 1568, et classe J. Le Bon parmi les moralistes du seizième siècle. Dans cette étude très intéressante à plus d'un point de vue, j'apprécierai surtout la partie médicale, où je vais moissonner à pleines mains pour les lecteurs de la *Gazette*.

I

Jean Le Bon, qui, selon l'expression de La Croix du Maine, « a fait parler de lui, en son temps, pour beaucoup d'occasions dignes de remarque », est né au commencement du seizième siècle, à Autreville, près de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne).

De là son surnom de l'*Hétropolitain*, que beaucoup n'ont pu s'empêcher d'écrire naturellement *Hétéropolitain*. Ami des

(1) Par A. Benoît, conseiller à la Cour de Paris. — In-8 de 71 pages. Paris, Martin, successeur d'Aubry.

Muses, il se donne parfois le prénom d'*Apollinaire.* Il a pris aussi le pseudonyme de Nobel, l'anagramme de Lebon. Mais je ne crois pas que la *Philippique de* Jean Macer *contre les poëtastres et rimailleurs françois de nostre temps,* Paris, 1557, doive lui être attribuée. Le style de ce pamphlet n'est point de Le Bon (lisez p. xxvi et suivantes de la notice). De plus, il ferait double emploi avec *Oraison ou invective contre les poètes confrères de Cupidon et rithmailleurs de nostre temps,* par Jean Nobel. Rouen, 1554.

Le Bon se fixa d'abord comme médecin à Chaumont, où il mourut en 1583, d'après les recherches attentives de mon ancien collègue et ami, le docteur E. Bougard (*Bibliotheca Borvoniensis*, 1866, gros in-8). Il a demeuré aussi à Langres où, disait-il en 1576, il avait laissé ses Mémoires à cause de l'invasion des Rheistres. Mais en 1574, il y avait déjà plus de vingt ans qu'il allait pendant la saison des bains à Bourbonne et à Plombières, « les ayant practiquez par l'espace de vingt ans entiers et plus ; ensemble ceux de Plommières » (dédicace de l'*Abrégé des bains de Borbonne,* datée de Lyon, 4 novembre 1574). C'est de Remiremont, 15 juin 1576, qu'est datée celle de la deuxième partie des *Adages* « à M. Ronsard Vandômois..... ». « A tant verras, Ronsard, que le médecin estant en Vosges sur les montagnes, arborisant plantes rares et incognues, a trouvé la source de notre rythme, où tu es le prince entre les Gaulois. » La troisième partie des *Adages* « à M. de Baïf » est de Poictiers, le 1er octobre 1577. L'*Abbrégé de la propriété des bains de Plommières,* dédié « à la Royne » est de Paris 1576, etc. Le Bon a donc souvent changé de résidence. Du reste, il eut à suivre, dans ses nombreux voyages, son illustre client le cardinal de Guise (1). A la fin de 1574, il était à Avignon. C'est là qu'il écrit l'épître dédicatoire « à Ronsard premier rhymeur des

(1) Louis Ier de Lorraine (1527-1578), archevêque de Sens ; fils de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon ; frère de Charles, cardinal de Lorraine et archevêque de Reims (1524-1574) ; et de François, duc de Guise, tué à Orléans par Poltrot de Méré (1519-1563), etc

François » le 18 novembre, et l'avis *ad lectorem* le 26 du même mois, placés en tête de son opuscule : l'*Origine et Invention de la rhyme* (1). On lit à la fin : *Die natalis Domini, Aveniopoli, in aulæ Divi Henrici, regis Galliarum et Poloniæ.* Avignon fêtait alors le passage de Henri III, qui « revenait, sans trop de hâte, prendre possession du trône de » France, vacant depuis le 30 mai par le décès prématuré de » son frère Charles IX... *Estaient millions de Pharos, sur » le palais, tours et tourillons de là à l'entour*, et à cette » occasion Le Bon composa ce distique :

» Omnia flamma petit, cœlos et sidera vincit ;
» Avenio Henricum pro patre læta capit. »

Le Bon a voyagé aussi hors de France. Il a visité sûrement les bords du Rhin, la Suisse, l'Italie. On voit dans l'*Etymologicon* qu'il a été en Angleterre et en Espagne. « Non plus » qu'à Londres, pour avec les gens doctes m'en estre là fort » enquesté, l'an 1568, » *feuillet* 21.— « En Espagne, tirant du » pais d'Aragon au roiaume de Valence, je m'arrêtai à cuillir » une verge et rose de Rhododandrum, » *feuillet* 44, *verso*.— « La pérégrination, dit-il dans l'*Origine et Invention de la » rhyme*, rend les hommes plus sçavans et plus expers à des» cription des choses. Je n'entends pas des illettrez ou idiots... »

II

Bien avant les deux traités sur les bains de Bourbonne (1574) et de Plombières (1576), où Le Bon a les titres de « médecin du roy et de Mgr le cardinal de Guise », M. A. Benoît place *Therapia puerperarum per Johannem Le Bon Hetropolitanum, medicum.* Parisiis, Jacobus Du Puys, 1554, in-16. Or, ce célèbre opuscule, qui est demeuré longtemps classique, a été imprimé pour la première fois en 1577, avec le *Thesaurus sanitatis paratu facilis* de Jean Liebault. Pari-

(1) La seule édition qui reste est de Lyon, 1582

siis, apud J. Du Puys. Il a une pagination particulière (1) et un titre à part : *Therapia puerperarum per Joannem Le Bon Heteropolitanum, regis et reverendissimi Cardinalis Guisiani medicum. Parisiis, apud J. Du Puys*, 1577. On lit d'ailleurs dans la dédidace de Le Bon : « Ornatissimo viro Joan. Liebaultio, Parisiensi medico », datée de Chaumont-en-Bassigny, calendes de mars 1577 : *Mitto ad te opusculum... quod ego aliquantulum subductus a fumis aulicis superiori hyeme domi sum meditatus :... si quid ergo in his nostris feriis dignum existimes, quod luce oculisque hominum fruatur, typographo excudendum dabis; sin minus laceris papyris trades, aut tineis excudendum relinques...* On retrouve *Therapia puerperarum* à la page 387 du deuxième tome (Bâle, 1586), que Gaspard Bauhin a ajouté à une nouvelle édition du *Gynæciorum sive de Mulierum affectibus*, etc., de Gaspard Wolph, publié en 1566, à Bâle, in-4. — Le recueil de Bauhin, en quatre tomes in-4, a été reproduit exactement par Israël Spach en un seul volume in-folio. Strasbourg, 1597. Le petit traité de Le Bon est à la page 394. — Une édition des œuvres de Jacques Houllier, commentées par Louis Duret et Antoine Valet, publiée à Francfort (*Francofurdi*), 1603, chez Nicolas Hoffmann, in-16, contient encore l'opuscule de J. Le Bon. L'exemplaire de la bibliothèque de l'Ecole de médecine (n° 33 330, D.) est incomplet; il s'arrête à la page 864; mais le titre porte : *His recens accessit Therapia puerperarum*, etc. *Recens* répond ici, probablement, à la date 1597, celle de la seule publication connue du typographe N. Hoffmann, à moins qu'il y ait eu une autre édition à Francfort, 1589, comme l'indiquent quelques auteurs.

René Chartier l'a aussi jugé digne de figurer dans son édition des *Omnia opera practica* de J. Houllier, avec les mêmes commentaires de Louis Duret et d'Antoine Valet : (s. l.) excudebat J. Stoer, 1623, in-4. — Genève, P. Chouet, 1635,

(1) Le petit traité de Le Bon est accompagné de la *Thérapeutique des enfants nouveau-nés* d'Eucharicus Rhodion, en tout 32 feuillets avec le titre (4 feuilles A, B, C, D).

in-4 (même impression). *Therapeia puerperarum* est à la page 298. — Paris, 1664, in-fol., de J. Dallin, qui a encore ajouté aux œuvres de J. Houllier des notes de J. Hautin. — Paris, J. d'Houry, 1674. Même in-fol. (le titre seul a été imprimé de nouveau). Le petit traité de J. Le Bon est à la page 685. Dans toutes ces éditions, depuis R. Chartier, on a écrit *Therapeia* au lieu de *Therapia.* M. A. Benoît les a comprises toutes dans cette trop simple indication : « La *praxis medica* de Jacques Hollier (*sic*), Francfort. »

Parmi les autres ouvrages médicaux, M. A. Benoît cite, d'après La Croix du Maine : deux traités de Galien « interprétés en françois par Jean Le Bon ». Paris, 1556 : 1° *D'alaigrir le corps;* 2° *Que les mœurs de l'âme suivent la complexion du corps.* — *La physionomie d'Adamant, sophiste*, avec le livre des *Nèves* ou verrues naturelles. Paris, 1556. « Camerarius, dit M. Benoît, a publié à Bâle, en 1544, une version » latine du texte grec d'Adamant, et c'est cette version que » Le Bon a mise en français. » — Puis en dehors de la médecine, quelques livres réputés tout aussi introuvables : *Lucien : de la Beauté.* Paris, 1557. — *Dialogue du Coural.* — *Dialogue de l'Antre de Mercure*, avec une épître de Le Bon à ses amis touchant la liberté parisienne. Paris, P. Gaultier, 1557, in-16. — C'est aussi à Paris, la même année, chez le même libraire, qu'auraient paru, dans le même format in-16, en 58 feuillets, *les Adages françois* (1re partie) *recueillis par J. Le Bon, Hétropolitain*, avec une dédicace « à ma Damoyselle de Saint-Remy ».

Le Rhin au Roy, par le médecin de Mgr le cardinal de Guise. Paris, Denis Du Pré, 1568. — *Advertissement du médecin de Mgr le cardinal de Guise à P. Ronsard touchant la Franciade.* Lyon et Paris, 1568, in-8. — *Etymologicon françois de l'Hétropolitain*, dédié à monseigneur l'illustrissime et révérendissime cardinal de Guise. Paris, D. Du Pré, 1571, in-8 de 52 feuillets. — *Le tumulte de Bassigny*, etc. Lyon et Paris, 1573, in-8 de 16 feuillets non numérotés, réimprimé dans les *Archives curieuses de l'histoire de France* (t. VIII,

série I) et dans le *Trésor des pièces rares et curieuses de la Champagne et de la Brie*, publiées par Carnandet (1863, livraison 1re). — L'*Origine et invention de la Rhyme*, par J. Le Bon, médecin du roy (1576), dont on a seulement l'édition de 1582. — *Les Adages ou Proverbes de Solon de Voge par l'Hétropolitain*. Paris, N. Bonfons (sans date), in-16, qui ne sont pas perdus, forment avec les *Abbrégés de la propriété des bains de Borbonne et de Plommières* une série d'ouvrages fort intéressants à lire et à étudier (1). Mais je dois me borner aux livres de médecine.

Pour le traité des bains de Bourbonne, l'édition originale de 1574 n'existe plus. Il en est fait mention dans l'abrégé de la propriété des bains de Plombières, paru en 1576 « à Borbonne-les-Bains : encore plus amplement l'ay démontré en un livre imprimé de la faculté et vertu d'iceux (p. 56) ». Fort heureusement, il avait été reproduit dans le *Bastiment, érection et fondation des villes et citez assises ès trois Gaules, avec le catalogue d'icelles, plus un traicté de la propriété des bains, fleuves et fontaines admirables, le tout reveu et augmenté par J. Le Bon, médecin du roy*. Lyon, 1590 (p. 176-199), ouvrage publié par Claude Champier en 1531, et, après de très nombreuses éditions, revu et augmenté par J. Le Bon, en 1575. C'est là que le docteur E. Bougard l'a découvert, et, par ses soins, il a été réimprimé dans le *Trésor des pièces rares et curieuses de la Champagne et de la Brie*, 1863 (t. I, p. 227) ; puis dans *Bibliotheca Borvoniensis* (p. 180-193). Je relève ce passage de la dédicace à Geoffroy de Saint-Belin, abbé de la Creste (près Chaumont) : « Ayant ce peu de loysir à Lyon en ce mois de novembre » (1574), hors néantmoins de ma bibliothèque, où sont mes » mémoires de cecy et de plusieurs autres choses, je vous ai » traicté cest abbrégé pour vous testifier de combien je vous » prise et honore. »

(1) « Il suffit de s'entretenir un moment avec lui dans un de ses livres pour comprendre ce qu'étaient l'homme et le savant. » (*L. Jouve.*)

Le traité original des bains de Plombières existe avec ce titre : *Abbrégé de la propriété des bains de Plommières, extrait des trois livres latins de J. Le Bon, Hétropolitain, médecin du Roy et de M. le cardinal de Guise.* Paris, Ch. Macé, 1576, in-16 (une deuxième édition promise par Le Bon n'a pas paru). Ce petit livre a été réimprimé à Remiremont en 1869, avec le *fac-simile* du titre primitif, une charmante préface de Louis Jouve, qui a ajouté à cette nouvelle édition, revue et corrigée avec grand soin, un glossaire-index et la traduction des passages latins. Elle est donc de tous points préférable à la première, et c'est elle qu'il faut lire.

« Joinct aussi, dit Le Bon dans sa dédicace à la Royne, » que je suis le premier qui a commencé à practiquer les dictes » eaux et à les mettre en lumière. »

Je prends encore dans mes notes les citations suivantes : P. 42 : « Comme est le plomb d'où elle prend sa dénomi- » nation pour être le principal fossile et minière de cent ou » peut-être de mil autres. — P. 46 : L'*hydrotherapia*. — » P. 48 : Attendu qu'ils ont autres effets que la pharmacie et » boutiques d'apoticaires. Et aydant Dieu, remettray la hydro- » thérapeutique médecine en son estre et vigueur. — P. 55 : » Se baigner *à l'adamiste*. Les gens de faict et d'honneur ne » tombent pas en ceste irrévérence. — P. 62 : Les douleurs » et goutes incurables et spasmes de ceux qui fondent les » lettres montrent la vénénosité des métaux. — P. 64 : Le » bon Théophraste parle des bains naturels comme un vray » idiot, non plus comme un médecin », etc.

III

Je dois cependant m'arrêter encore un peu au recueil des *Adages*, sur lesquels a plus particulièrement insisté M. Benoît. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Z. 1780, réserve) est bien celui qui est décrit dans la notice. Même titre, 20 feuilles de A à V, constituant 160 feuillets non chiffrés, etc. Mais pourquoi, puisqu'elle est sans date, faire de cette édition

la « deuxième et dernière », et la placer en 1577? Elle répond tout aussi bien à l'année 1616, comme on l'a dit, qu'à une autre date.

Après le feuillet du titre : *Adages et Proverbes de Solon de Voge, par l'Hétropolitain.* Premier livre, deux, trois et quatrième. Reveue par l'autheur. A Paris, etc., se trouve l'ancienne préface, qui a 7 feuillets ou 14 pages. « Amy lecteur... (sans date). Au 9e feuillet, *Adages français recueillis par Jean Le Bon, Hétropolitain.* Cette première partie (35 feuillets), qui n'a pas conservé la dédicace : « A ma Damoyselle de Saint-Remy », est rangée comme les autres par lettres alphabétiques. En était-il de même dans la première édition? Ce n'est pas probable; on lit, en effet, dans la préface, *in fine : Je ne les tay mis par ordre; car, pour la première impression, tu te dois contenter; mais, à la seconde, si je ne te rends des Achillades* (à remplacer par *Chiliades*, série de 1000) *autant complettes que celles d'Erasme, je veux que tu dies mal de moy.* Parmi les treize dictons ajoutés à la fin de cette première partie, celui-ci : *Mil cinq cens septante et six, le Champenois a fin fut mis*, prouve un remaniement.

La deuxième partie des *Adages ou Proverbes de Solon de Voge par l'Hétropolitain* (33 feuillets, toujours ordre alphabétique) est précédée de la dédicace « à monsieur Ronsard Vandômois, salut », datée de Remiremont, 15 juin 1576. Ce qui me porte à croire qu'elle a paru une première fois à part, comme la troisième. Le Bon les aurait réunies ensuite avec le 4e livre et les questions énigmatiques dans l'édition que je continue à décrire.

La troisième partie (54 feuillets) : « A Marc-Antoine de Baïf (1), poète latin et français et secrétaire du Roy », a aussi sa dédicace : « A monsieur de Baïf, » datée de Poictiers, le 1er octobre 1577, et signée : « ton amy Apollinaire Le Bon. » Il fait remarquer cette fois que parmi ces proverbes qu'il

(1) M. A. Benoît fait observer que c'est *Jean*-Antoine.

recueille « pour se jouer, maints sont agrestes et rustiques. »

Les *Adages de Solon de Vosge*, *livre quatrième*, n'ont pas de dédicace. Ils sont précédés de cette phrase : *Sales appellantur omnis vitæ lepos et summa hilaritas, laborumque requies*. Dans les 17 feuillets qui le composent, il y a un supplément de proverbes pour les lettres C. I. L. Q.

Le livre se termine par 10 feuillets de *Questions énigmatiques, récréatives et propres pour deviner et y passer le temps*, qui sont pêle-mêle, c'est-à-dire sans ordre alphabétique.

M. Benoît n'a-t-il pas donné trop d'importance à cette récréation, fort relevée, sans doute, de Jean Le Bon? Ce dernier a dit en riant :

Le foliage entier du Vosgien Solon
Durera plus que tel qui se croit un Platon.

C'était un badinage qui l'enchantait : *le Vosge rit mieux que tout Rome.*

Que conclure, en effet, d'un livre de proverbes? En tout, ne dit-il pas le pour et le contre? L'Hétropolitain ou le Solon des Vosges n'en a pas moins été, en même temps qu'un médecin instruit, un philosophe spiritualiste, chrétien et catholique, exempt de croyances superstitieuses, « modéré envers les novateurs en religion ». Plus que M. Benoît, qui ne craint pas d'écrire, dans son horreur des révolutions politiques et sociales : « La prétendue réforme religieuse au seizième siècle » et la commune de Paris en 1871 sont mère et fille » (ch. 13). Dans le chapitre suivant, Le Bon, « sujet loyal, respecte le » Roi et son autorité souveraine, » tout en étant « bon patriote » et un fervent apôtre de la liberté et de l'égalité ». De sorte que M. Benoît, imitant la diversité des adages et proverbes de son auteur, finit par le présenter « comme le précurseur » le plus net des sages réformateurs de la société française » en 1789 » (p. LVIII de la notice).

Le Bon certes était doué d'une incroyable activité d'es-

prit (1); non seulement il a publié un grand nombre de livres dont quelques-uns sont aujourd'hui inconnus, mais il en a promis plusieurs autres qui n'ont pas vu le jour. M. A. Benoît en donne la liste dans sa notice. Outre les trois poèmes latins inédits, comme la *Franconymia*, qu'il avait cependant « relimée *præter poetarum odium et invidiam* », il avait fait paraître un traité *de Sclopetis* ou chirurgie des coups de guerre, dont il a promis une deuxième édition; un autre traité sur la peste (Bains de Plombières, p. 68 et 65). Et dans l'épître à Baïf il dit: « Je vous communiquerai ce que j'ai fait » *de vetere Gallorum religione*, et mon poème latin où j'ai » allaubigné ce que jamais j'ai amassé de fleurs. » A la fin du tumulte de Bassigny, on lit encore : *Cætera in Le Bon Hetropolitani belli sacri Historia.* Ce travailleur infatigable avait évidemment nombre de matériaux en réserve; ce qui lui permet d'écrire (1576), dans la dédicace du *Traité des bains de Plombières :* « Que s'il plaît à la Majesté royale m'employer » ou à l'histoire ou à mon estat, je ferai peut-être beaucoup » de choses qu'autres ne feront. » On peut, du reste, appliquer aux ouvrages qui restent de l'Hétropolitain l'un des adages de son recueil : *Le bon livre vieillissant rejeunit et florist.*

Enfin il faut louer Jean Le Bon d'avoir essayé de s'écarter de la routine galénique. Il salue (p. 73 du *Traité des bains de Plombières*) l'aurore d'une *eschole gallicane* en médecine parfaite (par pays ou régions). Il aime Ambroise Paré (1510-1590), s'emporte contre Paracelse, qu'il appelle *Parastultus*, et déteste Jacques Grévin, médecin, poète et calviniste. Mais, disent encore les adages :

Les inimitiés de lettres ne sont gladiatoires.

(1) Il paraît s'être mêlé, par la plume du moins, à tous les événements de son temps : lettres, politique, médecine et chirurgie, étymologie, grammaire ; son esprit embrasse tout (préface de M. L. Jouve).

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

BIBLIOGRAPHIE

D'ANDRÉ DU LAURENS

PREMIER MÉDECIN DU ROI HENRI IV
CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

AVEC QUELQUES REMARQUES SUR SA BIOGRAPHIE

PAR

M. LE D[r] E. TURNER

Ancien interne des hôpitaux de Paris
Membre honoraire de la Société anatomique

Si M. Chéreau a éclairci quelques points de la bibliographie de Guy Patin (*Gaz. hebd.*, 1879, n[os] 35, 36 et 37, Bibliographia Patiniana), il a singulièrement embrouillé celle d'André Du Laurens. Voici, en effet, ce qu'on trouve aux pages 565 et 566 :

« IV. Traduction du français en latin de toutes les œuvres d'André Du Laurens... Ses ouvrages sont nombreux et presque tous écrits en français. On doit savoir gré à Guy Patin d'avoir entrepris et mené à bonne fin une entreprise qui était considérable, et qui consistait à mettre en latin, non seulement tous ceux de ces ouvrages qui avaient vu le jour, mais encore d'enrichir l'œuvre de plusieurs leçons données par le célèbre archiatre de Henri IV du haut de sa chaire professorale de Montpellier. En 1628 paraissaient à Paris,

chez Martin Durand, deux beaux volumes in-4 portant ce titre : *Andreæ Laurentii .. opera omnia... Studio et opere Guidonis Patini.* On y trouve, outre deux beaux portraits, celui de Henri IV et celui d'André Du Laurens, les traités suivants :

» *A*. La traduction latine de tous les ouvrages déjà imprimés en français par Du Laurens, savoir :

» 1. *Historia anatomica. Libri XII;*

» 2. *Tractatus de crisibus. Libri III;*

» 3. *Tractatus de strumis. Libri II;*

» 4. *De visu et eum conservandi modo;*

» 5. *De morbis melancholicis et eorum curatione;*

» 6. *De catarrhorum generatione et eos curandi modo ;*

» 7. *De senectute, ejusque salubriter transigendæ ratione;*

» 8. *De arthritide;* 9. *De elephantiasi;* 10. *De lue venerea*, dictés en français par Du Laurens aux chirurgiens de Montpellier dans les années 1587 1588.

» *B*. L'impression de deux ouvrages qui n'avaient pas encore vu le jour, savoir :

» 1. *Brevis commentarius in Artem parvam Galeni*, dicté à Montpellier par Du Laurens dans les années 1589-1590, écrit de la main même de l'auteur, et que Patin dut à la générosité de Jean Auber (de Moulins), élève de Du Laurens.

» 2. *Consilia medica*, écrit également par Du Laurens, et que Gabriel Naudé confia à son ami.

» Patin a enrichi de quelques notes ou scholies les traités *De arthritide* et *De elephantiasi*, et il a interprété le traité *De lue venerea*. Il y a même tout un chapitre de lui à l'occasion de l'origine tant combattue de la maladie vénérienne.

» Il y défend la provenance américaine, et soutient que ce sont les soldats de Christophe Colomb qui l'ont apportée en Italie. Les Italiens l'ont communiquée aux Français lors de l'expédition de Naples, et les Français n'ont pas tardé à en contaminer leurs compatriotes. Une deuxième scholie, établit les diverses formes de la maladie telles que les avait proposées Fernel. »

Il faut bien le dire, tout cela est inexact. D'abord « les ouvrages imprimés en français par Du Laurens » se bornent à un petit volume in-12 de 274 feuillets : *Discours de la conservation de la vue; des maladies mélancholiques; des catarrhes, et de la vieillesse.* Le *De crisibus*, l'*Historia anatomica*, le *De mirabili strumas sanandi*, etc., sont en latin. Les « *Opuscules recueillis des leçons de M. André Du Laurens, lorsqu'il lisait publiquement aux chirurgiens de l'Université de Montpellier ès années* 1587 *et* 1588 », publiés pour la première fois en 1613, avec la traduction en français des œuvres de Du Laurens par Théophile Gelée, sont, avec les quatre discours dont je viens de parler, les seules choses que Guy Patin ait eu à traduire; car les deux publications nouvelles, « Bref commentaire sur l'*Ars parva* de Galien » et les « Consultations médicales, » étaient aussi en latin.

Voilà donc l'entreprise jugée « considérable » par M. Chéreau, réduite à ses justes proportions. Il est facile d'ailleurs de s'en faire une idée plus nette encore en compulsant l'édition de Guy Patin. L'*Historia anatomica* comprend tout le premier volume, 731 pages. Dans le deuxième volume, le *De crisibus* en a 108; le *De mirabili strumas sanandi*, etc., 79; les quatre traités *De visu, De morbis melancholicis, De catarrhorum generatione, De senectute*, 141; les trois opuscules, *De arthritide, De elephantiasi, De lue venerea*, 84; le Bref commentaire, 50; et les Consultations, 82. Ainsi, sur 1275 pages, il n'y a que 225 pages de traduction. C'est bien peu *considérable!* Le plus grand travail de Guy Patin a été, il me semble, de revoir et de corriger les œuvres latines. Nous verrons bientôt, en examinant cette précieuse édition, que l'infatigable et soigneux docteur régent s'est donné la peine de dire exactement et à plusieurs reprises ce qu'il avait traduit.

Auparavant il est nécessaire d'énumérer les ouvrages d'André Du Laurens dans l'ordre de leur apparition. Il n'a pas commencé par l'*Historia anatomica*, et d'ailleurs les publications premières ont été négligées par Guy Patin. C'est

une petite discussion avec Simon Piétre sur les anastomoses ou communications des vaisseaux du cœur chez le fœtus ou l'embryon. Simon Piétre (1564-1618), que Guy Patin appelait le grand Piétre (1), avait fait paraître à Tours, en 1593, une petite plaquette de 10 pages in-8 : *Nova demonstratio, et vera Historia anastomoseωn vasorum cordis in embryo; cum corollario de vitali facultate cordis in eodem embryo non otiosa. Ad senatum amplissimum et triumviros regios. Auctore Simone Pietre, doctore medico parisiensi.* Turonis, excudebat Jametius Mettayer, typographus regius, MDCXIII. C'est 1593 : le C a été mis par erreur avant l'X.

Simon Piétre croit avoir fait une découverte importante. Il la met sous le haut patronage du parlement qui siégeait à Tours depuis plus de quatre années, pendant les troubles de la Ligue. Simon Piétre n'est pas de l'avis de Galien, et il prend les lecteurs pour juges :

Judicio de me ipse ero, vos eritis judices.

A. Du Laurens relève le gant d'une manière très vive, sans nommer Simon Piétre : *Apologia pro Galeno et impugnatio novæ ac falsæ demonstrationis de communione vasorum cordis in fœtu... Auctore Andrea Laurentio, regis medico ejusdemque in Monspeliensi academia professore.* Turonis, excudebat Jametius Mettayer, 1593. In-8 de 48 pages. A la trente-quatrième : *Impugnatio corollarii de vitali facultate.*

Il blâme les nouveaux, et finit par cette phrase : *Vos vero*

(1) Il était gendre de Michel Marescot, un docteur régent célèbre, et oncle de Riolan le fils. Sa fille avait épousé Claude Charles, qui fut doyen (1610-1612). Son père, appelé aussi Simon, mort en 1584, était l'illustre doyen (1564-1566) par lequel fut établi le mode d'élection des doyens qui servit si longtemps de règle dans l'ancienne Faculté. Sa sœur Anne avait épousé le premier Jean Riolan. Son frère, Nicolas Piétre, mort en 1649, âgé de quatre-vingts ans, était le doyen de la Faculté de novembre 1626 à novembre 1628. Jean Piétre, mort en 1665, qui fut aussi doyen de 1648 à 1650, immédiatement avant Guy Patin, était fils de Nicolas. Un autre Jean Piétre, doyen de 1628 à 1630, était neveu du premier Simon Piétre, par conséquent cousin du grand Piétre et de Nicolas.

φιλίατροι *hortor ne a Galeni et veterum, dum vera docent, decretis unquam recedatis.*

Simon Piétre s'adresse alors à André Du Laurens. *Simonis Petrei medici parisiensis disputatio, de vero usu Anastomoseων Vasorum cordis in embryo, ad Andream Laurentium, medicum Monspeliensem clarissimum.* Augustæ Turonum excudebat Jametius Mettayer, 1593, 27 pages in-8. En marge, sont indiqués les renvois aux différents passages de l'ouvrage précédent qui sont l'objet de ses critiques.

André Du Laurens réplique aussitôt par *Andreæ Laurentii regis medici, ejusdemque in Academia Monspeliensi professoris admonitio ad Simonem Petreum, medicum Parisiensem clarissimum.* Augustæ Turonum, 1593, in-8 de 40 et quelques pages (les dernières manquent). Il éclate dès le commencement : « Legi eam avidissime, relegi et intra » unius horulæ spatium totam percurri. Commovit me statim » et gaudio pene incredibili perfudit disputationis nomen » quod ipso præfert titulo. »

Il se moque de Simon Piétre, p. 5, qui a osé écrire : « *Ego primus tenebras discussi quas sibi et veritati Galenus obtenderat.* » Cette phrase se trouve à la page 9 de la pièce précédente.

Simon Piétre oppose alors à l'âpre avertissement de son adversaire une douce critique. *Simonis Petrei medici parisiensis lenis censura in acerbam admonitionem Andreæ Laurentii, medici Monspeliensis clarissimi.* Turoni, apud Claudium Montr'œil et Joannem Richer, 1593, in-8 de 22 pages.

Ainsi finit cette dispute. Car une autre pièce indiquée avec cette mention, dans le catalogue des sc. méd. de la Bibl. nat., Tb. 71, 4 : *Triumphus veræ et Galenicæ demonstrationis de vasorum cordis in fœtu communione. Autore Andrea Laurentio...* Turonis, J. Mettayer, 1593, in-8 (et qui n'existe pas), me semble bien plutôt être un deuxième titre de l'*apologia pro Galeno,* etc., qu'une dernière réponse d'André Du Laurens.

J'ai dû insister sur ces petites pièces parce qu'elles n'ont pas été mises en bon ordre dans le catalogue de la Bibliothèque nationale; parce qu'elles ont été mal indiquées par M. le docteur Hubert Rodrigues (*Nouvelle biographie générale*, Firmin Didot, 1858), d'une manière par trop incomplète dans le *Dict. hist. de la méd. anc. et mod.* de Dezeimeris, et dans les autres bibliographies; et parce que Haller lui-même, qui parle de cette dispute, n'a pas pris le temps de faire la lumière sur ce point.

A. Du Laurens, au septième chapitre du livre VIII de l'*Historia anatomica* (1600) reprenant cette discussion, a inséré l'opinion de Simon Piètre telle qu'elle se trouve exprimée dans la première pièce : *Nova demonstratio*, etc., depuis *Naturæ primum institutum* jusqu'à *toto gestationis tempore otiari*, in-fol., p. 319.

Le premier ouvrage d'André Du Laurens, publié à Lyon en 1593, a pour titre : *Andreæ Laurentii doctoris medici et in celeberrima Monspeliense academia regii professoris* OPERA ANATOMICA *in quinque libros divisa, in quibus, etc.* Lugduni, sumptibus Joannis Baptistæ Buysson, 1593. Cet in-8 de 840 pages, assez rare, se trouve à la bibliothèque de l'Ecole de médecine, n° 31557.

Il n'a pas de dédicace. Richard du Laurens, médecin, frère de l'auteur, l'offre au lecteur en ces termes : « Habes, studiose lector, in hoc opere plane aureo ac divino, tanta fide, facilitate, ac diligentia expressam humani corporis vivam ac veram anatomen, ut nihil de jure desiderari possit; sive quod viam ad Hippocratis, Galeni, ac aliorum tum veterum tum recentiorum auctorum locos anatomicos inter se invicem dissidentes conciliandos ac intelligendos paret, spectes; sive quod eos qui in re anatomica diligenter versati sunt, confirmet, memoriam augeat, judicium roboret, sive denique quod ad perfectam et integram anatomes cognitionem conducat, etc. » Parmi les éloges en grec et en latin, je prends ce sonnet :

A monsieur Du Laurens sur son œuvre de la dissection de la fabrique humaine.

Tes escriptz (mon Laurens) faicts à perfection
Me semblent ung iardin garny de fleurs plus belles,
Qui ne tumbent iamais, ains rendent immortelles
Leurs plantes et l'auteur de leur production.

Des médecins de l'arbre et grecque nation
Les traicts plus signalez parcelle par parcelle
Tu nous verses icy d'une abondance telle,
Que tu nous ravis tous en admiration.

Icy l'on apprendra mainte philosophie,
Maintes commoditez de nostre fresle vie
De tout le corps humain par la description.

Icy s'estoffera d'un Apelle la gloire,
Qui d'un corps commencé fait bruir la mémoire,
Duquel se voit icy la consommation.

F. Perreau, médecin (de Lyon probablement), qu'il ne faut pas confondre avec Jacques Perreau, docteur régent de Paris.

Ce n'est pas une première édition de l'*Historia anatomica*, laquelle a 12 livres. L'ordre des matières n'est plus le même. L'ouvrage a été complètement remanié.

La même année 1593, paraissait à Tours *Andreæ Laurentii regis medici ejusdemque in Academia Monspeliensi professoris* De Crisibus *libri tres. Adjecta est universalis quædam methodus ad prognosin, et crises omnium morborum, sed præcipue acutorum conferens.* Cæsaroduni Turonum excudebat Jametius Mettayer, 1593. In-8 de 165 feuillets.

André Du Laurens dédie son livre au premier président du parlement de Paris (alors à Tours), Achille de Harlay (1536-1616), écuyer, S. de Beaumont. Quand il était professeur

à Montpellier, on l'avait prié de publier ses leçons sur les jours critiques. Ayant maintenant plus de loisir, il s'est mis à les revoir pour les faire paraître : « Quæ nunc magno fruens otio, et polire et illustrare cœpi ». Il venait de sentir les morsures de l'envie et la dent de la jalousie. Que d'orages avait soulevés en effet la vraie et galénique démonstration de la communication des vaisseaux du cœur chez le fœtus? Les *Opera anatomica* édités cette année-là n'avaient guère plu à ceux (qui ne trouvent rien de bien que ce qu'ils font), dit-il entre parenthèses. Tout cela l'avait rendu anxieux, hésitant..., mais avec une si puissante protection que n'oserait-il pas? Et alors il a écrit ses livres sur les crises et les jours critiques. Cette dédicace est datée de Tours, le 10 septembre (4 id. septemb.).

Parmi les éloges, on trouve ce *sonnet au sieur Du Laurens*.

Ce n'est point Hippocrate, Æsculape, Chiron,
Nicandre, Paracelse, Avicenne, Mercure,
Mélampe, Machaon, ni la docte écriture
De ce grand Galien, Podalyre ou Péon :

Ce n'est point Mesué, moins c'est Apollon,
Qui suscita les morts hors de leur sépulture :
Ce n'est pas ce Geber, qui singe de nature
Convertit les méteaux en le rouge lyon.

Ce n'est ce Prométhée, duquel la main funeste
Pour un homme animer pilla le feu céleste
Donnant vie à la terre, ainsi que les grands dieux.

Mais c'est un qui à nul, fors qu'à lui seul ressemble,
Laurent plein de lauriers, la scytale des cieux,
Qui seul en sait autant, qu'ils savaient tous ensemble.
Rien de mortel ne soupire mon âme.

LE PLESSIS-SOHIER, conseiller,
maistre d'Hostel ordinaire du roy.

Cet in-8, d'une belle impression, a 165 feuillets. (Bibl. nat., Td. 19, 13). Les autres éditions ont paru : à Lyon, chez

Horace Cardon, 1605, in-8 de 137 pages; à Francfort de la typographie de Nicolas Hoffmann, aux frais de Jean Rodius, 1606, in-8 de 160 pages, pareil au précédent; à Lyon, aux frais d'Horace Cardon, 1613, in-8 de 137 pages aussi, mais imprimé de nouveau; à Lyon, 1596, in-8, TREW. indiqué par Haller, m'est inconnu.

Le catalogue des Sciences médicales de la Bibliothèque nationale indique, pour 1594, une première édition (introuvable) des DISCOURS *de la conservation de la vue ; des maladies mélancholiques; des catarrhes; et de la vieillesse.* Il est certain qu'il y en a eu une, puisque celle de 1597 (assez commune) porte : *Composez par M. André Du Laurens médecin ordinaire du roy et professeur de sa majesté en l'université de Montpellier, revus et augmentés de plusieurs chapitres. Paris, chez Jamet Mettayer*, in-12 de 274 feuillets.

André Du Laurens a dédié cet ouvrage à la duchesse d'Usez, comtesse de Tonnerre (1), sa bienfaitrice, pour laquelle il avait été fait. Cette femme distinguée était alors retirée à l'abbaye de Marmoutier, tout près de Tours, sur la rive droite de la Loire. Du Laurens ne cessait de lui prodiguer ses soins et ses attentions. Et ce n'est qu'après sa mort, arrivée en 1596, qu'il devint médecin ordinaire du roi.

« Je crois, madame, dit Du Laurens dans son épistre, que Dieu s'est voulu servir de moy pour alonger vos ans, et rendre vostre vieillesse plus heureuse ; vous l'avez assez experimenté depuis deux ans (2). Car ayant esté vivement affaiblie des trois les plus violentes et extraordinaires maladies qu'on eust sçeu voir, et qui estaient assez fortes pour esbranler la meilleure complexion du monde, et faire courir fortune à un aage plus florissant que le vostre, vous n'en avez senty aucune

(1) Louise de Clermont-Tallard, comtesse de Tonnerre, qui avait épousé : 1° François du Bellay, mort en 1553; 2° en 1556, Antoine de Crussol, vicomte d'Usez, duc et pair de France en 1572, mort en 1573, sans postérité. C'est à ce dernier qu'A. Paré a dédié ses DEUX LIVRES DE CHIRURGIE : *De la génération* e *Des monstres.*

(2) On est en 1594.

diminution en vostre vigueur..... Il ne vous est resté que vos trois maladies ordinaires, lesquelles nous combattons tous les jours avec un bon régime, et avec des remèdes si benins, qu'ils ne peuvent en rien altérer vostre bon naturel. Vous avez un petit commencement de taye à l'œil droit, mais l'autre est du tout sain ; vous sentez parfois quelques attaques de l'hypochondriaque, mais si légères, qu'elles s'esvanouissent aussi tost que fumée, ce qui vous fasche le plus sont ces petits catarrhes qui tombent sur les yeux, sur les dents, sur les bras, et sur les jambes. Vostre esprit qui est capable de tout ce qui est de plus rare au monde, a esté curieux d'en cognoistre les causes, et savoir d'ou procedoient tous ces accidents : je vous en ay fort souvent entretenue, et en propos vulgaires, et en termes exprès de la médecine. Enfin, mes discours vous ont esté si aggréables, qu'estant retirée à l'abbaye de Marmoustier pour jouir avec la beauté du lieu, de la bonté de l'air, vous m'avez commandé de les mettre par escrit et de leur faire voir le jour sous votre autorité. Je n'ay peu honnestement vous le refuser, encores qu'un si gros subject meritast d'estre enrichy d'une infinité de belles autoritez, que ma mémoire ne pouvait fournir pour estre despourveu de livres. Je vous ai donc dressé trois discours touchant vos trois maladies : J'y ay adiousté sur la fin un petit traicté de la vieillesse, qui vous pourra servir à l'advenir, car de vous appeler à présent vieille il n'y a point d'apparence, veu que vous ne ressentez encores aucune incommodité de la vieillesse... L'ouye vous est demeurée aussi subtile et le goust aussi friand que jamais ; le cœur si vigoureux, que toutes les ataques que vostre hypocondriaque lui aye sceu faire, ne l'ont jamais peu esbranler ni faire perdre sa cadence : le foye si libéral, qu'il fournit plus de sang au corps qu'il ne lui en faut ; de sorte que nous sommes contraints vous en faire tirer une fois l'année,. . puis donc que vostre âme exerce si dignement toutes ses actions, peut-on dire que son instrument soit usé ou vieilli ? Je croy, madame, qu'on ne vous peut appeler

vieille, sinon pour ce que vous avez passé cinquante ans, » etc.

Il dit, dans l'avertissement de *L'auteur au lecteur* : « Mais s'ils ne veulent avoir esgard que je ne fay pas profession d'escrire en françois, je leur diray avec tous les sages, que ceste trop curieuse recherche des mots est indigne d'un philosophe, » etc.

Comme on devait s'y attendre, cet ouvrage eut un grand nombre d'éditions. Toutes ont le même titre que celle de 1597, qui est la deuxième. Une (*s. l.*) ce qui veut dire sans indication de lieu, 1598, pour Théodore Samson se trouve à la bibliothèque de l'Ecole de médecine, n° 33505 A. in-12 de 516 pages. Vilain papier, assez mauvaise impression. On y remarque « L'*Hauteur* (*sic*) au lecteur ». — Rouen, 1600, sans nom de libraire, in-12 de 276 pages, caractères plus fins. Le titre porte : dernière édition. — Paris, 1606, chez P. Mettayer, in-12 de 274 feuillets, imprimé de nouveau page par page. La même édition : Paris, 1606, chez Orry. — Rouen, 1608, chez Claude Levillain, in-12 de 276 pages. Pareille à l'édition de 1600 et portant comme elle : dernière édition. — Rouen, 1615, chez Claude Levillain, in-12 de 204 feuillets, avec l'ancien titre, « revus de nouveau et augmentés de plusieurs chapitres ». — Rouen, 1620, *id. id.* — Rouen, 1630, chez Louys Loudet, in-12 de 204 feuillets; même titre, mais impression nouvelle page par page. Et de plus, en 1613, 1621, 1639, 1646 et 1662 avec la traduction en français *de toutes les œuvres* comme nous le verrons bientôt.

Je trouve dans Haller (Bibl. anat., I, 271) l'indication d'une traduction en anglais : London, 1599, in-4, BODL. *Discourses of preservation of the sight, of melancholy*, etc..... Et (Bibl. méd. II, 276), une autre traduction en allemand « *ut germanicè vertente* J. L. Gottfried, Francofurti, 1627, in-8, TREW ».

J'ai vu à la bibliothèque Mazarine, n°s 29498 et 29518, la traduction suivante en latin :

Monachii (Munich) 1618, in 12 de 166 pages. *Discursus*

de visus nobilitate et conservandi modo. — à Joanne Theodoro Schönlino phil. et med. doct. Seren. Bavariæ ducis consil. et medico, physico provinciali Landishutano. — ex clariss. Andreæ Laurentii regis Gall. consil. et archiatri gallico libello latino adscriptus. — philosophis medicis ac politicis usui futurus. La dédicace de J. Th. Schönlin, au sérénissime prince et seigneur Maximilien, comte palatin du Rhin et duc de Bavière, est datée de Landshut, le 31 décembre 1617.

Augustæ Vindelicorum (Augsbourg), 1620, in-12 de 247 pages. *Discursus philosophicus et medicus de melancholia et catarrho in quo de eorum differentiis, causis, signis et curandi ratione accurate disseritur, — à Joanne Theodoro Schonlino* etc., etc. On a supprimé « philosophis, medicis ac politicis usui futurus ».

La dédicace « Reverend. Illustribus, gene. Nobilis. et ampl. inclyti ducatus Bavariæ inferioris statibus » est datée de Landshut, 31 décembre 1619. Sur la dernière page on lit : *Augustæ Vindelicorum, apud Andream Aperger, sumptibus Sebastiani Mylii bibliopolæ Augustani. Anno* 1620.

Haller (Bibl. méd., II, 276) complète la série par la traduction du quatrième discours qui aurait pour titre : *Discursus de senio philosophico-medicus in quo de Senii causis disseritur,* per Phil. Maur. Schonlin. Strasbourg, 1626, in-12.

Ces discours traduits en latin se retrouvent dans l'édition des *opera therapeutica* d'A. Du Laurens publiés à Francfort en 1627, chez Guillaume Fitzer, in-fol.

Il y a encore la traduction de Guy Patin dans les *opera omnia Andreæ Laurentii*, 1628, 2 v. in-4°. Et enfin une 3e traduction en latin du Discours sur les catarrhes, Genève, 1640. *Andreæ Laurentii archiatri regii, etc. tractatus excellentissimus de catarrho è gallico sermone in latinum conversus*, per Joannem Vigierum (Jean Vigier, écrit par erreur Vigerium, voyez l'*errata*), doctorem medicum Casseronensem, publiée à la suite du *Tractatus absolutissimus de catarrho, Rheumatismo, et vitiis dentium, linguæ, vocis, de immodicâ*

et indecorâ saliratione et aliis a cerebro distillationibus, de variis authoribus compilatus. In-8 de 220 pages. La traduction du discours de Du Laurens se trouve à la page 185 et suivantes. Bibliothèque Mazarine, n° 29 508. B.

Il existe aussi à la Bibliothèque nationale (Td. 34, 64) une traduction en italien des quatre discours d'André Du Laurens. Naples, 1626, chez Lazarre Scorigio, in-4° de 276 pages : *Discorsi della conservatione della vista, delle malattie melanconiche, delli catarri, e della vecchiaca,* composti in lingua francese dal sig. Andrea Lorenzo, medico fisico del christianissimo Henri IIII re di Francia, tradotti en Lingua Italiana, e commentati da fr. Gio. Germano francese, medico chirurgico et al presente religioso dell' ordine San Francisco di Paola. La dédicace du frère Jean Germain, français, autrefois médecin-chirurgien et maintenant religieux de l'ordre de Saint François de Paule, au très illustre et très excellent seigneur François Galeas Pinelli, duc d'Acerenga et marquis de Galatone, est datée de Naples au couvent de Sainte-Marie de l'Etoile, le 2 août 1626.

Est-ce la même traduction en italien que Haller (Bibl. méd. II. 276) place à Venise, 1637, in-8° ?

Historia anatomica *humani corporis et singularum ejus partium, multis controversiis et observationibus novis illustrata, auctore Andrea Laurentio, regis consiliario et medico ordinario ejusdemque in Monspeliensi Academia professore, ad Henricum IV, Galliæ et Navarræ regem Christianissimum.* Tel est le titre du magnifique grand in-folio qui parut au commencement de l'année 1600, chez Jamet Mettayer et Marc Orry, à Paris.

Sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (1) la date a été ajoutée à la main, et sur celui de la Bibliothèque Mazarine, n° 4480; chez Marc Orry, elle (M.D.C.) est gravée avec le reste du frontispice, qui a au verso un portrait de Henri IV,

(1) Probablement celui qui avait été offert au roi. Magnifique reliure.

différent des autres. La dédicace au roi n'est pas non plus datée ; mais l'avis « studioso lectori » porte : *Datum in Aula regia anno Domini millesimo quinquagesimo nonagesimo nono*, ce qui a fait croire à quelques bibliographes que l'*Historia anatomica* avait été publiée en 1599.

Il y est dit que Du Laurens avait édité, quelques années auparavant, à la sollicitation de ses amis, quelques livres d'anatomie que beaucoup avaient trouvés dignes de louanges, mais qui n'avaient pas assez complètement satisfait l'auteur. Il a donc remanié tout son ouvrage, et les cinq livres des *Opera anatomica* de 1593 sont devenus les douze livres de l'*Historia anatomica*. Il a entrepris, dit-il, d'expliquer ce qu'ont d'obscur les livres anatomiques d'Hippocrate et des Anciens ; de venger Galien des calomnies presque sans nombre des nouveaux, sans toutefois lui sacrifier la vérité (*non ita tamen ut ei plus faveam quam veritati*), et il ajoute : « *Ego enim hactenus is fui, qui nullius jurare in verba magistri assuevi.* » On peut reprocher certainement à André Du Laurens de n'avoir pas assez puisé dans son propre fonds. En cela, il allègue ses occupations à la cour et son assiduité auprès du roi. D'ailleurs, il faut bien le dire, cet énorme in-folio de 603 pages est loin d'être aussi médiocre que certains bibliographes ont essayé de le faire croire.

J'ai parlé ailleurs (*Gaz. hebd.*, 1878, p. 131. *Études hist*, p. 68) du frontispice, du portrait et des planches anatomiques qui ornent ce magnifique volume. Je dois énumérer ici les éloges en vers latins et grecs qui occupent les premières pages. Le premier est de Jean de la Rivière, premier médecin du roi, à son collègue André Du Laurens. Un autre, plus étendu, « Ad dominum Andream Laurentium », est signé de François Rousset, médecin du roi (1). Une troisième pièce, en iambes de six pieds, « In invidum detractorem » est de son frère, Richard Du Laurens, médecin du roi. Dans une quatrième pièce, Raymond Massacus, doyen du Collège de méde-

(1) L'auteur de l'*Hystérotomotokie* ou enfantement césarien. Paris 1581.

cine d'Orléans, glorifie le « præclarum opus anatomicum ». Puis l'Université de Montpellier célèbre à son tour la gloire immortelle due à son élève très méritant. Viennent ensuite un quatrain et un distique de Jean Aubery de Moulins, en reconnaissance de l'amitié et des bontés de son très vénéré maître ; un quatrain en grec sur le *deuxième* ouvrage d'anatomie et un épigramme en latin de Fr. Perreau, qui avait déjà loué le premier ouvrage de 1593. Charles Achard, un des neveux de Du Laurens, *sororis filius*, et Is. Casaubon, le premier en vers latins, le second en vers grecs, adressent aussi leurs éloges au livre d'anatomie. Enfin, un anagramme en grec, expliqué par un distique latin, signé d'un ν et d'un γ. Le privilège, à la dernière page du volume, est daté de Fontainebleau, le 4 octobre 1599.

C'est l'œuvre capitale d'André Du Laurens. Elle a été publiée la même année, 1600, à Francfort ; petit in-folio de 442 pages, avec les figures. Cette édition assez commune porte aussi la date 1627. L'*index* seul est différemment imprimé. Après celui de 1600 on lit : *Francofurti ad Mœnum, ex officina typographica Matthæi Beckeri, sumptibus olim Dicterici de Bry relictæ viduæ et duorum filiorum superstitum. Anno M.D.C.*, exemplaire à la Bibliothèque Nationale (Ta 9. 70. A.). Toutes les éditions, sans date, qui ne portent pas cette dernière indication doivent être rapportées à l'édition de 1627. On n'a pas reproduit l'épître au roi. Le portrait de Du Laurens a été reporté sur un nouveau frontispice.

Mais l'*Historia anatomica* a eu un grand nombre d'éditions dans le format in-8, avec ce même titre : *Andreæ Laurentii regis Galliarum consiliario et medico ordinario ejusdemque in Monspeliensi academia professoris Historia anatomica humani corporis partes singulas uberrime enodans, novisque controversiis et observationibus illustrata cum indice rerum et verborum locupletissimo.* Prodit e nobili *Francofurti* Paltheniana sumptibus Johnæ Rhodii, anno 1602, in-8 de 996 pages.

Lugduni, apud Horatium Cardon, 1605. In-8 de 893 pages.

Venetiis, apud Joannem Antonium et Jacobum de Franciscis, 1606. In-8 de 918 pages. Bibliothèque Mazarine, n° 29725.

Francofurti, excudebat Nicolaus Hoffmannus, sumptibus Jacobi Fischeri, 1615. In-8 de 996 pages, toujours sans compter les tables, les dédicaces, les éloges et le reste.

Lugduni, sumptibus Jacobi Cardon et Petri Cavellat, 1623. In-8 de 893 pages. On a ajouté au titre : *Omnia ab infinitis mendis, quæ typographi incuria irrepserant in priorem editionem, hæc postrema, summo studio, ac diligentia repurgata, et suis natalibus restituta.*

Toutes ces éditions in-8 présentent une petite planche pareille, représentant les vaisseaux éjaculateurs *de l'utérus* que Du Laurens croyait avoir découverts (*et eorum divaricationem a nemine descriptam*).

Il y a une traduction en français dans le même format : L'*Histoire anatomique en laquelle toutes les parties du corps humain sont amplement déclarées: enrichie de controverses et observations nouvelles. Le tout par M. André Du Laurens, seigneur de Ferrières, conseiller, premier médecin du roy et chancelier de l'Université de Montpellier, avec une fort ample table des matières y contenues et une autre des chapitres et controverses. De la traduction de François* Sizé. A Paris, chez Julien Berthault, rue des Sept-Voies, devant le collège de la Mercy, 1610. In-8 de 1416 pages.

Le titre porte les armes royales. Parmi les éloges du livre et de son auteur, je remarque ce sonnet :

Que servait à Laurens d'avoir tant affecté
Un langage estranger d'une ambition riche,
Pour après son décès le délaisser en friche,
Et le priver du los qu'il avait mérité,

Si le docte Sizé ne l'eust par charité
Paré d'un vestement cent et cent fois plus riche
Et tout d'un même traict par mainte et mainte affiche
N'en eust fait un présent à la postérité?

C'était un beau joyau, une esmeraude fine
Close dans un estuy; dont la lueur divine
Ne monstrait son esclat faute d'estre à l'essor.

Mais les muses voyant cet ouvrage en souffrette,
Ont resveillé l'esprit de ce brave interprète
Pour nous faire jouir d'un si rare thrésor.

Jacques FAVREAU,
natif de Coignac en Saintonge.

François Sizé était de l'Angoumois. Dans la dédicace de sa traduction, datée de Paris, 15 août 1610, et adressée « A Monsieur Pasquier, sieur de Mainxe et de Desse, conseiller du roy et maistre des requestes ordinaires de son hostel », il dit : *Gouverneur de nostre Engoulmois.*

Après la table, dans le privilège, on lit que « Thomas Blaise, libraire juré, a fait traduire de latin en français l'*Histoire anatomique* de feu sieur André Du Laurens; que le privilège a été donné à Jean Philippe, chirurgien et juré à Paris, lequel a choisi Thomas Blaise, Pierre Fébvrier et Julien Berthault. Paris, 2 août 1610.

Une deuxième édition de *la traduction de François Sizé* a paru *à Lyon*, chez Simon Rigaud, marchand libraire, rue Mercière, devant Saint-Antoine, 1621. In-8 de 1453 pages. Entièrement semblable : titre, dédicace, éloges, avis de l'imprimeur au lecteur, et le portrait d'André Du Laurens dans sa trente-neuvième année, gravé de nouveau par Carolus Audran.

Reste le dernier ouvrage d'André Du Laurens, paru l'année de sa mort (1609), et qui n'a eu qu'une seule édition :

DE MIRABILI STRUMAS SANANDI *vi solis Galliæ regibus*

christianissimis divinitus concessa, liber unus. Et de strumarum natura, differentiis, causis, curatione, quæ fit arte et industria medica, liber alter. Authore Andrea Laurentio regis consiliario et medico primario. 1609. Ce titre est renfermé dans le cartouche d'un petit frontispice aux armes royales, signé : *P. Firens fecit.* Parisiis, apud Marcum Orry. In-8 de 293 pages, belle impression en gros caractères. Il est dédié à « HENRICO IIII, GALLIÆ ET NAVARRÆ REGI CHRISTIANISSIMO ET INVICTISSIMO », et commence ainsi : *Artabanus, Persarum strapa,* etc. J'y relève ce passage où Du Laurens, plein de croyances mystiques, parle des armes de France : « *Nam tria lilia aurea, in cyaneo colore miro splendore micantia, veræ religionis candorem denotant, et divinum ac cœleste aliquid spirant. Lilio in sacris scripturis nil pulchrius, nil fragrantius; auro nil pretiosius; ternario nil perfectius. Lilium flos campi dicitur in canticis :* DILECTUS MEUS PASCITUR IN LILIA. JUSTUS GERMINABIT SICUT LILIUM, » etc. Il prépare ainsi le lecteur à la cérémonie divine du *toucher du Roi.*

Parmi les éloges en vers latins adressés à André Du Laurens et à son livre, je signale : « In eruditissimum atque elegantissimum D. D. Andr. Laurentii regis consiliarii et archiatri digniss. et meritiss. opusculum de strumis. *Signé :* JOAN DE LORME, reginæ christianissimæ archiater. » — De clarissimo et eruditissimo viro Andrea Laurentio christianissimi regis archiatro Carmen, *Signé :* G. DU PEYRAT, christianissimi regis Eleemosynus (aumônier), — et un autre éloge, *signé :* HEB. BRUNERIUS, med. doctor.

En 1613, furent publiées en même temps à Paris et à Rouen *Toutes les œuvres de Me André Du Laurens, sieur de Ferrières, conseiller et premier médecin du roy très chrestien de France et de Navarre, Henry le Grand, et son chancelier en l'Université de Montpellier, recueillies et traduites en françois par Me Théophile Gelée, médecin ordinaire de la ville de Dieppe,* in-fol. Ce titre est dans le

frontispice de la belle édition de l'*Historia anatomica*. Paris, 1600. *Signé :* Maller. La dédicace : « A très illustre et vertueux seigneur messire François de Monceaux, baron de Bézigny, sieur de Landon, de Villers-Houdan, conseiller, etc., vice-amiral de Normandie et gouverneur pour Sa Majesté des ville, château et citadelle de Dieppe », est datée de Dieppe le 20 mai 1613. L'avis au lecteur nous donne de précieux renseignements sur la traduction de Th. Gelée :

« Je te dis donc qu'il y a plusieurs ans passez que je mis à traduire en français l'anatomie du sieur Du Laurens, selon sa première édition, non en intention de la publier, mais seulement pour m'exercer en la cognoissance de cette science, qui est autant nécessaire à gens de notre profession, qu'aucune autre partie de la médecine..... Quelque temps après la seconde édition m'ayant esté apportée, je la conferai avec la première, et l'ayant trouvée accrue d'une juste moitiée, je résolus d'en recommencer la traduction et la poursuivre selon que les affaires me donneraient le loisir d'y travailler. A peine avais-je ébauché l'ouvrage, que ledit sieur Du Laurens pria M. de Sigongnes de faire en sorte que je lui en envoyasse la copie, et qu'il désirait la voir. Je fus tellement pressé que pour les contenter tous deux, je fus contraint de la leur mettre entre leurs mains. Le sieur Du Laurens l'ayant reçue, m'escrivit qu'il la reverroit lui mesme aussitôt qu'il en auroit la commodité. Plusieurs années se coulent, je l'en presse par lettres, je lui en fais parler; il s'excuse sur ses occupations, finalement il meurt.

» Ayant en sa mort perdu l'espérance de retirer ma copie, je délibérai pour satisfaire aux délibérations de mes amis, de revoir quelques brouillons qui me restoyent, et en dresser une nouvelle traduction; mais ma charge, mes affaires domestiques, et un procès de plusieurs années..... retardant fort longtemps mon dessein; néanmoins je surmonte à la longue toutes difficultés; et après avoir depuis trois ans contrélvité les remises et longueurs de l'impression, voicy que finalement je te donne en français ce long œuvre de l'anatomie du sieur

Du Laurens que j'ai accompagné de ses livres des crises et escrouelles. Et afin que tu aies toutes ses œuvres en un corps, l'imprimeur y a adjousté quatre discours françois ci-devant imprimés qui sont..... et trois autres petits traittez qui n'ont poinct encore esté publiez, desquels es deux premiers sont des annotations sur les deux premiers chapitres du sixième traitté de Guidon, où il parle de la goutte et de la lèpre : et le troisième est un discours de la maladie vénérienne; lesquels trois traittez m'ont esté volontairement communiquéz par M. de Brasdefer, docteur en médecine, exerçant avec beaucoup de réputation en la ville de Rouen, homme très docte, fort curieux, et grandement désireux de l'avancement des lettres; et par maistre David Canu, chirurgien juré en la ville de Dieppe, lieu de sa naissance, où il pratique heureusement, tous deux nos intimes amis, auxquels tu demeureras obligé du contentement et profit que tu retireras d'iceux. »...

. . . .

Suivent les lettres échangées avec André Du Laurens du 14 janvier 1605 au 6 mai 1606; puis les éloges nombreux en vers français et latins par Théophile Gelée et sa traduction. On retrouve ici le portrait de Du Laurens dans sa trente-neuvième année, avec le distique :

Vultum Laurenti cernis sub imagine : scriptis
Divini ingenii conspiciuntur opes,

avec cette traduction pour la première fois :

Tel du grand Du Laurens fut jadis le visage
Que tu le vois dépeint aux traits de cet image :
Mais lisant ce bel œuvre admire son écrit,
Car pour connaître un homme il faut voir son esprit.

Les 26 planches de la belle édition latine de 1600 sont à leur place. Les *Œuvres anatomiques* ont 353 feuillets sans compter les tables. Le discours des crises divisé en 3 livres.....

auxquels est ajoutée une méthode générale servant au prognostic et aux crises de toutes les maladies, mais principalement les aiguës..... 53 feuillets. Le discours des escrouelles divisé en deux livres..... 43 feuillets. A la fin, Th. Gelée s'adresse encore au lecteur :

En ceste version si trouvez à reprendre,
Faites le comme amy et non comme envieux,
Et en la corrigeant, taschez de faire mieux
Pour profiter à ceux qui désirent d'apprendre.

Suivent les quatre discours : de la conservation de la vue, etc., 57 feuillets. Et « Quelques opuscules recueillis des leçons de M. André Du Laurens..... lors qu'il lisait publiquement aux chirurgiens de l'Université de Montpellier, ès années 1587 et 1588, lesquels n'ont point encore esté imprimez. » 30 feuillets.

Le privilège est octroyé « à Pierre Mettayer et Raphaël du Petit-Val, nos imprimeurs et nos libraires ordinaires dans nos villes de Paris et de Rouen » durant dix ans pour les œuvres tant latines que françaises.

Une autre édition de tous points pareille et d'une impression encore plus belle (remarquables lettres illustréesa paru), à Paris et à Rouen en 1621. Le catalogue des sciences médicales de la Bibliothèque Nationale a le tort de dire que c'est la « première réunion des *Œuvres* de Du Laurens traduites sur différentes éditions latines séparées » (T. 25. 40), ches Raphaël du Petit Val, imprimeur à Rouen.

? Rouen, 1661, indiqué au même catalogue, n'a pu m'être présenté.

Les œuvres de Me Du Laurens, etc., traduites de latin en français, par Me Théophile Gelée, médecin ordinaire de la ville de Dieppe, revues, corrigées et augmentées en cette dernière édition par G. Sauvageon, d. m. agrégé au Collège des médecins de Lyon. A Paris, chez Pierre Billaine, rue Saint-Jacques, *à la Bonne Foi*, et chez Jean Petitpas,

1639. In-fol., sans frontispice ; la marque du libraire est signée : *I. Briot fecit.* Impression moins belle. L'avis aux lecteurs est conservé. Pas de dédicace ni de portrait. Les 26 planches anatomiques sont un peu plus petites, comme dans l'édition de Francfort. La première partie comprend les *Œuvres anatomiques,* 597 pages. La seconde partie des œuvres de Me André Du Laurens est divisée en quatre discours : le premier explique la nature de la crise, de toutes ses différences et les signes critiques ; le second traite de la vertu admirable de guérir les escrouelles par le seul attouchement des rois de France, leurs différences, causes, signes et curation par l'art de médecine ; le troisième, de la conservation de la vue, des maladies mélancholiques, des catarrhes et de la vieillesse ; le quatrième, de la goutte, de la lèpre et de la vérole, 395 pages. En somme, c'est la traduction de Th. Gelée, sans modifications apparentes.

Une autre édition de Sauvageon, tout à fait semblable, a paru en 1646, in-fol., à Paris, chez Adrien Taupinart, rue Saint-Jacques, *à la Sphère,* et chez Mathieu Guillemot.

J'ai insisté ailleurs (ETUDES HISTORIQUES, p. 70) sur la description de ces 26 planches qui se retrouvent encore dans l'*Anatomie universelle de toutes les parties du corps humain représentée en figures* et exactement expliquée par ***. Paris, chez F. Girard Jollain, 1731. *Ouvrage curieux et utile aux étudiants en médecine, chirurgie, sages-femmes, et aux peintres et sculpteurs,* in-fol. de 55 pages. Deux autres éditions de Paris, 1741, chez Antoine Humblot. — 1748, chez Crépy, avec ce petit changement dans le titre : *expliquée par le célèbre André du Laurens, revue par M. H..., chirurgien juré de Saint-Côme.*

En même temps que l'*Historia anatomica* de Francfort (1627) paraissait, dans la même ville, mais non chez le même libraire, *Andreæ Laurentii, Ferrerii domini, Gall. regis christian. conciliarii ac medici primarii et academiæ Monspeliensis cancellarii* OPERA THERAPEUTICA *omnia nunc*

primum edita cum indicibus necessariis. Francofurti, typis Caspari Rotelii, impensis Guilielmi Fitzeri, 1627. In-folio.

I. *De crisibus*, 60 pages. — II. *De mirabili strumas sanandi*, etc., 46 pages. — III. *De nobilitate visus*, etc., 25 pages. — IV. *De morbis melancholicis, de generatione catarrhi*, 37 pages. C'est la traduction de J. Th. Schönlin. Le traité *De senectute* (V), traduit par Ph. Maur. Schönlin, a été réuni avec (VI) *Annotationes* in cap. I, tract. 6 Guidonis de Cauliaco *De morbo articulari*, etc. — VII. *Annotationes* in cap. II, tract. 7 Guidonis de Cauliaco *De lepra*, etc. — VIII. *Tractatus de lue venerea*, etc., 52 pages.

Reste l'édition de Guy Patin (Paris, 1628, gr. in-4, 2 vol.), dont l'examen sérieux nous permettra de relever les erreurs commises dans la citation de la notice de M. Chéreau, placée en tête de ce travail.

Outre les deux beaux portraits qui s'y trouvent, l'auteur de la *Bibliographia Patiniana* aurait bien pu signaler aussi le frontispice (*L. Gaultier incidit*, 1628), qu'il serait trop long de décrire, mais qui porte un petit cadre surmonté des armes d'André Du Laurens (1), dans lequel on lit : ANDREÆ LAURENTII ARCHIATRI OPERA OMNIA. Parisiis, apud J. Petitpas, J. Fouet, A. Taupinart, M. Durand. Cette simple mention devait empêcher de croire que Martin Durand était le seul éditeur. Si, en effet, la bibliothèque de l'Ecole de médecine possède l'édition de ce dernier libraire, la Bibliothèque nationale a celle d'Adrien Taupinart, et à la Bibliothèque Mazarine le premier volume est de Jean Petitpas, le deuxième de Jean Fouet (2). Comment le titre plus détaillé de la première page : ANDREÆ LAURENTII, etc., OPERA OMNIA, *partim jam antea excusa, partim nondum edita, nunc simul collecta, et ab infinitis mendis repurgata, studio et opera* GUIDONIS

(1) *D'argent au laurier de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*

(2) C'est l'exemplaire donné par Guy Patin à son ami Gabriel Naudé. Au traité, *De mirabili strumas sanandi*, etc., on a fait mettre par le relieur une gravure de P. Fireus, représentant le *Toucher du roi*.

Patini, *Bellovaci doctoris medici Parisiensis*, n'a-t-il pas empêché M. Chéreau de s'imaginer que presque tous les ouvrages de Du Laurens avaient été écrits en français, et que Guy Patin avait mené à bonne fin l'entreprise « considérable » de les traduire en latin? Et pourtant, dans l'énumération des œuvres de Du Laurens, qui vient immédiatement après, Guy Patin a pris le soin de dire, et d'une manière très précise, ce qu'il a traduit du français en latin, savoir : les quatre discours de la vue, des maladies mélancholiques, des catarrhes et de la vieillesse, et les trois opuscules de la goutte, de la lèpre et de la vérole. Il a ajouté (*accessit*) le petit commentaire non encore édité *in Artem parvam Galeni*, et des consultations écrites de la propre main de Du Laurens, qui n'avaient pas été non plus encore éditées. Ainsi l'entreprise considérable de Guy Patin a été, non pas de faire une traduction d'œuvres déjà écrites en latin, mais de les corriger, de traduire le peu que je viens de dire, et de donner au public une édition digne de l'illustre archiatre royal.

I. — L'*Historia anatomica* comprend tout le tome premier, 731 pages, sans compter l'index. Aux éloges connus, Guy Patin a joint le suivant : *In D. Andreæ Laurentii archiatrorum comitis et anatomicorum omnium quotquot sint et fuerint, primicerii et et antistitis commendationem Epigramma.*

Fallopium Patavina colit; Romana Columbum;
Germana Albertum; Flandria Vesalium;
Bauhinum Basiliea; suum Veneti Parisinum;
Bœtica Valverdam tollit ad astra suum;
Pawwinum habent Batavi; stat Sylvius in Parisina;
At te, Laurenti, Gallia tota tenet.

M. Chéreau se trompe également lorsqu'il dit (*Union médicale*, 1861, t. XII, p. 99) que « Guy Patin a fait graver cet éloge sur un portrait du médecin de Henri IV, conservé dans notre grande Bibliothèque de Paris ». Il est possible qu'on ait fait mettre ensuite ces vers de Guy Patin

au-dessous d'un portrait d'A. Du Laurens ; mais je l'ai cherché sans pouvoir le trouver.

Le tome II contient : II. — *De crisibus libri III*, etc., 108 pages. Au verso du titre est cet éloge : *In eruditissimi præstantissimique viri D. Andr. Laurentii Arelatensis, primarii regis medici et meritissimi in præclaram Vitriobrigum academia cancellarii, doctissimum opus de crisibus.*

Ex Lydio lapide obryzum dignoscitur aurum,
Morbumque adveniens indicat ipsa crisis :
At vero ex crisibus quas jam LAURENTIUS *orbi*
Profert, illius et noscitur ingenium :
Scilicet istud opus melius nemo ante peregit,
Nec peraget quisquam, summus in arte licet.

Guido PATINUS, Bellovacus, med. Paris.

III. — *De mirabili strumas sanandi*, etc., *libri II*, 79 pages. J'ai seulement à ajouter ici ce nouvel éloge de Guy Patin à ceux qui se trouvent déjà dans l'édition de 1609 :

In clariss. celeberrimique viri D. Andr. Laurentii archiatri tractatum de strumis.

Dum christianus et potens Rex Galliæ
Tangente strumas sanat acres dextera,
Summus Dynastes audit, et Asclepius :
Miranda sed dum Regis hæc LAURENTIUS
Sermone docto prodit, et ortam polis
Aperire cunctis nititur potentiam,
Dubium relinquit, sitne Rex illustrior
Isto libello, sit vel ipse doctior.

Guido PATIN, Bellovacus, med. Par.

IV. — *Tractatus de visus conservatione, de morbis melancholicis, catarrhis et senectute*, ab Andrea Laurentio, archiatro regio et cancellario in celeberrima academia Monspeliensi, gallico idiomate primum editi ; et nunc vero latini facti a Guidone PATINO, Bellovac., doct. med. Paris., 141 pages.

Guy Patin dédie sa traduction à très noble et très illustre homme André Du Laurens, seigneur de Ferrières, fils unique du célèbre archiatre. C'est dans la préface au lecteur de ces quatre traités que Guy Patin a exposé tout le plan de son édition. Les œuvres d'André Du Laurens, y est-il dit, sont connues de toute l'Europe. Quelques-unes, non encore éditées, sont perdues. Bien que l'*Historia anatomica* et le *De crisibus*, si recherchés des étudiants, aient été imprimés et réimprimés à Lyon, à Paris, à Rouen, à Francfort et dans plusieurs autres endroits, on n'en trouve presque plus à acheter. Guy Patin a donc engagé les libraires à publier une nouvelle édition, dont il s'est chargé. Il dit ensuite l'ordre qu'il a cru devoir adopter dans cette publication : 1° *Historia anatomica*. — 2° *De crisibus*. — 3° *De strumis*. — 4° Le quadruple traité édité en français par l'auteur, et qu'il a traduit en latin. — 5° Quelques opuscules tirés des lectures que Du Laurens avait faites en 1587 et 1588 aux chirurgiens, lorsqu'il était professeur à Montpellier. Ils étaient en français. Guy Patin les a donc traduits en latin ; mais il ajoute *nondum in lucem edita*, et cependant ces opuscules avaient été publiés à la fin de la traduction de Théophile Gelée, en 1613 et 1621. Cela veut dire peut-être qu'ils n'avaient pas été tirés à part ou qu'ils n'avaient pas encore paru en latin. — 6° Guy Patin a ajouté (*his etiam addidimus*) un petit (*brevem*) commentaire sur le livre de Galien qu'on appelle *Ars parva*, et en particulier la partie de la médecine qui traite de la séméiotique, rédigé par Jean Aubery (de Moulins), élève d'André Du Laurens, d'après les leçons (*prælectionibus*) faites à Montpellier en 1589 et 1590. Ce commentaire, écrit de la propre main d'Aubery, « m'avait été donné, dit Guy Patin, par le sieur Gabriel Naudé (de Paris), jeune homme très instruit, etc. : *Cujusquidem commentarii, propria D. Auberii manu exarati, copiam mihi fecit D. G. Naudæus Parisinus, juvenis eruditissimus*, » etc. — 7° « Enfin, grâce » à l'obligeance du sieur Antoine Du Laurens, avocat du roi » en son conseil privé, et le très digne frère de notre célèbre

» auteur, Aubery, fils de Jean, et médecin aussi à Moulins, » m'a confié (*mihi commissa sunt*), pour les faire imprimer, » des consultations médicales, parmi lesquelles quatorze ont » été choisies, ayant trait à diverses affections et cas difficiles » qui se présentent fréquemment dans la pratique. »

J'ai été obligé d'insister sur tous ces petits détails historiques arrangés par M. Chéreau. Pour lui, le commentaire était écrit de la main même de Du Laurens et avait été donné à Guy Patin par Jean Aubery (1). Quant aux consultations, il n'est question pour M. Chéreau ni d'Antoine Du Laurens, ni du fils de Jean Aubery. C'est Gabriel Naudé qui les a confiées à son ami ! Comment notre confrère peut-il s'être trompé à ce point !

Guy Patin n'a ajouté que quelques brèves annotations (*annotatiunculas*) aux opuscules posthumes, comme il les appelle ; mais, rien que dans l'*Historia anatomica*, il a corrigé plus de deux mille erreurs notables, etc., etc.

V.—*Tractatus III de arthritide, elephantiasi seu lepra et lue venerea*, 84 pages. — La dédicace de Guy Patin, le traducteur (*interpres*), est adressée à très noble et très savant homme le sieur Richard Du Laurens, conseiller et médecin du roi, très illustre frère de l'archiatre André Du Laurens.

Parmi les notes ou scholies dont Guy Patin a enrichi ces trois opuscules (j'ajoute : en y faisant parade de son érudition et de son esprit), M. Chéreau en a cité deux au hasard, mais très probablement d'après un simple coup d'œil? Dans la première, qui a pour titre, page 63 : *De varia luis venereæ apud varias gentes denominatione*, il voit tout un chapitre sur l'origine tant combattue de la maladie vénérienne. « Guy Patin, dit-il, y défend la provenance » américaine, et soutient que... » Mais cette légende était admise par tout le monde et par Du Laurens lui-même. Guy Patin, loin de la soutenir, s'en moque, au contraire, très agréablement. « Ex India enim primum ab Hispanis delatus

(1) Que M. Chéreau persiste à appeler J. Auber.

» est in Italiam, unde Galli, post captam Neapolim domum » redeuntes, hunc fructum Neapolitanum detulerunt. *Sed hæc » ridendi quam rodendi gratia, potius dicta sunt.* » Guy Patin fait remarquer seulement que la contagion américaine (*lues indica*) a été communiquée aux Italiens, et que ces derniers ont cherché, bien à tort, à lui donner le nom de *mal français*. Il termine d'ailleurs sa note par l'énigme si connue de Serranus, médecin de Lyon, qui exprime si bien l'origine douteuse de cette maladie :

India me novit; jucunda Neapolis ornat;
Bætica concelebrat; Gallia; mundus alit.
Indi, Itali, Hispani, Galli, vosque orbis alumni,
Deprecor ergo, mihi dicite quæ patria?

M. le professeur Parrot a donné une solution bien inattendue en prouvant que la syphilis existait dans les temps préhistoriques, à l'époque des dolmens.

Quant à la deuxième scholie (p. 65), *De morbis formæ a Fernelio propositis*, il a suffi à M. Chéreau de voir le mot FORMÆ, mis à côté du nom de Fernel, pour en conclure que cette scholie « établissait les diverses formes de la maladie telles que les avait proposées Fernel ». Or, il s'agissait de la nature de la syphilis. « *Quid sit lues venerea?* » Etait-ce une maladie de la forme ou de la matière? Galien n'admettait dans les maladies des parties similaires que l'intempérature (*morbus intemperiæ*). Pour Fernel, il y avait les maladies de la forme et les maladies de la matière. La note de Guy Patin se borne à indiquer les passages des auteurs qui sont contraires à l'opinion de Fernel, depuis J. Argenterius jusqu'à Daniel Sennert. Rien des formes de la syphilis.

VI. — *Andreæ Laurentii professoris regii Monspeliensis Annotationes in Artem parvam Galeni in ea quæ spectant ad simioticam* (1) *medicinæ partem, dictatæ Monspelii ann.* 1589 et 1590. 50 pages. — A la 51ᵉ, Guy Patin a placé

(1) Signes et causes.

les éloges suivants, qui se trouvaient probablement sur le manuscrit de J. Aubery.

In laudem R. D. A. Laurentii Joannes Auberius humill. discip.

Istius unanimes habitant sub cortice libri
Hermès, Phœbus, Amor, Musa, Minerva, Charis.

I. Aubery.

In therapiam D. Laurentii.

Ex aliis paleas, ex istis collige grana.

I. Aubery.

VII. — *Andreæ Laurentii... consiliorum medicinalium libellus, nunc primum a Guidone Patino d. m. p. collectus et in lucem editus.* 14 consultations. 82 pages.

Voilà cette fameuse édition des œuvres complètes d'André Du Laurens, par Guy Patin, qui a été pour M. Chéreau l'occasion d'erreurs regrettables. Le privilège, daté d'Etampes, le 28 septembre 1627, est donné à Taupinart. Par un autre acte du 4 novembre de la même année, il a traité *par quart* avec les autres libraires, J. Petit-Pas, J. Fouet, M. Durand.

QUELQUES REMARQUES SUR LA BIOGRAPHIE D'ANDRÉ DU LAURENS.

André Du Laurens, né le 9 décembre 1558, à Tarascon (1), dans le diocèse d'Arles, passa sa jeunesse dans cette dernière ville, où son père était médecin. C'est sans doute à cause de cette double circonstance que jusqu'à présent toutes les biographies le disent d'Arles (*Arelatensis*). En 1575, sa mère (2) restait veuve avec onze enfants. Elle était sœur d'Honoré Castellan, conseiller médecin ordinaire de Henri II, François II et Charles IX, et premier médecin de la reine Catherine de Médicis. Il mourut en 1569, au camp de Saint-Jean-

(1) Selon M. Chéreau, d'après des documents inédits. (*Union médicale*, 1861, t. XII, p. 51.)

(2) Louise Castellan et non pas de Castellan, comme l'a écrit M. Chéreau (*loc. cit.*).

d'Angely, évidemment trop tôt pour elle et ses nombreux enfants, qui néanmoins arrivèrent presque tous à de hautes positions : Honoré, l'aîné, fut archevêque d'Embrun ; Gaspard, archevêque d'Arles; André, premier médecin d'Henri IV; Richard, seigneur de Chivry, conseiller et médecin de Louis XIII; Jean, capucin, sous le nom de Père Jérôme; Julien, théologal de l'église de Saint-Trophime, à Arles; Antoine, le plus jeune, mort en 1647 à quatre-vingt-trois ans, conseiller au parlement. Des filles, on ne connaît que Jeanne, mariée à un sieur Gleyse, celle qui a laissé des mémoires manuscrits conservés à la bibliothèque d'Arles, et que M. Chéreau a pu consulter. Ils sont datés du 1[er] juillet 1631 (*loc. cit.*). Une autre fille a épousé un sieur Achard. Leur fils Charles a fait des vers élogieux sur le livre de son oncle, l'*Historia anatomica*, qui les a ainsi fait passer à la postérité.

Je ne crois pas nécessaire de revenir sur les opinions différentes de Guy Patin et d'Astruc relativement à la jeunesse d'André Du Laurens. Le résumé qui suit va les mettre d'accord. Il paraît certain que le futur archiatre de Henri IV alla étudier la médecine à Avignon, où il reçut le bonnet de docteur (en 1578, selon M. Chéreau). C'est après qu'il vint à Paris assister, non pas pendant sept ans, comme on l'a dit, aux leçons du célèbre Louis Duret, *præceptor olim meus observandissimus* (*Historia anatomica*, p. 255. Francfort, in-fol.).

André Du Laurens était il médecin à Avignon, à Arles ou à Carcassonne, lorsque par la mort de Laurent Joubert, arrivée le 29 octobre 1582, une chaire devint vacante à la Faculté de Montpellier ? On ne sait, mais ce dont on peut être sûr, c'est que pour « briguer cette charge » il a été obligé de venir prendre à Montpellier de nouveaux grades. M. Chéreau en disant « comme un simple novice » se trompe évidemment. Selon les statuts, quand on était déjà docteur, il n'y avait plus d'études préliminaires à faire. C'était une sorte de coaptation qu'on obtenait en subissant les examens et les thèses réglementaires. Si bien que, moins d'une année après

(1583), le chancelier et les professeurs le nommaient à la place de Laurent Joubert.

Ici je laisse parler M. Chéreau, qui me paraît être dans la vérité. « Mais lorsque Du Laurens voulut faire enregistrer » cette nomination, il rencontra de nombreuses difficultés » que lui suscitèrent plusieurs médecins de Montpellier; ces » derniers ayant à leur tête Jean Blazin, dit Esquironis, » mirent immédiatement opposition à l'entérinement, au » parlement de Toulouse, de la nomination de leur confrère. » Cet épisode de la vie de Du Laurens, nié par Astruc, » mais reconnu vrai, sans qu'il en donne la raison, par Guy » Patin, se prouve par un arrêt du parlement de Toulouse » qui se trouve entre les mains de M. Picard, secrétaire de » la Société archéologique de Montpellier, et que M. le doc- » teur Jeanjean a bien voulu me communiquer. Il annule la » nomination d'André, et ordonne un concours, afin qu'on » choisisse le *plus digne, suffisant et capable.* Du Laurens » ne céda pas à ses ennemis. Il se rendit lui-même au parle- » ment de Toulouse, y défendit sa cause, la gagna... »

Puis il revint à Montpellier exercer sa charge de professeur, et c'est alors que son frère Richard y fut envoyé pour étudier la médecine (documents inédits). Nous avons déjà dit qu'André Du Laurens avait fait des leçons en 1587 et 1588 sur la goutte, sur la douleur et la dureté des jointures, sur la lèpre et la maladie vénérienne ou vérole; en 1589 et 1590, sur l'*Ars parva* de Galien et plus particulièrement sur la partie de la médecine qu'on appelle la séméiotique (signes et causes des maladies). D'après la préface du *Traité des crises*, il aurait aussi fait des leçons sur cette matière, et c'est peut-être par là qu'il a commencé. Quoi qu'il en soit, son enseignement à la Faculté de Montpellier ne fut pas de longue durée. La duchesse d'Usez, comtesse de Tonnerre, qui avait gardé bon souvenir des débats de Toulouse et qui avait été heureusement guérie d'une grave maladie par le jeune professeur, lui proposa de l'attacher à sa personne et de le conduire à la cour. Il « alla pourvoir à sa charge qu'il remit à

» Bachier, lequel, se sentant assez honoré de cette faveur, la » voulut servir gratis (1) », et suivit sa protectrice qu'il ne devait plus abandonner. Elle le présenta au roi qui s'intéressa au neveu de Castellan. « Peu après le roy fust malade. » Il « y eut une consultation où l'opinion de Du Laurens pré- » valut, et le roy s'en trouva bien. Alors elle lui dit fami- » lièrement : Je vous donne mon médecin. J'entends après » que je serai morte et non devant ». En quel temps placer ces faits ? Certainement avant 1593, puisque, dans les premières publications qui datent de cette époque, André Du Laurens prend le titre de médecin du roi et professeur royal à la Faculté de Montpellier. Il était alors à Tours auprès de la comtesse de Tonnerre, qui s'était retirée à l'abbaye de Marmoutiers. C'est seulement après sa mort arrivée en 1596, et non en 1594, comme le dit M. Chéreau (*loc. cit.*, p. 97), qu'André Du Laurens fut nommé médecin ordinaire du roi. On retrouve cette qualification de conseiller-médecin ordinaire du roi sur la deuxième édition des *Discours sur la conservation de la vue*, etc., 1597 ; dans le titre de l'*Historia anatomica* (1600) ; et sur son portrait fait en 1597, alors qu'il était dans sa trente-neuvième année. Mais l'office de médecin ordinaire du roi a-t-il été créé tout exprès pour Du Laurens, comme le croit M. Chéreau ? La déclaration de Louis XIV (mars 1667), qu'il invoque, dit bien que la charge de conseiller et médecin ordinaire a été créé par Henri IV, mais sans parler de Du Laurens. Il y avait d'ailleurs auparavant des médecins ordinaires du roi, comme nous venons de le voir pour Honoré Castellan.

Quoi qu'il en soit, le médecin ordinaire actuel était en grande faveur auprès du roi qui à l'occasion de son mariage, en 1600, l'aurait donné pour premier médecin à la nouvelle

(1) « Et le roy l'ayant augmentée de cent escus (disent les mémoires inédits) outre les cent escus qu'il en tirait ordinairement, elle lui valait tous les ans deux cents escus que feue ma mère tira continuellement tant qu'elle vescut pour se subvenir en sa vieillesse. »

reine. Trois ans après (1603), « la charge de chancelier de » l'Université de Montpellier étant venue à vacquer par la » mort de Jean Hucher », il fut nommé à cette place sans jamais pouvoir l'occuper; il choisit pour le remplacer Jean Saporta, avec le titre de vice-chancelier. Saporta étant mort dès 1604, Varandé fut nommé aux mêmes titre et fonctions. Enfin, à la mort de Jean de la Rivière, janvier 1606, André Du Laurens avait le suprême honneur d'être le premier médecin du roi, *Archiater, archiatrorum comes*. C'est avec cette qualité qu'il publia son dernier ouvrage *De mirabili strumas sanandi vi solis Galliæ regibus christianissimis divinitos concessa* (1609). Il mourut peu après le 16 août de la même année à l'âge de cinquante et un ans, neuf mois environ avant l'assassinat de Henri IV.

André Du Laurens, seigneur de Ferrières, avait épousé, par contrat du 4 novembre 1601, Anne Sanguin, fille de Jacques, seigneur de Livry, et de Marie Du Mesnil. C'est à son fils unique André, mort sans postérité, que Guy Patin dédia son édition des œuvres complètes, *velut hereditario quodam jure tibi debitum, paternum opus consecro, vel potius reddo* (*Epistola nuncupatoria*, qui se trouve au milieu du deuxième volume).

André Du Laurens était un habile homme, qui sut se faire aimer et apprécier de tous. Si l'on en croit l'Estoile, il fut si dévoué à son roi et à ses devoirs qu'il mourut à la peine. Plein d'attention et de sollicitude pour l'Université de Montpellier, dont il était demeuré le chancelier, il put lui être favorable sans *blesser* les susceptibilités de la vieille Faculté de médecine de Paris, si jalouse de ses prérogatives. Les commentaires en témoignent par leur silence. Je ne saurais donc admettre cette appréciation de M. Chéreau, que rien ne justifie et qui s'applique évidemment à un autre : « On ne » peut que regretter le sentiment d'orgueil qui poussa André » Du Laurens à saper l'autorité et les prérogatives de la » Faculté de medecine de Paris, et à préparer la voie des » conflits haineux qui surgirent plus tard entre nos Ecoles et

« les médecins de la cour » (*loc. cit.*, p. 97). Voici deux preuves manifestes du contraire : l'édition des *Œuvres complètes* par Guy Patin, un docteur régent qui ne lui a pas ménagé les éloges, et, de son vivant même, la dédicace du célèbre bachelier René Chartier, de Vendôme, lorsqu'il soutint sa deuxième quodlibétaire, le jeudi 31 janvier 1608 (n° 389 du Recueil des Thèses in-fol de l'ancienne Faculté, t. II).

BIBLIOGRAPHIE. — *Apologia pro Galeno et impugnatio novæ ac falsæ demonstrationis de communione vasorum cordis in fœtu*.. Tours, 1593. In-8 de 48 pages.

Admonitio ad Simonem Petreum, medicum Parisiensem clarissimum. Tours, 1593. In-8 de 40 et quelques pages.

Opera anatomica in quinque libros divisa. Lyon, 1593. In-8 de 840 pages.

De crisibus libri tres. Tours, 1593. In-8 de 165 feuillets. — Lyon, 1605, 1613. In-8 de 137 pages. — Francfort, 1606. In-8 de 160 pages.

Discours de la conservation de la vue : des maladies mélancholiques ; des catarrhes ; et de la vieillesse. 1re édition. 1594, introuvable. — Paris, 1597, 1606. In-12 de 274 feuillets. — (S. l.) 1598. In-12 de 516 pages. — Rouen, 1600, 1608. In-12 de 276 pages. — 1615, 1620, 1630. In-12 de 204 feuillets. — En anglais, London, 1599, in-4, et en allemand, Francfort, 1627, in-8 (Haller). — En latin, *De visus nobilitate et conservandi modo*, par Jean Théod. Schönlin. Munich, 1618. In-12 de 166 pages. — *De melancholia et catarrho*, par le même. Augsbourg, 1620. In-12 de 247 pages. — *De senio*, par Ph. Maurice Schönlin. Augsbourg, 1626. In-12 (Haller). — *De catarrho*, par Jean Vigier, de Cambrai. Genève, 1640. In-8 de 220 pages. — En italien, *Discorsi della vista, delle malattie melanconiche, delli catarri, e della vecchiaca*, tradotti da fratre Gio. Germano francese. Naples, 1626. In-4 de 276 pages.

Historia anatomica humani corporis et singularum ejus partium, multis controversiis et observationibus novis illustrata. Paris, 1600. Gr. in-fol. — Francfort, 1600, 1627. Petit in-fol. de 442 pages. — Hanau, 1601. In-8 (Haller). — Francfort, 1602, 1615. In-8 de 996 pages. — Lyon, 1605, 1623. In-8 de 893 pages. —

Venise, 1606. In-8 de 918 pages. — En français, traduction de Fr. Sizé. Paris, 1610. In-8 de 1416 pages. — Lyon, 1621. In-8 de 1453 pages.

De mirabili strumas sanandi vi solis Galliæ regibus christianissimis divinitus concessa liber unus. Et de strumarum natura, differentiis, causis, curatione, quæ fit arte et industria medica liber alter. Paris, 1609. In-8 de 293 pages.

Toutes les œuvres de Me André Du Laurens..., recueillies et traduites en français par Théophile Gelée. Paris et Rouen, 1613, 1621. In-fol. — *Revues*, corrigées et augmentées par G. Sauvageon. Paris, 1639, 1646. In-fol.

L'anatomie universelle de toutes les parties du corps humain représentée en figures... Paris, 1731, 1741, 1748. In-fol. de 55 pages.

Opera therapeutica omnia. Francfort, 1627. In-fol.

Opera omnia, partim jam antea excusa, partim nondum edita, nunc simul collecta et ab infinitis mendis repurgata, par Guy Patin. Paris, 1628. Gr. in-4. 2 vol.

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

BIBLIOGRAPHIE

DE

FRANÇOIS ROUSSET

Par E. Turner,

Ancien interne des hôpitaux de Paris,

Membre honoraire de la Société anatomique, etc.

En ce temps d'ovariotomies et d'hystérotomies, il ne sera pas superflu de parler des œuvres de l'illustre auteur qui, avant la fin du XVIe siècle, a écrit le premier et en français sur l'enfantement césarien. D'autant plus que cette bibliographie a été fort mal faite dans tous nos dictionnaires d'histoire de la médecine et de la chirurgie depuis Eloy, et que la *Nouvelle Bibliographie générale* éditée par Firmin Didot a eu le tort grave de laisser dans l'oubli le nom même de François Rousset.

Cependant Haller, dans son admirable laconisme, le qualifie

de *Vir insignis* (*Bibl. chir.* I. 240). Né à Pithiviers (1), comme le dit avec raison La Croix du Maine, il commença ses humanités à Orléans (2) et alla les terminer à Paris, où, après avoir achevé ses études de philosophie, il fut pendant deux années auditeur assidu du fameux Jacques Sylvius. Il vint ensuite à Montpellier écouter les leçons de Rondelet, son président, de Saporta, son parrain (*hospes*), de Fontanon et de Schyrron, lecteurs royaux. F. Rousset donne lui-même tous ces détails. (*Responsio ad J. Marchant declamationem* p. 21, 22, 23. — *Dialogus apologeticus*, p. 19, 20). Reçu bachelier en médecine, il a subi ses examens privés et ses thèses publiques, et après les dix mois de leçons réglementaires il fut admis à la licence. Ceux qui ont dit qu'il avait été jusqu'au doctorat se sont trompés. Car, la peste régnant à Montpellier (c'est toujours Rousset qui raconte), il fut obligé avec d'autres de se retirer à Avignon, où il passa sept mois à enseigner et exercer la médecine. Grâce à l'amitié de Guillemeau d'Avignon, il fut admis dans la société des médecins de la ville. Il eut la bonne fortune d'y rencontrer le célèbre Valériola d'Arles, dont il devint aussi l'ami.

De là, il a été dans tous les endroits où il savait exister des praticiens fameux. Et revenu à Paris avec François Fontanon, fils de Denys, et quelques autres docteurs, aux leçons de Sylvius (3), à l'époque où ce dernier n'avait pas achevé son anatomie, il se décida, sur les conseils de son maître, à partir pour son pays (Pithiviers), *ad populares meos*.

C'est là que vivant en bonne intelligence avec les principaux médecins des villes voisines, et appelé dans les familles nobles et anciennes, il devint successivement le médecin de la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, puis des ducs de Nemours, de Catherine de Médicis, et enfin d'Henri IV. Il se dit encore,

---

(1) Nostre Pithviers (Enf. cæs., p. 14). *Ex nostratibus Pithviricis* (ΥΣΤΕΡΟΤΟΜΟΤΟΚΙΑΣ, p. 43). Nostrate Adamo Alberico (id., p. 78).

(2) Enf. cæs., p. 58).

(3) Au collège royal de France.

un peu plus loin, p. 25, disciple de J. Houllier (1) et d'Akakia le vieux.

Après son stage à Valréas, en Provence, avec Nicolas de Villeneuve (Enf. cœs. p. 110 et 115) et son séjour à Paris, on le trouve exerçant la médecine dans son pays, dès 1556 (Enf. cœs. p. 19 et 20). « Eut bien le courage contre le gré de son mary de « se faire par mon conseil ouvrir, voire si hastivement après « avoir ouy la résolution, qu'elle ne voulut pas attendre le dit « Ambroise Lenoir, que je lui promettais envoier, comme jà ex- « périmenté en telle opération, *parceque je ne m'y pouvais trou- « ver, pour estre lors au lit grièvement malade* : mais y employa « le premier trouvé, qui fut Jean Lucas, jeune barbier... *Ce « fust le jour de Pasques mil cinq cent cinquante-six*. » Lorsqu'il était médecin ordinaire (2) du prince Jacques de Savoie, duc de Genevois et de Nemours (3), Fr. Rousset habitait très probablement Montargis. Il était déjà vieux quand il vint à Paris et fut nommé médecin royal. Cela nous conduit à rechercher l'époque de la naissance de Fr. Rousset, sur laquelle on ne s'accorde guère. Lorsqu'il revint à Paris auprès de son maître, on était tout au plus en 1554, puisque J. Sylvius est mort le 13 janvier 1555. Or, Fr. Rousset avait voyagé, après être resté sept mois à Avignon. Il était demeuré un an à Montpellier et il avait fait son stage à Valréas. Avec les deux années d'études premières chez Sylvius, on peut compter cinq à six ans. Il est donc très probable que Fr. Rousset a commencé ses études de médecine à 18 ans environ, en 1548, ce qui reporte la date de sa naissance vers 1530. Nous verrons qu'il était vieux et malade lors de la

---

(1) Le docte Houllier (Hollerius), précepteur mien (Enf. cæs., p. 127).

(2) Enf. cæs., préface.

(3) On sait que ce prince avait promis le mariage à Françoise de Rohan (cousine germaine de Jeanne d'Albret, mère de Henry IV), qui dès lors lui avait accordé ses faveurs. Bien qu'il en eût un fils, il ne tint pas sa promesse et épousa la veuve de François de Lorraine, duc de Guise, tué par Poltrot de Méré en 1563, Anne d'Est († 1607), fille de Rénée de France, duchesse de Ferrare, laquelle mourut en 1575.

publication de son dernier ouvrage en 1603. Il avait alors environ 73 ans.

Après ce que je viens de dire, on comprend pourquoi Fr. Rousset n'a pas pris d'autre titre que celui de médecin. Lorsqu'il a fait imprimer à Paris, chez Denis Duval, au Cheval-Volant, rue Saint-Jean de Beauvais, en 1581, son ouvrage intitulé: *Traité nouveau de l'hystérotomotokie ou enfantement cœsarien, qui est extraction de l'enfant par incision latérale du ventre, et matrice de la femme grosse ne pouvant autrement accoucher. Et ce sans préjudicier à la vie de l'un, ny de l'autre; ny empêcher la fœcondité maternelle par après, par François Rousset médecin.* Paris, 1581, in-8 de 228 pages.

L'exemplaire de la Faculté manque de ses dernières pages, on ne peut y voir cette déclaration intéressante qui se trouve à la fin du volume. « J'ai lu ce livre duquel l'invention touchant « l'enfantement dit cœsarien m'a semblé bien avérée par raison « et expérience, que je l'ai jugé digne d'être mis en publicq. « Seulement le lecteur sera adverti d'en user ès cas y allégués, « avec grande discrétion. Signé Henri de Nonantheuil, pro- « fesseur du roy ès mathématiques et doyen de la Faculté de « médecine en l'Université de Paris. J'atteste ce que dessus : « A. Paré, J. Viard. »

Cette hystérotomotocie, dit Haller (loc. cit.), est un ouvrage hors ligne (*egregius est labor*), écrit judicieusement et avec vigueur (*cordate et mascule scriptus*) ; jusqu'alors, il n'avait paru rien de pareil (*cujus eo seculo nihil prodit similis*).

Fr. Rousset a dédié l'enfantement césarien au prince Jacques de Savoie, duc de Nemours (1531-1585). On y trouve ce passage: « Mais aussi serais-je ingrat envers Dieu et les hommes, et « traistre à mon estat mesme, si ayant avec son ayde descouvert « en fort long temps et par grand labeur, la vertu de ce nouveau « présent utile à tout le genre humain, je ne le revelois... » Et plus loin: « parcequ'il ne semble promettre que chose nouvelle, « peu oye, jamais escrite, mal aisément croyable, mesme presque « à qui la void: et conséquemment tenue jusqu'à huy pour im- « possible, mesmement par les plus doctes et expérimentés mé-

« decins et chirurgiens des plus fameuses universités qui soient « en ce monde. »

Il dit dans la préface au lecteur : « Je n'avais entrepris au « commencement, que de mettre en écrit une simple histoire, « et quelques petites disputes que M. Paré et moy avions parcy « devant amiablement eües ensemble sur l'enfantement, que je « luy baptisais lors du nom de cœsarien ; et ce en style françois, « duquel il use plus volontiers en ses conférences, et escri- « tures. » Mais il a abandonné ce projet, et « pour ne laisser une telle utilité » il s'est mis à composer un grand traité en latin. Il pense ainsi avoir « satisfait à la plus part de ses contrarians. » Mais au moment de le publier, il a cru être plus utile « aux dames réduites à ce dernier refuge » de mettre « en cest « abrégé françois une bonne partie des principaux points de ce « plus long discours là... principalement voyant que nul de « ceux qui l'eussent pu mieux façonner que moy, après avoir « esté par moy-mesme semons à ce faire, n'y voulaient enten- « dre comme ils devaient, ains y résistaient comme à chose « absurde et impossible (*Allusion à A. Paré*). »

Ce petit in-8° de 228 pages mériterait une nouvelle impression. Haller a résumé très exactement (Loc. cit.) ce qu'il contient. Je signale tout particulièrement (1) le manuel opératoire placé à la fin du livre, p. 213. *Petit advertissement au chirurgien sur l'administration de cet œuvre cœsarien.*

Fr. Rousset a solidement établi du premier coup ce qu'on admet aujourd'hui, mais depuis quelques années seulement. après avoir essayé de faire prévaloir la symphyséotomie (Sigault 1777), la céphalotripsie, etc. sans parler de l'opposition ridicule de Sacombe à la fin du siècle dernier.

Les descriptions nettes et précises de l'hystérotomotocie ont fait regarder Fr. Rousset comme l'inventeur de l'opération césarienne chez les femmes vivantes. Mais il n'en est rien, elle

(1) Fr. Rousset a aussi proposé dans le même ouvrage la taille hypogastrique pratiquée déjà, mais fortuitement, par Franco, qui ne l'approuvait pas.

avait été déjà pratiquée autour de lui en Beauce, en Suisse et ailleurs, quand parut son ouvrage, et l'on ne peut savoir à quelle antiquité cette pratique peut remonter.

Le petit livre de Fr. Rousset a été jugé si utile aux praticiens, qu'il fut bientôt traduit en allemand par le docteur Melchior Sebizius, de Silésie. Strasbourg, chez B. Jobin, 1583, in-8, de 165 feuillets. Il est à la bibliothèque mazarine au n° 29812.

La traduction latine de Gaspard Bauhin ne vient qu'après. Elle parut pour la première fois à Bâle, en 1586, dans le tome deuxième des *Gynœciorum sive de Mulierum affectibus commen tarii græcorum, latinorum, barbarorum jam olim et nunc recens editorum*. 4 vol., in-4. Et voici comment. Le typographe Walderich, voulant donner une seconde édition du recueil de Gaspard Wolf publié (avec le même titre) à Bâle, 1566, in-folio, chargea G. Bauhin d'y ajouter un autre volume. Il en fut ajouté trois au lieu d'un. Le tome deuxième *Gynæciorum phisicus et chirurgicus*, etc., comprenant les ouvrages nouveaux ou non encore édités en Allemagne, est divisé en deux sections. C'est dans la seconde que se trouve l'hystérotomotocie de Fr. Rousset (υστεροτομοτοκια *quam ex gallico latinam feci*, dit G. Bauhin dans sa dédicace aux princes Ernest-Frédéric, Jacques et Georges-Frédéric, fils du duc Charles de Bade, datée de Bâle, le 8 février 1586. Dans la préface au lecteur, il dit encore que, pour faire cette traduction il a laissé de côté ses autres travaux (*propriis studiis relictis*). En tête de la traduction latine, p. 486, une autre petite préface de G. Bauhin renferme ce renseignement précieux : « J'avais la version allemande, mais j'ai mieux aimé « suivre la française ». (*Germanicam quidem versionem vidi, ceterum gallicam sequi malui*). Ainsi la traduction en allemand de 1583 existait quand Bauhin a fait sa traduction latine. Donc tous ceux qui, en copiant Haller, annoncent invariablement une première édition de la traduction latine en 1582, se sont trompés. Et, chose curieuse, ils ont dû reproduire une faute d'impression : 1582 pour 1586. C'est d'autant plus croyable, que cette dernière date est donnée par Haller, un peu plus bas.

Bauhin dit ensuite que, s'il avait eu le temps, il aurait ren-

du la chose plus claire par ses propres observations, (*plurimis historiis ex privata observatione rem illustrassem*). « Car pour ce « qui est de l'extraction du fœtus par le côté, nous en avons un « exemple en Suisse. A Steckboren, dans le canton de Turgovie, « il y a environ 18 ans, un homme qui avait l'habitude de faire « la castration sur les animaux tira du ventre de sa femme, qui « ne pouvait accoucher, un fils par l'incision latérale. La mère « guérit et l'enfant parvint à l'âge de 18 ans. Je ne sais s'il est « encore vivant. De même, comme l'établit Rousset (*ut auctor « statuit*), l'ouverture de la vessie n'est pas nécessairement mor- « telle, ce qui peut paraître faux et absurde à ceux qui jurent « par Hippocrate, mais démontré par les faits que j'ai observés. « Il ne manque pas non plus d'exemples de fœtus putréfiés dans « l'utérus (1). J'aurais pu aussi ajouter plusieurs cas de superfé- « tation. Mais j'ai réservé tout cela pour un meilleur moment, « afin de ne pas augmenter le livre plus que de raison. Enfin « j'y aurais joint l'enfant pétrifié de la ville de Sens comme l'a dé- « crit le célèbre Aliboux. (*Tandem et lithopædium urbi Senonen- « sis subjunxissem ut clarius. D. Albosius conscripsit*. Mais comme « son histoire sera imprimée dans le tome troisième, j'ai mis « seulement la planche avec l'épigramme. Celui qui voudra lire « cette histoire pourra la trouver dans le troisième volume.

« Comme je finissais la traduction de ce traité de Fr. Rousset, « dit Bauhin à la page 563, j'ai reçu une lettre de Jean Aliboux, « médecin à Sens, avec lequel je n'avais eu auparavant aucune « relation amicale, mais il était souvent question de lui dans « l'hystérotomotocie. G. Bauhin a voulu insérer du moins la « lettre de J. Albosius, datée de Montbéliard, 20 décembre « 1585. Et l'hexastichon suivant :

AD FRANCISCUM ROUSSETUM JOAN. ALBOSIUS.

Qui vicit Pœnos, cuique Africa subdita, dictus
A cœsâ Cœsar parturiente fuit.

(1) On ne connaissait pas alors la grossesse extra-utérine.

At quæ viventem fœlix exclusit ab alvo
Fœtum, eodem matrem sustulit ægra dies.
Quanto hac Lucina es major, Roussete ? Supersunt
Ingenio fœtus, fœtaque cæsa tuo.

Puis la planche et l'épigramme : *In iconem lithopædii.* Quant au fait extraordinaire de J. Aliboux (1) avec l'explication de Simon de Provenchères, aussi médecin à Sens, Bauhin renvoie le lecteur à la fin des commentaires de Maurice Cordæus sur le premier livre des maladies des femmes, d'Hippocrate (p. 504 à 512, t. III, *Gynæciorum*, etc.)

Deux ans après fut imprimée à part la traduction latine de G. Bauhin avec l'appendice des faits qu'il avait signalés dans la préface de l'ouvrage précédent. Il y a joint le *portentosum lithopædium J. Albosii.*

ΥΣΤΕΡΟΤΟΜΟΤΟΚΙΑ *Francisci Rousseti gallice primum edita nunc vero Caspari Bauhini medicinæ doct. et profess. in acad. Basiliensi operâ latinè reddita*, etc. Bâle, 1588, in-8 de 272 pages, comprenant : 1° l'hystérotomotocie de Fr. Rousset traduite en latin ; 2° L'appendice où G. Bauhin accumule les faits qui viennent à l'appui de ceux que contient le livre de l'enfantement césarien. Là se trouvent aussi l'autopsie d'un corps sans foie ni rate et la guérison d'une blessure de l'intestin, avec la description de la fameuse valvule découverte en 1579 ; 3° *Lithopædion Senonense*, c'est-à-dire l'observation d'un fœtus resté pendant 28 ans dans l'utérus, pétrifié, et retiré de l'utérus après la mort de la mère, par Jean Aliboux, médecin français, avec l'explication des causes probables de cette induration.

Dans une longue dédicace « au généreux et illustre comte Georges, Burgrave de Kirchbourg, seigneur de Farnrod en Thuringe », Bauhin fait l'histoire des opérations césariennes après la mort de la mère depuis les temps fabuleux. A la fin il

(1) Il avait eté publiée en 1582 avec ce titre : *Portentosum lithopædium sive embryon petrefactum urbis Senonensis.*

parle d'un Antoine Fabrice, *son précepteur* et son collègue actuel, qu'on a confondu avec Jérôme Fabrice d'Aquapendente. Elle est datée de Bâle, *pridie Kalendas Augustæ* 1588.

Je n'ai pas à insister sur les éloges en vers en tête desquels est placé l'hexastichon de J. Aliboux à Fr. Rousset, déjà cité ; ni sur l'appendice au sujet de la découverte de la valvule, p. 176. (Voir Bibliographie anatomique de G. Bauhin, *Progrès médical* 1880) ; ni p. 241, sur le petit traité du fœtus pétrifié de J. Aliboux avec la préface au lecteur datée de Sens, Ides d'octobre 1582, imprimé avec l'image, etc., tel qu'il avait paru à cette époque. Je recommande seulement la série de pièces de vers qui ont été composées sur ce fait extraordinaire, et en particulier : *Jocus puerilis Petri Albosii impubis ad patrem observantissimum Joan. Albosium medicum, de ejus lithopædion.*

Je dois noter ici que la façon dont la date 1588 est imprimée dans ce livre, MDXIIC, a fait commettre une erreur à plusieurs de ceux qui l'ont examinée trop à la légère. Ils ont vu 1592, et ont mis ainsi à tort au compte de Bauhin, pour cette année-là, une édition de la traduction de l'hystérotomotocie qui n'existe pas.

Tout le monde n'avait pas adopté comme Bauhin le livre de Fr. Rousset. Approuvé par la Faculté de médecine de Paris, l'enfantement césarien avait trouvé de nombreuses oppositions dans la corporation des chirurgiens de saint Côme. Ambroise Paré lui-même n'avait pas modifié son dire en donnant, en 1584, l'édition définitive de ses œuvres complètes. On lit, en effet, au livre de la génération, à la fin du chapitre XXXVIII : « Or je « m'esmerveille comme d'aucuns veulent affirmer avoir vu des « femmes auxquelles, pour extraire leurs enfants, on leur avait « incisé le ventre, non seulement une fois, mais plusieurs : car telle « chose par raison m'est du tout impossible à croire, entendu « que pour donner issue à l'enfant, il faudrait faire une grande « plaie aux muscles de l'épigastre (1), et pareillement, à la ma-

(1) La paroi du ventre.

« trice, laquelle étant imbue d'une grande quantité de sang, et « y faisant une division si grande, il y aurait une très grande « hémorrhagie, dont la mort s'ensuivrait. D'avantage après avoir « consolidé la playe, la cicatrice ne permettrait après à la matrice « de se dilater pour porter enfant. Il y a encore d'autres acci- « dents qui en pourraient advenir, et le pis, une mort subite de la « mère : et partant je ne conseilleray jamais de faire telle œuvre « où il y a si grand péril, sans nul espoir. »

Ce passage a été pour Malgaigne (Œuv. compl. d'A. Paré, t. II p. 719.) l'occasion d'une note très intéressante sur l'hystérotomotocie de Fr. Rousset. On y trouve cette citation de *l'Heureux Accouchement* de Jacques Guillemeau (1er avril 1609 p. 333.) « Aucuns tiennent que telle section cœsarienne se peut et « doit practiquer (la femme estant vivante) en un fascheux ac- « couchement: ce que je ne puis conseiller de faire, pour l'avoir « expérimenté par deux fois, en la présence de Monsieur Paré, « et veu pratiquer à MM. Viart, Brunet et Charbonnet, chirur- « giens fort experts ; et sans avoir rien obmis à la faire dex- « trement et méthodiquement : toutefois de cinq femmes, aux- « quelles telle opération a esté faicte, il n'en est reschappé aucune. « Je sçay que l'on peut mettre en avant qu'il y en a qui ont esté « sauvées ; mais quand cela serait arrivé, il le faut plustot ad- « mirer que practiquer ou imiter ; d'une seule arondelle on ne » peut juger le printemps, ny d'une seule expérience l'on ne « peut faire une science.

« Après que Monsieur Paré nous l'eust faict expérimenter, et « voyant que le succès en estait malheureux, il s'est desisté et « retracté de cette opération, ensemble tout notre college des chi- « rurgiens jurés à Paris, et la plus saine partie des docteurs ré- « gens de la Faculté de médecine à Paris ; lorsque cette question « fut suffisamment agitée par feu M. Marchant, en ses deux dé- « clamations qu'il fit, lorsqu'il eut cet honneur de passer chirur- « gien juré à Paris. » (Bibl. nat. Té 121. 13.)

Après la mort de Jacques de Savoie, arrivée en 1585, Fr. Rousset était probablement venu se fixer à Paris. Il était en butte à de vives attaques. Pour y répondre d'un seul coup, il éleva, comme

il le dit au commencement de sa préface au lecteur, « un nouveau monument à son hystérotomotocie, » bien plus détaillé que le premier, plus affirmatif encore et contenant des faits nouveaux. C'était l'ancien ouvrage en latin, dont il avait tiré son abrégé en français, qu'il publiait maintenant revu, corrigé et augmenté de dissertations ou notes sur différents sujets reportées à la fin du livre. Il y a ajouté encore un petit poème sur les causes de la pétrification du *Portentosum lithopædium Senonense Joannis Albosii*.

Je ne puis me dispenser de reproduire en entier, malgré sa longueur, le titre de ce nouveau livre de Fr, Rousset.

ΥΣΤΕΡΟΤΟΜΟΤΟΚΙΑΣ (*id est*) *Cœsarei partus assertio historiologica. Pars medicœ artis interdum naturœ extrema patienti, per quam necessaria. In qua agitur de opificio chirurgo humani ortus, aliter fausté succedere nequeuntis quam per ventris materni solertem incisionem, sospite cum suo fœtu matre ipsa* (1).

Item fœtus lapidei vigeoctennalis causœ. Cur nasci non potuerit. Cur per vigintiocto annos in utero retentum non putruerit. Cur in lapidem obduruerit. Fr. Rosseto authore (2). Paris, chez Denis Duval, 1590, in-8 de 596 pages, qui se trouve à la Bibl. nat. Te. 124. 4.

Haller ne connaissait de Fr. Rousset que le premier ouvrage en français, l'hystérotomotocie. *Posteriores libros non vidi*, a-t-il soin de dire (Bibl. chir. I, 240.). Aussi ne doit-on pas s'étonner beaucoup qu'il ait fait quelque confusion dans une énumération d'ailleurs incomplète. Mais que dire de ceux qui ont copié « *Assertio historica et Dialogus apologeticus pro Cœsareo partu*, Paris, 1590, » sans autre explication ! De cette double indication, à peu près exacte mais trop brève dans Haller, ils ont

(1) De cette dernière phrase, quelques bibliographes négligents ont fait un titre particulier pour la traduction de Bauhin.

(2) L'auteur rétablit l'orthographe latine de son nom, que Bauhin avait écrit *Rousseto*.

fait un seul ouvrage, et ont ainsi laissé tomber dans l'oubli l'œuvre capitale de Fr. Rousset.

Cet in-8 très compact ne sera jamais aussi facile à lire que l'abrégé en français qui en a été tiré; mais il faut qu'on sache qu'il existe, que ce n'est point une traduction de l'ouvrage français comme quelques-uns l'ont cru.

Certains sujets y ont été développés à part sous forme de notes à partir de la page 451. C'est là aussi que nous voyons les premières manifestations de la verve poétique de Fr. Rousset, qui à cette époque donna de nombreuses productions en vers distiques et hexamètres.

Il songe d'abord à ses « contrarians », p. 451. *Pro nobis apologeticum ex Hippocratis lib. de arte adversus mordaculos calumniatores.* Une première pièce ds vers avait été adressée par lui, *versiculis ludens*, aux calomnies de ceux qui ne trouvent bien que ce qu'ils font. Il leur rappelle maintenant le passage d'Hippocrate, qui semble emprunté au viel Hésiode, qu'il cite et qu'il traduit ensuite librement en vers distiques, c'est une sorte de préface au lecteur.

1° *Paradoxon de venarum et nervorum prima ex corde origine* p. 454. Après une exposition en prose, il traite le sujet en 8 pages de vers hexamètres.

2° *An uteri in se post sectionem Cœsaream contracti et ob id parcius cruentantis ac sponte sua sine suturis uniti, consolidatio prima naturœ intentione fiat. Ac primum cur primœ intentionis unio dicatur, quidque ea sit, et quomodo a secunda differat.* p. 465. Cet intéressant sujet comme les suivants est traité en prose.

3° *Ad doctissimum optimumque virum D. Denysotum d. m*, *p. Cur infra novem et supra quatuordecim annos Cystotomia a veteribus intacta fuisse scribitur* (p. 477). Fr. Rousset démontre que cette singulière prescription est due à une faute d'impression qui s'est glissée dans les textes.

Problema de arcigero Mudonensi, p. 482. Les chroniques de Monstrel et nous apprennent qu'un archer de Meudon, condamné à être pendu, était atteint de la pierre. Les médecins de Paris

obtinrent du roi et du parlement de pratiquer sur lui une opération nouvelle, dit-on, à cette condition que, s'il survivait, il aurait la vie sauve et de plus une gratification de l'Ecole. Les intestins remis en place et la plaie suturée, dit l'historien, il guérit. A. Paré raconte la chose un peu différemment, au chapitre 16 du livre des Monstres. Mais n'importe. François Rousset se demande tout d'abord si le calcul a été extrait de la vessie ou des reins. « A-t-on fait dès lors la taille hypogastrique « dont s'est servi Franco et que nous proposons ? dit Rousset. » Suit une longue discussion, fort intéressante.

Il n'en est pas de même d'une plus longue encore qui commence à la page 493. *Fœtum in utero menstruis si non totis, saltem parte eorum puriore ali, eorumque alteram illam minus puram*, etc.

L'ouvrage est terminé par *Scleropalœcyematis* (1), *sive lithopædii senonnseis, id est fœtus lapidei vigeoctennalis causæ, Fr. Rosseto auctore*, p. 509. Après une préface en vers distiques au lecteur, et une invocation à la Muse, en vers hexamètres, Fr. Rousset expose dans un avant-propos le sujet du petit poème qui va suivre. C'est avec de très légères modificafications, le récit du fait extraordinaire de J. Aliboux, publié pour la première fois dans les commentaires de Cordœus, avec l'opinion de Simon de Provenchères. Il ne croit pas nécessaire de donner l'opinion de l'auteur ni celle de S. de Provenchères. Il résume en trois pages la sienne, qui est développée ensuite dans le petit poème en vers distiques (2). C'est un dialogue en-

---

(1) σκλερος, dur, παλαιος, ancien, κιεμα, embryon. Fr. Rousset avait autant de plaisir à forger des mots nouveaux qu'à versifier.

(2) Jugez de la surprise qu'on éprouve, quand on voit M. Chéreau (*Parnasse médical français*), dans un article d'ailleurs plein de fautes de toute sorte, faire de *scleropalæcyematis.... causæ*, un poème satirique. Dans le *dialogus apologeticus* même, Fr. Rousset s'est montré poète satirique seulement par occasion. Il ne l'a été tout à fait que huit ans après, en 1598, dans les petites pièces échangées avec son ennemi acharné, Jacques Marchant. Il est bien plus connu, au contraire, par les vers élogieux qui se trouvent en tête des ouvrages

tre *Pirologistes* et *Palæomanes*, (de la page 527 à la page 596.)

Fr. Rousset est alors en pleine veine poétique, comme le montre la pièce qui suit. (Bibl. nation. Te. 124. 5.)

La même année parut, en effet, mais non dans le même volume : *Dialogus apologeticus pro cæsareo partu, in malevoli cujusdam pseudoprotei dicteria* (1), *Fr. Rosseto auctore*. Paris, chez D. Duval, 1590, in-8 de 56 pages. Après cette préface *Ad candidioris notæ chirurgum*,

Sic tibi sidereo fœlice Machaone cedat,
Chirurgema precor lector amice novum,
Ne mihi sit fraudi (*tot contra obstantibus*) *orbi*
Dum prodesse volo consuluisse tibi.

Vient le dialogue en vers distiques. Les interlocuteurs sont *Zozometer* et *Catagelastes*. Le premier dit, page 4 :

Detrahe personam. Peregrinos fallere tali
Larva, sed pueros terrificare potes.

Ce petit poème dialogué, analogue au précédent, n'a pas moins de 50 et quelques pages.

Ici l'on doit placer *Gynæciorum sive de mulierum affectibus... libri, operâ Israelis Spachii, d. m. et prof. Strasbourg*, 1597. *Sumptibus Lazari Zetzner*. Cet in-folio est la reproduction exacte

---

d'André Dulaurens, de Gaspard Bauhin, de Jean Aliboux (Albosius) et autres médecins de son temps.

Des trop nombreuses fautes d'impression je ne relèverai que *Senensis* pour Senonensis. Mais pourquoi avoir changé le nom de ROUSSET en ROSSET ? Pourquoi dire qu'il a composé des ouvrages « pour défendre l'opération césarienne (quand c'est lui qui a établi l'hystérotomotocie ou enfantement césarien), ouvrages qui lui ont valu tant d'injures de la part de ses contemporains ». Cela se borne aux railleries contre les chirurgiens de saint Côme qui soutenaient leur collègue Jacques Marchant. Fr. Rousset se complaît à objecter à son adversaire les approbations flatteuses qu'il avait reçues d'un grand nombre de médecins de Paris et de Montpellier (Voir *Brevis apologia*, p. 7 et suivantes).

(1) Ce sont les railleries de Jacques Marchant, chirurgien juré. La querelle avec le faux Protée reprit ouvertement en 1598.

des ouvrages contenus dans les quatre volumes de G. Bauhin publiés à Bâle, en 1586. On y trouve la traduction en latin de l'hystérotomotocie de Fr. Rousset, à la page 394.

Brevis apologia pro cæsareo partu in dicacis cujusdam in pulvere pædagogico chirurgicali theatralem invectivam. Ejusdem argumenti carmen apologeticum. Authore Fr. Rosseto. Paris, chez Denis Duval, 1598, in-8 de 13 pages.

Qu'il me soit permis d'abord de faire remarquer ici combien on peut se tromper quand on se contente de regarder un livre sans le lire. Eloy (*Dict. de la méd. anc. et mod.*) consultant l'article de Haller sur Fr. Rousset, ne voit pas que l'Eloge placé au-dessous de *Brevis Apologia* s'adresse non point à ce livre, mais à l'hystérotomotocie, et alors il dit au hasard cette énormité : « Le judicieux Haller paraît faire grand cas de cette « apologie. » M. A. Dureau (*Dict. encycl. des Sc. méd.*, 3e série, t. V, p. 503, 1877) se trompe aussi quand il écrit : « Cette der- « nière plaquette, qui aurait été publiée par Rousset sous le « voile de l'anonyme, serait une réponse à une critique en vers « signée Marchant. » La plaquette en question se trouve à la Bibliothèque nationale avec celles qui vont suivre. Elle porte *Fr. Rosseto auctore.* Ce n'était pas non plus une réponse à une critique en vers de Jacques Marchant, puisqu'il y a *theatralem invectivam.*

Dans cette petite pièce, Fr. Rousset, devenu vieux (1), dit en commençant qu'il aurait tort de rester plus longtemps sans répondre aux railleries et aux calomnies débitées *atrociter ac publice*, devant une petite assemblée (*senatulo*) de célèbres chirurgiens par *neophytus ille chirurgulus.* On croirait qu'il a menti et qu'il déserte sa cause. Deux points, dit-il, ont été attaqués à grand renfort de paroles inutiles. Quant aux faits, on s'en moque : *in eos nil nisi risus effundit, etc., etc.* Suit la longue énumération de ceux qui ont approuvé son livre, p. 7 et 8. A la page 11, *Authoris Carmen*, savoir : 14 vers hexamè-

(1) Ce qui prouve, en passant, qu'il n'est pas né dans la deuxième moitié du XVIe siècle, mais dans la première.

tres avec ce post-scriptum : *Ex opprobrioso Brutini spectaculi « proscenico reversus pro suo Cæsare vindex dictabat.* A la page 12, *Ejusdem ex suo vigeoctennalis senonum fœtus semisaxei tractaculo ad calumniatorem*, une page de distiques. Enfin, à la page 13 et dernière, la conclusion. Fr. Rousset en appelle au jugement de Du Laurens : « Unus pro omnibus regio-« rum archiatrων alter, Laurentius ille mihi in te Palœmon (1) « veniat. Cujus anatomen, fœcundum medici corporis specimen « non legisse quis tibi pudor, aut si legisti, ejus de meo Cœsare « sententiæ, non acquieisse, quœ tua est insolens impudentia? etc. » On peut voir le passage de Du Laurens, p. 446 des *Opera anatomica*, Lyon, 1593, in-8, (*Bibl. de l'Ec. de méd.*, n° 31557.)

La réponse de J. Marchant ne se fit pas attendre : *In Franc. Rosseti apologiam, Jacobi Marchant, regis et parisiensis chirurgi declamatio quœ* παραδοξον *de cæsareo partu impugnatur.* Paris, chez Nicolas Delouvain, 1598, in-8 de 47 pages. Il traite Fr. Rousset de vieillard décrépit et continue à le railler. D'ailleurs (p. 5), la petite discussion première avait eu lieu *privatis nostræ scholæ parietibus.* Il ne pouvait se dispenser de parler, lui qui depuis dix ans avec son père faisait presque tous les accouchements difficiles de la ville. Après une longue discussion des faits qu'il rejette, il cite les opérations césariennes tentées sans succès dans les hôpitaux de Paris par A. Paré et d'autres chirurgiens illustres. Quant au mot hystérotomotocie, il le trouve mal fait et préfère hystérotocotomie (p. 19). Je ne suis pas de cet avis. Enfin, il ne peut pas ne pas déplorer que Fr. Rousset à la fin de sa carrière se soit occupé de moyens aussi inutiles, et qui plus est condamnables (p. 31), et conclut (p. 36) en disant ; *Sic prudentis esse arbitror, difficili licet in partu, nunquam tuam* υστεροτομοτοκιαν *tentare.*

Jacques Guillemeau se joint à Marchant pour accabler

---

(1) Grammairien latin, né à Vicence, d'un esclave, enseigna à Rome sous Tibère et Claude. On a de lui un précieux traité *De ponderibus et mensuris*, Leyde, 1587 (Bouillet).

Fr. Rousset (p. 37). *Jac. Guillemœus regis et parisiensis chirurgus Francisco Rosseto.* Dès le commencement, on voit sur quel ton était la discussion. *Vehementer mirari non desino cur hic cholera morbus tam copiosa bilis eructatio, hoc juvenile incendium tua languida et exanguia membra corripuerit.* En somme, il finit par donner à Rousset ce conseil d'ami, de reconnaître son erreur. Les plus grands hommes se sont trompés, Hippocrate lui-même. Qu'il se souvienne de la parole de L. Duret, à propos d'une opération faite naguère *tuo modo* par A. Paré : *In ipsis carnificium manibus animam expiravit* (p. 43).

Pour imiter Rousset, J. Marchant termine sa déclamation par deux pièces de vers (p. 45). *In Francisci Rosseti librum de cæsareo partu Ja. Marchant carmen* (38 hexamètres), p. 47. *Ejusdem pro regio chirurgorum parisensium collegio* (15 hexamètres).

Fr. Rousset fit une double réponse à Marchant et à Guillemeau sous ce titre : *Francisci Rosseti Responsio ad Jacobi Marchant declamationem*, Paris, chez Denis Duval, 1598, in-8 de 31 pages. Il maintient ce qu'il a dit : « J'ai écrit, sans vous nommer, que vous étiez un railleur (*dicacem*) p. 4. Est-ce que votre déclamation insensée prouve que vous soyez autre chose? (*an te esse alium insana declamatio tua indicat?*) J'ai ajouté petit chirurgien (*chirurgulum addidi*), de la poussière pédagogique plutôt que de l'arène chirurgicale et médicale, comme en fait foi votre ridicule métamorphose grammaticale du mot *hysterotomotocie* en *hysterotocotomie.* Vous vous plaignez aussi de ce que votre invective ait été appelée théâtrale (p. 5), quand vous êtes venu le premier avec grand effort devant une assemblée d'hommes célèbres convoqués tout exprès. « Je loue la façon dont vous avez magnifiquement orné la scène, mais personne ne niera que c'était un théâtre. » Enfin, traduisant Marchant par *Mercator*, il lui dit qu'il s'était occupé d'étaler sa marchandise... Aussi Rousset a-t-il demandé d'autres juges.

Avant d'arriver à des choses plus sérieuses, il rappelle encore les vers qu'il a publiés dans son grand traité de l'hystérotomotocie en latin et dans son dialogue apologétique contre les Pro-

tées semblables à lui. Inutile de les répéter. Personne ne peut se dispenser de les approuver. Il reprend alors les faits un à un et réfute sans trop de gros mots les assertions de son adversaire : la vérité est immuable. Puis, faisant allusion aux paroles de son collègue Guillemeau, que son Cœsar était à moitié mort et enterré, il dit en terminant, p. 15 : *Ecce Mercator, vidi* (*Sic*) *semimortuum* (*ut sperabis*) *et semisepultum* (*ut socer tuus præpropere jactitabat*) *nunc reviviscere Cœsarem meum, cujus carnifex, aut saltem Vespillo* (1), *esse speraveras. Vale.*

La réponse de Rousset à Guillemeau (*Rossetus Guillelmœo*), p. 15, commence ainsi : « Qu'ai-je fait dans toute mon apologie, ou autrement, Guillemeau, pour que vous ayez écrit contre moi si durement ? » Ils m'ont condamné, ils vont même jusqu'à nier l'opération faite à Nangeville ! Est-ce qu'il n'y a pas de quoi se mettre en colère ? (*Exprobrans quod senex, exsanguis et aridus* (*quin addis etiam capularis et silicerniosus*) *irascar?* Et il ajoute : *Atqui, bone vir, ut et formicula sua ira, et quod ais apes, quamvis mellifluœ suos habent aculeos, capillus* (*adde etiam fumum*) *suam umbram*, p. 18. Tout ce morceau est plein d'une véritable éloquence. En finissant, il remercie Guillemeau de n'avoir pas désespéré de voir renaître leur ancienne amitié.

Puis Rousset s'adresse aux chirurgiens : «*Franciscus Rossetus pileatorum chirurgorum ordini*, p. 20. » Il faut maintenant répondre à vos vers qui viennent de la même source que les autres. Je ne sais s'ils sont de Marchant, je n'en ai cure, mais je reconnais qu'ils sont d'un poète de riche veine (*divitis venæ*).

« Ce qui me blesse le plus, dit ensuite Rousset, c'est qu'une « sorte de parricide, un Brutus français, essaye de percer de « son stylet mon César français, comme autrefois le Brutus ro- « main avec ses complices, etc. Vous étiez là pour rire, si vous « ne conspiriez pas, et quand j'ai dit *spectaculum Brutinum*, je « ne vous ai pas appelés brutes. » Ils ne se sont pas occupés de mon hystérotomie, mais ils ont audacieusement avancé

(1) Croque-mort des pauvres qui ensevelissait le soir.

que je n'avais pas l'honneur d'être médecin et que je n'étais pas digne de ce titre.

Et là, il détaille toute sa vie d'études, p. 21, 22, 23. Puis s'écrie victorieusement : « Après cela, braves gens (*boni viri*), « vous semble-t-il que je sois entré furtivement dans le corps « médical? Est-ce parce que je n'ai pas mis le titre de docteur « au frontispice de mon livre que vous me refusez l'honneur « d'être médecin, quand j'ai professé dans ces deux écoles célè- « bres, et exercé heureusement, grâce à Dieu, la médecine jus- « qu'à présent. Gardez pour vous la déclamation d'un individu « d'abord médicalement baccalauréatisé, puis magistralement « doctorifié, maintenant royalement chirurgifié, etc. ; je ne vous « envie pas ces oripeaux et je souffrirai patiemment d'être, « comme vous le dites, *inglorium*, dédaignant les glorioles. Le « peuple vous donne une épithète plus modeste dont vous de- « vriez vous contenter, etc., p. 24. » Il leur avait déjà dit tout cela et il cite des fragments du *Dialogus apologeticus* qui se trouvent aux pages 29, 40 et 41, puis il reprend, page 28. « Mais « vous, les heureux, qui vous glorifiez d'être de fidèles chirur- « giens du premier choix, presque des docteurs, etc. » et il leur adresse 20 hexamètres satiriques.

« En voilà un peu plus que je n'aurais voulu, dit-il en finis- « sant, p. 28, mais votre Erinnys a excité ma Némésis. Que « cette dispute soit jugée par les savants docteurs de cette uni- « versité auxquels j'ai dédié mon hystérotomotocie, etc. »

Cette pièce se termine par 16 hexamètres : *Cœsaris ad suas et matris mastigas* χλευασμος p. 29, et par de nouvelles citations *ex authoris Dialogo,* prises aux pages 27, 24 et 42. Malgré l'erreur de mise en page, on voit que la date 1598 se trouve à la dernière page, à l'endroit où est d'habitude le mot Fin.

Jacques Marchant eut le dernier mot. *Jacobi Marchant regii et parisiensis chirurgi declamatio III in Franc. Rosseti* παραδοξον *de partu cœsareo.* Paris, chez Nicolas Delouvain, 1599, in-8 de 31 pages. Cette troisième *déclamation* ne prouve rien de plus que les autres, ce n'est que moqueries et injures. En somme, J. Marchant nie la possibilité de l'opération césarienne. Il in-

voque Hippocrate, Galien, Celse, (p. 16); mais il se garde bien de parler des médecins qui ont approuvé le livre de Fr. Rousset. Il croit vraiment qu'il n'y en a jamais eu, *rara avis*; à cette époque, c'était le corbeau blanc (p. 17). Voici les sarcasmes dont il accable le malheureux vieillard : « Vous qui êtes sans « occupations depuis tant d'années, que ne faites-vous vous- « même votre célèbre hystérotomotocie? p. 18. *Audaces for-* « *tuna juvat*, etc. » Mais, d'ailleurs, elle est inutile. Ambroise Paré dit qu'une femme atteinte de suffocation de matrice fut reveillée à la première incision des parois abdominales et qu'elle accoucha ensuite naturellement (Notez que ce n'est pas le cas). « Les médecins de Paris ne sont pas de votre avis. Les chirur- « giens fuient votre opération césarienne comme la peste et s'en « gardent comme d'une bête malfaisante. Qu'avez-vous opposé « à l'autorité de Jean Duret et de son père, fidèles disciples « d'Hippocrate? Il suffit, dit-il, que nous ne l'admettions « pas. Quel remède ne vaudrait mieux que l'hystérotomotocie. » Et là-dessus il cite plusieurs cas de distocie pour lesquels Fr. Rousset ne l'a pas proposée. Puis il continue : « Votre « hystérotomotocie est contraire à l'art, à la raison, etc. Car les « mauvais conseils doivent être punis même quand ils sont « suivis d'un bon résultat. (*Nam prava consilia puniuntur, licet* « *eventus sit felix.*) Chez les Carthaginois, etc., p. 27.

La raillerie de J. Marchant n'a pas de mesure. « J'ai essayé, « dit-il (p. 28), d'arrêter les torrents écumeux de votre apologie « satirique par le doux murmure de ma déclamation... Dans le « cours de votre vie, vous n'avez inventé que deux choses, « l'opération césarienne et la taille hypogastrique, qui rappel- « lent les funérailles et la triste image de la mort. » Il revient de nouveau à la critique du mot hystérotomotocie, dont la terminaison ne lui paraît « ni agréable, ni grecque, p. 29, » pour arriver à cette conclusion : « Je veux que vous sachiez que « mon désir est que votre informe César et le nom de votre « opération césarienne soient mis dans le même tombeau. « *Gaudeat cognomine terra.* Il est là, votre cher César, non « plus à demi mort comme autrefois, mais tout à fait mort

« (*extinctum*). Ce n'est pas par Brutus qu'il a été frappé, mais « par la pluie de traits que lui a envoyés la médecine, qui se « venge justement, etc. »

Jacques Marchant prend même plaisir à faire cette épitaphe, p. 31 :

Tumulus Cæsaris, imo verius cæsarei partus.

Quis jacet hic ? Cæsar. Num qui tibi subdidis orbem,
Nil minus, ast patria cæsus ab arte puer.
Heu ? Puer infælix, matris de funere natus :
Cui vitam infaustam, dat moritura parens.

Trois pages ajoutées à cette plaquette, avec une pagination différente, contiennent encore trois pièces de vers :

Ejusdem Ja. Marchant in quoddam F. Rosseti ostentum carmen, deux pages d'hexamètres.

Pro regio parisiensium chirurgorum collegio epigramma.

Ordinis es cujus, rogo, dic, Rossete, vel artis ?
Si medicorum (inquis) te suus ordo negat :
Nec tu donatus lauro, titulove nudentum,
Et furtim exerces, quod titulo ipse nequis :
Sed tu dum scindis miseros per frusta parentes,
Artis eris cujus, dic, rogo, carnificis.

Franc. Rossetus sub bonis præceptoribus male profecit.

Non ego diffiteor celebres te audisse nudendi
Arte viros, ætasque tua prisca tulit.
Sylvius auditus forte et Rondeletius, et qui
Tunc Phœbi insignes arte fuere viri.
Sed tu aliena suis doceas cum dogmata, bellum
His infers, et quæ te docuere negas.

Ainsi finit cette querelle. Jacques Marchant a été sans pitié dans la moquerie, mais la postérité a bien vengé François Rousset de ces injures imméritées.

En 1601, Gaspard Bauhin fit paraître à Francfort une dernière édition de la traduction du livre de François Rousset avec ce titre ; *Exsectio fœtus vivi ex matre viva sine alterutrius*

vitæ periculo, et absque fecunditatis ablatione, a Francisco Rosseto gallice conscripta, Casparo Bauhino professore medico Basil. ord. latino reddita et variis historiis aucta. Adjecta est Joan. Albosii, protomedici regii fœtus per ann. 28 *in utero contenti et lapidefacti historia. Francisci item Rosseti tractatus huius indurationis causas explicans.* Francfort, 1601, in-8 de 396 pages (Bibl. nat. Te. 124, 3).

La dédicace de G. Bauhin *Wolfango Theodorico libero Baroni in Stein et Guttemberg, etc.*, est datée de Bâle. *Kal. octobris*, 1600. A la fin de la préface au lecteur, on voit que cette édition revue, corrigée et augmentée est la cinquième (*iam quinto damus, sed longe limatius et correctius multisque novis historiis auctum.* G. Bauhin a encore ajouté, p. 318, après le fait extraordinaire de fœtus petrifié de Sens déjà publié, l'explication de Fr. Rousset, *scleropalæcyematis causæ*, telle qu'elle se trouve à partir de la page 509 du grand traité de l'hystérotomotocie, Paris, 1590.

Enfin le dernier ouvrage de Fr. Rousset, qui se voit seulement à la bibliothèque de la Faculté de médecine, n° 31615. — *Francisci Rosseti medici regii exercitatio medica assertionis novæ veri usus anastomoseωn cardiacarum fœtus, ex utero materno trans ipsas trahentis aerem internum in suas pulmones motus respiratorii (contra communem opinionem) tunc non expertes, et illum cordi eum appetenti, suique etiam tunc micantis motus compoti præparaturos.* Paris, 1603, in-8 de 98 pages. Il est dédié à Jean de la Rivière, premier médecin du roi, qui échangea avec lui des compliments en vers. Fr. Rousset est vieux et malade, comme il nous l'apprend dans le titre suivant. « Ad dominum Andream Laurentium Fr. Rosseti ægrotantis epistolium », une lettre de trois pages en vers hexamètres.

Ce petit traité est peu connu. Eloy (*Dict. de la méd. ancienne et moderne*, 2e édition) se contente de dire : « Cette pièce ne « correspond point aux autres. Son auteur, tout occupé de « théorie, ne lui a pas même donné un air de vraisemblance. »

Voici quelques détails sur ce sujet. Simon Piétre et André Du Laurens avaient eu une violente dispute sur l'usage des

anastomoses ou communications des vaisseaux du cœur chez le fœtus. Simon Piétre, en 1593, avait émis une théorie nouvelle. Elle fut immédiatement combattue par A. Du Laurens, qui prit fait et cause pour Galien (Voir *Gaz. heb.*, 1880).

Cette discussion fut reprise dans l'*Historia anatomica*, 1600, (livre VIII, chapitre VII) et Du Laurens y joignit en la réfutant, bien entendu, une troisième opinion, celle de Fr. Rousset qui, croyant aussi avoir trouvé le vrai usage de ces anastomoses cardiaques du fœtus, s'était empressé d'en faire part à Du Laurens, avec lequel il était lié d'amitié. Fr. Rousset ne se tint pas pour battu et voulut rendre le public juge de la condamnation prononcée par un homme aussi éminent. De là cette publication. Est-il besoin de dire qu'ils avaient tort tous les trois? Ces trois théories sont tout simplement absurdes et nous montrent comment on pouvait divaguer avant la découverte de Harvey. « La veine cave, qui a une grande ouverture au cœur, verse « du sang dans le ventricule droit comme dans une citerne et « le sang se cuit et se subtilise là dedans, tant pour engendrer « les esprits vitaux que pour nourrir les poumons. (1) » Une partie passe à travers la cloison interventriculaire dans le ventricule gauche, l'autre par la veine artérieuse va dans la substance spongieuse des poumons. « L'air tiré par l'inspiration « et préparé dans les poumons est porté par l'artère veineuse « (*veines pulmonaires*) dans le ventricule gauche où il se mêle « au sang, et de ce mélange se fait l'esprit vital qui est poussé « dans l'aorte et les bronches. »

Ce n'est plus la même chose chez le fœtus. La veine cave ne verse pas de sang dans le ventricule droit, parce que le poumon, qui est alors épais, etc., n'a pas besoin de sang subtilisé. C'est une loi qu'à un organe épais il faut un sang grossier, le sang contenu dans les veines. Le fœtus ne respirant pas, il ne se fait pas d'esprit vital dans le cœur. L'aorte le reçoit alors des artères ombilicales, qui absorbent de l'air par le phénomène qu'on ap-

---

(1) Trad. de Sizé, 1610, p. 934, id. de Th. Gelée, 1613, feuillet 267.

pelait transpiration. Ainsi, d'après Galien, l'artère veineuse (veine pulmonaire) fait l'office de veine et porte aux poumons le gros sang rouge, qui arrive directement de la veine cave par le trou rond (de Botal) qui disparaîtra après la naissance. La veine artérieuse (artère pulmonaire) fait l'office d'artère et porte aux poumons, par le canal artériel, l'esprit vital qui est venu de l'aorte et des artères ombilicales. Il n'y avait pas de branche de la grande artère pour cela et la trachée ne sert encore à rien.

Simon Piétre n'est pas d'avis que les deux anastomoses sont faites uniquement pour la nourriture et la vie des poumons. Pour lui, le sang artériel vital est transmis de la mère au fœtus par les artères ombilicales. Il monte dans la grande artère jusqu'à son origine. Là, il est arrêté par les valvules. Alors ce sang élaboré et destiné à nourrir les poumons est versé dans la veine artérieuse par le canal artériel. Quant à l'autre anastomose, elle sert à la fonction de l'esprit vital qui se forme dans le ventricule gauche. Le fœtus ne respirant pas, le sang doit prendre une autre voie, et, comme il était superflu aux poumons, il va directement de la veine cave au ventricule gauche, pour y prendre la faculté vitale et se répandre ensuite dans tout le corps.

Fr. Rousset pense que les deux anastomoses sont faites pour transporter l'air interne de l'utérus maternel aux poumons du fœtus, qui ne sont pas privés (comme on le dit généralement) du mouvement respiratoire. Ils préparent l'air, qui, mêlé au sang, doit être attiré par le cœur, et s'habituent ainsi à effectuer les mouvements dont ils jouiront après la naissance. « Pour moi, « dit Fr. Rousset, ces deux anastomoses au fœtus et la trachée- « artère en ceux qui sont nés, sont comme Castor et Pollux, des- « quels le destin était que, l'un venant à vivre, l'autre mou- « rut (1). » *Sint ergo per me anastomoses ambæ in fœtu et trachea in alumno, ut Castor et Pollux quorum altero in lucem veniente, alterum accumbere, in fatis erat*, p. 100. C'est pour la

1) Trad. de Th. Gelée, feuillet 271, verso.

démonstration de cette erreur que Fr. Rousset a écrit ce long traité en somme. Il l'a divisé en trois parties ou diexégèses qu'il a bien inutilement développées ; c'est beaucoup de bruit et de peine pour rien. Mais il lui restera toujours son immortelle hystérotomotocie !

La bibliographie peut être ainsi résumée :

I. — *Traitté nouveau de l'hystérotomotokie ou enfantement césarien, etc.*, par François Rousset, médecin, Paris, 1581, in-8 de 228 pages (sans compter les préfaces et la table). Traduit en allemand, par Melchior Sebizius, Strasbourg, 1583, in-8. — En latin, par Gaspard Bauhin, t. II *Gynæciorum*. Bâle, 1586, in-4, — id., υστεροτομοτοκια, etc. Bâle, 1588, in-8. — id. *Gynæciorum* d'Israel Spach, Bâle, 1597, in-fol. — id. *Exsectio vivi ex matre viva sine alterutrius vitæ periculo, et absque fœcunditatis ablatione...* Francfort, 1601, in-8.

II. — ΥΣΤΕΡΟΤΟΜΟΤΟΚΙΑΣ *id est cæsarei partus assertio historiologica... in qua agitur de opificio chirurgo humani ortus, aliter fauste succedere nequeuntis, quam per ventris materni solertem incisionem, sospite cum suo fœtu matre ipsâ. Item fœtus lapidei vigeoctennalis sive scleropalæcyematis causæ*, (dialogue en vers) Fr. Rosseto authore, Paris, 1590, in-8 de 596 pages.

III. — *Dialogus apologeticus pro cæsareo partu in malevoli cujusdam pseudoprotei dicteria* (en vers), Fr. Rosseto auctore, Paris, 1590. in-8 de 56 pages.

IV. — *Brevis apologia pro partu cæsareo in dicacis cujusdam ex pulvere pædagogico chirurgicali theatralem invectivam. Ejusdem argumenti carmen apologeticum* (prose et vers). Authore Fr. Rosseto, Paris, 1598, in-8 de 13 pages.

V. — *Francisci Rosseti responsio ad Jacobi Marchant declamationem.* Paris, 1598, in-8 de 31 pages.

VI. — *Francisci Rosseti medici regii exercitatio medica assertionis novæ veri usûs anastomoseωn cardiacarum fœtus, etc.* Paris, 1603. in-8 de 100 pages.

Paris — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

BIBLIOGRAPHIE ANATOMIQUE

DE

GASPARD BAUHIN

Par le docteur E. TURNER

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS, MEMBRE HONORAIRE
DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE, ETC.

Lorsque je me suis occupé de faire l'histoire des planches du Vésale (*Gaz. hebd.* 1878 ou *Etud. hist.* p. 43, 71.), arrivé à Gaspard Bauhin, j'ai vu avec surprise que les œuvres anatomiques du célèbre professeur d'anatomie et de botanique de l'Université de Bâle avaient été mêlées et confondues dans un inextricable cahos, par les auteurs du *Dict. biograph. des sc. méd*, du *Dict. de la méd. anc. et mod.*, et du *Dict. encycl. des sc. médicales*, etc. Je ne dois m'arrêter qu'à ce dernier, où le lecteur compte trouver nécessairement des monographies nouvelles avec la révision et la correction des erreurs antérieures. Or, à la page 584 du VIII[e] volume (1[re] série) 1868, on lit : « Elève à Bâle de Théodore « Zwinger et de Félix Plater, docteur de Montpellier en « 1580, Gaspard Bauhin, qui fut longtemps professeur de « médecine pratique (1) dans sa ville natale, a publié les « ouvrages suivants (je laisse de côté ceux qui n'ont pas « rapport à l'anatomie) : I. *De corporis humani partibus* » *externis liber*... Basil. 1588-1591, in-8. — V. *Institutio-* « *nes anatomicæ corporis virilis et muliebris historiam* « *exhibentes*. Basil. 1592. in-8. — IX. *Præludia anatomica*.

(1) Ce n'est pas tout-à-fait cela. G. Bauhin, professeur d'anatomie et de botanique à l'Université de Bâle, à partir de 1589, fut premier médecin (archiatros) de sa ville natale, après la mort de F. Plater, arrivée en 1614.

« Basil. 1601, in-4. — XI. *De ossium natura*. 1604, in-4. — « XII. *Theatrum anatomicum.. ad morbos accommodatum* « *et ab erroribus ab auctore repurgatum*, etc. Basil, 1621, « in-4. — XVI. *Oratio de homine*. Basil, 1614, in-4. » (Il faut dire, pour être juste, que l'énumération du *Dict. encyc.* est encore plus incomplète que celle de ses devanciers.) Les *Præludia anatomica*, le *De ossium natura* et l'*Oratio de homine*, dont l'existence, comme ouvrages, est plus que douteuse, ne peuvent remplacer tous ceux qui manquent ici. A défaut des recherches, toujours un peu longues dans les bibliothèques, il était pourtant facile à l'auteur de l'article, de consulter l'*Histoire de l'Anatomie* de Th. Lauth, la *Bibliographie anatomique* de Douglas, la *Bibliothèque anatomique* de Haller, et mieux encore les *Institutiones anatomicæ* de Bauhin lui-même, quatrième et cinquième éd., 1609 (1) et 1616. Là sont énumérées, dans l'avertissement au lecteur, ses premières publications anatomiques : « *Anno* 1588. *Primum anatomes nostræ universalis librum qui de partibus est externis publici juris fecimus. — Trienno post auctiorem, et anno* 1596, *tertio cum indice dedimus. Verum inde ad partium similarium.... Librum secundum.... fecimus, anno* 1592, *Quem anno* 1596 *auctiorem dedimus. Ast medicus his minime contentus esse debeat.... omnium partium interiorum.... eaque fieri potuit brievitate, perspicuitate et fide in corporis virilis historia libris quatuor anno* 1590 *editis... Anatomes nostras institutiones sub limam et sensus et rationis resumpsimus, correximus, et novam editionem anno* 1597 *adornavimus. Muliebris corporis historia auximus. Quas correctiores anno* 1604 *rursus dedimus. Quin et addidimus ad marginem infinitas Hippocratis, Platonis, Aristotelis et Galeni autoritate..., eorum sententiis conferre possit.* »

En effet, il parut à Bâle, en 1588, un premier in-8° I. *De corporis humani partibus externis liber, hoc est, Universalis methodi anatomicæ quam ad Vesalium accommoda-*

(1). Bibl. de l'Ecole de médecine, n° 31895.

vit liber unus; multis novis iisdemque raris observationibus propriis refertus, qui a été édité de nouveau à Bâle en 1591 avec ce titre : II. *Anatomes liber primus externarum humani corporis partium appellationem, descriptionem, explicationem accuratam continens, itera editio priore longe auctior et locupletior*, in-8 de 152 pages, et le livre second fut publié en 1592 : III. *Anatomes liber secundus partium similarium spermaticarum tractationem per quatuor causas ex Hippocratis, Aristotelis, Galeni et recentiorum doctrina traditam continens.* Liber hactenus non editus. Basil. 1592. in-8 de 530 pages. Une édition augmentée (auctiorem) de ces deux livres parut à Bâle en 1596.

IV. *De corporis virilis Historia libri quatuor* (parties intérieures) *methodo anatomica in prælectionibus publicis proposita ad Andreæ Vesalii tabulas instituta ; sectionibusque publicis et privatis comprobata, multis denique novis inventis et opinionibus aucta*. Basil. 1590, in-8, indiqué à tort en 1600, par Douglas et par ceux qui l'ont copié.

V. *Institutiones anatomicæ corporis virilis et muliebris historiam exhibentes.* Nouvelle édition augmentée Bâle 1597 (Lyon ? selon Haller), revue et corrigée, 1604. L'édition de 1604 a été regardée à tort par le catalogue de la Bibl. nat. comme la première des *Institutiones anatomicæ*. C'est la troisième.

Jusque là, le portrait de Bauhin, qui se trouve en tête de chaque ouvrage, porte les dates.... ÆTATIS 29, ANNO 1589, avec le distique de J. Albosius (1), premier médecin de Henri IV :

Corporis Effigiem sumis pictoris ab arte :
Ipsemet ast animi solus Apelles eris.

VI. *Theatrum anatomicum novis figuris æneis illus-*

(1) Il avait à manifester sa reconnaissance envers G. Bauhin, qui, dans *Gynæciorum* TOMUS II, Bâle, 1586, avait mentionné p. 563, avec la curieuse image, et surtout dans sa traduction en latin de l'*hystérotomotokie* de

tratum et in lucem emissum, opera et sumptibus Theodori de Bry p. m. relictæ viduæ et filiorum Joannis Theodori et Joannis Israelis, Francfort-sur-le-Mein, imprimé par Mathieu Becker, 1605, in-8 de 1314 pages, avec un appendice de 198 p., où l'explication des figures, dispersées dans le texte, forme un livre à part qui porte (par erreur) la date 1600.

VII. *Institutiones anatomicæ corporis virilis muliebris historiam exhibentes. Hippocratis, Aristot. Galeni auctoritat. illustratæ et novis inventis plurimis hac editione quarta auctæ*. Basil. 1609, in-8 de 260 pages. *Sequuntur tabulæ venarum arteriorum, nervorum, musculorum et ossium. Icones aliquot ex libro naturæ præter communem anatomicorum sententiam desumptæ*, et en particulier la fameuse valvule, que Bauhin crut découvrir en 1579, à Paris, en disséquant, mais qui était déjà connue de Constant Varole.

François Rousset, Bâle 1588, venait de publier et de mettre en relief (P. 239), la fameuse observation d'un fœtus pétrifié qui était demeuré 28 ans *dans l'utérus* (*) d'une femme de Sens. Ce fait prodigieux avait été publié en 1582 par J. Albosius. *Portentosum lithopœdium sive Embryum petrefactum urbis Senonensis*. Il a été réimprimé à la page 247 du livre de G. Bauhin, avec une explication (p. 254) des causes naturelles de cette pétrification par J. Albosius (ALIBOUX dont on a fait DAILLEBOUST) médecin à Sens, et l'opinion (p. 265) de Simon de Provenchères, aussi médecin à Sens, sur le même sujet. Le petit mémoire est, ici, orné de la curieuse image et de plusieurs pièces de vers latins : 1° de Jean Aliboux sur l'image ; 2° de Pierre Aliboux, à son père ; 3° de Fr. Rousset à J. Aliboux, son ami ; 4° et 5° de Simon de Provenchères, « *ad puellam in utero materno lapidefactam* ». M. Chéreau, qui paraît ne pas tenir beaucoup à la précision historique, dit (UNION MÉDICALE 1864. t. XXII p. 177) : « Cette observation a été « publiée par Fr. Rousset dans son livre *de Partu cæsareo* 1586. in-4 » Or, le livre de Fr. Rousset est en français avec ce titre : *Traité nouveau de l'hystérotomotokie ou enfantement cæsarien*, etc. Il a paru non pas en 1586, mais en 1581, *un an avant* la publication du fait de J. Albosius, qui ne peut par conséquent pas s'y trouver. De plus, il est in-8. Ainsi, la malheureuse phrase n'a rien de vrai. C'est justement dans le livre de Fr. Rousset que j'ai vu Albosius appelé ALIBOUX.

(*) On ne connaissait pas encore la grossesse extra-utérine,

« Sed quia ex prædicta ventris compressione (1) (quid-
« quid dicant aliqui veteres) non erat ratio cur fæces ab in-
« testino crasso regurgitarent ad tenuia, chylique distribu-
« tionem pertubarent, ac vomitum stercoraceum provo-
« carent, quam per inferius foramen exirent : Ergo, ubi
« ilium jungitur colo, protuberat ex parte interna hujus
« membrana quædam, quæ est ultimus finis ilii eousque
« producti, quam ego *ejusdem inventor* operculum ilii
« appello. Unde fæces ex compressione ad superiora regur-
« gitantes, operculum prœdictum supra ilii foramen re-
« clinant, idque claudunt; atque ita superiora petere
« nequeunt. » (*Constantii Varolii, Bononiensis, anatomiæ sive de Resolutione corporis humani libri IV*. Padoue, 1573, in-8. livre III ch. III.) C'est cette anatomie que M. Chéreau (*Dict. Encyc. des Sc. méd.* T. IV, 1re série, p. 227, ligne 4.) dit « ornée d'excellentes figures » et qui n'en a pas une seule!

Le portrait de G. Bauhin dans ces deux ouvrages est de 1605, ætatis 45. Il est signé : *Io. Theo. de Bry fe.* (La collerette est gauffrée).

VIII. *Institutiones Anatomicæ.... hac editione quinta et postrema ab auctore emacutatæ et auctæ*. Francfort, 1616, in-8 de 260 pages.

Dans cette édition de 1616 on retrouve le même portrait de G. Bauhin, *æt.* 54. *an* 1614, avec le titre qu'il venait de recevoir cette année là : *Archiatros* et *professor ordinarius*. Il n'y aura plus désormais d'autre inscription, on la voit sur un portrait plus petit avec une collerette plissée plus serrée, toujours du même graveur.

IX. *Vivæ imagines partium corporis humani æneis formis expressæ et ex theatro anatomico desumptæ*. Francfort, 1620. in-4° de 265 pages. Ce sont les figures de la première édition du *theatrum anatomicum* tirées à part avec leurs explications. On pourra les joindre, est-il dit dans l'avertissement, à la seconde édition actuellement sous presse, ou les garder séparement.

(1) Il s'agit de l'action des muscles des parois abdominales.

J'ai parlé déjà (*loc. cit.* p. 71.) de ces planches empruntées pour la plupart à Valverde, qui avait copié Vésale. Je n'ai pas à y revenir. Mais je ne puis laisser passer cette appréciation de M. Chéreau (*Dict. Encycl.* t. IV. 1re série, p. 227). « Le *theatrum anatomicum* de Gaspard Bauhin se distin- « gue par d'excellentes gravures, auxquelles on peut repro- « cher seulement une trop grande négligence du point « de vue artistique au profit des froides exigences de la « Science ». C'est absolument le contraire qu'il fallait dire, puisque G. Bauhin a reproduit les planches de Vésale qui de toutes les planches anatomiques, sont de beaucoup les plus belles, justement *au point de vue artistique*.

X. *Theatrum anatomicum infinitis locis auctum, ad morbos accomodatum et ab erroribns ab auctore repurgatum; observationibus et figuris aliquot novis æneis illustratum*, *opera sumptibusque Johan Theodorici de Bry*, 1621, in-4° de 664 pages, avec un appendice de 10 planches nouvelles. Après un autre dédicace, on reproduit celle de 1605 adressée au Landegrave Maurice de Hesse.

XI. Enfin *Vivæ imaginès... ex theatro anatomico desumptæ*, *opera sumptibusque Matthæi Meriani*, Franco furti 1640-in-4. C'est une 3e édition des planches qui a été publiée par Jean-Gaspard Bauhin, le fils de l'auteur et qui ne vaut pas la précédente.

Toute cette bibliographie est admirablement résumée par Haller (*Bibl. anat.* I, p. 260 et 261).

Voici en somme ce que contiennent les nombreux ouvrages que nous venons de passer en revue. Les deux *premiers livres d'anatomie* (1588-1591-1592-1596. Bâle, in-8), sont des traités complets où se trouve une description suffisante des parties extérieures (caput, thorax, abdomen, manus et pes), en 152 pages, et des parties similaires (os, vaisseaux, nerfs, membranes, fibres, etc.), en 530 pages. Les *Institutions anatomiques* (1590-1597-1604-1609-1616, Bâle, in-8), ne sont qu'un abrégé ou Epitome des parties similaires et des parties extérieures (tête, poitrine, ventre, membres) en 260 pages. Le *théâtre anatomique* (Francfort,

1605, in-8, 1621, in-4), divisé en 4 livres (abdomen, thorax, tête, membres) donne une description beaucoup plus détaillée de chaque organe avec des applications aux maladies, une sorte de traité d'anatomie médico-chirurgicale, in-8 de 1314 pages avec les planches de la première édition, 1605.— in-4 de 664 pages de texte et de 265 pages de planches et explications pour la deuxième édition, 1621.

Je dois encore mettre à côté des ouvrages anatomiques de Gaspard Bauhin : ΥΣΤΕΡΟΤΟΜΟΤΟΚΙΑ *Francisi Rousseti, Gallice edita nunc vero Gaspari Bauhini medicinæ doct. et prof. in academia Basiliensi opera latine reddita..* Bâle, 1588, in-8, où se trouve comme hors-d'œuvre (*Parerga*) dans un appendice de G. Bauhin, la première exposition complète de la fameuse valvule qui a gardé son nom, page 234. VALVULA IN INTESTINI COLI ANNO 1579 A ME REPERTA. *Dum Lutetiæ Parisiorum, etc.*, je traduis littéralement :

« Quand j'étais à Paris pour mes études et que je suivais « le cours particulier d'anatomie du célèbre Thomas Coc- « cius, mon compatriote (*populari*), il arriva en 1579, que, « dans une de mes dissections où je recherchais avec plus « de soin la structure de l'intestin, après l'avoir complète- « ment débarassé du mésentère, je m'étais mis à le laver « pour mieux voir ses fibres et ses tuniques, en faisant en- « trer de l'eau tantôt par le jejunum, tantôt par l'extrémité « rectale. J'observai alors que l'eau s'introduisait facilement « par le jejunum et qu'elle s'écoulait très vite, tandis que « par le rectum, l'eau ne pouvait passer à travers le côlon, « même quand on comprimait un peu l'intestin. C'est ainsi « que j'eus l'idée de rechercher en quel lieu était l'obstacle.

« J'ai donc trouvé dans le côlon, à l'endroit où l'intestin « grêle, c'est-à-dire l'iléon finit et où vient s'appliquer « (*apponitur*), portant l'appendice vermiculaire (*lumbri- « cum*), l'intestin que quelques-uns appellent cœcum, sa- « voir à l'origine du côlon, j'ai trouvé la remarquable val- « vule, à peine aussi grande que l'óngle du pouce, épaisse, « membraneuse, etc. Ce que, comme une chose nouvelle et « n'ayant encore été écrite nulle part (*quod tanquam no-*

« *vum, a nemine hactenus literis traditum*), j'ai montré « alors à beaucoup de personnes et principalement au très « illustre professeur de médecine, Guillaume Capellus, « mon excellent maître.

« Jusqu'ici, dans les dissections publiques de notre Uni- « versité auxquelles je préside depuis huit années, j'en ai « fait mention ; mais surtout dans les deux que j'ai faites en « 1586, j'ai mis sous les yeux d'une assemblée très nom- « breuse (sur des intestins préparés par mon aide Daniel « Pyrnusius), l'expérience de l'eau versée dans le bout su- « périeur et dans le bout inférieur. Je leur ai même fait « toucher (*eandem etiam palpandam exhibui*). Les intes- « tins qui, mesurés exactement dans leur longueur, avaient « 24 de nos brassées, furent ensuite insufflés avec un souf- « flet ; et l'on put constater alors qu'aucune parcelle d'air « ne franchissait la valvule (*ne quidem flatum valvulam « hanc pertransire observatum est*).

« Mais comme je ne savais pas si pareille valvule se trou- « vait aussi dans les intestins des animaux, le 18 juillet de « cette année-ci (1588) pendant que j'écrivais ces lignes, « ayant pour la cinquième leçon aux étudiants en médecine, « disséqué un chien et les organes de quelques autres ani- « maux, je leur ai montré ce que j'en avais déjà publié « (*id ejus nomine*) dans l'anatomie et aussi dans la manière « de disséquer : c'est alors qu'on rechercha la valvule chez le « chien (*Eam etiam valvulam in canis sectione inquirere « visum fuit.*).

« Donc, parmi le grand nombre des personnages très « savants et très instruits, qui assistaient à cette dissection, « Antoine Boucard, de la Lorraine, botaniste distingué et « mon ami, voulant donner sa part de travail à cette étude, « prépara les intestins du chien, les emplit d'eau successi- « vement par le bout supérieur et par le bout inférieur, et « les retourna ensuite. Et j'ai montré ainsi la valvule, qui « n'était pas semblable à celle de l'homme, mais à un an- « neau (*quæ tamen non valvulæ humanæ, sed circulo « similis erat*). Si, dans la découverte de cette valvule et la

« manière de la rechercher j'ai été un peu prolixe, ce n'est « pas assurément pour me vanter d'en être l'inventeur, mais « pour que le lecteur sache bien, quand elle a été trouvée et « comment on doit la rechercher, puisqu'on voit encore des « hommes très illustres nier son existence et ne pouvoir la « trouver.

« Pour son usage, je crois qu'il est, de s'opposer au retour « des excréments passés des intestins grêles dans le gros « intestin (*ne excrementa ex tenuibus intestinis ad crassa* « *delata regurgitare possint*). Et il n'est pas vrai, comme « on me l'a souvent objecté, que la maladie iliaque (1) prouve « le contraire, en ce que cette valvule ne ferme pas alors « complètement la voie aux matières. Mais qu'importent les « raisonnements, lorsqu'une *autopsie* vient renverser l'ob- « jection? Que néanmoins la maladie iliaque puisse se pro- « duire, nous l'acceptons : car cette maladie vient avec une « telle violence que non seulement la valvule peut céder, « mais encore être facilement brisée, puisque les excréments « remontent par le pylore même, que la nature a pourvu « d'un anneau. Mais de cela et des choses semblables nous « traiterons, avec l'aide de Dieu, plus amplement dans nos « livres d'anatomie. »

« Gaspard Bauhin était laborieux, et comme il prit beau- « coup de soins pour recueillir ce qu'il y avait de mieux « dans les auteurs qui ont traité de l'anatomie et de la « botanique, il se fit par là une réputation aussi solide, que « s'il eût écrit de son propre fonds. (Eloy. *Dict. hist.*). » J'accepte aussi le jugement que Haller a mis dans ces quelques mots : « Celebris botanicus et utilis in anatomicis collector. » C'était en outre, un médecin distingué, car il a laissé quelques ouvrages de médecine pratique.

Moréri a donné, d'après un *Dict. allemand de Bâle*, la généalogie des Bauhin. Jean Bauhin (1511-1582) d'Amiens, exerça de bonne heure avec succès la chirurgie et fut médecin de la reine Catherine de Navarre. En 1532, il embrasse

(1) L'obstruction au niveau de la partie rétrécie du côlon.

la réforme et passe en Angleterre où il reste trois ans. Il vient à Paris et s'y marie en 1540. Persécuté pour sa religion, il se retira à Anvers, et pour échapper à l'inquisition espagnole, il vînt se fixer définitivement à Bâle où il mourut âgé de 71 ans, laissant deux fils Jean et Gaspard.

Jean Bauhin *le fils, le naturaliste, le botaniste* (1541-1613) après avoir étudié à Tubinge, à Zurich et en France, vient prendre le grade de docteur à Bâle, où il est nommé professeur en 1566. Haller le fait naître à Lyon qu'il fut obligé de quitter à cause de la religion (ob religionem relicto Lugduno. *Bibl. Med.* II, 297. *Bibl. Bot.* I, 382). Recueilli par le duc Frédérick de Wurtemberg dont il fut le premier médecin, en 1570, il alla demeurer à Montbéliard où il vécut 43 ans dans cette charge. C'est pendant ce temps qu'il put se livrer à ses études favorites, et qu'il publia ses nombreux ouvrages d'histoire naturelle. (Selon M. Chéreau, *c'est le père de la botanique*). J. Henri Charler, son gendre, fut son collaborateur (Haller, *Bibl. Bot.* I, 382.).

Gaspard Bauhin, *l'anatomiste*. Bien plus jeune que son frère et très probablement d'un second lit (1560-1624), fut envoyé par son père à Padoue, en 1577. Il y étudia trois ans, élève de Fabrice d'Aquapendente. Il alla ensuite à Paris en 1579, puis à Montpellier où il resta une année à peine. Car, de retour à Bâle, en 1580, il recevait le grade de docteur qui lui fut conféré par Félix Plater. Professeur d'anatomie et de botanique à l'Université de Bâle en 1588, premier médecin des ducs de Wurtemberg après son frère et médecin en chef (archiater) de la ville de Bâle en 1614, il n'eut qu'un fils de son second mariage, Jean Gaspard.

Jean Gaspard Bauhin (1606-1685) alla étudier en France, en Hollande et en Angleterre, et vint après prendre le grade de docteur à Bâle. Professeur d'anatomie et de botanique comme son père en 1629, médecin de Léopold Frédéric, duc de Wurtemberg en 1648, conseiller en médecine du roi Louis XIV en 1659, il obtint la même année le titre suprême de premier médecin (archiater) de sa ville natale. Des sept

fils qu'il eut de ses deux femmes, quatre furent docteurs en médecine.

Jérome Bauhin, le troisième fils (1637-1667) après avoir étudié en France et en Italie, reçut le grade de docteur à Bâle et fut nommé professeur de médecine en 1660. Il s'occupa aussi de botanique. Il eut deux fils de Jeanne Fæsch, son épouse.

Jean Gaspard (1665-1705) qui exerça à Montbelliard, avec la charge de premier médecin du duc de Wurtemberg. L'autre, Jean Louis, étudia le droit et devînt conseiller à Bâle.

Frédéric Bauhin, sixième fils de Jean Gaspard, mort à 41 ans, était médecin de la duchesse douairière Sibylle de Wurtemberg.

Jean-Jacques Bauhin, autre fils de Jean Gaspard, aurait soutenu une thèse en 1661, sous la présidence de son père (Haller *Bibl. Méd.* II.)

Voir les articles fort bien faits sur les Bauhin dans la *Nouvelle bibliographie générale Firmin-Didot.*

Je dois dire avant de terminer pourquoi j'ai, malgré cela, tant insisté sur la généalogie des Bauhin. C'est à cause des inexactitudes qui se trouvent dans l'article du *Dict. Encycl. des sc. méd.* M. Chéreau, qui l'a signé, n'est pas toujours heureux dans ses tableaux généalogiques. Cette fois l'imprimeur lui a joué le mauvais tour de supprimer Jean Gaspard Bauhin. De sorte que Gaspard Bauhin son père, au lieu de figurer avec un fils unique du second lit, est pourvu de trois enfants qui ne sont en réalité que ses petits fils. Les tableaux généalogiques incomplets ont d'ailleurs de grands inconvénients. Avec leurs formes arrêtées, ils trompent ou masquent tout au moins la vérité. En voyant celui des Bauhin, même en y rétablissant Jean Gaspard, on croit que ce dernier n'a eu que trois fils médecins. Or il y en a eu

quatre. (Les inconnus devraient être indiqués par des X.) En outre, le tableau ne dit pas qu'ils étaient de deux lits. Il ne dit pas non plus que Gaspard Bauhin a été marié deux fois. Enfin, Jean Bauhin, auquel le tableau donne généreusement un fils et cinq filles, aurait eu seulement d'après Haller une fille unique mariée à J. Henri Charler. Les tableaux généalogiques ne doivent être dressés, il me semble, que pour des familles dont les membres sont bien connus. Sans cela, au lieu de servir d'éclaircissements, ils deviennent le plus souvent une cause d'erreurs.

ARIS IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES. 71.

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

JEAN GUINTER D'ANDERNACH

1505-1574

SON NOM, SON AGE, LE TEMPS DE SES ETUDES A PARIS SES TITRES, SES OUVRAGES

PAR

M. LE D[r] E. TURNER

Ancien interne des hôpitaux de Paris
Membre honoraire de la Société anatomique

Voilà peut-être le plus célèbre et le plus connu de ces médecins érudits de la Renaissance, qui savaient les langues et qui s'évertuèrent à fonder la pure médecine en traduisant en latin les auteurs grecs. Eh bien! grâce à la négligence des historiens, ce docteur régent de l'ancienne Faculté, a perdu même son nom. On l'appelle aujourd'hui Gonthier d'Andernach, et comme si ce n'était pas assez, on s'accorde à le faire naître en 1487, dix-huit ans trop tôt.

I

C'est vers le milieu du dix-huitième siècle que la Faculté de médecine de Paris opéra le changement du nom, en proposant pour sujet de prix, pour l'année 1765, l'*éloge de J. Gonthier d'Andernach*, etc. L. A. Prosper Hérissant, étudiant en médecine (1), l'heureux lauréat, n'osa sans doute

(1) Il mourut à vingt-quatre ans, de la variole, le 10 août 1769 (*Éloge histor.*, sans nom d'auteur. Paris, 1771.) Bibl. de l'École de médecine, n° 40 291.

pas élever de discussion sur ce point, et Guinter allait ainsi passer à la postérité sous le nom de Gonthier. Entraîné sur cette pente fâcheuse, M. Poirson, dans le *Précis de l'Histoire de France* qui devait instruire plusieurs générations, a poussé même l'inattention jusqu'à l'appeler Gauthier (pages 144 et 146 de l'édition de 1840) (1). Il n'est donc pas inopportun de mettre un terme à tant de singularités et d'essayer de rendre à Jean Guinter son véritable nom.

Le titre de ses nombreux ouvrages porte toujours *Joannes Guinterius Andernacus*, et l'un d'eux, traduit en français par lui-même : *Instruction très utile par laquelle un chacun se pourra maintenir en santé, tant en temps de peste comme autre temps, imprimé à Argentine* (Strasbourg), *au Pélican, l'an* 1547, est *par maître Jehan Guinter d'Andernach, docteur de Paris en médecine.* Rien n'est donc plus simple. Seulement, en tête de ses deux derniers ouvrages, le *de Balneis et aquis medicatis*, in-8°, Strasbourg, 1565, et le gros in-folio *De medicina veteri et nova*, Bâle, 1571, les imprimeurs ont mis un *th* à Guinterius. Cette variante s'explique jusqu'à un certain point pour le livre imprimé à Bâle (dont le titre a été fait sans la participation de Guinter, puisqu'il y est qualifié de *medicus clarissimus*), mais pour le *de Balneis*, imprimé à Strasbourg, où l'auteur résidait alors, on ne devine plus pourquoi l'on met une première fois Guintherius. Ne serait-ce pas une simple faute d'impression ? En effet, dans les commentaires de l'ancienne Faculté, dont Guinter a fait partie, son nom est constamment écrit Guinterius, et tous les contemporains, sans exception, ont fait de même. Ainsi, Vésale, dans son édition revue et corrigée des *Institutions anatomiques* de Guinter, Venise, 1538, et dans la lettre *sur la racine de Squine*, Bâle, 1546 ; comme Lambert Hortensius dans la préface du *Plutus d'Aristophane*, Utrech, 1556 ; comme Henric Pantaléon, qui (*Prosopographiæ heroum atque illustrium virorun totius Germaniæ...*

(1) Ce n'est pas une faute d'impression. Il l'écrit à quatre fois différentes, toujours de la même manière.

pars tertia. Basileæ, 1566) a laissé passer une grosse faute d'impression : Quinterius.

Le poëme en vers latins de Georges Calaminus, imprimé à Strasbourg, in-4°, 1575, a pour titre : *Vita clarissimi doctissimique viri Joannis Guinterii, Andernaci medici celeberrimi..... Carmen.* Cependant le même volume contient une oraison funèbre en vers grecs de Hubert Damien d'Andernach, où le nom de Guinterius aurait été remplacé par celui de Γουνθερίος.

Cette innovation de son compatriote, acceptée plus tard par quelques historiens, a été probablement la cause première du changement de Guinter en Gonthier. Le livre de Georges Calaminus est malheureusement introuvable. A son défaut, il nous reste bien l'inscription du même Huber Damien, placée au-dessous du portrait des deux volumes grand in-folio : *De medicina veteri et nova,* où se retrouve le mot grec, écrit de la même manière, Γουνθερίος; mais, dans l'*Iconographie* de Nicolas Reusner, le même portrait, gravé de nouveau par Tobie Stimmer, est accompagné d'autres vers du célèbre professeur de grec, et cette fois l'orthographe est devenue un peu plus conforme à la vérité, Γουινθερίος. N. Reusner (*Icones sive imagines viror. literis illustrium... in Germania præsertim... Additis eorumd. elogiis.* Argentorati, B. Jobinus, 1587, petit in-8) l'inscrit, malgré cela, sous le nom de *Joannes Guinterius Andernacus,* sans *th.*

Pendant longtemps encore on ne fit pas autrement. Ainsi Conrad Gesner (*Bibliotheca recognita et aucta per Jos. Simlerum...* Zurich, 1574, in-fol., p. 377), Gaspard Bauhin, Pascal Gallus (*Bibliotheca medica sive catalog. med. ad annum* 1589. Bâle, 1590, in-8), J. Sambucus (*Veterum aliquot et recentium medic. philosoph. Icones.* Anvers, 1603, n° 34), Jacques Omphalius (*De elocutione... adjectis ad finem epistolis.* Lugduni, 1606, p. 363), et même Jean-Georges Schenck, lorsqu'il publia pour la première fois *V. cl. D. Joan. Guinterii Andernaci Gynæciorum commentarius, de gravidarum, parturientium, puerperarum et*

infantium cura, et le tableau des auteurs qui ont écrit sur le même sujet, page 52, in-8 de 56 pages. Strasbourg, 1606. — C'est sans raison que le même auteur, quelques années après, change le *t* de Guinterius en *th* (*Biblia iatrica*... Francfort, 1609, in-8).

Pierre Castellan, professeur de langue grecque à Louvain, revient à *Guinterius* (*Vitæ illustr. med. qui toto orbe ad hæc usque tempora floruerunt.* Anvers, 1618, in-8, p. 239); tandis que Melchior Adam, qui avait d'abord écrit, comme par hasard, *Guinterius*, en faisant une citation (*Vitæ phil. German.*, 1615, t. I, p. 295, art. LAMBERT HORTENSIUS), adopte le *th* dans l'article JOANNES GUINTHERIUS (*De vita med. Germ.*, 1620, t. III, p. 223). Cette notice, très littéraire et pleine de détails, ayant été, dans la suite, consultée par tous les historiens, a contribué puissamment à cette première modification du nom de Guinter. Désormais on écrira indifféremment *Guinterius* ou *Guintherius*.

Joh. Antonid. Vander Linden (*De script. med.* Amsterdam, 1637, p. 275) a préféré *Guintherius*, tandis que Jean Riolan le fils (*Opera anatom.* Paris, 1649, in-fol., p. 803) a tenu à conserver le nom tel qu'il se trouve écrit aux *Commentaires : Guinterius*. Gabriel Naudé, qui l'appelle ordinairement *Andernacus* (*De antiquit... et dignit. Scholæ med. Parisiens.*, 1663, in-8), a voulu garder aussi *Joannes Guinterius* (p. 137). Paul Freher (*Theatr. vir. eruditione clar.* Nuremberg, 1688, p. 1269) l'enregistre encore sous son vrai nom *Guinterius*.

Dans la même ville de Nuremberg, deux ans auparavant, Mercklin (*Lindenus renovatus*, 1686), ayant sans doute égard au Γουνθεριός d'Hubert Damien, le nomme pour la première fois *Guntherius*.

Au commencement du dix-huitième siècle, sauf Jacques Douglas, qui écrit exactement *Guinterius* (*Bibliogr. anat.* Londres, 1700), en tête de son article (p. 68), tout en laissant passer à la table *Guintherius*, tous les autres historiens, André Ottomar Gælicke, à Magdebourg (*Hist. anatomiæ*, 1713, n° 57); à Leyde, Boerhaave et Albinus, dans la préface

qui contient la vie de Vésale (*Opera omnia Vesalii*, 1725), et à Genève J. J. Manget (*Biblioth. script med.*, 1731), adoptent unanimement *Johannes Guintherius* en revenant au *th*.

Après ceux-là, le *Dictionnaire universel de médecine* de James, traduit de l'anglais par Diderot, Eidans et Toussaint, revu par Julien Busson (1746, fol. VI, v.; la première édition est de 1743), retourne à l'orthographe primitive de *Guinterius* (t. I, p. 1240, art. ANATOMIE). A la même époque, à Cologne, le Père Hartzeim (*Bibliotheca coloniensis*, 1747, in-fol.) dit aussi *Guinterius* (p. 178). Cependant l'auteur de la traduction du *Dictionnaire universel* de James l'a nommé, page cxvj, *Guntherus d'Andernac*. C'est alors le moment de la plus grande confusion. On peut en juger dans l'ouvrage de Haller (*Methodus studii medici*... (Amsterdam, 1751). L'illustre bibliographe, après avoir donné à *Johannes Guinter Andernacensis* son vrai nom, page 499, l'appelle, dans le même paragraphe, *Gunterus*, puis *Gunther*, vulgo *Guinterus*, page 849, et ailleurs constamment *Guinterus* (p. 367 et 588).

De plus, Antoine Teissier avait publié à Leyde, en 1715, les *Éloges des hommes savants*, tirés de l'Histoire de M. de Thou. Pour lui, *Guinterius* devient en français *Guinthier*. Le Père Niceron (*Mémoires pour servir à l'histoire de la république des lettres*. Paris, 1730, t. XII, p. 42) n'a pas fait la faute de mettre un *th*; mais en tirant *Guintier* du latin *Guinterius* il est encore un peu à côté de la vérité. S'il avait connu le petit traité de la peste, traduit en français par maistre Jehan Guinter d'Andernach lui-même (*Instruction très utile*..... Argentine. Au Pélican, l'an 1547), il n'aurait pas eu la peine de chercher à faire un autre nom.

Enfin Eloy (*Dict. hist. de la méd.*, 1re édition. Liège, 1755), comme Moréri, d'après lui, a eu le tort de changer le *t* en *th* et d'écrire *Jean Guinther*.

Ainsi, à l'époque où Astruc travaillait aux *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, qui furent publiés par Lorry (Paris, 1767), la plus grande

confusion régnait sur le nom que les auteurs donnaient à Jean Guinter d'Andernach. Sous l'influence du célèbre Astruc, les études historiques eurent une certaine vogue. On parlait beaucoup de son livre tant de fois promis (Eloy, *Dict. hist.*, 1755, t. I, p. 114), et qui devait voir le jour seulement deux ans après sa mort.

Or, en 1763, « un anonyme (peut-être Astruc lui-même) » ayant fait tenir à la Faculté de médecine une somme de trois » cents livres pour donner un prix à qui ferait le meilleur » éloge d'un médecin célèbre désigné un an d'avance, » J. B. Louis Chomel, ancien doyen, proclamé dans l'assem- » blée générale, le 18 octobre 1764, jour de Saint-Luc, sur le » rapport de MM. Astruc, Casamajor, Gevigland, Moreau, » Solier et Roux, fut admis à lire son Eloge de Louis Duret, » docteur régent, professeur au Collège royal, médecin ordi- » naire de Charles IX et de Henri III ». (A Paris, chez Lottin l'aisné, 1765.) Il est dit dans la préface, page XIII : « On » peut donc espérer de voir le prix fondé de manière ou » d'autre. On fera des éloges, et les médecins de la Faculté » seront admis au concours. Chaque siècle fournira au moins » deux ou trois médecins. On propose pour l'année prochaine » l'Eloge de *Gonthier* d'Andernac. Il paraît donc qu'on s'oc- » cupe actuellement du siècle de François Ier ; ce siècle est » celui du renouvellement des lettres en France. » Ainsi voilà qui est fait : Guinter est dépouillé de son nom, sans motif, négligemment, par la Faculté elle-même, à l'instigation, sans doute, du célèbre Astruc ; car, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier* (p. 236), il est appelé Jean Gunthier d'Andernac.

Prosper Hérissant ne pouvait évidemment pas se permettre de discuter la nouvelle appellation de Jean Gonthier d'Andernach, qui lui était imposée ; mais il aurait dû s'en tenir là et ne pas divulguer la note manuscrite de M. Schœpflin, alors professeur d'histoire et de belles-lettres à l'Université de Strasbourg. Cette note inqualifiable, placée en marge d'un précieux exemplaire du poème de Georges Calaminus, con-

tient autant d'erreurs que de mots. Elle est reproduite à la première page de l'*Eloge historique*, etc., par Prosper Hérissant (Paris, 1765).

La voici : « Le nom de Gonthier était *Winther*, ce qui si-» gnifie en allemand *hiver*. Il a changé le *W* en *Gu*, comme » on écrit *Guillelmus* pour *Wilhelmus*. La plupart des au-» teurs le citent sous le nom de *Guintier*. A son nom propre » il joignait toujours la dénomination de sa patrie, qu'il asso-» ciait ainsi à sa gloire. On voit à la tête de la plupart de ses » ouvrages *Joan. Guinterius Andernacus*, quelquefois An-» dernacus tout seul, ou *Janus Antoniacus* ou *Antoniace-» nus*, c'est la même chose. Andernach portait dans l'ancienne » Gaule, et sous nos premiers rois, le nom d'*Antoniacum*. » La confusion n'était pas assez grande! il n'y avait pas assez de *Gonthier*. Voilà maintenant un nouveau nom, *Winther* (qui aujourd'hui ne prend plus d'*h*). Certes, il n'a pas été difficile à M. Schœpflin de s'imaginer que *Guinter* venait de *Winter*. Mais de *Winter* arriver à *Gonthier*, c'est autre chose. *Gonthier* en allemand se dit *Günther*, en latin *Guntherus*, ce qui est vraiment trop loin de *Guinterius*. *Winter* et *Gunther* sont deux mots qui ont leur signification propre. Il faut choisir. Ce ne peut être l'un et l'autre. Si c'est *Guinter*, ce n'est pas en même temps *Gonthier*. En second lieu, Teissier et le Père Niceron sont les seuls auteurs qui l'aient appelé *Guinthier* ou *Guintier*. Eloy (*Dict. hist.*, 1755) l'avait nommé *Guinther*. Quant à joindre toujours à son nom propre le nom de sa patrie, il ne faisait en cela que suivre la coutume de son temps. De même qu'en tête des ouvrages de Galien, on voit *Claudius Galenus Pergamenus*, et de ceux de Vésale, *Andreas Vesalius Bruxellensis*, etc., on a mis sur ceux de notre auteur *Joannes Guinterius Andernacus*, mais jamais *Andernacus* tout seul; cette abréviation n'a été employée dans la suite que par quelques historiens. Seulement, pour le traité en latin *de la Peste*, Guinter a remplacé *Andernacus* par *Antoniacenus*. Une autre fois, il a pris le pseudonyme de *Janus Autoniacus*, dans le temps où il s'est

abstenu même de signer l'une de ses traductions, *De diebus decretoriis libri tres*... Paris, 1529. Haller (*Bibl. med.*, p. 232), d'après Conrad Gesner (*Bibl*..., 1574, p. 327) et J. G. Schenk (*Bibl. iatrica*..., 1609, p. 266), a écrit *Antoniacus*. Mais, dans l'original (*Cl. Galeni Perg. de constitutione artis medicæ liber*), il a quatre fois répété *Autoniacus*. Faut-il ajouter que dans l'ouvrage de Gesner il s'était glissé une faute d'impression, un *t* à la place du *c*, et que Schenck a copié *Antoniatus*. Enfin Andernach portait le nom d'*Antoniacum*, peut-être *Autoniacum*, plutôt que *Antenacum* (Ammien), *Antonacum* ou *Antunnacum*.

Et c'est ainsi qu'on fait de l'histoire à la légère! Par les erreurs accumulées sur le nom seul de Guinter on peut juger du reste. Il faut bien trop de temps pour remonter aux sources. N'est-il pas infiniment plus commode de se servir des écrits des autres sans se préoccuper en aucune façon de ce qu'ils peuvent contenir de vrai ou de faux et même d'inacceptable! *Guinter* devenu *Gonthier* et Gonthier transformé en *Winter* n'est pas possible. Vous croyez qu'on va s'arrêter devant cette impossibilité? Pas du tout! Eloy, un historien sérieux cependant, dans la deuxième édition de son *Dict. hist. de la médecine anc. et mod.*, in-4°, 4 volumes, 1778, après le nom de JEAN GUINTHER, ajoute : « que d'autres ap-
» pellent *Gonthier*. Son nom véritable était *Winter*. Il
» changea le *W* en *Gu* et se donna celui de *Guinther*. »
Malgré cela, dans le cours de son article, Eloy le désigne constamment sous le nom de *Gonthier*, d'après l'Eloge de Prosper Hérissant.

Déjà, en 1774, Haller lui-même (*Bibl. anatom.*, I, 174), subissant l'influence du livre nouveau, avait abandonné le nom de *Guinter* du *Meth. studii medici* pour celui de GUNTHERUS (l'appellation latine de *Gonthier*). Je pense, dit-il dans une note, qu'on doit plutôt le nommer ainsi, parce que son compatriote Hubert Damien l'appelle Γουνθερίον; mais, ajoute-t-il, le mot grec devrait être écrit autrement, si *Winter* était le vrai nom. Il lui était facile de s'assurer de la vérité,

puisque partout il y a JOANNES GUINTERIUS ANDERNACUS. Après le titre *Guntherus*, il commence sa notice par *J. Günther*, vulgo *Guinter*, *Andernacensis*, pour dire ensuite constamment *Guinterus*. La confusion devient encore plus grande dans la *Bibl. med. pract.* du même Haller (1776, I, 517). Au-dessous du titre, qui cette fois est *J. Guinther*, on lit : *J. Guintherus* (*Winter*) *Andernacensis*. Ailleurs, à la page 208, le nom de J. Guinter est mis correctement comme par hasard. On retrouve, en effet, page 231, *Gunther ;* page 232, *Guinther;* et page 233, *Guintherius*. Il est remarquable qu'Haller, écrivant en latin, n'ait pas une seule fois donné l'orthographe réelle de *Guinterius*, qu'il aurait pu voir en tête de ses nombreux ouvrages.

Ceux qui se sont bornés à en donner les titres n'ont pas manqué d'écrire exactement son nom. Le *Catalogue* de Falconet a poussé même l'exactitude jusqu'à conserver *Guintherius* pour le *De balneis et aquis medicatis*. Autrement c'est toujours *Guinterius* (p. 230, 232, 233). Dans *Quæstionum medicarum series chronologica* (Paris, 1752, troisième partie), on trouve mentionné à l'année 1530 : *Joannes Guinterius Andernacus*. J. A. Fabricius (*Biblioth. græca*. Hambourg, 1708-1728), qui énumère les divers traducteurs des œuvres de Galien (t. V de l'édition de 1796), dit indifféremment *Guinterius* et *Guintherius*, mais jamais d'autre nom ressemblant à *Gunther* ou *Gonthier*. Enfin la *Bibliothèque française* de Du Verdier Vauprivas (1544-1600) (Paris, 1773, t. II, 440) fait mention de Jean Guinter d'Andernac avec l'*Instruction par laquelle un chacun se pourra maintenir en santé, tant au temps de peste comme en autre temps, imprimé à Strasbourg, au Pélican*, 1547. A cette indication si précise, M. de la Monnoye, de l'Académie française, n'a pas craint d'ajouter la note malheureuse que voici : « Ce mé» decin, que de son nom latin *Guinterius* nous aurions dû » appeler *Guintier*, n'a rien écrit en français. Mais ayant » composé le livre *De victus et medicinæ ratione cum alio » tum pestilentiæ tempore observanda*, imprimé à Stras-

» bourg, 1542, in-8°, il s'en est fait une traduction française » *anonyme*, qui est celle dont il est ici parlé, laquelle n'étant » pas de lui ne doit pas lui être attribuée. Il mourut à Stras- » bourg le 4 octobre 1574, dans sa quatre-vingt-septième » année. Voy. les *Mém.* de Niceron, t. XII, où il est appelé » *Jean Guintier.* » M. de la Monnoye nous apprend la source où il a puisé. Il se trompe en tout très gravement, même sur la quatre-vingt-septième année, comme nous le verrons bientôt. Outre la traduction française de Jean Guinter, il avait paru celle d'Anthoine Pierre, de Rieux. Chez les libraires Jehan et Enguelbert de Marnef, au Pélican, à Poitiers, 1544.

Tous les historiens modernes vont naturellement accepter, sans réflexions, le Gonthier d'Andernach de l'*Eloge historique* de Prosper Hérissant. Cependant Thomas Lauth *(Hist. de l'anat.,* 1815, p. 356) le nomme encore *Guinther.* Il est singulier que cet auteur n'ait pas supprimé l'*h*, puisqu'il commence son article par « Jean *Winter*, appelé en latin *Guintherus* et en français *Gonthier* ». On se demande comment Lauth, sachant l'allemand, a pu conserver un pareil amalgame et laisser croire que le même personnage pouvait avoir deux noms si différents que *Guinter* ou *Winter*, et *Gonthier*, c'est-à-dire *Günther*. Il était si facile de s'assurer des noms véritables, GUINTER et GUINTERIUS. Mais personne ne veut se donner la peine de faire des recherches! La *Biographie médicale* de Boisseau et Jourdan répète sans y prendre garde : « *Gonthier* s'appelait véritablement *Winter.* » Le *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne* de Dezeimeris, 1834, en mettant à côté de JEAN GONTHIER, *Joannes Guinterius Andernachus*, fait un rapprochement qu'il est impossible à un esprit un peu sévère de laisser passer. Brunet (*Manuel du libr.*) inscrit régulièrement *Guinterius* (*Joannes*); mais il dit trop légèrement aussi que *J. Guinterius* est la traduction latine de *J. Gonthier*. Aujourd'hui il n'est plus question dans les ouvrages de bibliographie et d'histoire que de Jean Gonthier d'Andernach !

Ainsi de *Guinterius*, *Guinter* (*Winter*), *Guintherius*,

Guinthier, *Guintier*, *Guintherus*, *Guinther*, *Guinterus*, on en est arrivé à *Gunthier*, *Gonthier*, *Gunther*, *Guntherus*, *Gunterus*, *Guntherius* (le Γουνθεριός de Hubert Damien, qui avait aussi écrit Γουινθεριός). En vérité, *Gonthier* est trop loin de *Guinter* ou de *Guinterius*, pour qu'on persiste plus longtemps à garder cette nouvelle dénomination, qui n'a pas sa raison d'être. Il faudra donc l'oublier comme un préjugé, et écrire désormais dans l'histoire Jean Guinter. Ce sera peut-être moins euphonique que *Gonthier d'Andernach*, mais plus vrai.

II

C'est une chose acceptée par tous les historiens depuis Melchior Adam (1620) que Jean Guinter d'Andernach est né en 1487, et qu'il avait quatre-vingt-sept ans lorsqu'il mourut le 4 octobre 1574. Vander Linden (*De script. med.*, 1637) a bien mis 1497 au lieu de 1487 ; mais comme il a laissé persister à côté de cette date nouvelle « mort à quatre-vingt-sept ans », on ne peut avoir aucun doute ici sur une faute d'impression, qui a été reproduite, malgré cela, par quelques auteurs distraits.

La *prosopographie* d'Henric Pantaleon (1566) fait seule exception à l'opinion généralement admise. Elle recule la naissance de Guinter jusqu'en 1510. Mais le retentissement des éloges de Melchior Adam a fait oublier l'ouvrage contemporain de H. Pantaléon, et la date 1510 a été abandonnée, repoussée même assez dédaigneusement par Prosper Hérissant (*ouv. cit.*, note de la page 38), qui avec tout le monde fait naître Guinter en 1487, dix-huit ans trop tôt. H. Pantaléon tout en se trompant était, on le voit, bien plus près de la réalité, cinq ans trop tard.

On ne peut comprendre la persistance d'une pareille erreur, que la lecture plus attentive du récit de Melchior Adam devait faire soupçonner. Suivons, en effet, pas à pas les premières années de cette biographie de Jean Guinter que tous

les historiens ont copiée sans se rendre compte, il faut bien le dire, de ce qu'ils écrivaient. Né en 1487, à Andernach, de parents honnêtes mais sans fortune, il est envoyé à l'école dès l'âge de quatre ans. Il quitte à douze ans « le lieu de sa » naissance où les sources manquaient à son ardeur pour » l'étude », et va à Utrecht où il eut pour condisciple Lambert Hortensius. De là, il passe à Deventer où, dit la légende, il fut forcé de mendier pour vivre. Il était encore fort jeune, puisqu'il alla ensuite terminer ses humanités et faire sa philosophie à Marbourg. Et quand, aussitôt après, il fut choisi par la ville de Goslar, en Saxe, pour y instruire la jeunesse, il devait avoir dix-huit à dix-neuf ans. Ainsi, raisonnant avec l'erreur qui le fait naître en 1487, on serait alors en 1505 ou 1506. Mais Dieu ne permit pas qu'il y demeurât longtemps, et il se rendit à Louvain pour y continuer ses études (*studiorum ibi continuandorum causâ*). Dès son arrivée, il fut chargé d'enseigner la langue grecque, ce qu'il fit avec un soin et une habileté au-dessus de tout éloge. C'est à ce moment qu'il fut pris du désir invincible de venir étudier la médecine en France. Il a environ vingt et un ans. On devrait donc être en 1508 ; pas du tout, on est en 1526. Car la dédicace du *Syntaxis græca*, le premier ouvrage de Guinter, imprimé à Paris au mois d'avril 1527, nous apprend qu'il professait les lettres depuis quelques mois, lorsqu'il fut invité à publier son livre déjà presque terminé à Liège, l'année précédente.

Il vint donc à Paris en 1526, à vingt et un ans. Prosper Hérissant dit, sans y réfléchir, qu'il y était venu en 1525 et qu'il avait alors trente-sept ou trente-huit ans. En suivant le même calcul, il aurait été reçu docteur en 1530 à quarante-deux ou quarante-trois ans (*ouv. cit.*, p. 10). Dans cette supposition erronée, que deviennent la précocité intellectuelle de Guinter et sa vocation irrésistible pour la médecine ?

Pour ne pas tomber dans une si grosse erreur, il ne fallait pas négliger un renseignement qui se trouve dans la préface du *Plutus* d'Aristophane de Lambert Hortensius (in-4 imprimé

à Utrecht, en 1556). Ce livre est introuvable ; mais les passages qui nous intéressent ont été conservés par Melch. Adam lui-même (*Vitæ philos.* Heidelberg, 1615, I, 295, *art.* LAMBERT HORTENSIUS). Ils sont aussi dans Pierre Castellan (*ouv. cit.*, Anvers, 1618, p. 239, *art.* JO. GUINTERIUS ANDERNACUS).

« En ce temps-là, l'Académie de Louvain jetait un vif éclat. » Les professeurs Rutger Rescius pour le grec, Conrad Goclenius pour le latin et Jean Campensis pour l'hébreu y attiraient tant de savants et d'élèves, qu'en peu de temps on » en vit sortir, comme du merveilleux cheval de Troie, une » armée innombrable d'hommes instruits. Je suivais aussi, dit » Lambert Hortensius, les leçons du péripatéticien Louis Vivès » et du rétheur Jean Paludanus, qui était déjà vieux : *J'avais » alors au cours de mes études un condisciple auquel je » communiquais exactement tous les discours de ces maîtres, » Jean Guinter d'Andernach, que j'avais connu à Utrecht » dès mon jeune âge* (*ab unguiculis*). » D'après cette citation, on peut déjà croire qu'ils étaient du même âge, tout en pressentant que Lambert Hortensius devait être le plus vieux. Or, ce dernier est né en 1501, suivant Paul Freher (*ouv. cit.*, p. 1472), qui a raison sur ce point contre Bayle (*Dict. hist. et crit.*, p. 1500).

En prenant la date fautive de Bayle, 1518, pour la naissance de Lambert Hortensius et celle de Melchior Adam, 1487, pour la naissance de Jean Guinter, on voit que les erreurs des historiens peuvent aller jusqu'à mettre trente ans de différence d'âge entre deux personnages *qui ont été camarades d'études dès la plus tendre enfance*.

Mais revenons à la citation de Lambert Hortensius. Il rappelle ensuite la pauvreté de son ami, qui, par son intelligence et ses aptitudes à l'érudition, put cependant montrer bientôt ce dont il était capable. Et il invoque à ce sujet le témoignage du savant Stephanus Montanus. « Car peu après, dit-il, ayant » quitté Louvain pour se rendre à Paris, il donna aussitôt des » preuves de son savoir qui, jusque-là, était resté dans l'om- » bre et commença sa glorieuse carrière aux applaudissements

» de tous. Nommé professeur de langue grecque, il mérita » bientôt (*paucis diebus*) de magnifiques appointements. » En voilà assez, il me semble, pour prouver qu'au moment où Guinter vint à Paris, il avait environ vingt et un ans et non pas trente-sept ou trente-huit, comme l'a dit Prosper Hérissant, et avec lui tous ceux qui l'ont fait naître en 1487, d'après Melchior Adam.

Mais avant de quitter l'historien Pierre Castellan, je dois faire ressortir un autre fait important. A la fin de son article, il se borne à dire que Guinter mourut à Strasbourg le 4 octobre 1574, *sans parler de son âge*. J. G. Schenck (*Bibl. iatrica*), 1606, avait fait la même chose : « *obiit vero Argentinæ*, 1574, *4 octobris* ». Et plus tard le Père Hartzeim (*Bibl. Coloniensis*), 1747, garde la même réserve, ne préjugeant rien sur la date réelle de la naissance.

Melchior Adam avait pris sans doute la malheureuse date, 1487, dans le très curieux recueil de portraits de Nicolas Reusner gravés par Tob. Stimmer (*Icones*... 1587). Mais il est impardonnable de l'avoir acceptée, puisqu'elle est en désaccord constant avec son récit. Nous y avons suivi jusqu'à présent les premières années de la vie de Guinter. A l'occasion de sa mort, nous retrouvons la même impossibilité relativement à l'âge qui lui a été assigné.

« Enfin à l'automne de l'année 1574, appelé auprès de » l'illustre et vaillant baron Lazare de Schwandy qui était » tombé malade, il fut pris lui-même de fièvre ardente et » ramené à Strasbourg ; il passa dans une meilleure vie le » quatrième jour d'octobre dans sa quatre-vingt-septième » année. » Voilà Guinter qui fait de la médecine active, en dehors de sa résidence, à quatre-vingt-six ans passés ! Il n'en avait en réalité que soixante-huit. Mais ce n'est pas tout. Melchior Adam donne aussitôt après, l'épitaphe que Michel Toxites fit pour son maître et ami, et l'on n'est pas peu surpris d'y lire que Jean Guinter avait vécu environ 70 ans.

Excessit septem decies atque amplius annos,
Mens tamen in sano corpore sana fuit.....

Ce temps n'aurait-il pas subi même une légère augmenta tion pour fournir la mesure du vers? Peu importe. S'il s'était trouvé un lecteur assez attentif pour découvrir ces contradictions à quelques lignes de distance, cet oiseau rare en histoire médicale n'aurait pas manqué de se mettre à l'œuvre, et, sans chercher beaucoup, il serait arrivé à trouver la date certaine de la naissance de Jean Guinter. En effet, il nous la fait connaître lui-même dans la dédicace de sa première traduction : *Cl. Galeni Pergameni libri tres..... Guinterio Joanne interprete.* Parisiis, apud Simonem Colinœum, 1528, in-8.

« Depuis trois ans passés qu'il fait partie de la famille médi-
» cale, dit-il en commençant, il a voulu, suivant l'usage, lui
» témoigner toute sa gratitude. Jusque-là il s'était voué au
» culte des nymphes aimables des lettres ; mais le sort et la
» rigueur des temps l'ont arraché à ses douces amours pour
» le porter vers les graves matrones de la science. » Plus loin, il réclame l'indulgence pour son œuvre « parce que,
» d'abord, je suis jeune et tout nouvellement initié à la méde-
» cine. Que peut, en effet, écrire et savoir un homme à peine
» sorti de sa vingt-troisième année ? » *Primum quod et juvenis et recens adhuc medicinæ mysta sim. Quæ enim scribendi facultas et rerum cognitio esse possit in homine vix vigesimum tertium ætatis annum egresso?*..... Cette dédicace au prince Antoine de la Marck, comte de Beaulieu (en Argonne), son bienfaisant Mécène, est fort intéressante et mériterait d'être citée tout entière. Comment a-t-elle échappé aux yeux des historiens ? C'est incompréhensible !

Prosper Hérissant, qui a joint à son éloge de Gonthier d'Andernach un catalogue raisonné de ses ouvrages, n'a pas même mis cette première traduction à sa vraie place. Il ne parle pas non plus d'une autre publication qui parut la même année 1528 : *Claudii Galeni Pergameni de Elementis ex Hippocratis sententia libri duo*, suivis de deux petits traités aussi de Galien : *De optimo corporis humani statu* et *De bono corporis habitu*, où Jean Guinter allègue encore sa jeunesse comme excuse, « *me homine propemodum adolescente* »,

dans sa dédicace au révérend père en Christ Jean Olivier, abbé de Saint-Marc. Mais ce n'est pas le moment de dire combien l'*Eloge historique de Jean Gonthier d'Andernach* par Prosper Hérissant renferme des fautes et d'omissions. C'est une œuvre de jeunesse, et d'ailleurs trop légèrement conçue, comme la plupart des productions historiques de son époque. Elle est à refaire. J'ai déjà rassemblé pour cela de nombreux matériaux, et j'espère un jour terminer une étude plus complète sur la vie et les œuvres de l'homme célèbre auquel je me borne à rendre aujourd'hui son nom et son âge, en y joignant le catalogue revu et corrigé de ses ouvrages.

Jean Guinter d'Andernach, né en 1505 au lieu de 1487, était donc quand il mourut, le 4 octobre 1574, non pas dans sa quatre-vingt-septième, mais dans sa soixante-neuvième année. Cette rectification entraîne nécessairement avec elle dans l'histoire de cette époque des changements qu'il est utile de mettre en évidence. Jacques Sylvius, né en 1478 (peut-être 1491), devient l'aîné de Guinter de vingt-sept ans. Jean Fernel, qui était de la même licence, et Charles Estienne (1503-1564) sont ses contemporains, comme Jean Sleidan (1506-1556), Bartholom. Latomus, Jacques Omphalius, Guillaume Rondelet (1507-1566) et Jean Sturmius (1507-1589) que Melchior Adam fait son élève avec André Vésale (1514-1564). Les quelques détails dans lesquels je vais entrer prouvent que Melchior Adam était un agréable panégyriste, et non un véritable historien digne d'être cité sans réserves. Ainsi Jean Guinter a été professeur de langue grecque à l'université de Louvain ; André Vésale y a fait à peu près vers le même temps ses humanités : il ne lui en a pas fallu davantage pour dire hardiment que Vésale avait eu Guinter pour professeur de grec. Or cette assertion, qu'on retrouve partout dans les auteurs comme un fait bien connu, est loin d'être prouvée. On sait en effet que, d'une part, Jean Guinter quitta Louvain en 1526, peut-être même en 1527, puisqu'il était allé aussi à Liège, comme nous l'avons déjà vu (préface de *Syntaxis Græca*). D'autre part à cette époque Vésale, né

le 31 décembre 1514, n'avait pas encore douze ans, tout juste l'âge où l'on commence à apprendre la langue grecque. Ainsi Vésale ne fut réellement l'élève de Guinter qu'à Paris. Il y suivit ses leçons. Puis il disséqua sous sa direction, après avoir été l'élève de Sylvius en anatomie. Si l'on peut dire de ce dernier qu'il a été le vieux maître de Vésale, il ne sera plus permis d'en faire autant pour Guinter qui était bien plutôt son contemporain, puisqu'il n'y avait entre eux que neuf ans de différence.

Et, à ce propos, qu'on me permette d'insister en terminant sur l'explication d'un fait qui a été mal interprété par tous ceux qui en ont parlé. Pendant un voyage d'André Vésale à Cologne, Jean Eccius lui avait montré une lettre de Dryander, où il était blâmé de n'avoir fait aucune mention des célèbres professeurs d'anatomie de son temps et en particulier de son maître Jean Guinter. « .....*a me nostræ ætatis celebrium dissectionis professorum nullam esse factam enumerationem, ac me præter aliquot alios Joannem Guinterium hac in parte præceptorem non cognovisse.* » A cela Vésale répond, à la page 177 de la *lettre sur la racine de Squine*, qu'il a certes pour lui (Guinter) beaucoup d'estime sous bien des rapports et qu'il l'a reconnu dans ses écrits pour son professeur de médecine. « *Quem ego sane multis nominibus colo et in medicina præceptoris loco publicis scriptis habeo.* » Mais je demande, dit Vésale, qu'on m'attribue toutes les dissections que je lui ai vu tenter sur l'homme ou quelque autre animal, excepté à table. « *Verùm tot mihi modos sectionis infligi cupio, quot illum aut in homine, aut alio bruto (præterquam in mensa) tentantem vidi.* » Et je ne crois pas que Guinter ait lieu de s'en fâcher, puisqu'il est constant que pour lui comme pour d'autres, s'il a appris quelque chose en dehors des livres de Galien dans cette partie de notre art, c'est à moi qu'il le doit. « *Neque arbitror Guinterium id ægrè ferre, quum ipsi cum paucis aliis constet, num mihi aliquid in hac nostræ artis parte*

debeat, si quid modo in dissectionis ratione extra communes Galeni libros, sibi vindicet. »

Th. Lauth (*Hist. de l'anat.*, p. 315) va donc trop loin quand il écrit : « Il est donc indécent que Vésale, élève de Sylvius » et de Guinther, se permette de dire que le premier ne savait » pas disséquer, et qu'il n'a jamais vu disséquer le second » qu'à table. » Je suis en cela de l'avis de Haller (*Bibl. anat.*, I, 174) qui accepte simplement la déclaration de Vésale : « *negat unquam corpora humana incidisse Vesalius, Guinterii discipulus.* » Guinter d'ailleurs le reconnaît lui-même dans ses commentaires *De medicina veteri et nova*, 1571 : « *Quod olim Lutetiæ Parisiorum accidit, cum cadaveris fœminæ incisioni publice in scholis, Andrea Vesalio tum mihi operam dante, prææssem,* » p. 159 du premier commentaire, et à la page 91, au commencement du dialogue IV qui traite de l'anatomie. « *Hanc nos quoque docendi rationem olim Lutetiæ ante annos triginta in anatome celebranda observavimus. Deinde cum alii, tum Andreas Vesalius, qui antea mihi medicinam publice profitenti operam dabat*... » Il avait déjà dit (*Inst. anat.*, 1536, p. 32 et 33) : « *Nuper autem opera Andreæ Vesalii imperatoris Myropolæ filii, me Hercules juvenis magnæ expectationis, ac præter singularem medicinæ cognitionem in corporibusque dissecandis dexterrimi, post longam partium disquisitionem invenimus.* »

Tout cela n'empêche pas Jean Guinter d'Andernach d avoir été appelé par Riolan d'abord, « *Primus Anatomes in Academia Parisiensi instaurator* », appréciation qui plus tard a été attribuée à Winslow par Prosper Hérissant (*ouv. cit.*, p. 24), et ensuite par Th. Lauth, qui a eu le tort de croire à la vérité de ce renseignement (*ouv. cit.*, p. 317.)

III

Dans son *Catalogue raisonné* des ouvrages de J. Guinter (1), Prosper Hérissant a placé d'abord les ouvrages composé spar l'auteur, puis ses nombreuses traductions sans tenir beaucoup à l'ordre chronologique. Je crois qu'il serait bien plus utile de les énumérer tous dans l'ordre de leur apparition. On y trouvera ainsi plus d'un enseignement.

I. *Syntaxis græca nunc recens et nata et edita, auctore Guinterio Joanne Andernaco.* Lutetiæ apud Ægidium Gormontium, mense aprili 1527. In-8, sans pagination. — Ce premier ouvrage, que J. Guinter avait commencé, à Liège, en 1526, fut achevé à Paris, où, depuis quelques mois, il enseignait les lettres : « *Dum menses aliquot literas doceo.* » Il avait eu quelques scrupules. Mélanchton préparait un livre pareil au sien. Mais, en octobre, ayant appris de son illustre ami qu'il n'avait plus le temps de s'en occuper, il se décida à revoir son petit traité élémentaire *in juventutis usum.* Il ne se dissimule pas ses imperfections ; mais il écrit pour l'utilité publique, et non pour sa propre gloire. Jusque-là, comme il le dit (dans sa dédicace au prince Antoine de la Marck, son Mécène), on n'avait sur cette matière que les traités en grec d'Apollonius et de Théodore Gaza, ou d'autres ouvrages si savants que bien peu pouvaient les comprendre.

II. *Claudii Galeni Pergameni libri tres : Primus, de facultatum naturalium substantia. Secundus, quod animi mores corporis temperaturam sequuntur. Tertius, de propriorum animi cujusque affectuum agnitione et remedio. Guinterio Joanne Andernaco interprete.* Parisiis, apud Simonem Coli-

(1) Malheureusement adopté avec trop de confiance par Haller.

nœum, 1528. In-8, de 48 feuillets (lignes comptées de cinq en cinq). — Le premier traité a 4 feuillets, les deux autres ensemble 39 feuillets. — C'est la première traduction latine de J. Guinter, et, comme je l'ai dit, personne jusqu'ici n'en avait fait la remarque. Les institutions anatomiques étaient déjà en préparation : *Institutiones anatomicæ quas num formamus*. Je cite encore une phrase enthousiaste de la dédicace de ces trois livres de Galien qui traitent de l'âme humaine : *Ausim hoc sanctissimi tanquam aram manu tenens dejerare, nihil in omnium philosophorum, ac prope dixerim etiam Christianorum quorundam scriptis melius, dignius, sanctiusque contineri*. A ceux qui lui reprochent sa jeunesse comme traducteur, « *Quod tam juvenis ad hoc interpres prodierim*. » (Il vient d'avoir vingt-trois ans), il répond fièrement : « *Sciant illi me ex eorum esse numero, qui scribendo proficiunt, (ut ait quidam disertè), ex proficiendo scribunt*. » Il écrit *ex ædibus Joannis Tagoltii doctoris medici doctissimi*. Il est l'hôte de J. Tagault qui connaissait aussi Antoine de La Marck, puisqu'il dit : « *Et hospitis mei humanissimi qui multam tibi salutem ascribi jussit*. » Dans l'avis au lecteur, Guinter dit encore que dans cet exemplaire unique, il a dû, plus de quarante fois, s'écarter du texte grec tant il était altéré. Il commence ainsi avec joie son œuvre de restauration des livres de Galien. Aussi écrit-il en gros caractères ces quatre mots pleins d'espérance : DIES POSTERIORES, PRIORIBUS MELIORES. — En français, Paris, 1557, in-16.

III. *Cl. Gal. Perg. de sectis ad medicinam introductio liber unus*. Item (*Isagoge*) seu *medicus introductorius Galeno adscriptus*. Paris, 1534, dans *Varia Galeni opera*, in-fol. Basileæ, 1537, in-8. A la page 183 : *Introductio seu medicus Galeno adscriptus*, avec *medicorum schola, hoc est Claudii Galeni Isagoge, sive medicus, Ejusdem definitionum medicinalium liber*. Texte grec et latin ; saus nom de Guinter. — J'ai placé ici la première édition de ces livres

qui est introuvable. Ils semblent être désignés au commencement de la dédicace de l'ouvrage suivant.

IV. *Cl. Gal. Perg. de elementis ex hippocràtis sententia libri duo. Guinterio Joanne Andernaco interprete.* Parisiis apud Simonem Colinœum, 1528. In-8 de 38 feuillets. Au feuillet 33 se trouve *De optimo corporis humani statu*, et au verso du feuillet 37, *De bono corporis habitu.* — Le livre est dédié au révérend père en Christ, Jean Olivier, abbé de Saint-Marc, grand protecteur des savants, etc. Traduction demandée et rapidement faite. Prosper Hérissant ne mentionne pas cette première édition. Il indique, page 81, celle de Paris, 1541, qui a été probablement revue par J. Sylvius. Car le titre contient « *recens a quodam ad grecum exemplar recogniti* (libri duo). Parisiis, apud Simonem Colinœum, 1541, in-8.

V. *Claudii Galeni Pergameni liber de Plenitudine. Polybus de Salubri victus ratione privatorum. Guinterio Joanne Andernaco interprete*, prostant in vico Jacobœo (rue Saint-Jacques), apud Christianum Wechel, 1528, in-folio, avec *Apuleius Platonicus de Herbarum virtutibus et Antonii Benivenii libellus de abditis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum causis.* — Jean Guinter vient de perdre son jeune protecteur, Antoine de La Marck. Il exprime très élogement sa tristesse dans la dédicace à son compatriote et ami Jacques Omphalius d'Andernach. Cette dédicace ne se trouve pas dans une deuxième édition, *accuratè ad græcum exemplar recognitus* (libellus). Parisiis, apud Christianum Wechelum, 1539, in-8, de 103 pages. *Bibl. Mazarine*, nº 29,000. — L'opuscule (*longe utilissimum*) de Polybe qui accompagne le commentaire de Galien n'a que trois feuillets (13 à 15). Son titre ainsi modifié : *Polibii de dietâ salubri libellus*, a été copié *sans examen* (dans le P. Niceron, t. XX) par Prosper Hérissant, qui a eu le tort de croire à un ouvrage différent (p. 82).

Ce petit traité a été publié isolément : 1º à la fin d'un volume in-8 de 318 pages. Basileæ apud Andream Cratandrum,

1529, contenant *Scribonii Largi de compositione medicamentorum*, etc. et *Antonii Benivenii de abditis nonnullis*, etc. Bibl. Mazarine, n° 29,824. — 2° Dans un autre recueil du même éditeur, Bâle, 1531, in-fol. de 172 feuillets. *Cl. Gal. Perg. opera jam recens versa.* Il se trouve au f. 153, avec ce titre singulier : *Cl. Galeni in Hippocratis, sive ut alii, Polybi lib. de ratione victus privatorum commentarius*, avec une dédicace : *Nobilissimo viro Joanni Francisco Rocquio domino apud Roberval, antesignano illustriss. Principis Roberti à Marca Marscali Franciæ;* 3° Paris, apud S. Colinœum, 1533, avec d'autres livres. *Bibl. nat.*, T_a 11, 23. — 4° Paris, chez Wechel, 1536, avec *Branchaleone de Balneorum utilitate* et les livres précédents. — 5° Francfort, apud Christianum Egenolph, 1554, in-8, contenant *De conservandâ bonâ valetudine;* au feuillet 180, *De Electione meliorum simplicium ac specierum medicinalium;* au f. 183 v, *Loci aliquot Philippi Melanchton. in libro de anima, de moderatione cibi et potus, item somni et vigiliarum;* au f. 185 v. POLIBIUS DE SALUBRI VICTUS RATIONE PRIVATORUM, GUINTERIO JOANNE ADERNACO INTERPRETE, *Bibl. Mazarine*, n° 29,356. Item. Parisiis, apud G. Cavellat, 1555, in-16 de 200 feuillets, au 197e verso, POLYBIUS, etc. *Bibl. nation.* Tc 10 13. Item, Anvers, apud Joannem Bellerum. 1562, in-16. *Bibl. Mazarine*, n° 29,357. — 7° Francofurti, apud hœred. Chr. Egen., 1557, in-8 de 283 feuillets, avec deux autres traités en plus. Au f. 280 est l'opuscule de Polybe. *Bibl. nat.*, Tc 10 13 A. Beau livre illlustré de nombreuses gravures très remarquables.

VI. L'année 1528 se termine par la publication suivante : *Cl. Gal. Perg. de naturalibus facultatibus libri tres. De pulsum usu liber unus.* Item et *quœdam Pauli Æginetæ de diebus criticis, Thoma Linacro Anglo interprete.* On lit à la fin : « Hos quatuor Galeni perutiles libellos nunquam prius in Gallia visos et stylo eliminatiore *à Guinterio Joanne Andernaco* perpolitos, excusit Simon Colinæus Anno salutis humanæ, millesimo quingesimo vigesimo octavo, mense vero

decembri. » J. Guinter offre au lecteur la traduction de Th. Linacer (Dieu vivant, quel homme !) dans une courte et charmante préface. C'est Pierre Bélon, médecin (physicus) du duc de Vendôme, qui l'a rapportée *nuper* d'Angleterre où il était allé avec les ambassadeurs du très chrétien roi de France. Nous voyons encore dans cette préface que Guinter était déjà bachelier « medicinœ studio, cujus *jam pridem candidati* sumus ». Il a plusieurs choses en préparation « quæ nunc parturimus » qu'il publiera bientôt. *Bibl. nat.* Tb. 6. 24. Prosper Hérissant ne parle pas de cette publication.

VII. *Cl. Gal. Perg. de atrabile liber. de tumoribus prœter naturam liber. Guinterio Joanne Andernaco.* Parisiis, apud S. Colinœum, 1529, in-8. Très belle dédicace « à très illustre prince Robert de la Marck, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, comte de Brayne et seigneur de Florange (Floreing), le frère d'Antoine, son Mécène, qu'il a perdu et dont il chérit la mémoire.

Ces premières traductions de J. Guinter ont été publiées ensemble, chez Cratander, à Bâle, en 1529, avec ce titre : *Cl. Galeni Perg. Aliquot libelli, scil : Corporis temperaturam animi mores sequi; de vitiis animi et eorum remediis; de sectis, introductorius; de plenitudine; de optimo corporis statu; de bono corporis habitu; de elementis libri duo; de atrabile; de tumoribus prœter naturam per Jo. Guinterium, partim recogniti, partim nunc primum versi.* In-fol.

VIII. *Galeni ad Patrophilum de constitutione medicinœ.* Paris, chez Simon de Colines; in-8 de 35 feuillets, texte grec. Ce petit livre est dédié par Guinter « ornatissimo adolescenti Michaeli Braillon », le fils du célèbre médecin de Paris (voy. XXI). Ce dernier avait eu soin de lui donner comme précepteur le savant et habile Jacques Toussaint, pour lui enseigner les langues. « *Grœcam ita amplecteris, ut oratores et poetas non paucos brevi adeo tempore ad unguem dediceris.* »

IX. *Galeni liber de pulsibus introductorius* (ΓΑΛΗΝΟΥ

περὶ τῶν σφυγμῶν εἰσαγομένοις). Parisiis apud S. Colinæum 1529, in-8 de 18 feuillets; pagination inférieure, α. β. γ. texte grec. Pas de préface.

X. *Galeni de facilibus paratu remediis liber* (Γ ΑΗΝΟΥ ΓΕΡΙ ΕΥΓΟΡΙΣΤΩΝ ΒΙΒΛΙΟΝ). Paris, chez Simon de Colines, sans date; in-8 de 26 feuillets, pagination inférieure; texte grec.

XI. *Galeni de urinis liber* (ΓΑΛΗΝΟΥ ΓΕΡΙ ΟΥΡΩΝ ΒΙΒΛΙΟΝ). Paris, chez S. de Colines, sans date; in-8 de 48 feuillets. Au f. 16, ΓΑΛΗΝΟΥ περὶ εὐχυμίας καὶ κακοχυμίας. *De euchymia et cacochymia*. Au f. 46, περὶ βδέλλων, ἀντισπάσεως, σικυίας καὶ κατασχάσμου. *De hirudininibus, revulsione, cucurbitula, incisione et scarificatione*. Au f. 48, l'errata; texte grec.

Ces quatre traités de Galien, en grec, ont été reliés ensemble. *Bibl. nat.*, Td 3, 2. Dans le volume de la *Bibl. Mazarine*, nº 28 996, *Galeni de facilibus paratu remediis liber* manque. Ils ont été tous omis par Prosper Hérissant.

XII. *Cl. Gal. Perg. De diebus decretoriis libri tres. De morborum temporibus, liber unus. De generalibus morborum temporibus, alter*. Parisiis, apud S. Colinæum, 1529; in-8 de 87 feuillets. Ouvrages très importants. Le nom de Guinter ne paraît pas cette fois. Est-ce parce que la traduction a été faite trop rapidement? « Nam, ut verum fateor, leniter potius quam severe stylum exercui. Imo tantum quotidie verti, quantum alius calamo potuit excipere (préface au lecteur). » Mais c'est bien lui; car, dans le recueil de 1534, *Varia...*, il a ajouté pour ce traité : « Nunc ab interprete asserto », et dans *Galeni omnium operum tertia classis*. Venitiis, apud Vinc. Valgrisium, 1542, id-fol., lib. III, le *De diebus decretoriis* porte *Io. Guinterio interprete*. Item *Cl. Gal. Perg. De diebus decretoriis libri tres Joanne Guinterio Andernaco interprete, nuperrime ad exemplar Venetum recogniti et divulgati...* Lugduni, apud Guill. Rouillium, 1550; in-16 de 154 pages, sans préface.

XIII. Cl. Gal. Perg. *De compositione medicamentorum*

κατὰ γένη, *libri septem, Jo. Guinterio Andernaco interprete.* Parisiis, ap. S. Colinæum, 1530; gr. in-fol. de 219 pages, avec un remarquable frontispice de la fin du quinzième siècle (signé du monogramme : *la croix de Lorraine*, peut-être Woeriot). Magnifique dédicace « au très chrétien roi de France François, Ier du nom ». Il s'étonne de ce que si peu de médecins aient songé à restaurer la médecine en faisant connaître l'art des Asclépiades. Les deux seuls sont Ruel et Cop, qui ont fait revivre en latin des ouvrages dénaturés par les Arabes et usés par le temps. Combien il en est encore à publier! Parmi les plus utiles est ce bel ouvrage de Galien sur la composition des médicaments suivant les genres... Elle est datée de la maison de Tagault, XIII calend. de février.

Jean Tagault fait ensuite une longue préface au lecteur. Il exalte l'heureuse renaissance des lettres à cette belle époque. Sous les vaillants chefs Cop (de Bâle), Linacer, Ruel et Léonicène, la médecine est sortie des ténèbres profondes (*cimmeriis*) et a repris son ancienne splendeur. Il faut y joindre un lutteur non à dédaigner, notre Jean Guinter, *jeune homme* certes plus savant en grec et en latin qu'on ne l'est d'habitude à son âge. Il établit longuement, et non sans élégance, les caractères de la vraie médecine. En somme, c'est de tous points un très beau livre. Le privilège octroyé par Jean de la Barre, chevalier comte d'Etampes... et garde de la prévôté de Paris, est du jeudi 10 mars 1529.

It. *Per Joannem Guinterium Andernacum jam primum latinitate donati...* Basileæ, apud Andream Cratander, 16 calend. d'avril 1530, petit in-fol. de 101 feuillets. Au verso du f. 97 : Cl. Gal. Perg. : *De ponderibus et mensuris*, Andrea Alciato interprete, avec Brevis ὑπογραφη, in qua cuique quantum quælibet mensura capiat, clare patebit.

It. *Nunc denuo ad antiquissimorum Græcorum exemplarium fidem castigati, capitibusque distincti ac argumentis et annotationibus illustrati.* Lugduni, ap. G. Rouillium, 1552; in-16 de 595 pages.

Jean Guinter d'Andernach est tout près du terme de ses

études. Bachelier, le 18 avril 1528, sous le décanat de Claude Roger, il a subi ses épreuves, thèses, etc., et sera admis à la licence le 4 juin 1530, tout cela pendant le décanat de Pierre Allen. Aussi le voyons-nous, dans sa prochaine traduction de Galien, *De anatomicis administrationibus*, 1531, ajouter à son nom le titre de médecin. Mais, avant d'y arriver, qu'on me permette de rectifier en passant quelques erreurs importantes. On lit dans Prosper Hérissant (ouvrage cité, p. 10) : « Il fut reçu bachelier en 1528, sous le décanat de Pierre » Allen. Fernel (1), un des principaux créateurs de la méde- » cine moderne, courait la même carrière... Gonthier reçut » le bonnet de docteur en 1530, et on lui remit même la » moitié des frais. » Voici la vérité, comme on la trouve dans les *Commentaires*. Le doyen Claude Roger (t. IV, feuillet 206) inscrit, au mois de mars, les bacheliers (il y en a 18), qui sont nommés après examen, le 18 avril 1528.

Joannes Andernacus n'avait pas les quatre années d'études réglementaires finies à la fête de tous les saints. Deux témoins furent obligés d'attester sous la foi du serment qu'il avait déjà étudié à l'université de Leipsick. Pierre Allen, qui avait été élu doyen suivant l'usage le premier samedi après la Toussaint, le 7 novembre 1528, donna (feuillet 248) la liste des Licenciés nommés le 4 juin 1530. *Joannes Fernel* a la deuxième place, Joannes Guinterius, la huitième. L'acte de vespérie de *Joannes Guinterius Andernacus* (feuillet 269), qui d'habitude précède de peu de temps celui du doctorat, eut lieu le 20 février 1531, sous la présidence de François Myron. Guinter ne reçut le bonnet de docteur, *Lauream doctoralem suscepit* (feuillet 298), des mains de Richard du Tertre que le 29 octobre 1532, sous le décanat de Hubert Coquiel (2). Prosper Hérissant, en donnant la date 1530, se trompe

(1) Je ne puis me dispenser de signaler ici une des innombrables bévues du baron Portal (*Hist. de l'anat. et de la chir.*). Se servant de la notice de Prosper Hérissant, il ne fait pas attention au point placé après Allen, et écrit bravement « sous » le décanat de Pierre Allen Fernel, dont nous ferons bientôt l'histoire. » (Ouvrage cité, p. 345.)

(2) Qu'on persiste à appeler Robert par la transformation de *Hu* en *Ro*.

de deux ans. Il confond évidemment la licence avec le doctorat. Je poursuis la recherche des grades successifs de Jean Guinter. Son acte pastillaire a lieu le mardi 4 février 1533. *Commentaires*, t. IV, feuillet 320 et t. V, f. 6. (1). Le jeudi suivant, deux jours après, il préside (extra ordinem) une thèse quodlibétaire, et dès lors, il est inscrit au nombre des docteurs régents par le doyen Jean Vasses de Meaux (Vasses et non pas Levasseur, Joannes Vassœus Meldensis). La signature de Guinter est au feuillet 316 du t. IV des *Commentaires*. Son nom est sur la liste qui est au verso du même feuillet. La signature de *Guinterius* se voit encore, t. V, f. 78 verso, à la fin du troisième décanat de J. Tagault, novembre 1536, et t. V. f. 45, verso.

Le 7 novembre 1534, le jour où Tagault fut élu doyen, les choses se passèrent d'une façon inaccoutumée. Des quatre électeurs (qu'on appelait *Intrantes*) délégués par chacune des quatre nations, il ne s'en présenta que deux, Nicolas Baron pour les Français (ex natione gallicana) et Jean Fernel pour les Picards (Picardus). Ce nombre étant insuffisant (trois auraient suffi), l'élection fut faite par la faculté elle-même. Parmi les Normands, on ne trouva personne qui voulût accepter la charge d'électeur, et pour la nation germanique, le seul qui en était alors, Jean Guinter d'Andernach, ne ut pas accepté, parce que deux années ne s'étaient pas encore écoulées depuis qu'il avait présidé (extra ordinem) une thèse quodlibétaire. Le même jour et à la même heure, furent nommés comme lecteurs (professeurs) ordinaires de la faculté, le susdit Jean Guinter et Jean Fernel (ce dernier était prorogé), et l'on augmenta de dix livres leurs appointements, qui étaient de quinze livres par an, afin qu'ils missent plus de soin à faire leurs leçons (*ut diligentiorem operam navarent suis lectionibus*). Le mardi, 10 du même mois (trois jours après) la faculté a été convoquée pour la remise des comptes du dernier doyen, Jean Vasses. A la fin de cette

1) Cette double indication provient de ce que le premier décanat de Jean Vasses a été recopié au commencement du t. V des *Commentaires*.

séance, Jean Guinter demanda à la faculté de vouloir bien lui remettre la somme de 17 livres 10 sous qu'il lui devait. Personne ne réclamant, cette faveur lui est d'autant mieux accordée, qu'il a bien mérité de la science pour avoir traduit en latin la plupart des ouvrages de Galien et toute la médecine de Paul d'Égine, *quæ quidem summa, nemine reclamante, ei ultro condonata est, eo potissimum nomine, quod optime meritus esset de re medica et magno labore ac studio plurima Galeni opera et totam Pauli Æginetæ medicinam latinitate donnasset.* (*Commentaires*, t. V, f. 46.) Cette date, d'où provenait-elle? On le voit au verso du feuillet 300 du tome IV des *Commentaires*. Pour les frais de son doctorat, Jean Guinter d'Andernach reconnaît, par écrit, devoir à la faculté la somme de 17 livres 10 sous dont a répondu J. Tagault. Au feuillet 33 du t. V, cette dette est rappelée dans les comptes du doyen Jean Vasses, et en marge, une note indique qu'elle a été ensuite remise par la faculté comme nous venons de le dire. Ainsi tombent toutes les suppositions qu'on a faites à ce sujet. « Peut-être le Roi paya-t-il pour Gonthier l'autre moitié des dépenses que la faculté ne lui avait point remises, dit Prosper Hérissant, (*ouv. cit.*, p. 11, note). Portal (*ouv. cit.*) ajoute « un troisième sentiment : Certains historiens attribuent l'honneur de la récompense au cardinal du Bellay, protecteur de Gonthier. » Il ne s'agissait pas d'ailleurs des autres actes, pour lesquels Guinter avait acquité régulièrement les droits réglementaires. (Voy. *Commentaires*, t. IV, f. 210, verso, 211, verso, 228, verso, 254, 255, verso.)

De même, la Faculté de médecine, lorsqu'elle a proposé comme sujet de prix, en 1765, l'*Eloge de J. Gonthier d'Andernach*, a fait une supposition toute gratuite, en le qualifiant de *médecin ordinaire de François premier*. Sur les listes des docteurs régents (*Commentaires*, t. V), on notait alors ceux qui avaient des places à la cour : *Ludovicus Burgensis, primarius Regis medicus; Franciscus Myron, Delphini medicus; Lodovicus Braillon, medicus regius; Guil-*

lellmus Milet, id.; *Joannes Morelly*, id.; *Hieronymus Varades*, id., etc. A côté du nom de *Joannes Guinterius*, il n'y a rien. Et quand Prosper Hérissant dit, p. 11. (*ouv. cit.*): « Cinq ans après (1), (François 1er) lui donne une place parmi « ses médecins », c'est encore une erreur manifeste. Guinter avait quitté ou était près de quitter Paris. Les *Commentaires* nous apprennent en effet qu'il était, au mois de novembre 1536, un des quatre électeurs, celui de la nation allemande, pour la deuxième nomination de J. Tagault. Mais, en novembre 1538, pour l'élection d'Antoine Gallus, il n'était plus là (*nam Germanus nullus convenisset*).

On ne peut pas non plus laisser passer cette singulière assertion de la page 10: « Depuis un siècle, la faculté n'avait « pas vu d'Allemand parmi ses membres. » Et l'illustre Guillaume Cop, de Bâle, qui fut reçu le premier de sa licence le 13 avril 1496, fut l'électeur allemand (*intrans ex natione germana*) pour la nomination du doyen Jean Bertoul, le 7 novembre 1500, et mourut l'ancien des Ecoles, le 2 décembre 1532. Et Narcisse Brun, licencié en 1508, qui était *intrans Alemanus*, pour l'élection du doyen Louis Braillon, du diocèse de Laon, novembre 1516, 1er samedi après la fête de tous les saints ! *Commentaires*, t. IV, feuillet 60.

XIV. *Cl. Gal. Perg. De anatomicis administrationibus libri novem, Joanne Guinterio Andernaco medico interprete.* Parisiis, ap. S. Colinœum 1531. Grand in-folio de 129 pages avec le même frontispice. Guinter est dans toute sa gloire de traducteur. Il adresse encore à François Ier une importante préface sur cet ouvrage admirable de Galien. Histoire de l'anatomie, son utilité médico-chirurgical, etc., etc. Elle est datée de Paris, 15 cal. de mars 1531. — Bazileæ, ap. And. Cratandrum 1531. (Voy. plus loin). — Parisiis, excudebat Joannes Barbœus. Veneunt apud Jacobum Gazellum 1546. magnifique in-folio de 96 feuillets, imprimé en italique, sur beau papier. Bibl. Mazarine n° 4461. — Lyon, apud G. Rouil-

(1) 1537. La réception au doctorat est de 1532.

lum 1551, in-16. — Paris 1572, traduit en français par Daléchamps.

XV. *Cl. Gal. Perg. De constitutione artis medicæ liber, Jano Autoniaco interprete.* Parisiis apud S. Colinæum, (mai) 1531, in-8 de 27 feuillets. Au feuillet 26, verso : *Galeni de Præsagiis ex insomniis libellus*, eodem Jano Autoniaco interprete. (C. Gesner-Simler 1574, *Bibliotheca*, p. 327 et J. Georges Schenk 1609, *Bibl. iatrica*, p. 266, ont écrit à tort *Antoniatus*, et Haller, *Bibl. med.*, I, 232, *Antoniacus.*) C'est bien Guinter qui est ici désigné, car on retrouve ces mêmes traductions dans *Varia*, etc., 1534. Au titre du livre sur la peste, il y a *Antoniacenus*. Dans la dédicace « Eruditissimo viro Huldricho Chelio Phorcensi physico apud Solodorenses, Janus Autoniacus S. », J. Guinter envoie à son ami ce premier livre de Galien, qui est un résumé très clair de ce qui est compris dans beaucoup d'autres ouvrages. Il se rappelle tout ce qu'il a fait pour la défense et la publicité de ses traductions, lui promet les livres qu'il a en préparation : « Galeni commentaria in Epidemia, item Paulus Ægineta aliaque ejus farinæ », et termine en disant qu'il ne s'arrêtera pas jusqu'à ce qu'il voie tout Galien écrit en latin. *Bibl. nat.*, Td. 28, 17 (Réserve).

XVI. *Cl. Gal. Perg. De theriaca ad Pisonem liber, Joanne Guinterio interprete.* Paris, 1531 (introuvable). Bâle, 1531, in-fol. (voir plus loin) avec la longue dédicace « Reverendo in Christo patri ac D. Jacobo Colino abbati sancti Ambrosii apud Bituricenses » où Jean Guinter manifeste son admiration pour les anciens. Histoire de la matière médicale, et en particulier de la thériaque ; erreurs sur sa composition ; dissertation sur la vipère ; ἐχίδνα, Tirum pour les Arabes, etc. Jacques Colin, protecteur des lettres, était l'ami de l'évêque de Bayonne, Jean du Bellay, plus tard cardinal, et de son frère, Guillaume du B., seigneur de Langey.

XVII. *Cl. Gal. Perg. commentariolus de Pulsibus ad medicinæ candidatos, Joanne Guinterio Andernaco interprete.* Parisiis, ex officina Simonis Colinæi. 1531, in-4 de 18 feuillets.

Déjà texte grec en 1529. Dans la dédicace « Joanni Mileto Parasiensi, medico regio », professeur de médecine à la Faculté, il dit que l'examen des urines, si adopté à son époque, ne vaut pas l'examen du pouls qu'on ne connaît plus. *Bibl. nat.*, Td. 16, 3 (Inconnu à Prosper Hérissant).

Ici doit être placé : *Claudii Galeni Pergameni :* f. 2, *De anatomicis administrationibus ;* f. 61, *De constitutione artis medicæ;* f. 70, *De theriaca ad Pisonem;* f. 82, *De pulsibus ad medicinæ candidatos* per *Joan. Guinterium Andernacum latinitate jam recens donati.* — Basileæ apud And. Cratandrum, 1531. In-fol. de 87 feuillets. *Bibl. de l'École de médecine*, n° 59, f. 3.

XVIII. *Pauli Æginetæ opus de re medica, nunc primum integrum latinitate donatum per Joannem Guinterium Andernacum doctorem medicum.* Parisiis apud S. Colinæum, 1532, in-fol. La dédicace à Jean Du Bellay, évêque de Paris et conseiller du roi est datée des calendes d'octobre 1532. J. Guinter allait être reçu docteur sous le décanat de Robert Coquiel le 29 du même mois. Il le remercie de ses bienfaits et met sa nouvelle traduction sous son haut patronage, la vivante image de ce Mécène de Rome. « Jusque-là les médecins ont étudié les moyens de guérir, dans des auteurs barbares et ignorants. » Il a traduit pour cela Paul d'Egine, qui vivait il y a mille ans. Cet auteur traite fort bien des choses dont n'ont pas parlé Galien, Oribase, Alexander, Aétius, Rufus et autres princes de la science. « Tu interea hasce meas vigilias, Pon- » tifex optime, ne contemne, ad quas absolvandas et author » et auxiliarius extitisti. Perge favere doctis, perge litteras » excitare, perge veterem recipere medicinam quæ hactenus » ægrotata erat et prope desperata. » Cette dédicace est précédée d'une préface au lecteur où Guinter dit qu'il n'aurait pas publié sa traduction d'après le seul exemplaire d'Alde « in quo permulta desiderantur » ; qu'il en a eu d'autres à sa disposition et surtout qu'on ne pourra pas l'accuser d'avoir copié l'édition qui vient d'être donnée à Bâle (calendes de septembre 1532). Le troisième livre était déjà imprimé. Mais

ce qu'il craignait arriva. « Ad clarissimum dominum Guinte-» rium Joannem Andernacum, Epistola apologetica Albani » Torini, quâ calomnias illius impudentissimas refellit, et » versionem ejusdem Pauli Æginetæ mendatam, et malâ fide » natam ostendit » 1539 in-8. Personne n'a donné raison à la mauvaise traduction d'Alban de la Porte de Winterthur (Suisse).

Même édition à Cologne, operâ et impensâ Joannis Soteris 1534, mense Augusto, très bel in-folio. *Bibl. nat.*, T 23, 110, et A, pour l'édition de 1542. (Voir plus loin.)

XIX. *Cl. Gal. Perg. de Euchymia el cacochymia* (Introuvable). Annoncé dans la préface de *Varia* (XXIV).

XX. *Cl. Gal. Perg. de Antidotis libri duo, a Joanne Guinterio Andernaco nunc primum latinitate donati. Ejusdem* (à la p. 69) *Galeni de remediis paratu facilibus liber unus, eodem J. Guint. Andern. interprete.* Parisiis, apud S. Colinæum, 1533, gr. in-fol. de 94 pages. Beau livre dédié « Serenissimo Danorum regi electo Joanni duci Holsatiæ, ac Stormariæ ». C'est Christiern III (1503-1559), fils de Fréderic I, le *pacifique* qui mourut le 3 avril 1533. La dédicace datée « pridie calendas Augusti » 1533, commence ainsi : « Hérophile me semble avoir dit avec raison que les médicaments sont un présent divin, etc. » Je regrette que le manque d'espace m'empèche de la résumer, tant elle est intéressante et bien faite. Histoire du mithridate et de la thériaque..... Éloge de Christiern III qui aimait et cultivait les lettres, comme en témoigne Nicolas Urn (Londensis ecclesiæ propositus), l'une des gloires du Danemark (te veluti alterum Antonium Pium futurum). Son père a pris le plus grand soin de son éducation. Il lui a donné pour conseillers le grand héros Goye et le brave chevalier Olaus Rosencrans. Guinter n'a pas oublié non plus le précepteur Pierre Suavenius. *Refert enim non parum a quo quis primum instituatur. Id quod Leonidas Alexandri magister omnibus satis declarat*, dit-il à ce propos.

XXI. *Cœlii Aureliani methodici Siccensis liber celerum*

vel acutarum passionum, quas licuit diligentia recognitus, atque nunc primum in lucem æditus. Parisiis, apud S. Colinæum, 1533, in-8 de 131 pages. Comme le titre l'indique, ce n'est pas une traduction. J. Guinter parle ainsi dans sa dédicace « Excellentissimo viro Joanni Braillon medicorum apud Lutetiam facile principi » datée des calendes de septembre : « Le Cœlius Aurelianus sur les maladies aiguës que vous m'aviez naguère donné à corriger, je vous le renvoie imprimé par de Colines, sans contredit le premier typographe de France. Certes, cet auteur est digne de figurer à côté de Galien. Son ancienneté le recommande. Au latin dont il s'est servi dans cet ouvrage, on voit facilement qu'il connaissait fort bien le grec. En outre, son style prouve qu'il était Africain. » Il était en effet de Sicca en Numide. Il appartenait à la secte méthodique et vivait un peu avant Galien.

XXII. *Oribasii medici clarissimi commentaria in Aphorismos Hippocratis hactenus non visa, Joannis Guinterii Andernaci doctoris medici industria velut è profundissimis tenebris eruta, et nunc primum in medicinæ studiosorum utilitatem ædita*. Parisiis, ex officina S. Colinæi, 1533, in-8 de 116 feuillets. La dédicace « Francisco à Vicomercato Mediolanensi, serenissimæ Galliarum Reginæ Leonoræ medico clarissimo » est datée des calendes de mars. J. Guinter dit qu'il vient de trouver dans une bibliothèque qui n'est pas à dédaigner, cet ouvrage livré aux teignes et aux vers. La médecine des anciens qui était de beaucoup la plus parfaite a été non seulement abandonnée, mais elle est à peu près morte « non neglecta, sed extincta prope modum habetur ». Il fait tout ce qu'il peut pour la faire revivre. Il a déjà traduit plus de 40 livres de Galien, Paul d'Égine qui lui a demandé tant de travail. Aujourd'hui il publie les commentaires d'Oribase, lequel vivait au temps de Galien et était de la même école « qui Galeno et ætate et disciplina proximus extitit ».

François de Vicomercat, qui fut plus tard (1542), professeur de philosophie grecque et latine au Collège Royal, excellait *in mathematicis altioribusque disciplinis*, et était si habile

médecin *ut omnibus facili medium, quod aiunt, unguem ostendebat.* Aussi Guinter lui adresse cette charmante phrase : « hac ratione te Galli amant, Itali venerantur, utrique expetunt ». — Basileæ, apud A. Cratandrum, 1535. — Padoue, 1568.

Suivant Gesner et Haller (*Bibl. med.* I, 518. *Spurium opus*), ces commentaires sur les *aphorismes* d'Hippocrate ne seraient pas d'Oribase.

XXIII. *Claudii Pergameni libri duo de Semine, Joanne Guinterio Andernaco interprete. Adjectæ sunt ad calcem græci exemplaris castigationes aliquot.* Parisiis, apud S. Colinæum. 1533, in-8 de 127 pages.

Dans la dédicace, datée du sixième jour des ides de mars, « à Jean-Martin Poblation, premier médecin de la très illustre reine des Français Éléonore » (et qui était professeur de mathématiques au Collège Royal depuis 1530 lors de sa fondation), Jean Guinter dit : « Jusqu'à présent j'ai dédié mes travaux à ceux qui pouvaient les patronner ou à mes amis particuliers. C'est à ce double titre que je mets votre nom en tête de ces livres de Galien..... Je me souviens avec quelle bonté et quelle libéralité vous m'avez accueilli en Picardie, quand, pour obtenir la faveur royale, je dus passer quelques jours à Amiens..... Votre érudition, qui fait honneur non seulement à l'Espagne, votre patrie, mais aux autres pays, méritait mieux que cette marque de ma reconnaissance. Vous joignez à la médecine et aux sciences mathématiques la connaissance parfaite de la langue grecque. Ceux qui n'ont pas ces avantages prétendent qu'on ne guérit pas les malades avec de beaux discours. Mais ces ignorants croient-ils que leur barbarie peut être de quelque utilité ?... Combien se faufilent à la cour des princes couverts de la peau du lion. Pour eux, si l'on vient à publier quelque monument de l'esprit humain, en grec ou en latin, on ne mérite que le mépris, comme le dernier des Mysiens. Seuls, ils sont jugés capables de voir des malades (personare ægrotos), au grand détriment de l'humanité. *Sed de his alias.* Le sujet était difficile. Dans ce com-

mentaire, il y a des théories peu connues, et puis on ne saurait croire combien les ouvrages de Galien ont été altérés. » Guinter parle ensuite des ignorants dont il a eu à subir les critiques impudentes..... mais pour les punir « *ut his etiam magis oculi doleant* », tout le temps qu'il lui sera donné de vivre, il l'emploiera à ces mêmes travaux. Il est en ce moment tout entier à l'ouvrage de Galien : *de Hippocratis et Platonis placitis.* — Basileæ, apud A. Cratandrum, 1533, cum aliis, in-fol.

Prosper Hérissant place à tort cette traduction en 1528.

XXIV. *Varia Cl. Galeni, Perg. medicorum principis opera. Joanne Guinterio Andernaco interprete, partim nunc recens ædita, partim diligentissime recognita : quorum nomina sequens pagella indicabit.* Parisiis, apud S. Colinæum, 1534, in-fol. de 329 pages. En voici d'abord la liste :

De facultatum naturalium substantia, lib. I.

Quod animi mores, corporis temperaturam sequuntur, lib. I.

De propriorum animi cujusque affectuum agnitione et remedio, lib. I.

De Sectis ad medicinam introductio, lib. I.

De elementis secundum Hippocratis sententiam, lib. II.

In Hippocratis librum de natura hominis commentarii duo.

In Hippocratis opus de Victus ratione privatorum, com. I.

De constitutione artis medicæ, lib. I.

De præsagiis ex insomniis, libellus I.

De optimo corporis habitu, libell. I.

De plenitudine, lib. I.

De atrabile, lib. I

De tumoribus præter naturam, lib. I.

De diebus decretoriis, lib. III, *Nunc ab interprete asserto.*

De morborum temporibus, liber I.

De totius morbi temporibus, lib. I.

De theriaca, lib. I.

De pulsibus introductio, lib. I.

Introductio seu medicus Galeno inscriptus.

La dédicace « Generosissimo viro, Domino D. Roderico Manrico, Joannes Guinterius Andernacus, medicus » est fort instructive. D'abord Rodrigue Manrique est un grand seigneur, encore jeune, venu d'Espagne à la suite de la reine Eléonore. Guinter a entendu vanter son instruction et son goût pour les savants par Jean Martin Poblation, premier médecin de la reine et par Ferdinand Javara aussi lettré que dévoué à sa personne Comptant parmi ses ancêtres Rodrigue Manrique, commandeur de l'ordre de Saint-Jacques et duc de Najara, qui parvint à chasser les Maures de sa patrie, le cardinal Alphonse Manrique, qui a su conserver à l'Église espagnole son éclat et sa foi chrétienne, et appartenant aux nobles familles des Acugna et des Carillo par sa mère, il n'a pas dédaigné d'acquérir une valeur personnelle en parcourant le cercle des études que les Grecs appellent *Encyclopédie*. Ce qui lui a valu l'amitié particulière de notre Barthelemy Latomus, l'homme qui possède l'érudition la plus variée et qui dépasse pour le moment en éloquence tous les professeurs de Paris. Il n'est donc pas étonnant que Guinter ait songé à lui dédier ce recueil d'œuvres variées de Galien.

Suivent de longs détails sur ses traductions. La rapidité avec laquelle il a donné les premières. Ce que les autres auraient mis six ans à faire, il l'a fait en six mois. Il dictait chaque jour autant que pouvait en écrire un secrétaire, *quantum familiaris meus calamo potuerit excipere*, et n'avait pas toujours le temps de se relire. Quoi qu'en disent les incapables, cela valait mieux que rien. Tous ces livres traduits un peu légèrement ont été revus, excepté *De medicamentis*, κατα γένη dont il s'occupera plus tard. Quant aux ouvrages édités en dernier lieu, *De administrationibus anatomicis*, *de Semine*, *de Euchymia et cacochymia*, *de antidotis et paratu facilibus remediis*, ils peuvent rester tels qu'ils sont avec trois ou quatre corrections qu'il indique. Puis il promet qu'à l'avenir ses traductions seront de plus en plus parfaites.

Le commentaire de Galien *In Hippocratis librum de natura hominis*, auquel on avait joint à tort *De victus ratione privatorum*, attribué à Polybe, son disciple, a été publié par Jacques Sylvius avec des Scholies : *Cl. Gal. Perg. in Hippocratis librum de natura hominis commentarius Joanne Guinterio Andernaco interprete, accesserunt jam recens Scholia, medicinæ studium auspicantibus sane quam accomodata.* Parisiis, ex officina C Wecheli, 1537, in-fol. de 50 pages. — *Item accesserunt Jacobi Sylvii medici Scholia multo quam prius locupletiora.* Parisiis, C. Wechel, 1540, in-fol. de 55 pages. — *Item Lugduni, apud Gulielmum Rouillium*, 1549, in-16 de 176 pages. — *Item*, 1553, in-16 de 176 pages (imprimé de nouveau). — *Item*, 1570, in-16 de 139 pages.

XXV. *Cl. Gal. Perg. De Hippocratis et Platonis placitis opus eruditum, et philosophis et medicis utilissimum, novem libris (quorum primus desideratur) comprehensum, nunc primum latinitate donatum, Joanne Guinterio Andernaco interprete.* Parisiis, apud S. Colinæum, 1534, in-fol. de 158 pages. — Je fais remarquer que la série des beaux in-folio de Guinter continue. Cette traduction a demandé beaucoup plus de temps et de soin que les autres. Le traducteur fait comprendre toute la difficulté du sujet, les subtilités philosophiques à démêler au milieu d'un texte altéré, dans sa belle dédicace : « Eminentissenio medico, Michaeli Amyco, parisiensi », datée de Paris, 1534, *pridie nonas martias*. Michel Amic, un des professeurs les plus savants de son époque et praticien très habile, avait guidé les premiers pas de Guinter, et personne dans toute la France n'a compris Galien aussi bien que lui.

De peur de ne pas bien traduire, je cite ce résumé : « Hic siquidem laudatam illam ab omnibus præclaris viris » duarum speculationum explicationem absolutissime elabo- » ratam invenias. Dico autem duas speculationes, tum eamque » secundum divisionem generum usque ad individua tendit, » et reciproco ex particularibus ad primum genus reditu, per

» differentias intercedentes constituitur. Alteram speculatio-
» nem Galenus neminem ante se tradidisse comperit : ex
» qua omnes artes via quadam atque ordine constituuntur.
» Hujus doctrinæ inscitia multas dissentiones videmus obortas,
» quales sane apud medicos extiterunt de Ptisanæ usu, ac
» aliis quæ ægrotis offeruntur. Apud philosophos de animi
» virtutibus, dum nonnulli ipsas putant doceri posse, aliqui
» naturales, vel moribus et exercitatione acquisitas. Si enim
» animæ species divisissent, manifesto utique cognovissent
» alteram esse rationalem, alteram vero irrationalem. Porro
» similium, dissimiliumque cognitio ad methodicam cujuslibet
» artis constitutionum tantum adfert momenti, ut prope sola
» sufficere videatur : id quod Galenus nusquam alias ex pro-
» fesso, quam hoc in opere eleganter docet. Ego vero optarem
» omnes medicinæ professores in omnibus authoribus, et
» scriptis, qua exponenda suscipiunt, docendi modum audi-
» toribus tradere, compositorius ne sit an resolutorius, vel
» diffinitorius. Præterea sumptiones scientificas distinguere
» a dialecticis, rhetoricis, et sophisticis, si forte incidant. Ad
» hæc eorum quæ in artibus veniunt in dubium, alia sensu,
» alia demonstratione judicari. Hoc qui non novit, fateatur se
» disciplinis docendis non esse idoneum : quemadmodum tu
» mihi olim dicere solebas, vir doctissime, quum nobis Ga-
» lenum et eruditer et eloquenter enarrares. »

XXVI. *Cl. Galeni Perg. De compositione medicamentorum secundum locos, seu quæ unicuique corporis parti conveniunt, libri decem, opus et eruditum et omnibus medicis necessarium, nunc primum latinitate donatum, ac in lucem editum, per Joannem Guinterium Andernacum, publicum scholæ medicorum parisiensi professorem.* Parisiis, ex officina S. Colinæi, 1535, encore un grand in-fol. de 303 pages. Il est professeur. Malgré les exigences de cette nouvelle occupation, il n'a pas cessé de poursuivre son but et il donne aujourd'hui (11 des calendes de mai 1535) la traduction latine d'un nouvel ouvrage de Galien sur une partie de la science trop négligée des médecins depuis plusieurs

années. Il y a sur ce point d'intéressantes explications dans sa dédicace « Reverendissimo in Christo patri, Joanni à Meitzchusen, Archiepiscopo Treverensi, principi Electori, etc. ». La haute opinion qu'il avait déjà de ses talents et de ses grandes vertus lui a été confirmée par Henri Fakenbroch, docteur en droit, et Barthelemy Latomus, professeur de lettres latines au Collège royal. Tous deux ont vanté sa bonté pour les savants comme sa charité universelle.

Dans un court avis au lecteur, J. Guinter insiste de nouveau sur les difficultés et la longueur de ce travail qu'il a accompli peu à peu dans les heures qui restaient à sa disposition. Il finit par cette observation : *Cœterum* Διάθεσις *nunc affectum, nunc dispositionem interpretor.*

XXVII. ΓΑΛΗΝΟΥ των προς Γλαυκωνα θεραπευτικων Βιβλιω B. *Galeni de ratione medendi ad Glauconem libri duo. Cum Joannis Guinterii med. ad Joannem Tagaultium medicum,* De veteris Medicinæ interitu *præfatione.* Parisiis, ex officina Christiani Wecheli, 1536 (Bibl. Mazarine, nº 29354) et 1537 (moins rare), in-8 de 114 pages, texte grec; sans compter la célèbre préface, que Schenk inscrit parmi les ouvrages de J. Guinter sous ce titre : *Oratio de veteris medicinæ interitu.* Jean Tagault, doyen de l'ancienne Faculté de Paris, depuis le mois de novembre 1534, fut continué dans ses fonctions jusqu'en novembre 1538. Dans cette préface, Guinter, qui a été élu professeur pour une seconde année, déplore l'abandon de la médecine ancienne. Il veut même que l'on revienne au texte grec, bien préférable à toutes les interprétations latines. La langue grecque a tant d'énergie latente qu'elle se refuse absolument à être transformée en un autre, quand même Tullius (*ipse latinæ locutionis parens*) aurait fait la traduction. Aussi Guinter s'est-il décidé à publier en grec ce nouvel ouvrage de Galien qu'il se propose d'expliquer aux étudiants. Ils pourront toujours le consulter si besoin est, « *si quid ambigui incidat,* veluti Apollinis oracula consulere ». Aux sept choses qu'il trouvait nécessaires à ceux qui voulaient étudier la médecine, Galien, s'il

eût vécu à notre époque, en aurait certainement ajouté une huitième : la connaissance des langues. Car lui, Grec, n'avait pas hésité à apprendre le latin ; ce qui est clairement démontré par les compositions des médicaments qu'il a prises dans Largus, Antonius Musa et les autres auteurs romains. « Grâces à Dieu, qui a eu enfin pitié de son peuple, s'écrie » Guinter, l'étude des langues a été rendue à l'univers et les » esprits sont passés des ténèbres cimbriques (cimmeriis) » à la plus éclatante lumière. » J. Tagault avait été à même, comme doyen, de patronner toutes ces réformes. Guinter devait, à son hôte d'autrefois et au maître qui l'avait guidé, l'hommage de sa célèbre préface.

XXVIII. *Institutionum anatomicarum secundum Galeni sententiam ad candidatos medicinæ libri quatuor per Joannem Guinterium Andernacum medicum*, Parisiis, apud S. Colinæum, 1536, in-16 de 136 pages (belle impression en italique, *Bibl. nat.*, Ta 9, 20). Basileæ, per Balthazarem Lasium et Thomam Platterum, mense Augusto, 1536, in-16 de 175 pages. A la page 156, *Georgii Vallæ Placentini de humani corporis partibus opusculum sane elegans et perutile.* Prosper Hérissant n'a pas signalé l'édition de Paris et a mis *Anatomicarum Institutionum*. C'est le premier ouvrage de J. Guinter d'Andernach qui jusque-là n'avait donné que des traductions. Ce petit manuel, renfermant la science anatomique que Galien a éparpillée dans plusieurs livres, demeura longtemps classique et a joui d'une vogue méritée. Dans la préface « ad Clarissimum Virum dominum D. Nicolaum Quélain in regia præsidem », nous voyons que Guinter, dans ses lectures publiques, a essayé de vérifier le dire de Galien par des dissections « ea quæ inter consecandum nobis apparent ». Il parle ensuite longuement et en très bon termes de l'utilité de l'anatomie si appréciée dans l'antiquité et maintenant trop négligée. Puis, après avoir expliqué la marche qu'il a dû suivre dans ses quatre livres et adressé quelques paroles flatteuses au président Quélain, il dit en terminant : *Quod ad partes meas attinet*, « j'ai écrit d'après Galien. Mais

» si l'on venait à me dire que tout est de Galien, je répondrais » que cet ouvrage est de moi. *Sed meum esse opus.* Si, au » contraire, on allait le dédaigner, comme étant de moi, qu'on » sache que tout est de Galien ; et celui qui méprise mon » ouvrage, du même coup méprise Galien. *Et si mea contemnenda putes, certe et Galenum contemnet.* »

Ce devait être la dernière publication de Guinter à Paris. Après les supplices et les persécutions de l'année 1535, et l'opposition des sentiments sur la religion qui s'accentuait de plus en plus, il fut forcé de se retirer à Metz en 1537. C'est à ce moment que Christiern III, roi de Danemarck, chercha inutilement à l'attirer dans ses États. Prosper Hérissant (ouv. cit., note, p. 33) dit à tort que Guinter était encore professeur de grec en 1536. Il a mal interprété cette phrase d'une lettre d'Omphalius (1536) : « Multorum sermonibus usurpatur, » unum te esse qui Germanus Romana civitate Galenum do» naveris, Romanam juventutem in græcorum possessionem, » avitamque laudem quotidie magna auditorum affluentia, atque » admiratione, restituas. » Il s'agit des auteurs grecs et non de la langue grecque.

Le célèbre André Vésale a fait paraître à Venise, en 1538, une nouvelle édition de cet ouvrage : *Institutionum anatomicarum secundum Galeni sententiam ad candidatos medicinæ libri quatuor per Joannem Guinterium Andernacum medicum ab Andrea Wesalio Bruxellensi, auctiores et emendatiores redditi.* Venetiis, in officina D. Bernardini, 1538, in-16 de 112 feuillets ; au 105e se trouve l'opuscule de Georges Valla (*Bibl. Mazarine*, n° 28 657).

Comme manuel d'anatomie, Vésale ne connaît rien de préférable à ce qu'a fait Jean Guinter d'Andernach, auquel la médecine doit beaucoup pour ses traductions. Son livre, par la négligeance des typographes, ne manquait pas de fautes à corriger. En le publiant à la demande générale, il compte sur la bonté de l'auteur, qui a été son maître aussi bienveillant qu'instruit. « Quod magnam studiorum meorum partem illi » acceptam fero quo sum usus præceptore tum humanissimo,

» tum doctissimo. » Il ne peut être question ici d'anatomie, puisque Vésale dit ensuite qu'il n'a pas à insister sur son habitude des dissections. Nombre de témoins l'ont vu à l'œuvre dans les trois plus célèbres universités de l'Europe. (Dédicace datée de Padoue, 3 nones de mai 1538.)

XXIX. *Anatomicarum institutionum ex Galeni sententia libri IIII per Joannem Guinterium Andernacum medicum, nunc recens ab ipso auctore et recogniti et aucti.* His accesserunt Theophili Protospatarii de corporis humani fabrica libri V, Junio Paulo Crasso Patauino interprete. Item Hippocratis Coï de medicamentis purgatoriis libellus, nunquam ante nostra tempora in lucem editus, eodem Jun. Paulo Crasso interprete. Basileæ, in officina Roberti Winter, 1539, mense junio », in-8 de 231 pages. — Lugduni, apud Gryphium, 1541, in-8 de 224 pages. La dédicace de cette nouvelle édition des *Institutions anatomiques* de Guinter « à Jacques Ebulin, archiatre du prince électeur de Cologne » est datée de Metz, mois de janvier 1539. C'est l'ancienne préface avec quelques corrections et un renseignement très précieux qu'il n'avait sans doute pas osé produire quand il était à Paris. Lorsqu'il y enseignait l'anatomie, il avait eu pour prosecteurs André Vésale et Michel de Villeneuve (Servet). Le premier était sujet de Charles-Quint et l'autre avait été expulsé de la Faculté de médecine où il n'était encore que bachelier. Ici, à Metz, Guinter ne craint pas de dire qu'il les a eu tous les deux pour aides. « Qua in re non admodum sane facili, auxiliarios habui primum Andream Wesalium... Post hunc Michael Villanovanus... » Il y a encore dans la préface une vigoureuse tirade contre le commerce des médicaments par les ignorants, les parfumeurs (herboristes) et les bonnes femmes, et au livre Ier une page de préambule, qui ne se trouvent pas non plus dans l'édition de 1536.

XXX. *De victus et medicinæ ratione cum alio tum pestilentiæ tempore observanda, commentarius, per Joannem Guinterium Antoniacenum, ad honoratissimum et principem virum Hermannum a Weeda, Archiepiscopum Colo-*

niensem et Imperii Electorem. Argentorati, per Wendelinum Ribelium, mense Martio, 1542, in-8, sans pagination, imprimé en italique. — Item... *Joanne Guinterio Andernaco authore...* Parisiis, per Carolum Langelier, 1542, in-16 en italique, sans pagination. (*Bibl. nat.*, Te 30, 33, A). Le permis d'imprimer est daté du 8 août 1542. Il avait été donné sur la *Certification* suivante : « Hic libellus dignus est qui in lucem emittatur, tum quod ab homine in arte medica doctissimo prodierit, tum quod apprime utilis sit et pesti præcavendæ, et profligandœ, ut ex ejus accurata lectione deprehendimus. » J. Tagault. —J. Guinter a été forcé de se retirer à Strasbourg, un des boulevards du protestantisme. Hermann Weeda, en présence de l'antagonisme de Cologne et de Bonn où il résidait, n'ayant pas de préventions contre les réformateurs, avait mandé, après la diète de Ratisbonne, Bucer qui, vers la fin de 1541, fit plusieurs conférences très goûtées; puis retourna à Strasbourg, d'où il revint auprès de Hermann, l'année suivante, et prêcha publiquement à Bonn (Bayle). C'est à ce moment que J. Guinter, l'ami de Bucer, dédie son livre au vénérable archevêque de Cologne qui avait alors soixante-dix ans.

Une traduction en français de ce livre parut en 1544 (*Bibl. nat.*, Te 30, 35). *Le régime de vivre et de prendre médecine, que l'on doibt observer en tout temps et principalement en temps de peste, traduit de latin en français, par* Anthoine Pierre, *de Rieux;* avec aulcunes annotations faictes par le dict traducteur : on les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican. 1544, in-16. Par lettres patentes du Roy données à Paris le 14 juillet 1543 est permis à Jehan et Enguilbert de Marnef, marchands libraires demeurant à Poictiers..... à compter de cejourd'hui, 18 avril 1544, qu'il a été parachevé. Suit l'Epistre d'Antoine Pierre « à noble et puissant seigneur Jacques Germain de la Jugie, chevalier et baron de Rieux en Narbonnoys », datée de Poictiers, ce 2 avril l'an de grâce 1544.

La traduction d'Antoine Pierre commence ainsi : « Pour » ce qu'il y a déjà longtemps (très noble prince) que une

» grande peste commence peu à peu à courir, et semble advis
» (selon la disposition de l'air et l'estat de cette présente an-
» née), qu'elle vient à soi monstrer peu s'en fault en nos pays
» et terres voisines, j'ai pensé depuis peu de jours en ça
» que il serait à mon estat, et à ma profession convenable,
» de mettre par escript générallement, quelque moyen par
» lequel ung chacun se puisse préserver des dangiers de
» maladie, et soit loisible à celui qui en sera frappé s'en pou-
» voir guérir. Et pour laquelle chose mettre en effet m'en a
» donné l'occasion et le conseil ce noble homme et de pa-
» rents et de vertu, Anthoine Huysman de Namadey, seigneur
» de Regiodale, et docteur en droit, la foy et intégrité duquel
» la prudence et entendement, non seulement vous, mais aussi
» les autres princes approuvent tous les jours... »

C'est la reproduction presque mot à mot du livre de Guinter, qui en a lui-même donné une traduction meilleure en français.

XXXI. *Instruction très utile par laquelle un chacun se pourra maintenir en santé, tant au temps de peste, comme autre temps, par maistre Jehan Guinter d'Andernach, docteur de Paris en médecine*. Imprimé à Argentine, au Pélican, l'an 1547, in-8 de 90 pages. La dédicace (p. 3) « A illustre et haut seigueur Jehan comte de Salme, grand marchal de Lorraine, etc. » modifie seulement les deux premières pages, dont je reproduis : « Le désir que j'ai toujours eu (illustre
» seigneur) que mon labeur servist au bien publique, m'avait
» fait (quelques années y a) mettre en lumière un petit traicté
» en latin, contenant le moyen par lequel on se pourait pré-
» server du danger de la peste : qui lors ou peu auparavant
» régnait bien fort en Lorraine : lequel ne fut de petite utilité
» et remède. Et pour ce que je veoy à l'œil que le temps pré-
» sent tend à la même disposition, à laquelle il estait lors, et
» qu'il n'est maintenant moins nécessaire de se preparer à
» tenir tel regime : Il m'a semblé fort convenable le mettre
» en langue française : afin qu'un chacun qui ne scait enten-
» dre le latin, en puisse tirer le même profit que feront ceux

» qui l'entendent. Et pour ce que je scay (très noble sei-
» gneur) combien vous êtes amateur de bonnes lettres et gens
» sçavans, et de quel courage et bonne volonté vous estes
» mon bienfaiteur : ce m'a esté suffisant argument de vous
» adresser le même traicté ainsi traduict en français... » (*Bibl. de l'É. de M.*, n° 34000).

XXXII. *Alexandri Tralliani medici absolutissimi libri duodecim, Razæ de pestilentia libellus, omnes nunc primum de Græco accuratissime conversi, multisque in locis restituti et emendati per Joannem Guinterium Andernacum* D. M. Argentorati, ex officina Remigii Guedonis, 1549, in-8 de 662 pages. (*Bibl. nat.* T. 23. 107). La préface adressée à Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry, Primat d'Angleterre, est datée de Strasbourg, ides de mars. Alexandre de Tralles, en Lydie, vivait vers 560. Il est venu après Oribaze et Aetius, qu'il cite quelquefois, et avant Paul d'Egine. Il n'a écrit le résultat de ses observations et de son expérience qu'après avoir parcouru la Grèce, l'Italie, la Gaule et les Espagnes. Son livre est incomparable (*Haud scio an quisquam veterum aut recentiorum cum eo sit conferendus*). Il brille par l'ordre, la clarté, la précision ; etc. Galien certes a écrit d'admirables commentaires sur toutes les parties de la médecine, mais ses connaissances n'ont pas été réunies en un seul volume. Oribase qui a donné un *compendium* de Galien en 72 livres (ce qui l'a fait appeler son singe), les réduisit de nouveau en 8 livres pour son fils Eustathius; mais cet abrégé laisse beaucoup à désirer. Paul d'Egine est bien, ni trop détaillé ni trop succinct. Aetius a fait comme son contemporain Oribase : il a pris beaucoup aux autres. Guinter s'excuse de parler ainsi de ces grands maîtres, mais il ne peut se dispenser de dire qu'Alexandre de Tralles leur est de tout point supérieur. Il n'a pas même cru aux superstitions de la magie; et ce dont il faut surtout le louer, c'est d'avoir mis la vérité au-dessus de l'autorité des anciens, pour lesquels il a cependant montré la plus grande vénération. Guinter, faisant ensuite l'éloge de l'archevêque de Cantorbéry, en profite pour

dire sa pensée sur les persécuteurs de la vraie religion : « C'est pourquoi Dieu très bon et très grand vous a élevé à la » plus haute dignité du ministère apostolique pour former » son Eglise, l'enseigner et l'étendre. Vous remplissez cet » office en prenant soin de corriger, d'abroger et d'abolir tout » ce qui est contraire à la majesté et à la gloire du Christ, » tout ce qui est étranger à l'évangile, à la doctrine des » apôtres, aux institutions et aux rites anciens de l'Eglise. » C'est la vraie mission d'un évêque, que son ministère soit » agréable à Dieu et salutaire aux hommes. O trois et quatre » fois heureux les rois qui appellent de tels hommes dans » leur conseil. Car Platon a écrit divinement : Tels princes, » tels sujets. Combien, au contraire, sont malheureux les » Agamemnons qui confient une misérable populace à des » Tersites n'ayant de chrétien que le nom, sans doctrines et » sans instruction, complètement perdus de vie et de mœurs. » D'où vient qu'il n'y a plus chez eux la moindre place pour » la sainteté, la vertu, la probité, la justice, les bonnes » études, les beaux-arts et les sciences. On y voit plutôt les » êtres irréprochables et pieux accablés de douleurs et de » misère, condamnés non pour leurs vices mais pour leurs » vertus, en danger de tout perdre même la vie. Ces hommes » qui ont repoussé, violé, bouleversé, détruit toutes les choses » divines et humaines, ne craignent pas de se montrer joyeux » et pleins d'allégresse, ni même de préparer sciemment la » chute des saints et des innocents... Qu'il vous soit donné » de poursuivre en paix cette belle et sainte entreprise de ré- » former la religion, d'établir la vraie Ecole de Christ, qui » maintenant est presque partout abandonnée, dédaignée et » détestée. Les incapables et les ignorants s'agitent tellement » en boulversant tout, et espèrent si bien que les hommes in- » struits et pieux seront en proie à l'envie, aux calomnies, » aux affronts, à la violence, à tout enfin, que l'ignorance » a pris la place du savoir et la barbarie celle de la bonté. » Ah ! ils sont détestables et execrés du peuple de Christ ceux » qui par leur autorité forcent la vérité à ceder au mensonge,

» la vertu au vice, le vrai culte de Dieu aux grimaces des his-
» trions. Christ étouffera et brisera les esprits furieux. Si ce
» n'est pas maintenant, certainement un jour il nous vengera.»

Dans l'avis au lecteur, J. Guinter nous apprend qu'il avait déjà commencé l'année précédente sa traduction d'Alexandre de Tralles sur un exemplaire, ou plutôt un fragment ancien, avant la publication de l'édition grecque de Paris, qui contenait aussi le petit livre de Rhasès sur la peste, chez Robert Estienne, 1548, in-folio. Lors donc qu'il vint à comparer son travail avec le texte grec revu avec grand soin par Jacques Goupil, il vit de telles différences, qu'il songea un instant à abandonner l'entreprise commencée. Mais réfléchissant qu'il y aurait grande utilité à vulgariser cet auteur admirable, traduit tant bien que mal en langue latine (il fait allusion à la vieille paraphrase latine de 1533 récemment publiée à Bâle, 1541, par Albanus Torinus, sans souci du texte grec), il crut qu'il serait impie, *impium esse duxi*, de ne pas vaincre ces difficultés... Suivent de longs détails sur les changements qu'il indique avec soin, et sur certaines transpositions qu'il a cru devoir faire. « Enfin, dit-il en terminant, j'ai ajouté à cet
» ouvrage le petit livre de Razès : *de Pestilentia*, d'abord parce
» qu'il me paraît bien placé ici et ensuite parce qu'il a été
» traduit en latin autrefois par Georges Valla (il y avait
» Agricola, faute d'impression, comme Opilius pour Goupilius),
» de telle façon que personne ne peut bien le comprendre :
» reproche qu'il faut faire retomber, je crois, sur celui qui, le
» premier, n'a pas assez purement traduit en grec le texte
» syriaque de Razès. » Cette traduction est à la page 627 : *Razæ medici admirabilis liber de pestilentia ex Syrorum lingua in græcam primum, nunc in latinam conversus per Joannem Guinterium Andernacum* (Rhazès, un des plus célèbres médecins arabes, vivait au neuvième siècle, vers 880).

XXXIII. *Alexandri Tralliani medici libri duodecim, græci et latini, multo quam antea auctiores et integriores : Joanne Guinterio Andernaco interprete, et emendatore.*

Adjectæ sunt per eumdem variæ exemplarium lectionis observationes, cum Jacobi Goupylii castigationibus... Basileæ, per Henricum Petrum, 1556, mense Augusto, in-8 de 858 pages. J. Guinter s'était engagé à recueillir tout ce qui pourrait servir à restaurer complètement ce livre admirable. Il a tenu parole. Dans sa préface dédiée à très illustre prince Guillaume landegrave de Hesse, comte de Catzenelbogen, Siginheim, Dize et Nida, nous voyons d'abord que les douze livres d'Alexandre de Tralles avaient été publiés en grec par les soins de Pierre du Chatel, bibliothécaire du roi de France. La traduction latine ne suffit pas à Guinter. Il veut, par une édition gréco-latine, rendre à cet excellent auteur, avec l'honneur qui lui est dû, son ancienne splendeur. A la page 782, se trouvent les remarques (*animadversiones*) de J. Guinter, et à la page 822, les corrections (*castigationes*) de Jacques Goupil. Cette édition est donc bien différente de la première. Prosper Hérissant a eu le tort de laisser croire qu'elles étaient pareilles.

XXXIV. *Bericht, Regiment u. Ordnung wie die Pestilenz u. die pestilenzialische Fieber zu erkennen u. zu kuriren.* (Avis, régime et ordonnance pour connaître et traiter la peste et la fièvre pestilentielle). Strasburg, 1564, in-4, ouvrage nouveau, *Diversum a priori opus*, dit Haller. Il fut dressé d'après un ordre du Sénat par Guinter et deux autres docteurs en médecine de la ville (Prosper Hérissant).

Kurzer Auszug des Buchleins Von der Pestilenz, court extrait du petit livre sur la peste, Strasburg, 1564, in-8. Je ne les connais ni l'un ni l'autre.

XXXV. *De pestilentiâ commentarius in quatuor dialogos distinctus, per Joannem Guinterium Andernacum medicum recens editus.* Argentinæ, apud Christianum Mylium, 1565, in-8 de 294 pages. La peste continuant à sévir, J. Guinter s'est décidé à publier, sur le même sujet, un nouveau traité plus ample et plus exact, se souvenant de cette parole de Platon : on n'est pas né pour soi seulement, mais pour sa patrie et ses amis. Pour le rendre plus facile à comprendre, il a

écrit sous forme de dialogues, méthode qu'il adopta, comme nous allons le voir, pour ses derniers ouvrages. Avec l'exposé des matières contenues dans les quatre dialogues, la préface donne encore un long aperçu historique des médicaments, mis en rapport avec l'accroissement successif des maladies, et, à la fin, cette remarque judicieuse « que nous avons été » formés dans l'utérus chacun avec une quantité déterminée » de *chaleur native* qui se consumera plus ou moins tôt, au » moment voulu, à moins que nous ne venions à l'éteindre » violemment, *nunc vitiis nostris et delictis in Deum, nunc* » *prava victus ratione, nunc medicamentis intempestive* » *sumptis, nunc omnibus simul.* » Elle est adressée « ad clarissimum equestris ordinis virum Lazarum à Schwendy, Cesaris et Regis Hispaniarum consiliarium, et præfectum militum : dominum in Hohen-Landsberg, et Burckleym, etc. » C'est le dernier malade que J. Guinter visita. Appelé auprès de lui en 1574, il fut pris de fièvre ardente, et rapporté à Strasbourg il y mourut le 4 octobre, dans sa maison, qu'il avait déjà en 1564. Car la préface qui vient de nous occuper est datée : *Argentinæ, ex ædibus nostris, calend. decemb.* 1564.

XXXVI. *Joannis Guintherii Andernaci commentarius de Balneis et aquis medicatis in tres dialogos distinctus.* Argentorati, excudebat Theodosius Richelius, 1565, in-8 de 206 pages. Pour la première fois, le nom de Guinter est écrit avec *Th*, une faute d'impression sans doute qui a été reproduite presque toujours depuis. L'avertissement au lecteur est en vers :

AUCTOR LECTORI.

Quot sint fossilium species, quas ipsa natura
Misturas jungat, quotque quibusque modis,
Quid fontes acidos reddat, que caussa perennis
Excitat calide, quæve tepentis aquæ :
Quot numero sacri fontes, et aquæ medicatæ,
Ex his quid potio, balnea quid valeant :

Balnea dulcis aquæ quid præstent, balnea lymphæ
In coctis herbis, radicibusve simul :
Insuper ex oleo, vino, seu lacte parata,
Indicat exiguus ampliter iste liber.
Si quod erit mendum scripturæ, candide lector,
Corrigito : desit, livor et invidia.

La préface, dédiée au très illurtre prélat Jean, archevêque de Trèves et prince électeur, est datée des calend. septemb. 1565. « Quand je considère, dit J. Guinter en com» mençant, les secours et les bienfaits que Dieu, dans son » infinie bonté, a prodigués au genre humain pour conserver » ou recouvrer la santé. Il semble que les plus grands de tous » viennent des Eaux qui sortent des entrailles de la terre. Si » les autres remèdes tirés des herbes, des fruits, des arbres » ou autres sont de la plus grande utilité, cependant ceux-ci » sont de beaucoup plus avantageux, commodes et efficaces » contre les affections graves, désespérées même, qui s'amé» liorent toujours si elles ne se guérissent, surtout quand on » en fait un bon usage. » Suivent de longues explications sur ce point. Puis il continue : « Quoique nos pères aient publié » beaucoup de livres en latin et en langue vulgaire sur les » bains naturels, ils n'ont rien laissé ou à peu près qui soit » digne d'être mentionné sur leur vrai usage. Je ne dis pas » qu'ils aient complètement omis les sources acidules ou al» calines (salulas), » mais il n'y a rien de précis sur leur emploi. Guinter les a expérimentées depuis longtemps, et il a joint à ses observations celles de Georges Agricola, de René Salander et d'autres savants de son temps, qu'il se plaît à citer. Il indique ensuite le moyen de faire les eaux minérales artificielles, les bains d'eau douce simples ou composés de décoctions ou additionnés de substances diverses. « Le pre» mier dialogue traite des bains naturels et artificiels; le » second, de l'usage des eaux acides et alcalines ; le troisième, » des bains d'eau douce ou additionnés d'autres liquides. » Suit l'éloge du très illustre archevêque, son protecteur, qui appartient à la noble famille de Leyden.

XXXVII. *Joannis Guintherii Andernaci medici clarissimi de medicina veteri et nova tum cognoscenda tum facienda, commentarii duo.* Basileæ, ex officina Henricpetrina 1571, in-fol. en 2 volumes de 806 et 777 pages. Le mot *clarissimi* du titre de cet ouvrage me porte à croire que ce n'est pas Guinter qui l'a fait imprimer. J'entre donc pour un instant dans le champ des suppositions. J. Guinter, afin d'obtenir le privilège de l'empereur pour l'impression de son livre, a dû envoyer son manuscrit avec la dédicace « ad Cæsarem Maximilianum II, christianorum monarchum optimum ». D'un autre côté, Melchior Adam dit, sans préciser le moment, que Guinter fut annobli par l'empereur (il a mis Ferdinand pour Maximilien évidemment, Ferdinand était mort en 1564). De plus, les lettres de noblesse lui auraient été portées par Michel Toxites, son ancien élève. N'est-il pas possible que le manuscrit ait été remis alors à Michel Toxites, et ensuite imprimé à Bâle par ordre de l'empereur. Si Guinter avait lui-même édité son livre, il n'aurait pas laissé *clarissimi* dans le titre et, sans aucun doute, il l'aurait fait imprimer auprès de lui, à Strasbourg, comme les autres. Ceci dit, je reviens au contenu de ces volumes ou commentaires. Le premier apprend à connaître la médecine ; le second à la pratiquer. L'un et l'autre est orné du même portrait de l'auteur et divisé en huit dialogues. La préface, qui résume la mission scientifique de J. Guinter d'Andernach, donne une histoire de la médecine faite à grands traits, auteurs grecs, latins, arabes et expose la méthode adoptée dans la description des maladies, est très remarquable. Le mode d'enseignement est celui qu'on suit encore aujourd'hui avec le plus d'avantage : établir d'abord les choses naturelles que les Grecs appellent la physiologie, puis les causes des maladies et les symptômes qui en sont la conséquence ; en troisième lieu, les moyens de guérison.

L'empereur Maximilien II était bien digne des hommages de J. Guinter d'Andernach. Il ne s'était pas montré trop hostile aux protestants. « Si bien que vous seul peut-être parmi

» les monarques chrétiens, dans ces temps de séditions et de » troubles où tout paraît menacer ruine et présager une chute » fatale, vous soutenez, comme Atlas le ciel, la république » par la modération de vos principes et votre ardent désir de » la paix. » Et l'exilé de Strasbourg ajoute : « De sorte que » sûrement ceux qui sont accablés d'injures et d'afflictions se » réfugient vers vous comme dans un asile, qui est la dernière » planche de salut. » Que Dieu le soutienne et l'entoure d'hommes distingués! Il signale le baron Lazare de Schwendy, le héros de la dernière guerre de Hongrie, et nomme le très savant Jean Crato de Breslau, médecin et conseiller de l'empereur, auquel il adresse en terminant ses vœux pour la nouvelle année. Strasbourg, 1er janvier 1571.

XXXVIII. *Viri clarissimi D. Joannis Guinteri Andernaci Gynæciorum commentarius, de gravidarum, parturientium, puerperarum et infantium cura, nunc primum e Schenkiana bibliotheca in lucem emissus. Accessit elenchus auctorum in re medica cluentium, qui Gynæcia scriptis claruerunt et illustrarunt opera et studio Joan Georgi* (1) *Schenck a Grafenberg medici.* Argentorati, impensis Lazari Zetzneri bibliopolæ, in-8 de 56 pages. A la page 36 commence, avec un nouveau titre, la liste de tous les auteurs qui ont traité des accouchements et des maladies des femmes. πιναξ *auctorum in re medica... qui gynæcia, sive muliebri... scriptis excoluerunt et illustrarunt*, ouvrage posthume et très court d'ailleurs, que Haller déclare *imperfectus* (*Bibl. de l'E. de M.*, n° 32 649).

Il y a encore caché quelque part, rapporte Melchior Adam, environ *deux cents consultations* données par Guinter à d'illustres et puissants malades pour différents maux. Ceux qui les gardent et en privent les autres, ne manquent-ils pas à tous leurs devoirs? (Latere etiam alicubi dicuntur ejus *ducenta* circiter *responsa et concilia* quæ illustribus et poten tibus ad varios morbos dedit; ea qui adservant et posteritati

(1) Georgii et Guinterii sont imprimés par erreur avec un seul *i*.

invident, næ illi non amice faciunt). Un traité *sur la fièvre* indiqué par Jean Georges Schenk (*Bibl. iatrica*, p. 310) serait aussi perdu.

Me voici arrivé au terme de cette longue nomenclature. Puisse-t-elle plaire au petit nombre de lecteurs qui s'intéressent à ces recherches minutieuses !

Je dois dire, avant de terminer, que l'*Eloge historique de J. Gonthier d'Andernach*, par Prosper Hérissant (in-8 de 88 pages, Paris, 1765), malgré ses nombreuses erreurs, ne doit pas être mis complètement de côté. Il renferme quelques pages intéressantes à lire. Mais aujourd'hui l'on n'écrirait plus l'histoire d'une manière aussi peu précise.

FIN

PARIS. — IMPRIMERIE EMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2

RABELAIS

SES ÉTUDES MÉDICALES, SES PORTRAITS, ETC.

Par le Dr E. TURNER

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE PARIS
MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE.

La Renaissance à Montpellier. Etude historique d'après les documents originaux, avec pièces justificatives ; par A. Germain, professeur d'histoire et Doyen de la Faculté des lettres. Montpellier, Jean Martel aîné, 1871, in-4°. *Mém. de la Soc. Archéologique*. T. VI, n° 33.

F. Rabelais à la Faculté de médecine de Montpellier. Autographes, documents et fac-simile ; par le M. Dr R. Gordon, bibliothécaire-adjoint. Montpellier, Camille Coulet, et Paris, Alphonse Lemerre, 1876, in-4° de 58 pages.

Les portraits de Rabelais, avec reproduction par l'héliogravure des portraits, de la Faculté de médecine de Montpellier, de Michel Lasne et de Sarrabat ; par Georges d'Albenas. Montpellier, C. Coulet, 1880, in-4° de 75 pages.

C'est de Montpellier, tout naturellement, que pouvait et devait venir la lumière sur certains points, restés un peu obscurs, de la biographie médicale de notre grand Rabelais. M. A. Germain, historien consciencieux et chercheur infatigable, a su trouver dans les Archives de la célèbre Faculté de médecine les documents précieux que M. le Dr Gordon a pris soin, quelques années après, de rendre visibles à tous. Ces pièces, merveilleusement reproduites par la photogravure, vont me permettre d'insister sur les conclusions à tirer de leur examen, lequel avait été fait

bien légèrement par le trop célèbre Astruc (1). Le travail récent de M. Georges d'Albenas sur les portraits de Rabelais, fait à l'occasion des statues qu'on se préparait à ériger à l'immortel auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*, est venu ajouter un heureux complément à ces études nouvelles.

Jusqu'à présent, sauf les notices de H. Kühnholtz (*Ephém. méd. de Montpellier*. T. VI. 1827), du bibliophile P. L. Jacob (*Œuvres de Rabelais*. Paris, Charpentier, 1852 et suivantes), de M. Rathery (*Œuvres de Rabelais*, Paris, Firmin-Didot, 1870) et de Louis Moland (Édition Pierre Janet. Paris, 1874. T. VII), tous les auteurs, depuis le père Niceron et l'abbé Pérau (*Œuvres choisies de Rabelais*, Genève. 1752) jusqu'à M. A. Chéreau (*Dict. Encycl. des Sc. Méd.* 3e série, T. I.), avaient plus ou moins amplifié les observations historiques des frères de Sainte-Marthe (Vie et particularités qui se trouvent en tête des *Epistres d'Italie de maître Fr. Rabelais*. Paris, 1651) puisées elles mêmes dans le *Floretum philosophicum*, d'Antoine Leroy. Paris, J. Dedin, 1649, in 4°.

Est-il besoin de dire que je m'attacherai seulement à Rabelais médecin, surtout au temps de ses études à Montpellier. J'ai mis cependant, à la suite de l'examen des portraits, un résumé bibliographique de toutes les œuvres, destiné à éviter de bien longues recherches.

Après le portrait de Rabelais, sa robe et les sceaux de la Faculté de médecine de Montpellier, dont je parlerai plus loin, la première pièce donnée par M. Gordon est l'inscription de Rabelais, comme élève en médecine, sur le *Registre des matricules* (février 1502 – mai 1561) fol. 109, r°.

Ego Franciscus Rabelæsus Chinonensis, diocesis Turonensis, huc adpuli studiorum medicinæ gratia. Delegique mihi egregium dominum Joannem Scurronem doctorem regemtemque in hac alma Universitate. Polliceor

---

(1) Astruc. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, publiés par Lorry, Paris, 1767.

autem me omnia observaturum quœ in prœdicta medicinœ Facultate statuuntur et observaturi solent ab iis qui nomen bona fide dedere, juramento ut moris est, prœstito ; Adscripsique nomen meum manu propria die decima septima mensis septembris anno domini millesimo quingentesimo trigesimo. F. Rabelæsus.

Ici, point de critique à faire (1). Il est seulement à regretter qu'on n'ait pas reproduit également le passage du *Liber procuratoris studiosorum*, où Guillaume Rondelet, alors procureur par interim (2), mentionne le paiement fait par Rabelais, de l'écu d'or, exigé en pareil cas : *Franciscus Rabelæsus diocesis Turonensis Solvit die* 17 *septembris* 1530, *unum aureum*, c'est-à-dire trois livres, une *pro jure solito per procuratores doctorum*, deux *pro jure scholarum*.

La seconde pièce a été prise sur le *Registre des actes de la Faculté* (oct. 1523—avril 1559) fol. 7 r°. *Ego Franciscus Rabelæsus diocesis Turonensis promotus fui ad gradum baccalaureatus, die prima mensis novembris anno domini millesimo quingentesimo trigesimo, sub reverendo artium et medicinæ professore magistro Joanne Scurrone*. F. Rabelæsus. (Dans cette signature, l'F de Franciscus fait partie de l'R de Rabelæsus, tandis que dans l'inscription qui précède, les deux lettres étaient separées).

Est-ce bien le 1er novembre, le jour de la fête de tous les saints, que Rabelais a été promu au grade de bachelier ? M. Germain ne le croit pas. « Le *Livre des Procureurs*, « dit-il (ouv. cit. p. 25, note 3), donne pour date, au bac- « calauréat de Rabelais, le 1er décembre, au lieu du 1er no- « vembre, et cette fixation me paraît préférable ; le 1er no- « vembre représentant un jour de fête, où notre Faculté de « médecine suspendait tout exercice. Le 1er décembre « tombant en 1530 le jeudi, jour non férié, est la vraie date, « je crois. Rabelais aura écrit par mégarde *novembre*,

(1) M. Germain se trompe d'un jour quand il écrit (*ouv. cit.* p. 25.) « immatriculé comme élève en médecine le 16 eptembre 1530 ». Astruc avait fait la même faute (*ouv. cit.*, p. 317).

(2) Il a été élu définitivement le 18 octobre 1530, et il est resté en fonctions jusqu'au 2 mai 1531.

« comme il l'eût écrit la veille, sans penser que le mois de « novembre venait de finir, et qu'on entrait ce jour-là en « décembre. Rien de plus commun que ce genre de con- « fusion. »

Je veux bien. Mais (et c'est là que se manifeste l'utilité d'avoir grâce à la photogravure, le livre sous les yeux), Guillaume Rondelet, alors procureur, a écrit de sa main : *Franciscus Rabelæsus bacalaureus, vigesima sexta et solvit*.. ... A I, c'est-à-dire un écu d'or (1). Une autre main (de la même époque) a rayé *vigesima sexta et solvit* et mis en surcharge *die prima decembris* 1530 *persolvit*. Ce 26e n'appartiendrait-il pas au mois d'octobre ? L'examen de toute la page du registre pourrait peut-être le faire savoir. Pourquoi ne pas admettre que les épreuves pour le baccalauréat ont été subies à ce moment-là et que la *cérémonie* de la réception a eu lieu le 1er novembre, ainsi que Rabelais l'a écrit sur le registre des actes de la Faculté ?

Quoi qu'il en soit, on ne s'étonnera pas que Rabelais ait été si vite reçu bachelier. Il avait alors près de quarante ans (2). Savant en toutes choses, en botanique, en méde-

---

(1) Etait-ce bien pour le baccalauréat ?

(2) Né vers 1490 et non pas en 1483, Rabelais fut envoyé vers l'âge de 9 à 10 ans, chez les moines de l'abbaye de Seuillé près de la Devinière, puis au couvent de la Basmette à un quart de lieue d'Angers, où il eut pour camarades, les frères du Bellay et Geoffroy d'Estissac. Déjà novice, à ce moment, de l'ordre de Saint-François, il revêt, vers 1510, l'habit de religieux cordelier du même ordre à Fontenay-le-Comte. Il y est plus tard ordonné prêtre. C'est là qu'il complète ses connaissances et qu'il commence ses vastes études par apprendre à fond le grec avec Pierre Amy, plus âgé que lui de quelques années. Voir leur correspondance avec le célèbre Budé, dans la notice de M. Rathery. En proie à la jalousie et bientôt aux persécutions des moines d'un ordre mendiant, leurs frères, qui regardaient l'hellenisme comme sentant l'hérésie, ils sortent du couvent en 1524, et Rabelais, grâce à de puissants amis, André Tiraqueau, les Brisson, Geoffroy d'Estissac et Budé lui-même, obtient du pape Clément VII, un indult qui l'autorise à entrer aux bénédictins de Maillezais. Le supérieur était Geoffroy d'Estissac, évêque à 23 ans en 1518. Là, il s'affranchit bientôt d'une discipline qui lui est insupportable. Il quitte le froc, et, avec l'habit de prêtre séculier, il parcourt le monde *et præsbyteri secularis habitu assumpto per seculum diu vagatus fuit.* (Suppicatio pro apostasia). On le voit à l'Herme-

cine même, il avait été dispensé des trois années d'études préliminaires. L'épreuve du baccalauréat n'avait du reste pas beaucoup d'importance. « Le candidat qui s'en acquit-« tait d'une manière satisfaisante recevait de ses juges une « des baies du laurier doctoral ; de là vient le nom de bac-« calauréat donné à ce premier grade. » (A. Germain, ouv. cit. p. 37). Or, les juges se réduisaient presque à un seul, le parrain que chaque étudiant s'était choisi lors de son immatriculation. M. Gordon, dit page 21, sous la présidence de Jean Schyrron. Il est bon de faire remarquer que Rabelais a écrit *sous le vénéré professeur maître Jean Schyrron.*

Quant aux épreuves que devaient subir les bacheliers pour être présentés à la licence. il ne pouvait y avoir d'infraction au règlement, et c'est un tort de croire que Rabelais n'a pas eu à les subir toutes. Pour l'obtenir. il fallait dabord avoir assisté aux anatomies (dissections), aux leçons des professeurs et aux visites des malades, avoir fait soi-même les trois cours obligés (d'ordinaire de Pâques à la Saint-Jean et pendant les vacances). Après ce stage, à une époque indéterminée, mais qui n'était pas moins de 15 à 18 mois, venaient les quatre thèses : *Questiones propositæ et examinatæ* par chaque professeur, appelées *per intentionem*, sous-entendu, *adipiscendi licentiam* (1), et enfin l'examen rigoureux, qui consistait en deux nouvelles thèses sur deux questions tirées au sort, l'une dans l'*ars parva* de Galien, l'autre dans les *aphorismes* d'Hippocrate. Dans toutes ces thèses, on avait à répondre aux argumentations des professeurs, des agrégés, des docteurs, des licenciés, des bacheliers, des étudiants et même des étrangers qui désiraient aussi se mêler à la lutte. L'acte des

---

naud et surtout au château de Ligugé, demeures de l'évêque de Maillezais, où ce prélat, bien digne de son époque, se plaisait à recevoir une société de lettrés et de savants (Epitre en vers de Rabelais à Jean Bouchet, procureur à Poitiers). Il va à Paris et ailleurs. Son but unique est de s'instruire et d'acquérir cette science universelle qu'on retrouve dans ses ouvrages. Il s'est tourné déjà vers l'étude de la nature et il se décide à aller se faire recevoir médecin à Montpellier.

(1) MM. Germain et Gordon disent *tous les deux jours,* c'était chaque semaine *singulis septimanis.*

points rigoureux durait de midi à quatre heures et avait lieu dans la chapelle Saint-Michel de l'église Notre-Dame des Tables.

Admis, on allait en grande pompe au palais épiscopal, dans la huitaine, recevoir la bénédiction apostolique. Rabelais la reçut très probablement au mois de mars 1532 (1) et aussitôt après il partit pour Lyon avec le droit (*licentiam*) et d'enseigner et d'exercer la médecine, et de célébrer les autres actes qui conduisent au doctorat (2), et cela à Montpellier comme partout ailleurs.

C'est pour n'avoir pas tenu compte de cette particularité que M. Rathery a pu écrire (p. 24) : « Rabelais se rendit à « Lyon au commencement de cette année 1532 et il est re- « marquable que l'absence du grade de docteur ne l'ait pas « empêché d'être attaché à un établissement public. On « voit en effet qu'il fut médecin du grand hôpital de Lyon « de novembre 1532 à la fin de février 1534. » L'auteur des *documents sur le séjour de Rabelais à Lyon*, 1873, va plus loin encore sur cette pente fâcheuse : « On voit, dit-il, « que Me Rabelais, *simple bachelier en médecine*, obtint « la direction du service médical en remplacement de « Me Pierre Roland ». Et après le départ de Rabelais, les appointements ayant été diminués par l'Administration, il fait encore cette réflexion erronée : « Le docteur (qui avait « été nommé) se trouvait moins rétribué que le *bachelier* « dont il tenait la place ».

Avant de suivre Rabelais à Lyon, je dois examiner ici d'autres pièces moins importantes sur son séjour à Montpellier. Elles sont comprises par M. Gordon sous la dénomination de *documents complémentaires*. Toutes appartiennent au *Liber procuratoris studiosorum* (3). D'abord, un passage qu'il n'était sans doute pas nécessaire de reproduire par la photogravure. Le 15 octobre 1530, dans une réunion

(1) Ce grade, n'étant point donné par l'Université, ne se trouve pas inscrit au registre des actes. Il était remplacé par une lettre ou diplôme.

(2) Ce qu'il fit plus tard en 1537.

(3) Iste liber est conciliorum et supputationum universitatis medicinæ Montispessulani, 29 cent. de H. sur 20 c. L. 165 feuillets non cotés (du 26 mars 1526 au 15 décembre 1535.)

générale au sujet du banquet prochain de la Saint-Luc (18 octobre), dont la dépense est ensuite établie en détail, on voit que maître François (*Maister Franciscus*) intervint avec beaucoup d'autres, au sortir de la messe, auprès de Falcon pour l'inviter, en échange d'un cadeau de perdrix et de pigeons, à lire (1) le neuvième livre (de Rhazès) à Almansor, ce qu'il ne voulait pas faire pour plusieurs mauvaises raisons.

Au banquet de la Saint-Luc de l'année suivante, toujours à la même auberge *La Soche*, il n'est pas question de Rabelais qui, pourtant, selon toute probabilité y assistait puisqu'il a signé une reddition de comptes quelques jours après, le 23 octobre 1531.

Une des pièces très intéressantes reproduites au moyen de la photogravure, est le compte des dépenses pour une anatomie (dissection), soumis par un vice procureur à l'assemblée générale des étudiants. Deux d'entre eux l'ont approuvé de leur signature : *Præsens in congregatione* CARUEL. RABELÆSUS *quia præsens fui*.

Celui qui remplissait alors les fonctions de procureur *procuratoris vices gerentem* était Guillaume Rondelet, comme nous l'apprend cet autre passage du même registre écrit sur la même page que le paiement de Rabelais pour le baccalauréat, dit M. Germain (ouv. cit. p. 42, note 1) : *Ego Guilhelmus Rondelletus Montispessulanensis fui electus in procuratorem in scolis regiis, omnium conssensu. Nam ante festum procuratoris vices gerebam : qui bacalaureus debebat esse : sed quia hic temporis nulli erant bacalaurei, scolastici vero erant multi; anatomen volebant, nec potuissent illud agere extra procuratorem, ob eam causam mihi commiserunt. In festo Sancti Lucæ congregatione facta post perlectionem decani me confirmarunt; quibus juxta statutum pollicitus sum dare cautiones.*

Cette anatomie a donc eu lieu avant le 18 octobre et rien ne prouve qu'elle ait été dirigée par Rondelet qui était alors simple bachelier. (2) Le *recepi a domino Grifi qua-*

(1) Ut legeret, lire et commenter.
(2) G. Rondelet (1507-1566), immatriculé le 2 janvier 1529. Bachelier probablement à la fin de 1529 et licencié vers le 2 mai 1531, quand il cessa d'être procureur.

tuor libras ne veut pas dire que les quatre livres reçus du chancelier Griffy aient été *pour* le procureur *anatomiste*. Elles sont entrées dans sa caisse. Et, d'ailleurs, M. Gordon lui-même dit à un autre endroit, p. 84, que cette première anatomie a été faite par Jean Shyrron.

Les trois autres pièces reproduites sont des redditions de comptes où se voit au bas, parmi de nombreuses signatures, celle de Rabelais, bachelier. La première du 15 décembre 1530, *Rabelæsus bac*[s]; la seconde du 19 mars 1531, *Rabelæsus bacc*[rs]; la troisième du 23 octobre 1531, *Franciscus Rab. Baccal*[s] *quia præsens fui.*

Dans la première, se trouve le détail de la dépense pour la fête des rois, où, selon l'habitude, on représentait une sotie ou moralité (1). Nulle part il n'est question de la morale comédie « de celui qui avait épousé une femme mute » que Rabelais aurait jouée, répète-t-on sans preuve depuis Astruc (*ouv. cit.* p. 318), avec ses camarades pour la fête des rois en 1531. Le récit que contient le trente-quatrième chapitre du livre III de *Pantagruel* est donc une invention de l'auteur, qui fait allusion à ce qui se passait à Montpellier au temps de ses études. C'est souvent ainsi que Rabelais arrangeait les choses à sa façon.

Qu'on me permette une autre remarque. M. A. Germain et le D[r] Gordon après lui, écrivent Rondellet au lieu de Rondelet. « Je continue, dit le premier (*ouv. cit.* p. 28, « note 4), de restituer au nom de l'immortel naturaliste « sa véritable orthographe. Personne ne me reprochera, « j'aime à le croire, ce retour à la signature originale, tant « de fois couchée de la main même de Guillaume Rondel- « let sur les anciens registres de notre Université de mé- « decine. » Je le veux bien encore ; mais, dans les deux premières pièces, reproduites par M. Gordon, que je viens de citer et qui commencent par *Ego Guillelmus Rondeletus*, il est impossible de voir plus d'un *l*.

Quant à la troisième pièce, *Die XVIII octobris*, *Ego supradictus procurator* que M. Gordon dit être de l'italien

(1) En 1529 ce fut *la résurrection de l'abbé*. L'abbé avait été remplacé en 1526 par le procureur des étudiants. Voir Germain (*ouv. cit.*, p. 62). C'est une mine inépuisable !

Franciscus Cravesana (1) il n'est pas possible non plus d'admettre que celui qui a signé FRANCISCUS CRAVESANA, ait écrit en même temps la note placée au-dessus. C'est probablement Nicolas Feyne, procureur du 19 oct. au 27 nov. 1531, qui aura fait la reddition de comptes d'après les notes de son prédécesseur.

Rabelais est accouru à Lyon, qui sera désormais le siège de ses études, ayant au moins en poche le manuscrit des *grandes et inestimables chroniques du grand et énorme géant Gargantua*, qui parurent en 1532, on ne sait chez quel imprimeur. La même année, il publiait sur les conseils du célèbre Sébastien Gryphe : 1° *Io. Manardi Ferrariensis medici epistolarum medicinalium Tomus secundus, nunquam antea in Gallia excusus. Lugduni, apud Seb. Gryphium*, in-8 de 589 pages. La dédicace, *Franciscus Rabelæsus medicus Andreæ Tiraquello judici æquissimo apud Pictones* est datée de Lyon, le 3 juin (14 *nonas junii*) 1532. Elle se termine ainsi : *Vale. Saluta mihi clarissimum virum, Antistitem Malleacensem, mecenatum meum benignissimum, siquando eum invisas, et Hilarium Coguetum nostrum, si forte istic sit.* Ces lettres de Jean Manard lui avaient été envoyées d'Italie, *cum nuper ex Italia recepissem.*

2° *Hippocratis ac Galeni libri aliquot, ex recognitione Francisci Rabelæsi, medici omnibus numeris absolutissimi* (2) ; *quorum elenchum sequens pagella indicabit. Apud Gryphium, Lugd.* 1532, in-16 de 427 pages. Rabelais a mis au-dessous du titre ce distique en épigraphe :

Hic medicæ fons est exundantissimus artis.
Hinc, mage ni sapiat pigra lacuna, bibe.

Au verso, après le contenu du livre, est une épitaphe d'Hippocrate en vers grecs.

Le petit volume contient : *Hippocratis Aphorismorum sectiones VII. Nicolao Leoniceno Vicentino interprete*,

---

(1) Il fut procureur des étudiants du 2 mai au 19 octobre 1531.

(2) Ce qui veut dire qu'il avait passé par tous les grades pour arriver à la licence. Il a la maitrise et non le doctorat.

p. 9. Personne n'a fait remarquer que Rabelais avait seulement revu la traduction latine de Nicolas Léonicène. Les corrections tirées du texte grec sont en marge.

Hippocratis Coi Præsagiorum libri III. Guilielmo Copo Basiliensi interprete, p. 87.

Hippocratis de natura hominis. Andrea Brentio Patauino interprete, p. 135.

Hippocratis Coi de ratione victus in morbis acutis libri III. Guilielmo Copo Basiliensi interprete, p. 165.

Galeni Ars medicinalis. Τέχνη ἰατρική. *Interprete Nicolao Leoniceno* p. 271. Toutes ces traductions sont revues et annotées en marge avec les citations du texte original.

Puis, on a ajouté, sans pagination, comme un ouvrage séparé, avec un titre à part, le texte grec des sept sections des Aphorismes d'Hippocrate, qui, étant tombé entre les mains de Rabelais, lui avait fait comprendre les inperfections de la traduction latine, **ΙΠΠΟΚΡΑ'ΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΩΝ Τμήματα Ζ.**

Dans la dédicace : *Clarissimo doctiss. que Viro D. Gotofredo ab Estissaco Malleacensi Episcopo*, datée de Lyon, le 15 juillet (*Idibus julii*) 1532, Rabelais dit en commençant que l'année précédente, à Montpellier, il avait expliqué devant un nombreux auditoire les aphorismes d'Hippocrate, et ensuite l'art médical de Galien. *Quum anno superiore Monspessuli aphorismos Hippocratis et deinceps Galeni artem medicam frequenti auditorio publice enarrarem..*, Cet ouvrage était tout à fait dans le goût de Sébastien Gryphe, le libraire des classiques de la médecine.

Une seconde édition parut en 1543, avec ce titre : *Aphorismorum Hippocratis sectiones septem, ex Franc. Rabelæsi recognitione. Quibus ex Ant. Musæ commentariis adjecimus et octavam : et quædam alia quæ sequens indicabit pagella*, apud Seb. Gryphium, Lugduni 1543, in-16 de 318 pages. Le distique « Hic medicæ fons... » a été supprimé. A la fin de la liste des ouvrages contenus dans le livre, p. 2, on a ajouté *Aphorismi Hippocratis lingua ionica ex fide vetustissimi codicis*; et au-dessous d'**ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ** ἐπιτάφιον, on a mis ἀγαθῇ τύχῃ.

La dédicace à l'évêque de Maillezais, Geoffroy d'Estissac est p. 3. — *Hippocratis Aphorismorum*, p. 7. — Les corrections grecques en marge ont été supprimées. *Præsagio-*

rum, p. 69. — *De natura hominis*, p. 102. — *De ratione victus*, p.122. — *Galeni ars medicinalis*, p. 193.

Cette édition contient en outre quelques autres livres d'Hippocrate traduits en latin. *De medico, medicive officio liber*, p. 301. — *Liber de lege*, p. 311. — *Liber de Specie, Acie, Visuve, et opsios oculorum corrupta*, p. 314.

Le texte grec des aphorismes est toujours tiré à part, sans pagination. La fin est différente à partir de τμῆμα ὄγδοον. Sur la dernière page on lit : ἐτυπώθη παρὰ Σεβαστιανῷ τῷ Γρυφίῳ en Λουγδούνῳ ἔτει ἀπὸ τῆς θεογονίας. — αφμγ 1543. Dans l'édition de 1532, il y avait αφλβ.

3° *Ex reliquiis Venerandæ Antiquitatis: Lucii Cuspidii testamentum, item contractus venditionis antiquis Romanorum temporibus initus.* Lugduni, apud Gryphium 1532, in-8 de 16 feuillets non numérotés. « Pièces reconnues depuis apocryphes, dont la rédaction habile et la savante latinité trompèrent les érudits du temps (Rathery). » Rabelais, dit P. Lacroix, (notice p. XVIII) fut la dupe de cette double supercherie qu'il ne pardonna jamais à ses auteurs : *Pomponius Lætus et Jovien Pontan.* La dédicace à Aymery Bouchard, conseiller du roi et maître des requêtes, est datée de Lyon, le 4 septembre (*pridie nonas septembris*) 1532.

C'est aussi vers la fin de l'année 1532, c'est-à-dire au commencement de 1533 (1), que parut le premier livre de *Pantagruel* (2), à Lyon, sans date, chez Claude Nourry dict le Prince. On lit dans le prologue : « Vous avez nagueres « veu, leu et sceu les grandes et inestimables chroniques « de l'énorme géant Gargantua (3)..... » et plus loin « Le « monde a bien cogneu par expérience infaillible le grand « emolument et utilite qui venoit de ladite chronique Gar- « gantuine : car il en a esté plus vendu par les imprimeurs « en deux mois,qu'il ne sera acheté de Bibles en neuf ans. « Voulant donc (moy votre humble esclave) accroistre

(1) Car l'année finissait à Pâques.

(2) Aujourd'hui le deuxième livre dans les œuvres de Rabelais.

(3) Ce premier ouvrage, publié sous le voile de l'anonyme, était passé inaperçu. Pour le Pantagruel, Alcofribas Nasier était l'anagramme de François Rabelais.

« vos passetemps davantage, je vous offre de present un « autre livre de mesme billon, sinon qu'il est un peu plus « équitable et digne de foy que n'estait l'autre..... »

On sait aussi par une lettre de Calvin, d'octobre 1533, que la Sorbonne avait déjà poursuivi le Pantagruel, « *se pro damnatis habuisse obscænos illos Pantagruelem, Sylvam amorum et ejus monetæ.* »

La *Pantagruéline pronostication* pour l'année 1533 a paru aussi à la même époque (1).

Au commencement de 1534, avant le 23 mars, Jean du Bellay, évêque de Paris, chargé d'une ambassade à Rome, emmena avec lui son ancien condisciple de la Basmette, dont il avait su apprécier la finesse et le grand savoir. Là, entre autres travaux, Rabelais avait songé à faire un livre sur les antiquités romaines, quand il apprit que le Milanais Jean Barthélemy Marliani venait de publier la *Topographia Antiquæ Romæ.* Il se contenta donc d'en faire imprimer à Lyon (2) une édition en tête de laquelle il a mis la dédicace à Jean du Bellay, datée du 31 août (*pridie calendas septembris*) 1534. *apud Seb. Gryphium.*

Rabelais était médecin de l'hôpital du port du Rhône depuis le 1er novembre 1532. Les archives municipales mentionnent un dernier paiement fait « à maître François Rabeilèse, médecin du présent hôpital » le samedi 13 février 1534, c'est-à-dire 1535, l'année finissant à Pâques. Il s'absentait souvent. Son inexactitude devint intolérable. On attendait son retour de Grenoble lorsque, le 5 mars 1534, c'est toujours 1535, il fut procédé « à l'élection d'un méde- « cin à la place de Me François Rabellayse absent sans « prendre de congé une deuxième fois. » On choisit Pierre Ducastel « dont les appointements furent diminués de 30 livres ». (*Documents sur le séjour de Rabelais à Lyon*, 1873).

En 1534 parut une nouvelle édition de Pantagruel en 29 chapitres, avec le dixain de Salel et la pantagruéline pronos-

---

(1) Il ne faudrait pas confondre cette publication avec les almanachs dont parle Antoine Leroy.

(2) *Ubi sedis est studiorum meorum* dit-il, dans la dédicace qui est pleine de détails intéressants.

tication pour 1535, augmentée des quatre saisons. Il y avait au moins trois éditions du Pantagruel quand fut publié, en 1535, le Gargantua (1) avec ce titre : GARGANTUA. ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ. *La vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel jadis composé par l'abstracteur de quinte essense. Livre plein de Pantagruélisme.* Lyon, chez François Juste. Au verso du titre, AUX LECTEURS.

Amis lecteurs qui ce livre lisez, etc.

et au-dessous, VIVEZ JOYEUX.

En 1535 (novembre), Rabelais alla de nouveau à Rome avec Jean du Bellay, devenu cardinal, comme médecin attaché à sa personne. C'est pendant ce second voyage qu'il a écrit ses lettres-journal à Geoffroy d'Estissac, qu'on doit réduire à trois, datées du 3 décembre 1535 (2), 28 janvier et 15 février 1536.

Les frères de Sainte-Marthe, qui les ont publiées pour la première fois, en 1651, ont cru devoir les séparer en 16 fragments. Ils ont eu aussi le tort de faire alors Rabelais *docteur en médecine.*

C'est pendant ce voyage que le *grand libertin* (3) adressa au Pape Paul III une supplique pour se laver du crime d'apostasie qu'il avait encouru en quittant le cloître et en changeant d'habit et de profession. Il avait suivi le sage conseil, en ce temps de persécutions, de se mettre en règle avec l'Eglise, surtout quand il avait à faire passer des livres comme les siens. Le bref du Pape qui acquiesce à toutes ses demandes est daté du 17 janvier 1536. *Pontificatus nostri, anno II*, Paul III ayant été élu le 13 octobre 1534.

En effet, après la seconde lettre à Geoffroy d'Estissac datée du 28 janvier 1536, Rabelais dit dans la troisième : « j'ai Dieu mercy expédié tout mon affaire, et ne m'a cousté « que l'expédition des bulles : le Saint père m'a donné de « son propre gré la composition. »

Ainsi, Rabelais avait obtenu ce qu'il désirait : rentrer dans le monastère de l'ordre de Saint-Benoît qui voudrait

(1) Aujourd'hui le premier livre des Œuvres de Rabelais.
(2) On a mis par erreur 1536.
(3) Ce mot n'avait pas la signification qu'il a aujourd'hui.

bien le recevoir (il savait bien où) et exercer librement la médecine, gratis bien entendu, *sine spe lucri vel quæstus.* MM. P. Lacroix et Rathery, dans leurs notices, ont ajouté, *citra adustionem et incisionem.* Ces mots ne se trouvent que dans le bref du Pape, comme le grade de docteur (*Doctoratus*) qui ne pouvait pas être dans la supplique de Rabelais. Il me semble dès lors nécessaire de mettre en présence les deux textes, qui ont été si malheureusement confondus (1).

Dans la supplique: *eoque tempore durante facultati medicinæ diligenter operam dedit, et in ea gradus ad hoc requisitos suscepit, publice professus est et artem hujusmodi practicando pluries exercuit in suis ordinibus susceptis prædictis...... et insuper artem medicinæ pietatis intuitu sine spe lucri vel quæstus hic et ubicunque locorum extiterit, practicare libere et licite valeat, superioris sui et cujusvis alterius licentia super hoc minime requisita......*

Dans le bref, *ac interim litteris in facultate medicinæ diligenter operam dedisti, et in ea ad baccalaureatu, licenciativæ, et doctoratus gradus promotus, necnon artem medicinæ publice professus fuisti et exercuisti...... Ac de licentia tui superioris, et citra adustionem et incisionem, pietatis intuitu, ac sine spe lucri vel quæstus in Romana curia, et ubicunque locorum artem hujusmodi medicinæ exercere libere et licite valeas auctoritate apostolica et tenore præsentium de speciali dono gratiæ dispensamus......*

Ce fut au commencement de 1536 que Rabelais quitta Rome et le cardinal du Bellay, qui réservait à son protégé une place de chanoine prébandé dans l'abbaye de Saint-Maur-des-fossés, dépendant de son évêché. En attendant, après un séjour plus ou moins long à Paris, il revient à Montpellier pour y prendre le grade de docteur en 1537.

Nous sommes ainsi ramenés à poursuivre l'examen des

(1) M. Rathery, perdu dans cette confusion, dit p. 39 : « Comment a-t-il pu...... dans un acte aussi solennel que sa *supplicatio pro apostasia* de janvier 1536, s'attribuer le grade de docteur que les registres de la Faculté ne lui reconnaissaient qu'au mois de mai de l'année suivante ? etc. »

pièces reproduites par M. le Dr Gordon. Il faut rejeter sans hésitation celle qui serait relative à la licence de Rabelais, et qui porte la date du 3 avril 1537. Cette page du *Registre des matricules* (1502-1561 fol. 384 V°), qui n'est pas à sa place, est d'ailleurs si mal écrite qu'on a pu y voir ce que l'on a voulu. Il s'agirait du paiement par Rabelais de ses droits de licence. Au milieu d'un compte que j'apprécierai plus loin, on lirait: *A licentiandis*. Puisqu'il n'y en a qu'un, on aurait déjà du dire: *A licentiando* (1), *Magistro Francisco Rabelesio*, lib. 4. Je nie qu'on puisse lire sûrement Rabelesio, tout en faisant de plus observer que son nom ne s'écrivait pas autrement que *Rabelæso*. Enfin, il n'y a pas : *Die tercia Aprilis*, c'est plutôt *A tercia decembris*. Je n'insiste pas plus sur cette pièce qui est loin d'avoir l'importance qu'on a voulu lui donner. Elle sera examinée avec plus d'avantage en son lieu et place avec le reste des pièces complémentaires.

Le licencié de 1532, revenu à la Faculté de médecine de Montpellier pour y prendre le grade de docteur, a dû subir les épreuves appelées *Triduanes* (2) avant d'arriver à *l'acte triomphal*, le doctorat, qu'il obtint le 22 mai 1537. Grâce à la publication de M. le Dr Gordon, nous pouvons voir écrit de la main de Rabelais sur le *Registre des actes de la Faculté*, fol. 33 r°: *Ego Franciscus Rabelæsus diocesis Turonensis suscepi gradum doctoratus sub. D. Antonio Gryphio, in præclara medicinæ facultate, die vigesima secunda mensis Maii anno domini millesimo quingentesimo septimo*. F. RABELÆSUS. Ici, pas de réflexion à faire, il n'y a qu'à admirer !

Il n'en est pas tout à fait de même de la pièce importante qui suit. C'est le procès-verbal de la grande assemblée du 27 septembre 1537, qui se trouve dans le *Régistre des leçons de l'Université*. En présence du chancelier qui avait fait la convocation *per fidem*, tous les professeurs convien-

---

(1) On verra même que c'est en réalité *Licentiato*. Et s'il s'agit de Rabelais, ce ne peut être alors qu'une bien ancienne dette acquittée.

(2) M. Germain dit « parce qu'elles duraient trois jours matin et soir, ce qui aurait fait six examens ». *Per triduum integrum*, ce qui veut dire trois jours de suite, et par conséquent trois examens.

nent du sujet de leurs cours pour l'année scolaire (de la Saint-Luc à Pâques). On procède ensuite à la nomination des procureurs de l'année présente et à la distribution des quatre clefs de la caisse. Les professeurs qui ont désigné le sujet de leurs cours, par rang d'ancienneté, sont, à commencer par le chancelier Gilbert Griffy et Antoine Griffy, son neveu, qui le suppléera s'il est empêché, le doyen Jean Falcon, Antoine Saporta, Etienne Coraud, Denis Fontanon, Pierre Dulaurens, Léon Hérémita et Jean Schyrron. Les procureurs : Léon Hérémita et Ant. Saporta. Les gardiens des clefs : le chancelier, le doyen Jean Falcon, le premier procureur et le plus jeune docteur (1). Ce dernier était François Rabelais. Le scribe avait même déjà fait l'*f* de *Franciscus*, quand il a songé à se conformer au réglement en écrivant sans nom, *junior doctor*. Une autre main (2) a ajouté, après coup, *Franciscus Rabelæsus*, et au-dessous à la ligne, *D. Franciscus Rabelæsus, pro suo ordinario elegit librum Prognosticorum Hippocratis, quem græce interpretatus est* (3).

Je passe maintenant aux pièces complémentaires de cette époque. Elles proviennent toutes du *Registre des matricules*. La première (fol. 160 r°) est la reddition de compte du 7 novembre 1537. *Hac die septima mensis novembris anni* 1537 *congregatione reverendis magistris cum tilleto delato per bidellum in domo domini decani constitit reverandis magistris magistrum Gilbertum Gryphium Cancellarium pro reverando magistro Joanne Scurronio in deductionem summæ ipsi debitæ occasione expensarum per eum-*

---

(1) Dans le *registre des privilèges et statuts*, on lit également en tête du verso du dernier feuillet : *Clavium præsentis anni* 1537, *custodes D. Gilbertus Griffus cancellarius, D. Joannes Falco decanus, D. Leo primus procurator, et D. junior doctor*.

(2) M. le Dr Gordon dit que c'est Rabelais lui-même, et il invoque la comparaison des écritures. J'en fais autant. Les *s*, les *e*, un *d*, etc., l'R de *Rabelæsus* sont tout à fait différents de ceux des pièces écrites par lui. l'H. d'Hippocratis et le reste se rapporte bien plutôt à l'écriture de la reddition de compte du 7 novembre 1537, reproduite à la page 49.

(3) Cela ne veut pas dire que Rabelais a interprété en grec le livre des pronostics d'Hippocrate, comme l'a écrit maladroitement Astruc ; mais *d'après le texte grec*.

dem factarum in prosecutione privilegiorum tam apud curiam regiam quam coram dominis generalibus, a die XIII[a] mensis aprilis anni prædicti usque in præsentem diem recepisse ex juribus communitatis magistrorum a XVI matriculatis, uno licenciato, tribus cursantibus in Scholis regiis et duobus cursantibus in scholis collegii, summam vigenti quatuor librarum turonensium, et a juribus matriculatorum pro juribus scholarum summam sex librarum turonensium; eundemque exposuisse pro negotiis dictæ universitatis summam novem librarum et novem denariorum; eundemque tradidisse prefato magistro Jo. Scurronio eamdem summam restantem, videlicet XX libras XIX solidos III denarios Turonenses; eidemque restituisse librum matricule testibus et præsentibus reverendis magistris. G. Griffy, S. Coraudus, Leo Heremita, J. Schyrron, Surdus? A. Griffy, Rambaudus? F. Rabelæsus.

J'aurais pu me borner à mentionner la signature de Rabelais au bas de cette pièce. Mais j'ai dû la citer tout entière parce qu'elle se rapporte à la susdite pièce de date incertaine qui serait relative à la licence de Rabelais. On vient de lire que le *chancelier Gilbert Griffy a reçu depuis le* 13 *avril jusqu'à ce jour,* 17 *novembre, pour droits de la communauté des maitres. de XVI immatriculés, d'un licencié, de trois bacheliers faisant des cours aux écoles royales et de deux autres au collège*, la somme de vingt-quatre livres tournois. Or le détail de cette somme se trouve dans la prétendue pièce du 3 avril 1537, qui est, je crois, du 3 décembre. Elle rappelle en effet la séance du 7 novembre et paraît être une récapitulation des sommes reçues par maître Gilbert Griffy. Elle est du reste au fol. 384, v° du *Registre des matricules.*

Bien avant, sont deux autres pièces que le D[r] Gordon a citées sans les reproduire. Le 30 novembre 1537, Nicolas Rébier choisit Rabelais pour parrain en s'inscrivant au *registre des matricules, fol.* 160, v°: *Ego Nicolaus Ribier dyocesis Bisuntinensis, in artibus magister, veni in hanc almam universitatem.. ..eligendo mihi in patrem dominum Franciscum Rabelez, anno domini millesimo quin-*

gentesimo tricesimo septimo die vero ultima mensis novembris. REBIER.

Nicolas Rebier était admis peu après au baccalauréat le 2 janvier 1537, c'est-à-dire 1538 (1). M. Gordon ne songeant plus que l'année finissait à Pâques, a mis par inadvertance avant l'immatriculation de N. Rébier, son baccalauréat qui est au *registre des actes de la Faculté*, fol. 31, r°. *Ego Nicolaus Rebier, diocesis Bisuntinensis accepi gradum baccalaureatus, die secunda mensis januarii sub domino Francisco Rabelæso, anno domini millesimo quingentesimo tricesimo septimo.* REBIER.

Le nom de Rabelais parait une dernière fois sur le registre des matricules, fol. 382 v°, où il est dit que le procureur *Fontanus* a reçu de Me Schyron un écu d'or pour l'anatomie qui a été faite par Rabelais. Le feuillet est reproduit tout entier par la photogravure. *Accepi præterea a domino Schyronio aureum unum solis pro anatome quam interpretatus est dominus franciscus Rabelais. Fontanus procurator.* La note qui précède, datée du 9 janvier 1538, et celle qui suit, datée du 13 janvier 1537, c'est-à-dire 1538, permettent de fixer à peu près l'époque de cette anatomie.

Une dernière pièce de l'*Album* du Dr Gordon est le titre de *Petri Bembi opuscula aliquot....., apud Gryphium, Lugduni*, 1532, in-16, qui a appartenu à Rabelais. Il y écrit de sa belle écriture, ferme et distincte : *Francisci Rabelæsi medici* καὶ τῶν αὐτοῦ φίλων. Cette relique est à la bibliothèque de la Faculté de Montpellier. Une autre du même genre est précieusement conservée à notre bibliothèque nationale. C'est le traité de Théophraste, *de suffructicibus herbisque. Argentorati per Henricum Sybold.* S.d. in-16. Rabelais a aussi écrit sur le titre : *Francisci Rabelæsi, medici* σπουδαιοτατου καὶ τῶν αὐτοῦ φιλων.

Rabelais quitta pour jamais Montpellier après avoir terminé, avant Pâques 1538, ses leçons sur le livre des Pronostics d'Hippocrate. Je n'ai pas à suivre plus loin sa bio-

(1) Comme Rabelais, un mois après son inscription.

graphie, et je renvoie le lecteur à l'excellente notice de M. Rathery. Je veux noter seulement que le *Tiers livre* de Pantagruel composé par *Fanc. Rabelais docteur en médecine* et Calloier des Isles Hières, parut en 1546. Paris, Wechel. Il se nomme pour la première fois (1). Il était à l'apogée de sa gloire. Disgracié après la mort de François Ier, réfugié à Metz en 1547, etc., etc. (2), Rabelais est pourvu de la cure de Meudon le 18 janvier 1551. Malgré le privilège du roi du 6 août 1550 (3), la publication du *Quart livre* 1552 (1553) éprouva encore plus de difficultés que le précédent. Censuré par la Sorbonne, interdit par arrêt du parlement, 1er mars 1552. L'épitre dédicatoire au cardinal de Châtillon est datée du 28 janvier 1552, c'est-à-dire 1553. Dix-neuf jours avant l'autorisation définitive, le 9 janvier, Rabelais fut probablement obligé de résigner ses deux cures de Saint-Christophe de Jambet au diocèse du Mans, et de Saint-Martin de Meudon (4). Il mourut peu après à Paris, rue des Jardins, le 9 avril 1553 et fut enterré dans le cimetière de l'église Saint-Paul, sa paroisse.

Il me reste encore à dire quelques mots du portrait de Rabelais et de la fameuse robe, reproduits par l'héliographie au commencement de la notice de M. le Dr Gordon, avec les sceaux de la Faculté de médecine de Montpellier, qui méritent bien aussi quelques explications.

Le portrait est une copie fidèle de la lithographie qui se trouve en tête de la notice de M. Kühnholtz, 1827, et qui donne une idée médiocre du tableau conservé à la Faculté de Montpellier, comme nous le verrons bientôt dans la seconde partie de ce travail.

---

(1) En 1532, le Pantagruel *composé nouvellement par maître Alcofribas Nasier*, et dans la pantagrueline pronostication, *Architriclin du dict Pantagruel*. En 1535, le Gargantua, *jadis composé par l'abstracteur de quinte essence*. Le Pantagruel de 1537, *par feu M. Alcofribas abstracteur de quinte essence*.

(2) A Rome, en 1549 où il écrivit *la* SCIOMACHIE *et festins faits à Rome au palais de Monseigneur révérendissime cardinal du Bellay pour l'heureuse naissance de Monseigneur d'Orléans*, fils de très chrétien roy de France Henri II, le 3 février 1549.

(3) M. Rathery a laissé passer par erreur le 6 avril 1550.

(4) Il n'est donc resté curé de Meudon que deux ans.

La robe traditionnelle, dite de Rabelais (1) « est de drap rouge avec épitoge et à manches très larges ». Elle fut renouvellée en 1613 par François Ranchin, lequel laissa, dit-on, subsister les initiales brodées de Fr. Rabelais, qui étaient en même temps les siennes. Dans le procès-verbal de la séance du 15 décembre 1612, où Ranchin promit de faire renouveller celle qui était usée (*antiquior et pene lacerata atque deformis*), il y a : *togam illam vulgo Francisci Rabelæsii dictam*. On ne savait donc pas, à ce moment là, si c'était véritablement la robe de Rabelais. Une troisième fut faite en 1720 (2). D'où vint la première? Personne ne le sait. La légende, diversement racontée, n'est point du tout satisfaisante. J'admettrais volontiers que Rabelais, parti brusquement, comme c'était son habitude, a laissé sa robe à la Faculté. Utilisée d'abord par l'appariteur, elle aura gardé dans la suite la célébrité de celui qui l'avait portée le premier. On l'endossait, disent quelques-uns, jusqu'à sept fois avant d'être docteur, et la première fois sûrement, lorsque le candidat au baccalauréat, admis à son examen, s'entendait dire avant d'entrer dans le conclave : *Indue purpuream* etc. On avait la même robe quand on recevait les insignes du doctorat, qui sont : le bonnet (3) de drap noir surmonté d'une houppe de soie cramoisie, une ceinture dorée et un anneau d'or (4).

Du temps de Rabelais et jusqu'en 1605, il y avait deux sceaux ou cachets à la Faculté de médecine de Montpellier : le sceau de l'Université et celui des procureurs des écoles (5). Le premier était rond, *sigillum rotundum*, comme on disait habituellement). Il portait en exergue ✠ S. VNIVERSITATIS MEDICORVM MONTISPESSVLI. La plus grande partie du champ est occupée, d'un côté, par

(1) Le nom de robe de Rabelais, dit Astruc, p. 329, que les étudiants lui avaient donné ne signifie rien..... Ils conservent pour la robe qu'on vient de faire la même prévention qu'ils avaient pour l'autre.

(2) R. Desgenettes (*Bibliog. méd.*) aime mieux dire, au hasard, qu'elle a été renouvelée au moins vingt fois.

(3) Il était rond à Montpellier.

(4) *Sibi medicinam desponsando.*

(5) Qu'il ne faut pas confondre avec le procureur des étudiants.

Saint-Luc assis devant un pupitre, une plume à la main. De l'autre côté, se voient le bœuf ailé qui lui est consacré, l'écusson d'*argent au tourteau de gueules* des anciennes armes de Montpellier et une étoile. Au-dessus, séparé par une bande demi-circulaire où on lit : (1) LVCAS : S. MARIA, est représenté le buste de la mère de Dieu, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. La croix carrée de l'exergue se trouve juste au-dessus de cette sainte image.

Le second sceau, en cuivre comme le premier, est ovale ou mieux « d'une forme ogivale à ses deux extrémités. » Il a en exergue : ✠ S. PROCVRATOR. VNIVSITATIS MEDICOR. STDII MOTISPLI. Le manque de place a forcé d'écrire ainsi en abrégé : *sigillum procuratorum Universitatis medicorum studii montispessuli.* Dans le champ, selon Astruc, p. 89 « un professeur debout au milieu de « deux écoliers appuyés chacun sur un petit pupitre dans « l'attitude de gens qui écoutent ». et selon M. le Dr Gordon « le Christ au milieu de deux personnages auxquels il donne la mission d'enseigner. » Sur la gravure que nous avons sous les yeux, on dirait une sainte, et par conséquent sainte Catherine, les bras levés, dans l'attitude de la bénédiction. Au-dessous une ou plusieurs têtes dont il est difficile de deviner la signification. Le sceau des procureurs servait à l'administration intérieure. L'autre, *Sigillum rotundum*, était apposé par le chancelier et quelquefois le doyen sur les pièces officielles, les diplômes ou lettres de licencié et de docteur, les certificats d'études et autres qui devaient servir en dehors de la Faculté. M. Gordon, embarrassé par les hésitations d'Astruc, n'a pas osé se prononcer sur l'usage respectif de ces deux sceaux.

Ils ont été remplacés en 1605 par un grand sceau rond, reproduit fidèlement aussi par l'héliogravure. En exergue, on lit : SIGILLVM. NOVVM. DOCTOR. MED. VNIVERS. MONSPEL. 1605. Au centre est Esculape couronné de

(1) L'espace était sans doute trop restreint ; c'est le troisième S du mot Montispessuli, placée dans l'exergue devant *Lucas*, qui sert en même temps d'S pour S. LVCAS.

lauriers, avec l'écusson des anciennes armes de Montpellier, celui des armes de France, deux croix carrées et une étoile à six pointes disséminées autour du Dieu de la médecine.

LES PORTRAITS DE RABELAIS

« Nous sommes encore à connaître le type authentique de son visage, transformé à plaisir par l'imagination populaire, trop souvent disposée à se représenter la physionomie de l'homme d'après le caractère de ses œuvres, dit, en commençant, M. Georges d'Albenas..... Des gravures, même de son vivant, aucune n'a laissé de Rabelais une reproduction qui soit connue (p. 8). »

Parmi les nombreux portraits *peints* attribués à Rabelais, il faut mettre en première ligne celui de l'Ecole de médecine de Montpellier. Il est reproduit par l'héliogravure (H. 0,14 — L. 0,10) dans la belle notice que nous avons sous les yeux.

Vient en second lieu le panneau (H. 0,47 — L. 0,39) du Musée de Versailles, n° 4046. Peinture du XVIIe siècle, dit le catalogue d'Eud. Soulié, 1861 ; mais qui pourrait bien avoir été faite depuis 1830, d'après la gravure de N. Habert (1), variété du type Léonard Gaultier et Michel Lasne, qui date en effet de la première moitié du XVIIe siècle. Il y aurait aussi à la bibliothèque de Genève un portrait sur toile (H. 0,32 — L. 0,40) exécuté d'après le même type, mais plus jeune.

Quant à l'autre petit panneau (H. 0,32 — L. 0,22) du musée de Versailles, n° 3166, malgré le nom de RABLAIS

(1) M. Georges d'Albenas dit à tort Montcornet, car il n'y a pas de rideau.

(*sic*) inscrit dans l'angle de gauche, ce portrait, comme le dit très justement le catalogue Soulié, n'est qu'une tête de fantaisie, et j'ajouterai, trop souvent reproduite comme type du grand satyrique, depuis la célèbre gravure de Sarrabat, qui prête à Rabelais une figure qui n'a jamais été la sienne.

Parmi les peintures, on ne peut se dispenser de mentionner encore la magnifique toile d'Eugène Delacroix (1), dans la salle de l'Hôtel de ville de Chinon, œuvre due à l'imagination du grand artiste, mais qui ne peut être considérée comme un portrait ressemblant.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Si l'on en croit Antoine Leroy (*Floretum philosophicum*, etc., 1649) : « La figure de Rabelais, sa physionomie, son attitude portaient les marques de la dignité ; son visage était agréable et n'offrait rien de ridicule ni de vicieux, ni de trop sévère ni de trop triste ; il était empreint d'une gravité tempérée de douceur. Aucune contraction du front et des sourcils ; de beaux yeux, le teint frais, le nez sans rien de particulièrement défectueux ; les joues légèrement saillantes ; les cheveux assez abondants et la barbe ample et arrondie, rappelant la couleur de la noisette fraîche. La bouche était si gracieuse et exprimait une telle douceur que vous eussiez dit qu'une abeille y avait déposé son miel. » C'est la description du portrait qu'il avait vu chez Guy Patin (2) et en même temps de celui qui est conservé à la Faculté de médecine de Montpellier. Il y était déjà au commencement du XVIIe siècle. Fr. Ranchin en parle dans un discours prononcé en 1620, à propos des grandes réparations qu'il avait fait faire et qui furent terminées en 1619. Est-il ressemblant ? Il faut se méfier des portraits faits après coup. Exemple : cette série de toiles (3) de même dimension, portant sur une banderolle uniforme

(1) Gravé à l'eau forte par C. Nanteuil. *Le Musée* ou *Salon de* 1834, par Alexandre (Decamp), le frère du grand peintre.

(2) « Duquel autrefois on m'a voulu danner vingt pistoles » (Lettre à Falconet. Paris, 2 décembre 1850). Qu'est-il devenu ?

(43) Ce qu'il en reste.

les noms de : *Heraclitus*, *Socrates*, *Platon*, *Aristote*, *Pline second*, *Dioscoride*, *Galien*, *Avicenne*, *Fernel*, *Matthiole*, *Vésal*, *Adrian junius*, *D'Aléchamps*, *Libavius*, conservées à l'Ecole de médecine de Paris, et qui sont des portraits assez mal peints, d'après des gravures ou selon la fantaisie d'un décorateur du XVII[e] siècle.

Quoi qu'il en soit, dans la peinture de Montpellier, le personnage « est vêtu de la robe rouge de docteur et couvert du bonnet carré noir à houppe rouge ». A gauche de la tête, on lit : FRANCISCVS ; à droite, RABELESIVS 1537 (l'année de son doctorat). Déjà l'on ne tenait plus compte de la vraie orthographe du nom de Rabelais, qui est RABELÆSVS (1). « Cette peinture nous donne la figure d'un homme de trente-six à quarante ans. Or, Rabelais avait à peu près cet âge quand il fut, en 1530, immatriculé sur les registres de la Faculté de médecine de Montpellier (p. 27) ». M. Georges d'Albenas croit avoir distingué un col blanc à travers la robe rouge, qui aurait pu être ajoutée alors au temps de Ranchin, avec la date 1537. On veut bien chercher quelques traits de ressemblance entre cette peinture et le petit portrait gravé par Léonard Gaultier, agrandi ensuite et amplifié par Michel Lasne.

Le portrait original (2) de L. Gaultier, gravé sur cuivre (H. 0,042 — L. 0,028) est le n° 99 : *François Rabelais*, de la collection de cent quarante-quatre *portraits de plusieurs hommes illustres qui ont figuré en France depuis l'an* 1500 *jusqu'à présent*. Il est en compagnie d'André Tiraqueau (77), de Jean Fernel (97), de Jacques Sylvius (98), de Guillaume Rondelet (100), de Jean de Gorris (101), de Joubert (102), de Jacques D'Aléchamp (103), d'André

(1) Cependant, Antoine Leroy (*Floretum philosophicum* 1649), écrit toujours *Rabelæsus*.

(2) Il n'est pas possible d'en dire autant du médaillon, de 0,032 de diamètre, répété trois fois dans l'édition des œuvres de Rabelais, Lyon 1571 (la première de Pierre Estiart). Tête sans bonnet carré, vue de profil. (M. Georges d'Albenas n'en a pas parlé). Il semble qu'on ait imprimé après coup, M. FRANÇOIS RABELAIS, autour de la gravure d'un personnage inconnu. De même que dans l'édition de Valence, 1547, Claude de la Ville a utilisé des gravures empruntées à d'autres ouvrages, ici l'éditeur Pierre Estiart peut avoir pris un portrait quelconque, pour le baptiser M. François Rabelais.

Vésale (104), d'Ambroise Paré (105). Les *éloges par Gabriel Michel, Angevin,* qui accompagnent les deux feuilles gravées, ont été imprimés, à Lyon, chez Claude Savary et Barthélemy Gaultier, rue Mercière, à la Toison-d'Or, 1636.

Pierre Sablon, contemporain de la vieillesse de L. Gaultier, a reproduit d'un burin fin et délié, en sens inverse, ce petit portrait. En exergue, on lit : FRANC. RABELESIVS, et au-dessous SVM PETVLANTIS PLENE CACHINO. PERS.

Dans la reproduction de ce médaillon, qui orne *Les grandes et inestimables Chroniques du grant et énorme géant Gargantua*, Paris, Panckouke, 1853, le bibliophile Chenu a rétabli au-dessous le texte de Perse : *Sum petulanti splene cachinno.* Satyre, I,v. 12. Il faut en rapprocher la médaille gravée n° 1, PL. XLIV du *Trésor de numismatique.....* Paris, 1836. M. FRANCOIS RABELAIS D. EN MEDEC.

Une copie très exacte du petit portrait de L. Gaultier a été mise (bois de Firmin Didot) sur le titre du *Catalogue de la collection rabelaisienne de M. le Dr Henri de Guillin d'Avenas.* Paris, A. Chossonnery, 1877.

La célèbre gravure de Michel Lasne (Ov. en Rect. H.0,14 — L. 0,08) donne à Rabelais vieilli un fin sourire. La main droite, tenant une paire de gants, sort du cadre, autour duquel est écrit : M. FRANCOIS RABELAIs DOC. EN MEDECINE, et au-dessous : *Les Œuvres de M. F. Rabelais, D. en médesine, où est contenue l'histoire des faits heroiques de Gargantua et de son fils Pantagruel.*

Malgré cette indication, il est difficile de savoir au juste à quelle édition ce portrait a servi de frontispice. Jean Bernier (*Jugement et nouvelles observations sur les œuvres... de M. François Rabelais, D. M.* 1697) dit, p. 40, à propos de l'édition de 1626 qu'on croit la meilleure : « Le titre est au bas d'un buste du burin de Michel Lasne, graveur. Au revers du feuillet est un dizain qui commence ainsi : *Ami lecteur qui ce livre lisez*, etc. Le tout plein de fautes d'impression ». Malheureusement, il n'y a rien d'imprimé au revers de ce portrait. Mais cependant tout concorde pour faire admettre l'opinion de Jean Bernier, et le

format in-8 du livre et l'époque où le talent de Michel Lasne était dans toute sa vigueur (1). Le célèbre graveur, né à Caen, est mort en 1667, à l'âge de soixante-douze ans.

Jean Bernier annonce aussi, p. 39 du même ouvrage : « une (édition) d'Hollande 1655, avec un portrait ». A celle-ci, dont Ch. Brunet (*Manuel du libraire*) ne parle pas, il est vrai, je donnerais volontiers la copie *inversée* (H. 0,115 — L. 0,085, sans signature) du portrait de Michel Lasne : buste un peu plus allongé, physionomie différente (se rapprochant du portrait gravé par Moncornet). La gravure est beaucoup moins bonne. Les gants sont dans la main gauche. La petite fleur, en haut du cadre ovale, a quatre pétales au lieu de cinq. Les inscriptions sont plus correctes : FRANCOIS RABELAIS DOCT^r en MEDECINE. *Les œuvres de M. F. Rabelais, D. en médecine, où est contenue l'histoire des faits héroïques de Gargantua et de son fils Pantagruel.*

C'est à tort que M. Georges d'Albenas dit que cette copie inversée appartient à l'édition de Bruxelles, H. Frix, 1659. Il a examiné trop légèrement l'exemplaire de la *Bibl. nat.* (Y^2 837 B_1) qui est, en effet, pourvu de cette estampe. Si elle avait été placée là, dès le commencement, le titre du livre, encore frais, aurait laissé sur elle son empreinte, et non pas sur le verso du feuillet qui la précède, comme il est facile de le voir. Elle se trouve donc là par hasard. (Peut-être que cette mauvaise copie inversée date seulement du premier volume de l'édition Variorum, 1823).

Dans tous les cas, le portrait de Michel Lasne est antérieur à 1655, puisque un de ceux de Moncornet, qui en dérive (ovale H. 0,13. L. 0,10), porte cette date. Ici la figure, dont l'expression est inquiète, se détache sur un rideau retenu par une torsade et laissant voir un coin du ciel. En dehors de l'ovale, en haut, sont deux écussons palmés ; celui de gauche a trois lapins placés 2 et 1, et au-dessous du

---

(1) On connaît nombre de compositions de lui pour les thèses à images. Deux très remarquables sont exposées actuellement à la Bibliothèque de la Sorbonne. D'autres se voient au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

cadre : Mtre FRANCOIS RABELAIS DOCTEVR EN MEDECINE, CVREE DE MEVDON LEZ PARIS.

Cet esprit et rare et subtil
Charmant jovial et gentil,
Ne nous paroist-il pas sur ce riant visage.
Demen donc avec nous la mort de Rabelais,
Ou recognois son advantage
De revivre après son decez.

Moncornet, ex.

Il y a plusieurs états de cette planche. De plus, une copie moins bonne en sens inverse, sans nom du graveur, sans écusson ni vers, et, dit M. Georges d'Albenas, une réduction en tête des *Songes drolatiques* (Rect. H. 0,10 L. 0,08 Paris, Sallior, an V. 1797).

On peut rapprocher de la varieté Moncornet un très petit portrait (Rect. H. 0,075, L. 0,043), qui porte pour toute indication : *Franciscus Rabelæsus, medicus parisiensis.*

Un autre portrait à l'eau-forte, d'une facture grossière, offrant un type tout différent (physionomie quelque peu chagrine et boudeuse), est accompagné de la même légende et des mêmes vers, avec la même date 1655, sans signature, *chez la Ve Van Merle.* Il se rapproche plus de la copie de Pierre Sablon que de tout autre. Un exemplaire de cette eau-forte, sans rien au-dessous, conservé au cabinet des estampes avec les autres portraits de Rabelais, est signé P. M.

C'est d'après l'original même de L. Gauthier qu'a été dessiné sur papier ordinaire, à la plume et teinté de bistre (H. 0,085. 0,065), un portrait qui se trouve à la *Bibliothèque nationale* Y² 818, dans l'édition des deux premiers livres de Rabelais. Lyon, Fr. Juste, 1542. Celui qui l'a collé sur le feuillet blanc qui précède le titre du livre a écrit derrière (écriture du XVIIe siècle) :

Ici tu vois pourtrait à moitié seulement
Celui dont l'univers parle si hautement.
Pourquoi n'est-il entier ? Veux-tu ce point entendre ?
Le monde ne saurait tout Rabelais comprendre.

Il n'y a pas de date mais l'estampe de Michel Lasne, qui

a été placée à côté et au dos de laquelle la même main a écrit encore :

Superest sine Deo nomen in orbe tuum.

et plus bas : RABELAI*, la laisse deviner.

Le portrait de Nicolas Habert (Ov. en Rect. H. 0,25 L. 0,17) est de 1699. Plus grand que les précédents ; même type ; moins souriant que celui de Michel Lasne, plus gai que celui de Moncornet, dont le rideau n'a pas été conservé. Plusieurs états de cette belle gravure, le principal est signé *N. Habert sculp.* 1699. Au-dessous, l'inscription suivante : *François Rabelais de Chinon en Touraine, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin, Lecteur et Bibliothécaire de Jean Cardinal du Bellay Evesque de Paris : Curé de Meudon : mort à Paris l'an* 1553 *et inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Paul.* Habert a surtout gravé des portraits d'ecclésiastiques. C'est donc en qualité de curé de Meudon que Rabelais se trouve compris dans cette illustre série.

E. Desrochers, dans le Rabelais de son *Recueil des portraits de personnes qui se sont distinguées tant dans les armes que dans les belles lettres et les arts, etc*, a, comme Michel Lasne, ajouté au buste une partie du bras droit; mais la main, au lieu de tenir des gants, va prendre le verre posé sur une table à côté d'une bouteille. (Ov. en Rect. H. 0,14 — L. 0,10). Sur le cartouche du cadre habituel des portraits de Desrochers est écrit : *François Rabelais, docteur en médecine, curé de Meudon, né à Chinon en Touraine, mort à Paris en* 1553 *âgé de* 70 *ans.* Au dessous, sur le piédestal, l'épigramme de Gacon (François), né à Lyon en 1667, mort en 1725, ce méchant poète satyrique, qui est l'auteur du *Poëte sans fard*, 1696-1701.

Rabelais ce Varron françois
Dans son agréable satyre,
Pinçant, Peuples, Prélats et Rois,
Trouve l'art de nous faire rire.
Heureux si ses écrits plaisants
Et qu'avec justice l'on prise
Etaient eux même plus exemts
Des vices qu'il y satyre.

GACON.

Une deuxième édition de cette estampe, *à Paris, chez Daumont, rue Saint-Martin*, est sans signature. Les vers sont sur deux colonnes, le nom de Gacon a disparu.

En 1651, François Chauveau, dont on sait la fécondité inventive, a fait sans se préoccuper évidemment de la ressemblance, un savant en robe, coiffé du bonnet carré, assis dans sa bibliothèque, devant une table de travail et écrivant. C'est la figure austère, décrépite et chagrine, qui sert de frontispice aux *Epistres de maître François Rabelais, docteur en médecine escrites pendant son voyage d'Italie*. Paris, chez Charles de Sercy, 1651. (Editées par les frères Sévole de Sainte-Marthe). Il y avait dans l'épreuve originale, en haut de la gravure : *Les Epistres de Me François Rabelais, docteur en médecine*. Dans un autre (1) signée non seulement du F. C. entrelacé, mais de *F. Chauveau fecit*, on a mis PORTRAIT à la place de LES EPISTRES.

Il est très remarquable que J. Bernier (*Jugement et nouvelles observations... ou le Rabelais réformé avec la carte du Chinonais, ses médailles, celle de l'auteur et celle du médecin de Chaudray auquel cet ouvrage est dédié*. Paris, chez Laurent d'Houry 1697), n'en parle pas. « La pire de toutes les estampes, dit-il (additions), est celle de Moncornet, comme la meilleure est celle de Lasne, quant au burin: car, quant à la ressemblance, on ne sait que dire, ni des estampes, ni des portraits en huile, en crayon, ni des médailles en plomb, en cuivre, en plâtre, ni même des bustes, tant les temps changent les visages et rendent les portraits dissemblables. » Jean Bernier, de Blois, reçu médecin à Montpellier, a fait graver sommairement au-dessous de la carte du Chinonais, à côté de son portrait : 4. *B. de St-Honoré*, et de celui de 5. *Chaudray* (C'est ainsi qu'il désigne M. Ozanne, médecin de Paris), trois portraits de Rabelais : 1. *de Montpellier*, 2. *de M. Lasne*, 3. *du Présid. Pérot*. Il dit ensuite que celui qu'il a vu chez Guy Patin peint à l'huile et dont il a une copie au crayon rouge, a quelque rapport avec la peinture

---

(1) M. Paul Lacroix en a donné une reproduction fidèle dans l'édition des *Songes drolatiques de Pantagruel*, augmentée d'un portrait authentique, etc. Genève et Paris, 1868.

de Montpellier. Tout le monde connaît l'estampe de Michel Lasne. Quant au Rabelais du président Pérot qui a si fort intrigué M. Georges d'Albenas, et qui lui fait dire au hasard p. 65 : « Un portrait qui doit son origine à un document probablement apocryphe est celui qui est placé dans le médaillon de droite, au bas de la carte du Chinonais » (1), il est destiné à rappeler (*ouv. cit.* additions), un buste en marbre « où Rabelais est représenté jeune, sans barbe, bien différent de tous les autres, avec un bonnet carré apparemment tel qu'il était quand il sortit des Cordeliers (sic) pour aller à Montpellier. « J. Bernier parle encore, p. 15, d'un autre buste en plâtre « en la cour de l'archevêché de Paris, qui avait disparu on ne sait comment ni pourquoi » quelque temps avant la publication de son ouvrage, 1697. Il ne pouvait rien dire des images de N. Habert et de E. Desrochers, qui n'existaient pas encore.

La deuxième édition des Epitres avec le titre : *Les lettres de François Rabelais escristes pendant son voyage d'Italie, avec les observations historiques de M. de Sainte-Marthe.* A. Brusselle, chez François Foppens 1710 in-8, donne, comme la première, soixante ans après, un portrait de pure fantaisie, non signé, de tournure flamande, ressemblant encore plus à celui de Fr. Chauveau qu'à tout autre. Autour de l'ovale : FRANÇOIS RABELAIS MORT EN MDLIII AGÉ DE LXX. Au-dessous, sur une draperie,

Ille ego Gallorum Gallus Democritus, illo
Gratius ant si quid Gallia progenuit.
Sic homines, sic et cælestia Numina lusi,
Vix homines, vix ut Numina læsa putes

L'année suivante, 1711, paraissait à Amsterdam, chez Henri Bordesius (Des Bordes), la célèbre édition des œuvres de Rabelais de Le Duchat (2), in-8° six tomes en cinq volumes. Les armes de Mylord Raby Wentvoort, auquel elle est dédiée, sont gravées *sur cuivre* dans l'édition originale. Un portrait de Rabelais est placé à la page XXXIII de

(1) Dans les nombreuses reproductions ultérieures de la carte du Chinonais, on n'a mis que les trois médaillons de Rabelais, on a supprimé les deux autres.

(2) Le Duchat et Henri Desbordes, réfugiés français, lors de la révocation de l'Edit de Nantes.

la préface (Ov. en Rect. H. 0,13 L. 0,07.) Type Michel Lasne, mais sensiblement modifié. plus jeune, sans rien de malicieux. Le bonnet carré surtout a une forme particulière. Il est signé *W. de Broen Sculps.* 8. Sur la plinthe, au-dessous : FRANÇOIS RABELAIS.

Le Duchat dans une lettre (à Bayle) datée de Berlin 1702, quand il préparait son édition, dit : « avec mes livres, « j'ai reçu quatre dessins très curieux, tirés d'après ceux « qui sont gardés dans la bibliothèque du roy de France. « Le premier est un très beau portrait de Rabelais, etc. (1). Les trois autres étaient, le clos de la Devinière, maitairie de l'auteur, sa chambre et le cabaret de la Lamproie à Chinon, avec la date 1699, sans nom de graveur. On a joint à ces pièces la carte du Chinonais de J. Bernier dont on n'a gardé que les trois médaillons de Rabelais, et ajouté à ce premier volume, un frontispice nouveau signé *W. de Broen sculp.*, où se voit un personnage qui semble représenter Rabelais, travaillant dans son cabinet. « Un fe-« nêtre ouverte laisse apercevoir le mont Parnasse, du « sommet duquel s'élance Pégase, comme dit M. Georges « d'Albenas. »

Une contrefaçon trompeuse, sous la même date 1711, (*Bibl. nat.* Y² 840), donne les mêmes gravures. Seulement le nom du graveur manque au frontispice comme sur le portrait, qui porte en haut : page XXXI au lieu de page XXXIII. Les armes en tâte de la dédicace, sont gravées sur bois. Il en est de même pour l'édition de 1725, même format. Amsterdam, chez Henri Bordesius. Dans l'édition de 1732, format un peu plus grand, sans lieu, mais probablement Paris, (car le frontispice gravé de nouveau est signé J.-B. Scotin), le portrait avec des yeux plus grands, est à la page XXVII, sans signature, toujours avec la carte du Chinonais et ses trois médaillons et les autres gravures (*Bibl. nat.* Y² 841). Un magnifique exemplaire avec reliure armoiriée et le mot MEUDON sur les cinq volumes, est à la Bibliothèque de l'Ecole de médecine, n° 41952.

---

(1) « Et j'y ai joint aussi le portrait de Rabelais meilleur qu'il n'ait encore été buriné. » (Préface).

Le très beau portrait de Rabelais : *P. Tanjé, sculpsit.* 1739, de l'édition de Le Duchat en trois volumes in-4°. Amsterdam, chez J.-F. Bernard 1741, n'est qu'une reproduction du précédent, agrandie et gravée plus finement, (Ov. dans rect. H. 0,21-L. 0,16). D'autres états de cette gravure non signés, avec des encadrements divers.

Cette partie du titre « *Nouvelle édition ornée de figures par B. Picart* » a donné lieu à une légère confusion. C'est *vignettes* qu'il fallait dire, car les vignettes seules sont de Picart ; les figures appartiennent à Dubourg « qui a été secondé des excellents graveurs, Bernaerts, Tanjé et Folkema. » Le frontispice qui se trouve au commencement du deuxième volume, est tout entier de ce dernier artiste. On lit sur le feuillet d'un livre ouvert : *J. Folkema inv. et sulp. A*° 1740 (1). Le libraire Bernard, dans son avertissement, fait remarquer l'insuffisance de l'édition d'Henri Desbordes, 1711 : « j'ai suppléé à ce défaut par « des tailles douces, etc. »

Dans le frontispice de Folkema, se voit un petit portrait de Rabelais ressemblant davantage à la gravure de W. de Broen, qui a servi de modèle : 1° à N. M. de Monchy, ovale, surmonté du nom de RABELAIS, orné en bas de ceps et de tyrses, et au-dessous :

Aux paroissiens que je chéris
Je sers jusqu'à l'heure dernière.
Ou, médecin, je les guéris ;
Ou bien, curé, je les enterre.
Armand GOUFFÉ.

2° Pour le portrait non signé des *Œuvres de Rabelais*, Paris, Bastien an VI, 3 volumes, avec les figures du clos de la Devinière, etc., et la carte du Chinonais. (*Bibl. nat.* Y² 842 Cb. Nœud au-dessus du cadre ; en bas I. Autre état, rien. J'y insiste parce que M. Georges d'Albenas n'a pas parlé de ce portrait.

3° à Deveria 1822. *Vallot aquaforti et sculpsit*, pour le portrait en pied, assis devant une table, etc., de l'édition *Variorum* : Paris, Dalibon 1823-1826.

(1) Toutes ces figures, portrait, frontispice, ont été reproduits par l'héliogravure et forment un album pour *le Rabelais* de P. Favre. Niort, *Clousot*, 1875, in-8°, 5 volumes.

C'est la gravure de Tanjé qui a été préférée par Desenne pour le petit portrait gravé sur bois par Thompson, en tête des *Œuvres de Rabelais*. Paris, Th. Desoer 1820. Elle a été fidèlement reproduite dans ses dimensions primitives par Suter, pour le *Meister Franz Rabelais* de Gottlob Regis. Leipsick, 1832-1841, 3 vol. in-8°.

Le très intéressant portrait, dans un cadre à pans coupés, *Scriven fec. printed for Hackington Alien et C*[ie], 1807, n'a pas été signalé par M. Georges d'Albenas. Comme L. *Français* dans *la Touraine* publiée sous la direction de l'abbé J.-J. Bourassé, Tours, Mame 1855, p. 591 (gravure sur bois), il a choisi le type Michel Lasne, variété N. Habert, c'est'à-dire la peinture du musée de Versailles, n° 4046.

Le portrait gravé au trait, *Hist. de France, M. Asne* (*sic*) *del. Landon direxit*, dans le T. XII de la *Galerie historique des hommes les plus célèbres*, Paris 1805, ne ressemble pas du tout à l'original.

Le portrait à la manière noire, gravé par Isaac Sarrabat, au commencement du XVIII[e] siècle, d'après le tableau du Musée de Versailles n° 3166 (Ov. en rect. H. 0,17-L. 0,16. au-dessous : *François Rablais*), est le masque satirique et bouffon qui devait, hélas ! avoir une vogue tout à fait imméritée jusque dans ces derniers temps. Il existe sous plusieurs états, un avec ces vers :

Voi quel fut Rebelais, sans proprcté, sans linge,
Son satirique esprit paraît dans son regard.
Il joignit l'adresse du singe,
A la finesse du renard.
I. Sarrabat fecit excudit. Henricil. C. D. B.

Il a été lithographié, dans les mêmes dimensions, par J. Beaune. Au-dessous de l'ovale : *François Rabelais, né à Chinon en* 1483, *mort à Paris en* 1553. Une première épreuve porte : *Imp. lith. de Villain* ; une autre, *Imp. lith. de A. Cheyer*.

Une reproduction plus petite, au milieu d'une feuille, sans encadrement, avec F. Rabelais dans la marge, est signée : *J. lith. de Delpech*. (9[e] Vol. de l'édition *Varo-*

rium 1825. Une autre a de plus le n° 158 au-dessous F. Rabelais.

Il faut rapprocher de cette petite lithographie la belle gravure (H. 0,10 L. 0,08) *Hopwood. Sc. publié par Furne, à Paris*, pour l'*Histoire de France* d'Henri Martin. RABELAIS.

Mais revenons un peu en arrière. En 1770, un artiste D. M. *sculp.*, a donné une eau-forte (Rect. H. 0,12. L. 0,10) du tableau du musée de Versailles qu'il attribue à Léonard de Vinci (*pinxit*). Pour imiter son modèle, il a gravé, à l'exemple de Sarrabat, le nom de Rabelais, comme il est écrit sur le petit panneau : FRANÇOIS RABLAIS.

Viennent ensuite deux jolis petits médaillons ornés, très finement gravés. (Figure inversée). Le premier (H. 0.18 L. 0,08) repose sur un fût de colonne où se trouve écrit : François Rabelais, etc. A droite, *P. Savart, sculp.*, 1777 (1) ; à gauche, *Sarrabat, del.* Le second (H. 0,083 L. 0,046) est signé : *N. de Launay — Sarrabat, del.* Comme le précédent, il est environné d'attributs joyeux et bouffons. Le nom de François Rabelais est sur le ruban qui surmonte le cadre. Sur le piédestal qui le supporte, on lit : *Mort* en 1553, âgé de 70 ans. Ce portrait orne les *Œuvres* de Fr. Rabelais, doct. en médecine, publiées à Genève en 1782.

Une gravure analogue (Ov. en rect. H. 0,13—L. 0,08) *Devisse sculp. Sarrabat pinxit*, se trouve dans les *Œuvres* de François Rabelais. Londres et Paris, chez J. F. Bastien, MDCCLXXXIII.

L'estampe de Crépy (Ov. et rect. H. 0,15 — L. 0,10) procède de Sarrabat, mais avec de sensibles modifications dans le costume et la physionomie, qui n'a plus rien de satyrique : Draperie, col cassé ; bouche petite, fermée, etc. Dans un cartouche : *François Rabelais, docteur en medicine* (sic) *de Montpellier, né à.... mort à.... le....* Plus bas, sur une plinthe : *Il fut Capucin, puis Bénédictin, Chanoine de Saint-Maur et enfin Curé de Meudon. Il a com-*

(1) Tiré de la belle collection des hommes célèbres gravés par Fiquet et Savart.

posé plusieurs ouvrages de medicine (sic) *et de critique divertissante.*

Une copie (ovale) absolument pareille, mais gravée au pointillé par Ambroise Tardieu, est audacieusement donnée comme dessinée *d'après le portrait original qui est à l'Ecole de médecine de Montpellier.* La draperie de l'estampe de Crépy est remplacée par des nuages. Plusieurs états avec ou sans l'inscription : François Rabelais (médecin et satyrique), *né à Chinon, département d'Indre-et-Loire, le.... 1483, mort à Paris, le....* 1553. Un autre *: Pankouke, éditeur.* J^al C . D.D.D.S.M, sans signature, n'est plus ovale. Au-dessous : François Rabelais.

Le portrait de F. Rabelais : *Geoffroy, sc.* (H. 0,097— L. 0,10) est une traduction libre de Sarrabat avec un costume modernisé, bonnet en forme de béret, expression triviale. Dans le 3e vol. de l'édition *Variorum*, utilisé ensuite pour les *Œuvres* publiées à Paris, chez Ledentu, 1835, et (2e édition) 1837.

Une copie du précédent, presque identique. *Th. Frère, pinx.—H. Brevière sculp.*, est dans la Touraine ancienne et moderne, *par Stanislas Bellanger.* Paris, L. Mercier. 1843.

Une reproduction alourdie, matérialisée, de la petite peinture rendue célèbre par Sarrabat, se trouve dans Versailles. *Galeries historiques dédiées à S. M. la reine des Français, par Ch. Gavard.* Paris, 1838 (1). *Série X, section 2.* Rabelais (François), médecin. *Dessiné par L. Massard, gravé par Giroux,* 1874. *Ancien tableau.* (Rect. H. 0,10 — L. 0,08, inversé.)

Une autre copie (même grandeur) d'un burin médiocre, mais d'une exactitude suffisante. Autour, ces renseignements : *Ecole flamande,* n° 605. *Des. par Mlle Noirter, gravé par Boutrois.* Frois Rabelais.

Un portrait en pied gravé par Allais, dessiné par de Triqueti (H. 0,17—L. 0,11), est signalé par M. Georges d'Albe-

(1) Déjà, dans un autre recueil des Galeries de Versailles (gravures au trait), le portrait de Rabelais est à la planche VII. *A. Ribault sc. Adrien C. del.*

nas, p. 61. Il a peut-être bien fait d'omettre la lithographie fantaisiste de *Julien*, publiée par Blaisot dans sa *Galerie universelle.* F. Rabelais, né à Chinon 1483, mort à Paris en 1553.

Enfin, l'eau-forte de Boilevin, dans le Rabelais de P. Chéron. Paris, 1876, et celle de Braquemond, pour les *Œuvres de Rabelais* de M Marty-Levrault, en cours de publication. Paris, *Lemerre.* Cette dernière est assurément très belle et très spirituelle; mais elle a, pour moi, l'énorme défaut de faire revivre le type Sarrabat.

M. Georges d'Albenas consacre un dernier chapitre (IV) aux « Portraits divers, de fantaisie et de pure imagination », parmi lesquels il range la gravure de Fr. Chauveau et celle de la deuxième édition des *Lettres écrites d'Italie.*

Une singulière lithographie moderne (Ov. H. 0,14—L. 0,11). Buste de trois quarts, collerette tuyautée, calotte ronde, barbe inculte. Figure théâtrale, posée dans un fauteuil à dos carré, etc. *François* Rabelais, d'après des dessins originaux du xvi[e] siècle. *Chrétien del.*, pl. VIII.

La lithographie in-folio de Prieur : Front chauve, longue barbe. *Dessiné d'après nature par Janet. Tiré du cabinet de M. A. Lenoir.*

Une autre petite lithographie exécutée par Sudre, pour le *Panthéon français.*

La médaille genre antique, *Deveria del[t]; Leisnier et Forster sculp.*, dans l'édition Variorum, 1823 à 1826.

Une autre encore plus petite de *Couché fils dir.*

Le tout petit portrait de profil (Rect. H. 0,04, L. 0,03), gravé sur acier par Hopwood, publié par Louis Denozan, d'après une miniature inédite de la bibliothèque du Roi. *Œuvres de Rabelais*, de MM. Burgaud des Marets et Rathery, 1870.

La grande lithographie, qui m'est inconnue (Rect. H. 0,17 L. 0,12). *Bourgerie del[t]*, lith. Clarey-Martineau, Tours. Rablais. *Vinum lætificat cor hominis.* Il est représenté le verre en main.

Les portraits divers inventés par Gustave Doré et gravés sur bois pour les éditions de Barré, 1854 et 1858, et le grand in-folio illustré publié par Garnier frères en 1873.

La petite figure en pied dessinée par Alph. de Neuville et gravée sur bois par G. Laplante, dans l'*Histoire de*

France racontée à nos petits enfants, par GUIZOT. Paris, Hachette, 1872. Et enfin les portraits gravés par Gilbert et par Boilvin pour les publications récentes : *Rabelais et son œuvre*, par *Eugène Noël*; le *Rabelais de poche*, par le même; *De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente*, d'Henri Martin.

Toutes ces productions de la fantaisie devront être remplacées désormais par le type du portrait mieux connu de Montpellier. Signalé sommairement par J. Bernier, au bas de la carte du Chinonais en 1697, ce portrait a été reproduit, un peu sans expression, dans la lithographie d'Ossian Tandon, de Montpellier, faite pour la notice sur Rabelais du Dr H. Kulnholtz (*Ephémérides*, t. VI, 1827). On ne trouve pas davantage l'accent de l'original dans la copie lithographique de E. Marsal : *Lith. Bœnh et fils*, Montpellier. *Œuvres de Rabelais de M. A. L. Sardou*. San Remo, J. Gay, 1874. La lithographie d'O. Tandon est reproduite par la photogravure dans *F. Rabelais à la Faculté de médecine de Montpellier*... par le Dr Gordon, 1876; et à l'eau-forte, sans signature, dans le *Rabelais médecin* du Dr F. Brémond. Paris, Ve Pairault, 1879.

La charmante notice de M. Georges d'Albenas est le premier travail qui ait été fait sur les portraits de Rabelais. Les auteurs de l'édition VARIORUM, 1823, s'étaient bornés à rassembler, sans aucune explication, successivement après le médaillon et le portrait en pied de Dévéria déjà signalés dans le premier volume; dans le deuxième, les reproductions 1° de *Sarrabat*, 2° de *De Monchy sculp.* avec les vers d'Armand Gouffé, 3° de la *contrefaçon* de Michel Lasne, 4° de l'*estampe* de la seconde édition des lettres écrites d'Italie avec les vers *Ille ego*, etc., 5° du portrait de *W. de Broen* (1), 6° du *médaillon* avec nœud de l'édition de Bastien, Paris, an VI; dans le troisième, le Rabelais de fantaisie de *Geoffroy sc*; dans le quatrième, la reproduction de la gravure (ovale) au pointillé d'*Ambroise Tardieu;* dans le cinquième, le médaillon de *P. Savart sculp.* 1777, *Sarrabat del.* Dans le sixième, 1° l'autre médaillon presque pareil, *Sarrabat del. — N. de Launay Sc.* 2° le François

(1) Il est sans indication de page.

Rabelais de *Desrochers* avec les vers de Gacon ; dans le septième, 1° un portrait *inédit*, ovale, bonnet carré différent. Draperie. Sans signature. Figure irrégulière, expression demi-sérieuse. 2° L'estampe de *Moncornet* avec la draperie et l'écusson aux lapins ; dans le huitième, le portrait de *Tanjé ;* dans le neuvième, 1° la petite lithographie de Delpech, 2° un dérivé de Sarrabat signé *Dévéria* del. 1825. *Bercomier sculp.* 3° Un médaillon d'après le buste de F. GATTEAUX enchassé dans un frontispice pour LES GRANDS HOMMES FRANÇAIS, signé *Normand fils del. et sc.* Chose bien remarquable ! Le portrait de Montpellier n'y est pas, ni le véritable Michel Lasne, ni la petite gravure originale de Léonard Gaultier ! Je comprends mieux qu'on ait laissé de côté le portrait, frontispice de François Chauveau.

Voici, pour mémoire, la liste des huit portraits que signale le père Lelong (*Bibliothèque historique de la France*, t. IV, p. 251) : 1° de M. Lasne, in-4°. — 2° N. Habert, 1699, in-4°. — 3° Moncornet, in-4°. — 4° M. Lasne, in-8. – 5° Desrochers, in-8. — 6° W. de Broen, in-8. — 7° Sarrabat, 1703, in-4°, en manière noire. — 8° N... en petit.

On pourra voir aussi que la note (*Iconographie*) ajoutée à l'article RABELAIS du dictionnaire de Larousse, est très incomplète et, de plus, remplie d'erreurs.

ÉDITIONS DES ROMANS DE RABELAIS

Quoique un peu en dehors de ce travail, je crois devoir placer ici un chapitre de *Bibliographie* des œuvres non médicales de F. Rabelais.

Les grandes et inestimables cronicques du grand et enorme geant Gargantua: contenant la genealogie, la grandeur et force de son corps; aussi les merveilleux faictz darmesqu'il fist pour le Roy Artus comme verrez ci-après. Imprimé nouvellement. 1532. A Lyon, pet. in-4 de 16 f. goth. (*Bibl. nat.* Y² + 817.)

Sous la même couverture cartonnée, on a mis : *Pantagrueline prognostication certaine véritable et infalible pour l'an mil DXXXIII* (1533) *nouvellement composée au profit et advisement de gens estourdis et musars de nature par maistre Alcofribas architriclin du dict Pantagruel.* S. l. n. d. même format, caractères plus petits, 4 feuillets. Sur le verso du dernier, l'écusson *vide* de François Juste reproduit dans le *Manuel de librairie* de Brunet.

Le grant Roy de Gargantua. — Les grandes cronicques du grant et enorme geant Gargantua, etc., s. d. A Lyon, pet. in-4 de 12 f. goth. (*Bibl. nat.* Y² ++ 817 c.)

Il y aurait une autre édition : Lyon, François Juste 1533, in-16 allongé de 23 f. goth. « Chronicques du grand et puissant geant Gargantua. »

Les grandes et inestimables chroniques ont été réimprimées : A Rouen, chez la Vᵉ Oursel, 1735, pet. in-8 de 14 pages (quatre derniers chapitres en moins). *Bibl. nat.* Y² 819 + A α. — Dans le *Maister Franz Rabelais* de Gott-

lob Régis. Leipsick 1832-1841. 3 vol. in-8, d'après l'exemplaire de la Bibl. de Dresde. — Par Sylvestre. Paris, Crapelet 1845, in-16 goth. — Avec les Recherches de Ch. Brunet sur les *éditions originales de Rabelais.* Paris, Potier, 1852, in-8. — Par le bibliophile Chenu. Paris, Pankouke 1853, in-12 elzevirien de 46 pages. — Par la librairie des Bibliophiles. La chronique de Gargantua, premier texte du roman de Rabelais. Paris. Jouaust 1868, in-16.

Le livre catalogué à la *Bibl. nat.* (Y² 817 A) : *Les chroniques admirables du puissant roy Gargantua, ensemble comme il eut a femme la fille du roy de Utopie, nommée Badebec, de laquelle il eut ung fils nommé Pantagruel, lequel fut roy des Dyspodes et des Amaurottes, et comment il mist à fin un grant geant nommé Gallimassue.* S. l. n. d. (probablement Paris 1533), pet. in-8 goth. de 68 f. est, suivant Sylvestre, Brunet et autres, une compilation faite avec le livre précédent, le Pantagruel paru en 1532 et un autre livre perdu où était l'histoire de Gallimassue. M. Paul Lacroix attribue à tort les *Chroniques admirables* à Rabelais, réimprimées à Paris, librairie des Bibliophiles, 1872, avec ce titre : La seconde chronique de Gargantua et de Pantagruel, précédée d'une notice par le bibliophile Jacob.

Pantagruel. *Les horribles et espouvantables faicts et prouesses du tres renomme Pantagruel, Roy des Dypsodes, fils du grant geant Gargantua, composez nouvellement par maistre Alcofribas Nasier. A Lyon, Claude Nourry, dict le prince.* S. d. (1). *Bibl. nat.* Y² 819 B. pet. in-4 goth.— *Pantagruel*, etc. S. l. n.d, contenant 23 chap. comme le précédent, même format goth. *Bibl. nat.* Y² 819 A. C'est ici qu'il faut placer la *Pantagrueline pronostication pour l'an* 1533 *nouvellement composée au prouffit*, etc., *par M. Alcofribas, architriclin du dict Pantagruel. Bibl. nat.* Y² 819 D. S. l. n. d. évidemment 1532. In-16 de 4 feuillets, caract. goth. difficiles à lire. Edition différente de celle de Claude La Ville ou de F. Juste. citée plus haut.

(1) 1532 ou 1533 au commencement, l'année finissant à Pâques.

Pantagruel (même titre). Paris, Jehan Longis. S. d. petit in-8 goth.

Pantagruel (idem). Lyon, Fr. Juste 1533, édition *augmentée et corrigée par maistre Jehan Lunel*, docteur en théologie.

Pantagruel (idem). S. l. E. de Marnef, 1533. In-12 goth. belle impression. *Bibl. nat.* Y² 819 C. On a mis sous la même couverture la *Pantagrueline pronostication pour* 1533. Caractères plus gros. (Un autre exemplaire du Pantagruel de E. de Marnef conservé à la *Bibl. nat.* n'a pas la pronostication)

L'édition du Pantagruel de 1534 présente quelques changements. Elle a 29 chapitres, le dixain de Salel. La Pantagrueline pronostication qui suit est augmentée des quatre Saisons, mais sans la phrase terminale : « O ô poulailles, faictes vous vos nidz tant hault ? » L'édition de 1537-1538 a trente-deux chap. Celle de 1542 de F. Juste en a trente-quatre.

Il y avait eu au moins trois éditions du Pantagruel quand fut publié en 1535 le Gargantua avec ce titre : GARGANTUA. ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ. La vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel jadis composée par l'abstracteur de quinte essence, livre plein de pantagruelisme. 1535. Lyon, Fr. Juste, in-16 allongé goth. Au verso du titre : « Amis lecteurs qui ce livre lisez, etc., VIVEZ JOYEUX. » *Bibl. nat.* Y² 817.

Gargantua. (Sans autre titre.) S. l. n. d. pet. in-4 goth. *Bibl. nat.* Y² ++ 817 B.

Gargantua. La vie inestimable. etc. Lyon. Fr. Juste, 1537. In-16 de 110 f. goth. *Bibl. nat.* Y² 817 G. (Il est probable qu'il y avait un Pantagruel avec ce Gargantua de 1537).

La magnifique édition illustrée S. l. (Paris, Denis Janot) 1537, in-16, caract. romains, contient le Gargantua, 128 feuillets, et le Pantagruel, 107 feuill. avec ce sous titre : *Pantagruel, roy des dipsodes, restitué à son naturel avec les faits et prouesses espouvantables : composées par feu M. Alcofribas abstracteur de quinte essence.* et à la fin,

sans pagination, la pantagruéline pronostication *pour l'an* 1538. *Bibl. nat.* Y² 817 B.

En 1538 parut le disciple de Pantagruel, qui n'est pas de Rabelais.

Désormais les deux premiers livres de Rabelais sont publiés ensemble et le Gargantua est devenu le premier livre. Trois éditions différentes en 1542, à Lyon : 1° Celle de François Juste, in-16 goth. avec fig. *Bibl. nat.* Y² 818. *La vie très horrifique du grand Gargantua, jadis composée*, etc., 155 feuill. — *Pantagruel, roi des dipsodes, restitué à son naturel*, etc., 134 f., suivi de la pantagruéline pronostication *pour l'an perpetuel*, qui finit au f. 147 et se termine par la phrase : « O ô poulailles, etc. » On a mis maladroitement sous la même couverture le *disciple de Pantagruel*, c'est-à-dire *Voyage et navigation que fit Panurge*, etc., imprimé à Paris par Denis Janot, S. d., c. rom., sans pagination.

2° L'édition d'Étienne Dolet. Lyon, 1542. Le célèbre imprimeur, profitant d'un privilège assez élastique (1), avait cru pouvoir publier l'œuvre de Rabelais en lui faisant subir quelques modifications, même dans le titre : *La plaisante et joyeuse histoyre du grand geant Gargantua, prochainement revueue et de beaucoup augmentée par l'autheur mesme*, in-16 avec figures, comprenant : *La vie inestimable du grand Gargantua*, etc., 282 pages ; *Pantagruel, roy des dipsodes*, etc., 32 chap., 231 pages ; suivi de la *pantagruéline pronostication pour l'an* 1542, qui finit à la page 252, et le *Voyage et navigation que fit Panurge, disciple de Pantagruel, aux isles incognues et estranges*, qui se termine à la page 350. *Bibl. nat.* Y² 819 Aa. (C'est le magnifique exemplaire de Yemenitz.)

3° Cette contrefaçon d'E. Dolet amena la publication immédiate des *Grandes annales ou croniques très véritables des gestes merveilleux du grand Gargantua et Pantagruel, son fils, roy des dipsodes : enchroniquez, par feu maistre Alcofribas, abstracteur de quinte essence*, 1542, S. l., avec la fameuse préface « L'imprimeur au lec-

---

(1) Du 6 mars 1537. « Pour ses livres et ceux des autres revues, etc. »

teur salut », qui se termine ainsi : « Tel est ce monsieur. Adieu, lecteur, ly et juge ». On croit qu'elle est de Rabelais. Dolet et lui n'étaient plus bien ensemble. Cette très curieuse édition contient : *La vie très horrifique du grand Gargantua* imprimée nouvellement, *Pantagruel, roy des dipsodes*, etc., 33 chap. Brunet dit à tort 34. Il n'y a que ces deux livres, l'un après l'autre, sans pagination. Pas de pantagruéline pronostication. Caractères gothiques. Sans nom d'imprimeur. *Bibl. nat.* Y² 819.

Le 19 septembre 1545, un privilège du Roi est accordé à Rabelais pour six ans « de faire imprimer........ ses dicts livres et consequens des faicts heroïques de Pantagruel. commençans au troisième volume, avec pouvoir et puissance de corriger et revoir les deux premiers....... » *qui ont été pervertis en plusieurs endroits.*

TIERS LIVRE *des faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel composez par M. Franc. Rabelais docteur en médecine et calloier des isles Hieres.*

L'auteur susdict supplie les lecteurs bénévoles soy reserver a rire au soixante dix huitième livre.

A Paris, chez Chrestien Wechel..... 1546. in-8 de 355 p. Caract. Italiques. 47 ch. et une table. *Bibl. nat.* Y² 824 A.

Une édition de Toulouse chez Jacques Fornier avec le privilège pour six ans, n'est pas à la *Bibl. nat.*

Le tiers livre... etc. *reveu et corrigé déligemment depuis les autres impressions avec privilège du roy pour six ans.* A Lyon 1547. in 16 de 297 pages. petits caractères romains. *Bibl. nat.* Y² 825 A.

Le tiers livre... etc. A Lyon par Pierre de Tours. S. d. in 16 de 256 pages. car. rom. 47 ch. et table comme les précédents. *Bibl. nat.* Y² 824. Il se retrouve dans les deux volumes suivants publiés à Lyon par Pierre de Tours. S. d.
I. *Gargantua-Pantagruel* et *pronostication.* in 16 de 464 p.
II. *Le tiers livre* in 16 de 256 p. et *le quart livre*, 100 p. (1).
Les quatre frontispices sont pareils. *Bibl. nat.* Y² 819 + A 1 et 2.

---

(1) Onze chapitres. Ancien prologue. Excepté le tiers livre, tout l'ouvrage est illustré de vignettes sur bois.

Tiers livre etc (pareil à Wechel) *nouvellement imprimé, reveu et corrigé et de nouveau istorié.* A Valence, par Claude La Ville 1547. in 16 de 272 p. car. rom. (un deuxième dixain de Jean Favre). Le quart livre (onze chap.). A Lyon 1548, sans pagination, carac. plus gros, a été mis sous la même couverture. *Bibl. nat.* Y² 825. On les retrouve dans une autre édition (réimpression bien postérieure à sa date, selon Brunet) sur laquelle on a beaucoup discuté. *Bibl. de l'E. de médecine* n° 41947. in 16 contenant : *La plaisante et joyeuse histoire du noble prince Gargantua.* A Valence, chez Claude La Ville. 1547. Ce premier livre a 245 pages ; *Le second livre de Pantagruel roy des dipsodes composé par M. François Rabelais docteur en médecine et calloyer des isles Hières plus les merveilleuses navigations du disciple de Pantagruel dict Panurge.* A Valence, chez Claude La Ville 1547. Pagination nouvelle. A la page 215, *Pantagruéline pronostication pour l'an* 1547, et à la page 234 *Voyage et navigation* etc. en tout 320 pages ; *Tiers livre* etc. A Valence, par Claude la Ville 1547. Nouvelle pagination 280 p.; Le quart livre (onze chap. toujours) 1548. S. l, commence à la page 283 et finit à la page 349. (Copie de Y² 825.)

Les deux premiers livres de cette édition de 1547, *sans les merveilleuses navigations* promises par le titre se trouvent à la *Bibl. Mazarine* n° 22204 A. (ouvrage incomplet probablement).

Deuxième privilège du Roi daté de St-Germain-en-Laye, le 6 août 1550, pour dix ans, accordé à Rabelais sur les instances du cardinal de Chatillon « de faire imprimer de nouveau ses livres qui ont été pervertis en plusieurs endroits. (D'autres livres scandaleux sont par lui totalement désavoués, comme faux et supposés).... ...... Pareillement mettre en lumière et vente la suite des faicts et dicts heroïques de Pantagruel. *Pour ce est-il que nous inclinans libéralement à la supplication et requeste dud. M. François Rabelais, exposant, et desirans le bien et favorablement traicter en cet endroit* ». etc.

Le tiers livre etc *revueu et corrigé par l'autheur sur la censure antique.* L'auteur susdit supplie les lecteurs

bénévoles soy reserver à rire au soixante et dix huitième livre. A Paris, Michel Fezandat 1552. in 8 de 170 feuillets, Table, 52 chap. donc augmentations importantes. *Bibl. nat.* Y² 827.

Item, *imprimé à Lyon par maistre Jehan Chabin sur la copie imprimée à Paris avec privilège du Roy* 1552. in 16. *Bibl. nat.* Y² 827.

Le quart livre des faicts et dicts héroïques du bon Pantagruel composé par M. François Rabelais docteur en médecine. A Paris, Michel Fezandat 1552, avec privilège du Roy. Dédicace « A très illustre et reverendissime Monseigneur Odet de Chatillon » datée du 28 janvier 1552. in 8 de 144 f. table. Achevé d'imprimer le 28 janvier 1552 (1553). Nouveau prologue. 67 chap. *Bibl. nat.* Y² 828.

— Autre édition pareille de Michel Fezandat. Paris 1552. in 16 de 182 feuillets. Le privilège porte à la fin : *Par le Roy le cardinal de Chatillon présent. Bibl. nat.* Y² 829.

— Autre édition de 1552. A la fin de la table, à Rouen *par Robert Valentin libraire.* in 16 (joli petit volume). *Bibl. nat.* Y² 829 A.

Le quart livre etc. *avec une briefve déclaration d'aucunes dictions plus obscures contenues en ce dict livre.* Nouvellement revueu et corrigé par le dict autheur pour la *dernière* édition. 1553. in 4°. pas de privilège. Pas de nom d'imprimeur ni de lieu. La briève déclaration est après la table. *Bibl. Nat.* Y² 830.

Rabelais meurt le 9 avril 1553.

La même année paraissent : *Les œuvres de M. Francois Rabelais docteur en médecine contenans la vie, faicts et dicts héroïques de Gargantua et de son fils Panurge* (sic) *avec la prognostication pantagrueline.* S. l. (Paris) 1553. in 16 de 932 pages. Les deux premiers livres imprimés sur l'édition de Lyon F. Juste 1542. Le deuxième livre, p. 213, porte *revueu et corrigé pour la 2e édition.* Après le prologue, le dixain nouveau d'un inconnu *composé à la louange du joyeux esprit de l'auteur.* Le tiers livre, p. 404, sur les éditions de 1546 et 1547, quand on avait celle de 1552 ! Le quart livre, p. 646, *revueu et corrigé pour la 2e édition* ;

et, p. 916, pantagrueline prognostication pour l'an perpétuel. Les tables des quatre livres ensemble, à la fin. *Bibl. nat.* Y² + 834.

Les œuvres etc. même titre, où l'on a rétabli cependant le mot *Pantagruel. S.* l. 1556. in 16 de 740 pages. La pantagrueline prognostication pour l'an perpétuel est à la page 727. Puis après la table des quatre livres ensemble, vient *la brièfve déclaration d'aucunes dictions plus obscures* pour le quatrième livre, l'épitre liminaire et le prologue qui le précède. *Bibl. Nat.* Y² 834. Charmante édition en très petits carctères.

Les œuvres etc., *de Gargantua et de son fils Panurge* (sic)... A Troyes, par Loys qui ne se meur point (Louis Vivant) 1556. Deux parties en un volume in-16. Les deux premiers livres ensemble, 415 p. ; les deux autres avec la pantagruéline pronostication, 547 p.

Je n'inscris pas ici l'édition de Jean Martin, 1558, qui évidemment a paru plus tard.

Les *œuvres* etc., (même titre) S. l. 1559. in-16 en deux parties. Les deux premiers livres, 418 p. ; les deux autres, 533 p. Ici la pantagruéline pronostication suit le deuxième livre et est mieux à sa place.

En 1562, *l'isle sonnante*, 16 chap. fragment du *cinquiesme et dernier livre des faicts et dicts héroïques du bon Pantagruel, composé par M. François Rabelais, docteur en médecine, auquel est contenu la visitation de l'Oracle de la dive Bacbuc, et le mot de la Bouteille : pour lequel avoir, est entrepris tout ce long voyage.* Nouvellement mis en lumière. S. l. 1564, in-16 de 113 feuillets, en réalité 106, les chiffres sautant de 16 à 23. A la fin, après la table des chapitres, l'épigramme : « Rabelais est-il mort ? voicy encore un livre... » signée *Nature Quite* (Jean Turquet). *Bibl. Nat.* Y² + 831. Deux exemplaires.

Item (même titre et imprimé à nouveau page par page). A Lyon, par Jan Martin 1565, in-16 de 113 p. c'est-à-dire 106. Prologue au lieu de préface. *Bibl. Nat.* Y² 831.

Le cinquiesme et dernier livre.... imprimé l'an 1565. S. l. in-8. Après le feuillet de l'épigramme à la fin, sur un feuillet plié est donné pour la première fois le *dessin de la bouteille* avec les vers non séparés. *Bibl. Nat.* Y² 832.

Ce cinquième livre séparé, in-16, a été réuni aux *œuvres* de 1559 : 1er et 2e livres, 418 p. 3e et 4e, 533 p., pour faire les éditions de Lyon 1564 et 1565. L'ouvrage est ainsi divisé en trois parties.

Les œuvres de maistre François Rabelais d. en m. contenant cinq livres de la vie etc.. *plus la prognostication pantagruéline avec l'oracle de la dive bocbuc et le mot de la bouteille. De nouveau vueu et augmenté de ce qui s'en suit outre les autres impressions, les navigations, et isle sonnante, l'isle des apedeftes, la cresme philosophale avec une épistre limosine, le tout par M. Fr. Rabelais.* A Lyon par Jean Martin 1567., in-16 en trois parties : 1° premier et deuxième livres, 320 p., 2° troisième et quatrième, 408 p., 3° cinquième livre, 160 p. Puis sans pagination : l'épistre du Limosin, le dixain pour indaguer, la cresme philosophale et le distique *Francisco Rabelesio poeta sitiens ponebat.*

Vita, Lyæe, sitis ; liquisti, flebis, adures :
Membra, hominem, tumulum ; morte, liquore, face.

qu'il faut lire : *Vita liquisti membra morte, Lyæe flebis hominem liquore, sitis adhures tumulum face.* La pantagruéline pronostication est après le deuxième livre. L'image de la bouteille à la page 141 du cinquième livre. Cette édition type n'est pas à la *Bibl. Nat.*

Item titre très légèrement modifié. A Lyon par Jean Martin 1569, in-16. 1ere partie, 320 p.; 2e 408 p.; 3e 160 p. Le cinquième livre et ce qui suit est tout à fait pareil.

La première édition « A Lion, par Pierre Estiart, 1571 » demande qu'on s'y arrête un peu. Brunet (*Recherches sur les éditions de Rabelais*, 1852, p. 122), n'avait pu la voir. Je l'ai vue au mois de mai 1882, à la vente des livres rares et précieux de la bibliothèque d'un amateur anglais (n° 240

du catalogue, Paris, Porquet, 1882). Même titre et même pagination que l'édition de J. Martin, 1567. Le titre est dans un cadre élégamment orné. Au verso, se trouve un portrait de Rabelais avec le dixain : *Aux lecteurs.* Le même portrait est seul au verso du titre du tiers livre (2ᵉ partie). Il est répété une troisième fois au verso du titre du cinquième livre (3ᵉ partie), avec le quatrain signé *Nature Quite.* C'est un médaillon rond (0,033 de diamètre) tête nue, vue de profil, sans bonnet carré. Le costume ne semble pas être celui d'un professeur de médecine. Dans l'exergue on a mis après coup M. FRANÇOIS RABELAIS. De même que dans les éditions de 1547, on avait imprimé des gravures appartenant à d'autres ouvrages; ici l'éditeur Pierre Estiart a dû choisir le portrait d'un inconnu pour en faire M. François Rabelais.

— A Lyon, par Pierre Estiart, 1573, in-16. 1ʳᵉ partie 402 p.; 2ᵉ 576 p.; 3ᵉ *cinquième livre*, 210 p. Anvers, par Fr. Nierg.

— (Même titre que pour l'édition de 1567). A Lyon par Pierre Estiard, 1574. Il y a *précédentes* impressions au lieu de *autres*. Premier et deuxième livres 402 p. sans pantagruéline pronostication; troisième et quatrième livres 576 p.; le cinquième livre 209 p. A Anvers, par Fr. Nierg 1573 (1). 48 chap. table. Epistre du limosin etc. *Bibl. Nat.* Y² 834 B.

Les œuvres..... contenans..... outre les autres impressions....... En Anvers, par François Nierg 1579. La pantagruéline pronostication après le deuxième livre, p. 407, le *tiers livre* p. 425, le *quart livre* p. 687, le *cinquiesme livre* p. 965. L'épigramme signée *Nature Quite* est sur le titre. En tout 1150 pages. La gravure de la bouteille avec les vers non séparés est à la page 1151. Au bas on lit : *En Ino Alithia L. V. ch.* 37 *p.* 1111. Table des cinq livres. C'est la première fois que le cinquième n'a pas de pagination à part. *Bibl.Nat.* Y² 834 C. (2).

A Lyon, Estiart. 1580. Edition non portée au *manuel du libraire* de Brunet.

Les œuvres... contenans... augmenté de ce qui s'en-

suit... et de deux autres épistres à deux vieilles de différentes mœurs (la première fois). A Lyon, par Jean Martin 1584 in-16, correspondant page par page avec Y² 834 B, c'est-à-dire l'édition de Nierg pour Pierre Estiart. Les deux premiers livres ensemble, 402 p.; le troisième et le quatrième, 576 p.; le cinquiesme, 210 p. La bouteille avec les vers non séparés, est à la page 199. La pantagruéline, pronostication, sans pagination, est terminée par le mot : Fin. Viennent ensuite l'épistre limosine, le dixain, la cresme phil. et le blazon de la vieille et le contre blazon. *Bibl. nat.* Y² 835.

Autre édition de 1584. Les deux premiers livres, 388 p.; les troisième et quatrième, 404 p.

A Lyon, Jean Martin, 1586, in-16. — Ibid. 1588.

A Lyon, Jean Martin, 1588, in-12. Les deux premiers livres, 347 p.; le troisième et le quatrième, 469; le cinquième 166 p.

N'est-ce pas ici qu'il faudrait placer l'édition de 1558 ?

Les œuvres... contenant cinq livres de la vie, faicts, etc... *plus la prognostication pantagruéline avec l'oracle de la dive Bacbuc et le mot de la bouteille. Augmentée des navigations et isle sonnante, l'isle des Apedefres* (Sic). *La cresme philosophale avec une épistre limosine et deux autres épistres à deux vieilles de différentes mœurs. Le tout par Me François Rabelais.* A Lyon, par Jean Martin, 1558, in-12. Les deux premiers livres, 347 p.; le troisième et le quatrième, 469 p.; le cinquième, 166 p. L'image de la bouteille est à la page 157. Après la table du cinquième livre, vient la prognostication pantagruéline, etc. Le mot Fin est au-dessous du contre-blazon. Le distique de Théodore de Beze, au dos du titre, présente de grosses fautes. *Tractant* et *Vnicat* pour *Tractantem* et *Vincat*. Beaucoup d'autres fautes encore dans le cours de cette contrefaçon publiée sous le nom de Jean Martin. *Bibl. nat.* Y² 834 A.

— (Même titre que l'édition de 1584). A Lyon, par Jean

(1) Même fleuron à la dernière page pour Estiart et pour Nierg.

(2) Exemplaire avec fermoir, rempli de notes par Jamet, 25 mars 1773.

Martin, 1593, in-12. Les deux premiers livres, 170 feuillets; le troisième et le quatrième 231 f; le cinquième toujours à part, 84 f. Il porte aussi sur son titre la date 1593. L'image de la bouteille, avec les vers *séparés*, est dans le 35e chapitre au f. 79. A la fin, pantagruéline prognostication (sans pagination), l'épistre limosine, le *huictain* pour indaguer. la cresme et le distique « Vita, Lyæe, sitis, etc. » Les deux épistres à deux vieilles de différentes mœurs. Le distique *De Francisco Rabelesio* de Th. de Beze est rétabli dans son état primitif :

Qui sic nugatur tractantem ut seria vincat,
Seria cum faciet, dic, rogo, quantus erit ?

Bibl. nat. Y² 835 Aa. Beau livre.

Les œuvres de M. François Rabelais, docteur en médecine, contenans la vie, les faicts et dicts héroïques de Gargantua et de son fils Pantagruel avec la prognostication pantagruéline 1596. S. l. Ce titre encadré. Edition plus exacte que les autres selon Le Duchat; in-16 de 800 pages, qui se termine par la pantagruéline pronostication. Elle donne ensuite la *briève déclaration d'aucunes dictions plus obscures contenues au quatrième livre*. Puis, les tables des quatre premiers livres. Le cinquième livre a été ajouté : au bas du titre, il y a : A Lyon, par Pierre Estiart, 1596, in-16 de 193 pages, *imprimé en italique*, avec l'épistre du *lymosin de Pantagruel* p. 185 : le dixain, p. 190; la *chresme* philosophale, p. 191 ; puis la table. Les épistres à deux vieilles de différentes mœurs n'y sont pas. L'image de la bouteille avec les vers séparés est à la page 175. *Bibl. de l'Ecole de médecine* n° 41948.

Une autre édition de 1596, Lyon, Jean Martin, le cinquième livre, titre à part, 1596, serait conforme à l'édition de 1558.

— A Lyon. Jean Martin, 1599. Les deux premiers livres, 322 p. ; le troisième et le quatrième. 435 p. ; le cinquième. 154 p. (De l'Aulnaye donne les mêmes chiffres pour une édition de 1568.)

Il y aurait encore une édition de Jean Martin, Lyon 1600 (in-12. les deux premiers livres, 347 p. ; le troisième et le

quatrième, 469 p. ; le cinquième, 166 p.), pareille aux suivantes, qui elles-mêmes sont conformes à celle de 1558, avec ce changement dans le titre : *Dernière édition de nouveau revue et corrigée.*

— A Anvers, par Jean Fuet 1605 (1), Les deux premiers livres, 347 p., le troisième et le quatrième, 469 p. ; le cinquième, 166 p. L'image de la bouteille avec les vers non séparés, à la page 157. puis le reste. *Bibl. nat.* Y² 836, 1 et 2.

— A Lyon, par Jean Martin 1608. *Le tout de nouveau revu, corrigé et restitué en plusieurs lieux*, in-12, même nombre de pages. Le cinquième livre porte la date 1608 sur son titre. Prognostication pantagruéline et le reste comme pour la contrefaçon de 1558. *Bibl. de l'Ecole de médecine* n° 41949. (Une autre édition de 1608, a le même titre un peu différemment imprimé).

— A Troye, par Loys qui ne se meurt point, 1613. in-12, tout à fait pareil au précédent, mais imprimé de nouveau page par page. Il faut chercher avec soin pour trouver les différences. Ch. Brunet (ouv. cit. p. 124) dit à tort que cette édition de Troyes doit être pareille pour les quatre premiers livres, à celle de 1556 à Troyes chez le même libraire (Louis Vivant.) *Bibl. de l'Ecole de médecine* n° 41950.

Selon Ch. Brunet, de nombreuses contrefaçons auraient jeté une certaine confusion dans les éditions de Jean Martin, de Pierre Estiart, de François Nierg, de Jean Fuet et de Louis Vivant, qui ont toutes entre elles plusieurs points de ressemblance. Il faut en distinguer pour les mettre hors ligne, celles des années 1567-1571-1579-1584-1593-1596.

Les œuvres de maître François Rabelais, docteur en médecine, contenant cinq livres, etc. *Imprimé suivant la première édition censurée en* 1552. S. l. (probablement Paris) 1626, in-8 de 1106 pages (2), gros caractères. Cette édition dont s'est servi Le Duchat n'a pas les pièces complé-

(1) Une précédente en 1602.

(2) Mais ce nombre n'a pas d'importance, parce que la pagination a été très mal observée. Ainsi de 163 on passe à 260. — de 307 à 238. — de 310 à 261. — de 673 à 638. — de 804 à 905. C'est environ 1072 pages.

mentaires annoncées sur le titre. Le cinquième livre qui aurait été fait sur l'édition 1565, ne contient pas le chapitre des Apedeftes.

L'édition de 1655, mentionnée aussi par de l'Aulnaye, S. l., devait ressembler à la précédente.

Viennent maintenant les éditions de Hollande, *A la sphère*, que, malgré les observations critiques de Ch. Brunet, je place ainsi :

Les œuvres de M. François Rabelais, docteur en médecine, augmentées de la vie de l'auteur (1) *et de quelques remarques sur sa vie et sur l'histoire, avec la clef et l'explication de tous les mots dificiles* (Sic). Tome premier, à Bruxelles, chez Henri Frix, vis-à-vis la Madelene, 1659. La même date est déjà sur le premier feuillet au-dessous du faux titre RABELAIS. Ce premier volume a 488 pages (2), plus la table des chapitres des trois premiers livres qui le composent. Le tome second, même titre avec la même faute, sphère pareille, à Amsterdam, chez Adrien Moetjans, à la librairie française, 1659 (il n'appartient pas à une édition différente), a 459 pages. La pantagrueline pronostication est à la page 357, après le cinquième livre. Puis les pièces complémentaires, l'alphabet de l'auteur français à la page 389, la table des chapitres des quatrième et cinquième livres, et enfin la clef *du* Rabelais. Il n'y a ni briève déclaration d'aucunes dictions, etc, ni éclaircissements. *Bibl, nat.* Y[2] 837 B. Deux volumes in-12 (3). J'ai moi-même un exemplaire de cette singulière édition, et j'en connais un autre dont les deux tomes sont de Henri Frix.

Les œuvres de François Rabelais docteur en médecine dont le contenu se voit à la page suivante. Augmentées.. avec l'explication de tous les mots difficiles. Elzevier 1663, in-12 allongé de 946 pages. Ce « livre cher mais nullement estimable », correspond page par page avec le précédent. Le premier volume 488 p. contient les trois premiers livres

---

(1) Par Sévole de Ste-Marthe, déjà publiée en tête des *Epistres écrites d'Italie*. Paris, 1651.

(2) Les pages 215 et 216 sont répétées. Le troisième livre n'est pas entier. Les pages de la préface sont interposées.

(3) Ch. Brunet (*ouv. cité*) qui ne sait pas s'ils appartiennent à une ou deux éditions, les croit à tort imprimés à Rouen en 1669.

et la *clef de Rabelais* avec les pages 215 et 216 répétées et le troisième livre incomplet. Dans le deuxième volume, la pagination continue. A la page 868 est l'alphabet de l'auteur français; p. 941, *Briève déclaration d'aucunes dictions plus obscures contenues au quatrième livre......* outre celles qui sont dans l'alphabet; p. 944, éclaircissements de quelques endroits difficiles du Rabelais (trois pages); table des chapitres des quatrième et cinquième livres et encore la *clef de Rabelais* (1) *Bibl nat.*, Y² 837 C.

— Même titre S. l. 1666, petit in-12 (*Catal. de la collection Rabelaisienne de M. le Dr Henri de Guillin d'Avenas.* A. Chossonnery 1877, n° 10. Même pagination.

— Même titre avec cette légère modification: avec *la clef et* l'explication de tous les mots difficiles (S. l.) 1669, in-12. Le premier volume porte au-dessous du titre 1659 et sur le feuillet qui précède, 1669 au-dessous du mot RABELAIS, 488 pages. Le deuxième volume. 459 pages, a au-dessous du titre la date 1669. Toujours imprimés page par page sur les précédents, mêmes fautes. Le premier changement qu'on observe est à la fin du deuxième volume, à la sixième page de l'alphabet de l'auteur. Il n'y a pas de briève déclaration ni d'éclaircissements. La clef *du* Rabelais, (une seule) est à la fin du second volume. La *sphère* ici n'est pas absolument pareille à celle des éditions de 1659. *Bibl. nat.* Y² 837 D.

— Même titre avec cette légère variante : *l'explication de tous les mots difficiles et la clef nouvellement augmentée.* S. l. (probablement Bruxelles à cause des fleurons de Foppens) 1675, petit in-12 de 946 pages. C'est une reproduction de l'édition de 1663 (*Catal. cité*, n° 12).

— Même titre que précédemment S. l. 1691, petit in-12. Edition de Bruxelles qui reproduit page par page, celle de 1675. (*Catal. cit.*, n° 13). La clef de Rabelais est avant la table du premier volume.

EDITION DE LE DUCHAT. — *Œuvres de maître François Rabelais, publiées sous le titre de Faits et Dits du Géant Gargantua et de son fils Pantagruel, avec la prognostication*, etc. *Nouv. édit. où l'on a ajouté des remarques*

---

(1) On se demande comment Brunet (*ouv. cit.*) a dit que la clef de Rabelais n'était pas dans cette édition. (P. 126, note.)

historiques et critiques sur tout l'ouvrage, le vrai portrait de Rabelais, la carte du Chinonnois, le dessein de la Cave peinte, et les différentes vues de la Divinière, métairie de l'auteur. Amsterdam, Henri Bordesius 1711. VI vol. petit in-8. Cet édition précieuse n'est pas à la *Bibl. nat.* Elle est remplacée par une contrefaçon trompeuse, sous la même date, VI tomes en V vol., papier plus gros. Le frontispice et le portrait ne sont plus signés : W. de Broen. Les armes de Raby Wentworth, en tête de la dédicace, ne sont plus gravées sur cuivre. *Bibl. nat.* Y² 840.

— S.l. 1725, comme la contrefaçon précédente.

— Même titre. *Nouvelle édition augmentée de quelques remarques nouvelles.* S. l. (Paris, imprimerie de Prault) 1732. VI tomes en V vol in-8, figures gravées de nouveau par J. B. Scotin. *Bibl. nat.* Y² 841. Bel exemplaire à la *Bibl de l'Ec. de méd.*, n° 41952.

Œuvres de maître François Rabelais avec des remarques historiques et critiques de M. Le Duchat. Nouvelle édition ornée de figures . .. augmentée de ses lettres et de plusieurs pièces curieuses et intéressantes. Amterdam, J. F. Bernard 1741. III vol. in-4. *Bibl. nat.* Y² 842. — Réédité à Niort par S. Favre 1875. V. vol. et un *album* de photogravures.

Le Rabelais moderne..... (par l'abbé de Marsy). Amsterdam J. F. Bernard 1752. V tomes en VIII vol. in-12. Au commencement du premier volume est la vie de Rabelais par le père Niceron. Divers documents ont été pris à l'édition de 1741.

Œuvres choisies de M. François Rabelais..... (par l'abbé Pérau). Genève, Barillot 1752. III vol. in-12. Notice sur Rabelais d'après des documents nouveaux.

Après ces deux essais malheureux, on revient aux œuvres pures de Rabelais.

— 1767. II vol. in-12.

— A Genève 1782. IV vol. in-32 (Catal. cit. n° 20).

— A Londres et à Paris, chez J. F. Bastien 1783, II vol. in-8. *Bibl. nat.* Y² 842 C. Dédicace : *Aux mânes de Fr. Ra-*

belais. « Absolument purgée de toutes les fautes qui s'étaient glissées dans l'édition de 1741. » L'éditeur a ôté aussi ce qui était *inutile*.

— A la Haye et se trouve à Paris, hôtel de Bouthillier 1789, III vol. pet. in-12. Edition rare, inconnue à Brunet (*Catal. cit.* n° 22).

— Nouvelle édition ornée de 76 gravures. Paris, Bastien, an VI (1798). III vol. in-4. *Bibl. nat.* Y² 842 Cb.

— Paris, Th. Desoer 1820. III vol. in-18 avec figures au trait, publié par de l'Aulnaye, Glossaire étendu. *Bibl. nat.* Y² 842 C. — Deuxième édition. Paris, Louis Janet 1823, III vol. in-8.

— Edition VARIORUM, par Esmangart et Eloi Johanneau. Paris, Dalibon 1823-1826. VIII vol. gr. in-8. Un neuvième volume contient les *Songes drôlatiques* (1) qui ne sont pas de Rabelais. *Bibl. nat.* Y² 842 D.

— Paris, London et Bruxelles, Langlet 1836. VII vol. in-18 avec fig. Compilation, nouvelle vie de Rabelais (*Catal. cit.* n° 27).

— Paris, Ledentu 1837, gr. in-8 à deux colonnes. Reproduction de l'édition du savant de l'Aulnaye.

— Paris, Aug. Desrez 1838. Même cliché pour le *Panthéon littéraire*. Le titre seul est changé.

— Edition augmentée par le bibliophile Jacob. Paris, Charpentier 1840. Gr. in-18. — 1851, 1853, 1857, 1868. De cette dernière année 40 à 50.000 exemplaires.

— Edition de Burgaud des Marets et Rathery. Paris, Firmin-Didot 1870. II vol. gr. in-18. — Notice biographique très intéressante et commentaires nouveaux. Deuxième édition 1880.

— Paris, P. Jannet, 1858-72. II vol gr. in-18.

— Paris, E. Picard 1867-74. L'éditeur P. Jannet VII vol. petit in-18 (avec la notice et le glossaire index de L. Moland).

— Par Louis Barré. Paris, Garnier. 1860 gr. in-18.

— Illustré par G. Doré. II vol. gr. in-fol. 1873.

— Par Ch. Marty-Laveaux. Paris, Lemerre 1868 (en cours de publication), petit in-8. Eaux fortes de Braquemond.

---

(1) Première édition 1565.

Les quatre livres de maistre François Rabelais, suivis du manuscrit du cinquième livre, publiés par les soins de A. de Montaiglon et Louis Lacour. Paris, Jouaust. Académie des Bibliophiles, 1868-72. III v 1 in 8.

EXAMEN D'UN ARTICLE RÉCENT SUR F. RABELAIS

Après ces longues et minutieuses recherches, j'ai été curieux de savoir comment les Dictionnaires de médecine les plus récents avaient résumé l'histoire de Rabelais. Le *Dict. de la méd. anc. et mod.* de Dezeimeris, n'a pas jugé à propos de faire figurer le grand satyrique parmi les médecins célèbres. L'article Rabelais (François) du *Dict. Encycl. des sc. méd.* 3e série, T. 1er page 357, 1874, ne peut être apprécié que sous forme d'*Errata*.

La plus grosse faute du Dr A. Chéreau, qui a signé cet article, a été de n'avoir pas lu la notice si recommandable de M. Rathery. (*Œuv. de Rabelais*, de Burgaud des Marets et Rathery. Paris, Firmin-Didot, 1870). Il n'aurait pas mis : Ligne 1, *Né en* 1483. C'est presque dix ans trop tôt.

.... *Mort non loin de l'année* 1553. Cette date est bien moins douteuse que l'autre. Et c'est même parce que l'on a admis que Rabelais avait vécu soixante-dix ans, qu'on a été obligé de reporter sa naissance à 1483, comme l'a fait remarquer le père Niceron aux premiers mots de sa notice.

Ligne 2. *La vie de cet homme fut assez singulière*. N'est-ce pas ainsi que doivent s'exprimer ceux qui ne la connaissent pas?

Ligne 3. *Il prit l'habit religieux. d'abord chez les moines de l'abbaye de Seuilly*. Lisez qu'il fut envoyé à l'école dans cette abbaye à l'âge de huit à neuf ans.

Ligne 4. *Puis au couvent de la Basmette, à Angers*. Lisez qu'il alla terminer ses humanités à la Basmette, près Angers, le couvent était à plus d'un quart de lieue de cette ville.

...... *Enfin chez les cordeliers de Fontenay-le-Comte*.

on ne prend pas ainsi trois fois l'habit. C'est, en effet, à Fontenay qu'il entra dans l'ordre mendiant des Cordeliers de Saint-François.

Lignes 5 et 6, *fut élevé aux ordres sacrés. se fit remarquer par la diversité de ses connaissances, surtout par celle des langues et eut aussi des succès dans la prédication.* Oui, en 1519. à Fontenay où il compléta ses études fort négligées jusque-là. Il y apprit à fond le grec avec Pierre Amy.

Lignes 7, 8, 9. *Mais son humeur bouffonne s'accordait fort peu avec l'austérité de son état pour qu'il pût longtemps s'y maintenir. Une espièglerie, regardée alors comme sacrilège, dont il se rendit coupable, lui attira un traitement fort rude à la suite duquel il fut enfermé.* M. Chéreau fait sans doute allusion à cette statue de saint François que Rabelais aurait enlevée de son socle pour s'offrir lui-même à l'adoration des fidèles, en les aspergeant, ajoute-t-on, d'une eau qui n'était rien moins que bénite. Laissons cette fable absurde. La vérité est, pour Rabelais comme pour Pierre Amy, que leur instruction et leur liberté d'allures excitèrent la jalousie et la défiance de leurs frères ignorants et fanatiques. Une perquisition fut faite dans leurs cellules. On confisqua livres et papiers, et les hérétiques *hellénisants* furent mis au secret. La persécution aurait été plus loin peut-être. mais ils quittèrent le couvent en 1524, protégés par André Tiraqueau. les Brisson et le grand Budé .....

Lignes 10, 11, 12: *Il résolut alors de secouer le joug qu'il s'était imposé, et quoi qu'on lui eût obtenu de Clément VII la permission de passer dans l'ordre de Saint-Benoît au monastère de Maillezais. il n'en jeta pas moins le froc aux orties.* C'est-à-dire que, passé dans l'ordre de Saint-Benoît, il finit par prendre, avec l'autorisation de Geoffroy d'Estissac son supérieur et son ami, l'habit de prêtre séculier, afin de pouvoir courir le monde, toujours pour s'instruire. Ce que M. Chéreau exprime en disant :

Ligne 13. *Et mena pendant quelque temps une vie assez vagabonde.* Rabelais dans sa supplique au pape Paul III avait écrit : *per seculum diu vagatus fuit..... per tantum temporis ita vagabundus incurrit*, ce qui est bien différent de mener une vie assez vagabonde.

Lignes 14 et 15. *S'étant ensuite rendu à Montpellier, il étudia la médecine, fut reçu docteur et publia une édition latine de quelques écrits d'Hippocrate.* Ceci veut dire qu'il se fit immatriculer à la célèbre Faculté le 17 septembre 1530, que, bachelier deux mois après, il fut licencié vers le mois de mars 1532. Il était médecin et non docteur quand il vint à Lyon, où il publia une édition des Aphorismes et de quelques ouvrages d'Hippocrate et de *Galien* traduits en latin, revus et corrigés par lui, et qu'il fit suivre du texte grec des aphorismes. 1532. Un deuxième volume des lettres médicales de Jean Manard de Ferrare, etc. M. Chéreau ne dit pas non plus qu'il fut médecin d'un hôpital de Lyon, qu'il fit deux voyages à Rome en 1534 et 1535, avant de retourner à Montpellier prendre le grade de docteur, le 22 mai 1537, et y professer ensuite jusqu'en 1538.

Lignes 15, 16, 17, 18, 19. *Un arrêté provoqué par le chancelier Duprat avait aboli les privilèges de la Faculté de médecine de Montpellier. Cette Faculté députa Rabelais auprès du chancelier pour plaider sa cause, il y réussit et en reconnaissance de ce service, l'Université décida que tout médecin appelé au doctorat se revêtirait désormais de la robe de Rabelais.* Cette légende avait déjà été réfutée par Astruc. Quand à la prétendue robe de Rabelais, elle se revêtait dès qu'on était admis au baccalauréat. Le bachelier entrait au conclave en robe rouge.

Lignes 20, 21, 22. *De là cette légende non encore effacée, que les nouveaux docteurs de Montpellier ont encore aujourd'hui, comme il y a 300 ans, l'honneur de glisser sur leurs épaules la toge même de l'auteur de Pantagruel.* Au lieu de dire *la toge même*, il fallait faire remarquer que cette prétendue robe de Rabelais avait été renouvelée au moins deux fois, en 1612 et en 1720.

Lignes 23, 24, 25, 26. *Après avoir exercé la médecine à Montpellier et à Lyon, Rabelais suivit à Rome le cardinal Du Bellay qu'il connaissait depuis sa jeunesse et qui lui montra toujours de l'amitié. Ce fut sans doute au crédit de ce protecteur qu'il dut la nouvelle bulle de translation qui l'envoyait dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, dont il allait faire un chapitre.* Rabelais n'exerça point la médecine à Montpellier, et c'est à son second voyage à

Rome avec le cardinal du Bellay, à la fin de 1535, qu'il obtint du pape Paul III, la bulle qui l'absolvait du crime d'apostasie, et lui permettait d'entrer dans le couvent de l'ordre de Saint-Benoît qui voudrait bien le recevoir, et cela avant sa réception au doctorat, le 22 mai 1537. Il lui fallut une seconde bulle pour régulariser son entrée à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Mais ici, de longues explications étaient nécessaires, et mieux eût valu se taire que d'arranger les choses de cette façon.

Lignes 27 et 28. *Quoi qu'il en soit, de cordelier devenu bénédictin; de bénédictin médecin et de médecin chanoine, Rabelais devint en* 1545 *curé de Meudon.* D'abord Rabelais n'a pas cessé d'être médecin depuis 1532 et de faire de la médecine gratis jusqu'à sa mort. De plus, il a été nommé à la cure de St-Martin de Meudon, le 18 janvier 1551. — Il y resta à peine deux ans puisqu'il dut la quitter le 9 janvier 1553. Voir la notice de M. Rathery, p. 57 et 61.

Ligne 29. *et ne parut pas plus appelé à cet état qu'à ceux qu'il avait abandonnés.* Tout le monde au contraire est de l'avis de Colletet (*Histoire des poètes français*). « Il « desservit cette cure avec toute la sincérité, toute la pru- « d'homie et toute la charité que l'on peut attendre d'un « homme qui veut s'acquitter de son devoir...... Marque « du grand soin qu'il apportait à faire sa charge et à se faire « aimer de ceux dont son évêque lui avait donné la direc- « tion spirituelle. » Bernier (*ouv. cit.* p. 13) dit aussi : « La « tradition même de Meudon le représente comme un vi- « gilant pasteur, honnête, charitable au point de montrer « le plein chant aux enfants de ses paroissiens. Il était en- « core hospitalier, homme de conseil et né pour la con- « duite des affaires comme pour celle des maladies, qu'il « continua suivant la dispense qu'il en avait de souverain « pontife. »

Ligne 30. *Comme nous venons de le dire, il mourut en* 1553 *et était âgé de* 69 *ans.* j'ai déjà relevé cette dernière erreur.

Ligne 31. *C'est en* 1535 *que Rabelais fit paraître son Pantagruel.* L'année 1535 est celle de l'apparition de Gargantua. Le Pantagruel avait paru en 1532. Il y en avait déjà trois éditions en 1535, quand fut publié, à Lyon, le Gargantua.

Lignes 31, 32, 33 et page 358 ligne 1. *Trois années auparavant, il avait égayé ses contemporains par les grandes et inestimables croniqs du grand et énorme géant Gargantua qu'il faut bien se garder de confondre avec le Gargantua formant le premier livre des œuvres de Rabelais.* C'est la seule phrase sans faute jusqu'à présent.

Ligne 3, 4 et 5. *Le succès qu'il obtint donna naissance au Pantagruel et par suite aux différents livres de cet étonnant Gargantua si supérieur au premier.* Ceci n'est pas exact. Il n'y a pas différents livres de Gargantua. Il n'y en a qu'un. Il aurait fallu dire : et par suite à cet étonnant Gargantua....., et aux autres livres du bon Pantagruel.

Ligne 6 et 7. *Cette composition bouffonne et satyrique où l'auteur décrit avec une gaité cynique les mœurs de son siècle, où il développe avec joie les turpitudes de tous les rangs......* Que peut valoir une appréciation qui commence ainsi? Ceux qui regardent Rabelais comme un bouffon de cette espèce ne l'ont pas compris ! Un peu plus de soin donné à la Biographie du médecin aurait mieux valu certes, que cet énorme morceau de deux pages dont le *dictionnaire encyclopédique* n'avait que faire.

Je passe à la ligne 44 de la page 359. *On peut voir dans Barbier* (Manuel de librairie), *la liste des plus rares et recherchées éditions des ouvrages du curé de Meudon.* Barbier pour Brunet. Et puis, pourquoi dire les ouvrages du curé de Meudon au lieu des œuvres de maître F. Rabelais ?

Ligne 49 et dernière. *Au reste, Rabelais ne s'est pas toujours occupé de compositions extravagantes.* Extravagantes! c'est écrit. (Traiter ainsi le sublime bouffon !) Page 360, lig. 1 et 2, *il a consacré aussi ses loisirs à traiter des sujets sérieux. On peut citer la publication suivante qui est due à ses soins.* Une nouvelle édition de livres classiques ! l'exemple est assez mal choisi. Ce n'est pas traiter un sujet sérieux.

Lignes 3, 4, 5, 6. *Aphorismorum Hippocratis sectiones septem ex Franc. Rabelæsii recognitione...,. Lyon*, 1532, *in*-16. *Ce petit volume est très rare* (1). *Outre les apho-*

(1) Exemplaires à la *Bibl. Mazarine*, n° 28976. *Bibl. nat.* T 23, 25.

rismes d'Hippocrate, en latin, auxquels on a ajouté une huitième section, d'après les commentaires d'Antonius Musa. Tout cela appartient à l'édition de 1543. Celle de 1532 n'a pas les commentaires d'A. Musa sur la 8ᵉ section Aphorismes. Son titre est différent : *Hippocratis ac Galeni libri aliquot recognitione Francisci Rabelæsi*, et non pas *Rabelæsii*. Rabelais signait *Rabelæsus*.

Ligne 8. *Les quatre livres de ratione victus in morbis acutis.* Il fallait ajouter *Guiellelmo Copo Basiliensi interprete*, c'est-à-dire traduits par Guillaume Cop de Bâle. Cette omission pourrait faire croire que la traduction, comme pour l'ouvrage suivant, est de Nicolas Léonicène.

Ligne 11. *Rabelais dédie cette publication à Godefroy d'Estissac évêque de Mauléon.* Passe pour Godefroy au lieu de Geoffroy, mais Mauléon à la place de Maillezais, c'est un peu trop fort.

Ligne 12. *Qui avait donné au médecin de Montpellier des témoignages d'intérêt et de haute estime*, même avant qu'il allât étudier à Montpellier ; à Ligugé, par exemple.

Est-il besoin d'insister sur l'omission par M. Chéreau des autres publications de Rabelais. Je crois aussi inutile de m'arrêter aux sept dernières lignes de l'article, où il est question de quatre médailles frappées en l'honneur de Rabelais. Une seule est décrite, mais sans indication qui la puisse faire retrouver. Un revers paraît de provenance allemande. Pas un mot des portraits, bien entendu.

E. Turner.

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

Loys Vassé, de Châlons-sur-Marne. — **Jean Vassès**, de Meaux (1486-1550), docteur régent et doyen de la Faculté de Paris. — **Nicolas Vasses**, du diocèse de Meaux, étudiant en médecine en 1535. — **Jean Le Vasseur**, de Paris (1518-1570), docteur régent. — **Claude Le Vasseur**, de Paris (1614-1683). — **Louis Le Vasseur**, de Paris, docteur de Montpellier en 1658. — **David Vasse**, de Paris, docteur régent en 1723.

PAR

M. LE Dr E. TURNER

Ancien interne des hôpitaux de Paris
Membre honoraire de la Société anatomique

Lodoicus Vassæus Catalaunensis, élève de Jacques Sylvius, est l'auteur d'un petit manuel où a été résumé en quatre Tables, ce que Galien et d'autres ont écrit sur l'anatomie dans de nombreux livres. C'est la route, c'est la méthode qu'il proposait aux étudiants de suivre, pour arriver à la connaissance du divin ouvrage sur l'usage des parties du corps humain, *ut via quædam, ac methodus tibi esset ad divinum illud opus de usu partium corporis humani* (préface au lecteur). En voici le titre :

Lodoici Vassœi Catalaunensis in anatomen corporis humani Tabulæ quatuor. Ad. Cardinalem à Lenoncuriâ. Parisiis, ex officina Michaelis Fæzandat, in domo Albreticâ è regione D. Hilarii, 1541. Petit in-fol. de 40 feuillets.

Plusieurs bibliographes, avec Douglas, mentionnent une première édition pour l'année 1540. Ils se sont laissé tromper par la date de la dédicace, *nono Calendas octobris* (23 septembre) 1540. J.-J. Manget va même jusqu'à indiquer

l'éditeur Jean Foucher (qu'il appelle *Fonscherum*), ce qui est une erreur. Voyez plus loin.

Au verso du titre est une épigramme en 16 vers distiques adressée par Loys Vassé à Nicolas Lanisson, chanoine et trésorier de l'église de Châlons, vicaire du cardinal de Lénoncourt, pour offrir son livre. Au-dessous est gravé l'écusson des Lénoncourt.

La dédicace « R. D. D. Roberto card. à Lenoncuria, tit. sanctæ Anastasiæ, episcopo comiti Catalaunensi, pari Franciæ » (1) ne contient pour nous qu'un passage important : *Primitiæ sunt ingenii nostri, cardinalis amplissime, quas tibi velut propitio memini oblatas*, etc. C'est un premier ouvrage.

Dans la préface au lecteur, Loys Vassé fait un éloge par trop exagéré de son maître Jacques Sylvius (*præceptori meo Jacobo Sylvio medico accepta referre debeo me vereor palam fateri, ac prædicare per quem ipse profeci*, etc., etc.), et se montre comme lui admirateur passionné de Galien, dont il a, du reste, conservé les erreurs : la perforation de la cloison interventriculaire, l'os du cœur, etc.

Viennent ensuite : TABULA PRIMA, *de ventre inferiore;* TABULA SECUNDA, *de thorace;* TABULA TERTIA, *de capite;* TABULA QUARTA, *de artubus.*

Ce petit ouvrage élémentaire a été presque aussitôt traduit en français par Jean Canappe et publié à Lyon, chez Jean de Tournes et Etienne Dolet, l'an 1542, suivant Lacroix du Maine qui a écrit par erreur *Jean* Vassæus. Du Verdier a rétabli Loys. Ce livre est malheureusement introuvable.

Voici la plus grande partie de la préface, qui se trouve reproduite tout entière dans la traduction française de 1555, revue par R. Le Blanc (feuillet 3). « Maître Jean Canappe, doc-
» teur en médecine, au lecteur chirurgien salut. Ce m'est une
» chose assez persuadée, qu'il est impossible de satisfaire

(1) Evêque de Châlons en 1535, il avait été fait cardinal par le pape Paul III en 1538. Il fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles et de Sabine, abbé de Saint-Remy de Reims, prieur de la Charité-sur-Loire où il mourut le 4 février 1561.

» aux affections de tous, jouxte la sentence d'Horace : lequel
» quelquefois avait invité trois personnes seulement à un
» banquet : neantmoins chacun d'eux avait divers goust, et
» appetit, tellement que ce, que l'un appetait, l'autre avait
» en horreur. Semblablement aujourd'hui l'un ha en bonne
» réputation les labeurs d'autruy : les autres au contraire
» n'en peuvent bien dire, ne estimer. Les autres par une
» certaine malice, et affection de contredire en parlent en
» mauvaise partie, jaçoit que leur jugement intérieur soit
» autre. Et à ce propos me souvient d'un passage de Galien
» au livre de la raison et manière de guarir par la phléboto-
» mie, disant ainsi : Certes l'astuce et cautelle des sophistes
» est bien digne d'estre haie : lesquels jaçoit qu'ils sachent
» bien, qu'ils soient mensongiers, nonobstant par une cer-
» taine malice ils afferment tout au contraire, ce qu'ils sont :
» ou pour une curiosité d'inventer choses nouvelles, ou pour
» acquérir une vaine sapience ou plustôt vaine gloire. Toutes
» fois si ne fault il pas désister de tirer au but et scope, qui
» nous est proposé : c'est une fin pour laquelle toutes choses
» se font, et par qui toutes choses sont approuvées, et à
» laquelle il n'est possible de parvenir sans les éléments
» et principes. Or la fin de l'art que nous prétendons est de
» garder la santé et de guarir les maladies : à laquelle ne
» peult parvenir, s'il ne scet, que c'est santé, et maladie. Et
» pour ce que toute santé, ou maladie consiste, ou au parties
» simples ou au parties organiques, ou est commune à icelles,
» il s'ensuit, qu'il faut congnoistre les dites parties. A la con-
» gnoissance des quelles n'avons aucune voye, ny adresse,
» sinon par l'Anatomie. C'est donc une chose assez démontrée
» que l'anatomie est nécessaire à tout homme, qui veult faire
» profession en médecine (feuillet 4). Car par elle nous con-
» gnoissons la substance, la magnitude, le nombre, la figure,
» la situation, l'utilité et l'action de toutes les parties. Par
» l'ignorance desquelles choses, quand un nerf est incisé, ou
» un muscle, il advient aucune fois, que le sentiment se
» perd, aucune fois le mouvement, et souventefois l'un et

» l'autre, et qui plus est, bien souvent la mort s'ensuit. Cha-
» cun voit donc la grande et nécessaire utilité de l'anatomie :
» laquelle si elle est requise en aucune, c'est principalement
» au chirurgien. Et combien que la chose soit assez attestée,
» toutesfois je allegucrai encores ce petit mot digne de mé-
» moire, qui dit Guidon de Cauliac : Ainsi comme l'aveugle
» qui trenche du bois, toujours ou souvent erre, en tranchant
» d'iceluy, plus ou moins qu'il ne doit : ainsi fait le chirur-
» gien quand il ignore l'anatomie. Mais tu pourras objecter,
» que le chirurgien n'a que faire de savoir, que c'est santé
» ni la composition du corps humain, et qu'il lui suffit d'in-
» ciser, de cautériser et d'exercer semblables opérations ma-
» nuelles : je te réponds ce que j'ai déjà dit que nul ne peut
» garder santé, ne guarir maladie sans congnoistre l'une et
» l'autre et qu'il n'est possible congnoistre ni l'une ni l'autre
» sans entendre la nature des parties Je dis davantage par
» l'autorité de Cornelius Celsus que toutes les parties de mé-
» decine sont ainsi conjointes ensemble, qu'on ne les pour-
» rait totalement séparer ; mais elles prennent leur nom de
» la chose en quoy elles consistent le plus. Ce considérant,
» c'est assavoir les principes, aussi les moyens pour parvenir
» à ceste fin, me suis mis en devoir de traduire selon ma
» petite capacité, aucuns livres pour le profit des chirurgiens,
» que pour le mien : Et principalement ces quatre tables
» prinses et mises en bon ordre de plusieurs lieux de bons
» autheurs et principalement de Galien : es quels est conte-
» nue toute l'anatomie du corps humain. Pour ce que nous
» n'avons point d'anatomie en notre langue assez ample et
» suffisante : ains mutilée, imparfaite et souventesfois mal
» consonnante à vérité. Pourquoi nous devons beaucoup à l'au-
» theur d'icelles, qui les a amassées et rédigées en si bon or-
» dre : en confessant que par luy avons aucun profit. Et combien
» que je n'en suive pas du tout l'ordre, qu'il tient en ses
» figures, ce n'est pas pour dévoguer à la manière ou doctrine,
» mais pour donner encores plus facile et claire intelligence
» aux docteurs rudes et mal exercités en telles divisions, lesquels

» pourraient souventesfois prendre une différence, ou espèce
» pour l'autre. Et pour obvier à cette erreur, elles sont notées
» par leurs nombres... Et à tels écrits et pour tels je travaille
» non pour les doctes et savants qui n'ont aucunement affaire
» à ce mien effort. Toutefois je crois qu'il n'y ha savant ou
» docte, qui ne trouve bonne cette mienne entreprinse attendu
» la fin d'icelle, qui est de profiter au public. Or donq, lecteur,
» quiconque sois, prends en gré le vouloir honneste de celuy
» qui ne désire que ton avancement, et l'augmentation de
» ton savoir et te jetter peu à peu des ténèbres d'ignorance :
» ignorance indigne de tout homme généreux et bien nay :
» laquelle devons autant et plus fuir que la mort. Car
» l'homme ignorant n'est autre chose, qu'une mort vive : de
» laquelle tu seras exempt en acquérant le contraire de si
» laide chose : qui est savoir et intelligence des bonnes
» doctrines, adieu lecteur. Lyon, ce premier jour de juillet
» l'an de salut 1541. »

L'édition latine a paru à Venise, chez Vincent Vaugris en 1544, in-8 de 117 feuillets, avec les dédicaces, etc., absolument pareille, avec ce titre : *Lodoici Vassœi Catalaunensis in anatomen corporis humani Tabulœ quatuor, nunc denuo accuratius recognitœ una cum copiosissimo, qui antea non erat, indice.* Venetiis, ex officina Erasmiana, apud Vincentium Vaugris propè horologium divi Marci 1544.

Le catalogue de la Bibl. nat. a eu le tort de mettre un *æ* à Vassæus et de supprimer *qui antea non erat.* L'exemplaire de la Bibl. de l'E. de M. n° 31876 a appartenu à René Moreau qui a corrigé de sa main quelques erreurs de Galien.

Une autre édition entièrement semblable, mais imprimée en caractères italiques, est sortie de la même librairie cinq ans après. Même titre. Venetiis,ex officina Erasmiana Vencentii Valgresii, 1549, in-8, de 200 pages. (*Bibl. Nat.* Ta 9.38 A. réserve.) Elle a été revue et corrigée par Antoine Stupa, comme on le voit dans la dédicace placée en avant de l'*Index :* « Nobilibus atque ingenuis adolescentibus, Philippo

et Frederico Vendraminis, Germanis fratribus, Antonius Stupa Rhetus Helvetus. »

En 1553, une *nouvelle* édition parut, suivie bientôt comme la première d'une traduction française correspondante : *Lodoici Vassœi Catalaunensis, doctoris medici, in anatomen corporis humani Tabulœ quatuor, ab authore nuper auctœ et recognitœ.* Parisiis, apud Michaelem Fezandat. 1553, petit in-fol. de 48 feuillets. Au dos du titre, est un extrait du privilège de Jehan Foucher... pour « iceluy livre, et figures (par le dict autheur ainsi augmenté) tant en latin qu'en français... jusqu'à six ans consécutifs, à commencer du jour et date de la première impression (tant en grand qu'en petit volume)... », daté du 17 décembre 1552. *Bibl. de l'E. de M.* n° 439. Cet exemplaire a appartenu en 1589 à Jacques d'Amboise, un célèbre docteur régent de l'ancienne Faculté. Il a écrit son nom sur la première feuille avec ces maximes : *Nosce te ipsum. Summa pietas in hoc esse crudelem,* des annotations dans le corps du livre, et sur la dernière page un distique sur le nombre des os (245) qu'il a signé *Ambosius* (d'Amboise) :

Quinque quater denis si jungas atque ducentis
Humani quot sint corporis ossa sies.

Ce distique se rapproche beaucoup de celui qui se trouve dans les six premières planches de Vésale (voy. *Etud. hist.*, p. 6) :

Adde quater denis bis centum senaque, habebis
Quam sis multiplici conditus osse, semel.

Sur l'exemplaire de la *Bibl. nat.* (Ta 9. 38 B.) « apud Viduam Vivantii Gaultherot, viâ Jacobeâ ad D. Martini insigne 1553 », la marque du libraire est l'écu de Florence. Celle de Michel Fezandat est un faisan qui enlève un dauphin. Tous deux portent à la fin : « Excudebat Parisiis Michael Fezandat in domo Albreticâ XI Caend. Januarii 1553. »

La dédicace « R. D. D. Philippo à Lenoncuria (1) episcopo

(1) Neveu du précédent, mort en 1592 à soixante-cinq ans.

comiti Catalaunensi, pari Franciæ, Lodoicus Vassæus Catalaunensis, doctor medicus, S. P. D. », est datée de Châlons, 21 novembre 1552 (undecimo calendas decembres). Loys Vassé nous apprend que la première édition de ses tables étant épuisée, il a dû en donner une autre (*Itaque cùm Tabellæ nostræ anatomicæ apud Typographos deficerent, etc.*). Il a retranché certaines choses, ajouté beaucoup d'autres qu'il n'avait pu mettre dans la première édition à cause de sa brièveté, si bien qu'il n'est aucune partie du corps humain si petite qu'elle soit dont il ne soit parlé, si je me souviens bien, dit-il, *ut nulla sit in corpore humano tam minima pars, de qua si meminerim non tractetur.* Il y a joint de plus quelques figures des parties intérieures et des os avec leurs explications. *Addidi præterea figuras quasdam interiorum partium et ossium corporis humani, quas ad meliorem formam et situm naturalem pingere curavi, singulas que partes suis caracteribus notatas ordine explicui.* Bien que les figures soient là *ad ornamentum et ad animi refectionem magis quam ad eruditionem*, car dans de si petites figures on ne pouvait mettre que peu d'organes, elles représentent à peu près ce qu'on voit réellement dans les dissections. *Tamen veluti speculum, et rudis quædam imago eorum quæ in dissectis corporibus verè apparent.* Ces figures au nombre de quatre ont été placées avant la dédicace. Gravées dans la manière des planches de G. H. Riff, elles sont fort imparfaites (voy. *Etud. hist.*, p. 8). Nous y reviendrons longuement tout à l'heure.

La dédicace est accompagnée d'un hexastichon en vers grecs de Joannes Loinus *Lectori.*

Vient ensuite l'ouvrage de Loys Vassé divisé en quatre tables comme la première fois. Il se termine par un petit chapitre nouveau sur le nombre des os de tout le corps (245) sans compter l'os hyoïde et l'os cartilagineux du cœur.

La deuxième traduction française se trouve à la Bibl. de l'E. de M. n° 31875. *Tables anatomiques du corps humain universel : soit de l'homme ou de la femme, premièrement*

composées en latin par maistre Loys Vassé, et traduites en français par maistre Jehan Canappe, docteurs en médecine.

Depuis revues, corrigées et augmentées par l'autheur. A Paris, de l'imprimerie de Michel Fezandat, au Mont Sainct-Hilaire, à l'hostel d'Albret, 1555, in-8, de 136 feuillets.

Au dos du titre, Jean Loïne, médecin, au lecteur :

Hippocrates, mesmement Galien,
E Sylvius, parlans d'anatomie
Disent, que cil, qui n'en a le moien,
Ainsi est ell' de médecine amie.
Qui voudra donc en ce degré monter
Et des savants médecins se comter
De Vasseus qu'il apprenne les tables,
Et ce faisant il ne faut pas douter,
Qu'il ne soit mis entre les plus notables.

Au deuxième feuillet, la dédicace « A monseigneur maistre Nicole de Maneville, docteur ès drois, seigneur d'Augonville la Gripière et de Joncquière, conseiller du Roy et maistre ordinaire de la chambre des contes (sic) à Paris, son très obéissant R. Le Blanc » est datée de Paris, 17 novembre 1554. R. Le Blanc n'est pas médecin. « Or quant à moi, » dit-il, je ne peu et ne m'est licite m'arrester à faire épitre » commendative à M. Vassé jadis disciple de M. Sylvius, » homme recommandé non-seulement en médecine, ains en » toutes sciences... je me déporte des louanges de l'auteur, » sachant bien que c'est labeur perdre de vouloir adjouter à » la perfection. Mais pour ce que par sa diligente veillance » ès bonne lettres, il a fait depuis la traduction de M. Canappe » médecin, quelques additions latines a son œuvre, les- » quelles à la requeste de notre bon ami Jan Foucher, » libraire juré en l'Université de Paris, j'ai traduites en notre » langue française... »

Vient ensuite (feuillets 3, 4, 5) l'ancienne préface de Jean Canappe reproduite plus haut, puis la traduction en français de la deuxième édition, 1553, des tables de Loys Vassé. C'est

elle qui est citée partout et attribuée à tort uniquement à Jean Canappe. Elle a été complétée par R. Le Blanc et imprimée en italique par Michel Fezandat.

Sur le verso du dernier feuillet, on lit : achevé d'imprimer le 20 décembre 1554.

Une dernière reproduction de la première édition (1541) du livre de L. Vassæus sans index et avec la première dédicace à Robert de Lenoncourt, a paru à Lyon en 1560, avec cette faute dans le premier mot du titre : *Lodovici*, au lieu de *Lodoici*. Lugduni, apud Theobaldum Paganum 1560, petit in-8 de 192 pages. Caractères italiques. (*Bibl. nat.*, Ta 9, 38 C.)

Maintenant je vais dire combien l'on a pu accumuler d'erreurs et de bévues sur un nom et sur un ouvrage, pour arriver à cette double conclusion : que les compilations de biographies et de bibliographies médicales sont souvent pleines de fautes grossières et que l'on ne saurait trop blâmer ceux qui ne craignent pas d'écrire l'histoire sans le moindre souci de la vérité.

Voici ce qu'ils ont fait de *Lodoicus Vassæus Catalaunensis*, *Loys Vassé*. D'abord le prénom. Lodoicus a été bientôt transformé en Lodovicus, et depuis bien longtemps personne ne dit plus autrement que Ludovicus, Louis (Douglas Manget, Haller, Lauth, M. Chéreau). Quant au nom, Portal (*Hist. de l'anat. et de la chir*,. 1769, t. I, p. 368) est le premier, je crois, qui a traduit au hasard Vassœus par Le Vasseur, sans tenir compte des traductions françaises qui portent Loys Vassé. Il a malheureusement été imité en cela par Haller (*Bibl. anat.*; I, 187), par Lauth (*Hist. de l'anat.* p. 366), par Flourens (*Hist. de la déc. de la cir. du sang*, p. 39), etc. Ce dernier est d'autant plus coupable que, citant « le vieux français de Canappe » il indique dans une note : « l'anatomie du corps humain premièrement composée en latin par Loys Vassée (*sic*) et depuis traduite par Jean Canappe (édition de 1554, p. 47). » D'après ce que je viens de dire sur la traduction française de 1555, il sera facile de compren-

dre, sans que j'aie besoin d'y insister, tout ce que contient d'inexactitudes cette seule note de Flourens. Je me borne à faire remarquer qu'il aurait bien pu mettre Vassé à la place de Le Vasseur.

Pour la bévue sur le troisième mot *Catalaunensis*, elle a été si bien relevée (*Gaz. heb.*, 1859, p. 66, feuilleton) par mon ami A. Warmont, que je m'empresse de lui laisser la parole : « Dans la première édition de son Dictionnaire historique » (1755, 2 vol. in-8), Eloy qu'il ne faudrait pas juger sur ce seul » fait, traduisit *Catalaunensis* d'une façon plus simple » qu'heureuse, et fit de Vassæus un Catalan. Là-dessus, cla- » meurs de Portal, qui, se rappelant fort à propos Attila et » les champs catalauniques, restitua à Châlons-sur-Marne » l'honneur d'avoir donné le jour au susnommé Vassæus. » Eloy avait reçu le coup en pleine poitrine ; mais loin d'en » remercier Portal, dans sa deuxième édition (Mons, 1778, » 4 vol. in-4), il dit sournoisement, et comme s'il s'agissait » d'un autre que lui : plusieurs écrivains attribuent cet » ouvrage à un certain Louis Vassé ou Le Vasseur qui naquit » en Catalogne... S'il fût né en Catalogne il aurait désigué sa » patrie par le mot *Catalanus* et *Catalaunensis* veut dire : né » à Châlons-sur-Marne. »

On a confondu Lodoicus Vassæus Catalaunensis avec un autre Vassæus de la même époque. Et c'est d'autant plus extraordinaire que celui-ci s'appelait Jean et qu'il était de Meaux. Cette erreur a été faite primitivement par J.-B. Louis Chomel (*Essai hist. sur la Méd. en France*, 1762, in-12, p. 273), un docteur régent, et répétée par Haller lui-même (*Bibl. anat.*, I, 187). Ce dernier fait naître *Ludovicus* Vassæus (Le Vasseur) à Meaux, *Meldensis*, et lui attribue un livre *Ejusdem de judiciis urinarum Tractatus* qui appartient à Joannes Vassæus Meldensis, Jean Vasses de Meaux, comme nous le verrons tout à l'heure. Haller, d'habitude si exact, donne ici plusieurs autres indications fautives, comme le titre de la traduction française : *l'anatomie du corps humain réduite en Tables* et son apparition en 1552. C'est 1542. De plus il attribue

la traduction de 1555 à Jean Canappe sans nommer R. Le Blanc.

Mais la plus grosse erreur a été faite par Portal qui a vu, dans *Tabulæ*, des planches, des figures (ouvr. cit., I, 369). « Elles ne sont qu'au nombre de quatre; elles contiennent » quelques particularités intéressantes, quoiqu'elles soient » défectueuses en plusieurs points. » Et croyant que d'autres ont pu commettre la même bévue que lui, il ajoute : « Mo- » reri et Douglas disent que ces planches sont très commo- » des, et qu'il n'y a pas une petite partie du corps que l'on » n'y trouve; pour moi, je soutiens qu'il y en a beaucoup qui » n'y sont point représentées. Ces messieurs pourraient bien » avoir jugé l'ouvrage sans l'avoir vu, je doute qu'ils eussent » tenu ce langage s'ils l'eussent examiné. » Or Douglas dit : *Hæ tabulæ ex eo sunt gratiores quod nulla ferè in corpore tam minuta pars sit quæ ibi non pervestigatur.* C'est la phrase même de Lodoicus Vassæus, citée plus haut, et qui se rapporte au texte.

Le supplément de Moréri dit à son tour : « Ces tables, au » nombre de quatre, sont d'autant plus commodes qu'il n'y a » pas une petite partie du corps que l'on n'y trouve. » Eloy a traduit encore plus exactement (édition de 1755) : « Et en » effet il n'y a presque pas une partie du corps humain, si » petite qu'elle soit, dont on ne trouve une description dans » ces tables et c'est là ce qui en fait le mérite particulier. » Portal est donc précisément celui qui n'a pas bien examiné. Dès lors, il décrit et critique longuement les quatre planches, s'imagine en passant que *Le Vasseur est le premier qui ait connu la véritable position du pilore*, etc., etc., et dit très nettement, p. 371 : « On trouve immédiatement après ces » planches des explications pour éclaircir le texte, la plupart » sont tirées des ouvrages de Galien; Le Vasseur y a peu » ajouté. » Ainsi Portal écrit sans trop savoir ce qu'il dit Car le livre *Lodoici Vassæi in anatomen corporis humani Tabulæ quatuor* a paru d'abord en 1541 sans planches, et les quatre qui ont été ajoutées à l'édition de 1553, sont ainsi jugées par Loys Vassé lui-même : *Licetque in tam parvis figuris*

multæ partes vere non possint ostendi. N'importe! la bévue de Portal devait porter ses fruits. M. A. Chéreau, dans l'article *Iconographie* de l'histoire de l'anatomie (*Dict. encycl. des sc. méd.*, t. IV, 1re série, p. 226) cite à côté des planches de Vésale et de celles du livre de Charles Etienne, « les *Tabulæ* de Louis Vassæus de Châlons (1540) qui se font » surtout remarquer par une finesse extrême et par une ex- » pression nette des plus petits détails. » Il faut voir, non pas dans l'édition de 1541, mais dans celle de 1553, ces mauvaises planches, surtout la première et la quatrième faites d'après G. H. Ryff! *Bibl. Mazarine*, n° 4465. *Bibl. de l'E. de Méd.* n° 259, même volume que *De chirurgicâ Institutione* de Jean Tagault 1543.

Une autre erreur de Portal a été de croire que Lodoicus Vassæus avait découvert l'usage des valvules du cœur. Après avoir discuté, et cité quelques passages de l'auteur, il conclut ainsi (*ouv. cit.*, p. 374) : « Voilà, je crois, une exposition des » usages des valvules aussi claire et aussi succincte que celle » que Harvey a donnée sur ces parties, cent ans après. Je » suis surpris que les historiens n'en aient point fait honneur » à Le Vasseur. » Ce dont on doit être surpris, c'est que Portal ne sache pas que tout ce qu'il attribue à Vassæus était déjà connu de Galien.

Comment comprendre après cela, que Flourens ait eu la singulière idée (ouv. cit., p. 39) *en changeant le texte*, de faire dire à Portal « que Le Vasseur en savait presque autant que nous *sur la circulation du sang* ». Il y a dans Portal (p. 373) : *sur les usages de ces parties* (les valvules). Et dès lors Flourens se livre à une réfutation en règle qui paraît quelque chose, et qui, en fait, ne s'applique à rien, si ce n'est à la phrase qu'il a lui-même inventée. Quel plaisir peut-on trouver à travestir ainsi l'histoire!

JOANNES VASSÆUS MELDENSIS, *Jean Vasses de Meaux* (1486-1550), a été doyen de l'ancienne Faculté, de novembre 1532 à novembre 1534. Il était donc le contemporain du pré-

cédent avec lequel il a été confondu, sans raison. Les *registres commentaires* où il a toujours signé J. Vasses, nous apprennent que bachelier en 1518 (t. IV, f. 67), il fut le neuvième de sa licence, à la fin de mai 1520 (f. 90 verso). Joannes Morelli était le premier, Michael Amy le troisième, Guill Budé le sixième, Petrus Allen le huitième, Hubertus Coquiel le dixième, Franciscus Belot le onzième. Reçu docteur, le 3 décembre 1520, par Claude Roger (t. IV, au bas du verso du f. 101), il a présidé *extra ordinem* une thèse quolibitaire à la fin de l'année 1521, et est ainsi passé docteur régent. Sa première signature se voit au verso du f. 114, à la fin du premier décanat de Michel de Monceau. On croit d'abord lire Vassetz; mais l'*e* ne se faisait pas alors comme aujourd'hui.

Jean Vasses a été l'un des médecins les plus distingués et les plus érudits de son époque. Dès le 18 mars 1524, il se fait remarquer à une pastillaire, *ingeniosè tractat quæstionem*, (*Commentaires*, t. IV, f. 148). Le premier samedi après la Toussaint de la même année, lors de la nomination du doyen et des lecteurs (professeurs), il est choisi avec Guillaume Budé (f. 161). Lorsqu'il est prorogé comme lecteur l'année suivante, il est appelé *doctor literatissimus* (f. 178). Il fait partie des commissions importantes et enfin il est élu doyen le premier samedi après la Toussaint de l'année 1532 (f. 317). Le premier décanat de Joannes Vassæus Meldensis termine le tome IV des *Commentaires*. Remanié avec le second décanat, il occupe avec lui les 43 premiers feuillets du tome V. Au feuillet douzième, J. Vasses a noté que le banquet de la Saint-Luc pour l'année 1533 n'eut pas lieu, à cause de l'intensité de la peste.

Sous le décanat de Jean Tagault qui vint ensuite (f. 47 et 48), les appointements du doyen furent augmentés. Cette décision avait été prise par Jean Vasses qui profita le premier de cet avantage.

Du reste la Faculté, en veine de générosité, augmenta aussi les appointements des lecteurs et remit à Jean Guinter d'An-

dernach, le même jour, ses frais de doctorat qu'il devait encore. Par compensation en novembre 1540 (f. 148 verso) les banquets furent réduits à trois seulement *pro fraternitatis vinculo*. Jean Vasses et Louis Braillon avaient vivement combattu cette restriction aux vieilles habitudes de la Faculté. En 1546, le doyen Jacques Houllier témoigne par écrit de l'autorité et du savoir de Jean Vasses, arrivé à soixante ans et qui est célèbre dans toute l'Europe pour ses traductions d'Hippocrate et de Galien (*Commentaires*, t. VI, f. 46). *Hic ergo vehementer indignitus facti Joannes Vassæus vir sexagenarius...... plurimas authoritatis et doctrinæ qui editis operibus versis aliquot Hippocratis et Galeni libris toti Europæ innotuit*. Ces traductions latines avaient une bien autre importance alors que le *De judiciis urinarum tractatus*. Ce manuel, fait pour la commodité des étudiants, est aujourd'hui bien plus connu des bibliophiles.

Jean Vasses mourut en novembre 1550, à l'âge de soixante-quatre ans. La liste de ses ouvrages a été assez mal indiquée jusqu'à présent. Voici le résultat de mes recherches personnelles.

Galeni in librum Hippocratis de victus ratione in morbis acutis commentarii quatuor. Joanne Vasseo (sic) *Meldensi interprete*. Parisiis, apud Simonem Colinæum, 1531, in-fol. de 90 pages. (*Bibl. de l'É. de M.*, n° 64.)

Dans la dédicace « Viro in re medicinali atque docto atque perito Ludovico Brallonio » Jean Vasses parle d'un médecin de Montpellier dont il sera plus amplement question dans l'édition suivante :

ΙΠΠΟΚΡΑ΄ΤΟΥΣ ΚΩ΄ΟΥ, ΤΟ ΠΕΡΙ΄ ΔΙΑΙ΄ΤΗΣ Ο΄ΞΕ΄ΩΝ ΝΟΣΗΜΑΤΩΝ, Η΄ΤΟΙ ΠΕΡΙ ΠΤΙΣΣΑΝΗΣ.

De victus ratione in morbis acutis, sive de Ptisana, Hippocratis Coi liber, unà cum Galeni quatuor in eundem commentariis. Joanne Vassæo Meldensi interprete, à quo denuò omnia sunt recognita et regustata. Parisiis, apud Joan-

nem Roigny, 1543, in-8° de 144 feuillets. Le texte grec a été cette fois ajouté au latin. Jean Vasses a dédié ce livre « Joanni Morello medico regio, Michaeli Dumoncio, Joanni Hortensio et Martino Acacio, viris ut doctis ita peritis medicis ». Comme Louis Braillon cité plus haut, Jean Morelli médecin du roi, Michel du Monceau, Jean des Jardins et Martin Akakia étaient d'illustres et savants docteurs régents, collègues de Jean Vasses.

Après la dédicace vient une note sur ceux qui blâment la tisane d'orge (*Annotatio in eos qui sorbitionem ex hordeo damnant.*)... Un certain médecin de Montpellier était venu auprès du roi François. Il eut alors parmi ses auditeurs Manardus, un des plus éminents médecins de l'Italie... *Quidam Montis Pessulanus medicus cum ad regem Franciscum venisset. Habuit sanè is auditores inter quos fuit et Menardus vir apud Italos in re medica summus...* C'est cette note qui a été si maladroitement appelée depuis J.-J. Mauget : « *Epistola qua Ptisanæ usum defendit contra Joannem Manardum præfixa est Galeni de victus ratione*, etc... *quæ latinitate donavit. Parisiis apud Jac. Bogardum,* 1543, in-8°.

A la *Bibl. de l'E. de M.* n° 33231 se trouve une autre édition de *Galeni in librum Hippocratis de victus ratione*, etc., revue par *Joanne Molino medico.* Lugduni, apud Guillelmum Roullium, 1563, in-8° de 298 pages. La dédicace de Vasses n'y est pas conservée.

Claudii Galeni Pergameni De causis respirationis libellus. — De usu respirationis liber unus. — De spirandi difficultate libri tres, Joanne Vasseo (sic) *Meldensi interprete.* Parisiis, apud Simonem Colinæum, 1533, in-fol. de 76 pages. (*Bibl. nat.*, Td. 38. I. — *Bibl. de l'E. de M.*, n° 57.) La dédicace « Joanni Ruellio Suessionensi, viro in re medica præstantissimo » contient un bel éloge de Jean Ruel ou de Ruel, un autre docteur régent très érudit. « Qui niera votre mérite? ce ne sera pas assurément l'Ecole de Paris (*non sanè Lutetiana Schola*), dit Jean Vasses, qui comme lui, s'occupait de traductions (*quotidianis ab occupationibus liber, è græco*

sermone latinis literis mandari). Cette dédicace est datée de Paris, 9 *Calend. Augusti*, 1533.

Claudii Galeni Pergameni in Hippocratis Prorrhetici librum primum commentariorum libri tres, nunc primum à Joanne Vassæo Meldensi latinitate donati ac in lucem æditi. Parisiis, ex officina Simonis Colinæi, 1535, in-fol. de 63 pages (*Bibl. de l'E. de M.*, n° 58). Jean Vasses a dédié son livre « Reverendo Patri ac domino D. Joanni Dubuzo, episcopo Meldensi » dont il avait été le camarade d'étude (*quod et à primis annis semper te cognoverim et posteà in liberalibus studiis*).

Libri Epidemiorum Hippocratis primus, tertius et sextus, cum Galeni in eos commentariis, Jo. Vassæo Meldensi interprete. Editio prima. Lugduni, apud G. Roullium, 1550, in-12 de 816 pages (*Bibl. nat.* Td. 51. 3. — *Bibl. de l'E. de M.*, n° 33230) La dédicace « Reverendissimo ac illustrissimo domino D. Odoni à Castillione (1) cardinali atque Tholosotum archiepicospo, et episcopo comiti Belvacorum » est datée de Paris, le 22 septembre 1545. C'est qu'en effet il avait paru en 1546, une édition in-fol., probablement chez Simon de Colines, comme les précédentes. Je n'ai pu la retrouver. Eloy, sur la foi de J.-B. Louis Chomel qui se trompe, lui donne 816 pages comme à l'édition in-12. Il y a là une confusion évidente.

Dès 1537, Jean Vasses avait fait imprimer sous le voile de l'anonyme (2) : *De judiciis urinarum Tractatus ex probatis collectus authoribus et in tabulæ formam confectus.* Parisiis, 1537, in-16 de 20 feuillets. Sur le dernier, on lit en gros caractères romains : « Anno domini Millisimo quingenti-

(1) Odet de Châtillon (1515-1571), frère de Gaspard de Coligny l'amiral (1516-1572) et de François d'Andelot (1521-1569). Leur mère Louise de Montmorency, veuve de Ferry de Mailly, sœur aînée du connétable Anne de Montmorency, mourut en 1547. Dans la dédicace, il y a : *matrem habes viventem.*

(2) L'année suivante parut un autre ouvrage anonyme dans la même forme : **De pulsibus libellus passim ex Galeno collectus, et veluti in formulam redactus in** commoditatem medicinæ candidatorum, recens natus et editus. Parisiis ex officina Christiani Wecheli, sub scuto Basileensi, in vico Jacobeo. 1538, in-4° de 73 pages (Bibl. nat., Td. 16.7).

simo trigesimo septimo, octavo idiis Martii, excudebat Olivarius Mallardus Bibliopolla ac impressor regius. Parisiis ad insigne vasis effracti, ubi venales omnibus bonarum literarum cultoribus prostant. »

Ce petit livre, qui n'est mentionné nulle part, se trouve à la *Bibliothèque nationale*, Td. 15.19. (Don de Falconet.)

L'opuscule fut remanié ensuite dans la deuxième édition, revue et augmentée, qui jusqu'à présent avait été considéré comme la première : *De judiciis urinarum Tractatus, ex probatis collectus autoribus, et in tabulæ formam confectus, adjectis etiam causis quæ hanc vel illam urinarum reddant Joanne Vasseo* (sic) *autore*. Parisiis, ex officina Michaelis Delaguierche, in viâ quæ est ad D. Jacobum, sub effracto vase, 1545, avec le privilège, daté du 19 février 1544, pour deux ans, in-8° de 72 pages, sans dédicace (*Bibl. de l'E. de M.*, n° 33333). Ce petit manuel ainsi complété a eu plusieurs éditions

Avec le même titre : Lugduni, apud Gulielmum Roullium, 1549, in-12 de 94 pages. (*Bibl. de l'E. de M.*, n° 39205.)

Idem, idem, 1553, in-12 de 94 pages, imprimé de nouveau et non page par page. On lit à la fin : « Lugduni, excudebat Philibertus Rolletius. » (*Bibl. de l'E. de M.*, n° 30242.)

Avec le même titre toujours : Liguri (Zurich), per Andream Gesnerum F. et Jacobum Gesnerum firatres, 1555, in-8° de 920 pages. Le *De judiciis urinarum* occupe de 81 à 145.

Il est précédé du petit livre sans nom d'auteur que je viens de mentionner avec ce titre : *De pulsibus libellus in Galeni libris collectus, ac veluti in formulam redactus in candidatorum rei medicæ commoditatem, authore nostri seculi inacto* (*Gallo ut videtur quoniam liber Lutetiæ primum editus est, anno salutis* 1538) *sed diligentissimo doctissimoque viro* (1 à 81). *Bibl. nat.* (Td. 34.20).

Nicolas Vasses du diocèse de Meaux est mentionné aux *Commentaires* (t. V, f. 50). Il demande, le 30 octobre 1535, à être inscrit sur la liste des candidats. Au verso du f. 50, la

réponse de la Faculté, datée du 6 novembre, est donnée tout au long. *Hâc formâ probatur tempus studii*... Il était maître ès arts et certifiait de deux années d'études révolues depuis 1533. Mais ensuite il n'est plus question de lui, pas même comme bachelier. S'il eût été le fils ou le neveu du précédent les *Commentaires* l'auraient dit. Il a dû naître vers 1516.

Joannes Le Vasseur Parisinus a été docteur régent comme Jean Vasses de Meaux. Voici sur lui les renseignements que donnent les *Commentaires*. Après les quatre années d'études habituelles achevées avant la fête de la Toussaint 1541, il est admis comme candidat au baccalauréat (t. V, f. 164 verso). Bachelier en mars 1542, il subit les thèses et autres épreuves à partir du mois de novembre de la même année, et arrive le cinquième à la licence en mai 1544 (f. 198). Il reçoit le laurier de docteur, le 14 octobre 1544 sous le décanat de Jean Maillard (f. 201). Puis le 27 janvier 1545, il préside *extra ordinem* une thèse quodlibitaire (t. VI, f. 3 verso), et figure par cela même, sur la liste des docteurs régents au premier décanat de Vincent Mustel.

Le premier samedi après la Toussaint 1546, lors de la nomination de Jacques Houllier comme doyen, Jean Le Vasseur est nommé lecteur avec Claude Buquet (t. VI, f. 46). Il fut prorogé dans cette fonction l'année suivante (f. 75).

On voit (f. 87) que Jean Le Vasseur eut un différend avec un de ses collègues, Jean du Mont, qu'il avait injurié gravement. Plainte fut portée le 19 octobre 1548 devant le parlement qui consentit à laisser juger l'affaire par la Faculté (f. 103).

A la fin du premier décanat de Jean Gorris, novembre 1549, les deux signatures de J. Vasses et de J. Le Vasseur sont apposées sur le même feuillet 119 du t. VI des *Commentaires*. On sait que Jean Vasses mourut l'année suivante (1550). Quant à Jean Le Vasseur, il n'en est plus question jusqu'à sa mort arrivée en novembre 1570. Mais au f. 201 du t. VII sur la liste des docteurs régents de cette année-là, en face de son

nom qui est le sixième, le doyen Henri Mahieu a écrit cent vingt ans après : « Obiit vir præstantissimus hocce anno 1570. » Ex quo gens illustrissima dominororum Le Vasseur inter » quos Nicolaus Le Vasseur senatoris jam sedet in curiâ sup. » Parisiensi, ejusque filius Nicolaus Le Vasseur præses in cu- » ria subsidiorum acquiorum. Hunc eundem proavum habuit » Joannem Le Vasseur M. Henricus Mahieu decanus anno » 1690 creatus, sicut Martinus Akakia doctor qui fato functus » anno 1677, 21 novembris. Signé : H. Mahieu decanus anno » 1690-1691. »

Dans le *Recueil des thèses* in fol. sur la quodlibitaire manuscrite de Petrus Laffilæus, 13 janvier 1551 (n° 34), parmi les neuf « doctores disputaturi » se trouve Jo. Vasserius (*sic*). Sur la quodlibitaire de Guill. de Boissy, 15 février 1565 (n° 49), on a écrit J. Le Vasseur. Pour la cardinale de Jean Gillain, 15 mars 1567 (n° 55), J. Le Vasseur est président. Pour la quodlibitaire, toujours manuscrite, de Martin Akakia, 19 janvier 1570 (n° 66), J. Le Vasseur est le neuvième des « doctores disputaturi ». Il mourait au mois de novembre suivant. On ne connaît aucun ouvrage de lui.

Claudius Le Vasseur Parisinus (1614-1683) fut aussi docteur régent de la Faculté de Paris après y avoir conquis tous ses grades. Inscrit d'abord aux *Commentaires* par le doyen Charles Guillemeau sous le nom de Jacobus (t. XII, f. 375) et de Nicolas (f. 439 verso) il est admis au baccalauréat le 13 mars 1636, I. Martinus Akakia; 2. Claudius Le Vasseur; 11. Dionysius Joncquet. Sous le décanat de Philippe Harduin de Saint-Jaque fils (*Commentaires*, t. XIII), il subit ses trois thèses : 1° quodlibitaire, 11 décembre 1636, *An herorum filii noxæ* (f. 7); 2° cardinale, 12 mars 1637, *An ingenii stimulus ira* (f. 7 verso); 3° quodlibitaire, 28 janvier 1838, *An ad vocandas in cutem variolas venæ sectio* (f. 40). Elles se trouvent aux numéros 832, 840 et 851, du recueil des thèses in-folio. Pour la dernière Claude Le Vasseur a le titre d'archidiacre des écoles. Sur la liste des licenciés, 7 juin 1638,

il a la septième place. Martin Akakia est encore le premier et Denis Joncquet le sixième (f. 50).

La vespérie de Claude Le Vasseur est du 19 septembre 1639 (f. 73). Il fut reçu docteur par Cyprien Hubault, le mercredi 11 octobre 1639 (f. 74). Sa signature est apposée sur les *registres commentaires* dès la fin du premier décanat de Simon Bazin (f. 85) et son nom figure sur la liste des docteurs régents qui vient ensuite. Car après son acte pastillaire, 12 décembre 1639 (f. 90), il avait présidé *extra ordinem* la thèse quodlibitaire d'Etienne Le Gaigneur, le 15 décembre (f. 89).

Au t. XVI des *Commentaires*, pendant les décanats de Claude Quartier (1678-1679), Claude Le Vasseur a été professeur de botanique. Son nom est encore sur la liste des docteurs régents de l'année 1683, au commencement du deuxième décanat de Bertin Dieuxivoye (p. 321). A partir de l'année suivante il n'y est plus.

Claude Le Vasseur avait présidé les thèses : cardinale de Jean Cousin, 27 mars 1642 : *An pisces carnibus salubriores* (n° 896) ; quodlibitaire de Paul Mattot, 8 janvier 1665 : *An motus cordis à sanguinis fermentatione* (n° 1160) ; cardinale de Louis Morin, 26 mars 1665 : *Annus ne fructuum idem et morborum ferax* (n° 1168). Les deux dernières avaient une conclusion négative.

Louis Le Vasseur de Paris « prit ses degrés à Montpellier en 1658 », dit Astruc (*Mém. pour servir à l'hist. de la Faculté de méd. de Montpellier*, publiés par Lorry. Paris, 1767, in-4°, p. 379). Il s'est appliqué à combattre les idées de François de Le Boe, Sylvius, émises dans l'ouvrage qui a pour titre *Francisci de le Boe, Sylvii Praxeos medicæ idea nova liber primus de affectibus naturales hominis fonctionnes læsas vel constituentibus, vel producentibus vel consequentibus*. Louis Le Vasseur a visé les passages suivants dans sa lettre au célèbre Rompf, archiâtre du prince d'Orange : *hic ex bile, succo pancreatico et pituitâ salivariâ ortus*

humor triumviralis (XI, 3). *Triumviratus humorum .. consistantiam et coagulationem naturalem sanguini dat.* (XXXIV, 48. 54).

Ludovici Le Vasseur medicinæ doctoris De Sylviano humore triumvirali epistola. Ad amplissimum Rompfium, celsissimi Arausiensium principis archiatrum et in fœderato Belgio equestris militiæ medicum campestrem. Parisiis, apud Robertum de Ninville sub signo scuti Franciæ et Navarræ in quadrivio pontis S. Michaëlis, 1668, in-8° de 89 pages (*Bibl. nat.*, T. 5. 34), exemplaire offert par M. De la Chambre, conseiller et médecin ordinaire du roi, le 15 mai 1668. Ce fait ôte toute vraisemblance à cette supposition de Haller (*Bibl. méd. pract.*, III, 242) : « Lego auctorem verum Pechlinum esse, sed plurima grœcissatio potius Drelincurtium suspectum redderet. » La lettre de Louis Le Vasseur offerte au lecteur bienveillant par le libraire qui l'a eue par hasard, et qui la publie, non sans le consentement de l'auteur, mais un peu malgré lui et comme contraint par la nécessité. (*Non inscio quidem authore sed eo ferè invito ac πειθανάγχῃ quadam ad acto ut à quo longissimum absit, e mustaceo quod ait, laureolam.*) Elle est datée : Paris, 10 calend. de janvier 1667. Le permis d'imprimer après l'approbation de M. De la Chambre est du 25 janvier 1668.

Florent Schuyl, célèbre professeur de médecine et de botanique à Leyde, en fut indigné. Sa réponse : « *Fl. Schuyl institutionum medicarum et botanices professer publicus.* Pro veteri medicina, Lug. Bat. et Amstel. apud Gaasbequios 1670, in-16 de 185 pages (*Bibl. nat.*, T. 5. 35), commence ainsi : « Confectionem impudentissimi libelli justa extorsit indignatio... » Mais une mort prématurée avait enlevé Fl. Schuyl avant la publication de son livre. *Tanti viri postumo fœtui*, dit le libraire dans sa préface.

Louis Le Vasseur ne publia sa nouvelle réfutation qu'après la mort de Sylvius arrivée le 14 novembre 1672, sous ce titre : *Sylvius confutatus, seu Ludovici Le Vasseur Parisini méd. doct. in pseudo-Schuylii veteris falsò dictæ*

ab eo medicinæ defensionem animadversiones. Parisiis, apud Joannem d'Houry ad insigne D. Joannis, sub extremo pontis novi, 1673, in-8° de 186 pages (*Bibl. nat.*, T. 5. 35 *bis*). Approbation de d'Aquin, 1[er] août 1673; permis d'imprimer, 3 août 1673.

La dédicace de Louis Le Vasseur à François Cureau de la Chambre, conseiller du roi et premier médecin de la reine, est datée : *Ex museo nostro, ipsis Augusti Kalendis anno domini*, 1673. Et la préface qui vient ensuite, ne permet pas de douter que Louis Le Vasseur ne soit l'auteur véritable, contrairement à ce que croit Haller. *Tres fuere circiter anni à quo prodit in Batavia libellus, quo procàx illius author, Sylvii doctrinam de Triumvirali succo, adversus objectiones meas*, etc. Le petit livre de Fl. Schuyl n'avait eu aucun retentissement. *Quid tum ego? legi, risi, et abjeci.* Enfin l'un, Schuyl, n'avait pu achever ce qu'il avait si témérairement entrepris, et l'autre, Sylvius, n'avait pas osé commencer une réponse, *se frigidius reponsiturum.* C'est pourquoi Louis Le Vasseur s'est plu à mettre leurs deux noms dans le titre de son ouvrage, dont la publication fut un peu retardée par la mort de François de Le Boe, Sylvius.

Cette controverse d'ailleurs, suivant Haller, a été des deux côtés, sans utilité pratique : « omnis fructus utique cassa. » Nihil autem utilitatis publicæ pro bona causa adfert, expe- » rimentem nullum. » (*Bibl. méd. pract.*, III, 242.)

La thèse cardinale du prétendu Raymond *Vasse* présidée par Pierre Légier, 8 mars 1668 : *an hydropotæ minus morbis obnoxii*, citée par Haller (*Bibl. méd. pract.*, III), est celle de Raymond Vaslet d'Angoulême (n° 1208 du *Recueil des thèses*, in-folio).

Quant à *David Vasse* (et non pas *Vassé*) de Paris, bachelier le 23 mars 1720, licencié le 29 juin 1722, et docteur régent le 9 février 1723, après avoir présidé *extra ordinem* une thèse quodlibétaire (*Commentaires*, t. XVIII), il ne peut être con-

fondu avec aucun des précédents. Dans les différentes listes qui se trouvent aux *Commentaires*, on voit les doyens écrire constamment, d'une part, Douté, Cressé, Léauté, Picoté, et d'autre part, Pousse, Besse, Vasse.

Voilà donc maintenant éclairée l'histoire de tous ces personnages dont le nom semblait avoir quelque similitude. Il s'était établi peu à peu sur ce point une telle confusion que depuis bien longtemps les dictionnaires avaient pris le parti de n'en plus parler.

FIN.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2

L'ÉTYMOLOGIE

DU

MOT SYPHILIS

LES PREMIERS LIVRES PUBLIÉS
SUR CETTE MALADIE
JUSQU'A L'APPARITION DU POÈME DE FRACASTOR EN 1530

PAR

LE Dr E. TURNER

Ancien interne des Hôpitaux de Paris, membre honoraire de la Société anatomique, etc.

I.

L'ÉTYMOLOGIE DU MOT SYPHILIS.

Le *Dictionnaire de la langue française* de Littré se borne à dire : « Mot inventé par Fracastor dans son poème latin sur la maladie vénérienne; on ignore s'il le tirait de quelque autre mot; dans tous les cas, il l'écrivait syphilis. » Cette réserve a droit de surprendre, et il est à regretter que l'illustre auteur n'ait pas voulu éclairer ce point de sa grande lumière. Car le mot syphilis signifie quelque chose, et, lorsque Fracastor a créé le berger Syphile, il avait, tout en forgeant ce nom com-

mode pour la mesure du vers, une idée qui ne semble pas difficile à deviner. Je me crois donc permis d'arriver à ce dilemme : Si le mot est bien fait, pourquoi n'avoir pas mis entre parenthèses συς, Porc, *m. et f.*, et φιλειν, Aimer ; si, au contraire, cette étymologie est mauvaise, pourquoi ne l'avoir pas dit?

Avant le dictionnaire de Littré, celui de Bescherelle (1870), quatorzième édition, expliquait : « Syphilis, que les uns font venir du grec συς, *cochon*, et φιλειν, *aimer*, amour sale et dégoûtant ; les autres, de σιφλος, formé par contraction de σιπαλος, honteux. Les premiers écrivent par conséquent syphilis et les autres siphilis. »

Depuis, le *Grand Dictionnaire universel du XIX*e *siècle*, de Pierre Larousse (1875) n'y a rien changé. « L'étymologie de ce mot créé par Fracastor est inconnue. Il vient, suivant les uns, du grec *sus*, cochon, et *philein*, aimer, pour dire amour dégoûtant. Suivant d'autres, du grec *siphlos*, contraction de *sipalos*, honteux. »

Je comprends que Littré ait passé sous silence l'opinion de Castelli, qui a imaginé σιφλος et veut qu'on écrive siphilis. Cette approximation ne vaut certes pas qu'on la discute. Il me semble qu'il ne faut pas faire beaucoup plus d'honneur à ceux qui ont tiré le mot syphilis de συν, *avec* et φιλειν, *aimer* (*Dict. de Nysten*, revu par Littré et Ch. Robin, onzième édition). Ceci appartient à l'*Encyclopédie* de 1765, qui s'exprime ainsi : « Quelques-uns le dérivent du grec συν, avec, et φιλια, amour ou amitié, parce que cette maladie provient d'un commerce amoureux avec une personne infectée. D'autres le font venir d'un berger ainsi appelé, etc. »

N'est-il pas étrange que partout on avoue ainsi ignorer l'étymologie réelle du mot créé, forgé, introduit par Fracastor!

M. le professeur A. Fournier, dans sa traduction avec notes et commentaires du célèbre poème (1), ne trouve pas l'occasion d'en parler, même dans une note (p. 154), où il relate la synonymie antérieure à la nouvelle dénomination.

On sait la fiction poétique de Fracastor, qui se trouve presque à la fin du troisième livre (ouv. cit.) au verso du feuillet 23 :

(1) Il fut imprimé à Vérone, en 1530, et non pas avec le titre *Syphilidis, sive de morbo gallico libri tres*, mais *Hieronymi Fracastorii Syphilis, sive morbus gallicus*, comme onle voit sur l'exemplaire de la *Bibliothèque nationale* : Parisiis, apud Ludov.cum Cyaneum à regione collegii cameracensis, 1531. In-8° de 25 feuillets.

Syphilus (ut fama est) ipsa hæc ad flumina pastor
. . . .

Syphile, berger du roi Alcitoüs, voit au solstice d'été son troupeau expirant sous l'ardeur du soleil. Il se plaint au dieu qui l'accable et s'écrie exaspéré : Insensé que je suis, pourquoi ne pas rendre plutôt à mon roi les honneurs divins?

Demens, quin potius regi divina facesco.

Sans retard, il dresse sur la montagne un autel à Alcitoüs, et, avec les bergers et les laboureurs qui suivent son exemple, on fait des sacrifices.

...... Dant thura focis incensa litantque
Sanguine taurorum et fumantia viscera torrent.

Le roi, ivre de joie au milieu de ses sujets qui l'adorent, reconnaît qu'il ne peut y avoir d'autres dieux que lui sur la terre. Le ciel est à eux. Ils ne sont rien ici-bas.

Cœlo habitare Deos, nec eorum hoc esse, quod infra est.

Le soleil indigné darde alors des rayons malfaisants....

Viderat hoc, qui cuncta videt, qui singula lustrat,
Sol pater, atque animo secum indignatus, iniquos
Intorsit radios. . . . .

Bientôt sur cette terre profane surgit une peste inconnue.

Protinus illuvies terris ignota profanis
Exoritur. . . . .

Syphile est atteint le premier, de là le nom qui fut donné à la maladie, la syphilis.

Et à primo traxit cognomina morbus
Syphilidemque ab eo labem dixere coloni.

Le mal se répandit dans les villes, et le roi lui-même ne fut pas épargné.

.... Regi nec sæva pepercerat ipsi.

On va consulter la nymphe Amérique, qui rendait ses oracles dans la forêt de Carthèse.

Itur ad Ammericen silva in Cartheside nympham.

Elle conseille à ces infortunés de relever les autels du dieu qu'ils ont offensé. S'ils veulent un remède contre cette peste qui ne doit plus finir, ils n'ont qu'à immoler à Junon une génisse blanche et une vache noire à la Terre. Junon enverra d'en haut les semences propices que la Terre transformera en une vaste forêt. (C'est le Gayac.)

.... Illa dabit fœlicia semina ab alto.
Hæc viridem educet felici e semine silvam.
Unde salus.

Ils obéissent. Les autels rétablis, le grand-prêtre exige une victime expiatoire, Syphile. Tout est prêt pour le sacrifice. Le couteau est levé... Mais Junon qui le protège, et Apollon dont le courroux est apaisé, lui substituent un taureau qui est frappé à sa place.

C'est pour perpétuer le souvenir de cet événement qu'ont été instituées ces cérémonies annuelles. Ainsi purifiés, ils rapportent tous chez eux le saint bois avec lequel ils combattront merveilleusement la contagion de ce mal horrible.

Lustrati ingentes ramos et robora sanctæ
Arboris advectant tectis : libamine cujus
Vi mira infandæ labis contagia pellunt.

J'ai trouvé nécessaire de rapporter ici la fable de Fracastor. Car le résumé qu'en a donné le *Dictionn. de médecine* en 60 volumes, 1828 (*art.* SYPHILIS, signé Cullerier et Bard, p. 137) est plein de fautes.

Que M. E. Lancereaux me permette de lui faire observer qu'il a aussi un peu manqué d'exactitude quand il a écrit (*Traité historique et pratique de la syphilis,* Paris, 1866, p. x) : « Fracastor avait déjà publié son poème, dans lequel figure le berger *Syphilis* destiné à devenir l'incarnation la plus durable du mal vénérien. »

Laissant de côté la fiction poétique de Fracastor, il est bon de faire remarquer que le mot syphilis a la même signification que tous les autres noms donnés à la maladie appelée d'abord *Morbus gallicus*, mal français et mal de Naples, comme *Pudendagra* (Gaspard Torrella de Valence. *Tractatus cum conciliis contra pudendagram seu morbum gallicum*, Roma, 1497), comme *Mentulagra* (Joseph Grünpeck de Burckhausen.

Libellus de Mentulagra, alias morbo gallico, 1503), comme *Morbus venereus* (Jacques d'Abethencourt (1) de Rouen. *Nova penitentialis quadragesima, nec non purgatorium in morbum gallicum sive venereum*, etc., 1527).

M. le professeur A. Fournier a eu le soin de noter (Jacques de Bethencourt, p. 32) que la dénomination *lues venerea* consacrée par Fernel n'était venue qu'après *morbus venereus*. Ce n'est donc pas à Fernel, comme on le répète d'après Astruc, qu'appartient l'honneur d'avoir donné au mal français le nom de maladie vénérienne. A.-J.-L. Jourdan (*Trait. compl. des mal. vén.*, 2 v., 1826) fait la même observation, I., p. 369.

Ainsi, au moment où Fracastor créait le mot syphilis, « on ne doutait plus que ce mal ne fût le dérivé d'une contagion spéciale s'exerçant surtout et presque exclusivement dans les rapports sexuels. Ce mal, en un mot, était déjà considéré à cette époque comme il l'est aujourd'hui, c'est-à-dire comme une affection presque essentiellement vénérienne. » (A. Fournier, *J. de Bethencourt*, introduction, p. 7.)

Si, dans la fiction poétique, le berger Syphile, puni par les dieux, éloigne toute idée de contagion, le nom même que lui a donné Fracastor y ramène inévitablement ; et d'ailleurs son ouvrage, *De contagionibus et contagiis morbis*, 1546, où il commence par décrire le mal français ou syphilis, prouve assez quelle était son opinion sur la transmission de cette maladie, qu'il avait appelée syphilis. « *Nos syphilidem in nostris lusibus appellavimus.* »

Aussi, Prosper Ivaren (*Traduction en vers français du poème de Fracastor*, 1857, p. 119, note) me paraît faire fausse route en adoptant l'étymologie « συν, avec, et φιλια, amour, c'est-à-dire compagnon de l'amour. Et le motif qui m'y détermine, dit-il, le voici : A chaque pas, dans son poème, Fracastor parle de la contagion inhérente à cette maladie; mais dans aucun passage il ne dit comment elle s'opère. N'est-il pas vraisemblable qu'il aura voulu le rappeler, au moins par le nouveau nom qu'il créait, pour la maladie elle-même? » C'est surtout l'étymologie du mot syphilis qu'il s'agit de trouver, et dès lors compagnon de l'amour ne signifie pas grand'chose.

(1) C'est à tort qu'on a écrit Jacques de Bethencourt.

Swediaur (*Traité complet des maladies vénériennes ou syphilitiques*, Paris, 1798, t. I, introduction, p. v, note) dit assez maladroitement : « Le nom de syphilis me paraît dériver du mot συς, *porcus*, et φίλια, *amor*, comme qui dirait *amor porcinus*, amour sale, ou maladie provenant d'un coït impur. »

M. Ricord, qui aimait volontiers à plaisanter gaiement, ne s'est pas arrêté, que je sache, à discourir dans ses écrits sur l'étymologie qui nous occupe.

André du Laurens, dans le traité de la vérole rédigé d'après les leçons qu'il fit à Montpellier en 1587 et 1588 (*Toutes les œuvres traduites en français par Théophile Gélée*, 1613, *in-fol.* (1), à la fin du volume, Opuscules posthumes, feuillet 23), s'est exprimé plus simplement : « Aucuns la nomment maladie vénérienne, en latin *lues venerea*, parce que c'est une maladie comme qui dirait une ordure ou souillure qui vient de l'acte vénérien, d'autant qu'elle commence le plus souvent par les parties honteuses ; quelques-uns l'appellent *Pudendagra*. Fracastor lui a inventé un nom fort plaisant, qui est un nom grec composé de *sus* qui signifie truie, et de *philis* qui signifie amour, comme s'il voulait dire amour de truie, parce que cette maladie se prend pour avoir couché et hanté avec des femmes mal nettes et publiques, que le vulgaire appelle truies. Le commun peuple la nomme *grosse vérole*, à la différence de la petite qui vient aux petits enfants. De ce discours il est aisé de conclure que la vérole est une maladie contagieuse qui ne se prend point sans l'attouchement d'un corps mal net. »

Pour ceux qui n'accepteraient pas volontiers l'autorité de du Laurens, et qui hésiteraient à se prononcer sur la signification du mot inventé par Fracastor, je reproduis ce passage d'un livre du très illustre et très savant Régnier de Graaf (*De mulierum organis generationi inservientibus*. Leyde, 1672, ch. II. De pudendo muliebri, p. 8). « *Romani etiam partem illam porcum appellarunt, quod aliqui factum judicant, cum in festo nuptiali Porcum immolare solerent, aut quia illo vocabulo significare vellent, quod fœmina instar scrofæ fœcunda esse deberet : Eodem porro nomine Aristoteles Naturam muliebrem* χοῖρον *porcum vocat, undè verbum* χοιροπωλειν, *quod est porcum vendere sive quæstum corpore facere.* »

(1) Voir *Bibliographie d'André du Laurens*. (*Gazette hebdomadaire*, 1880, p. 337, feuilleton.)

Fracastor savait cela comme R. de Graaf (1). Il a donc tout naturellement composé *syphilus* des deux mots grecs, συς et φιλος, *porci amator*, et de même *syphilis*.

Si l'on admet, comme je me plais à l'espérer, que cette étymologie soit la véritable, on ne pourra plus désormais se permettre de dire avec M. Le Pileur (Avant-propos, p. v, de sa traduction récente de J. Fernel, *Le meilleur traitement du mal vénérien*): « Tout aussi poétique, ce nom a, sur celui qu'on doit à Fracastor, *le grand avantage de signifier quelque chose, et pourtant syphilis est si joli*, que tant que la vérole existera, il y aura des syphilisés, des syphiliomanes et des syphiliographes. »

Revenons au texte de Jacques d'Abéthencourt. Je ne puis indiquer la page, car ce livre est sans pagination, mais dès le premier chapitre qui traite « De la nomenclature du mal vénérien, auquel un nom de saint ne convient pas du tout... Platon dit que les noms sont donnés aux choses non pas au hasard, mais par suite de quelque intuition de leur nature. Si c'est d'après sa cause (ce qui, à mon avis, vaut le mieux), ce mal mériterait d'être appelé vénérien ». Ch. Ier, *De morbi venerei nomenclatura et quod a sanctis minime sortiatur nomen.... Ait Plato : Nomina sunt rebus indita non fortuitu, cœterum quodam naturæ intuitu. Si a causa (quid maxime meo judicio fieri debet), venereus merito dicetur morbus...*

D'après cela, n'est-il pas évident que *syphilis*, συς, φίλειν, *porcum amare*, *amor* ou *amator porci* (porcus étant pris dans le sens que lui attribuaient les anciens, χοιρος) est *très significatif et pas du tout joli.*

M. Le Pileur a encore laissé passer dans une note, même page v, des erreurs qu'il est nécessaire de signaler. Ainsi Jacques d'Abéthencourt n'a pas dit : *Lues venerea*, mais *morbus venereus*. Il n'est pas plus exact d'ajouter : « Thierry de Héry (1552) le lui conserva. » Le nom de *Lues venerea !* Une explication était ici indispensable, car l'ouvrage de Thierry de Héry est écrit en français : *Méthode curative de la maladie vénérienne, appelée vulgairement grosse variole, et de la diversité de ses symptômes.*

(1) Fracastor n'ignorait pas non plus qu'en France cette maladie était appelée Gorre (Voir la *Chirurgie de Jean de Vigo*, traduite en français par Nicolas Godin, 1525, fol. 131, verso). En Écosse, une proclamation du roi Jacques IV, mort en 1513, la désigne sous le nom de grand gor, et l'on sait que *gorrie*, *gorre* veut dire truie, de là *goret*, petit cochon.

C'est bien Jean Fernel qui, ajoutant aux notions déjà acquises sur le mal vénérien l'idée d'un virus spécial, *venenatam illius esse naturam*, a dit le premier *Lues venerea*. (*De abditis rerum causis*, lib. II, ch. XIV, 1548, in fol.—*Medicina*, lib. VI, ch. XX, 1554, in-fol.) Mais j'aime mieux ceux qui disent comme M. le professeur A. Fournier : « Fernel a consacré la dénomination de *Lues venerea* (1). » Car, avant lui, le mot *Lues*, synonyme de *morbus gallicus*, était déjà très usité. Ainsi Léonard Schmaus (*Lucubratiuncula de morbo gallico et cura ejus noviter reperta cum ligno indico*, Salzbourg, 1518), au chapitre Ier, *De natura morbi gallici*, écrit « hanc luem numquam ab antiquis visam ». Ulric de Hutten (*De guaiaci medicina et morbo gallico liber unus*, Mayence, 1519), dit aussi, ch. II : « luem hanc oriri dictitabant » ; ch. III « levem hanc luem faciunt quo consequuntur eam atrociora. Ita in multa derivatur enim hoc malum, ut in uno inesse morbos omnes videri possit » ; — Béranger de Carpi, dans l'édition du livre d'Ulric de Hutten, imprimé à Bologne par Jérôme de Benedictis, *procurante Carpo*, 1521, avait été plus loin. Il avait dit : *Luem gallicam*, au verso du feuillet XXXIX et dernier, dans l'avertissement au lecteur : « Habes, candide lector, tractatum aureum de ligni guaiaci in luem Gallicam administratione, auctore Ulricho Germano de Hutten equite..... »

Ce mot *lues* revient souvent dans les vers de Fracastor : « Insolitam peperere luem?... Sponte sua sensere luem... De genere hoc est diva lues,... Accepere luem,... facilique luem deponere ab alvo. » Et Jacques d'Abéthencourt, à qui certains auteurs l'attribuent, l'a écrit à peine une fois dans son avertissement au lecteur « quo minus de tanta lue disseratur humanæ que consulatur naturæ. »

S'il s'était donné la peine de lire seulement le titre du petit livre publié en 1527 : « *Nova penitentialis quadragesima nec non purgatorium in morbum gallicum sive venereum a Jacobo Abethencourt* (2), M. le docteur L. Jullien n'aurait pas commencé son savant ouvrage (*Traité pratique*

(1) Il y a lieu, dès lors, de s'étonner que M. Le Pileur n'ait pas songé à choisir pour le titre de sa traduction un autre mot que mal vénérien, puisque Fernel précisément avait substitué *Lues venerea* à *Morbus venereus*.

(2) Beaugrand avait fort bien résumé tout cela en quelques lignes dans le *Dict. encyclop. des sc. méd.*, 1re série, t. IX, p. 18. Je regrette cependant qu'il ait accepté Jacques de Béthencourt au lieu de Jacques d'Abéthencourt.

des maladies vénériennes, *Paris*, 1879) par cette phrase malheureuse : « C'est à Jacques de Béthencourt, qui employa pour la première fois, en 1521, le terme de maladie vénérienne *Lues venerea...* » Je dois ajouter en passant que dans une note à la page 456, M. le Dr Jullien a dit, sans y joindre le moindre commentaire : « *Syphilis*, mot créé par Fracastor en 1530 (des mots grecs συς, cochon, et φιλεω, j'aime).

Il aurait pu ajouter : συς étant synonyme de χοῖρος (1) porcus; συς, φιλειν, signifie *Porcum amare*, et Syphile, συς, φιλος, *Amator porci.*

II.

LES PREMIERS LIVRES PUBLIÉS SUR CETTE MALADIE JUSQU'A L'APPARITION DU POÈME DE FRACASTOR en 1530 (2).

La maladie qui devait un jour porter le nom de syphilis fut d'abord confondue avec les affections de la peau, et ne reçut pas de dénomination particulière. Mais quand survint l'explosion de la fin du xve siècle, certaines pustules et des manifestations cutanées associées à d'autres symptômes devinrent pour les premiers auteurs : en Allemagne, le mal des Français, et en Italie, le mal français. En France, c'était la grosse vérole, dite aussi mal de Naples. ARRESTÉ DU PARLEMENT DE PARIS : « Aujourd'hui « sixiesme de mars (1497), pour ce que en ceste ville de Paris y avait « plusieurs malades de certaine maladie contagieuse nommée la grosse « vérole qui, puis deux ans en ça, a eu grand cours en ce royaume tant

(1) Les dictionnaires classiques de Planche, d'Alexandre et de Chassang disent : « χοῖρος, petit cochon,..... || Parties sexuelles de la femme. »

(2) On s'étonnera peut-être de me voir refaire, après Astruc (DE MORBIS VENEREIS, 1740, t. II, lib. V. *Index chronologicus auctorum qui de lue venerea..... scripserunt ab ingressu morbi...*, p. 537 à 643), cette revue des anciens syphiligraphes, comme les appelle M. le professeur Fournier. Mais, quand on aura vu que ce livre, écrit avec l'idée préconçue que le mal vénérien était de provenance américaine, n'est pas sans erreurs, et qu'il contient de graves omissions, on me saura gré d'avoir entrepris ce court résumé, plus simple et plus facile à comprendre que les trop longues digressions, en latin, du célèbre docteur de l'ancienne Faculté au xviiie siècle. Je crois, avec le professeur J. Parrot, que la vérole est bien plus ancienne, et qu'elle nous est venue en ligne directe de l'Inde, le berceau de l'humanité.

« de cette ville de Paris que d'autres lieux, à l'occasion de quoi estait à « craindre que sur ce printemps elle multipliast.................. »

A la même époque, elle est appelée grandgor (1) dans une proclamation analogue du roi d'Écosse, Jacques IV. (Gruner, *Aphrodisiacus*... Iéna, 1788, p. 71.)

Cette peste *miseranda* et *lugubris* était donc répandue en Allemagne, où elle aurait éclaté en 1494, quand parut ce premier ouvrage : *Tractatus de pestilentiali scorra sive mala de Franzos, originem remediaque ejusdem continens, compilatus a venerabili (2) viro magistro* Joseph Grunpeck *de Burckhausen. Super carmina quedam Sebastiani Brant utriusque juris professoris.* S. l. n. d. (1496), in-4° de 12 feuillets non numérotés, caract. goth. *Bibl. Mazarine*, n° 15459.

Au-dessous de ce titre, une image représente, assise sur des nuées, la mère de Dieu soutenant le divin enfant sur son bras gauche. De la main droite, elle tend la couronne impériale à Maximilien Ier, à genoux, coiffé de la couronne de roi des Romains et tenant droit un grand étendard avec la croix. Le petit écusson placé au-dessus n'a pas encore l'aigle à deux têtes d'Allemagne (3). De l'autre côté, le groupe divin envoie des faisceaux de rayons sur un homme et une femme aussi à genoux, la face, le cou et les mains parsemés de pustules. En avant, sur le premier plan, gît étendu un corps tout couvert des mêmes pustules.

Au verso de ce premier feuillet est gravée une autre image, le Zodiaque, indiquant le cours des planètes. Au-dessus, Dieu le père, avec un ange de chaque côté.

L'exemplaire de la *Bibl. Nat.* (Td 43. 2. Réserve) n'a pas d'images. C'est une autre édition, celle que Gruner a reproduite dans son recueil (ouv. cit., p. 54). A la fin, se trouvent dix vers latins : *Querimonia Mentagrici*, qui ne sont pas dans l'édition précédente, la première évidemment. Une troisième édition, indiquée par Gruner, m'est inconnue; elle n'aurait pas non plus la plainte du Mentagreux.

La dédicace de Joseph Grunpeck, de Burckhausen (en Bavière), à Bernard de Walkirch, maître ès arts, la lumière et l'ornement de la Société littéraire du Danube (*Danubia*), chanoine de la cathédrale de Tubingue

(1) Gore, vieux mot, par lequel on désignait une truie. De là, goret.
(2) Il était prêtre, *presbyter*, comme nous le verrons plus loin.
(3) Voir Astruc (*Ouv. cit.*, p. 548).

(Augustæ), le 15 des kal. de novembre 1496. Vient ensuite l'*Eulogium* de Sébastien Brant (1). *De scorra pestilentiali sive mala de Franzos, anni* 69 (au lieu de 96), *ad Joannem Capinon, legum imperialium interpretem*. Capinon pour Capnion, le célèbre Jean Reuchlin (de *Rauch*, fumée). Sebastien Brant était aussi surnommé *Titio*, tison. Né à Strasbourg en 1450, mort en 1520, il était alors professeur de droit à Bâle. C'était, en outre, un poète satirique fort distingué. Je me borne à ces deux citations de la pièce de vers qui nous occupe :

Pestiferum in Lygures transvexit Francia morbum,
Quem *mala de Franzos* Romula lingua vocat.

. . . .

Scorram, Gallè (2), vocas à *scor*, quod Græcus oletum
Dicit, et impurum rancidulumque sonat.

. . . .

Sébastien Brant exprime évidemment la croyance générale, *transvexit Francia*.

Parmi les fléaux et les calamités de notre époque, dit Grunpeck dans sa préface, il n'y en a pas de plus grand que cette peste, qui est tombée sur les hommes comme une pluie venue du ciel. Les nations l'appellent *Francigenarum malum*, et elle est si horrible et si sale qu'Hercule même, s'il revenait sur terre, en serait effrayé. Grunpeck pense que cette maladie (*Nam ejus virus quidem, ut reor*, etc.) provient de la corruption des humeurs, et qu'elle tient de la peste (*unde et affinitatem cum pestilentia habere videtur ægritudo hæc*). Il a été pris de pitié à la lecture des vers de Brant, et il s'est décidé à écrire ce petit traité qu'il a traduit dans son idiome maternel.

La cause première du mal (*originem insuper hujus sordis, quam mentagoram alii, scorram seu plantam noctis ceteri vocitare solent*) est attribuée à l'influence des astres (*ex astrorum configurationibus*). Neuf chapitres sont affectés à cette démonstration. Le mal des Français vient de ce que dans la grande conjonction de Saturne et de Jupiter, la terre a été privée des rayons de soleil, etc. En effet, l'an 1484, le 25 novembre,

(1) Ainsi le premier écrit sur le mal français qui soit parvenu jusqu'à nous est la pièce de vers de S. Brant, conservée par J. Grünpeck.

(2) Il se trompe. Les Français disaient *gorre*, et alors l'étymologie grecque ne signifie plus rien.

à 6 heures 4 minutes du soir, la terrible conjonction se fit dans des conditions tout exceptionnelles. L'année suivante, le 26 mars, il y eut une horrible et cruelle éclipse de soleil, etc., etc. Je fais grâce au lecteur de l'influence des planètes et de leurs propriétés particulières ; mais je suis obligé de mentionner la révolution décennale de Saturne qui s'accomplit en 1489.......

Le chapitre dixième : *De remediis contra sagittas hujus pestiferi morbi sive proluviei de Franzos* renferme la prophylaxie : l'amélioration de l'air, *rectificatio aeris*, et le régime, *corporum purificatio*, qui s'obtenait surtout par les évacuants. Pour le traitement de ceux qui ont le mal des Français, parmi de nombreuses recettes, se trouve un onguent où figure le mercure, *argenti vivi extincti.*

Enfin il croyait à une maladie nouvelle, *quum à natura firmè aliena sit, anteaque invisa, incognita atque penitus inaudita hisce in regionibus.*

Un autre ouvrage bien plus important de Joseph Grunpeck, publié en 1503, sera analysé en son temps.

Jean Widman, dit Meichinger (de son lieu de naissance), et qui s'appelait aussi Salicet (1) range le mal des Français parmi les maladies de la peau. Son traité est de 1497. En voici le titre : *Tractatus de pustulis que vulgato nomine dicuntur mal de Franzos, doctoris Johannis Widman.* S. l. n. d., in-4° de 10 feuillets, sans pagination. *Bibl. Mazarine*, n° 15459. Reproduit par Gruner (ouv. cit. p. 47).

Au dos du titre, une lettre de Widman à Jean Nell, son élève, est datée du Tubingue, 20 janvier 1497. Une maladie horrible (*fœdus*), dit-il, a frappé les mortels à notre époque. Que ce soit par la volonté divine ou par l'influence des astres, et en particulier Saturne, c'est ce qui n'est pas facile à savoir. — La réponse de Jean Nell, qui suit, est datée de Strasbourg, le 1er février de la même année. Il veillera à l'impression de son livre qui n'a pas besoin d'être retouché. *Plus mihi tribuis quam in me vel agnosco vel postulo. Non enim hujus sum audaciæ ut ad tanti viri editionem manus apponere præsumam.*

(1) Suivant l'habitude du temps, de *Wiede*, saule, et de *Man*, homme, *Salicis homo*, on était arrivé à Salicet. — Je ne sais pas si Astruc (*ouv. cit.*, p. 556) a raison de le mettre après Nicolas Léonicène.

Ce premier feuillet manque dans une deuxième édition de la *Bibl. Mazarine*, même n° 15459, et dans l'exemplaire de la *Bibl. Nat.* (Td 43,7. Réserve). De sorte que le catalogue de cette dernière donne, au lieu du titre véritable, le sous-titre qui commence le deuxième feuillet : *Tractatus clarissimi medicinarum doctoris Johannis Widman dicti Meichinger, de pustulis et morbo qui vulgato nomine mal de Franzos appellatur. Editus anno...* 1497. Mais avec cette variante : *quem... appellant*. Caract. goth.

Cette affection (*passio*), dit-il en commençant, qu'on appelle vulgairement mal de France, *malum Franciæ*, ou maladie de Saint-Mevus, *morbum Sancti Mevi* (1), paraît être ce que les Arabes ont décrit au chapitre des *Asaphati* et les Grecs sous la rubrique de *Acharos*, parce que tous les maux proviennent de la même matière, bien qu'avec cette différence que les *Asaphati* et *Acharos* occupent seulement la tête, tandis que cette affection (*passio*) apparaît sur tout le corps, comme il arrive le plus souvent, sous forme d'éruptions, qu'on peut appeler en latin *exflorationes*.

Si, parmi les causes, il en est plusieurs de cachées, comme la punition céleste ou l'influence des astres, le médecin n'a guère à s'en occuper en tant que médecin. Mais il doit remonter à la cause intrinsèque de ces pustules qui proviennent d'une matière humorale particulière : *Dum modo sit mala, venenosa, acuta et corrosiva sanguini mixta.* C'est une maladie pestilentielle. Elle est contagieuse d'homme à homme, de cité à cité, de pays à pays. Il ne faut pas se méprendre sur le conseil après bien d'autres, que donne en passant Widman (Il était loin de soupçonner la vérité) : *Summopere tamen cavendum, ne coitus fiat cum muliere pustulata, imo neque cum sana, cum qua prius brevi temporis spatio concubuit vir pustulatus, propter evitare contagionis periculum. Jam enim cognitum est experientia, ut subsequens post pustulatum recenter inficitur. A prostitutis ergo mulieribus hoc tempore maxime cavendum est.*

Parmi les nombreuses formules d'onguents siccatifs, Widman en indique deux seulement avec le mercure *argenti vivi extincti*. Mais il s'empresse de dire que la base ou partie active dans l'une est l'oliban et dans l'autre l'encens. *Communiter tamen operantes sunt contenti dicto*

(1) Gaspard Torrella dit *Sancti Sementi*. — Saint Méen de Bretagne.

unguento de Olibano usque ad finem curæ. Facit enim cadere pustulas cito.

Sur le même plan est mise une autre friction insignifiante : *Ad idem facit frequens earum fricatio ex alusnen viridi fullorum cum aceto et sale.*

Les deux tiers du traité de Jean Widman sont consacrés au traitement, *de curâ*, qui pour lui n'avait rien de spécial, ainsi que je viens de le faire remarquer.

Je mets ici, sans savoir s'il est bien à sa place, le traité suivant, qui est sans date. Le catalogue de la *Bibl. Nat.* le fait trop ancien (Td 43, 1, Réserve). Gruner, qui l'a reproduit (ouv. cit., p. 72), pense qu'il a été publié d'octobre 1497 à avril 1498 (1). *A malafranczos morbo Gallorum præservatio ac cura à Bartolomeo* Steber, *Viennensi, artium et medicinæ doctore nuper edita.* A la fin : *Impressum Vienne per Jo. W.*, probablement Jean Winterburg, in-4 de 8 feuillets sans pagination. Caractères gothiques.

Au-dessous du titre est une gravure au trait de la fin du xve siècle. Une femme couchée, le torse couvert de pustules; la figure n'en a pas. Un médecin, de l'autre côté du lit, offre un breuvage. Sur le premier plan, un homme nu est assis sur un banc, couvert de pustules, excepté aussi à la figure; un chirurgien, à genoux devant lui, étend un onguent sur une des jambes du malade. Le bonnet du chirurgien est différent de celui du médecin.

Au verso du titre : *Hieronymi Baldi ad lectorem epigramma.*

Tanquam pauca forent volucris discrimina vitæ,
Et nova jam toto serpit in ore lues!
Membra tument sanie, tumet atro pustula virus,
Fœdaque tabescens ulcera corpus arant.
Sed bene quod Chiron nostroque Epidaurius ævo
Attulit aptatam *Bartholomæus* opem.

Au deuxième feuillet, la dédicace de Barthélemy Steber à Briccius, professeur et recteur de l'école de Vienne, *gymnasii Viennensis.* Prié par quelques-uns de ses amis de donner son opinion sur le mal qu'on ap-

(1) Astruc (*ouv. cit.*, p. 637), qui l'appelle Silebe*r*, dit sans commentaires, *Precautio luis venereæ. Viennæ,* 1525.

pelle français, *de morbo quem gallicum dicunt meam afferem sententiam*, il ne s'est décidé à parler, effrayé par la nouveauté et la difficulté du sujet, *novitate rei ac magnitudine perterritus*, qu'à cause des charlatans qui ont la prétention d'offrir leur antidote aux malheureux affligés de ce mal, se vantant de posséder le secret de chasser cette maladie horrible dont la cause est tout à fait inconnue aux médecins, *vanè jactantes se quid secreti habere ad hanc propulsandam fœdam ægritudinem, medicis quoad causam prorsùs incognitam.*

Il essaye de prouver d'abord que ce n'est pas la lèpre, *probatio non esse lepram*, ni la morphée, ni le phlegmon, ni l'érysipèle, ni le feu de Perse, ni la gangrène, ni l'anthrax, ni les glandes, *quod non morphœa, phlegmon, herisipilia, ignis persicus* (1), *cancrena, anthrax, glandulæ.* Puis il donne son avis, *propria hic dicitur sententia,* « que les pustules, *quibus homines nunc male torquentur sordidas et ulcerantes,* viennent de la corruption de plusieurs humeurs et non pas d'une seule, etc. *Quomodo ex melancholia, ex phlegmate.* » Ces pustules présentent une grande variété, *in figura, mallitie, duritie, virulentia, colore, ardore, dolore et ulceratione.*

Dans le paragraphe *de causis antecedentibus,* il donne je ne sais quelle explication de l'influence du temps et des saisons. *Quare primum circa pudenda pustulæ apparent et similis ratio, cur fauces occupent*, ce sont les conditions anatomiques de structure, de vascularisation, qui facilitent ici la productiou des humeurs. Dans le paragraphe qui suit, *de causa universali supercœlesti*, il rappelle les conjonctions des astres en 1484, 1485, 1489, 1494.

Pour le traitement, trois subdivisions très méthodiques sont indiquées. Mais quelle médication ! 1° *De medicina applicatione seu antidotis*, la prophylaxie; 2° *Curæ modus brevis,* le traitement général ; 3° *De medicinis localibus*, le traitement local, où l'on remarque de nombreux topiques, *excepté le mercure* dont il faut se méfier ! Au milieu du huitième feuillet : *Ab argento vivo, quantum poterimus, caveamus, præsertim circa regionem stomachi et hepatis et capiti plurimum obest omnibusque nervis.*

Ces trois auteurs ne parlent pas de l'expédition du roi Charles VIII à Naples.

(1) *Quem et sacrum ignem, carbonem, prunam, medicorum cœtus nominat.*

Nicolas Léonicène de Lunigo, dans le Vincentin, professeur à Padoue, puis à Ferrare, serait le premier en Italie, *primus aut inter primos* dit Haller (*Bibl. med.*, I, 477), qui aurait écrit sur cette maladie. Voici le titre de son livre. *Libellus de Epidemia quam vulgo morbum Gallicum vocant* (1), Venise, chez Alde Manuce, juin 1497, in-4 de 28 feuillets, sans pagination. Un 29e feuillet, imprimé à part, porte les corrections. Bel exemplaire à la *Bibl. Nat.* (Td 43, 5. Réserve) avec de belles marges, mais sans lettres majuscules initiales dans l'espace qui leur est réservé. Un deuxième exemplaire a été considérablement rogné, il y manque le feuillet des corrections.

Au deuxième feuillet, *Nicolai Leoniceni Vincentini in librum de Epidemia quàm Itali morbum Gallicum vocant ad illustrem virum Joannem Franciscum Mirandulensim, Concordiæ comitem præfatio.* Après cette dédicace, qui n'offre rien de particulier à noter, l'ouvrage commence au troisième feuillet par ce sous-titre :

De epidemia quàm Itali morbum Gallicum, Galli vero Neapolitanum vocant, Nicolai Leoniceni Vicentini Liber (2).

« Rien de pareil, dit le vénérable Léonicène qui était un grand maître (3), ne s'était jamais vu, quand cette maladie insolite s'est répandue en Italie et dans beaucoup d'autres pays... Les médecins de notre temps ne lui ont pas donné de nom. On l'appelle vulgairement mal français comme si elle avait été apportée par les Français en Italie, car on peut dire, si l'on veut, que l'Italie a été envahie en même temps par cette maladie et par les armées françaises. Plusieurs ont pensé que c'était la même affection que les anciens avaient appelée *Elephantiasis* ou bien *Lichenas*, d'autres *Asaphati*, d'autres charbon ardent (*prunam*) ou charbon, d'autres encore feu de Perse ou feu sacré. Cette multiplicité de noms et ce désaccord ont fait croire que cette épidémie (*luem*) nouvelle n'a jamais été vue par les anciens, et que, par conséquent, elle n'a pu être placée par aucun médecin grec ou arabe dans le cadre des maladies... Le fléau (*labem*) s'est montré tout à coup à notre époque comme il ne l'avait jamais fait.

(1) Astruc (*ouv. cit.*, p. 553) n'a pas donné le vrai titre.

(2) De ces trois titres pris isolément par les auteurs on a fait, à tort, autant d'éditions différentes. Gruner aurait dû s'en apercevoir (*ouv. cit.*, p. 76, note *r*).

(3) Il avait alors près de 70 ans. Né en 1428, il mourut à Ferrare en 1524, à 96 ans.

« *Simile quoddam nostro hoc ævo accidit, jam enim insolitæ naturæ morbus Italiam, et multas alias regiones invasit...*

« *Huic tamen morbo nondum nostri temporis medici verum nomen imposuere, sed vulgato nomine malum gallicum vocant, quasi ejus contagio a Gallis in Italiam importato, aut eodem tempore et morbo ipso et Gallorum armis Italia infestata. Non defuere quidem, qui eundem cum illo putarint, quem prisci elephantiasim nominarunt, sicuti alii morbum gallicum esse antiquis lichenas, alii asaphati, alii prunam, sive carbonem, alii ignem persicum, sive sacrum existimarunt. Quæ quidem ambiguitas nominum, et de re ipsâ quoque dissensio multos suspicari fecit novam hanc esse luem nunquam a veteribus visam atque ideo à nullo medico vel græco vel arabe inter alia morborum genera tactam..... Natam hanc repentè labem nostram ita infecisse ætatem ut nullam superiorum.* » Ces quelques citations suffisent.

Léonicène passe successivement en revue les maladies décrites par les anciens, pour montrer qu'elles sont tout à fait différentes du mal nouveau, qui s'est développé dans des conditions atmosphériques particulières de chaleur et d'humidité. Les inondations d'alors, etc., etc. Il n'y voit rien de spécial, et le traitement très court qu'il indique est celui des épidémies en général. Pas de mercure.

A la fin du livre : *Venetiis, in domo Aldi Manutii, Mense Junio* M. III. D. (1497).

La Bibliothèque Nationale possède une deuxième édition, imprimée à Milan le 4 juillet 1497, quelques jours après la première. In-4° de 32 feuillets sans pagination. Caractères plus gros, mais *abréviations nombreuses,* 29 lignes à la page au lieu de 35. Pas de majuscules initiales. La maladie épidémique a reçu un nom nouveau, car le titre du livre est ainsi modifié (même dédicace, même texte) : *Libellus de Epidemia quam vulgo morbum gallicum vocant* SIVE BROSSULAS (1). A la fin : *Libri de epidemia sive brossulas finis.* Impressum Mediolani per magistrum Guilielmum Signerre Rothemagensem : regnante illustrissimo principe D. Ludovico Duce Mediolani. Impensà magistri Joannis de Legnano. MCCCCLXXXXVIJ. Die iiij mensis Julii. (*Bibl. Nat.* Td 43, 5, A. Réserve.)

La dissertation classique de Nicolas de Léonicène, le savant traduc-

(1) Gruner dit à tort *Brossulis* (*ouv. cit.*, p. 76, note).

teur des anciens, qui s'est appliqué à relever leurs erreurs et surtout celles des Arabes, a été l'occasion de quelques contradictions.

Antoine Scanarole de Modène a défendu l'opinion de son illustre maître contre Noël Montésaur, de Vérone. *Natalis Montesauri Veronensis, de dispositionibus quas vulgares mal Franzoso appellant, tractatus* (1), tel est le titre que donne Aloysius Luisinus dans son recueil « De morbo Gallico omnia quæ extant apud omnes medicos cujuscumque nationis, etc., Venitiis 1566. » T. I, p. 100. Haller dit à tort (*Bibl. med.*, I, 480), *Viennensis* au lieu de *Veronensis*, et *de epidemia* au lieu de *de dispositionibus*. Astruc (ouv. cit., p. 574) a mis aussi *de epidemia*, etc.

Noël Montésaur dit dans sa préface que, lorsque le livre nouveau lui est tombé entre les mains, il a reconnu de suite la discussion que Léonicène avait soutenue à Ferrare (*quem quum primum legere cœpi, disputationem de his Ferrariæ habitam, intellexi*).

Il s'est attaché surtout aux objections faites contre Abolaï, et il lui a paru bon de montrer que cet auteur ne s'est pas du tout trompé sur les manifestations de cette maladie, en répondant à chacune des objections de son adversaire. *Unà cum manifestatione harum dispositionum ostendere Abolaï minimum peccare, omnibus adversarii objectionibus sigillatim respondendo.*

Ces manifestations appartiennent à plusieurs maladies et ne sont point essentielles (*per essentiam*). Elles portent différents noms, bothor, asaphati, etc. On ne peut croire que c'est une maladie nouvelle, et en disant qu'elle était inconnue aux premiers médecins, on se trompe. Connue certainement des Arabes, elle a présenté dans ces derniers temps une exacerbation, sous l'influence des mauvaises conditions atmosphériques. Au milieu de nombreuses prescriptions pour le traitement, il recommande bien, si l'on vient à employer les onguents avec le vif argent, ce qu'il n'approuve pas du reste, de n'en pas mettre vers l'estomac, le cœur et les autres organes importants.

Il tient à prouver qu'Abolaï n'a pas écrit contre la doctrine de Galien. *Littera occidit, Spiritus autem vivificat*, etc.

Le précieux écrit d'Antoine Scanarole est conservé à la *Bibl. Nat.*

(1) 1498, petit in-4° de 31 pages, caract. goth., avec la question : « De subjecto scientiæ medicinæ, quam anno præterito compilaveram », dit-il dans sa préface, ce qui a été supprimé par Luisinus comme étranger à sa collection.

(Td 43, 6. Réserve). *Disputatio utilis de morbo gallico et opinionis Nicolai Leoniceni confirmatio contra adversarium eandem opinionem propugnantem*. In-4° de 16 feuillets non numérotés. Imprimé à Bologne (Bononiæ), le 26 mars 1498. Il est reproduit dans le recueil cité d'Aloysius Luisinus.

Au deuxième feuillet est la dédicace : *Ad excellentissimum medicum Nestorem Morandem Bononiensem Antonii Scanaroli Mutensis in disputationem de morbo gallico præfatio.*

Nicolas Léonicène, qui a été mon maître en médecine, le premier des médecins italiens, a composé et publié un livre sur le mal, que le vulgaire appelle français, dans lequel, comme vous le savez, il a merveilleusement inséré la discussion qu'il avait soutenue à Ferrare pour le plaisir et l'utilité de tous... Il a eu l'approbation des médecins les plus illustres et la vôtre... Un seul adversaire, etc.

Il entre en matière au verso du deuxième feuillet. En somme, le mal français n'est pas l'asaphati des Arabes ou toute autre maladie connue autrefois, mais bien une maladie nouvelle, dont Léonicène a établi les causes rationnelles, sans avoir recours à l'influence des étoiles, le refuge habituel des médecins qui ne savent pas reconnaître les causes réelles, *ad influentiam stellarum quod est refugium medicorum causas manifestas assignare nescentium.*

Au feuillet 15 (verso) est cité avec éloge le livre de Gaspard Torrella qui, le premier, fait remarquer que les pustules occupent plus particulièrement les organes génitaux, et a inventé le mot *pudendagra*.

L'autre discussion s'est élevée à Leipzick. Simon Pistoris (1) eut à soutenir, en 1498, une thèse donnée par le doyen de l'école. La question était ainsi posée : *Utrum morbus jam currens malum francum appellatus, non propriè malemorigeratum dictus. Et mutatione aeris in qualitatibus manifestis puta calido et humido aut occulta in aere proprietate sit causatus.* Il combattit vigoureusement les idées de Nicolas Léonicène ; mais il trouva un contradicteur redoutable dans Martin Pollich, de Mallerstadt, vieux professeur de la même école de Leipzick, celui qui

(1) Qu'Haller, d'après Astruc, appelle Pistor ou Pistorius (*Bibl. méd.*, I, 481). Il était de Leipzick. Eloy dit à tort aussi que ce fut le premier Allemand qui écrivit sur la maladie vénérienne. (*Dict.*, IIIe vol.)

mérita d'être appelé *Lux mundi,* bien que, dans le cas actuel, il n'eût pas tout à fait raison.

Après l'apparition en 1499 de cet opuscule introuvable (1) signalé par Simon Pistoris, *opusculo contra me per doctorem Martinum Mallerstadt edito*, fut publiée le 3 janvier 1501, à Leipzick, *Declaratio defensiva cujusdam positionis de Malofranco nuper per doctorem Symonem Pistoris disputatæ*. A la fin : *Datum Lyptzk, anno M. quingentesimo die mensis januarii tercio*. In-4°, de 10 feuillets (le dernier est blanc). Caractères gothiques. (*Bibl. Nat.*, Td 43, 8. Réserve.)

Au deuxième feuillet, Simon Pistoris s'adresse à tous les médecins (*universis medicis salutem dicit*).

Pour lui, les anciens et les modernes n'ont pas placé le mal français dans un autre chapitre que les exanthèmes épidémiques, *pustulas epidemiales, exanthemata aut athumera epidemialia*. Votre Léonicène, dit-il, a beaucoup discuté sur ce que n'était pas le mal français sans arriver à dire ce qu'il était, *cum nec ipse quid sit morbus gallicus, hactenus dixerit, sed quid sit, satis disseruit*. Je dis que c'est une maladie épidémique, c'est-à-dire *advenientem*. L'expression *malemorigeratum*, attribuée par Galien aux fièvres et à d'autres maladies, ne peut être appliquée au mal français spécialement, et ceux qui croient simplement que le mal français est l'*elephantiasis*, l'*asaphati*, etc., ne connaissent pas les maladies épidémiques.

Il ne doit pas être placé parmi les maladies causées par les modifications survenues dans les qualités de l'air, *tertia particula aphorismorum Hippocratis*. Ce mal est assimilable à la lèpre plus qu'à toute autre maladie, par ses symptômes et sa matière, qui est seulement l'atrabile et jamais la pituite.

De plus, le changement de l'air n'est pas une cause suffisante pour produire de telles affections; ce n'est pas ainsi que se produisent les maladies pestilentielles, *non tamen ex hoc recte pestiferi nuncupantur*.

Le mal qui court et les autres pestes ne sont pas causés uniquement par l'influence atmosphérique ou céleste. S'il en était ainsi, on verrait

(1) Une lettre de Jean Manard, de Ferrare, adressée à Martin Mallerstadt (la première du livre II) et datée de Mirandole, 1500, s'élève vivement contre l'opinion de Simon Pistoris.

ces maladies sévir en même temps partout. Donc, le mal français ne provient pas seulement de la chaleur et de l'humidité de l'air, mais de quelque chose qu'on ne sait pas. *Malefrancum non ex aeris in caliditate et humiditate mutatione solum, sed ex quadam in aere occulta proprietate homines lædit.* Et il ajoute cette dernière conclusion : que l'astronomie n'est pas une partie de la médecine, mais que cependant elle est très utile au médecin, et même indispensable, car il peut pronostiquer ce qui doit arriver, comme l'astrologue prédit l'avenir d'après l'examen des astres.

Cette discussion, assez facile à lire, offre des divisions très claires, où sont vivement et librement réfutées les attaques du commentaire de Martin Pollich, qui répliqua de nouveau par *Responsio in superadditos errores Symonis Pistoris de malo franco, per Martinum Mallerstadt* Lips., 1501. Opuscule aussi introuvable que le premier.

Simon Pistoris continue la lutte avec plus de fureur encore par *Confutatio conflatorum circa positionem quandam extraneam et peurilem doctoris Martini Mallerstadt de malo franco nuper ventilatam in Gymnasio Lipsiensi. Anno D I.*

Il s'adresse toujours à tous les médecins, *artis medicæ peritis ubivis locorum*, en observant le même ordre dans la discussion.

De toute cette dispute, il ne reste que la *déclaration définitive* de Simon Pistoris. Pas plus que Gruner qui a reproduit dans son recueil, page 80, le deuxième opuscule, *Confutatio conflatorum*, je n'ai pu découvrir ceux de Martin Pollich. Il est facile de voir que les titres de ces derniers, donnés par les auteurs, sont de pure fantaisie.

On dit qu'après ces disputes virulentes, les deux adversaires furent tous deux obligés de quitter Leipzick. Simon Pistoris devint archiatre de l'électeur de Brandebourg, et Martin Pollich, qui avait accompagné comme médecin l'électeur de Saxe Frédéric III en Palestine, en 1493, fut chargé par lui de fonder en 1502 l'Université de Wittemberg, dont il fut le recteur.

Revenons à la fin de l'année 1497, quand fut imprimé à Rome le traité de Gaspard TORRELLA (1), évêque de Sainte-Juste, né au pays de

(1) Ce qui n'a pas empêché presque tous les auteurs de supprimer un *r* et d'écrire Torella. M. le professeur A. Fournier s'est bien gardé de faire la même faute.

Valence en Espagne : *Tractatus cum consiliis contra pudendagram seu morbum gallicum.* A la fin : *Impressum Romæ, per magistrum Petrum de Laturre, anno* 1497, *die XXII mensis novembris, sedente Alexandro sexto Pontifice Maximo.* In-4° de 24 feuillets, non numérotés. Caractères gothiques. *Bibl. Mazarine*, n° 15361. Les derniers feuillets manquent dans l'exemplaire de la *Bibl. Nat.* (Td 43, 4. Réserve.)

Au recto du deuxième feuillet est la dédicace avec ce sous-titre : *Ad reverendissimum et illustrissimum in Christo patrem et D. D. Cœsarem de Borgia titulo Sanctœ Mariœ diaconum cardinalem Valentinum Tractatus incipit de Pudendagra sive morbo Gallico, editus à Gaspare Torrella episcopo sanctœ Justœ, natione Valentino* (1). Il commence ainsi (la majuscule initiale manque) : *Cum his diebus interloquendum, fuerim a reverendissimo domino meo Cœsare de Borgia cardinali Valentino interrogatus quœnam esset hac pestifera œgritudo, a vulgo nominata morbus Gallicus ; et an doctores medicinœ aliquid scripserint et quamobrem in tanto temporis curriculo non fuit aliquid peculiare remedium compertum et approbatum ; et quare dolores magis existant in nocte quam in die. Facile est enim questiones petere ; solvere autem non est facile,* etc. Il accepte la tâche cependant, et il va, dit-il, résumer ce qui se trouve dans les livres anciens et modernes.

Après un assez long préambule, il entre en matière : « Les astrologues « disent que cette maladie vient de la situation respective des corps « célestes, *a constellatione corporum superiorum*..... D'autres, qu'elle « est une punition de Dieu. Cette mauvaise maladie a commencé, *ince-* « *pit hœc maligna œgritudo*, l'an 1493 en Auvergne (*Alvernia*), et par « contagion elle est parvenue en Espagne, dans les îles ; de là, elle est « passée en Italie, et enfin, en serpentant, elle a parcouru toute l'Europe « et, s'il est permis de dire, l'univers entier. Il en fut de même au temps « de Tibère, comme le rapporte Pline au 26e livre *de Naturali historia*, « ch. I, où sévissait une maladie que les Grecs appelaient *Lichenas* et « les Latins *Mentagra*, parce qu'elle commençait par le menton. Elle « était contagieuse, car elle pouvait se communiquer par un seul baiser, « n'affectant que les nobles, et pas les femmes, ni le peuple (*popu-*

(1) Médecin d'Alexandre VI, qui mourut en 1503, Rodriguez de Borgia, le père de César Borgia, qui devint plus tard duc de Valentinois en France. Il est bien entendu que G. Torrella n'avait que les bénéfices de son évêché.

« *lares*), ni les esclaves. Mais il n'y avait pas de douleur et on la gué-
« rissait par la cautérisation. Pline ajoute que l'Égypte aurait été son
« berceau. Beaucoup pensent que cette maladie a été décrite par Avi-
« cenne. Hugo de Sienne, fameux médecin de notre époque, et Jacques
« de Forlivio en citent des exemples. »

Torrella croit devoir la nommer Pudendagra, parce qu'elle commence par les parties honteuses. *Et ideo erit baptizanda nomine Pudendagra, quia primo incipit in pudendis.* Elle consiste en une souillure générale de tout le corps avec douleurs et ulcérations légères. Et notez, dit-il, qu'elle n'apparaît pas toujours sur tout le corps, mais qu'elle occupe le plus souvent les extrémités. Elle est dite générale, parce qu'elle peut occuper tout le corps ou la majeure partie. Elle est contagieuse, c'est une espèce de gale. Mais elle peut venir d'un mauvais régime...

La cause est une humeur corrompue ou putrescible mêlée au sang ou en provenant, qui détermine une irritation intérieure et, par suite, l'éruption. *Causa antecedens est humor corruptus aut putrescens sanguini mixtus aut a sanguine separatus qui irritat naturam, quæ irritata, expellit eum ad cutim*, etc.

Je borne là ces citations. On voit que, dans cet ouvrage, Torrella, malgré l'invention du mot Pudendagra, n'a pas été beaucoup plus loin que ses devanciers dans la connaissance de la vérole.

Viennent ensuite les cinq observations (*consilia*) que Luisinus (rec. cit., p. 469) a eu le tort de mettre à part. Elles font partie du premier traité de G. Torrella, comme l'indique le titre : *Tractatus cum consiliis contra pudendagram.* Il se termine par la prière de saint Damien, laquelle, suivant l'auteur, dite par un saint prêtre (*devotus presbyter*), servirait à augmenter l'effet de la médication prescrite.

Gaspard Torrella a donné une deuxième édition revue et corrigée de ce premier traité. Il l'a fait suivre de deux autres, destinés à le compléter. *De morbo gallico cum aliis*, in-8° de 22 feuillets. Caractères gothiques. *Impressum Romæ.* S. d. La dédicace nouvelle (sans date) à Louis de Bourbon, évêque d'Avranches (1), précède l'ancienne. (La

(1) Fils naturel de Jean de Bourbon II du nom, comte de Vendôme (sa mère était Guyonne Peigné, dite de Vieuxville), chantre de l'église collégiale de Saint-Georges de Vendôme, prieur d'Épernon, conseiller-clerc au Parlement, évêque d'Avranches vers l'an 1485. Il fut légitimé en 1499 et mourut le 21 octobre 1510. (Moréri.)

majuscule initiale ne manque pas.) *Bibl. Mazarine*, n°s 15361 et 15459.

Les deux autres traités complémentaires, qui furent terminés le 1er mars et imprimés le dernier jour d'octobre à Rome 1500, ont pour titre : *Dialogus de dolore cum tractatu de ulceribus in pudendagra evenire solitis* (*Bibl. Mazarine*, n° 15361. *Bibl. Nat.*, Te 23, 1. Réserve), in-8°. Caractères gothiques. Ces deux livres furent écrits à Blois en 1499, pendant que César Borgia (1), dont il était le médecin, se trouvait à la cour de France.

A la dédicace du dialogue : *Illustrissimo ac vertuosissimo domino D. Cœsari Borgia de Francia duci Valentino sanctæ Romanæ Ecclesiæ gonfaronario et generali capitaneo : Gaspar Torrella Episcopus sanctæ Justæ natione Valentinus*, est ajoutée, pour le traité, cette phrase : *Sanctitatis domini nostri Alexandri sixti prælatus domesticus et medicus*, qui prouve bien que G. Torrella fut médecin d'Alexandre VI, en 1500, et non pas avant.

L'horrible maladie, avec ses pustules à la peau, et ses souillures accompagnées de douleurs intolérables la nuit, a été livrée aux charlatans parce qu'on ne la connaissait pas bien. Ainsi pour la douleur, il ne suffit pas de savoir qu'elle siège aux tibias, il faut en bien connaître la nature, etc.

Dans le dialogue deux interlocuteurs : VULGUS et MEDICUS. C'est là qu'il explique, pour la première fois, que le mal fut découvert pendant le séjour des Français au royaume de Naples, et qu'alors les Italiens lui ont donné le nom de mal Français ; et qu'au contraire les Français à leur retour, croyant l'avoir pris à Naples, l'ont appelé mal Napolitain. En Espagne, les Valentinois, les Catalans et les Aragonais l'appellent mal de saint Sément. D'après l'historien François Ximenes, le mal serait ancien dans le royaume de France. Et de même qu'on appelle la lèpre mal de saint Lazare, les Français ont appelé ce mal mort, mal de saint Sément, parce que ceux qui vont en pèlerinage en Bretagne (2), où le corps de ce saint est en grande vénération, y obtiennent la guérison. Plus tard les Espagnols l'ont appelée maladie Curiale, parce qu'elle suivait la cour.

(1) Il n'était plus cardinal, mais duc de Valentinois depuis 1498.

(2) A Saint-Méen, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montfort (Ille-et-Vilaine).

A Paris et dans les grandes villes de France, les savants lui donnent le nom de grosse vérole, et là-dessus Torrella s'attache à prouver très longuement, que cette dénomination est mauvaise, parce que la maladie n'a aucune ressemblance avec la variole.

Il raisonne mieux quand il établit la contagion, *sicut scabies quæ per contactum inficit, et enim ut plurimum primo efficiuntur pudibunda, demum cætera membra, nam quod immediate tangitur à putrido putrefit.* Comme pour les petits enfants qui têtent, la première manifestation se produit à la bouche ou à la face. Pour les nourrices, ayant l'habitude d'embrasser leurs nourrissons, c'est aussi à la bouche et à la face, comme aux mamelles. Après de longues et inutiles dissertations sur la douleur, comment elle agit, se fait, cesse après l'ulcération, se comporte suivant les constitutions, le traitement, etc., on trouve ce passage: VULGUS. *Potest à nobis hic morbus extirpari?* MEDICUS. *Potest cum auxilio tamen Omnipotentis Dei, ac gloriosissimæ Virginis Mariæ matris ejus.* VULGUS. *Dic modum.* MEDICUS. *Præsides, ut summus Pontifex, Imperator, Reges, atque alii Domini instituant matronas, quæ perquirant in primis publicas mulieres, et si eas infectas invenerint, relegent eas ad locum a communitate seu a domino destinatum, ibique curentur a medico seu chirurgico deputato et salariato, et hoc pacto infallibiliter extirpabitur morbus ipse non solum horrendus, sed etiam contagiosus.*

Plus loin, il se demande s'il y aurait avantage à enlever la partie affectée ; la réponse est négative. Enfin il fait le procès aux onguents avec l'argent vif, qui font la fortune des charlatans. Il les déclare *tanquàm à peste fugienda*, et en terminant, il revient à la nécessité de l'isolement qu'il formule presque dans les mêmes termes que je viens de rapporter.

Le traité *De ulceribus* se tient dans des généralités qui s'appliquent à toutes les ulcérations.

Au dernier chapitre seulement, sur le mode de préservation, on trouve quelque chose de spécial. Après une nouvelle exposition de sa théorie de la contagion, il donne le traitement de l'ulcère de la verge. De toutes les recommandations les plus singulières, je me borne à signaler ici le moyen pratique de la succion et l'application d'une grenouille incisée par le milieu, la grenouille ayant cette merveilleuse propriété d'attirer l'humidité des profondeurs. Puis viennent les remèdes destinés à faire sortir les pustules, etc.

En somme, il y a dans ces traités beaucoup de choses inutiles et quelques puérilités. Mais on doit faire remarquer, à la louange de G. Torrella, que, tandis que d'autres s'occupaient à discourir vaguement sur les opinions de Nicolas Léonicène, il avait fait des observations d'une grande importance.

Avant de quitter Gaspard Torrella, je dois rectifier le titre d'un de ses ouvrages, imprimé à Rome en 1505, et qui a été singulièrement travesti, d'après un catalogue espagnol : *De ægritudine pestifera et contagiosa omnibus cognominata et nuper cognita, quam Hispani modo* VILLA *nominant.* Rome, 1505. Haller (*loc. cit.*, p. 480), qui copie, ajoute entre parenthèses après Villa (puto *Ovilla*). Or, dans le n° 15361 de la *Bibl. Mazarine,* on peut voir ce traité avec le titre suivant : *Consilium de ægritudine pestifera et contagiosa ovina cognominata et nuper cognita, quam Hispani* MORRILLAM *vocant.* Au lieu de cela, le *Dict. de la méd. anc. et mod.* de Dezeimeris n'a pas hésité à enregistrer, peut-être après bien d'autres : *De ægritudine ovilla Consilium.* Et c'est ainsi le plus souvent qu'est traitée la Bibliographie!

Le célèbre Astruc a-t-il eu raison de placer avant le traité de J. Widman et le premier ouvrage de G. Torrella, l'opuscule *De morbo Gallico Conradini* GILINI, *artium et medicinæ doctoris*, dédié *ad illustrem Ducem Sigismundum Estensem*, et reproduit dans le recueil d'Aloysius Luisinus, I, 296. Édition de Venise 1566. Il est sans lieu ni date et parce qu'il commence par ces mots : « Cum anno *elapso* 1496, » doit-on en conclure qu'il a été publié en 1497 ? Et s'il y a une faute d'impression 1496, pour 1499 ? (Elles ne sont pas rares dans Luisinus.)

« Quand l'année passé 1496, une maladie très cruelle attaqua un grand « nombre de personnes, tant en Italie qu'au delà des monts, les Italiens, « dit-il, l'appelèrent mal français, alléguant que les Français l'avaient « apportée en Italie. Les Français, au contraire, l'avaient nommée mal « d'Italie ou mal de Naples, parce qu'ils prétendaient avoir pris cette « horrible peste en Italie et surtout à Naples. De ce que cette maladie, « ajoute-t-il, est inconnue aux modernes et que de nombreuses dis- « cussions se sont élevées à ce sujet entre les médecins : *Variæque de eo « disceptationes inter phisicos habitæ fuerunt*, il a voulu modestement « donner son avis aussi brièvement que possible. »

Pour lui cette maladie est une peste. Il en admet les causes inférieures et supérieures : la conjonction de Saturne et de Mars le 16 janvier 1494, de Jupiter et de Mars le 17 novembre 1494, la colère céleste qui s'est manifestée par tant de calamités. Toujours même théorie humorale. Cette maladie, *iste morbus seu passio gallica*, comme avait dit G. Torrella, est caractérisée par des pustules et des douleurs dans les membres. Elle commence par les organes génitaux, *incipit in membris pudendibus, ut in testiculis, in ano, vulva, membro virili sive utero*. Elle est contagieuse, *unum inter cetera dico morbum hunc contagiosum esse; unde iterum atque iterum moneo, ne cum muliebribus hac perniciosa ægritudine laborantibus, aut ea cum viris hac ægritudine infectos se commiserint aliquo pacto quia vidi multos hac de causa infectos cruciatos maximos passos fuisse*. Il prescrit sans méfiance l'onguent avec l'argent vif.

Le traité que François Lopez de Villalobos, né à Valladolid, aurait composé à 19 ans (1), en 1498, *El sumario de la medecina con un tratado sobre las pestiferas buuas*, in-fol. (*Bibl. Nat.* Td 30, 3. Réserve), écrit en vers avec les idées régnantes, ne fournit aucun renseignement utile. Il n'est pas dans les recueils de Luisinus et de Gruner. Astruc (*ouvr. cit.*, p. 575) indique seulement le titre de l'ouvrage et le nom de son auteur : *Tratado de la enfermedad de las bubas*, et *François de Villalobos*. Sur l'un et l'autre, il s'est trompé.

Il faut mentionner ici un passage très remarquable de l'anatomie d'Alexandre Benedictus ou Benedetti, de Legnano, dans le duché de Vérone. Car son ouvrage a dû être imprimé une première fois en 1497, bien qu'on ne connaisse que l'édition de 1502.

Historia corporis humani sive Anatomice. A la fin : *Impressum Venetiis a Bernardino Guerraldo Vercellensi a salute universali M. D. II. Kalen. decemb.* In-4° de 68 feuillets. (*Bibl. Nat.* Ta 9, 8. Réserve.)

Au verso du titre, qui est en caractères gothiques, commence la table. Elle est suivie des vers de *Quintius Hæmilianus cimbriacus poeta* au lec-

(1) Chinchilla, t. I, p. 102.

teur, et d'une très importante lettre de Jacques Antiquarius à Alexandre Bénédictus : « *Ad anatomices editionem te non solum hortor...* » Il l'invite donc à terminer son anatomie. Cette lettre est datée de Milan *pridie Kalendas febr.* M. VID, c'est-à-dire 1494. Ce qui n'a pas empêché certains auteurs de dire que Bénédictus a écrit son livre en 1483. Il est probable qu'il y aura mis la dernière main en 1497, comme l'indique la dédicace : *Alexander Benedictus Veronensis physicus Maximiliano Cæsari Aug. Romanorum Regi invictiss. Sal. perpetuam dicit.* Elle porte la date : *Venetiis* M. IIID. *Kalendis Aug.* (1er août 1497.) C'est donc à tort que les éditions ultérieures de Jean Cæsarius (Venetiis, Eucharius excudebat 1527, in-8), et de Othon Brunfelsius (Argentorati, J. Hervogius, mense Martio 1528, in-16) ont transformé 1497 en 1503. Ils ont aussi l'un et l'autre renversé le titre en mettant : « Anatomice sive historia corporis humani. » (*Bibl. Nat.* Ta 9,9 et Ta 9,10.)

Bénédictus dit en terminant : *Has itaque nugas nostras cum per otium licuerit leges. Quæ si præmaturius quam volebam editæ sunt, id in causa fuit, quod moræ impatientes, ut te ociùs salutarent, abortiendi periculum non extimuerunt. Vale Dive Aug.* Si mes travaux sont publiés plutôt que je n'aurais voulu, c'est que pour vous saluer plus vite, ils n'ont pas craint le danger d'avorter.

Le fameux passage qui nous occupe, se trouve au livre II, ch. 21. *De pene*, à la fin du chapitre, où il semble avoir été ajouté après coup : *Penis cutis, qua integitur, non simplex est, nervosæ naturæ, sensumque tactus plurimum possidet. Ob eam causam venereo tactu novus vel saltem medicis ignotus prioribus, siderum pestifero adspectu, morbus gallicus ad nos ex occidente, dum hæc ederemus, irrepsit, tanta omnium membrorum fœditate cruciatibusque, nocte præsertim, ut lepram, alioqui insanabilem, sive elephantiasin, horrore superet, non sine vitæ pernicie. Hæc pestis reliquas provincias jam infestavit, quæ etiam præsanatis facile repullulat, magna omnium medicorum ambage. Ex occidente venere empirici, qui magno quæstu urbes circumierunt, id tantum profitentes.* Ces idées précises sur des points qui étaient encore très obscurs en 1497 me font croire que ce passage a été écrit précisément cette année-là. Et le *dum hoc ederemus,* qui a été mal interprété, ne prouve pas que le mal français a fait invasion quand Bénédictus a publié son livre, mais quand il était occupé à le composer.

L'autre ouvrage d'Alexandre Bénédictus a été achevé bien plus tard. Ici, la dédicace à l'empereur Maximilien n'a pas de date. Une nouvelle lettre de Jacques Antiquarius « Alexandro Benedicto philosopho clarissimo », est datée de Milan 1509, *Mediolani X novembris M. D. VIIII* (1). *Festina, obsecro,* dit-il. Je ne sais si Bénédictus s'est rendu à cette pressante invitation. La dédicace à l'empereur Maximilien (2) doit le faire admettre. Cependant je ne connais pas d'édition antérieure aux œuvres complètes. Venise, *in officina Lucæ Antonii Juntæ, mensi Augusto* 1523. *Singulis corporum morbis a capite ad pedes generatim nominatimque remedia, causas eorumque signa, etc., nunc primum in lucem edita.* A la fin : *Impressum mense junio.* In-f° superbe. (*Bibl. Nat.* T 25, 3.) Autre édition des œuvres complètes, Bâle, *per Henricum Petrum.* A la fin : *Impressum mense martio* 1539. In-4° avec un titre un peu différent : *Omnium a vertice ad calcem morborum signa, causæ, indicationes et remediorum compositiones utendique rationes, generatim libris XXX conscripta,* etc. (3). (*Bibl. Nat.* T 25, 4.) — Bâle, 1549. In-fol. *De re medica opus insigne...* (*Bibl. Nat.* T 25, 5.)

Il est question de salivation mercurielle : *Inter opportuna remedia quo intercommunia auxilia memorantur sunt quæ, ore salivantes, pituitam evocant quandoque impetu, ut in morbo gallico* (édition de Bâle, in-4°, p. 23), et des accidents mercuriels (ouv. cit., p. 257), *qui vero dentes medicamentis mobiles fiunt, velutique in morbo gallico unctis, plurimo argento vivo injecto, articulis et humeris inunguntur, quoniam non nullos tremulos et paralyticos videmus, etc.* Je cite encore ce passage, p. 1024, *sed has muliebres pudendas partes, primum cum hæc scriberemus, infectare miserabiliter cœpit morbus gallicus, unde illud prostituarum virus totum orbem infecit, tanta earum partium fœditate, ut quacumque blandiori venere proci facile arcerentur.*

Alexandre Bénédictus attaché comme médecin à l'armée vénitienne a laissé une relation de la campagne de Charles VIII, que je ne connais pas. *Diaria de Bello Carolino. Venetiis, M. IIIID,* (1496), *sexto cal. septembris,* in-4°. (Alde Manuce par F. Didot, p. 84-86.)

(1) Astruc (*ouv. cit.*, p. 565) a lu 1508, comme beaucoup d'autres.
(2) Il est mort en 1519.
(3) La lettre de Jacques Antiquarius y est à tort datée de 1508.

Dans les observations de Marcellus CUMANUS qui était aussi médecin dans l'armée italienne en 1495, ne se trouve pas encore la dénomination de mal français. Mais on reconnaît très bien la maladie dans quelques observations. Ainsi la quatrième. (Gruner, *Aphrodisiacus*, etc., p. 52.) « Pustulæ sive vesicæ epidemiæ (1495) in Italia ex uno influxu cœlesti, dum me recepi in castris Novarræ cum armigeris dominorum Venetorum, dominorum Mediolanensium, plures armigeri et pedestres ex ebullitione humorum me vidisse attestor pati plures pustulas in facie et per totum corpus et insipientes communiter sub præputio vel extra præputium, sicut granum milii, aut super castaneum (le gland) cum aliquali pruritu patientis... et inde ulcerabatur, tanquam formica corrosiva, etc. » Ces observations ont été publiées pour la première fois en 1609 par Georges Jérôme Welsh (Sylloge curation. et observat. medicinale centur VI complectens. Augsbourg, chez Gabel, 1667, in 4. p. 25, 1.)

Je ne sais pas pourquoi Aloysius Luisinus a placé en tête de son recueil l'ouvrage de Sebastianus AQUILANUS ou Aquilinus : *De morbo gallico tractatus.* On lit dans Haller (*Bibl. méd. prat.*, I, 481) : « Sebastianus Aquilinus a Patria dictus (d'Aquilée et professeur à Padoue) scripsit *ad Ludovicum de Gonzague interpretationem morbi gallici et curam...* Prodiit Lugduno 1506 (1). » Le mot *scripsit* a fait croire à tort que c'était une lettre. *Scripsit ad Ludovicum de Gonzague* veut dire que le traité est dédié à Louis de Gonzague, évêque de Mantoue.

Longue et inutile discussion sur la nature de la maladie nouvelle et sur son traitement. Dans quel genre des maladies connues doit-on la placer ? Est-ce l'éléphantiasis de Galien ou la lèpre d'Avicenne ?... Pour se guérir *plus tôt*, au milieu de nombreuses prescriptions, tisanes, sirops composés, pilules, etc., est indiqué un onguent avec l'argent vif.

Je cite encore pour mémoire Barthélemy MONTAGNANA de Padoue, dont *Consilium medicum ad Petrum Zenum Venetum pro illustrissimo et reverendissimo episcopo, et Hungariæ vice-rege, morbo gallico laborante,* se trouve dans le recueil de Luisinus.

(1) Astruc (*ouv. cit.*, p. 578) croit que la première édition est de 1498.

Maladie épidémique, *ex aeris mutatione merito inflexus cœlestis, ut dicunt astrologi*, qui commence par les organes génitaux, *in pudendis.* Ce n'est pas l'Asaphati. Elle était inconnue aux anciens, c'est pourquoi on lui a donné un nom nouveau. Rien de l'argent vif pour le traitement, qui est purement hygiénique. C'est donc un des premiers auteurs, qu'on peut placer, ainsi que le fait Astruc, vers la fin du xv° siècle, en 1499 (ouv. cit., p. 580).

Le champion des causes occultes ou surnaturelles est Pierre PINCTOR (1), autre médecin d'Alexandre VI, mort en 1503 dans sa quatre-vingtième année. Il aurait composé son livre à l'âge de 76 ans. *Non dubitari in hac ætate septuaginta et sex annorum hunc libellum salutiferum edere*, dit-il en terminant. Je n'ai vu cet ouvrage que dans le recueil de Gruner (p. 85 à 115), qui n'en donne pas le titre tout d'abord. Mais on lit à la fin : *Explicit tractatus de morbo fœdo et occulto his temporibus affligente, secundum veram doctrinam doctorum antiquorum Aluhumata nominato, editus per Petrum Pinctor, artium et medicinæ magistrum sanctissimi Domini nostri Alexandri sexti medicum* (2). Romæ impressus per venerabilem virum dominum Euchardium Silber, die nona mensis Augusti, anno salutis christianæ M.D (1500). Il est adressé au très clément pontife Alexandre VI.

La maladie qui sévit depuis 1494 jusqu'à la présente année, qu'on a appelée mal français et dans d'autres pays d'un autre nom, ne vient pas seulement de la contagion, mais de l'influence des astres. *Non solum à contagio sed vera causa ejus magis appropriata fuit aliqua influentia stellarum erraticarum*, p. 86.

Pline au chapitre premier du livre XXVI décrit une maladie analogue, que les Grecs appellent *Lichene* et les latins *Mentagra*, et Martial, liv. XI, épître *ad Bassum*, parle d'une peste pareille :

Indignas premeret pestis cum tabida fauces,
Inque ipsos vultus serperet atra lues.

Selon Pline, elle aurait apparu au milieu du règne de l'empereur Tibère et selon Martial du temps de Dioclétien.

(1) Probablement aussi de Valence, dont il parle quelquefois, p. 86 et 90.
(2) Inconnu à Astruc.

Cette maladie, *morbus occultus et fœdus*, doit être placée dans la troisième espèce des varioles d'Avicenne nommées *aluhumata* (exanthèmes), qui comprend les maladies de la peau et en particulier les *saphati*. *Signa quam consimilia morbo nunc currenti,* p. 88, comme l'avait soutenu Simon Pistoris.

Ce n'est pas l'exanthème avec fièvre... Il y a là une cause extrinsèque qui produit cette maladie. *Quœ commovet et irritat materiam istius morbi fœdi et occulti*, p. 91. La véritable cause est la conjonction des planètes et les éclipses de soleil et de lune. D'après ses observations, la maladie a dû commencer en 1483 et elle finira en 1500, après avoir duré 17 ans (p. 92.) Elle s'est montrée en Italie ou ailleurs, en France, en Espagne, dans l'année 1494, et non pas en 1496, comme quelques-uns le croient. Pierre Pinctor rappelle qu'il avait déjà expliqué plus longuement *quomodo iste morbus occultus causari potest ab influentia cœlesti*, dans son *Traité de la peste* (ch. X), où il renvoie souvent le lecteur. *Liber aggregator sententiarum doctorum omnium de preservatione pestilentiæ*. Roma, apud Euchar. Silber, 1499, in-fol.

On ne sait pas pourquoi le mal attaque plutôt un individu, une contrée qu'une autre, pas plus qu'on ne sait pourquoi l'aimant attire le fer. On ignore d'où vient cette maladie qui est l'*aluhumata*. C'est pourquoi on dit qu'elle est occulte. *Ea de causa dicimus esse morbum occultum,* p. 93.

La contagion vient de l'air et se fait par l'air à distance. *Verum tamen dicimus ipsam œgritudinem magis contagiosam esse propter coitum cum muliere, habente hunc morbum aluhumata et maximi illius cum qua homo habens dictum morbum coivit. Propter enim caliditatem viri et apertionem pororum membri virilis vaporis à materia corrupti elevati eum celerius corrumpunt,* etc., p. 102. Comme tous les médecins de ce temps-là, Pierre Pinctor était loin de soupçonner la véritable contagion d'une maladie spéciale.

Dans le traitement, les onguents étaient opposés aux douleurs. Les charlatans, *vulgares in arte medicinæ imperiti*, donnaient surtout des topiques qui contenaient du vif argent et d'autres simples destinés à en corriger les propriétés nocives, *quæ habent virtutem corrigendi qualitatem narcoticam argenti vivi et ejus venenositatem*, p. 108. Suivant le précepte d'Avicenne, il fallait autant que possible s'éloigner de l'estomac

et des organes nobles, c'est-à-dire la face, le cœur, le cerveau. Pierre Pinctor conseille de ne pas s'en servir à cause des accidents qu'il produit, *sed quia argentum vivum nocet membris principalibus, et dentibus et gengivis*, etc., p. 109. Vient ensuite une longue discussion pour savoir si le vif argent est froid et humide ou chaud et humide. Les onguents qui lui ont réussi contiennent le vif argent éteint, p. 110. Il est aussi question des fumigations, *evaporationes*, si les bains et les onctions ne suffisent pas, p. 111, etc., etc. En somme, ce traité considérable renferme beaucoup trop de détails théoriques.

Jean Almenar, de Valence (Espagne), a forgé un nouveau nom *Patursa* (1) pour la maladie dont il a groupé les symptômes dans un tableau en forme d'arbre, *Arbor signorum*.

La première édition de son livre serait de Venise 1501 (Voir Astruc, *Traité des maladies vénériennes*, traduction de M. Louis, 1777, préface, p. 103), in-4° en lettres romaines, de 44 pages, dont la dernière est l'*Arbor signorum*, contenant sept chapitres comme toutes les autres éditions. Le titre est en lettres gothiques : *Libellus ad evitandum et expellendum Morbum gallicum, ut nunquam revertatur, noviter inventus ac impressus cum gratia et privilegio*. Le texte de l'ouvrage est précédé de ce sous-titre: *Libellus de morbo gallico, qui ita perfectè eradicare ipsum ostendit, ut nunquam revertatur; nocumentum in ore accidere non permittens, neque in lecto stare cogens, cum explanatione Arboris signorum editus per Johannem Almenar, hispanum, artium et medicinæ doctorem*. A la fin : *Impressum Venetiis per Bernardinum Venetum de Vitalibus, anno MCCCCCII, die XIII mensis Junii.*

Le sous-titre seul est conservé dans l'édition de 1528, Lyon chez Antoine Blanchard, imprimé avec le traité de Nicolas Léonicène (2). *Libelli duo de morbo gallico*, in-16 de 40 feuillets, caractères gothiques (*Bibl. Nat.* Td 43, 10. Réserve). Le premier chapitre, au verso du deuxième feuillet (3), commence ainsi « Conveniunt sapientes quidam ut

(1) On voit dans Pline au liv. XXVI, ch. v de l'*Hist. nat.* qu'une maladie analogue s'appelait *Gemursa*. Astruc ne s'est pas aperçu que le mot *Patursa* se trouvait pour la première fois ici, si bien que tous les auteurs, avec lui, l'attribuent à J.-A. Roverelli, de Bologne. *Tractatus de morbo Patursa*, 1537, in-8° (*ouv. cit.*, p. 668).

(2) Qui se trouve au feuillet 14.

(3) Au recto est la dédicace à son très cher Luc.

hic morbus quem apud Italos appellatur Gallicus, nunc dicitur Patursa, quod interpretatur passio turpis saturnina. Turpis enim morbus est quia mulieres incastas ac religiosas reputari facit et generaliter omnes deturpat. Et Saturninus quia à Saturno propter ejus ingressum in ariete aliis cœli dispositionibus coadjuvantibus originem traxit..... Morbus gallicus sive patursa est mala epidemialis dispositio in membris corporis, præcipue in hepate, etc. » Au verso du feuillet 12, est l'*Arbor signorum*.

Le traité de J. Almenar se trouve encore : 1° dans *Collectio Papiensis* chez Bernhardin de Garaldis, 1516, in-fol., avec Nicolas Léonicène, Ange Bolognini, Alexandre Benedictus et Dominique Massaria de Vicence. (De ponderibus et mensuris medicinalibus lib. III.)

2° Dans un petit recueil (*contenta*) imprimé en 1532, s. d., contenant avec lui les livres de Nicolas Massa, de Venise, de Nicolas Léonicène et ceux d'Angeli Bolognini : *De cura ulcerum exteriorum et de unguentis in solutæ continuitatis à modernis maxime usitatis in quibus multa ad curam morbi gallici pertinentia inserta sunt* (1). Sans pagination. *Bibl. nat.* Td 43,12, réserve.

3° Dans un autre recueil, Basileæ, apud Joan. Beb. 1536, in-4° de 229 pages, avec les traités de P.-A. Matthiole de Sienne, Nicolas Massa, Nicolas Poll Cæsareæ majest. physico, Benedicto de Victoriis de Faënza, auxquels on a joint ceux d'Angeli Bolognini.

4° Dans le recueil d'Aloysius Luisinus. Venise, 1566, p. 310.

Un ouvrage, ignoré du fameux Astruc, et l'un des plus intéressants pour nous, est le suivant : *Libellus Josephi Grunbeckii* (2) *de Mentulagra, alias morbo gallico*. S. l. n. d, in 4° de 14 feuillets non numérotés, caractères gothiques (*Bibl. Nat.* Td 43,3. Réserve). Dans le recueil de Gruner, p. 63, immédiatement au-dessous du titre *Georgis Gadii exorati ad Josephum epigramma*, six distiques qui se terminent par :

Sanatusque tibi tantos decernat honores,
Hippocrati quantos Græcia cuncta dedit.

Au verso, *Aloysius Marlianus auctori Josepho* et *Cristannus Umhauser*

(1) Vrai titre : *De unguentis quæ communis habet usus practicantium hodiernus in solutæ continuitatis medela, septem habens capitula.*

(2) C'est la première fois que le nom de Grünpeck est écrit avec un *b*. Peut-être un *p* renversé par l'imprimeur. Cependant Gruner a préféré Grunbeck.

lectori. Au deuxième feuillet, *Præmium Josephi Gruenpeckii germani in mentulagram, morbum rabidum superioribus seculis ignotum.* Cette préface est datée du 5 mai 1503. *Datum in natali solo Burkhausen, tertio nonas maii, anno* 1503 *regni Maximiliani decimo octavo.* Au quatrième feuillet est ce sous-titre : *Libellus Josephi Grüenpeckii germani de mentulagra morbo rabido et incognito.*

Ce petit livre mériterait bien d'être traduit et de figurer dans la collection choisie des ANCIENS SYPHILIOGRAPHES de M. le professeur A. Fournier.

Grünpeck dit dans la préface (*præmium*) : Il se fit d'abord sur l'Insumbrie (Gaule cisalpine) comme un grand amoncellement de nuages orageux, qui se répandirent ensuite sur tout le pays des Ligures (État de Gênes), s'abattant sur les soldats français, que l'ambition de Charles VIII, leur roi, conduisait en Italie, et sur quelques habitants, *nonnullosque milites et ejus loci accolas.* De là cette maladie contagieuse, *hinc infectio (contagione duce)*, se répandit dans toute l'Italie, et afflige aujourd'hui la Germanie, l'Espagne et toutes les parties du monde. En présence de ce prodige insolite, *insolitum prodigium*, l'auteur ne s'est pas donné de repos qu'il n'ait trouvé l'origine de ce mal nouveau, le nom qu'il faut lui donner et les remèdes qu'on peut lui opposer. Déjà il avait consigné le résultat de ses recherches dans un petit livre, ayant pour titre le mal français, *cujus titulus est de malo francico*, quand, peu après, à Augsbourg, dans un festin (*cui non solum Bacchus et Ceres sed etiam Venus intererat*), la contagion les perça de ses innombrables flèches, *contagio innumera istius infectionis spicula gerens.* Ses compagnons et lui prennent la fuite épouvantés, et sortent de la ville. *Quo vulnere totus infectus*, Grünpeck est en proie, pendant près de deux ans, aux tortures morales et physiques de la terrible maladie, *pustularum molestias, membrorumque exulcerationem, junctarum dolores*, et c'est alors qu'il a songé à revoir son livre dans la solitude où il a été obligé de rester. En se soignant, il s'est aperçu de l'inutilité des remèdes de toute sorte employés jusque-là, et il a pris la résolution de s'armer contre le cruel ennemi.

Grünpeck croit que ce mal est l'ouvrage de Saturne et de Jupiter, qu'il exerce insensiblement son influence pernicieuse, *clandestinè et insensibiliter in corpora humana devolare*, et alors il développe une théorie humorale où l'altération du foie, du sang, etc., se termine par les pustules. De sorte que, d'après son expérience, il faut commencer par appli-

quer des ventouses scarifiées sur la région du foie et ouvrir les veines dites hépatiques afin d'évacuer la plus grande partie du sang altéré, *et magnam adusti sanguinis partem emisi*, etc.

Enfin, sorti vainqueur de ce combat, il a pris la plume. Que les Mentulagreux se servent de son petit livre et ils seront guéris. *Quam quidem lucubratiunculam mentulagrici, hoc est, homines mentulagra laborantes (eo etenim nomine istum rabidum morbum inscripsi) sedulo volvant..... omnes ejus molestias superabunt.*

Après cette préface, on est surpris de voir Grünpeck commencer son livre par une vision. Dans sa jeunesse, il voulut visiter l'Italie, la terre des prodiges. Arrivé sur les rives du Tibre, il entendit cet avertissement épouvantable sortir du fleuve : *Abi, fuge, cave! Pestis hinc exiet quæ totum terrarum orbem perturbabit.* Deux heures après, il apprend en Étrurie les désordres de la guerre. Il songe alors à se transporter dans le camp ennemi pour savoir si cette horrible peste, *ista fœda lues*, n'est pas venue à la suite de l'armée et ne va pas envahir tout l'univers, comme l'a dit l'oracle du Tibre.

Il a vu la maladie inconnue et fatale, *incognitum et fatalem morbum*, et il la décrit en artiste. *O quid unquam terribiliùs et abominabiliùs humanis sensibus occurrit!...* Le poison contagieux se répandit, *venenum contagiosum in multos spectantes Italos, Teutones, Helveticos, Vindelicos, Retos, Voricos, Batavos, Morinos, Anglicos, Hispanicos et alios, quos belli occasio in copias conscripserat, transfudit...* Il expose ensuite les exploits des charlatans aveugles et ignorants...

Revenu dans sa patrie, tout allait bien, lorsque cette horreur, *ista fœtiditas*, s'étant répandue jusque dans les plus petits villages de la Germanie, il fut pris lui-même de la maladie. *Me ea improviso inter ambulandum Augustensi in agro adorta est, et primam venenosam sagittam in glandem priapi defixit, quæ ex vulnere tumefacta utrisque manibus via comprehensi potuisset. . . . . Me à rabido morbo, quem gentes gallicum seu francicum appellarent, circumvallatum esse.* Dès qu'il a fait cet aveu à ses amis, ils s'enfuient épouvantés. Ils étaient loin de soupçonner la véritable cause du mal, qui devait rester encore longtemps ignorée.

Grünpeck donne la relation de sa maladie. Après quatre mois, l'ulcération de la verge ayant cessé de suppurer, tout à coup, en vingt-quatre

heures, parut une éruption papuleuse à la surface de la peau. *Pestifera qualitas in quatuor et vigenti horis ad obedientiam redacta, ex hoc suppurato et arcto loco retrocessit, atque in multis aliis locis verrucas passim in cutis superficiem elisit.*

Les médecins les plus célèbres ne peuvent trouver de médicaments pour l'en débarrasser. Il se livre alors aux charlatans. Un d'eux, *qui quondam sartor fuerat*, s'était approprié un emplâtre d'argent vif, etc., *fortè aliquo furatus erat emplastrum ex argento vivo*, dont je n'avais pas voulu auparavant. Il m'en graissa, dit-il, deux fois par jour tout le corps devant une fournaise, *apud calidam fornacem totum corpus meum quotidie bis inunxit*, et au bout de sept jours il m'avait remis à neuf, comme il me l'avait promis. *Nec opinio eum fefellit, quoniam septimo die me prorsùs interpolavit, mundum et politum in omnibus membris effecit.*

Il eut encore des douleurs dans les jambes, des tumeurs dures et différentes manifestations pendant deux ans. Soins inutiles des médecins et des pharmaciens, qui vendent leurs drogues au poids de l'or, nouveau succès des guérisseurs! *Præcipuè quia divinitus ordinatum est, quod soli rustici et barbari hunc morbum curare possunt.*

Cette peste horrible, *hanc squarrosam pestem*, nous a été envoyée par la divinité pour punir les péchés des hommes. *Propter quam quidem pravitatem hoc dirum malum et omnium horribilissimum nobis impressum est.* Malheureusement, Grünpeck établit l'influence des astres. *Naturam et ipsa sidera in hujusce mali procreatione concurrisse.* La conjonction de Saturne et de Jupiter, *Saturni et Jovis coitum* (1), etc., etc. Dans cette combinaison, ce sont les Français qui ont dû être les premiers frappés, *Jovilia corpora qualia Gallorum censentur.*

Avant que l'ennemi, le virus, qui s'attaque d'abord au foie, ne passe dans les autres organes, il y a une incubation de trois ou quatre mois. Grande variété dans les manifestations et la durée de la maladie, suivant les constitutions. Longs détails intéressants, descriptions admirables! Douleurs nocturnes des os. Ulcérations rebelles qui mettent des annnées à guérir.

Les armes pour combattre le susdit ennemi, *adversus sæpe fatum*

(1) On ne peut se dispenser de songer au coït, qui l'avait infecté à Augsbourg.

hostem, ont été prises surtout dans l'arsenal de sa propre expérience. Mais avant d'engager le combat, il faut entourer de circonvallations les points qui présentent le plus de douleur, les organes génitaux touchés les premiers *à cause de leurs confluents veineux. Tum, inquam, genitali membro, quod in viro à probatis auctoribus mentula vocitatur, molestissimus existit*. Et de même que les Grecs ont appelé Mentagre, Podagre, Chiragre, les maladies où les humeurs affluent au menton, au pied, à la main, j'ai cru, dit-il, devoir appeler *cette scorre*, qui commence souvent par la mentule et qui y est aussi plus atroce que dans tout autre membre, *Mentulagra*, c'est-à-dire douleur de la mentule. *Non ineptè Mentulagram hoc est mentulæ dolorem appellaverim.*

Après quoi, le malade est enfermé dans un *sudatorium*. Tout d'abord on ouvre les veines qui vont au foie : c'est le moyen d'atténuer l'inflammation première du sang. Le lieu d'élection est le pied droit. La saignée utile au début peut nuire quand l'infection générale est commencée. On donne des tisanes qui portent à la peau. Un sirop composé, dépuratif et purgatif, est pris le matin au lit pendant plusieurs semaines. Des pilules de rhubarbe, fumeterre et hermodactyle, administrées pendant deux ou trois mois, finissent par expulser l'ennemi de la citadelle des viscères. Pendant ce temps, on doit s'abstenir de vin et de *Vénus*, surtout de poisson, de fruits, de chairs humides, comme le porc, l'agneau, les oiseaux d'eau, etc., etc. *Cum gloriosâ victoriâ contra deterrimum inimicum ad optimæ valetudinis portum redibit.*

Pour les pustules, des bains asséchants. Pour les douleurs, des onctions matin et soir avec des onguents composés. Un autre pour les parties ulcérées auxquelles conviennent aussi les lotions astringentes. *Quam primum ad sanitatis metam perveniet.*

Si la maladie s'exaspère, on reprend plus énergiquement que jamais le traitement. *Validior sanior et robustior erit, quam unquam ante hac fuit.*

Il est singulier qu'après avoir été guéri par l'argent vif, Grünpeck ne le recommande pas, à moins qu'il ne soit caché dans le nom d'*unguenti martianonis.*

Il ne faut pas omettre le premier chapitre de l'ouvrage posthume d'Antoine Benivenius, de Florence, médecin et philosophe, qui mourut

en 1502. *De abditis non nullis ac mirandis morborum et sanationum causis liber*. Impressum Florentiæ, 1507. Octavo kal. octobris, opera et impensa Philippi Guintæ Florentini. In-4° (*Bibl. Nat.* Td 34, 4. Réserve). — Parisiis, apud Ch. Wechel, 1538. In-fol. avec *Claud. Galeni Perg. liber de plenitudine et Apuleius Platonicus de herbarum virtutibus*. (Voir Études historiques, p. 303.) — Basileæ, apud A. Cratandrum, 1529, in-8°, avec *Scribonii Largi de compositione medicamentorum*, etc. (*Bibl. Maz.*, n° 29824.)

Le premier chapitre, qui seul se trouve dans le recueil de Luisinus, p. 345, a pour titre : *De morbo quam vulgò Gallicum vocant*. Ce petit résumé de quelques feuillets est très remarquable.

« La nouvelle maladie, *Novum morbi genus*, en 1496, s'est déjà répandue non seulement sur l'Italie, mais sur presque toute l'Europe. » Après cela, l'on ne peut lire sans étonnement dans le *Dictionnaire historique de la médecine*, de Dezeimeris, t. I, p. 348 : « Il (Benivenius) ne la considérait point comme une maladie nouvelle. » Mais il est plus important de noter que, suivant cet auteur, elle avait commencé par l'Espagne, qu'elle avait envahi d'abord l'Italie, puis la France et peu à peu les autres pays de l'Europe. « Hoc ab Hispania incipiens, per Italiam « ipsam primam, tum Galliam cæterasque Europeæ provincias latè dif« fusum, mortales quam plurimos occupavit. »

Je cite encore le passage de la description des manifestations cutanées : « Has autem nos impetiginis esse genera, quas Græci Lichenas vo« cant judicamus. Quem etiam morbum Plinius quod ex accepto osculo « mentem venaretur, mentagram appellavit. Hujus verò et Celsus quatuor « species esse dixit.

Ein nutzlich Regiment wider die Bozen frantzosen (Régime utile contre le mal français) par maître Alexandre Styz de Marbach. Pforzeim, 1504, in-4°. Pièce. (*Bibl. Nat.* Te 23, 2.)

Je ne crois pas qu'il faille placer en 1500, comme l'a fait Astruc (ouv. cit., p. 584), la consultation de Conrad Schellig, d'Heidelberg, médecin du prince Philippe, comte palatin du Rhin, duc et électeur de Bavière (1). Écrite en Allemand, elle a été traduite en latin par M. de

(1) Mort en 1508.

Wimpheling, de Slellstad, qui en parle dans son livre *Adolescentia.....* imprimé à Strasbourg en 1511 (fol. 32 *a*). Gruner, dans son recueil, p. 40, l'a reproduite tout entière avec ce titre : *In pustulas malas, morbum, quem malum de Francia vulgus appellat, quæ sunt de genere formicarum salubre consilium.* L'auteur, il me semble, s'est inspiré de Pierre Pinctor.

C'est en 1505 qu'on place aussi, sans le savoir au juste, le traité du Génois Jacques CATANÉE, inséré dans le recueil de Luisinus, p. 123, avec ce titre : *De morbo gallico tractatus egregii artium et medicinæ doctoris Jacobi Catanei de Lacumarcino Genuensis.*

Pour cet auteur, la maladie nouvelle « nullis ante seculis visum totoque in orbe terrarum incognitum » a commencé en Italie, lors de l'invasion du royaume de Naples par Charles VIII, en 1494. Il l'appelle *morbus gallicus, neapolitanus, pudendagra* comme Gaspard Torrella, ne tient pas compte de l'appellation de Joseph Grünpeck, *mentulagra*, recueille la citation de Pline, et croit à la juste punition envoyée par la colère de Dieu. Ouvrage insignifiant. Rien d'original. Il n'y a à noter que les frictions de la tête aux pieds avec l'onguent mercuriel (*malagma*) jusqu'à salivation. (Astruc, ouv. cit., p. 595.)

Avant 1508 parurent les ouvrages d'Angelus BOLOGNINUS, de Venise, dont on ne connaît pas la première édition. (Astruc, ouv. cit., p. 601.) L'édition de Bologne, 10 février 1514, a ce titre : *Angeli Bolognini libellus de cura ulcerum exteriorum; et de unguentis, quæ communis habet usus practicantium hodiernus in solutæ continuitatis medela, de quorum numero nonnulla in morbum Gallicum inserta sunt, non debilibus tamen rationibus incidentaliter approbata.* Imprimé de nouveau dans la collection de Pavie, 1516, — dans le recueil cité de Venise, 1532, avec N. Léonicène et Jean Almenar, — dans la collection de Bâle, 1536. — Il n'est pas dans le recueil de Luisinus. Au dernier chapitre *De unguentis mercurialibus*, il prescrit les onctions mercurielles jusqu'à la salivation.

L'ouvrage de Joannes VOCHS, de Cologne (1), *De pestilentia anni præ-*

(1) Censor morum seculi, contemptor exoticorum remediorum et medicorum Italorum, bonus observator (Gruner, *ouv. cit.*, p. 120, note *g*).

sentis et ejus cura. Magdebourg, 1507. In-4°, où il est question par-ci par-là du mal de France, mérite à peine d'être cité. Il n'est pas non plus dans le recueil du Luisinus.

Rien ne déplaît à Dieu, dit-il, comme le péché d'orgueil. C'est pourquoi nous avons été humiliés par ce mal de France et les autres. Il croit que les *carbunculi Franciæ* viennent de l'altération du froment. Il fait grand bruit des tourments causés par les onguents à l'argent vif. *De dubiis et cura tormentaria cum argento vivo in malo Franciæ. Descripsi et collegi nonnulla de malitia argenti vivi.*

L'opuscule de Georges Vella, de Brescia, qui se trouve dans le recueil de Luisinus, à la page 179, avec ce titre *De morbo gallico Georgii Vellæ Brixensis physici, opusculum* (1), est placé, sans qu'on en soit sûr, en 1508. L'auteur discute encore les idées d'Avicenne. Je me borne à citer ces deux passages du chapitre Ier qui a pour titre : « Morbi « gallici originem et naturam a phlegmate naturali proficisci. ».....

« Et propterea volo excusari ab illis qui hanc ægritudinem elephanti- « cam ; aut ignem persicum, aut patursam, aut impetiginem, aut men- « tagram, aut aliter appellarunt..... »

« Nam multi ægrotant tali morbo qui nunquam ægrotarunt secundum « obcenas partes..... »

Dans le recueil de Luisinus 1566, p. 148, se trouve encore le traité *De morbo gallico Joannis* Benedicti, *germani artium et medicinæ doctoris*, divisé en quatre chapitres. On ne sait pas au juste quand il a paru. Astruc (ouv. cit., p. 611) le met en 1510, avant le livre de Jean Almenar. Ces deux ouvrages ont été faits l'un sur l'autre. Mais Astruc se trompe quand il dit : « Multa tamen occurrunt, quæ suadeant et persua- « deant fere Johannem Almenarem à Johanne Benedicto librum suum « furatum esse..... » (Ouv. cit., p. 616). C'est Benedictus qui a copié.

On peut mentionner encore Philippe Beroaldus, de Bologne (1450-1505), qui s'est servi un des premiers du mot *lues* dans ses commentaires *in Apuleii asinum aureum.* Paris, 1512, in-fol. *Non fuit hæc lues apud majores patresque nostros..... Valeat abeatque dira hæc lues omni*

(1) Quelques auteurs ont dit *Consilium medicum* (Astruc, *ouv. cit.*, p. 610).

pestilentia pestilentior in Barathrum et Catonium, p. 65. Confondue encore avec les exanthèmes et les affections de la peau, *Inter epidemiæ et pustularum genera numerandum esse contendunt, ego nihil nec refello nec affirmo.*

Dans la *Practica in chirurgia Joannis de* Vigo, *Genuensis.* Rome, 25 avril 1514, petit in-fol. (*Bib. Nat.* Td 73, 34), outre les différents passages qui se rapportent au mal français et qui se trouvent reproduits dans le recueil de Gruner, p. 125, les deux premiers chapitres du cinquième livre sont exclusivement consacrés à cette maladie (1). A. Luisinus les a mis dans le premier volume de son recueil, 1566, p. 386. Je crois devoir en citer ce fragment que je copie dans la traduction de Nicolas Godin : 1525, *De Vigo en françois. S'en suit la practique et cirurgie de très excellent docteur en médecine maistre Jehan de Vigo..... Les dicts livres se vendent à Lyon sur le Rosne en la rue des imprimeurs par Benoist Bounyn, auprès de notre dame de Confort.* Grand in-4°. *(Bibl. Nat.* Td 73, 39), f. 131, verso (2) :

« L'an mil quatre cens nonante et quatre en l'année que le roy « Charles VIII voulut recouvrer le reaulme de Naples et le réduire à la « couronne de France : En cetuy an apparut au mois de décembre « une manière de maladie contagieuse et inconnue laquelle diverses na- « tions lui ont donné divers noms. Les Français l'ont nommée la maladie « de Naples pour ce que les gens d'armes l'apportèrent en France : et « pensoient que les Napolitains les eussent empoisonnés. Les Napolitains « la nommèrent la maladie françoise à cause que ladite maladie se « demontra alors qu'ils étoient à Naples. Les Génois l'appelèrent le mal « de la tavelle. Les Tuscois le mal de la bulle. Les Lombards la nom- « mèrent lo male de la Brossule. Et les Espagnos l'appelèrent laboves (3).

(1) Ch. i. *De curâ morbi gallici non confirmati.* — Ch. ii. *De morbo gallico confirmato.*

(2) N. Godin ajoute dans sa traduction que le présent livre « a esté faulcement « contre raison intitulé *De morbo gallico,* comme prouve Sebastianus Aquilanus au « traicté *De interpretatione morbi gallici,* disant de l'auctorité de Galien que cette « maladie doibt estre nommée *Elephantiasis;* toutefois il nous a pleu ce présent « traicté estre intitulé de la Gorre, à cause que les mignons et gorries suivans les « délices de dame Vénus comme vrais suppos d'icelle l'obtiennent facilement pour « leur rémunération. »

(3) Las buas.

« Et iceux nous ont esté imposés selon le plaisir des nations..... Et icelle « maladie a este contagieuse principalement en conjonction de femme « vilaine et sale ou au contraire d'homme sale et femme exerçant le « déduit de dame Vénus : et a este sa naissance principalement es parties « secrètes de l'homme et de la femme et a commencé toujours avec « petites pustules..... dures à l'environ..... » (Feuillet 132) : « Et ne « fust jamais vu de maladie pareille à icelle , combien que Cor- « nelius Celsus ait parlé d'une maladie assez semblable au chapitre « *De curâ morbi elephantiæ*, qui est une espèce de ladrerie..... » (Même feuillet, verso) : « Et pour dire la vérité de cette maladie, les « remèdes des anciens médecins n'ont point été trouvés utiles à la « dicte maladie. Mais les modernes ont trouvé de diverses manières de « médecines pour secourir à icelle, tellement que les vieilles et les save- « tiers en sont pour le temps présent ouvriers et maistres.....

« Et en ai guéri aucuns au commencement avec onction simple, for- « tifiée avec un petit de mercure en oignant les bras jusqu'aux couldes, « et les jambes depuis les genouils en bas jusqu'aux chevilles.... »

Jean de Vigo avait très bien observé. Je n'insiste pas et je renvoie le lecteur à la *Collection choisie des anciens syphiliographes*. Jean de Vigo. *Le mal français*. Traduction et commentaires , par Alf. Fournier, 1872. *Bibl. Nat.*, Te 23, 401. Ce charmant petit livre n'est pas encore à la bibliothèque de l'Ecole de médecine !

A côté de la description magistrale de Jean de Vigo, il n'y a guère que des compilations jusqu'à l'apparition du Gaïac.

Le traité de Wendelin Hock, de Brackenau, docteur de l'école de Bologne, qu'on croit à tort avoir paru une première fois en 1502, peut être placé ici. *Mentagra sive Tractatus de causis præservativis, regimine et cura morbi Gallici, vulgo Malefrançosz : ingenio, peritia, et experientiis artium medicinæ doctoris studii Bononiensis approbatissimi Wendelini Hock de Brackenau exactissimis diligentia et studio comportatus. Quem subsequitur tractatus ejusdem utilissimus de curandis ulceribus hunc morbum ut in plurimum consequentibus. Rara et invisa lector non posthabeas auro preciosiora. Cum gratia et privilegio imperiali ad triennum* (1). A la fin : Joanne Schotto pressore Argentino, 1514, le 24

(1) Le privilège est daté de Strasbourg (Argentinæ), 8 février 1514.

de mars. In-4 de 53 feuillets. *Bibl. Nat.* Td 43, 9. Réserve. — Lugduni, B. Trot, 1529 et 1531, in-8, caract. goth. *Bibl. nat.*, Td 43, 9, A et B. — Dans le recueil de Luisinus, qui n'a pas reproduit le titre, 1566, p. 268.

La dédicace, à très illustre prince Ulrich du duché de Wirtemberg, né en 1487, est datée de Strasbourg (Argentoraci), le 14 mars 1514.

La première partie de ce livre contient nombre de passages copiés dans Pierre Pinctor. Gruner (ouv. cit., p. 218, note) ajoute : Gaspard Torrella, Conrad Schillig et Jean Alemenar, dont il s'est bien gardé de citer les ouvrages. L'auteur se borne à substituer le mot *Mentagra* au mot *Aluhumata* adopté par Pierre Pinctor.

On lit au feuillet 8 ces quelques lignes, que je retiens en passant : « Valentini, Catalani post longam librorum indigationem ipsum mor- « bum S. Sementi vocarunt. Ut in 12 lib. edito à magistro Francisco « scriptum invenerunt similem morbum alias orbem invasisse. Sed isto « non parum à veritate deviant. Nam hic morbus de quo supra fit mentio « in regno Franciæ et usitatus et antiquitatus est. Nam sicut lepra à « sancto Lazaro vulgus eum morbum sancti Lazari vocat ; hoc eodem « modo Galli malum mortuum morbum sancti Sementi appellant (1) : eo « quod ejus auxilio implorato quam plurimi curantur et præsertim si ad « ejus corpus perveniunt pedes ambulando et eleemosynam quærendo. « Hujus sancti corpus in Britannia existit in maxima veneratione. » C'est saint Méen de Bretagne, chef-lieu du canton de l'arrondissement de Montfort (Ille-et-Vilaine). Le corps du saint a disparu. L'abbaye est affectée à un petit séminaire. Le tombeau de saint Méen dans l'église actuelle a été reconstruit. Une fontaine, située à deux kilomètres de l'abbaye, est aujourd'hui le lieu de pèlerinage. Là, comme partout, les choses ont un peu changé. Le pouvoir miraculeux du saint est passé insensiblement à l'eau de la fontaine voisine. La prière seule n'a jamais suffi. Il faut maintenant aux esprits grossiers un acte matériel, une lotion, un bain. Mieux vaut alors une eau minérale appropriée et prescrite avec intelligence !

La très courte dissertation de Marinus Brocardus, Venise, 1516, *Trac-*

(1) Déjà dans Gaspard Torrella.

tatus de morbo Gallico (1), me paraît être une compilation du même genre, qui s'en tient aux idées anciennes. Maladie nouvelle qui a paru lors de l'invasion des Français en Italie. Elle n'a pas encore de nom. *Nec ad hoc aliquod nomen certum ei impositum videbatur.* Il invoque pour cause de cette maladie épidémique la grande inondation de Nicolas Léonicène, la conjonction des astres, bien qu'on la prît plus facilement par le coït, ajoute-t-il, sans comprendre toutefois comment.

Il en est de même des deux traités de Pierre Maynard, de Vérone, qui auraient paru vers 1517. Recueil de Luisinus, 1566, p. 336. Astruc, ouv. cit., p. 620. — *De morbo Gallico tractatus duo.* I. Description ; II. Traitement. — Influence sidérale. Lèpre qui se montre surtout aux organes génitaux de l'homme et de la femme. Il s'était avisé de prédire que la maladie finirait en 1584, *contrariis astrorum influentiis.*

Practica nova in medicina. Aggregatoris Lugdunensis domini Simphoriani Champerii de omnibus morborum generibus ex traditionibus græcorum, latinorum, arabum, pœnorum, ac recentium auctorum, aurei libri quinque. Item ejusdem aggregatoris liber unus de omnibus febrium generibus. A la fin : Impressum Lugduni per honestum virum Johannem Marion, anno Domini 1517, die 19 martii, in-8 de 152 feuillets. Caract. goth. (*Bibl. Nat.*, Td 30, 5, A. Réserve). La *Bibliothèque Nationale* tient aussi en réserve (Td 30, 4) un autre exemplaire du même temps, aussi en caractères gothiques, mais d'une impression plus soignée (l'image du frontispice est différente). S. l. n. d., in-8 de 149 feuillets. S'il est antérieur, ce n'est pas de beaucoup, car le livre est dédié aux conseillers et médecins de Sa Majesté Royale (François Ier). Dans le premier chapitre du livre premier, f. 5, verso, Symphorien Champier nomme Alexandre Benedictus mort en 1513, et il ajoute, quelques lignes après : pour ne parler que des vivants, *sed nolo blandiri viventibus.*

Cet ouvrage a donc été publié en 1517. Haller a dit avec raison que c'est une compilation sans aucun choix, *compilatio nullo cum selectu.* Et le chapitre 12 du livre II, qui seul doit nous occuper ici, le prouve bien. *De lychen seu mentagra seu pudendagra quam nostri*

(1) *Recueil de Luisinus,* 1566, t. II, p. 9. — Astruc, *ouv. cit.*, p. 623.

Neapolitanum morbum vocant, Itali vero Gallicum (feuillet 32). Ce chapitre est placé entre le onzième : « de catharro seu distillatione coriza et broncho », et le treizième : « de oculorum morbis curationibusque eorum », ce qui est assez singulier. Il a emprunté l'historique de la maladie à Pierre Pinctor. Il reproduit ensuite intégralement le passage que j'ai cité plus haut, de son ami Alexandre Benedictus (verso du feuillet 32) : « Penis enim cutis... in tantum profitentes. » Il a ajouté *enim*, et changé *ad nos ex occidente* en *ad nos ex oriente*. Est-ce parce qu'il avait fait, comme Pierre Pinctor, cette citation de Pline, livre XXVI° : « Tiberii primum Cæsaris, principatu hic morbus in Italiam irrepsit, « contagione ejus per quendam Persinum, equitem romanum, quæsto- « rium scribam, ex Asia importata. » S. Champier en est encore à donner comme cause à la maladie la grande inondation dont Pomponius Lœtus a laissé le souvenir dans des vers célèbres. Cette peste s'est élevée quand les Français ont envahi l'Italie.

Il n'avait pas non plus tenu compte de ce fragment si curieux du livre de J.-Baptiste Fulgose (1), traduit de l'Italien par Camille Gelini, *De dictis factisque memorabilibus latinè factis a Camillo Gelino*. Mediolani, 1509 (livre I, chap. 4). « De prodigio in Caroli VIII adventum in Ita- « liam....... Bienno quoque, antequam Carolus (1492) veniret, nova « ægritudo inter mortales detecta, cui nec nomen, nec remedia medici « ex veterum auctorum disciplina inveniebant, variè, ut regiones erant, « appellata. In Gallia Neapolitanum dixerunt morbum, ut in Italia Gallicum « appellabant. Alii autem aliter, nonnullique Job sancti ægritudinem esse « dicebant. Cujus vis graviter artuum juncturas torquebat, quibusdam to- « tum corpus ulcere corripiebat, quosdam autem, quod in ea maximè « mirum fuit, erat, quod contagionis vires in coitu solo exercebat, à ge- « nitalibusque membris primordia sumebat. Id quoque in ea non levè « visum est, quod qui ei curandæ operam dabant, nisi deligenter sibi « vitæ modestia cavissent, posteaquam morbum evasisse videbantur, tan- « quam id ab initio pullularet, in id recidebant. In senibus quidem ea « ægritudo incurabilis apparuit. Quæ pestis (ita enim visa est) primo ex

(1) Duc de Gênes de 1478 à 1483, avait composé, on ne sait pas exactement à quelle époque, en France où il s'était retiré, ce livre adressé à son fils, et qui était une sorte de continuation à l'ouvrage de Valère Maxime.

« Hispania in Italiam allata, ad Hispanos ex Æthiopia, brevi totum terra-
« rum orbem comprehendit. »

Gruner (*ouvr. cit.*, p. 38) a fait beaucoup de bruit à la fin du siècle dernier (1) avec cette autre citation de Stephanus Infessura, qui se trouve dans *Diarium urbis Romæ, in Eccardi corp. hist. med. ævi*, t. II, p. 2012 : « Pestis invaserit urbem mortuique sunt quamplurimi ex peste « et contagione dictorum Maranorum. » Les Marannes étaient les Juifs chassés d'Espagne en 1492 et que le pape Alexandre VI avait laissés venir à Rome avant 1493. Etait-ce la peste ou l'autre maladie contagieuse? La maladie qui fit explosion tout à coup et qu'on appela le mal français, venait-elle de l'Orient (berceau de l'humanité) par l'Ethiopie, c'est-à-dire l'Afrique? Pourquoi ne pas admettre la voie directe par l'Europe et par d'autres que par les Juifs. Dans tous les cas, personne n'a encore songé à la provenance américaine!

Nicolai Poll, *medicinæ professoris, et sacræ Cesareæ Majestatis physici, de curâ morbi Gallici per lignum Guayacum libellus.* Tel est le titre du livre qui fut publié dans le recueil de Venise, 1535. La dédicace « Ad rev. et illustr. principem D. Matthæum Langum S.R.E. Cardinalem Gurcensem, metropolitanum ecclesiæ Salisburgensis coadjutorem dignissimum » est datée du 19 décembre 1517, ce qui reporte la première édition au commencement de l'année 1518. Cet ouvrage est aussi dans la collection de Bâle, 1536, et de Lyon, même année 1536, et dans le recueil de Luisinus, 1566, p. 210. Il y est dit que le mal français contre lequel tous les médicaments ont échoué jusqu'à présent, est guéri comme par miracle par le bois de Gayac, *quorum posteà omnium per Guayaeum lignum curatio quasi pro miraculo ab omnibus habita fuit.* Cette médication avait été instituée par les médecins espagnols. *Ipsos tamen Hispanos, undè medicina hæc primùm perfecta est, imitatus.* Nicolas Poll était allemand et exerçait en Allemagne.

Lucubratiuncula de morbo gallico et cura ejus noviter reperta cum ligno indico Leonardi Schmaus *medicinæ professoris.* Augustæ Vindelicorum *(Augsbourg)*, 17 déc. 1518. In-4° de 6 feuillets, caract. goth. (*Bibl. Nat.* Te 23, 4. Réserve.) Dans le recueil de Luisinus, 1566, p. 331,

(1) Gruner, *Morbi gallici origines maranicæ*, 1793.

avec ce titre « De morbo gallico tractatus ». C'est l'apparition du Gayac, le saint bois. La préface au lecteur est datée « ex Salisburga secundo novembris anno 1518, » et la dédicace, « ex edibus meis, Salisburga secundo novembris. »

Dans le chapitre Ier, *De natura morbi gallici*, très court, l'auteur dit que ce mal doit être placé parmi les affections épidémiques, comme l'a pensé le savant Nicolas Léonicène, *hanc luem nunquam ab antiquis visam*, etc. Mais ici une idée nouvelle apparaît : *hunc morbum durasse semper, quià vero ætas nostra non sensit à nobis ignotum, quippe compertum est jam omnibus, occidentales Indos per plurimos annos hoc morbo graviter laborasse, medicinamque semper usi sunt contra hunc morbum, nostris mercantibus jam indicasse.*

Malgré cela, Léonard Schmaus ne songe pas à établir la provenance américaine. Il s'en tient aux idées générales de Nicolos Léonicène « *hunc morbum ex aeris intemperie calida et humida ortum anno* 1494, *quo fuit omnium totius Europæ aquarum inaudita inundatio.* Presque tout le petit traité est consacré à la description du Gayac, à ses divers modes d'administration

L. Schmaus nous apprend aussi qu'il avait rassemblé *dix-neuf instructions ou relations* envoyées de l'Amérique et du Portugal à divers princes d'Allemagne et à des grands hommes, où il avait largement pêché.

Decem novem doctrinas et relationes ex India et Portugallia ad diversos Germanæ principes et viros primarios transmissas accumulasset, ex quibus naturam, proprietatem, qualitatem, usum et operationem planè piscatus est. Je ne crois pas que le célèbre Astruc ait eu raison de comprendre dans ces documents l'ouvrage de Nicolas Poll. Astruc (ouv. cit., p. 626.)

Ulrichi de Hutten eq. (1) *de Guaiaci medicina et morbo gallico liber unus.* Ce titre est au haut d'une page qui est remplie par les armes gravées d'Albert de Brandebourg, cardinal au titre de saint Chrisogone, archevêque de Mayence et de Magdebourg, électeur, primat d'Allemagne, archichancelier du saint Empire romain, etc., auquel le livre est dédié.

(1) Comme Grünpeck, le chevalier Ulrich de Hutten avait eu la vérole. Il croyait avoir été guéri par le bois de Gaïac.

In-4° de 45 feuillets. Iiij. Caractères gothiques. *Bibl. Mazarine*, n° 15444. Au feuillet 44 : *Moguntiæ in ædibus Joannis Scheffer, mense aprili, interregni vero quarto, M. D. XIX.* Cum privilegio Cæsareo sexennii (pour six ans). Au verso du quarante-cinquième et dernier feuillet se voit le portrait d'*Ulrichus de Hutten eq. germ.*, qui souvent est enlevé avec la moitié de la table (Exempl. à la *Bibl. Mazarine*, n° 15459).

Le sous-titre « Ulrichi de Hutten eq. ger. de admiranda guaiaci medicina et morbi Gallici curatione ad principem Albertum cardinalem et archiepiscopum, liber unus » a été un peu déformé par Aloysius Luisinus. Recueil 1566, p. 239. Cette faute a été adoptée par Astruc et ceux qui l'ont suivi.

La *Bibliothèque nationale* (Te 23, 5. Réserve) possède deux exemplaires d'une édition de 1519, probablement imprimée à Paris, car on lit à la fin : *Ex typis Petri Vidoue*. Le titre de la première page est le même : *Ulrichi de Hutten eq. de guaiaci medicina et morbo Gallico liber unus*. Au-dessous, la marque du libraire : A l'écu de Bâle, *Sub scuto Basiliensi*. L'un de ces deux exemplaires présente une faute d'impression dans le titre de la dédicace au verso du premier feuillet : *Ruaiaci* au lieu de *Guaiaci*. La *Bibliothèque Mazarine*, n° 15437, a aussi une édition de 1519, *ex typis Petri Vidoue*. Les trois ont, au dernier feuillet, une seconde image à l'écu de Bâle, qui semble la marque de Conrat. Resch. Des lettres illustrées se voient au commencement des chapitres. Au chap. 27, il y a un L renversé, à la place d'un I.

L'édition revue et corrigée par Béranger de Carpi est de Bologne 1521 (1). Même titre, dans un frontispice très orné. En haut les armoiries du pape avec l'inscription LEO. P. X. En bas, une image représentant une dissection. De chaque côté, sur les colonnes, les initiales d'Hieronymus de Benedictis. Les armes gravées au bas des colonnes ne sont pas celles du prince Albert, comme le croit le docteur Potton (*ouv. cit.*, p. xvi). C'est le même frontispice (2) qui encadre le titre du gros ouvrage de Béranger de Corpi, imprimé par Jérôme de Benedictis *pridie nonas martii* 1521, *Carpi commentaria cum amplissimis additionibus super*

(1) Le docteur Potton (Le livre du chevalier allemand Ulrich de Hutten..... Lyon, 1865) dit à tort 1524. Avant-propos, p. xvi.

(2) Celui des *Isagogæ breves* de Béranger de Carpi, 1523, in-4° de 80 feuillets. *Bibl. de l'Éc. de méd.*, n° 5337, est presque pareil.

anatomia Mundini unà cum textu ejusdem in pristinum et verum nitorem redacta. In-4°, de CCCCCXXVIII feuillets. (*Bibl. de l'École de médecine*, n° 5545.) C'est presque en même temps que parut, le 4 avril, l'édition d'Ulrich de Hutten, *procurante Carpo*, in-4° de XXXIX feuillets. (*Bibl. de l'École de médecine*, n° 6223.) — (*Bibl. Nat.* Te 23, 5, A.)

On lit au verso du dernier feuillet : « CARPUS LECTORI. Habes, candide « lector, tractatum aureum de ligni guaiaci in luem gallicam administra- « tione, auctore Ulricho germano de Hutten equite, opus profectò omni « barbarie mundum, sed stylo Celsi et Plinii enatum : Hic enim libellus « aliquibus (sicut fortè neque aliquis alter) non caret mendis quas qui- « libet doctus agnoscet emendabitque, indocti enim curvum à recto non « secernunt. Vale. »

Qu'il me soit permis de dire en passant, que le célèbre Astruc (ouv. cit., p. 619), et bien d'autres avec lui, ont eu tort de mettre Béranger de Carpi au nombre des auteurs qui écrivirent sur les maladies vénériennes. On sait qu'il a fait sa fortune en les traitant. Mais je ne connais de lui que cette phrase au chapitre *de Amygdalis*, dans l'*Isagoge in anatomiam humani corporis*, Venise, 1521 : « Passiones omnium modorum pati, et nunc in certo morbo epidemioso, qui à vulgaribus morbus gallicus nominatur, apostemari, indurari, ulcerari. »

Le docteur Potton (*ouv. cit.*, p. XVIII) indique une traduction allemande par le très savant Thomas Murner, docteur en théologie et en droit (Strasbourg, 1519), et dit que c'est une rareté bibliographique. Elle serait intitulée : « Livre du chevalier Ulric de Hutten sur le remède miraculeux appelé le bois Gayacum, et sur la manière de guérir le mal vénérien. » Je me borne à faire remarquer que le mot vénérien n'étant pas encore connu, il fallait traduire mal français.

Guaiacum (1). *L'expérience et approbation* ULRICH DE HUTTEM (sic), *notable chevalier, touchant la médecine du Boys dict Guajacum. Pour circumvenir et déchasser la maladie indeuement appelée française. Aincoys par gens de meilleur jugement est dicte et appelée la maladie de Naples traduite et interprétée per maistre* JEHAN CHÉRADAME *Hypocrates estudyant en la faculté et art de médecine.* X. C. in 4° caractères gothiques (*Bibl. de l'Ec. de méd.*, n° 6306).

(1) Ce mot, placé au-dessus du titre, n'a pas été conservé par le Dr Potton qui a accepté le dire de Panzer.

Au-dessous du titre est une image représentant Job couvert de pustules, etc. L'exemplaire décrit d'après Panzer (Annales typographiques, XI, 493) par le docteur Potton, avait les armes de France (1). A la fin : « Cy finist le livre de Ulrich de Huten, de la maladie de Naples, traduict et interprétée par, etc... professeur et exposeur de trois langues, c'est assavoir, hébrieu, grec et latin, et du remède d'elle fait par Guajacum, nouvellement imprimé à Paris, par Jean Trepperel libraire et marchand demeurant en la rue Neuve-Notre-Dame à l'enseigne de l'Escu de France. » S. d. (probablement 1522).

Au feuillet 84, en face de la fin est une petite image composée d'un écusson, à moi inconnu, avec cette inscription : Cor contritum et humiliatum deus non dispicies, psalmo 50. — Autre édition de Paris par Phil. Lenoir. — Autre aussi s. d. On le vend à Lyon, dans la maison de Claude Nourry dict le prince, auprès de Notre-Dame de Confort (Brunet).

Une traduction anglaise vint plus tard. Le Dr Potton, p. xix, la met en 1536. Londres, chez Thom. Bertheletti, avec ce titre : « Traité du bois de Guayacum, qui guérit le mal vénérien, etc., d'après les *antiquités typographiques* d'Herbert, 428. Il y a là plusieurs erreurs, 1536, et surtout la transformation de *the frenche pockes* en *mal vénérien*. Il aurait été plus simple de copier : Of the wood, called Guayacum, that healeth the frenche Pockes, and also helpeth the gout, etc., translated by Thomas Paynel. Londres, Th. Berthelot, 1540, in-4°, caractères gothiques. E. Boecking, professeur à l'Université de Bonn (*Index bibliogr. Huttenii*, Leipzig, 1858, p. 425), la met aussi en 1540.

Je reviens aux éditions latines de Mayence. Celle de 1523 ou 1524, in-4°, mentionnée par le Dr Potton, p. xvii, comme une copie de l'original, m'est inconnue, bien qu'elle soit citée dans toutes les bibliographies.

L'édition de Mayence, 1531 (*Bibl. Nat.* Te 23,5, B), in-16 de 126 pages. Caractères italiques. Le docteur Potton, qui s'est fié à la description de Panzer, dit à tort qu'elle a « le même frontispice, auquel seulement sont ajoutées les armes de Schaeffer », p. xvii. On n'y voit plus l'écusson du cardinal Albert de Brandebourg. La marque gravée ici est celle de l'éditeur J. Schæffer, qu'on retrouve à la fin du volume.

(1) La marque du libraire.

Panzer et, par suite, M. le docteur Potton, n'ont pas parlé des éditions latines de Paris.

Je suis obligé de m'étendre plus que je n'aurais voulu sur cette bibliographie de l'œuvre de Hutten, les trop nombreuses erreurs de l'avant-propos du beau livre de M. le docteur Potton en sont la cause. « Outre les quatre éditions indiquées, décrites par Panzer, on en compte, dit-il, p. XVII, une cinquième dans le recueil *Aphrodisiacus sive de lue venarea* de Boerhaave. Lugduni Batavorum, 1728. Il aurait dû citer les recueils de Luisinus, Venise, 1566 et 1599, reproduits à Leyde en 1728 (1), et faire remarquer surtout le changement fait au titre (2) : « De morbi gallici curatione per administrationem ligni guaiaci Ulrichi de Utten (3), equitis Germani liber unus » au lieu de *Ulrichi de Hutten eq. de Guaiaci medicina et morbo gallico, liber unus.* Il se trompe encore à propos du recueil de T.-Ch. Grüner « qui renferme, dit-il, les travaux publiés par Luisinus et divers mémoires de littérature médicale ». Le livre de Grüner contient justement les ouvrages de *Lue venerea* qui ne se trouvent pas dans Luisinus et les passages des auteurs anciens (première partie) qui se rapporteraient à cette maladie. Pour Hutten, dit-il, il n'y a, p. 130, que quelques fragments de lettres. On dirait qu'il ne l'a pas lu.

Les œuvres complètes du célèbre polémiste réformateur ont été publiés par E.-J. Hermann Munch, professeur à l'école publique d'Aarau. 5 vol. in 8°, Berlin, 1823, et par Ed. Böcking, Leipzick, 1861-1865.

La traduction du Dr Potton, accompagnée de notes nombreuses, est de 1865. Lyon, chez Louis Perrin. *Livre du chevalier Ulric de Hutten sur la maladie française et sur les propriétés du bois de Gayac.* Gr. in-8°.

« En 1593, commença cette maladie pestilentielle, non pas en France mais dans le royaume de Naples. Néanmoins, suivant l'usage, Hutten a gardé la dénomination de mal français. Ce mal s'est répandu avec une rapidité épouvantable. Aujourd'hui, il s'est modifié. Aucun sujet, à cette heure, n'est attaqué s'il ne s'est exposé directement à la contagion. C'est dans les rapprochements sexuels presque toujours que le mal prend naissance..... La luxure, le libertinage y prédisposent. » (Ch. Ier.)

« Que de disputes stériles sur les causes du mal ! (Ch. II.)

(1) Dans les éditions de Luisinus, p. 239 à 267 ; de Boerhaave, colonnes 275 à 310.
(2) Malheureusement conservé par beaucoup d'auteurs.
(3) Boerhaave a rétabli Hutten.

« Les symptômes primitifs ont échappé. Cependant, chez les femmes, on voit de petits ulcères durs et calleux circonscrits aux parties génitales, d'autant plus dangereux que leur existence n'est pas soupçonnée. » (Ch. III.)

« Qu'on juge des souffrances que j'ai endurées, moi, qui dans l'espace de neuf ans n'ai pas craint de me soumettre onze fois à une médication semblable (mercurielle). Le traitement par les frictions était le pire de tous et appliqué à tout le monde indistinctement. » (Ch. IV.)

Le chapitre V contient les remèdes contre la salivation et les autres accidents causés par les frictions.

Le chapitre VI et les suivants renferment l'histoire du Gayac et ses vertus spécifiques. Le remède nouveau vient d'une île espagnole nouvellement découverte..... dont tous les habitants ont quelquefois le mal français comme nous la variole : *Ipsius insulæ omnes morbo gallico aliquando laborant accolæ quemadmodum variolis nos.* Ils ne se servent pas d'autre remède. Et un peu après : *Nobilis quidam hispanus, cum quæstor in provincia ac morbo ipso graviter affligeretur, monstrata ab indigenis medicina, usum ejus in Hispanias attulit.*

Ce noble Espagnol dont Ulrich de Hutten ne dit pas le nom, n'est-ce pas Gonsalve Ferdinand d'Oviédo y Valdes (1), qui avait été en Amérique en 1513, chercher la guérison de ses maux à Hispaniola, en exploitant les mines dont le roi Ferdinand l'avait nommé directeur.

C'est là l'origine de ce qu'on appelle la provenance américaine du mal nouveau, opinion qui devait être plus tard généralement adoptée, mais que le docteur Potton dit à tort (page 43, note) avoir été déjà soutenue par Jean de Vigo !

Les premiers écrits de Gonzalo Hernandez de Oviédo y Valdes sont de 1525. *Sommario de la Historia general y natural de las Indias occidentales.* Tolède. Les deux chapitres traduits par un savant médecin pour le recueil de Luisinus sont tirés de l'ouvrage publié en 1535. *La Historia general y natural de las Indias occidentales* avec ce titre peu régulier : « Consalvi Ferrandi Owietensis de Guaiacano ligno Tractatus (2)

(1) Et non pas Jean Gonzales d'Oviedo, comme l'a écrit le Dr Potton avec quelques autres.

(2) A la table, il y a *Caput*, au lieu de *Tractatus*.

unus. De ligno sancto Tractatus alter. » (Ouv. cit., p. 308 et 309.) L'un est tiré du livre X, première section, ch. II ; l'autre du livre XVI, ch. XVII. On y lit la fameuse phrase : *Quemadmodum enim morbus is qui dicitur de las buas est omnibus his regionibus communis.*

De ce que cette maladie appelée *las buas* était très commune dans ces régions, avait-on le droit de conclure qu'elle a été apportée en Espagne par les compagnons de Christophe Colomb, que les soldats espagnols à la suite de Gonzalve de Cordoue, l'ont transmise aux femmes de Naples, qui auraient infecté l'armée française. Pourquoi les marins de Christophe Colomb, au premier ou au deuxième voyage, n'auraient-ils pas tout aussi bien infecté, les premiers, les femmes d'Hispaniola, et porté en Amérique la vérole, qui aurait été en pleine activité au temps d'Oviédo? Ce n'est pas le Gayac qui l'aurait empêchée de se propager.

Les lettres médicales de Jean MANARD, de Ferrare, publiées en vingt livres, à Bâle, in-fol., 1535 (*Bibl. de l'Ec. de m.*, n° 147), et 1540 (*Bibl. Nat.*, Td 34,7); — à Lyon, 1549, in-8° (*Bibl. Nat.*, Td 34, 8. *Bibl. de l'Ec. de m.*, n° 33342); — à Venise, 1557, in-8° (*Bibl. Nat.*, Td 34, 8, A); — à Paris, 1611, in-fol. *Curia medicina...* (*Bibl. Nat.*, Td 34,9. *Bibl. de l'Ec. de m.*, n° 148), ont paru d'abord, les douze premiers, par groupe de six.

Les livres I à VI, dont la première édition remonterait à 1521, furent de nouveau imprimés à Strasbourg, *Argentorati, apud Joannem Scottum*, 1529, in-8° de 129 feuillets sans compter la préface et les tables (*Bibl. Nat.*, Td 34,5), avec ce titre : *Medicinales epistolæ Jo. Manardi medici Ferrarien. doctiss. recentiorum errata et antiquorum decreta penitissime reserantes.*

Hubert Barland, médecin hollandais, retiré alors à Strasbourg, dans une préface datée du 13 kal. mar. 1529 et adressée aux étudiants de Louvain, *ad medicinæ apud Lovaniences studiosam juventutem,* dit que ces lettres de Jean Manard lui ont été communiquées, à Bâle, par le grand Erasme. Il en donne pour eux, *ad vos pro strena mittere*, une nouvelle édition (*Ex hisce æditis rursum epistolis... hanc nostram cum veteri editione conferre*).

Les six autres livres, de VII à XII, publiés d'abord en Italie, probablement en 1526 (ils sont précédés de la dédicace de J. Manard « Alphon-

sino Trotto Sigismundi filio », datée *Ex ædibus nostris*, 15 *kal jan.* 1526), ont été reproduits à Lyon chez S. Gryphe, en 1532, par François Rabelais, avec ce titre : *Jo. Manardi Ferrariensis medici epistolarum medicinalium Tomus secundus, nunquam antea in Gallia excusus*, in-8° (*Bibl. Nat.*, Td 34,6).

Rabelais dit dans sa dédicace à André Tiraqueau : *Ejusque epistolas priores ita probatas, ac si essent Pœone aut Æsculapio ipso dictante acceptæ.*

La deuxième lettre du livre VII, *ad Michaëlem Sanctannam chirurgum, de nominibus morborum exterioribus corporis partibus evenentium*, est datée de Ferrare, 16 kal. nov. 1525. (Rabelais a mis, à tort je crois, *medicum* au lieu de *chirurgicum*, et 1530 au lieu de 1525.)

Le très petit fragment de cette lettre qui a trait au nom du mal français et à sa nature est si remarquable, qu'il mériterait d'être cité tout entier. *Gallicum morbum vocat Italia, Hispanicum Gallia, Hispanam scabiem Germania. Contrahitur morbus hic pessimus raro aliter quam per contagium, nec quarumcunque partium, sed fere obcœnarum : ut non incongrue nonnulli, Romanorum nomenclaturam in mentagra sequuti, Pudendagram vocarint.* Et quand il réfute l'opinion de son ancien maître Nicolas Léonicène, ce qui le fit injustement et maladroitement taxer d'ingratitude, en prouvant que ce n'est pas une maladie épidémique et qu'elle ne provient pas de l'humidité ou de la sécheresse de l'air, mais de la contagion : *Sed dixerit forte quispiam : si hic morbus non nisi per concubitus contagium generatur, quo pacto primum novus cœpit ? Videntur enim duo hæc invicem repugnare, quod scilicet novus sit, et quod per solum contagium innascatur. Si enim novus est cœpit primo, nec prius erat a quo posset per contagium derivari. Si per contagium cœpit, non potest novus esse, quia necessario in eo fuit a quo est per contagium derivatus. Dupliciter hic possumus respondere, juxta duplicem historiam de ejus origine. Sunt enim qui dicant novum esse non simpliciter, sed ex insula quadam antiquis incognitam ubi frequentissimus est* (en marge, il y a : *Huttenus lib. de Guaiaco*), *in hanc quam nos incolimus habitabilis terræ portionem, per Hispanos qui illuc navigarunt importatum, principio apparuisse. Alii sunt, et hæc est antiquior scententia et majoribus fulta testimoniis, qui cœpisse hunc morbum per id tempus dicunt,*

quo Carolus Francorum rex expeditionem italicam parabat : cœpisse autem (en marge : *Gallici morbi ortus*) *in Valentia Hispaniæ Tarraconensis insigni civitate a nobili quodam scorto, cujus noctem elephantiasus quidam ex equestri ordine miles, quinquaginta aureis emit : et cum ad mulieris concubitum frequens juventus accurreret, intra paucos dies supra quadragintos infectos : e quorum numero nonnulli Carolum Italiam petentem sequuti, præter alia quæ adhuc vigent importata mala, et hoc addiderunt, inter minima deputandum. Qua historia si vera sit, ut ego non invitus credo, novus simul erit, et per contagium ortus, non alterius hominis eodem affecti, sed elephantiasi quæ in hunc quasi degeneraverit et de suo gradu in proximum deciderit.* Il parlera ailleurs du traitement, *de ligno Indico.*

Ainsi, entre les deux opinions (*historias*), Jean Manard n'a pas choisi la provenance américaine, comme pourraient le faire croire les citations insuffisantes du célèbre Astruc (ouv. cit., p. 632)!

Il faut noter encore que J. Manard emploie souvent le mot *lues : hanc luem, muliere ea lue infecta, fere enim a genitalibus incipit lues et in os desinit.*

El modo de adoperare el legno de India occidentale. Salutifero remedio a ogni piaga et mal incurabile (1). Au-dessous de ce titre, dans le coin gauche d'une grande image à allure mystique, on lit : *Franciscus* Delicado *composuit in alma urbe anno* 1525.

Le privilège, donné pour dix ans par Clément VII, est daté du 4 décembre 1526, in-4° de huit feuillets non numérotés. Caract. goth. *Bibl. Mazarine*, n° 15459 (2).

Ce curieux petit traité, publié (ainsi que l'annonce le frontispice gravé, trop long à décrire) sous l'invocation de la vierge Marie, de saint Jacques Majeur et de sainte Marthe (3), commence par une lettre en latin adressée à trois célèbres professeurs de la Faculté de médecine : « *Ad excellentissi-*

(1) Brunet (*Manuel du Lib.*) ajoute entre parenthèses : « Et si guarisca el mal francesco » ; ce qui se trouve ailleurs.

(2) Ce précieux volume contient : les traités de Joseph Grünpeck (le 1er), de Jean Widman dit Meichinger, de Gaspard Torrella (2e éd. du 1er traité), de Léonard Schmaus, d'Ulrich de Hutten.

(3) Qui tient en laisse la Tarasque au bord du fleuve Rhodanus (Astruc, *ouv. cit.*, p. 642).

mos medicæ facultatis professores D. J. B. Papiensem, D. Dominicum Senno ac D. Jul. Martianum Rota, Francisci Delicati epistola. »

Delicado, qui s'appelle en latin Delicati, a eu la vérole. Il lui semblerait inhumain de ne pas dire comment il a été guéri : « *Nam cum per vigenti et tres annos partim atrocissimis doloribus: partim sevissimis ulceribus confectus sum;inhumanum mihi visum est...* » La lettre dédicatoire est au verso du titre.

Au recto du deuxième feuillet est le sous-titre: *Operina de misser pre. Francisco Delicado. Del legno sancto.* François Delicado, d'origine espagnole, a écrit en italien. Il dit au bas du verso de ce deuxième feuillet que le saint bois fut distribué pour la première fois, en 1508, dans les hôpitaux d'Espagne, et qu'il ne fut mis en usage en Italie qu'en 1517. « Comenzo a venire in uso nel anno 1508 et in Italia venne in uso nel anno 1517. » Les pièces justificatives sont en langue espagnole.

A la fin, verso du feuillet, on lit : *Impressum Venetiis, sumptibus vene. psbi. Francisci Delicati hyspani de opido Martos. Vicarii Vallis loci de habecuela Placentinæ dioc. Regnante inclyto ac serenissimo principe domino Andrea Gritti, die X februari, anno Domini M. D. XXIX.*

D'après le privilège, qui vient ensuite : « Datum Romæ apud sanctum Petrum sub annulo piscatoris, die IIII decembris M. D. XXVI, pontif. nostri anno quarto », François Delgado (1), *presbyter Giennen diac.*, avait la permission de céder ses droits à d'autres libraires que celui qu'il avait choisi. Il est donc probable qu'une première édition a été publiée à Rome en 1526, et que l'opuscule conservé à la *Bibl. Mazarine* est une seconde édition. Venise, 1529.

Un ouvrage bien autrement estimable est le suivant :

Nova penitentialis quadragesima, nec non purgatorium in morbum Gallicum sive Venereum una cum dialogo aquæ argenti et ligni gaiaci colluctantium super dicti morbi curationis prælatura, opus fructiferum a Jacobo ABETHENCOURT *Rhotomagensi medico nuper editum quæ sequentia continentur. . .*

Impressum Parisiis, typis Nicolai Savetier in vico Carmelitarum, sub homine sylvestri, 1527.

(1) Brunet (*Manuel*), après avoir fait remarquer *Delgado*, laisse passer une faute d'impression *Deigado*.

A la fin : *Finem capit hoc præclarum medicinæ opus in alma Parrisiorum academia, nunc primum formulis excusum,per venerabilem artium et medecinæ doctorem Jacobum ab Abethencourt medicum Rothomagensem assumptum ex proprio originali,manu propria prædicti doctoris. Sumptibus Nicolai Savetier calcographi in vico Carmelitarum sub homine sylvestri, anno a partu Virgineo 1527 mense octobri.*

Petit in-8°, sans pagination. *Bibl. Nat.* Te 23,7. Réserve.

Livre rarissime, que M. le professeur Fournier seul a fait revivre. Il est à regretter qu'il n'ait pas joint à ses fragments de traduction le texte latin tout entier, car il ne se trouve pas dans la collection de Luisinus, et Gruner lui-même n'avait pu se le procurer.

Cet ouvrage, imprimé à Paris, chez Nicolas Savetier, rue des Carmes, *A l'Homme sauvage*, porte dans le titre « a Jacobo Abethencourt Rothomagnesi medico nuper editum ». Doit-on croire qu'il y a là une erreur typographique, et que dans le manuscrit du médecin de Rouen, il y avait Jacobo à Bethencourt, comme l'ont admis tous les auteurs depuis Astruc (ouv. cit., p. 637), et Haller *(Bibl. méd. prat.*, I, 514) jusqu'à M. le professeur A. Fournier (Collection choisie des anciens syphiliographes. JACQUES DE BETHENCOURT)? Je ne le crois pas. La prétendue erreur est répétée une deuxième fois, ce qui laisse à penser, « Jacobus Abethencourt medicus lectori S. ». Puis à la fin, lorsque le libraire annonce qu'il a achevé d'imprimer ce remarquable ouvrage de médecine « in alma Parrisiorum Academia nunc primum excusum », il met cette fois *Jacobum ab Abethencourt*, ce qu'il a copié sur le manuscrit original du docteur susdit, « assumptum ex proprio originali, manu propria prædicti doctoris ». Ainsi, jusqu'à ce qu'il soit prouvé que le libraire a mal lu, il me semble qu'on doit dire JACQUES D'ABETHENCOURT.

J'ai du reste pour moi le catalogue de la *Bibl. Mazarine : Abethencourt Jacobus*, comme celui de la *Bibl. Nat.* (Te 23, 7. Réserve).

Jacques d'Abéthencourt a appelé le mal français de son vrai nom *Mal vénérien* (1) le nom que le chevalier Ulric de Hutten avait cherché sans pouvoir le trouver.

M. le professeur A. Fournier a eu l'honneur de tirer ce petit livre de

(1) *Talis morbus omnium maximè venereus prout inferius patebit merite dici debet.*

l'oubli. Je n'ai pas à faire ressortir, après lui, le sain jugement et les justes observations de ce premier auteur français, et je renvoie le lecteur au n° 42798 de la *Bibl. de l'École de médecine.*

Je me borne à rendre son nom à Jacques d'Abéthencourt, et à faire remarquer que, dans le dialogue entre le mercure et le gaïac, se disputant la palme pour la guérison du mal vénérien, il donne la préférence au premier.

Ainsi, quand apparut, en 1530, la fiction poétique de Jérôme Fracastor, aucun auteur n'avait parlé sérieusement de la provenance américaine du mal qui allait recevoir le nom de syphilis.

Cette supposition acceptée et défendue par Astruc, victorieusement combattue par Sanchez, Hensler, Gruner, Jourdan, etc., appartient à Gonsalve Ferdinand d'Oviedo y Valdes (1) l'intendant qui « ne signala son « administration que par des exactions et des violences. Voulant se jus- « tifier aux yeux de Charles-Quint, il calomnia la population indienne « dans ses rapports (*Dict. de Bouillet.*)

« Les hypothèses qu'il mit en vogue sur le syphilis entrèrent sans « doute dans son plan de calomnie. Il affirma qu'elle était originaire « d'Amérique, et qu'elle devait même y être endémique, parce que la « Providence qui met toujours le remède à côté du mal y a fait croître le « gaïac, regardé alors comme un spécifique contre cette maladie. » (*Dict. de Larousse.*)

L'origine américaine ne fut véritablement adoptée qu'en 1550, par J.-B. Montanus de Vérone (Recueil de Luisinus, p. 476) qui, après avoir répété que la maladie est commune aux Indes comme la gale chez nous (Hutten avait dit la variole), ajoute : *anno* 1492, *quidam Columbus miles una cum multis Hispanis accessit in Indias illas novas. . . . accidit tunc ut multi ex illis Hispanis, dum ibi morarentur, infecti sint tali morbo, qui deinde ad suas regiones et ad nos revertentes, multos ex nostris infecere.*

Aucun médecin jusque-là n'avait osé, sans autres preuves, arriver à cette conclusion : ni Laurentius Phrysius, à Bâle, en 1532 ; ni le très illustre et savant Nicolas Massa de Venise, 1532 ; ni le napolitain Jean

(1) Sommaire de l'*Histoire naturelle et générale des Indes occidentales*, 1525, ch LXXVI.

Paschalis, 1534; ni Pierre André Matthiole, 1535; ni Alphonse Ferrier 1535; ni Jean Dryander, 1537; ni l'Espagnol Aloysius Lobera, 1542; ni Fracastor lui-même, 1546, qui signale la provenance Américaine non pas pour l'admettre, comme le fait croire Astruc (ouv. cit., p. 644), mais pour la combattre. (Il regarde comme impossible qu'une contagion pareille se soit faite en si peu de temps. C'est une de ces maladies qui passent et reviennent dans de certaines conditions atmosphériques favorables à leur développement); ni le très savant Fernel, 1548 (1).

Les autres auteurs de ce temps ont donné au prétendu mal nouveau une origine plus ancienne. Ainsi Paracelse, 1537, le fait remonter à l'année 1360. Sébastien Montuus, 1537, à l'antiquité la plus reculée, *causas illud efficientes millies post mundi initia. . . extitisse, quare simile malum ex causis similibus, etiam superioribus ætatibus contigisse par est.* Pour Michael Angelus Blondus (*De origine morbi Gallici deque ligni Indici ancipiti proprietate.* Venise, 1542), les symptômes de la maladie sont décrits dans les auteurs anciens, et il ajoute : *Non dicamus morbum ab Indiis transfretasse ad nos, quoniam fatuitatem profitebimur dicentes.*

Dans le traité *De ligno sancto non permiscendo. . .* Paris, 1540, d'Antoine Lecoq (Gallus), doyen de l'ancienne faculté, le premier chapitre : *Quid sit lues Hispanica*, et dans la thèse quodlibétaire soutenue à Paris le 11 février 1549 : *An lues hispanica methodo curetur*, l'expression *lues hispanica* dit assez que, là non plus, on ne s'était pas donné la fatuité de croire à la provenance américaine.

Je donne en résumé cette nomenclature :

Lichenas, Elephantiasis (Celse), Mentagra (Pline), Aluhumata (Avicenne), Asaphati (des auteurs arabes), Feu sacré, Feu de Perse, Morbus sancti Sementi (Saint Méen de Bretagne), Grosse vérole, Grand gor. — Pestilentialis Scorra, Mala de Franzos, Francigenarum Malum (J. Grunpeck, 1496); Malum Franciæ, Morbus sancti Mævi (J. Widman, 1496); Morbus Gallicus, Morbus Neapolitanus, Brossulas (N. Léonicène, 1497); Las pestiferas Bubas (F. L. de Villalobos, 1498); Pudendagra (G. Torrella 1498); Malum Francum (dispute à Leipsik entre Simon Pistoris et Martin Pollich, 1498 à 1501); Patursa (J. Almenar, 1502); Mentula-

(1) Quoi qu'en dise Astruc (*ouv. cit.*, p. 751).

gra (J. Grunpeck, 1503); Lues Gallica (Béranger de Carpi, 1521); Morbus Hispanicus *en France;* Scabies Hispanica *en Allemagne* (J. Manard de Ferrare, 1525); Morbus Venereus (Jacques d'Abéthencourt, 1527); Syphilis (H. Fracastor, 1530); Lues Hispanica (Antoine Lecoq, 1542); Lues Venerea (J. Fernel, 1548); Maladie vénérienne (Thierry de Héry, 1552).

Je me demandais si ce long travail ne manquait pas un peu d'actualité, quand parut dans les *Annales de Dermatologie et de Syphiligraphie*, janvier et février 1882, l'étude de M. Rollet, de la Faculté de Lyon, « DES ANCIENS FOYERS DE SYPHILIS ET DE L'ORIGINE AMÉRICAINE DE L'ÉPIDÉMIE DU XVe SIÈCLE ». Le savant professeur essaye, certes avec une grande habileté, mais, il faut bien le dire, sans preuves nouvelles (1), de faire revivre l'hypothèse à peu près universellement abandonnée. L'histoire ne plaide pas en sa faveur, et son principal argument, « que l'Europe seule n'aurait pas connu la syphilis avant la fin du xve siècle », a été renversé par M. le professeur Parrot *(Revue scientifique*, 22 juillet 1882, p. 110, UNE MALADIE PRÉHISTORIQUE). Sous ce titre, il est démontré que le mal vénérien existait « dans cette partie de l'Europe qui constitue aujourd'hui la France », comme dans l'Inde, en Chine, en Afrique, au Pérou, au Mexique et ailleurs, bien avant la découverte de Christophe Colomb.

(1) Car il n'y a pas grand secours à attendre de Rodéric Diaz, qui écrivait vers 1555 (Astruc, ouv. cit. p. 744), ni de Pierre Martyr.

(Extrait des *Annales de Dermatologie et de Syphiligraphie.*)

Paris. — Société d'imprimerie PAUL DUPONT, 41, rue J.-J.-Rousseau. (Cl.) 245.12.82.



Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille, par le docteur Le Paulmier, avec un portrait inédit de Paré. — Paris, Charavay frères, 1885.

Voilà un bel et bon livre qu'il faut mettre à côté des trois volumes de l'édition de Malgaigne, 1840. Tout y est clair et bien ordonné. Pas un fait important n'est avancé sans pièce justificative, pas un nom prononcé sans une note précise. C'est ainsi que je comprends les études historiques actuelles. Tous ceux qui admirent Ambroise Paré, et ils ne sont pas rares, applaudiront longuement à l'œuvre excellente de M. Le Paulmier, qui s'est attaché surtout à la vie intime du grand chirurgien du seizième siècle.

L'heureux auteur a eu la bonne fortune de puiser dans les Archives nationales et dans celles du château de Paley (1) mises obligeamment à sa disposition. Avec ces documents et d'autres pris à différentes sources, il a pu démontrer facilement le peu de valeur des renseignements fournis par le docteur Bégin (de Metz), ce que j'avais fait déjà dans une

(1) Canton de Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne), à 12 ou 15 kilomètres de Nemours. C'est pourquoi le chirurgien Rose, établi dans cette dernière ville, fut appelé sur la demande de Louis, le célèbre secrétaire de l'Académie de chirurgie, à faire des recherches sur la famille d'A. Paré, recherches fort incomplètes qui sont tombées avec d'autres entre les mains du docteur É. Bégin (de Metz).

étude insérée dans la *Gazette hebdomadaire* (1879, nos 21, 22, 24, 26). Mon étude, un peu dédaignée par M. le docteur Le Paulmier (1), a pour titre : Ambroise Paré (1510-1590). La date de sa naissance — sa famille — sa demeure — sa religion — ses œuvres.

M. Le Paulmier, dans son avertissement, exprime le regret de n'avoir pu prendre connaissance d'actes non encore classés aux Archives nationales. Mais patience, on peut compter qu'il fera bonne garde. Notre auteur suit la vie de son héros, pas à pas, d'année en année. Je ne puis faire ainsi dans mon analyse, qui portera seulement sur les points éclairés d'une lumière nouvelle. Tout d'abord, il reporte, comme moi, la date de la naissance de l'immortel enfant de « Laval au Maine » en 1510. La date 1517, donnée par le docteur E. Bégin à Malgaigne, « rajeunirait Paré au delà de toute vraisemblance ». Une tradition (discours du docteur Hubert) le fait naître au bourg Hersent, village de la commune d'Avenières, située aux portes de Laval. Suivant la même tradition, son père aurait été attaché « à la maison du comte de Laval, en qualité de valet de chambre barbier ». On ne sait quel était son prénom. Outre Ambroise il aurait eu trois enfants : une fille, qui épousa Gaspard Martin, maître barbier chirurgien à Paris ; des deux fils appelés Jean, l'un fut barbier-chirurgien à Vitré, l'autre coffretier-malletier à Paris, rue de la Huchette.

M. le docteur Le Paulmier a pu copier au château de Paley, appartenant encore à des descendants d'A. Paré, ses deux contrats de mariage. Le premier est en date du 30 juin 1541. Il épousa Jeanne Mazelin, fille de feu Jean Mazelin, « en son vivant varlet-chauffecire de la chancellerie de France », et de Jeanne de Prime, qui était alors remariée avec Etienne Cléret, marchand bourgeois à Paris. Sont présents : Marguerite Choisel, veuve de feu Odo de Prime « en son vivant aussi maître barbier-chirurgien à Paris », grand'mère de la

(1) Il ne m'a cité qu'une fois, et a oublié de mettre mon nom dans son *Index*, fort bien fait d'ailleurs et très complet. Je méritais d'y figurer tout aussi bien que Figuier et le botaniste Trew. Ce dernier avait signalé à Haller les cinq livres de chirurgie de Paré, qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (Te 37,3) comme je l'ai dit, et que M. Le Paulmier croit perdus.

future, et Méry de Prime, marchand et bourgeois de Paris, son oncle. Paré, alors simple barbier-chirurgien, avait comme témoins ses amis et collègues, Etienne de la Rivière et Louis Drouet. Cet acte (minute) sur parchemin porte au verso écrit de la main d'A. Paré : « Traicté de mon mariage premier. » Le dernier mot a été ajouté plus tard, avec la note placée au-dessous, lors de l'accord pour éviter procès en 1586 avec son gendre François Rousselet, qui était en même temps le frère de sa seconde femme, Jacqueline Rousselet, laquelle était alors chargée de soutenir les droits de son mari contre son frère.

Le mariage fut célébré, le samedi 16 juillet 1541 « en saincte église ». Les enfants issus de ce premier mariage furent tous présentés au baptême à Saint-André-des-Arcs (1) : 1° le 4 juillet 1545, François (marraine : Jeanne de Prime, sa grand'mère, etc.). Il était mort avant le 5 août 1549 ; 2° le 11 août 1559, Isaac (parrain : Antoine Mazelin, clerc suivant les finances, son oncle, etc.), inhumé dans la même église, le 2 août 1560 ; 3° le 30 septembre de la même année, Catherine (parrain : Gaspard Martin, maître barbier-chirurgien, beau-frère d'A. Paré; marraines : Catherine Briou, femme de Louis de Prime, marchand de vins, Marguerite Cléret (2) etc.), la seule qui vivait quand mourut sa mère, le 4 novembre 1573 (3).

Le deuxième contrat de mariage, en date du 31 décembre 1573, prouve que Paré dut songer à se remarier, moins de deux mois après la mort de sa femme. « Retenu souvent au dehors par les devoirs de sa profession, dit M. Le Paulmier, il n'avait guère le loisir de s'occuper de sa fille et de sa nièce Jeanne », qu'il avait adoptée. Sa seconde femme, Jacqueline

(1) Je m'étonne que contrairement à Jal, M. Le Paulmier ait choisi la nouvelle orthographe fautive, Arts, et plus encore que nos édiles, qui ont changé la dénomination de tant de rues, n'aient pas restitué à celle de Saint-André-des-Arcs son vrai nom. L'erreur est venue de ce que *Arc* se prononçait autrefois *Ar*, comme aujourd'hui encore dans beaucoup de provinces.

(2) Qui n'a jamais été la femme d'Étienne Cléret. M. Le Paulmier s'est appuyé à tort sur cette copie certainement mauvaise : « Marguerite Cléret, *femme* de feu Étienne Cléret, et Jeanne de Prime. » Il est évident que Étienne Cléret, étant mort avant sa femme Jeanne de Prime, n'a pu se remarier. Au lieu de femme, c'est fille, ou sœur, ou nièce, qu'il fallait lire.

(3) « Et le même jour fust son corps inhumé en la dicte église Sainct-André. » (Registres de la Paroisse.)

Rousselet, était fille de Jacques Rousselet « chevaulcheur ordinaire de l'escurie du Roy, du nombre des six vingts privilégiés bourgeois de Paris » et de Marie Boullaye. Ambroise Paré était devenu conseiller et premier chirurgien du roi et juré à Paris. Etaient présents, Robert Boullaye, secrétaire de M. le premier président de Dauphiné, cousin germain, Me François Bouteroue, avocat en la cour du parlement, et Me Etienne Caillart, procureur en ladite cour. Paré était assisté de Hilaire de Briou, marchand, maître apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, son voisin et son ami. « Les bancs furent publiés le 3 janvier 1574, en l'église Saint-Séverin (1), et le 18 eut lieu la célébration du mariage. Ont été ensuite successivement présentés au baptême à Saint-André-des-Arcs : 1° le 16 juillet 1575, Anne (marraine : haute et puissante princesse Anne d'Este, femme de Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Genevois (2) ; parrain : Charles de Savoie, leur fils, âgé de huit ans) ; 2° le 30 mai 1576, Ambroise (parrains : Charles de Mansfeld et M. le marquis d'Elbœuf, Charles de Lorraine ; marraine : Philippe de Montespedon, veuve du maréchal de Montejean, devenue princesse de la Roche-sur-Yon). Il mourut le lundi 13 janvier 1577 « et le même jour fut enterré en l'église Saint-André » ; 3° le 6 février 1578, Marie (une des marraines est sa grand'mère, Marie Boullaye, veuve de Jacques Rousselet); 4° le 8 octobre 1579, Jacqueline, qui mourut le 13 septembre 1582 et fut enterrée au cimetière de Saint-André ; 5° le 12 février 1581, Catherine (marraines : Barbe Rousselet, femme de Didier Martin, archer de la garde du corps du roi, et Catherine, sa sœur du premier lit, qui avait alors vingt ans passés, etc.). Le 8 novembre 1583, Ambroise (Jacques Guillemeau est un des parrains). Il fut enterré le 19 août 1584, dans l'église Saint-André-des-Arcs, près le clocher. Paré avait alors soixante-treize ans. Il mourut sept ans après, le jeudi 20 décembre 1590, et le samedi 22, il fut « enterré dans l'église Saint-André-des-Arcs à Paris, au bas de la nef proche le clocher ». Après tout cela, qui pourra soutenir qu'il n'appar-

(1) Paroisse de Jacqueline Rousselet.
(2) Leur hôtel était situé rue Pavée-Saint-André-des-Arcs.

tenait pas à la religion catholique (1). M. Le Paulmier affirme le contraire sans tenir compte de cette grosse objection. Mais n'anticipons pas.

Ambroise Paré eut à sa charge les enfants de ses deux frères. Jean, le chirurgien-barbier de Vitré, avait laissé en mourant un fils majeur, appelé Bertrand. Son oncle le fit venir à Paris, et suivant acte du 5 août 1549 (*Archives nationales*, Y 95, fol. 3 v°) il lui donne, conjointement avec sa femme, la somme de 40 livres tournois de rente annuelle et perpétuelle, à cette condition, toutefois, qu'ils mourraient sans enfants. On ne sait pas ce qu'il advint de ce neveu, qui ne lui donna alors que des ennuis, comme son beau-frère Antoine Mazelin. Ce dernier lui devait par obligation en date du 31 mars 1546, quarante écus d'or soleil, et vingt autres écus en certain brevet du 18 janvier 1550. Il était commis de l'audiencier de la chancellerie de la Cour, en résidence à Tours, quand, pour payer ses dettes, A Paré fit vendre en 1550 les biens qu'il possédait, savoir : 1° le quart indivis de la maison située rue de l'Hirondelle où pendait l'enseigne de *la Vache* et dans laquelle demeurait Etienne Cléret avec sa femme Jeanne de Prime (2); 2° le quart indivis d'une autre maison sise à Meudon, rue des Pierres; 3° dix-neuf quartiers de vignes et une pièce de terre en divers lieux du territoire de Meudon. Il acheta le tout en payant les sommes réclamées par les créanciers, énumérées dans la pièce justificative n° X, qui se trouve aux *Arch. nat.*, Y 3451, fol. 259 (3). M. Le Paulmier ajoute : « Les trois autres quarts indivis appartenaient à Jeanne Mazelin, épouse d'A. Paré, à Catherine de Prime, femme de Pierre de la Rue, et à une autre sœur femme de Ch. Fournier. » Il oublie Méry de Prime, vendeur juré de vins, leur frère, qui avait évidemment un quart. De sorte que le quart indivis dont il est ici question, est celui de Jeanne et d'Antoine qu'ils tenaient de leur mère Jeanne de Prime, remariée à Etienne Cléret.

L'autre frère d'A. Paré, Jean le coffretier-malletier de la

(1) Parmi ses amis ou protecteurs cités ici, on ne voit pas de protestants.

(2) La demeure d'A. Paré était alors au bout du pont Saint-Michel, sinon dans la maison qu'il donna à sa nièce Jeanne.

(3) Une fois pour toutes, j'avertis le lecteur que les indications des *Archives nationales* sont empruntées à M. Le Paulmier.

rue de la Huchette, n'était sans doute pas dans une situation bien prospère, puisqu'à la mort de sa femme Marie Perrier, son beau-frère François Perrier, maître peintre, et ses belles-sœurs, Catherine Perrier, femme de Jean Nauquier, maître éperonnier, et Berthe Perrier, femme de Jean Mignon, maître peintre, renoncèrent en sa faveur à leurs droits de succession par actes passés en janvier 1550 (*Arch. nat.*, Y 95, fol. 194 v°, 195, 195 v°).

Je suis obligé de noter, à ce propos, une légère confusion faite par M. Le Paulmier, p. 59, au sujet de Claude Perrier, femme de Guillaume Guéau, maître peintre, qu'il dit être aussi une belle-sœur de Jean le coffretier. On ne voit rien de cela dans l'acte du 28 janvier 1562 (N. S.) par lequel A. Paré fait la concession viagère aux époux Guéau, d'un petit emplacement pour construire, dans la cour de sa maison des *trois Mores*, à l'entrée sur la rue des Augustins (*Arch. nat.*, Y, 103, fol. 65). Jean le coffretier était sans enfants de sa première femme. Il se remaria avec Marie de Neufville, dont il eut une fille, nommée Jeanne, encore mineure en 1577, et qui fut recueillie par les époux Paré, auxquels, dit M. Le Paulmier, « elle tint lieu des enfants qu'ils avaient perdus ». Ceci n'est pas tout à fait exact, car leur deuxième fils Isaac était encore vivant, quand « le 16 janvier 1560, ils firent donation, à leur nièce Jeanne Paré, de la somme de cinq cents livres tournois à prendre sur les biens des donateurs pour en disposer lorsqu'elle serait mariée. Toutefois cette somme devait leur faire retour au cas où elle mourrait sans enfants » (*Arch. nat.*, Y 101, fol. 160 v°).

Au moment de son second mariage, par acte du 9 janvier 1574 (*Arch. nat.*, Y 122, fol. 500), son oncle lui faisait une donation qui devait faciliter son établissement. Il la maria ensuite à Claude Viart, maître chirurgien en la ville de Nantes, qui était venu habiter Paris. Le contrat est daté du 27 mars 1577 (*Arch. nat.*, Y 122, fol. 499). Outre la maison promise avec les cent livres tournois de rente à sa nièce, A. Paré fit divers dons gracieux qui s'adressaient plus particulièrement à Claude Viart (1). Les nouveaux époux

(1) Un passage de ce contrat prouve que la traduction latine des *œuvres complètes* pour la troisième édition entreprise par Jacques Guillemeau, était déjà commencée.

vinrent habiter leur maison, pour laquelle le brave Paré concéda encore par un nouvel acte, en date du 19 décembre 1577, les « veues, bées et couvertures » donnant sur la maison de *la Vache*, assurant ainsi à sa nièce la jouissance complète de sa nouvelle demeure (*Arch. nat.*, Y 122, fol. 500). Jeanne Paré était veuve quand elle signa, le 16 mars 1584 une quittance qui se trouve à la Bibliothèque nationale (*Pièces originales*, 2195). Agée environ de trente ans, elle se remaria à « maître François Forest, natif d'Orléans, adjoint pour le roi aux enquêtes du Châtelet de Paris et clerc de M. le lieutenant civil. Le contrat fut signé le 29 novembre 1587 (*Arch. nat.*, Y 129, fol. 444 v°). Le mariage fut célébré à l'église Saint-André-des-Arcs, le 15 janvier 1588. Quinze mois après, le 20 avril 1589, fut baptisé à la même église, François, issu de cette union. Cet enfant ne vécut pas, « car le 11 mai suivant, François Forest et sa femme se firent donation mutuelle de l'usufruit de tous leurs biens » (*Arch. nat.*, Y 150, fol. 187 v°).

De ses neuf enfants, A. Paré ne conserva que trois filles. Il fiança l'aînée, Catherine, fille de Jeanne Mazelin, au frère de sa deuxième femme, François Rousselet, trésorier de l'argenterie de Monseigneur, frère unique du roi (le duc d'Anjou) et secrétaire ordinaire de sa maison. Le contrat est du 18 mars 1581. Etaient présents : Jacques Maréchal..... et Claude Viart, cousins ; Ch. Fournier, oncle maternel et subrogé tuteur de la future ; Pierre de la Rue, aussi oncle maternel ; Louis de Prime, Antoine Portail, chirurgien ordinaire du roi, Jacques Quiquebœuf, cousins maternels, etc., amis de Catherine. Ceux du futur étaient : Marie Boullaye, veuve de Jacques Rousselet, sa mère ; Didier Martin, son beau-frère, etc., etc. (*Arch. nat.*, Y. 122, fol. 415 v°). Le mariage fut célébré le 15 avril à l'église Saint-André-des-Arcs. Des huit enfants qui en naquirent, trois seulement furent baptisés dans cette église : 1° Florentin (24 juillet 1587, marraine : Jeanne Paré, veuve de Claude Viart) ; 3° Charles (4 janvier 1590, parrains : Ch. Mazelin et Jacques Guillemeau, chirurgien juré ; marraine : Anne Paré, fille d'Antoine Paré. — Antoine a été mis pour Ambroise) ; 6° Catherine (22 juillet 1599, marraine : la deuxième Catherine Paré, sa

tante). Les cinq autres, 2° Nicolas, 5 octobre 1588; 4° Etienne, 13 août 1594; 5° Marguerite, 13 janvier 1596; 7° Denis, 14 octobre 1601; 8° Henri, 14 mars 1605, furent peut-être baptisés à la paroisse de Fontenay en Brie (S. et M.), où se trouvait la ferme de Quinquampoix qui avait été donnée en dot à François Rousselet. Sa femme, Catherine Paré, avait apporté en dot les biens et droits provenant de la succession de sa mère. De là beaucoup d'ennuis et de difficultés. A. Paré avait fait certains dons irrévocables à sa nièce Jeanne et à d'autres. Enfin sa fille et son gendre, qui était en même temps son beau-frère, refusaient depuis cinq ans d'accepter le compte de tutelle, et peu s'en fallut qu'un procès ne s'engageât. Le 27 mars 1586, fut signé un acte d'accord par-devant notaires (*Arch. nat.*, Y 127, fol. 428 v°). François Rousselet, qui était alors conseiller et contrôleur général de la maison de la reine de Navarre, tardant un peu trop à le faire enregistrer, A. Paré à son tour le fit citer le 14 mai 1586, pour entendre la sentence du Châtelet ordonnant l'insinuation de l'accord passé entre eux, et défendant audit Rousselet de procéder aux requêtes du palais (*Arch. nat.*, Y 127, fol. 431).

Le 1e juillet 1587, trois ans avant sa mort, A. Paré fit son testament. « Il donnait par moitié indivise à ses deux filles, Anne et Catherine, issues de son second mariage, une maison située rue Garancière, au faubourg Saint-Germain-des-Prés, et provenant de son partage avec Fr. Rousselet, son gendre et beau-frère (1). A Denis Gaultier il léguait son manteau de serge, ses instruments, etc., s'il était encore à son service au jour de son décès. » A propos de ce dernier legs, je dois ne pas taire une bonne action de Paré. « Par lettres patentes données à Cognac au mois d'août 1565 (2), dit M. Le Paulmier, le roi avait fait don à son chirurgien, et probablement sur sa demande, des biens de feu Jean Gaultier, natif de Saint-Paul, au diocèse d'Embrun, en Dau-

(1) Outre ses maisons de la rue de l'Hirondelle, sa succession comprenait encore un domaine situé à la Ville du Bois, près de Montlhéry (canton de Palaiseau).

(2) C'était à la fin de ce grand voyage de Charles IX à travers la France qui dura près de deux ans. La cour partit de Fontainebleau le 13 mars 1564. Paré était premier chirurgien, Chapelain premier médecin du roi, et Castellan premier médecin de la reine mère.

phiné, pédagogue et étudiant en l'université de Paris, décédé en cette ville en 1564, biens échus au souverain par droit d'aubaine, après une sentence des conseillers du trésor. Le 11 septembre suivant, une instance s'engagea entre le procureur du roi et Claude Gaultier, réclamant la succession de son frère en vertu d'un testament fait à Carpentras, le 6 août 1531. Le 5 octobre, la chambre du trésor, se fondant sur ce qu'il demeurait depuis plus de trente ans en la ville de Carpentras, terre papale, le débouta de sa demande. Le 26 octobre, Paré rétrocéda cette donation à Claude Gaultier, cardeur et piqueur de laines, demeurant en la ville de Carpentras au comté de Venisse, près Avignon, pauvre homme aveugle âgé de soixante ans et plus, chargé de quatre enfants » (Trois pièces justificatives aux *Arch. nat.*, II, 263, fol. 238 v°. — Chambre du domaine, Z 5277, fol. 78. — Y 109, fol. 4.)

Par un autre acte du 14 juillet 1559, le bonhomme Paré, coutumier des belles actions, avait fait donation irrévocable de quinze livres tournois de rente à Olive Arnoullet, âgée de six à sept ans, fille de maître Amy Arnoullet, médecin à Sezanne, « en faveur des bons plaisirs qu'il lui a cy-devant faicts, de la preuve desquels il l'a rellevé par ces présentes » (*Arch. nat.*, Y 100, fol. 240 v°).

Après la mort d'A. Paré, sa veuve alla habiter la maison de *la Vache* avec ses deux filles, Anne et Catherine. La première fut fiancée, le jeudi 4 juillet 1596, avec Henri Symon, conseiller du Roy et trésorier principal de l'extraordinaire des guerres en Bourgogne et Nivernais, demeurant en la paroisse de Saint-Etienne-du-Mont. La filleule de la princesse Anne d'Este, est celle qui, l'an 1599, près de périr d'une hémorrhagie pendant le travail de l'accouchement, fut sauvée par J. Guillemeau (*L'heureux accouchement des femmes*, liv. II, ch. XIII), comme je l'ai dit dans mon premier travail. L'enfant qui vint ainsi au monde, ne vécut pas, puisque le 18 juillet 1616, Henri Symon, receveur général des finances à Paris, et Anne Paré, sa femme, « n'ayant à présent aucuns enfants » se firent donation mutuelle de tout ce qu'ils posséderaient au moment de leur mort (*Arch. nat.*, Y 157, fol. 126.

Anne Paré avait eu en dot le domaine de la Ville du bois, près Montlhéry, car, le 14 avril 1617, par acte passé à Paris, les époux Symon, qui demeuraient alors rue des Prouvaires, paroisse de Saint-Eustache, en firent don à leur sœur, Catherine Paré, femme de Claude Hédelin, conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel au duché de Nemours et châtelenie de Château-Landon (*Arch. nat.*, Y 158, fol. 88 v°). Cette donation fut ratifiée par acte du 25 avril 1617 (*Arch. nat.*, Y 158, fol. 89 v°).

La première Catherine, veuve de François Rousselet, « décéda le 21 septembre 1616, environ une heure après-midi, en sa maison size rue de l'Hirondelle, portant l'enseigne de *la Vache* ». Jacqueline Rousselet, veuve d'Ambroise Paré, qui habitait avec elle, était morte le 26 juin 1600, et avait été inhumée le jour suivant à l'église Saint-André-des-Arcs.

La deuxième Catherine avait épousé à la même église, le 29 septembre 1603, Claude Hédelin, conseiller en la chambre du trésor, qui alla se fixer à Nemours vers 1610. Sa généalogie est avec les papiers de famille au château de Paley. Il mourut le 18 avril 1638 ; sa veuve, le 11 novembre 1659. Ils furent enterrés l'un et l'autre dans la chapelle Saint-Pierre de l'église Sain-Jean-Baptiste de Nemours. De leurs douze enfants, l'aîné François (1604-1676), né à Paris, fut le fameux abbé d'Aubignac, favori du cardinal de Richelieu. Le cadet, Anne (1611-1692), né à Nemours, prit la charge de son père en 1634. Jacques (1614-1704); Claude, tué à la bataille de Coblentz ; Henri, tué au siège de Carrue en Italie, en 1640 ; Michelle, qui épousa, le 3 mars 1631, Claude des Barres et, en deuxièmes noces, Louis Chapotin ; Madeleine, religieuse ; Marie, morte en couches ; Geneviève, religieuse de Notre-Dame de Nemours ; Catherine, morte fille le 23 février 1673 ; Jeanne, qui épousa Jacques Langlois, commissaire des guerres. « Le nom d'Hédelin s'est éteint à Nemours il y a quelques années seulement ; mais cette famille compte encore des représentants », les propriétaires mêmes du château de Paley.

Les maisons d'Ambroise Paré, celle qu'il avait donnée à sa nièce Jeanne, mariée à Claude Viart, la maison de

la Vache, et celle des *Trois-Mores*, qu'il habitait en dernier lieu, étaient situées en avant de la fontaine actuelle de la place Saint-Michel. Elles se touchaient toutes (voy. le plan dressé par M. Le Paulmier, p. 172). La maison des *Trois-Mores* était considérable. Derrière y attenait une grande cour qui avait une sortie sur la rue des Augustins, entre les maisons de Guillaume Guéau et de François Perrier. Immédiatement à côté, rue de l'Hirondelle, était la maison de *la Vache*, avec une cour au bout de laquelle se trouvait la maison de Jeanne Viart, qui avait son entrée par un passage sur la place du pont Saint-Michel. Le coin de la rue de l'Hirondelle était occupé par la maison de Prime, contiguë à la maison de *la Vache*. Je me suis donc bien trompé dans mon premier travail, quand j'ai supposé que la demeure d'A. Paré était rue de l'Hirondelle, immédiatement au bas de l'escalier actuel, à droite. C'est là qu'était le logis donné par François Ier à la duchesse d'Etampes.

Mais je maintiens, avec Malgaigne et Jal, que maître Ambroise Paré n'était pas huguenot. Sa sépulture de famille, dans l'église Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, suffit à le prouver. Cet argument est sans réplique. Il n'en est pas de même pour celui que fait valoir M. Le Paulmier. Il est tiré d'un passage de la *Responce de maître Ambroise Paré, premier chirurgien du roy, aux calomnies d'anciens médecins et chirurgiens touchant ses œuvres* (1575) : « 24. Par cette histoire que je fais de moi, citée page 939, je l'ai escrite afin que si aucun avait esté empoisonné, il peust se secourir par tels remèdes. Au reste, méchamment nos ennemis ont voulu tirer ce mot de Religion en conséquence, pour me mettre en haine envers tous les gens de bien ; car il a été cité par moy pour ne me glorifier avoir suivi telle opinion, mais seulement de peur que le lecteur ne pensast que j'eusse commis quelque hault crime qui touchast ou la vie ou les biens de quelqu'un, puisqu'on avait attenté sur ma vie. Et moins l'aye cité en intention de monstrer que ceux qui suivent la saincte Eglise catholique et romaine abusent de moyens illicites pour se deffaire de leurs ennemis. Car je déclare présentement et est tout certain, que tel empoisonneur estait ny d'une ny d'autre religion, ains seulement

libertin et sans aucune crainte de Dieu. » Je connaissais ce passage que M. Le Paulmier croit avoir découvert, et qui, suivant moi, n'a pas du tout l'évidence qu'il lui donne. Il y a là matière à discussion. J'ai pensé que le grand chirurgien était à ce moment pour le parti de la réforme contre l'intolérance catholique, et je rappelle ma conclusion : « Quand A. Paré raconte la tentative d'empoisonnement dont il a été victime après la prise de Rouen, il veut qu'on sache bien que c'est pour la religion et non pour autre chose. »

Je n'ai pas à parler longuement des voyages dont A. Paré donne lui-même, sans ordre, la relation dans la grande Apologie (édition de 1585 des *Œuvres complètes*). M. Le Paulmier a mis toutes les choses à leur place avec une clarté parfaite. Il rectifie, comme je l'avais fait moi-même, la date du voyage de Turin avec le maréchal de Montejean, 1537 au lieu de 1536, et une autre encore, 1542 au lieu de 1545, pour le voyage de Perpignan avec René de Rohan. Malgaigne aurait eu le tort de placer l'entrevue de Paré avec Sylvius après ce voyage. A propos du voyage de la bataille de Moncontour, M. Le Paulmier donne de curieux détails, pris aux Mémoires du maréchal de Bassompierre, sur les blessures de trois colonels, proches parents, qui furent frappés au même bras et au même point, le coude droit, p. 71 et 72.

Ambroise Paré avait commencé ses études chirurgicales probablement à Angers. Il vint ensuite à Paris. Il était compagnon chirurgien (c'est-à-dire étudiant) en 1533, à l'Hôtel-Dieu, où il est resté trois à quatre ans. Ses études terminées, mais n'ayant pas encore pris de grade, il part comme chirurgien de M. de Montejean. Il devait avoir vingt-sept ans. C'est à son retour qu'il prépare ses examens de barbier, avec son ami Thierry de Héry. Ils furent reçus tous les deux en 1541, sous le second décanat de Claude Roger. M. Le Paulmier en a trouvé la preuve dans les *Commentaires* de la Faculté, t. V, fol. 171.

Après de brillantes campagnes, parvenu à une haute situation, A. Paré, devenu chirurgien ordinaire du roi, comprit qu'il lui fallait changer son titre de barbier en celui de maître en chirurgie. Grâce à la protection de son ami Etienne de La

Rivière, le 18 décembre 1554, il faisait partie du Collège des chirurgiens. La supplique est du 18 août. Les registres de l'illustre corporation sont perdus, mais M. Le Paulmier a trouvé dans le troisième volume de l'*Histoire de la chirurgie* de Peyrilhe, dont le manuscrit appartient à la bibliothèque de l'Académie de médecine, les procès-verbaux qui ont rapport à la réception de Paré. Il publie pour la première fois *in extenso* ces précieux documents (p. 43 à 49). Maître Ambroise dut apprendre un peu de latin, etc., etc. « Le 1er janvier 1562, il prête serment comme premier chirurgien du roi, au lieu et place de feu maître Nicole Lavernot. » M. Le Paulmier a trouvé aussi dans les *Commentaires* (t. VII, fol. 151) la tentative, faite par Paré en 1567, de détacher les chirurgiens de la Faculté de médecine, pour les subordonner à l'autorité du premier chirurgien du roi. Il trouva une vive opposition de toute part, et surtout des médecins, qui soutinrent les barbiers.

Dans ses trois premiers ouvrages, publiés en 1545, 1550, 1552, A. Paré a le simple titre de barbier-chirurgien à Paris. Il est chirurgien ordinaire du roi et juré dans la *Méthode curative des plaies et fractures de la tête humaine*, etc., et l'*Anatomie universelle du corps humain*, etc., qui portent la date 1561 (1). J'avais dit que Malgaigne s'était trompé en mettant ce dernier avant l'autre. M. Le Paulmier, s'embrouillant dans la rectification des dates (ancien style), fait la même erreur. En voici la preuve. A la fin de l'*Anatomie universelle*, p. CCLXXVII, Paré dit : « Cest endroit finira le présent traité, lequel, si je connais être bien reçu, je m'efforceray en faveur de tous mes amis mettre en bref une pratique générale de toutes les parties du corps, *ainsi que j'ai fait au livre des playes de la tête humaine;* et donnerai les portraits des instruments nécessaires selon qu'il sera requis, tant aux maladies qu'à chacune partie offensée... »

Au sujet des *cinq livres de chirurgie* publiés en 1572, chez A. Wœchel (2), M. Le Paulmier, qui croit *cette édition*

(1) Le privilège est du 8 octobre 1559, donné à Blois par François II. Le même pour les deux ouvrages.

(2) Le privilège accordé à maître A. Paré... pour neuf ans, à partir du 4 mai 1568, était celui du *Traicté de la peste, de la petite vérole et de la rougeole, avec une briefve description de la lèpre*, paru en 1568.

perdue, aurait pu, s'il avait considéré un peu ma brochure, trouver le volume à la Bibliothèque nationale (Te 37, 3). Il contient, en effet, au chapitre XLV du livre des luxations, une *Apologie touchant les harquebusades*, dirigée contre Julien Le Paulmier, docteur régent de la Faculté de Paris, qui avait publié en 1569 un *Traicté de la nature et curation des playes de pistolle, harquebouses et autres bâtons à feu*, où la pratique chirurgicale de Paré était critiquée, notamment pour les blessés de Rouen, de Dreux et de Saint-Denis. Un anonyme répondit pour Julien le Paulmier. Le 20 mars parut le *Discours des arquebousades en forme d'épistre, pour répondre à certaine apologie publiée par Ambroyse Paré, par J.-M. compagnon-barbier*, Lyon, 1572. Ce libelle injurieux devait rester sans réponse.

Je n'insisterai pas non plus sur le procès que le célèbre auteur eut à soutenir contre la Faculté de médecine, qui mit opposition à la vente de la première édition des *Œuvres complètes*, 1575. Avant le docteur Le Paulmier, j'en ai donné tous les détails, d'après le huitième volume des *Commentaires*, pour prouver que, « contrairement au dire de M. Chéreau, nous avions les œuvres de maître Ambroise Paré dans toute leur originalité première ». M. Le Paulmier a trouvé de plus aux *Archives nationales* (X[1A] 5058, fol. 405 v°) le texte de l'arrêt du Parlement rendu à *huys cloz* le jeudi 14 juillet 1575. J'avais aussi donné tout au long ce que nous apprennent les *Commentaires* (VIII[e] vol., fol. 98 v° et fol. 102) au sujet de la deuxième édition des *Œuvres complètes*, 1579, que l'irascible Faculté chercha vainement à censurer, et de l'édition latine de Jacques Guillimeau, 1582, dont elle ne voulut pas non plus accepter le titre (VIII[e] vol., fol. 166 et 167 v°).

Dans quelques indications bibliographiques M. Le Paulmier dit, p. 131, que la septième édition des *Œuvres complètes*, 1614, parut d'abord chez Barthélemy Macé. « Mais, soit par suite de la mort de cet éditeur, soit à cause de quelques difficultés survenues entre lui et les héritiers de Paré, ceux-ci s'adressèrent à Nicolas Buon..., qui substitua simplement son nom et conserva la même date, sans faire le moindre changement au reste de l'ouvrage. » M Le Paulmier

aurait pu voir dans mon premier travail qu'il en a été de même pour la sixième édition, 1607, dont l'exemplaire de Nicolas Buon est à la Bibliothèque de l'Ecole de médecine, et celui de Barthélemy Macé à la Bibliothèque nationale (Td 72, I, B). Le privilège, comme je le faisais remarquer, est accordé le 10 janvier 1607 à Nicolas Buon pour dix ans. Dès lors l'explication est toute simple. N. Buon a imprimé les deux éditions, et il s'est entendu avec son confrère B. Macé, qui désirait avoir un frontispice en son nom. C'est pour cela que j'avais appelé ces éditions posthumes, *celles des deux éditeurs*.

M. Le Paulmier décrit en terminant les portraits de Paré. D'abord le portrait peint qu'il a vu au château de Paley, 60 centimètres de hauteur sur 46 centimètres de largeur. En buste, de trois quarts, tête nue tournée à droite; pourpoint de velours noir; cheveux gris, rares et courts; barbe entière, peu fournie, primitivement châtain; yeux vifs de couleur jaune brun; nez un peu gros, arrondi du bout; le cou entouré d'une collerette gaufrée, bordée d'une dentelle et montant très haut. A gauche, au-dessus de l'épaule droite, se voit la date 1575 en chiffres du temps. En bas, sur la peinture même, on a ajouté au siècle dernier : *Ambroise Paré, Ier chirurgien du Roy*. Inutile d'appuyer sur l'authenticité de ce portrait. Il n'en est pas de même pour celui que possède l'Ecole de médecine de Paris (1). Il représenterait, selon M. Le Paulmier, un autre personnage. C'est aller un peu loin. Mais je ne crois pas qu'il ait été peint en 1570, ni même du vivant d'A. Paré.

Les portraits gravés qui ornent les ouvrages de Paré sont intéressants à plus d'un titre. Il était facile de les classer avec mon premier travail, et je crois que M. Le Paulmier aurait évité quelques erreurs s'il s'en était servi.

1. Les deux ouvrages publiés en 1561, à Paris, chez Jean Le Royer, *La méthode curative des playes et fractures de la tête humaine* et *L'anatomie universelle du corps humain*, ont le même portrait en buste, tête de profil, cadre ovale autour duquel on lit : LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT, et au

(1) Sur toile, à mi-corps, grand comme nature, pose théâtrale.

bas A. P. — AN. ÆT. 45. Ambroise Paré est représenté comme il était en 1555 : cheveux fournis, courts, barbe entière et courte. M. Le Paulmier trouve ces deux portraits différents l'un de l'autre. Il aura vu quelque reproduction infidèle.

Trois ans après, 1564, dans DIX LIVRES DE CHIRURGIE, Paris, chez le même libraire, le même portrait est gravé de nouveau. Quatre boutons au pourpoint au lieu de cinq, pas de cadre. La devise : LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT est placée au-dessous du portrait avec l'inscription A. P. — AN. ÆT. 48. Puis un R et un B emmêlés, le monogramme de René Boivin probablement. M. Le Paulmier a mis seulement un R, conservant ainsi la faute d'imprimerie de l'édition de Malgaigne.

Le même portrait, en buste, de profil, remis dans un cadre ovale tout à fait pareil au médaillon de 1561, se retrouve en tête des CINQ LIVRES DE CHIRURGIE, 1572, et des DEUX LIVRES DE CHIRURGIE : 1° *de la génération de l'homme*, 2° *des monstres*, 1573, publiés chez André Wéchel. Le graveur a changé seulement le chiffre de l'âge : A. P. — AN. ÆT. 55. Il aurait mieux valu conserver le chiffre 45, puisque c'est le même portrait. Seuls, les poils du menton ne sont pas recourbés en avant, comme dans l'estampe de 1561.

II. La première édition des ŒUVRES COMPLÈTES, 1575, donne un nouveau portrait, qui est reproduit dans la deuxième édition, 1579. De forme carrée, sans signature, en buste, de profil tourné à droite, la main gauche ouverte sur le devant de sa poitrine, pourpoint rayé. Paré est âgé de soixante-cinq ans, comme le montre la date du même portrait de la deuxième édition, *Ætatis suæ* 65. L'édition latine, 1582, qui a été faite sur l'édition de 1579, porte *Ætatis suæ* 68, sur un portrait analogue à ceux que je vais décrire (1). Le graveur s'est réglé sur l'indication fautive de la deuxième édition. Il aurait dû mettre *Ætatis suæ* 72.

III. En 1582, parut en tête du DISCOURS DE LA MUMIE, DES VENINS, DE LA LICORNE ET DE LA PESTE, le superbe portrait, plus grand, presque à mi-corps, tête de trois quarts tournée

(1) C'est peut-être un premier essai de Vallée.

à droite, six boutons au pourpoint, ceinture, manteau jeté sur l'épaule gauche. En haut, sur une tablette à gauche : ANNO ÆTATIS 72, 1582, et au-dessous S. F. (*Stephanus Delaulne fecit*, nous dit M. Le Paulmier). L'artiste qui l'a gravé s'est servi du tableau conservé au château de Paley. Le distique d'Alexis Gaudin, *in effigiem Parœi :*

Quœ tibi sit facies, satis hœc pictura docebit;
Doctrinœ facient, sed tua scripta fidem.

ne se trouve que sur ce portrait-là. Tous les autres ont le distique plus connu de J. Héroard :

Humanam Ambrosii verè hœc pictura Parœi
Effigiem, sed opus continet Ambrosiam.

La reproduction assez exacte de la gravure d'Etienne Delaulne, signée Guillis Horbeck, avec cette tablette : ANNO ÆTATIS 75, 1584, orne la sixième édition de 1607 et la huitième de 1628. Cette reproduction existe encore sous deux états. L'une se distingue à la signature I. R. placée à côté de la tablette ANNO ÆTATIS 75, 1584. L'autre, de date plus récente, quoique signée S. F. comme l'original, porte en haut à droite, au-dessous du distique connu de J. Héroard (1) : *Hic fuit consiliarius et chir. primar. 4 Regum Galliœ.*

C'est à propos du portrait gravé le plus répandu, signé A. Vallée, que M. Le Paulmier s'est le plus trompé. Il a été fait pour l'édition de 1585, la quatrième, celle que j'ai appelée par excellence, revue avec soin par A. Paré. Ce fut pour lui la dernière. Les autres sont des éditions posthumes. Sur la petite tablette il y a : ANNO ÆTATIS 75, 1585, et au-dessous A. VALLÉE. Je ne crois pas que Vallée ait copié Etienne Delaulne. Sa gravure a été faite aussi d'après le tableau du château de Paley. C'est pourquoi ces deux portraits gravés sont presque pareils. Si Vallée avait copié, il n'aurait

(1) Le graveur a mal copié le mot Ambrosiam écrit en grec.

pas songé à mettre un bouton de plus au pourpoint. Il y a bien d'autres différences d'exécution plus faciles à saisir.

Le portrait d'Alexandre Vallée, qui avait été adopté par Ambroise Paré lui-même, se retrouve dans la première édition des œuvres posthumes (1598), dans l'une des éditions des deux éditeurs (1614), la septième, et ensuite plus grossièrement gravé dans les éditions de Lyon, neuvième (1637), dixième (1641), onzième (1652), douzième (1664).

Le portrait (VI) avec le distique (connu) et trois croix entre les mots du premier vers, indiqué par M. Le Paulmier, n'est pas une copie aussi ancienne qu'il le croit.

Je n'ai rien à dire du portrait AN. ÆT. 68, 1581, avec le monogramme L. G. qui se voit sur les premières œuvres de Léonard Gaultier, très mauvais portrait, non ressemblant, comme dit M. Le Paulmier, ni du nº 105 de la *Chronologie collée*. Cette collection de 144 portraits de plusieurs hommes illustres qui ont figuré en France depuis l'an 1500 jusqu'à présent (1636) est attribuée également à Léonard Gaultier.

Le livre admirable de M. le docteur Le Paulmier contient encore, en appendice, l'histoire de Julien Le Paulmier et d'Antoine Portail, faite aussi d'après des documents nouveaux, avec le même soin et la même sûreté. Mais je m'arrête. Cette revue critique est attendue, et je mettrais beaucoup trop de temps à étudier ces deux personnages, dont le premier fut un des adversaires d'Ambroise Paré, et l'autre son ami et son parent. Antoine Portail, en épousant, vers 1558, Jacqueline de Prime, fille de Méry de Prime, était devenu le cousin de Paré. Il lui succéda comme premier chirurgien du roi.

Dr E. Turner.

Bourloton. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

LA
CIRCULATION DU SANG
HARVEY

Par E. TURNER

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS
MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE

Je reprends la plume une troisième fois sur ce sujet de nouveau discuté, sans raisons plausibles, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (Livraison du 1er août 1884, p. 641) : LES TROIS ÉPOQUES D'UNE DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE. — LA CIRCULATION DU SANG, PAR M. A. DASTRE. L'auteur adopte, en commençant, la malheureuse phrase de Flourens : « La découverte de la circulation du sang n'appartient pas et ne pouvait guère appartenir, en effet, à un seul homme, ni même à une seule époque », et il croit devoir ajouter que depuis trente ans que la phrase est faite, « on sait *universellement* que Guillaume

Harvey..... n'est pas seul à mériter la gloire qui s'attache à cette grande conquête scientifique. »

J'ai déjà donné à entendre que les vrais chercheurs, ceux qui ne se plaisent pas à dénaturer les textes, savent bien aujourd'hui ce que vaut le petit livre de Flourens, tant apprécié des littérateurs. Pour cela j'ai pris la peine de démontrer avec de bonnes citations que personne, avant l'immortel anglais, n'avait songé à la circulation du sang (*Progrès médical*, 1880, p. 93 et 115. — *Etud. hist.*, p. 181). Il ne s'agit pas d'attribuer à Harvey « une part considérable à la vérité, mais enfin une part seulement dans la solution complète de ce problème physiologique », comme le dit encore M. Dastre. Il est évident, au contraire, que tout lui appartient. La petite circulation pulmonaire de Realdo Colombo et de Michel Servet ou, pour parler plus exactement, le passage d'une partie du sang à travers le poumon, n'avait conduit à rien. Les théories toujours régnantes de Galien ne pouvaient être dérangées pour si peu, et M. Dastre est loin d'avoir prouvé que cette *première connaissance enveloppait et contenait implicitement la grande découverte*. Il répète, d'après Flourens, que Harvey, pendant son séjour en Italie, aurait appris à l'école célèbre de Padoue et « entendu de la bouche même de Fabrice d'Acquapendente, son maître direct, tout ce qu'il était nécessaire de savoir pour *conclure*, comme il l'a fait, au mouvement circulaire du sang, p. 642 ». Le nouveau collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* eût parlé tout autrement, s'il avait lu dans les écrits du vieux Fabrice, l'usage qu'il assignait aux valvules des veines et dans ceux de Césalpin, ce qu'on a voulu y trouver depuis, sur la grande circulation et en particulier sur la « direction du courant dans les vaisseaux. »

Bien qu'il convienne, p. 665, que « tous les historiens, sauf M. Turner, se sont exagérés la portée des conclusions de l'*anatomiste* italien (Césalpin) », M. Dastre a beau dire, Flourens, M. Ch. Richet et lui-même avec eux, ont essayé de diminuer, sans motif sérieux, la gloire qui revient à Harvey tout seul.

De sorte que, au lieu de chercher plusieurs époques dans l'histoire de la découverte de la circulation du sang, il faut se résigner à n'en trouver qu'une : HARVEY.

On sait les controverses inutiles qui surgirent aussitôt ; l'opposition trop longue que fit toute la Faculté de médecine de Paris, conduite par Riolan et et Guy Patin. Il suffisait de les mentionner et de dire : Harvey a détrôné Galien ! Je ne m'intéresse pas beaucoup plus aux vaines théories des iatromécaniciens, sans confondre toutefois avec leurs à peu-près, les magnifiques travaux qui ont illustré notre Marey. Mais je ne comprends pas que M. Dastre ait complètement passé sous silence la découverte des chylifères, du réservoir de Pecquet et des vaisseaux lymphatiques. N'était-ce pas l'occasion de faire une nouvelle époque ? Pecquet vaut bien Colombo, il me semble, de même que Aselli et Bartholin valent bien Servet et Césalpin. Et comme Harvey n'a pas eu de prédécesseurs, la première époque lui appartiendrait. La seconde serait pour Pecquet, avec le cours du chyle et de la lymphe. Cette omission est d'autant plus grave que les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* ont pu s'imaginer que les vaisseaux lymphatiques ne faisaient pas partie de la circulation. La troisième époque, celle des CIRCULATIONS LOCALES et des NERFS VASO-MOTEURS, revient à Claude Bernard. C'est à l'histoire de cette époque toute contemporaine que le savant physiologiste de la Faculté des sciences aurait dû se borner. Je n'aurais eu, pour mon compte, qu'à applaudir.

« Des documents nouveaux, des discussions récentes nous obligent, dit-il, p. 642, à reprendre avec quelques développements l'histoire de la circulation pulmonaire et de la circulation générale. » En cela, M. Dastre ne me paraît avoir fait cas que du mémoire de M. le Dr A. Chéreau, lu à l'Académie de médecine le 15 juillet 1879 et intitulé : HISTOIRE D'UN LIVRE. MICHEL SERVET ET LA CIRCULATION PULMONAIRE. Je crois qu'il a eu tort de ne pas se servir d'une série de documents, nou-

veaux aussi, que j'ai publiés sous le titre d'ÉTUDES HISTORIQUES. Il n'aurait pas persisté, p. 644, à donner le nom de Le Vasseur à Loys Vassé (*Lodoicus Vassæus catalaunensis*), qui n'a rien vu par lui-même et qui a seulement résumé en quatre tables (*tabulæ*), ce que Galien et d'autres ont écrit sur l'anatomie dans de nombreux livres. (*Gaz heb.* 1882, n° 23. — *Etud. hist.* p. 401.)

Ce petit manuel, in-fol. de 40 feuillets, est de 1541. Celui de Mundini, resté lontemps célèbre et plusieurs fois commenté (*per V. G. Licium*, Venise, 1494. — *per D. F. Picium*, Pavie, 1507. — *Carpi commentaria*.... Bologne, 1521. — *Cum annotationibus Arnoldi de Villa Nova*, Lyon, 1528, 1531. — *per J. Dryandrum*, Marbourg, 1854. — *D. M. Curtii*, Pavie, 1550), est loin d'être de la même époque. Il est bon que M. Dastre sache que Mundini vivait au commencement du XIVe siècle (né vers 1260, mort en 1326).

Il n'aurait pas non plus accepté, p. 646, Jean Winter de préférence à Jean Guinter (*Joannes Guinterius Andernacus*), pour désigner celui qu'on a trop longtemps appelé Gonthier d'Andernach (*Gaz. heb.*, 1881, n° 27. — *Etud. hist.*, p. 283). Je ne vois pas l'utilité de changer le Gu en W, puisque l'auteur du petit livre sur la peste, « en 1547 à Strasbourg » a fait mettre lui-même sous le titre : « par maitre Jehan Guinter d'Andernach, docteur de Paris en médecine. »

Mes études sur les planches de Vésale (*Gaz. heb.*, 1877, n° 33), m'empêchent encore de laisser passer cette phrase de M. Dastre : « Enfin, Titien et son élève, Jean de Calcar, sont les auteurs des admirables figures qui illustrent l'ouvrage de Vésale. » On ne connait pas les auteurs (dessinateurs et graveurs) des planches du grand ouvrage. Jean de Calcar a dessiné les six premières planches de Venise, 1538, et les magnifiques figures de l'*Epitome* de Vésale, confondues à tort avec celles du grand ouvrage. Elles ont été attribuées sans raison à Titien, par De Piles et Tortebat, en 1667.

. . . .

. . . .
. . . .
. . . .

Il ne faut pas placer non plus au XVI[e] siècle. p. 663, Sténon, l'anatomiste (pourquoi naturaliste ?) danois, qui devint évêque, l'élève de Bartholin, puisqu'il a vécu de 1638 à 1686, ni laisser croire qu'il a appris à Harvey que « le cœur n'était autre chose qu'un muscle creux » présentant des alternatives de contraction et de relâchement, les systoles et les diastoles. Son traité, *Elementorum myologiæ specimen* est de 1667. Le livre de Harvey est de 1628 ! Quest-ce que Sténon vient faire là avant Gaspard Bauhin et Jean Riolan le fils ? On songe involontairement aux bévues légendaires du baron Portal.

Je ne puis me dispenser de relever aussi d'autres erreurs à la même page 663 : « En France, Jean Riolan, doyen de la Faculté de Paris aux environs de 1596 et *César* Bauhin, de Bâle, 1605, etc. » Il est facile de mettre Gaspard à la place de César, qui est seulement une faute d'impression (1). Mais tout le monde ne sait pas qu'il y a eu deux Jean Riolan, le père et le fils, et surtout que le père seul a été doyen, de nov. 1586 à nov. 1588. Or, il s'agit ici du fils qui, en 1596, avait à peine commencé à étudier la médecine, étant né en 1577.

J'aime en tout la précision, et les contradictions me sont insupportables. Si Colombo est né en 1494, M. Dastre, p. 654, ne peut écrire avec raison « dix-sept ans avant Servet » puisque ce dernier est de 1509. De même pour Vésale, né en 1514, qui est fait, p. 655, plus jeune que Colombo, seulement de douze années. Mais j'ai hâte de venir à des choses plus importantes.

---

(1) C'est bien plus grave que je ne pensais. M. Dastre a copié, sans hésiter, la faute d'impression échappée à M. Ch. Richet dans sa traduction du livre de Harvey, p. 77.

J'avais averti qu'il fallait se méfier (1) de l'érudition de M. Chéreau (*Remarques au sujet de la lecture faite à l'Académie de médecine le 15 juillet* 1879. — *Prog. méd.* 1879). Quand Guinter, en 1539, dans la deuxième édition de son Manuel d'anatomie : *Anatomicarum institutionum*, etc., parle de ses deux aides, d'abord Vésale, et après lui *post hunc*, (et non pas avec lui) Michel de Villeneuve, p, 649, M. Chéreau écrit : *jeune homme* orné de toute espèce de littérature, p. 646, M. Dastre copie de confiance, et cependant il y a *Vir*, tandis que pour Vésale, il y a *juvenis*. Lorsqu'on n'est pas soigneux observateur des petites choses, on ne l'est pas non plus des grandes.

M. Chéreau avait beaucoup trop grandi Colombo comme physiologiste. M. Dastre va plus loin encore dans cette mauvaise voie. « Le nom du créateur de la physiologie moderne, que l'on donne trop souvent à Harvey, dit-il, p. 659, revient plus justement à Colombo..... Le nombre de ses expériences est considérable, et si l'on en veut relever le détail dans ses œuvres mêmes, on le trouvera chez les historiens de la médecine, dans l'ouvrage de Sprengel et dans celui de Portal, p. 655. » Au lieu de prendre ses appréciations dans le discours de M. Chéreau, M. Dastre aurait pu daigner lire le résumé que j'ai donné de *ce livre tout entier écrit sur les vivisections* (*Prog. méd*, 1879, p. 631. Etud. hist., p. 125), et qui n'est que le chapitre XIV de l'ouvrage de Colombo : De re anatomica. Ce chapitre a pour titre : *De viva sectione*. Il ne s'agit donc pas de vivisections, dans le sens actuel du mot, mais simple-

(1) Je m'y suis moi-même laissé prendre. J'avais à citer un passage de Haller sur Servet. Il m'a semblé tout simple de lire : En somme Servet aurait vu ce que Galien lui-même ne savait pas, comme l'avait dit M. Chéreau. Or il y a dans le texte : *Servetus adparet verum vidisse quod ne Galenus quidem ignoraverat*, et j'ai laissé passer un contre-sens dont s'est moqué agréablement M. Tollin dans *Virchow's Archiv.*, 1883, p. 111, bien que le sens vrai ne soit pas à l'avantage de son héros.

ment de l'ouverture, c'est-à-dire de l'anatomie des animaux vivants. On peut constater dès les premières lignes, que le professeur italien n'ouvrait pas « surtout les porcs, dont on pensait alors que c'était l'animal dont les fonctions physiologiques se rapprochent le plus de celles de l'homme (sic) », comme le dit M. Dastre, p. 655, mais au contraire qu'il trouvait plus commode de se servir des chiens. Première vivisection : un chien lié sur la planchette est ouvert, on examine en quoi consiste la voix, comment le poumon enveloppe le cœur; on contemple ensuite les mouvements du diaphragme, puis ceux du cœur à l'occasion desquels est faite cette réflexion : *ita ut ex hac vivi canis sectione plus una diecula discas, quam multis mensibus ex pulsu arteriarum : neque tantum tribus integris mensibus voluptatis, atque pulsum cognitionis capies ex lib. Gal. de Puls. quantum una horula ex inspectione cordis morientis.* Ce que M. Chéreau a traduit trop librement : « les vivisections en apprennent plus en un jour que trois mois de lecture de Galien. » Et M. Dastre de s'exclamer, p. 655 : « Colombo savait le prix de cette *méthode expérimentale* à laquelle il demandait ses lumières. Il disait, à propos *d'une certaine vivisection*, qu'elle en apprenait plus en une heure que trois mois de lecture des livres de Galien. » Tout cela pour l'ouverture d'un chien vivant, que Galien lui-même avait faite.

Il suffit d'ailleurs de comparer avec ce chapitre de Colombo, le chapitre correspondant de Vésale : *De vivorum sectione non nulla,* pour s'assurer que là encore le plus grand honneur revient à celui qu'on a justement nommé « le père de l'anatomie moderne. » N'importe! M. Dastre imitant toujours M. Chéreau, n'hésite pas à dire, p. 646, « que Realdo Colombo, savant illustre, esprit à la fois observateur et expérimentateur, a pu être appelé avec justice, le Claude Bernard du XVI[e] siècle. »

Cette appréciation n'est pas plus vraie que la fidélité d'une citation dont il est nécessaire de montrer l'étonnante fantaisie,

p. 656. Colombo aurait dit : « L'autorité de leur Avicenne, prince, selon eux, de toutes les écoles, et leur Mundini, et leur Carpi, et *Vésale même*, anatomistes qui n'auraient rien laissé de digne d'être ajouté à leurs travaux. Je ne fais pas tant de cas de Galien et de Vésale que de la vérité : c'est à elle que je suis le plus fortement attaché. » Pour fabriquer cette citation, M. Dastre a trouvé tout simple de prendre çà et là, dans les pages 780 et 781 du discours de M. Chéreau, des fragments qu'il a arrangés à son gré, et qui se trouvent appartenir d'une part à la préface au lecteur, et d'autre part, aux chapitres IV et XVII du livre premier de l'ouvrage : *De re anatomica*. De plus, il a eu le tort grave de mettre Vésale sur le même plan que Avicenne, Mundini et Carpi, ce que Colombo s'était bien gardé de faire. Il a changé maladroitement le dernier membre de phrase qui était bien mieux ainsi : « Pour moi la vérité est là où la description s'accorde avec la nature. » Je suis obligé de citer le texte tout entier parce qu'on lui a fait subir une autre mutilation importante. *Me in rebus anatomicis non tanti Galenum et Vesalium, quos plurimi facio, quam veritatem ipsam facere, veritatem appello, ubi cum rei natura oratio maxime concordat.* (DE RE ANATOMICA, 1562, in-8, p.102). Pourquoi supprimer *quos plurimi facio !* Je ne comprends pas qu'on ose ainsi travestir la vérité pour s'écrier aussitôt : « Voilà le vrai et ferme langage que parle la science », p. 656.

Il ne faut pas non plus donner à Haller ce qui appartient à Baglivi seulement, p. 657, que Realdo Colombo a ouvert le premier le passage du sang par les poumons, et que, le *premier* il a ainsi indiqué la circulation du sang. M. Dastre a encore ici adopté la traduction de M. Chéreau sans tenir compte de la nuance, qui est dans le latin, *primusque circulum sanguinis* SUBINDICAVIT.

C'est aussi une exagération, une erreur même, que de dire, p. 658 : la découverte de la circulation du sang dans le poumon, entraîne *presque nécessairement* la connaissance de la circulation dans tous les autres organes, c'est-à-dire la circu-

lation générale. » Ne savait-on pas, comme je l'ai fait remarquer à propos d'une phrase analogue de M. Chéreau, que le sang passait à travers le foie, de la veine porte à la veine cave. Et cependant le très habile Colombo lui-même n'a pu rien deviner ! Pour lui, comme pour Galien, les veines continuent à porter le sang avec l'esprit naturel aux organes. La veine artérieuse qui contient un sang particulier pour nourrir le poumon, n'est qu'une branche de la veine cave. Le cours du sang à travers le poumon ne pouvait donc pas lui donner la moindre idée de circulation. Le sang veineux, qui devait se transformer en sang artériel, comme on dit aujourd'hui, passait là au lieu de passer à travers les porosités de la cloison interventriculaire, ainsi que le supposait Galien. Mais ici, il faut bien établir les choses. Galien ne faisait pas passer par des *trous*, comme le dit mal à propos Flourens, le sang lui-même, mais cette partie vaporeuse du sang, qui allait dans le ventricule gauche servir à la formation de l'esprit vital. A travers les parois amincies des fossettes de la cloison, la chaleur vitale était transmise aussi du ventricule gauche au sang qui refluait, comme les flots de l'Euripe, du ventricule droit dans la veine cave. La seule découverte de Colombo, c'est d'avoir fait participer le poumon à la formation de l'esprit vital. Pour le reste, les théories de Galien demeurent (1). Elles ne disparaîtront qu'après la découverte de Harvey.! Voilà le fait incontestable, et je ne puis encore approuver M. Dastre d'avoir écouté ceux qui se sont élevés contre ce qu'il appelle « *cette prétention du médecin anglais* », p. 660, lorsque dans la préface de son livre il disait : Je suis le seul à affirmer que le sang revient sur lui-même, contrairement à l'opinion généralement admise et enseignée par un grand nombre de savants illustres. » A quoi bon chercher des initiateurs? Qui aurait jamais pu s'imaginer que le cœur, foyer de la chaleur natu-

---

(1) Voyez André Du Laurens, *Historia anatomica*, 1600.

relle, etc., etc., était tout simplement l'organe destiné à faire circuler le sang?

Enfin, je ne puis admettre cette combinaison infiniment trop compliquée de M. Dastre, p. 665 : « Il faudrait choisir dans l'esprit de Colombo ce qu'il eut de vues justes; y joindre un Césalpin débarrassé de ses scories et un Fabrice expurgé, et, de ce mélange, composer une figure unique : ce personnage serait Harvey. » Est-ce là que doit conduire l'habitude de la physiologie expérimentale? Il est bien plus simple d'aller tout droit à la vérité. Harvey n'a pas eu de précurseurs ou d'initiateurs. C'est ce que vais essayer de démontrer.

Qu'on me permette d'abord une réflexion. Quelle utilité, la circulation étant connue, d'aller chercher dans les auteurs qui ont précédé, des passages plus ou moins bien arrangés, afin d'enlever à Harvey le mérite et l'honneur de la grande découverte? M. Pouchet a dit très justement dans une belle leçon d'ouverture, LES DEUX SANGS D'APRÈS GALIEN (*Revue scientifique*, 1881, nº 21, p. 642) : « la lecture des auteurs anciens est toujours une tâche difficile qu'on s'épargne trop souvent en ayant recours à des extraits, et des redites, causes d'erreurs sans nombre. Il faut en effet, pour espérer bien comprendre un traité didactique ancien, toute une gymnastique de l'esprit; il faut savoir se débarrasser de l'acquit dont s'est enrichie l'humanité depuis le temps où écrivait l'auteur. » Flourens faisant tout le contraire, commence par dire que, « pour Galien, la cloison était percée. » Ce n'est pas tout à fait cela. Le médecin de Pergame admettait, théoriquement, qu'il y avait une communication par les fossettes de la cloison d'une part, pour le passage de la chaleur animale, d'autre part, pour la vapeur du sang, qui allait former l'esprit vital dans le ventricule gauche. Aristote avait dit du reste, qu'il n'existait pas de trous dans ce qu'il appelait le troisième ventricule, *nullum esse hostiolum* (*Commentarius anatomicus, Iodoco Willichio authore*, 1544, p. 103). M. Dastre, renseigné par Flourens, n'hésite pas à écrire, p. 644 : « l'erreur de croire la

cloison percée dura treize siècles, depuis Galien jusqu'à Realdo Colombo et à Michel Servet. C'est là pourtant une méprise grossière. Le plus simple examen de cette cloison devait montrer qu'elle présentait des fossettes, mais qu'elle n'avait point de trous. » Et, continuant à se tromper, M. Dastre ajoute : « Mundini voit ces orifices qui n'existent pas. » Or, Mundini, 1315, qui, à l'exemple d'Aristote, regarde les cavités (*concavitates*) de la cloison comme un troisième ventricule, dit : *ut sanguis qui vadit ad ventriculum sinistrum a dextro, cum debeat fieri spiritus, continue subtilietur*. Bérenger de Carpi, dans son commentaire de l'anatomie de Mundini, 1521, dit aussi que dans la substance de cette cloison (que Galien appelait *diaphragma*) il y a certainement des porosités, *in ista substancia sunt certe porositates*, p. CCCXLI. Elles existent chez les grands animaux, mais chez l'homme on ne les voit qu'avec une grande difficulté, *sed in homine cum maxima difficultate videntur*. En 1541, Loys Vassé, qui a donné un résumé de Galien, admet aussi la communication théorique d'un ventricule à l'autre, sans dire que la cloison est percée. On lit en effet dans la vieille traduction de J. Canappe : « dedans le cœur, il y a seulement deux sinus ou ventricules séparés par un entredeux dict en latin *septum*, par les pertuis duquel entredeux le sang et l'esprit sont communiqués. » Jean Guinter d'Andernach avait dit déjà (*Institutionum anatomicarum*, 1536) : *Intus sunt sinus duo, interstitio carnoso et crasso discreti, per cujus meatus sanguis a dextro ad sinistrum transfertur*. C'est toujours la même chose, une cloison charnue et épaisse qui laisse passer le sang par des porosités invisibles de nombreuses fossettes. Ainsi pour Léonard Fuchs, professeur à l'école de Tubingue, qui résume dans un manuel divisé en deux parties, 1551 (1), les idées de Galien et de Vésale, la cloison est formée de la substance très épaisse du

---

(1) La deuxième partie est sans date, mais il y a dans la préface : *quos nuper daturos nos promisimus*.

cœur; présentant des fossettes dont pas une ne pénètre d'un ventricule à l'autre, en quoi nous devons admirer le Créateur, qui a fait transsuder le sang du ventricule droit dans le gauche par des porosités invisibles, *adeo sane ut rerum opificis industriam mirari cogamur, qua per meatus visum fugientes ex dextro ventriculo in sinistrum sanguis resudat.* C'est ce que M. Chéreau appelle une explication phénoménale! Vésale *(de humani corporis fabrica* (1543) avait dit : *per ventriculorum cordis septi poros in sinistrum ventriculum desudare sinit. Resudare, desudare* prouvent assez que les pertuis de la cloison sont invisibles ou n'existent pas. Dans l'édition de 1555, le grand maître de l'anatomie au XVIe siècle, avertit le lecteur que pour la description du cœur, il a suivi en grande partie les dogmes de Galien, *in cordis constructionis ratione, ipsiusque partium usu recensendis, magna ex parte Galeni dogmatibus sermonem accommodari.* Non pas que je croie, ajoute-t-il, que tout y soit conforme à la vérité ; mais parce que dans un nouvel usage à donner aux organes, je n'ai pas assez confiance en moi, et que je n'oserais de longtemps m'écarter, même de la largeur d'un ongle, de la doctrine de Galien, le prince des médecins. Car on ne saurait trop montrer aux étudiants que l'interstice des ventricules du cœur, ou la cloison, ou le côté droit lui-même du ventricule gauche, est épais, compact et dense comme le reste du cœur, qui forme le ventricule gauche. Et je n'ignore pas, bien que je discute ici sur ces fossettes, sans oublier la succion de la veine porte dans l'estomac et les intestins, que par la substance de cette cloison, la plus petite parcelle de sang ne peut passer du ventricule droit au ventricule gauche, surtout quand on voit les vaisseaux du cœur s'ouvrir par de si puissantes ouvertures dans l'ampleur des ventricules. Comme si j'allais taire aussi que réellement la veine cave vient du cœur (1). *Non sane, quod*

---

(1) C'était une idée de Vésale, contraire aux doctrines de Galien, et que lui a reprochée très vivement André Du Laurens.

undique hæc veritati consona existimem, verum quod in novo passim partium usu officioque referendo, adhuc mihi diffidam, neque ita pridem de medicorum principis Galeni sententia vel latum unguem hic declinare ausus fuerim. Haud enim leviter studiosis expendendum est ventriculorum cordis interstitium, aut septum, ipsumve sinistri ventriculi dextrum latus, quod æque crassum, compactumque ac densum est, atque reliqua cordis pars, sinistrum ventriculum complectens. Adeo ut ignorem (quicquid etiam de foveis hac in sede commenter, et venæ portæ ex ventriculo et intestinis suctionis non sim immemor) qui per scepti illius substantiam ex dextro ventriculo in sinistrum vel minimum quid sanguinis assumi possit : præcipue quum tam potentibus orificiis vasa cordis in suorum amplitudinem dehiscant; ut modo taceam verum venæ cave ex corde progressum. Au lieu de constater la sage réserve de Vésale, M. Dastre, marchant sur les traces de Flourens, se livre à une appréciation qui ne peut être acceptée, p. 645 : « Ce novateur hardi ne trouve rien de mieux, pour justifier son ignorance, que de dire qu'il avait *jadis dissimulé la vérité,* afin de s'accommoder aux dogmes de Galien. » Est-ce possible ? on croit rêver. Laissons cela, non sans faire remarquer toutefois, sous forme de conclusion, que Flourens a fait ouvrir par Galien des trous, pour faire dire ensuite à Vésale qu'ils n'existaient pas. « Et Vésale, le grand Vésale, le père de l'anatomie moderne, Vésale seul ose dire qu'ils n'existent pas, p. 22, ou encore à la page suivante : « Vésale venait de montrer que la cloison des deux ventricules n'était pas percée. » M. Chéreau et M. Dastre la font fermer par Colombo, le premier disant, p. 785 : « Colombo la ferme complètement, et cette fois sans hésitation, sans crainte des foudres de Galien et de Vésale, » le second, p. 657 : « qu'il déclare absolument étanche. »

La question doit être autrement posée. A l'époque où paraissait la deuxième édition du livre de Vésale, 1555, on enseignait en Italie que la cloison interventriculaire était imperméable.

Déjà Colombo avait commencé à professer, (Valverde, son élève, en est témoin), ce que plus tard, en 1559, il devait décrire si clairement dans son ouvrage : que le sang prenait un autre cours, qu'il était porté par la veine artérieuse aux poumons, que là il se transformait en se mêlant à l'air pour la formation de l'esprit vital, et qu'il revenait par l'artère veineuse au ventricule gauche. C'est là que Colombo dit: *quod nemo hactenus aut animadvertit, aut scriptum reliquit, licet maxime sit ab omnibus animadvertendum*, « ce que personne jusqu'à présent n'a vu, ou laissé par écrit, bien que tout le monde puisse facilement le voir. » Qui peut soutenir après cela, que Colombo connaissait le fameux passage de Servet, ou bien que Colombo y attachait la moindre importance? L'auteur de *Christianismi restitutio*, qui aimait à innover et à contredire, s'est empressé d'adopter la théorie nouvelle, surtout parce qu'elle était contraire aux idées reçues. M. Tollin et tous ses amis ne parviendront pas à faire croire que le malheureux Espagnol ait ici *inventé* quelque chose.

Le théologien-médecin veut prouver que « l'âme est dans le sang, qu'elle est le sang lui-même, ou l'esprit du sang. Il ne faut pas dire que l'âme est principalement dans les parois du cœur, ou dans le cerveau, ou dans le foie, mais dans le sang comme l'enseigne Dieu lui-même : Genèse 9, Lev. 17, et Deut. 12. » L'âme donnée à Adam a pénétré par la bouche et les narines au cœur, *Inspiratio autem ad cor tendit*. Du cœur, elle a été communiquée au foie. Le cœur (*primum vivens*) est la source de la chaleur naturelle au milieu du corps, *fons caloris in medio corpore*. Il prend au foie la liqueur de la vie, *quasi materiam*, comme matière première, et la vivifie à son tour... La substance de l'âme est faite du sang du foie par une préparation admirable, *ex hepatis sanguine est animæ materia, per elaborationem mirabilem*.. Le lecteur comprendra facilement cette divine philosophie que je joins ici, dit Servet, s'il a quelque connaissance en anatomie, *ut vero totam animo et spiritus rationem habeas, lector, divinam*

hic philosophiam adjungam, quam facile intelliges, si in anatome fueris exercitatus.

Le circuit du sang à travers le poumon s'y trouve décrit pour la première fois ! Est-ce à dire pour cela que Servet l'ait inventé ? Nullement. Il parle d'un fait nouveau, que tout le monde ne connaît pas encore, et qui surtout, est contraire aux idées de Galien. Presque en même temps, 1554, Valverde, élève de Colombo, attribue la découverte à son maître. Le *De re anatomica* n'est publié qu'en 1559, après la mort de l'auteur, mais celui-ci enseignait depuis bien longtemps, et certainement depuis plus de dix ans, la nouvelle théorie. Avoir écrit le premier ne signifie donc rien. Personne ne peut contester à Colombo le *quod nemo hactenus aut animadvertit aut scriptum reliquit,* et l'on ne doit pas s'étonner que le fameux passage de la *Restitution du Christianisme* ait passé inaperçu, soit resté dans l'oubli près de cent cinquante ans, 1553 à 1697. Ce qui est incompréhensible, c'est que Flourens ait mis si légèrement Servet à la place de Colombo, que M. Charles Richet ait conservé cette erreur en l'amplifiant, et que M. H. Tollin ait fait de Colombo le plagiaire de Servet, comme avait osé le dire aussi Zecchinelli ! Cependant Flourens s'était rétracté. Vers la fin de son histoire de la découverte de la circulation, on lit p. 248 : « J'ajoute aujourd'hui que j'ai cru voir, partout empreint dans la description animée de Colombo, le cachet de l'originalité et de l'invention ». On ne saurait en dire autant du passage de Servet, qui a conservé la moitié des erreurs de Galien. Ainsi pour l'artère veineuse, Colombo dit que, contrairement à l'opinion des autres anatomistes qui en font une sorte de tuyau de cheminée pour conduire au dehors les fuliginosités du ventricule gauche, elle a été faite pour porter à ce ventricule le sang mêlé à l'air par les poumons. C'est si vrai, dit-il, qu'il n'y a rien de plus vrai. Car sur les cadavres comme sur les animaux vivants, on trouve toujours cette artère pleine de sang ce qui n'arriverait pas si elle avait été construite uniquement pour l'air et les vapeurs. *Ego vero oppositum prorsus sentio:*

hanc scilicet arteriam venalem factam esse, ut sanguinem cum aere a pulmonibus mixtum afferat ad sinistrum ventriculum. Quod tam verum est, quam quod verissimum. Nam non modo si cadavera inspicis, sed si viva etiam animalia, hanc arteriam in omnibus sanguine refertam invenies. Quod nullo pacto eveniret, si ob aerem duntaxat, et vapores constructa foret. Combien Servet est loin de cette précision! Il croit encore avec Galien, que le sang, préparé par les poumons est mêlé *ensuite* à l'air inspiré dans l'artère veineuse, et qu'il y est débarrassé de ses fuliginosités dans l'expiration. *A pulmonibus præparatur, flavus efficitur, et a vena arteriosa in arteriam venosam transfunditur. Deinde in ipsa arteria venosa inspirato aeri miscetur, expiratione a fuligine repurgatur. Atque ita tandem a sinistro cordis ventriculo totum mixtum per diastolem attrahitur, apta supellex ut fiat spiritus vitalis.* Il ne sait donc qu'à peu près la nouvelle théorie du circuit du sang à travers le poumon, dont il a seulement entendu parler. Pour lui, la cloison médiane des ventricules n'a pas été faite pour la transformation du sang veineux en sang artériel, quand même elle pourrait laisser transsuder quelque chose. Cette élaboration ne se fait pas dans le cœur, mais dans les poumons. On voit bien que Servet n'a rien inventé. De pareilles inventions d'ailleurs ne s'improvisent pas. Il n'a eu qu'à modifier un peu sur ce point les connaissances anatomiques qu'il possédait déjà, et qui sont du pur Galien. On ne peut s'y tromper. Et Colombo n'a pas songé un seul instant que personne ait pu lui ravir sa découverte, comme personne jusqu'en 1697, ne s'est imaginé d'en faire honneur au malheureux auteur de *Christianismi restitutio*.

Mais, ayant affaire à des entêtés qui veulent soutenir Servet quand même, je suis obligé d'insister. M. le pasteur Tollin et ses amis, Ch. Dardier, O. Douen, etc., croient que parce qu'ils ont pour eux un passage publié en 1553, on ne peut plus rien leur objecter. Il fallait au moins le traduire d'une façon compréhensible. Ils font dire à Servet : « La communication entre les

deux ventricules se fait non par la *paroi* du milieu du cœur, comme on le croit vulgairement, mais avec un art infini *par le ventricule droit du cœur*, après que le sang subtil a été mis en mouvement par un long circuit au travers des poumons ». Cette traduction, qui a la prétention d'être fidèle sans l'être (*Ductu* ne veut pas dire circuit, et *Agitatur* veut dire plus que mise en mouvement) dit en effet que le sang ne passe pas à travers la cloison, mais par le ventricule droit, et cela après avoir traversé le poumon! On peut soutenir hardiment que tous ces pseudo-physiologistes ne comprennent pas ce qu'ils écrivent. Il est donc bien inutile de discuter avec eux sur le texte de Servet. C'est pourquoi je n'ai pas voulu répondre, pour ma part, à la trop longue diatribe de l'année dernière (*Wirchow's Archiv*. 1883, p. 86 à 135). Qui donc disait que les Allemands n'avaient pas d'esprit? M. Tollin en a trop et il en abuse. Mais les plaisanteries, et surtout les plaisanteries de mauvais goût ne sont pas des preuves. De quoi se plaint-il? Je ne cherche point à diminuer Michel Servet. J'ai dit que c'était « un grand esprit qui avait été victime de l'intolérance de son siècle », parce que, sans doute, il s'était bien plus occupé de théologie que de médecine.

Donc le médecin-théologien dit que pour la formation de l'esprit vital, le sang *subtil* (c'est celui qui a été élaboré par le ventricule droit pour les poumons) est agité dans le long trajet à travers ces organes. Ainsi préparé il devient rouge clair (*flavus*), comme la vapeur transparente d'un sang plus pur, *ut quasi ex puriori sanguine lucidus vapor*, et passe de la veine artérieuse dans l'artère veineuse. Ce n'est qu'après *deinde*) que dans cette même artère veineuse le sang est mêlé à l'air inspiré, et se débarrasse de ses fuliginosités par l'expiration. Tout le mélange est enfin attiré par la diastole dans le ventricule gauche où s'achève la formation de l'esprit vital. Il admet dans les poumons une communication de la veine artérieuse avec l'artère veineuse, comme dans le foie de la veine porte à la veine cave. La couleur rouge-clair est donnée

par les poumons et non par le cœur. Ce n'est pas de l'air pur qui vient des poumons au cœur, mais de l'air mêlé au sang qui est porté par l'artère veineuse. Donc le mélange se fait dans les poumons. Enfin la cloison médiane des ventricules n'est pas faite pour cette communication et cette élaboration, bien qu'elle puisse laisser passer quelque chose, *licet aliquid resudare possit*. Le théologien-médecin dit à peu près la même chose à un autre endroit. L'air inspiré est conduit par la trachée-artère aux poumons pour être élaboré par eux avant de passer dans l'artère veineuse, où il est mêlé au sang rouge clair et subtil, et y subir une nouvelle élaboration, *inspiratus aer per tracheam arteriam ad pulmones ducitur, ut ab ipsis elaboratus ad arteriam venosam transeat, in qua flavo et subtili sanguini, miscetur, ac magis elaboratur*. Puis tout le mélange est attiré par la diastole dans le ventricule gauche qui, par la puissance de sa chaleur naturelle, achève de le transformer en esprit vital. Dans cette élaboration, des résidus fuligineux abondants sont expirés, *multis in ea elaboratione expiratis fuliginosis recrementis*.

Galien fait deux parts du sang subtil. L'une est destinée à la nourriture des poumons où elle est portée par la veine artérieuse, l'autre qui devient plus légère encore, *magis attenuatur*, en passant directement du ventricule droit au ventricule gauche par les porosités théoriques de la cloison. L'air inspiré et préparé par le poumon est conduit par les rameaux de la trachée artère dans l'artère veineuse. Son mélange avec le sang subtil a lieu dans le ventricule gauche où se forme en définitive l'esprit vital. Les fuliginosités qui résultent de cette élaboration sortent au dehors dans l'expiration par cette même artère veineuse. Pour Galien les deux sangs, le naturel ou nutritif dans les veines, et le spiritueux ou vital dans les artères, sont bien séparés. (La cloison n'est donc pas percée). L'air pénètre des rameaux de la trachée dans les branches de l'artère veineuse par des porosités qui ne peuvent laisser passer le sang.

On voit combien la description de Servet se rapproche de la théorie de Galien. Il a suffi au théologien d'apprendre par une lettre ou autrement ce que Colombo professait alors en Italie. pour l'adapter, à sa façon, à ce qu'il savait d'anatomie en 1553. Je ne puis être de l'avis de M. Dastre qui trouve, p. 646, que « la découverte de la petite circulation est exprimée avec une extrême précision » par Servet comme par Colombo. On appréciera bientôt la différence qui les sépare.

Il me semble utile de poursuivre un peu dans le texte de Servet, la formation de l'esprit animal. On verra d'après le cours qu'il donne au sang, s'il est raisonnable de dire que ses idées ont pu servir à la découverte de la grande circulation. Ce sont toujours les théories de Galien : « L'esprit vital passe du ventricule gauche dans toutes les parties du corps. Par cela même qu'il est plus léger, il gagne les parties supérieures où il est encore mieux élaboré, surtout dans le plexus rétiforme situé à la base du cerveau. Là il commence à devenir esprit animal en approchant du siège propre de l'âme raisonnable. L'élaboration s'achève dans des vaisseaux extrêmement fins, les artères capillaires des plexus choroïdes qui contiennent l'âme elle-même. » Ces petits vaisseaux qui pénètrent toute la substance du cerveau, et enveloppent les ventricules, *miraculo magno tenuissime contexta*, sont la fin des artères et le commencement des nerfs. C'est une nouvelle espèce de vaisseaux, comme dans le poumon des veines aux artères. N'est-il pas évident que Servet dit tout par à peu près, et qu'il parle pour défendre sa manière de voir, théoriquement ?

Ce n'est pas ainsi que fait Colombo. Voyons les passages du *De re anatomica* 1559, où il décrit « avec le cachet de l'originalité et de l'invention », son ancienne découverte. D'abord, *liv. VII. De Corde et Arteriis*, « Entre les deux ventricules est une cloison à travers laquelle presque tous les anatomistes pensent que le sang pénètre du ventricule droit dans le ventricule gauche. Cela pour faciliter la génération des esprits vitaux en rendant le sang plus léger par ce passage. *Sed longa*

errant via. Ils se trompent d'une longue route. Car le sang est porté au poumon par la veine artérieuse, et là il est rendu plus léger, *attenuatur.* Ensuite mélangé avec l'air, *cum aere una,* est conduit, *defertur,* par l'artère veineuse au ventricule gauche du cœur : ce que personne jusqu'à présent n'a vu ou laissé par écrit bien que tout le monde puisse facilement s'en assurer. » Un peu plus loin, il se moque de ceux qui croient que des fuliginosités venues du ventricule gauche sortent par l'artère veineuse comme d'un tuyau de cheminée. *Liv. XI. De Visceribus,* Colombo donne aux poumons un nouvel usage auquel personne n'avait songé avant lui, *Quem nemo anatomicorum hactenus somniavit.* «C'est la préparation et presque la génération des esprits vitaux qui va s'achever dans le cœur, *est autem præparatio, et pene generatio vitalium spirituum, qui post modum in corde magis perficiuntur.* En effet l'air inspiré est porté par la trachée artère. Le poumon mêle cet air au sang qui, parti du ventricule droit du cœur a été conduit par la veine artérieuse. De cette manière le sang est agité par le mouvement continuel des poumons, rendu plus léger et en même temps mêlé à l'air, qui lui-même est préparé dans cette collision et ce remuement. Ainsi le sang et l'air mêlés ensemble, sont pris par les rameaux de l'artère veineuse et conduits enfin dans le ventricule gauche. Mais conduits si bien mêlés et atténués, qu'il ne reste ensuite au cœur que peu de travail à faire. » L'ingénieux professeur avait déjà dit que les rameaux de l'artère veineuse se ramifient dans les poumons accolés aux rameaux de la trachée artère, *ad asperæ ramos accedens.* Il en est de même, dit-il, de la veine artérieuse, *idemque facit vena arterialis.* Il fait de nouveau remarquer que cette veine artérieuse a été construite pour porter en dedans au cœur lui-même le sang élaboré comme il a été dit, et non pour tirer quelque chose du cœur et le porter au dehors. *Hæc igitur, candide lector, quam dixi, arterialis vena constructa fuit, ut sanguinem, eo quo diximus pacto elaboratum, intro afferret ad cor ipsum: non ut a corde eliciat*

et extra ferat. « A ce que nous venons de dire s'ajoute ce fait que les médecins expérimentés savent bien, que le sang expectoré vient des poumons, non pas seulement parce qu'il a été expulsé par la toux, mais parce qu'il est éclatant, léger et beau comme celui des artères. » *Ad hoc, quæ diximus, illa etiam accidit ratio, medicos tunc e pulmonibus manentem sanguinem conjectare, atque adeo certos scire, longo rerum usu edoctos, non modo quod cum tussi eliciatur, sed etiam quia floridus est, tenuis et pulcher, ut de sanguine arteriarum quoque dicere consueverunt.*

Tout cela est net, bien ordonné et bien compris. Pas n'est besoin d'en dire davantage pour montrer combien Servet est loin de cette précision. Et cependant M. Tollin a osé dire que Colombo a été le plagiaire de Servet. Pour le *prouver* il a dressé le tableau suivant :

SERVET 1553. — *Longo per pulmones ductu agitatur sanguis.*	COLOMBO 1559. — *Sanguis ob assiduum pulmonum motum agitatur.*
Flavus efficitur..... inspirato aere miscetur.	*Tenuis redditur et una cum aere miscetur.*
Ita tandem à sinistro cordis ventriculo totum mixtum per diastolem attrahitur.	*Tandemque ad sinistrum cordis ventriculum deferuntur (mixti sanguis et aer).*
Magnitudo insignis venæ arteriosæ, quæ nec talis, nec tanta esset nec tantam a corde ipso vim purissimi sanguinis in pulmones emitteret ob solum eorum nutrimentum..... Ergo ad alium usum effunditur sanguis à corde.	*Vena arteriosa magna est satis.... vas est satis insigne. Vena enim hæc arterialis præterquam quod sanguinem pro sui alimento defert, adeo ampla est ut alius usus gratia deferre possit.*
Cum sanguis non sit extra vasa.	*Non adest.... sanguis extra propria vasa.*

De deux choses l'une, ou le pasteur de Magdebourg ne comprend pas, ou il est de mauvaise foi. Dans une discussion

si importante, il n'est pas permis, de supprimer certains mots, de tronquer des phrases et d'en accoupler d'autres plus ou moins habilement, pour arriver à construire ainsi une sorte de trompe-l'œil. Je rétablis le texte, en soulignant ce qui a été supprimé.

SERVET. — Longo per pulmones ductu agitatur sanguis *subtilis ; a pulmonibus præparatur*, flavus efficitur, *et a vena arteriosa in arteriam venalem transfunditur. Deinde in ipsa arteria venosa*, insperato acri miscetur, *expiratione a fuligine repurgatur. Atque* ita tandem a sinistro cordis ventriculo totum mixtum per diastolem attrahitur.

COLOMBO. — Sanguis hujusmodi ob assiduum pulmonum motum agitatur, tenuis redditur, et una cum ære miscetur,*qui et ipsa in hac collisione refractioneque præparatur, et simul mixti sanguis et aer per arteriæ venalis ramos suscipiantur*, tandemque ad sinistrum cordis ventriculum deferantur. *Deferuntur vero tam belle mixti atque attenuati, ut cordi exiguus præterea labor supersit.*

Au lieu d'une ressemblance, on constate ici bien plutôt une différence. Pour Servet, c'est le poumon qui rend le sang rouge clair. L'air n'est mêlé au sang qu'après, dans l'artère veineuse, selon la doctrine de Galien, dont on reconnaît les fuliginosités. Tandis que pour Colombo, c'est l'air mêlé au sang qui opère la transformation. Le mélange se fait dans les poumons, et il n'y a plus de fuliginosités à expulser par l'artère veineuse. Cette première partie du tableau ne prouve donc pas du tout que Colombo ait copié Servet. Continuons.

SERVET. — Magnitudo insignis venæ arteriosæ quæ nec talis, nec tanta esset nec tantam a corde ipso vim purissimi sanguinis in pulmones emitteret ob solum eorum nutrimentum....

COLOMBO. — Vena enim hæc arterialis præterquam quod sanguinem pro sui (sous-entendu *pulmones*, de la phrase qui précède), alimento defert ; adeo ampla est, ut alius usns gratia referre possit.

Cette ressemblance avec des nuances cependant, n'a pas pu suffire à l'auteur du tableau. Il lui fallait un peu plus de trompe-l'œil. Alors pour correspondre à l'*alius usus* de Colombo, il a imaginé d'ajouter du côté de Servet : « Ergo ad alium usum effunditur sanguis à corde », phrase tronquée qui s'applique à tout autre chose, puisqu'elle se termine par, *in pulmones hora nativitatis, et tam copiosus*. De même pour le « magnitudo insignis venæ arteriosæ » de Servet, il a mis en pendant du côté de Colombo, « Vena arteriosa magna est satis..... Vas est satis insigne. » Après *satis*, il y a dans le texte de Colombo : *imo vero multo major quam necesse fuerit, si sanguis ad pulmones supra cor exiguo intervallo deferendis duntaxat erat*. Quant au « vas satis insigne » qui est là uniquement pour le besoin de la cause (c'est bien plus amusant), il appartient à une phrase qui se termine ainsi : *quod per pulmones instar venæ arteriosæ dissecatur*. Il s'applique donc, non pas à la veine artérieuse, mais à l'artère veineuse. M. le pasteur de Magdebourg, transformé en physiologiste, n'y regarde pas de si près.

La dernière partie du tableau est le comble de l'impudence en fait de trompe-l'œil.

Servet. — Cum sanguis non sit extra vasa.	Colombo. — Non adest..... sanguis extra propria vasa.

Cela veut dire que le sang ne peut être, ne peut exister en dehors de ses vaisseaux. C'est une vérité de M. de la Palisse que tout le monde doit exprimer nécessairement de la même manière. Chaque auteur en parlant du sang a dû la répéter plusieurs fois, à tout propos. A cause de leur dispersion, on devine que de pareilles citations ne sont pas faciles à trouver. Pour Servet, dont le fragment de *Christianismi restitutio* est à la fin du livre de Flourens, p. 274, je n'ai pas eu à chercher bien longtemps, mais pour le *de re anatomica*, j'ai cru que mes recherches n'aboutiraient pas. Enfin je les ai toutes les deux. Celle de Servet est relative au siège de l'âme, *Si ibi esset ani-*

ma, jam non esset in sanguine, cum sanguis non sit extra vasa. *In vasis ergo choroïdum est mens tutissime sita.* Pour celle de Colombo, il s'agit des sinus de la dure-mère où entrent les veines jugulaires internes, lesquelles se prolongent jusqu'à leur extrémité. Ainsi en ce lieu, le sang n'est pas hors de ses propres vaisseaux. *Quatuor sinus seu cavitates..... in quas tamen venæ jugulares internæ ingrediuntur et ad extremum usque progrediuntur : propterea* non adest *hoc loco* sanguis extra propria vasa (DE RE ANATOMICA, 1562, pages 348 et 349).

On peut juger maintenant de la bonne foi de M. H. Tollin, et de la sagacité profonde de M. Ch. Dardier qui écrit au-dessous de ce trompe-l'œil inqualifiable : « Le doute n'est plus possible. Colombo a été le plagiaire de Servet ». Que ces messieurs et leurs amis s'occupent des œuvres philosophiques de leur grand homme. Mais je n'ai pas à les suivre sur ce terrain-là, et je n'en dirai pas davantage. Seulement avant de reprendre la discussion avec M. Dastre, je veux citer son jugement sur Servet, qui me paraît ici très juste. « Or cette importante découverte (le passage du sang à travers le poumon) Servet ne la réclame pas pour lui. Il la mentionne, pour ainsi dire, comme une observation sans propriétaire. Il la produit incidemment dans un passage imprégné de l'esprit de Galien et au milieu de considérations purement théologiques d'une bien autre valeur à ses yeux. S'il ne s'en attribue point lui-même le mérite, personne non plus ne songe à lui en faire honneur. Dans les discussions auxquelles elle va donner lieu pendant près d'un demi-siècle, aucun champion...... ne fait mention de Servet .... Tandis que tous les anatomistes, partisans ou adversaires, parlent de Colombo, quelques-uns avec une extrême âpreté. Pourquoi se tairaient-ils à propos de Michel Servet ? Si pas un ne semble le connaître, c'est qu'en réalité pas un ne le connaît. Ce n'est pas du malheureux espagnol qu'aucun d'eux a rien appris. Il faut attendre près de cent cinquante ans pour qu'en 1697, un érudit anglais, Wotton,

exhume du cahos où il était enseveli, ce passage célèbre et essaie d'attribuer à Servet la découverte de la petite circulation ». etc.

Ce qu'il s'agit de prouver maintenant, c'est que le prétendu circuit pulmonaire décrit et trouvé par Colombo, n'a pas servi à Harvey pour découvrir la circulation du sang. D'abord il faudrait dire plus exactement que Colombo a fait passer une partie du sang veineux du ventricule droit au ventricule gauche, à travers le poumon, pour la génération de l'esprit vital. Le mélange du sang avec l'air n'a pas lieu dans le cœur, comme on l'a cru jusqu'à lui. Sa découverte porte seulement sur une fonction nouvelle du poumon. Le sang ne passe plus à travers la cloison interventriculaire. Colombo lui fait prendre une autre route, la bonne. Mais il ne peut donner la moindre idée de circulation. Voyons comme il s'exprime, dans son ouvrage DE RE ANATOMICA au commencement du onzième livre DE VISCERIBUS : « Quoique le foie, le cœur et le cerveau soient des viscères, il n'en sera pas traité ici. J'ai dû les décrire à part, puisqu'ils sont comme trois sources, d'où partent les ruisseaux variés qui arrosent toute la machine humaine, *quod sint instar trium fontium, à quibus varii proficiscuntur rivuli, qui universam hominis fabricam irrigant....* En effet, pour que l'aliment arrive dans les différentes parties du corps, les veines ont été faites. Elles portent le sang naturel, élaboré par le foie comme dans une véritable fontaine, aux parties supérieures aussi bien qu'aux parties inférieures. La nature a mêlé au sang de la sérosité pour lui servir de véhicule afin qu'il ne s'arrêtat nulle part, et qu'il pût ainsi se rendre jusque dans les petites veines. De même le sang vital avec la chaleur est envoyé par le cœur à toutes les parties du corps au moyen des artères. *Item à corde vitalis sanguis una cum calore ad omnes corporis partes per arterias communicatur*. De la même façon, le cerveau transmet dans tout le corps par les nerfs et la moelle épinière, la sensibilité et le mouvement ».

Il avait dit dans un livre précédent, le sixième, DE JECORE ET VENIS, que la veine cave, la mère de toutes les veines du corps, s'étend, autant dire se ramifie en haut jusqu'à la tête, en bas jusqu'aux pieds, *supra caput versus infra ad pedes extenditur et, ut ita dicam, ramificatur.* Ce sont comme des canaux d'irrigation qui se répandent dans tout le corps pour y porter le sang préparé et élaboré par le foie. Car les veines ne sont rien autre chose que des vaisseaux à parois minces fabriqués pour porter le sang à chaque organe. *Nam venæ nihil aliud sunt quam vasa concava ex tenui quadam substantia conflata, ut sanguinem ad singula membra deferant, fabrefacta*, p. 305. Et dans le livre septième, DE CORDE ET ARTERIIS. « Il ne faut pas croire, comme beaucoup le pensent, que la veine cave sorte de là (du cœur) ainsi que je l'ai dit dans le livre précédent. Car elle n'entre pas dans le cœur, comme on le croit à tort, mais, trouée et large en ce point, elle adhère seulement (par l'oreillette) à l'orifice du ventricule droit, *Illa enim cor non ingreditur, ut falso arbitrantur, sed cum scissa sit eo loco, lataque, dextri ventriculi orificio duntaxat adhærescit.* Vésale était bien plus près de la vérité quand il faisait remarquer les dimensions de la veine cave en ce point, et soutenait ainsi, contrairement à Galien, qu'elle venait du cœur, *ut modo taceam verum venæ cavæ ex corde progressum.* Pour Colombo, la veine artérieuse vient aussi du foie et non du cœur, ce qu'il est facile de constater chez le fœtus. *Vena item arteriosa non a corde oritur, sed a jecore*, p. 326. Il ne faut pas, dit-il une deuxième fois, p. 331, se départir de cet axiome en anatomie, que toutes les artères viennent du cœur, comme les veines du foie et les nerfs du cerveau. *Hoc vero axioma in anatome existimato arterias omnes a corde proficisci, quemadmodum ab hepate venas, necnon a cerebro nervos.* On lit aussi à cette même p. 331 : *Movetur enim arteria continuo non per se sed propter spiritus.* « L'artère bat non par elle-même, mais à cause de l'esprit qu'elle contient. » Colombo était loin de se douter que ce battement lui vient du cœur. Ainsi rien dans son

système ne pouvait mettre sur la voie de la découverte qu devait faire Harvey.

M. Dastre se trompe bien plus encore sur l'observation *fondamentale* (1) d'André Césalpin. Il commence par cette déclaration solennelle, p. 664 : « la notion du cours du sang tient ici, relativement à la circulation générale, la même place que la notion exacte de la cloison pour le problème de la circulation pulmonaire. Or ce n'est point Harvey qui a établi la vérité à cet égard, ce sont ses deux maîtres : André Césalpin et Jérôme Fabrice d'Acquapendente » ; pour finir par cette conclusion bien inattendue : « on peut dire avec vérité que Césalpin ne comprit lui-même que peu de chose à l'observation dont il était l'auteur, p. 665. » Comme M. Ch. Richet, M. Dastre parle de cette observation, dite fondamentale, sans la connaître. Je le renvoie à mon travail inséré dans le *Progrés médical*, 1880, p. 93. (*Etud. hist.* p. 182 à 196). Il pourra se rendre compte des erreurs qu'il a accumulées dans cette autre phrase de la p. 665 : « Ce fut Césalpin qui, entre 1571 et 1593, renouvela l'observation, et, à ce propos prononça le premier le mot célèbre de circulation. » Entre 1571 et 1593 ! Pourquoi ne pas préciser, puisque la prétendue observation se trouve dans la dix-septième proposition du livre second des *Quæstionum medicarum*, ouvrage paru en 1593 à Venise avec la deuxième édition des *Quæstionum peripateticarum*. Il s'agit du siège de la suffocation dans l'angine. Dépend-elle de l'obstruction des veines ou de l'occlusion du larynx ? Césalpin fait cette remarque, p. 234 A : « Il serait curieux de rechercher pourquoi les veines se gonflent au-dessous du point comprimé et non pas au-dessus... Il aurait dû en être autrement, si le mouvement du sang et de l'esprit se fait des viscères dans tout le corps. » Voilà l'observation fondamentale ! Mais tous ceux qui avaient pratiqué la saignée avaient pu la faire. Qu'en a conclu Césalpin ? « Que le sang, étant soumis à une sorte de

(1) Expression consacrée par M. Ch. Richet.

mouvement de flux et de reflux comme les flots de l'Euripe, dès qu'on applique une ligature, le mouvement étant arrêté, le gonflement se produit, comme dans les ruisseaux dont on interrompt le cours. Ce mouvement du sang est différent pendant le sommeil et pendant la veille. Pendant la veille, le mouvement de la chaleur naturelle se fait en dehors vers les organes des sens. L'esprit et le sang se portent alors en plus grande abondance aux artères qui sont le chemin des nerfs. Tandis que pendant le sommeil cette même chaleur revient au cœur par les veines et non par les artères. Car l'entrée se fait naturellement dans le cœur par la veine cave et est impossible par l'artère , etc., etc. ». Il ne pouvait être ici question de *Circulation*. Aussi n'est-ce pas à ce propos, à propos de l'observation fondamentale, que Césalpin *a prononcé le premier ce mot célèbre*. Le médecin péripatéticien, défenseur des idées d'Aristote, s'était servi de cette expression vingt-deux ans auparavant en 1571, pour indiquer le passage du sang du ventricule droit au ventricule gauche à travers les poumons. *Huic sanguinis* CIRCULATIONI *ex dextro cordis ventriculo per pulmones in sinistrum ejudem ventriculum optimi respondent ea quæ ex dissectione apparent. Nam duo sunt vasa in dextrum ventriculum desinentia, duo etiam in sinistrum. Duorum autem unum intromittit tantum, alterum educit, membranis eo ingenio constitutis. Vas igitur intromittens, vena magna quidem in dextro, quæ cava appellatur ; parva autem in sinistro ex pulmone introducens, cujus unica est tunica ut cæterarum venarum. Vas autem educens arteria est magna quidem in sinistro quæ aorta appellatur, parva autem in dextro ad pulmones derivans, cujus similiter duæ sunt tunicæ ut in cæteris arteriis.* » Tout cela s'il vous plaît, pour prouver que le sang va se refroidir dans les poumons! Car on lit immédiatement auparavant : *Idcirco pulmo per venam arteriis similem ex dextro cordis ventriculo fervidum hauriens sanguinem, eumque per anastomosin arteriæ venali reddens, quæ in sinistrum cordis ven-*

triculum tendit, transmisso interim aere frigido per asperæ arteriæ canales, qui juxta arteriam venalem protenduntur, non tamen osculis communicantes, ut putavit Galenus, solo tactu temperat. Huic sanguinis circulationi, etc.

Ainsi, Césalpin aurait décrit la circulation pulmonaire, bien qu'il admette encore que le sang passe en partie à travers la cloison. On trouve presque la même chose dans Galien (1). Et c'est une grosse erreur de lui prêter la moindre idée de la circulation générale. Il dit très nettement, que le cours du sang dans les veines se fait du cœur aux organes, que les nerfs sont la continuation des artères. Quel mouvement circulaire imaginer avec ces données là? Le seul mouvement du sang dont parle Césalpin, c'est « le mouvement continuel qui se fait du cœur à toutes les parties du corps à cause de la formation de l'esprit, lequel par son expansion est apte à se répandre dans tous les organes ». C'est l'esprit qui produit la pulsation des artères, etc., etc. Comment a lieu pour le défenseur d'Aristote ce mouvement continuel? « Le cœur attire par sa chaleur naturelle l'aliment des veines, qui est porté du cœur dans les artères. La disposition des valvules ne lui permet pas d'autre route ». Rien de plus ! Malgré cela, M. Dastre, trompé par la littérature perfide de Flourens, fermant toujours les yeux à la lumière et continuant à dénaturer les textes et l'histoire, M. Dastre persiste à dire sans raison, p. 664 : « Et voici maintenant que nous allons le montrer (Césalpin) tout près de découvrir à son tour la grande circulation et de cueillir les palmes que la postérité a décernées à Harvey ».

Pourquoi dire encore, sans aucun souci de la vérité, p. 665 : « Deux ans avant que Césalpin eut publié cette observation fondamentale, Jérôme Fabrice d'Acquapendente l'avait éclairée par une découverte anatomique pleine d'intérêt ». D'abord l'observation *fondamentale* n'a été publiée qu'en 1593 et la

---

(1) Voir le chap. VII, du livre de Harvey. C'est Harvey qui cite Galien.

découverte des valvules des veines date de 1574. Puis elle n'a rien éclairé du tout. Le sang se dirigeant du cœur aux extrémités dans les veines, on a pensé tout simplement avec Fabrice que les valvules ont été faites pour modérer l'afflux du sang veineux, et l'empêche surtout de se porter en trop grande abondance vers les parties déclives, ce qui aurait le double inconvénient de priver les parties supérieures de l'aliment qui leur est nécessaire et d'amener un gonflement perpétuel des mains et des pieds (1).

Ce sera toujours la même chose, c'est-à-dire le contraire de la réalité, tant que Harvey n'aura pas montré « comment les veines sont des vaisseaux dont la seule fonction est de ramener le sang des extrémités au cœur ». Voyons ce que le grand Anglais dit au treizième chapitre de son livre paru en 1628 : « L'illustre Jérôme Fabrice d'Acquapendente, très habile anatomiste et vénérable vieillard (ou, comme le veut le très savant Riolan, Jacques Sylvius) a décrit le premier les valvules membraneuses des veines... Celui qui a découvert ces valvules n'a pas su en trouver l'usage, ni les autres après lui ». La démonstration qui suit est d'une clarté merveilleuse. « Par leur disposition, dit Harvey, les valvules empêchent toujours le sang veineux de revenir en haut à la tête, en bas aux pieds, ou sur les côtés aux bras, et elles s'opposent complètement à ce qu'il se dirige des grandes veines dans les veines plus petites. Au contraire, elles favorisent le mouvement qui a commencé dans les petites veines pour finir dans les grandes, en donnant libre accès au sang par une voie largement ouverte ». Pour arriver à une conclusion pareille, il fallait avoir tou

---

(1) *Ea ratione, uti opinor, à natura genitæ ut sanguinem quadamtenus remorentur, ne confertim ac fluminis instar, aut ad pedes, aut ad manus et digitos universus influat, colligaturque ; duæque incommoda eveniant, tum ut superiores artuum partes alimenti penuriâ laborent, tum vero manus et pedes tumore parpetuo premantur.*

changé, avoir renversé la physiologie ancienne, avoir fait en somme une découverte à laquelle tout paraissait opposé, à laquelle personne n'avait songé. Par conséquent pas d'initiateurs, pas de prédécesseurs. Rien que des opposants, au contraire et des envieux. Pourquoi donc ce sentiment d'envie en présence d'une gloire si bien méritée? Que l'étonnement ait été grand, l'opposition de longue durée, rien de plus naturel, mais que la découverte une fois connue et acceptée, on vienne mesurer l'honneur à celui qui l'a faite d'une façon si certaine et si inattendue, c'est aussi incompréhensible qu'injuste!

Quand Guillaume Harvey publia son livre, *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, 1628, il y avait plus de neuf ans qu'il professait sa nouvelle doctrine sur le mouvement et les fonctions du cœur, et sur la circulation du sang. Dans ce livre il est seul à affirmer que le sang revient sur lui-même contrairement à l'opinion reçue (1). Ici qu'on me permette de faire un rapprochement avec la publication du *De re anatomica* de Realdo Colombo. L'anatomiste italien avait aussi professé sa théorie du passage du sang à travers le poumon (pour la formation de l'esprit vital) bien avant l'apparition de son livre, qui ne fut publié qu'après sa mort. Mettons dix à douze ans, c'est le moins qu'on puisse supposer. Comme pour lui, s'il avait plu à quelque Servet de 1622 par exemple, de parler de la circulation du sang, dans un de ses livres traitant d'un tout autre sujet, serait-ce véritablement ce Servet, et non l'anatomiste du collège des médecins de Londres qui aurait fait la grande découverte? M. Tollin n'hésiterait pas à le soutenir et il trouverait des amis pour dire comme lui. Seulement pour ce nouveau Servet, l'âme étant toujours dans le sang, le sang

---

(1) *Meam de motu et usu cordis et circuitu sanguinis sententiam, antea sæpius in prælectionibus meis anatomicis, aperui novam. Sed jam per novem et amplius annos..... contra receptam viam, sanguinem iter novum metiri suum et revolvere, solus iste liber affirmaret* (Dédicace).

lui-même, elle n'irait plus se fixer dans les vaisseaux des plexus choroïdes, elle ferait avec lui un circuit perpétuel.

Mais laissons cela, pour nous attacher à l'ouvrage de Harvey, et d'abord à sa préface. « Jusqu'ici, dit-il en commençant, presque tous les anatomistes, médecins et philosophes supposent avec Galien que le pouls a le même rôle que la respiration, avec cette seule différence que le pouls est une faculté animale et la respiration une faculté vitale; pour le reste, fonctions et mouvements, tout est semblable. Ainsi, ils affirment comme Jérôme Fabrice d'Acquapendente, dans son livre sur la respiration qui vient de paraître) que le pouls du cœur et des artères ne suffisant pas à éventer et rafraîchir le sang, la nature a mis les poumons autour du cœur pour remplir le même usage. Il est donc évident que tout ce que les anciens ont dit de la systole et la diastole, du mouvement du cœur et des artères, ils l'ont appliqué aussi aux poumons.

« Or, comme le cœur, par ses mouvements et sa disposition, diffère des poumons autant que les artères diffèrent de la poitrine, il est vraisemblable qu'il en résulte des usages différents, et que la fonction du cœur et des artères n'est pas la même que celle de la poitrine et des poumons. »

Après avoir fait remarquer la justesse de cette vue toute nouvelle, je demanderai à M. Dastre s'il croit encore, avec Sprengel et Flourens, que Jérôme Fabrice ait aidé son élève Guillaume Harvey à découvrir le mouvement circulaire du sang, surtout quand on tient compte de l'affirmation qui se lit au chapitre premier : « qu'il avait trouvé les mouvements du cœur en ouvrant lui-même des animaux et non pas en lisant les livres des autres », *quo cordis motus usum et utilitates in animalibus per autopsiam et non per libros aliorumque scripta invenirem*, et de cette petite confidence qui vient presque aussitôt après, « que Jérôme Fabrice d'Acq. ayant décrit avec le plus grand soin, dans un savant traité, toutes les

parties du corps des animaux, a parlé de tout excepté du cœur (1). »

Inutile de continuer à admirer cette préface que M. Ch. Richet a le tort de trouver confuse et embrouillée. Harvey démontre facilement, après avoir fait la critique de « ce qui avait été dit avant lui sur le mouvement et l'usage du cœur et des artères, que tout y est plein de contradictions, d'obscurités et d'impossibilités, et qu'il sera nécessaire d'examiner la chose un peu mieux, c'est-à-dire regarder attentivement les mouvements du cœur et des artères non seulement chez l'homme, mais chez tous les animaux qui ont un cœur, et chercher la vérité par des vivisections fréquentes et des autopsies nombreuses (2). »

Ses conclusions des chap. II et III ne sont pas moins remarquables. « Il n'est pas vrai, comme on le croit généralement, que le cœur, par son mouvement ou sa dilatation, attire le sang dans les ventricules. Quant il se meut et se contracte, il chasse le sang; quand il se relâche et reste inanimé, il reçoit le sang comme on le verra plus loin (3). Ces faits démontrent que,

---

(1) *Quod Hieronym. Fabr. ab aq. p. quum singulas pene animalium particulas accurate et docte peculiari tractatu delineaverat, solum cor intactum reliquit* (ch. I.).

(2) *Itaque ex his et hujusmodi plurimis patet, quum ea quæ dicta antehac a prioribus, de motu et usu, cordis et arteriarum, aut inconvenientia, aut obscura, aut impossibilia, diligentius consideranti appareant : utile proinde admodum fore, paulo penitius rem introspicere; arteriarum et cordis motus, non solum in homine, sed et aliis universis animalibus cor habentibus, contemplari; quin etiam vivorum dissectione frequenti, multa que autopsia, veritatem discernere et investigare.*

(3) *Neque verum est similiter, quod vulgo creditur, cor ullo suo motu, aut distentione, sanguinem in ventriculis attrahere; dum enim movetur, et tenditur, expellit: dum laxatur, et contendit, recipit sanguinem eo modo, quo postea patebit* (ch. II).

contrairement à l'opinion reçue, la diastole des artères répond à la systole du cœur, que les artères sont remplies et distendues par l'afflux du sang envoyé par la contraction des ventricules du cœur. Elles sont distendues parce qu'elles se remplissent comme des outres ou des vessies. Elles ne sont pas remplies parce qu'elles se distendent comme des soufflets (1). Puisque le pouls artériel, dit-il encore, n'est autre chose que l'impulsion du sang dans les artères, etc. (2). »

Aucun des anciens n'avait vu ou soupçonné la contraction des oreillettes. Colombo lui-même dit : « L'usage des oreillettes n'est pas sans importance, elles sont destinées à empêcher la veine-cave et l'artère veineuse de se rompre pendant les mouvements du cœur, alors que ces vaisseaux sont trop pleins de sang (3). »

Le chap. IV du livre de Harvey est consacré aux fonctions des oreillettes. Gaspard Bauhin et Jean Riolan n'ont pas bien observé les mouvements du cœur, quand ils ont vu quatre pulsations distinctes, deux pour les oreillettes et deux pour les ventricules. « Il n'y a que deux mouvements, celui des oreillettes et celui des ventricules, qui se font presque au même moment. Ils sont cependant distincts; en effet, le mouvement des oreillettes commence et celui du cœur suit. On voit le mou-

---

(1) *Ex his videtur manifestum, contra communia dogmata, quod arteriarum diastole sit eo tempore, quo cordis systole : et arteriarum repleri et distendi propter sanguinis a contractione ventriculorum cordis immissionem et intrusionem; quin etiam distendi artirias, quia replentur ut utres aut vesica ; non repliri, quia distenduntur ut folles.*

(2) *Quum pulsus arteriarum, nil nisi impulsus sit sanguinis in arterias.*

(3) *Harum igitur auricularum in cordis motibus non parum est usus, ne scilicet dum cor movetur, vena cava venalisque arteria, quæ ipsa quoque venarum instar constructa est, disumperentur : nimis enim quandoque sanguine opplentur* (De re anatomica).

vement commencer par les oreillettes pour se continuer dans les ventricules (1). » Tout ce chapitre est d'une finesse d'observation incroyable ! « Lorsque le cœur, languissant, commence à mourir, les oreillettes battent encore, quand les ventricules ont cessé de se contracter. A ce moment, si l'on vient à couper la pointe du cœur, on voit le sang couler à chaque pulsation des oreillettes. Il est donc évident que le sang arrive dans les ventricules non pas par l'attraction ou la diastole du cœur, mais par l'impulsion des oreillettes (2). » Après cela, je m'imagine que M. Dastre regrettera un jour d'avoir écrit, page 656, que « le nom de créateur de la physiologie moderne que l'on décerne trop souvent à Harvey, revient plus justement à Colombo. »

Le chap. V, sur le mouvement du cœur, n'est pas moins remarquable que le précédent. Les oreillettes où le sang abonde, se contractent, et le projettent dans les ventricules, qui remplis, se contractent aussitôt et le chassent dans les artères, le ventricule droit dans les poumons par le vaisseau qu'on appelle veine artérieuse et qui réellement est une artère, le ventricule gauche dans l'aorte. Ces deux mouvements des oreillettes et des ventricules sont si rapides qu'ils semblent n'en faire qu'un. Harvey compare ce mécanisme à un coup d'arquebuse, où tous les mouvements qui se succèdent se passent en un clin d'œil, comme dans l'acte de la déglutition. C'est merveilleux ! et dire que ces merveilles d'observation n'ont

---

(1) *Duo sunt quasi eodem tempore motus ; unus auricularum, alter ipsorum ventriculorum. Nec enim simul omnino fiunt ; sed præcedit motus auricularum subsequitur cordis, et motus ab auriculis incipere et in ventriculos progredi visus est.*

(2) *Et hoc tempore pulsante solum auricula, si forfice cordis mucronem absequeris, exinde singulis auriculæ pulsationibus sanguinem effluere conspicies : ut hinc pateat, quomodo in ventriculos sanguis ingrediatur, non attractione aut distentione cordis, sed ex pulsu auricularum immissus.*

touché ni Parisanus, ni Primerose, ni même Riolan le fils! Les deux moitiés du cœur, ayant la même disposition, devaient avoir le même usage. La seule et vraie fonction du cœur est de porter le sang des veines dans les artères. Le pouls n'est autre chose que l'impulsion du sang chassé par le cœur. L'hésitation qui s'est manifestée sur ce point vient de ce qu'on n'a pas compris les rapports du cœur et des poumons. On n'avait pu discerner les voies par lesquelles le sang passe des veines dans les artères et, par suite, dans tout le corps.

Le chapitre VI en donne l'explication. Harvey fait remarquer avec raison, que pour sortir de cette difficulté, il ne fallait pas se contenter de l'anatomie humaine sur les cadavres, mais faire l'ouverture des animaux vivants. Chez le fœtus (les poumons étant comme s'ils n'existaient pas), et chez les animaux qui n'ont pas de poumons, le ventricule droit envoie le sang qu'il a reçu de l'oreillette directement dans l'aorte par le canal artériel. En même temps, le ventricule gauche reçoit le sang qui a passé de l'oreillette droite à l'oreillette gauche par le trou ovale, et l'a poussé ainsi dans l'aorte. A chaque contraction du cœur les deux ventricules conduisent le sang de la veine cave dans la grande artère. Pourquoi ne pas admettre qu'il en est de même chez l'adulte. Les voies largement ouvertes chez le fœtus, quand les poumons ne servent pas encore, sont remplacées par celles des poumons eux-mêmes, aussitôt la naissance. Sans chercher à savoir quelle est la fonction des poumons, le grand physiologiste affirme que le sang passe à travers leur parenchyme. « Je soutiens, dit-il en terminant ce beau chapitre, que chez les animaux supérieurs et à sang chaud, quand ils sont adultes (comme chez l'homme) le sang va du ventricule droit dans les poumons par la veine artérieuse; puis par l'artère veineuse dans l'oreillette gauche et enfin dans le ventricule gauche. Il va prouver d'abord que cela peut être, ensuite que cela est (1) ».

(1) *In perfectioribus nimirum et calidioribus animalibus,*

Chapitre VII. — Le sang traverse le foie dont la texture est bien plus compacte, et là rien qui le pousse. Pourquoi n'admettrait-on pas de même que le sang passe à travers les poumons? Pourquoi ne croirait-on pas aussi avec Colombo, habile et savant anatomiste, que par suite de l'amplitude et de la disposition des vaisseaux pulmonaires, l'artère veineuse ainsi que le ventricule gauche étant toujours remplis de sang, ce liquide a dû venir ici des veines, et qu'il n'y a pas d'autre route que celle des poumons, comme lui et moi l'avons démontré par des preuves anatomiques et autres. Et puisqu'il y a des gens qui ne se fient qu'à l'autorité des auteurs, disons-leur que les paroles de Galien lui-même peuvent confirmer cette vérité, à savoir que non seulement le sang peut passer de la veine artérieuse dans l'artère veineuse, de là dans le ventricule gauche et ensuite dans les artères, mais que cela se fait par les contractions continuelles du cœur et les mouvements respiratoires des poumons. Il admet des porosités invisibles et a très bien expliqué le jeu des valvules. Enfin, dit Harvey, notre assertion se vérifie : que le sang passe sans interruption et successivement du ventricule droit dans le ventricule gauche à travers les porosités des poumons. En effet, puisque le sang est envoyé constamment du ventricule droit dans les poumons par la veine artérieuse, et porté aussi continuellement des poumons dans le ventricule gauche, comme le prouve la disposition des valvules, il ne peut pas se faire que ce trajet ne soit pas continu. De même puisque le sang entre continuellement dans le ventricule droit, et qu'il sort continuellement du ventricule gauche (cela tombe sous le sens), il est impossible qu'il n'y ait pas un courant continu du sang de la veine cave dans l'aorte.

---

iisque adultis (ut in homine), sanguinem a dextro ventriculo cordis per venam arteriosam in pulmones, et inde per arteriam venosam in sinistram auriculam, et subin de in ventriculum cordis sinistrum, permeare contendo : et primum, posse hoc fieri ; deinde, ita factum esse.

Dans le chapitre VIII, Harvey prévoit les objections que la routine pourra lui faire. « Le sort en est jeté, dit-il, j'ai confiance dans la loyauté des savants et dans leur amour pour la vérité! » Il a remarqué qu'il passe dans un temps donné, dans tel ou tel vaisseau, bien plus de sang que les aliments ne peuvent en fournir, et que la nutrition n'en exigerait. Il a compris que dans ce mouvement rapide (il se renouvelle plus de soixante fois par minute), les veines seraient bien vite épuisées, et que d'autre part les artères se rompraient par l'afflux continuel du sang, si ce même liquide ne retournait par quelque voie des artères dans les veines, et ne revenait au ventricule droit du cœur. Ainsi, le mouvement circulaire du sang était trouvé! Qui avait observé et raisonné comme Harvey? Personne. Qui l'avait aidé à faire cette découverte ? Personne. Personne avant lui n'avait compris le mouvement du cœur, et la puissance de la contraction de ses ventricules. La diastole qui avait dérouté les anciens n'existait plus pour lui comme mouvement actif, etc., etc Les veines contiennent le sang cru, épuisé, impropre à la nutrition, les artères distribuent dans toutes les parties du corps un sang préparé (cuit), parfait et nutritif (1).

Il ne se contente pas de ces affirmations, il prend encore la peine de prouver ce qu'il avance dans trois nouvelles propositions :

1° Le sang poussé par les contractions du cœur, est porté continuellement de la veine cave dans les artères, en si grande quantité que les aliments ne pourraient y suffire. Ainsi toute la masse du sang passe par là en un temps très court.

2° Le sang poussé également d'une manière continue par les artères dans toutes les parties du corps, en bien plus grande

---

(1) *Illa continens sanguinem crudiorem, effætum, nutritioni jam redditum inidoneum, hæc, coctum, perfectum, alimentativum.*

quantité qu'il n'en faut pour la nutrition, bien trop pour que la masse du sang y soit employée tout entière.

3° Les veines ramènent constamment le sang de chaque membre au cœur.

« Ceci posé, je crois qu'il est évident, dit-il, que le sang va, revient, est poussé et retourne du cœur aux extrémités, d'où il est porté de nouveau au cœur, et qu'ainsi il effectue un mouvement circulaire (1) ».

Ces trois propositions sont développées dans les chap. IX. X, XI (Effets des ligatures des membres, saignée), XII, XIII (usage des valvules des veines) et XIV avec cette conclusion : « que chez les animaux le sang est animé d'un mouvement circulaire qui l'emporte dans une agitation perpétuelle, et que c'est là le rôle, la fonction du cœur, dont la contraction est la cause unique de tous ces mouvements (2) ».

Dans les trois derniers chapitres, la circulation est confirmée, chap. XV, par les vraisemblances, chap. XVI par les conséquences qu'elle entraîne, chap. XVII par les observations anatomiques. Ce magnifique chapitre d'anatomie comparée, où il est dit que les poumons et le cœur sont l'origine, la source et le trésor du sang, qui s'y élabore et s'y perfectionne (3), se termine par cette phrase d'une admirable modestie : « Tous ces phénomènes que j'ai observés en disséquant, ainsi que plusieurs autres qu'il faudrait bien comprendre, peuvent éclairer nettement et confirmer pleinement la vérité susdite,

---

(1) *His positis, sanguinem circumire, revolvi, propelli, et remeare, a corde in extremitates, et inde in cor rursus, et sic quasi circularem motum peragere, manifestum puto fore.*

(2) *Necessarium est concludere circulari quodam motu in circuitu agitari in animalibus sanguinem, et esse in perpetuo motu; et hanc esse actionem sive fonctionem cordis, quam pulsu peragit; et omnino motus et pulsus cordis causam unam esse.*

(3) *Quia in pulmonibus et corde, promptuarium, fons et thesaurus sanguinis, et officina perfectionis est.*

et détruire les idées partout reçues. Il me semble difficile de les expliquer autrement que je ne viens de le faire (1) ».

Dans une conférence de 1865, restée célèbre, M. Béclard, aujourd'hui doyen et professeur de physiologie à la Faculté, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, a proclamé Harvey (2), l'auteur de la grande découverte. Pour lui, pas d'imitateurs ni de prédécesseurs. Il avait dit aussi dans son *Traité élémentaire de physiologie* 1855, p. 235 : « C'est sur les mammifères que la circulation du sang a été découverte par Harvey ».

En 1883, M. H. Tollin, le pasteur de Magdebourg, ose écrire (Wirchow's Archiv. p. 134) : « Jusqu'à ces derniers temps, il était de mode en France de considérer Harvey comme une énigme incompréhensible. Il aurait découvert la circulation générale du sang au moyen d'autopsies et de vivisections. Il l'aurait vue, et reconnu le cœur comme la source du sang. *On oublie qu'au temps de Harvey le microscope, sans lequel personne ne peut voir le passage du sang des extrémités artérielles au moyen des anastomoses dans les origines veineuses, n'était pas encore inventé.* On oublie aussi que Harvey, comme Galien, disait que le foie, et seulement le foie, était l'organe préparateur du sang. Les derniers défenseurs de cette ancienne assertion historique sont en France, Béclard et Ed. Turner (3) ».

Ce n'est pas là un raisonnement scientifique, mais une misé-

---

(1) *Hæc omnia phænomena inter dissecandum observanda, et plurima alia, si recte perpensa fuerint, ante dictam veritatem videntur luculenter illustrare et plane confirmare, simulque vulgaribus opinionibus adversari : quum quam ob causam ita constituta sint, et facta hæc omnia, difficile cuique ad modum sit, (nisi quo nos modo) explicare.*

(2) « L'une des gloires les plus éclatantes et les plus pures du XVIIe siècle. »

(3) Bis vor kurzem war es auch in Frankreich Mode, Harvey als das unverstandene Räthsel der Welt anzustaunen. Er habe aus

rable querelle d'Allemand, qui serait à dédaigner, si elle ne servait à mettre l'étrange jugement de M. H. Tollin, et sa mauvaise foi, en pleine lumière.

---

sich heraus durch Sectionen und Vivisectionem den gesammten Blutkreislauf entdeckt. Er habe ihn gesehen und das Herz als die Quelle des Blutes erkannt. Man vergass, dass zu Harvey's Zeit das Mikroskop noch nicht entdeckt war, ohne welches niemand den Uebergang des Blutes aus den Arterienenden vermittelst der Anastomosen in die Venenanfange sehen kann. Und man übersah, dass bei Harvey, gerade wie bei Galen, die Leber, sage die Leber und nur die Leber das Blutbereitungsorgan ist. Nachzügler dieser ältesten Geschichtsanschauung sind in Frankreich Béclard und Ed. Turner.

Table des Matières.

Études historiques (suite).

1880. nº 17 . . . . 197 à 205.

Bibliographie d'André du Laurens, 1er médecin du roi Henri IV, chancelier de l'université de Montpellier, avec quelques remarques sur sa biographie. (Extr. de la Gaz. héb. 1880. nºs 21, 24 et 26 . . 209 à 243.

Bibliographie de François Rousset. (Extr. des annales de gynécologie. 1881. . . . . 247 à 260.

Bibliographie anatomique de Gaspard Bauhin. (Extr. du Prog. méd. 1881. . . . 261 à 282.

Jean Guinter d'Andernach (1505-1574) son nom — son âge — le temps de ses études à Paris. — ses titres — ses ouvrages. (Extr. de la Gaz. héb. 1881. nºs 27, 28 et 32). . . 283 à 335.

Rabelais. — Ses études médicales, ses portraits etc. Éditions de ses romans. Examen d'un article récent sur F. Rabelais. (Extr. du Prog. méd. 1881. . . . . 339 à 401.

Louys Vasse de Chalons sur Marne. — Jean Vassés de Meaux — Nicolas Vassé du diocèse de Meaux — Jean Le Vasseur de Paris 1518-1570. Pierre Le Vasseur de Paris 1614-1685) — Louis Le Vasseur de Paris, docteur de Montpellier en 1658. Louis Vasse de Paris, doct. régent en 1713. (Extr. de la Gaz. héb. 1882. nºs 23 25, 27 et 28 . . 401 à 423.

L'Etymologie du mot Syphilis. Les premiers livres publiés en France relatifs à la syphilis depuis l'apparition du poëme de Fracastor en 1530. (Extrait des Annales de dermatologie et de syphiligraphie 1882) . . . . 1 à 18.

Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux archives nationales et des papiers de famille, par le docteur Le Paulmier, avec un portrait inédit de Paré. Paris. Charavay frères. 1885. (Extrait de la Gaz. heb. 1885, n°s 4 et 5) . . . . 487 à 504.

La Circulation du Sang. — France. (Extr. du Prog. méd. 1885. mai, juin, juillet. n°s 18, 19, 20, 21, 24, 26 et 28) . . . . . . 505 à 547.

548

Table onomastique.

A.

B.

des scien. méd. 6 — trouve les tabulae de Vésale pour des planches 10. — dit à tort que les six premières planches de Vésale ont été enrichies de humani corporis fabrica. 13 — n'a pas vu que Stephan Michelspacher et Jean Remmelin ne faisaient qu'un. Michelspacher n'a jamais à tort, qu'il n'était qu'un éditeur. Il ne s'est pas fait aider du burin de Cornelius Dancker (lisez Cornelis Danckers). Ce graveur a collaboré seulement à l'édition donnée en langue néerlandaise... 75. — Croit à tort (Dame Centurie à la fac. de méd.) que les œuvres d'A. Paré n'ont pas été imprimées telles qu'elles avaient été écrites 104 à 114. — Ce qu'il dit de l'édition latine d'A. Paré par Jacques Guillemeau n'est pas non plus exact, 114 à 16. — Il se trompe aussi sur le traité des fièvres ajouté à la huitième qu'il attribue à Guy Patin, 118. — Ses nombreuses erreurs sur Servet, Vésale et Colombo dans une lecture faite à l'académie de médecine, le 15 juillet 18.. 123 à 133. Dans son art. Collot du dict. encycl. des s. m. une confusion inextricable 164 à 174. — Il s'imagine que les nombreux ouvrages d'André Dulaurens ont été écrits en français, et les fait traduire en latin par Guy Patin 209 à 211. 232 à 238 — 241. — Erreurs sur F. Rousset poète 257. Sur les Riolan 274, 270, 281. — Sur C. Varole 275. Son article Rabelais du dict. encycl. ne peut être apprécié que sous forme d'Errata . . . . . . 395. Erreurs à propos de Coronivo . . . . . . 510 à 517.

Choulant, Louis. Les six premières planches de Vésale 6. 13, 15, 30 — Dessin attribué à Jean de Calcar 37

Christian III. roi de Danemark, dédicace de J. Guinter d'Andernach . . . . 14.

Cœlius Aurelianus revu par J. Guinter — 10.

Coiter, Volcherus. Son grand ouvrage d'anatomie contient des dessins de Vésale . . . . . 56.

D.

F.

H.

J.

K.

M.

O.

P.

R

V.

Valverde (Jean). Contrefaçon des planches de Vésale. Historia de la composicion del cuerpo humano... 55. plus petites que celles de Gémini et arrangées autrement. quatre fig. ajoutées.... 57 — même ouv. en Italien.. 57. en latin avec M. Colombo........ 58.

Variole (Constant) avait décrit la valvule iléo-cæcale avant G. Bauhin.......... 295.

Van den Gracht Jacob peintre de La Haye a imité des les planches de Vésale......... 91.

Vasari. passages relatifs à J. de Calcar...... 11.

Vassé (Raymond) d'Angoulême appelé à tort Vasse par Haller............ 422.

Vassaeus (Ludovicus) Catalaunensis, et non pas Ludovicus — Loys Vassé, et non pas Levasseur 401. 409. a résumé en quatre tables ce que Galien et d'autres ont écrit sur l'anatomie en de nombreux livres. Ces tables ont été prises pour des planches... 10 et 411. 1ère édition 1541. presque aussitôt traduction de J. Canappe 402 — revue par R. Leblanc 407 — autres éd. latines 1544, 1549, 1553 (la seule avec fig.)..... 407. une dernière édition 1560 (Ludovicus)...... 409

Portal y admire l'exposition des usages des valvules... — Changeant le texte de Portal lui reproche d'avoir dit que le Vasseur en savait autant que nous sur la circulation 412, 508. 515.

Vasse (David) et non pas Vassé, de Paris docteur régent en 1723.............. 422

Vassès (Jean) de Meaux, doyen de l'anc. fac. 412 traduit en latin plusieurs ouvr. d'Hippocrate et de Galien 414 et 415. — De judiciis urinarum tractatus.... 416.

Vassès (Nicolas) maître ès arts — Commentat —... 417

Vella Georges de morbo Gallico opuscul. 1508... 465.

Vésale (André) de Bruxelles. Les six premières

planches anatom. imprimées en 1538 .... 6, 8, 11, 13, 15.
Son portrait au musée du Louvre, 13 — Celui qui est en tête de son grand ouvrage, 24 — Son éd. des institutionum anatomicarum de J. Guinter d'Andernach dont il fait l'éloge 28. 333.
Les planches anatomiques de son ouvr. d'anatomie et de l'épitome ne sont pas pareilles, 34 — Les planches de Vésale servirent de modèles pour les artistes, 38. — De humani corporis fabrica libri septem 1543 — 2e édition 1555 ... 44.
Lettres initiales illustrées grandes et petites ...... ib.
Autres éditions Venise 1568 – 1604 en plus petit format, 45; in 16 à Lyon. 2 vol. sans fig. 1552 — in 4° Francfort 1604 & 1632 — L'épitome de 1543 est reproduit sans fig. à Paris 1560, à Wittemberg 1582 — Il n'y a pas d'autres édit. régulières jusqu'aux opera omnia Vesalii de Boerhaave et Albinus 1725 .... 45.
Vésale nie avoir eu J. Guinther comme maître d'anatomie ib.
Il a été son prosecteur et si Guinter a appris quelque chose en dehors des livres de Galien c'est à lui qu'il le doit ... 300.
Ce qu'il dit de la cloison interventriculaire ... 515 et 516.

Vicomercat (François de) prof. au Collège royal médecin de la reine Eléonore - dédicace de J. Guinter ... 315

Vidius (Vidus) a emprunté plusieurs planches à Vésale ou plutôt à ses imitateurs .... 72.

Vigo (Jean de) Practica in Chirurgia 1514 - Les deux premiers chap. du liv. V. De morbo Gallico, non Confirmato ... Conformato ... Traduction française de N. Godin, 1525 ... 466 — Traduction et Commentaires par Alf. Fournier: Coll. des anc. syphiliographes. Jean de Vigo, le mal français .... 467.

Villalobos (F. L. de) né à Valladolid - El sumario de la medicina con un tratado sobre las pestiferas bubas. 451.

Virier ( ) Sa thèse à images de Chirurgie 1657 - Sa description .... 159.

Vochs (Joannes [illegible]), De pestilentia anni presenti et ejus curâ 1507 in 4° 464

W.

Errata.

Page 5. lig. 17. — Supprimez le mot même.
10 " 31. — Wasse : lisez Vassé.
12 " 4. — Firmin Didot : lisez [illegible] Didot.
16 " 7. — 319 : lisez 30[illegible].
[illegible] " [illegible]. — Trosses : lisez Tros[illegible].
[illegible] " 0. — 1600 : lisez 1612.
7[illegible] " 24. — 1611 : lisez 1621.
7[illegible] " 4. — [illegible] : lisez 1641.
80 " 37. — 4747 : lisez 174[illegible].
8[illegible] " [illegible]. — Supprimez les sept lig. entre [ ].
1[illegible] " 16. — ne saurait [illegible] : lisez n'ignorait pas.
1[illegible] " [illegible]. — 1635 : lisez 15[illegible].
[illegible] " 11. — date : lisez dette.
334 " 14. — Quinteri : lisez Quinterii.
353 " 3[illegible]. — avant septimo : ajoutez tricesimo.
356 " 20. — 9 : lisez 2.
[illegible] " [illegible]. — [illegible] : lisez 24.
[illegible] " 3[illegible]. — La Ville : lisez Nourry.
3[illegible] " [illegible]. — après la vie : ajoutez [illegible].
394 " 20. — 1837 : lisez 1835 et 1837.
[illegible] " 34. — Supprimez de entre nicolas et [illegible]
[illegible]15 " 20. — Définitive : lisez défensive.
45[illegible] " [illegible]. — après 63, un point et [illegible].
4[illegible] " [illegible]. — Jorisia : lisez jorialia.
46[illegible] " [illegible]. — Martiananis : lisez martiatonis.
[illegible] " 31. — Corti : lisez Carpi.
4[illegible] " [illegible]. — après [illegible] : ajoutez 6°.

Addenda.

Page 11. — à la fin de la 3e ligne, ajouter : Car on ne peut tenir compte de celles qui se trouvent en tête de l'édition impr. chez Michel Fezandat en 1553. — Dans la préface datée de Châlons Ludovicus Vassæus ne dit pas qu'elles ont été en partie empruntées à [illegible] ou à ceux qui l'ont copié, Michel [illegible]. Voir p. 40.

Page 23. — Le portrait d'André [illegible] du Musée du Louvre. — Dans le dernier catalogue de l'école italienne, n° 88. Mr Le Vte Both [illegible] objecte [illegible] suspendu à la colonne où s'appuie le personnage inconnu. Il ne se rapporterait pas à Vesale dont les armes sont des belettes sur le frontispice de ses œuvres publiées en 1543. Mais le [illegible] Calcar est de 1540. Les trois belettes du frontispice qui remplacent les trois têtes de pavots du [illegible] ne seraient elles pas de nouvelle invention ?

Page 93. — A propos du portrait d'A. Paré à l'âge de 45 ans qui se trouve au dos du titre de l'anatomie universelle du corps humain. 1561. Paris. chez J. Le Royer, je me suis trompé. Le titre manquait dans l'exemplaire que j'avais sous les yeux. L'ensemble du portrait est bien pareil à celui de la méthode curative des playes et fractures de la teste humaine. Mais [illegible] de l'anatomie universelle est gravé en taille douce avec la signature B. comme dans les dix livres de Chirurgie publiés en 1564. [illegible] Il n'y a plus de bordure ovale et la devise : Labor improbus omnia vincit, est reportée en bas avec la légende A. P. - an. æt. 48. — La signature B que je croyais être René Boivin p. 94 voudrait dire Rabet, d'après Catalogue de Claudin, n° 25. —

art. 74335 — avril 1890. — Il y est dit aussi que la marque de l'imprimeur Le Royer [illegible], porte pour devise [illegible] par J. Cousin. — Au sujet du portrait. Voir p. 501 et 512 la même erreur qui m'avait fait croire [illegible] que M. le Dr Le Paulmier s'était trompé.

Page 90. ligne 27. — Antoine a été mis au lieu d'Ambroise, et il s'agit bien d'une fille de ce dernier. Cette faute [illegible] dans les documents que j'avais alors sous les yeux m'a fait faire des réflexions bien inutiles au sujet de Jeanne Paré [illegible] de Claude Viart au commencement de cette page 90. Je me demandais si elle pouvait être issue d'une sœur de Maître Ambroise ou si sa mère une fille d'Antoine Paré cité plus loin. Eh bien! Il n'y a pas eu d'Antoine Paré Chirurgien à Paris, et nous savons maintenant (p. 402) que cette Jeanne était la fille de Jean Paré le coffretier [illegible] de la rue de la Huchette qui avait [illegible] par son oncle Ambroise doté et marié par lui à Claude Viart [illegible] Chirurgien. Elle se remaria ensuite à F. Forest. p. 403.

Page 124. ligne 10 — Ne savait pas, contresens que j'ai malheureusement pris à M. Chereau. (Lecture [illegible] de l'acad. 1879. p. 795.) (Nequicquam ignorabat, n'ignorait pas)

Page 151. ligne 10. — J'avais oublié de donner le nom du personnage auquel la thèse est dédiée, ainsi que ses armes. C'est René Charles de Maupeou, qui portait d'azur au porc épique de sable.

Page 197 ligne 16. — Jean le Bon — né à Autreville, Haute Marne — ne serait-ce pas plutôt canton de Coussey Vosges. Comme l'indiquent les adages ou proverbes du Solon de Voge, 204 — Le Vosgien Solon, 205. et « Le Vosge vit mieux que toute Rome. »

Page 201. ligne 11 — La Bibliothèque a acquis, de la vente

du Dr Cusco, les deux traités de Galien inscrits ici. Je corrige ma notice : 1° Galien. De cognoistre les affections de l'esprit et d'y remedier par J. le Bon Metropolitain. - Il n'est pas un traducteur littéral mais un paraphraste. Plus un dialogue de l'autre de Mercure ...... avec une epistre à ses escholiers. A Paris, par Pierre Gaultier 1557. in 16. — « Si donc il vous plait... recevoir ce principe de mes commencements. à Paris 2 avril 1557. » Au Dialogue page 44 je note : « Frangreciser », puis « individualiser ». - plus loin « Le S. Japet qui devinoit lettre. A la fin, « je te recommanderai ... petite Musillon auxerroise et Metropolitaine. De Paris le ... juin 1557. ... »
La lettre aux Escholiers est du 30 mai. « Achevé le 19. juin 1557 et pour la premiere ... ». Ainsi le Dialogue de l'autre de Mercure et la lettre aux Escholiers n'ont pas été publiés à part. —
2° Galien. Quelles moeurs de l'âme suyvent la temperature du corps. Interprété par J. le Bon. à Paris par Pierre Gaultier, rue St. Jacques à l'enseigne de la vigne, 1557, in 16 de ... feuillets. dédié « à Ch. de Choyseul abbé de Mureau et à ... Ronsard, pair d'amis ». Je note « En face à Paris » - « regrets » « de d'Aurat, Baif, Japet Brues, Saint-... Jodelle Aubert Pascat Ticard Imbert Calliste Matrice Lucat et 1000 autres, adieu », Paris...
Je note encore en passant : « langue calpinesiconnue » — « Lucy, près Chaumont, antiquité ».
Il est question d'une oraison au roy, « ce jour saint Pierre d'aoust 1556 à Paris ». — ... loin « Galien, 36e chapitre de l'art petit, donne l'opinion de ... ».

«Changements de lettres que je démontre dans la préface de mes Viages» — «Ex mon Adamant ou en mon livre des Vrues [illegible]» — «J'ai transcrit quelque lieu du Timée [illegible]» — «Mr de Langey que le roy ne doute se servir d'aucun gendarme étranger» — «mon Grault» — [illegible] 1557.

Page 197. Jean Le Bon est né probablement en 1505. Il était bachelier en 1527 à Montpellier.

Page 200. ligne 10. — Le recueil de G. Wolph publié en 1566 à Bâle ne pourrait contenir Therapia puerperarum de J. Le Bon qui n'a paru que dix ans après. Ce célèbre opuscule se trouve dans le 2e volume que G. Bauhin a ajouté à ce recueil.

Page 259. ligne 5. — L'image de l'enfant [illegible] de la ville de Sens, signée J. C. est attribuée à Jean Cousin. Voir aussi la note de la page 9[illegible].

Page 302 ligne 2[illegible]. — Ce sont les deux traités de Galien qui ont été interprétés en françois par J. Le Bon, comme je viens de le dire à la page précédente.

Page 324. au bas de la page avant XXX devrait se trouver l'édition de Paul d'Égine annoncée page 314 ligne 10. XXIX bis. Pauli Aeginetæ medici opera a Joanne Guinterio Andernaco medico excultissimi, summique judicii emendata ; et illustrata commentariis. Argentorati per Wendelinum Richelium 1542. in fol. Au dos du titre le privilège de François 1er donné à Fontainebleau le 29 décembre de l'an de grâce 1541. [illegible] nouvelle édition est dédiée comme la première

à Jean du Bellay évêque de Paris devenu [illegible]. Les Commentaires de Guinter sont reproduits à [illegible] avec une autre [illegible]. Au recto du 410e feuillet : « Finis. Argentorati excudebat [illegible] Rihelius » au mois de Septembre 1542. n° 4138.

Autre édition : Pauli Aeginetae medici [illegible] Joanne Guinterio Andernaco medico [illegible] interprete. Ejusdem Guinterii et Jani [illegible] annotationes. Item Jacobi Goupilii [illegible] Dalechampii [illegible] in eadem opera. Lugduni apud Guiliel mum Rouillium sub Scuto Veneto 15[illegible]. in 8° de 923 pages. [illegible] Molinaeus lectori — Puis la préface à Jean du Bellay de l'édition de 1542. n° 29018.

Page 350. Depuis le livre de M. A. Heulhard on sait que le premier voyage ~~de~~ Rabelais à Rome s'est fait en janvier février et mars 1534 — le 15 avril il était de retour à Lyon. Quand il abandonna l'hôpital de [illegible] le 13 février 1535, il a une mission secrète de du Bellay — 2e voyage à Rome [illegible] 1535 au mars 1536. retour précipité — ....

Page 357. Rabelais en Piémont avec Guillaume du Bellay de 1539 à 1542. En janvier 1543 Guill. du Bellay malade de la goutte revient en France. Il meurt à St Symphorien de Lay à 17 K. de Roanne le 10 janvier. Rabelais ramène son corps, qui est inhumé dans la cathédrale du Mans [illegible] mars. —
Supplice de Dolet 3 août 1545. — Rabelais fort du privilège qu'il avait obtenu du roi à Paris le 19 sept 1545 met en œuvre les matériaux du tiers livre qui paraît à l'automne de 1546. Chez Chrestien Wechel — et aussi à Lyon et à Toulouse —
Une autre édition à Valence par Claude La Ville 1547. nouvellement imprimée, reveue et corrigée et de nouveau ~~h~~istoriée.
Censure : « Le sang est le siège de l'âme » avant Servet —
« La [illegible] qui gist sous les ventricules du cerveau » etc. etc.

Son exil à Metz. Sa détresse [illegible] le 6 février 154[illegible] —
Lettre au cardinal du Bellay absent. Mort de François
1er le 31 mars. Rabelais médecin au service de la ville de
Metz. 120 livres par an. Commence ses fonctions à Pâques
1547. au bout d'un an gratification de 30 livres. Son
almanach pour 1548 est daté de Metz. —

Au commencement de 1548 les tempêtes sorbonniques sont
apaisées. Rabelais est engagé à reprendre la plume.
Quart livre (11 ch.) paraît à Lyon 1548. Il aurait été
écrit à Metz. Plus réservé mais encore sujet à censure.

Dernier voyage à Rome, juin 1548 à juillet 1550.
Médecin du cardinal du Bellay. Il quitte Metz en avril
Est à Paris, lettre de change en mai. Il est à Rome le 18 juin
À ce moment invective de Puy-Herbault, moine de
Fontevrault dirigée aussi contre du Bellay. Calvin vient
à la rescousse. Rabelais et le cardinal ne bronchent pas.
Naissance du duc d'Orléans mars 1549. La Sciomachie.
Retour à Paris, privilège du 6 août 1550. Curé de Meudon
le 18 janvier 1551. [illegible] des hérétiques. Rabelais
avait trempé sa plume dans le propre encrier du roi.
En avril 1552 le quart livre paraît avec une nouvelle
préface.

Page 382 ligne 18. ajoutez 46 chapitres.
Page 383. l. 18. — Je possède un tiers livre de cette édition
qui porte la date 1545. Le quart livre qui suit [illegible] porte
1548 en toutes lettres.
Page 384 ligne [illegible]. — une autre édition. Lyon 1552.
" 385 " 23. — Ce fragment est avec les quatre
premiers livres dans une édition de 1564.
Page 388 ligne 1. — Ajouter: comme le suivant.
" 390. A la fin de la 2e note, ajouter: le cinquième
livre ne donne pas l'image [illegible]
Page 394. Entre les lignes 16 et 17 ajouter: Paris —

1825-1827. — 5. vol. 1re S. [illegible], 2e S. [illegible] et A.D. 3e, 4e et 5e. A. Dupont seulement.

Page 416. ligne 11. une autre édition [illegible] 1537. Venetiis B. de Tridino.

Page 431 ligne 1. — συς. Synonyme de χοῖρος petit cochon, parties sexuelles de la femme. La vulve. — En latin : Porcus, Porca, Porcellus. D'où Porcellana la belle coquille qui a donné son nom à la porcelaine... C'est la vulve, la conque de Vénus qu'on appelle aussi Pucelage en vulgaire [illegible].
Le mot Coche [illegible] toujours la vulve s'applique à une femme truie — de là cochon —
La femelle du cochon [illegible]
se nomme aussi Gore, de là goret, [illegible].
Il est remarquable que la maladie vénérienne la grosse vérole a été appelée d'abord en France Gorre. Grand Gor c'est à dire la grande [illegible] : Ce qui explique comment on a pu croire [illegible] que le mot Syphilis (σῦς, φιλεῖν) voulait dire amour sale et dégoûtant. Pour Fracastor, il n'y a pas à en douter σῦς signifiait vulve.

Page 459 ligne [illegible]. — Il a été traduit par le Dr A. Corlieu. Paris G. Masson 1884. J'en ai rendu compte dans le n° [illegible] 5 juillet 1884 des Annales de [illegible]ologie et de Syphiligraphie.

Page 464 - ligne [illegible]. — La première édition est [illegible] 1505. Catalogue de la vente du Dr [illegible].

Angelus Bolognimus etc.

Page 475. ligne 14. — Ajouter. Catalogue du [illegible] n° 200.

Page 477. 1re note. — Ajouter : Voir. Dictionnaire historique de la médecine d'Eloy. 1755.

Page 502. ligne 3. — M. le Paulmier ne s'est pas trompé.






Accession no.
HC
Author
Turner, É.
Études historiques.
1876-85.
Call no.
Hist.
QM11
878t

